

Travail de fin d'études[BR]- Travail écrit: "La lutte contre les violences faites aux femmes par le mouvement féministe belge francophone lors de la quatrième vague: Le féminicide comme objet particulier au sein d'un contexte de résonance transnational."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Tihon, Julie

Promoteur(s) : Dantine, Michael

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11134>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

La lutte contre les violences faites aux femmes par le mouvement féministe belge francophone lors de la quatrième vague: Le féminicide comme objet particulier au sein d'un contexte de résonance transnational

Julie Tihon

Travail de fin d'études

Promoteur : Michaël Dantinne

Master en Criminologie à finalité spécialisée

Année académique 2020-2021

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon promoteur de TFE, Monsieur Michaël DANTINNE. Merci pour son aide, ses conseils, sa rapidité et sa disponibilité.

Je remercie également Madame Sophie ANDRE pour ses précieux conseils et sa gentillesse.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les intervenants et toutes les personnes qui, par leurs paroles, écrits, conseils et critiques ont guidé mes réflexions. Je les remercie d'avoir accepté de me rencontrer, d'avoir répondu à mes questions durant mes recherches et ce, malgré les circonstances liées au Covid-19.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Table des matières

Abstract	1
Introduction	1
Naissance du mouvement féministe : Quelques repères historiques	3
<i>Le concept de vague</i>	3
<i>La première vague</i>	3
<i>La seconde vague</i>	4
<i>Backlash</i>	5
<i>La troisième vague</i>	5
<i>La quatrième vague</i>	5
Le féminisme actuel : luttes et discours particuliers	7
L'institutionnalisation du mouvement	7
<i>Échelle internationale</i>	7
<i>Échelle européenne</i>	9
<i>Échelle nationale</i>	10
Objectifs de recherche	10
Présentation des cadres théoriques	11
<i>L'entrepreneur moral</i>	11
<i>L'idéologie politique</i>	12
<i>Mise à l'agenda du problème social</i>	12
Méthodologie	13
<i>Unité d'analyse</i>	13
<i>Méthode de récolte de données</i>	14
Première méthode.....	14
Seconde méthode	14
Résultats	15
<i>Identification et contextualisation des mouvements féministes belges francophones</i>	15
Mirabal	15
Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes.....	16
La coalition 'Ensemble contre les violences faites aux femmes'	16
<i>Construction du problème social selon l'approche sociologique</i>	17
Idéologie politique	17
Mise à l'agenda du problème social.....	19
Arguments socialement construits du féminicide	20
Arguments objectifs du féminicide	23

Fenêtre d'opportunité	23
Entrepreneur moral.....	24
Discussion	28
<i>Mise en perspective des résultats selon le cadrage théorique de Koechlin.....</i>	<i>29</i>
Première critique	30
Seconde critique	30
Troisième critique	30
Quatrième critique.....	31
Cinquième critique	32
Sixième critique	32
<i>Limites.....</i>	<i>33</i>
Conclusion	34
Bibliographie	36
Annexes	42
Annexe 1 : Guide d'entretien.....	43
Annexe 2 : Grille de l'analyse thématique.....	47
Annexe 3 : Arbre thématique.....	48
Annexe 4 : Formulaire de consentement éclairé.....	56
Annexe 5 : retranscription des entretiens.....	58

Abstract

Objective of this research is to identify and contextualize the French-speaking Belgian feminist movement through three feminist platforms. Femicide is analyzed as a lever for action for a moral crusade by the feminist movement as a moral entrepreneur. Femicide will be integrated into a context of general demand for violence against women on a global scale. A documentary analysis of the websites of the three feminist platforms was carried out. A thematic analysis was made on the basis of thirteen semi-structured interviews conducted with a sample of associations registered with one of the feminist platforms. It appears that the feminist movement can be seen as a moral entrepreneur. The agenda for the social problem uses femicide as a socially constructed problem in order to fuel its fight against violence against women. This particular object is articulated in a universal context of feminist struggle during the fourth wave.

Keywords: feminism ; feminist ; femicide ; gender-based violence ; fourth wave

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'identifier et de contextualiser le mouvement féministe belge francophone par le biais de trois plateformes féministes. Le féminicide est analysé comme levier d'action pour une croisade morale par le mouvement féministe en tant qu'entrepreneur moral. Le féminicide va s'intégrer dans un contexte de revendication générale des violences faites aux femmes à une échelle mondiale. Une analyse documentaire des sites internet des trois plateformes féministes a été effectuée. Une analyse thématique a été faite sur base de treize entretiens semi-structurés réalisés auprès d'un échantillon d'associations inscrites à l'une des plateformes féministes. Il apparaît que le mouvement féministe peut être considéré comme un entrepreneur moral. La mise à l'agenda du problème social utilise le féminicide comme problème socialement construit afin d'alimenter sa lutte contre les violences faites aux femmes. Cet objet particulier s'articule dans un contexte universel de lutte féministe lors de la quatrième vague.

Mots-clefs : féminisme ; féministe ; féminicide ; violences basées sur le genre ; quatrième vague

Introduction

La société actuelle se caractérise par une large médiatisation de mouvements féministes visant principalement à dénoncer les violences sexistes vécues par les femmes.

Diverses actualités, dont l'affaire Weinstein constituant un catalyseur important, ont généré le mouvement #MeToo et libéré la parole des femmes, célèbres ou anonymes et ce, à travers le monde. Ce mouvement international a été complété par des initiatives locales telles que le #balancetonporc français, encourageant la dénonciation de l'auteur dans l'espace public. Plus récemment l'affaire Polanski a secoué le monde cinématographique, révélant également des propos masculinistes. L'accroissement de la visibilité des mouvements féministes se réalise dans un contexte global de révolte, avec un développement des mouvements sociaux contestataires en Europe, dont les gilets jaunes.

Par ailleurs, lors de la pandémie mondiale de coronavirus, ONU femmes a créé un outil, le '*global gender response tracker*' afin d'analyser, entre autres, les mesures prises par chaque Etat pour lutter contre les violences envers les femmes. Il ressort de l'analyse que près de vingt pourcents des pays n'ont pris aucune mesure sous l'axe d'égalité des sexes (<https://www.unwomen.org>).

Comme le souligne ces éléments, la mobilisation féministe franchit les frontières et ses luttes sont également soutenues à l'échelle belge par des mouvements féministes nationaux cherchant à revendiquer des changements à leur niveau.

Dès le début du confinement en mars 2020 suite à la pandémie de covid-19, les mouvements féministes ont alerté les politiques sur le risque d'une flambée des violences conjugales et annoncé une augmentation du nombre d'appels sur les lignes d'écoute. Des lettres ouvertes ont été adressées aux ministres lors de la conférence interministérielle des droits des femmes afin de dénoncer la situation. La Wallonie et Bruxelles ont alors créé une '*task force*' violence conjugale et intrafamiliale afin de diffuser les numéros d'urgence (<https://www.wallonie.be>). Les pharmacies sont également devenues un point de relais afin d'orienter les victimes.

Dans ce contexte, vingt-trois féminicides ont été recensés en Belgique depuis le premier janvier 2020 par la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes. Cela fait déjà trois ans que le blog 'Stop Féminicide' fournit des statistiques en l'absence de données officielles transmises par l'Etat. Il s'agit pourtant d'une obligation légale pour la Belgique depuis qu'elle a ratifié la convention d'Istanbul en 2016. Le mouvement féministe milite depuis lors afin que cette législation internationale soit effective sur le territoire (<http://stopfeminicide.blogspot.com/>).

Un rapport alternatif a d'ailleurs été rédigé en 2019 par un ensemble d'associations afin de dénoncer l'absence de mise en œuvre de la convention. Les principales revendications du rapport concernent l'accroissement du budget global dans la lutte contre les violences, la création d'un centre autonome d'expertise, le développement de la politique de prévention, la formation des professionnels, l'augmentation des places dans les refuges, la création d'un fond pour les victimes, l'édification d'une loi ciblant les violences genrées, l'augmentation du suivi judiciaire et enfin la protection des victimes migrantes (Coalition 'Ensemble contre les violences', 2019).

A l'aune de ces éléments, il est possible de s'interroger sur la place de ce mouvement féministe global à l'échelle belge. Comment se caractérisent le(s) mouvement(s) francophone belge? Comment se positionne cet acteur dans la sphère sociétale? En quoi celui-ci adopte-t-il ce que Becker a appelé les "entrepreneurs moraux"? Quels moyens sont utilisés pour revendiquer leurs mesures dans la lutte contre les violences faites aux femmes ?

L'objet de cette étude va être d'appréhender comment ce mouvement féministe global se manifeste au travers de groupements nationaux et en quoi les débats et actions menés à un niveau supranational nourrissent les revendications portées à un niveau national, voir local. A l'aide d'un cadre théorique basé sur le concept d'"entrepreneur moral" tel que défini par Becker, le(s) mouvement(s) féministe(s) francophone belge va être identifié et contextualisé. L'idéologie politique, développée par Jost et al., va démontrer comment la vision sociétale de ce mouvement s'intègre dans une revendication générale de changement ainsi que des moyens évoqués pour parvenir à ce changement. La mise à l'agenda du féminicide comme problème social va être démontré par des éléments l'associant à une problématique socialement construite en opposition à un problème objectif (pré)déterminé. Enfin, les éléments propres à ce(s) mouvement(s) sont discutés en les inscrivant dans la lignée des particularités propres à la troisième vague du féminisme telles que développées par Koechlin (2019).

Naissance du mouvement féministe : Quelques repères historiques

Le concept de vague

Le mouvement féministe est ancré dans un historique dont les racines remontent aujourd'hui à plus d'un siècle. L'évolution de ce mouvement au cours des décennies peut être retracée à l'aide du concept de "vagues" pour décrire les transformations et les reconfigurations dont il a été l'objet. Le mot vague a été énoncé pour la première fois en 1920 par Elizabeth Sarah mais a surtout été utilisé lors de la seconde vague pour établir une distinction avec la précédente (Koechlin, 2019). La reconfiguration du mouvement va émerger en regard d'une évolution des cadres théoriques et du contexte social. Une nouvelle vague est créée lorsqu'il y a une augmentation de l'engagement militant ou de l'intérêt social et lorsque les méthodes et thèmes changent. L'apparition d'une nouvelle génération de militantes peut être tant une cause qu'un indice de reconfiguration (Bertrand, 2018). La vague renvoie à un mouvement de va et vient, se modifiant en intensité et en temporalité, avec des moments creux (*backlash*) entre deux vagues successives (Toupin, 1998). Il s'agit donc d'une mobilisation s'étendant sur une période estimée en années et qui apparaît dans différents pays (Koechlin, 2019).¹

La première vague

Cette première vague s'établit sur la période entre 1868 et 1939. Elle est initiée par les premiers mouvements militants revendiquant des droits civils et civiques pour les femmes en Occident (Pavard, 2017). Entre 1800 et 1850, les revendications pour les droits des femmes n'apparaissent que lors de contextes de crises et de révolutions au sein de l'Europe, permettant une libération de la parole féminine et faisant écho dans le monde politique. A l'inverse, la politique interne belge reste stable (Gubin et al., 1997).

Le féminisme belge francophone est fortement lié au féminisme français, notamment en raison de la proximité géographique et culturelle (y compris linguistique) entre les deux pays, ce qui favorise les échanges et relations entre les deux mouvements. Dès 1830, les deux pays vont militer pour que les femmes aient accès à l'enseignement professionnel. De nombreuses féministes populaires, dont Zoé de Gamond et Isabelle Gatti, vont s'inspirer de la France et des collaborateurs correspondants facilitent les échanges. La Ligue belge du droit des femmes est créée en 1892 sur inspiration de la Ligue française et s'inscrit dans la même idéologie libérale progressiste (Gubin et al., 1997).

Le conseil national des femmes belges est créé en 1905 et provient d'un milieu bourgeois francophone, universitaire et intellectualiste qui s'appuie sur la science. Le réseau politique belge divisé par le catholicisme va créer des subdivisions au sein du féminisme, relié lui-même à un parti politique (féminisme libéral, chrétien et socialiste). Cette situation est à l'inverse de la France, qui possède moins de liens coercitifs entre politique et féminisme (Jacques, 2007 ; Gubin et al., 1997). Les militantes belges se focalisent sur l'acquisition de droits économiques et civils afin d'obtenir l'indépendance. A contrario, le mouvement européen réclame le droit de vote suite aux révolutions. La Belgique va s'inspirer du code Napoléon français pour accéder à la liberté économique via la réforme du code civil,

¹ Il faut toutefois souligner les limites de l'historique par vague. Le mouvement féministe se compose d'une pluralité de courants qui doivent négocier afin de se regrouper autour d'une base théorique commune faisant consensus (Pavard, 2017). Cette diversité internationale peut engendrer un décalage temporel entre les actions réalisées (Toupin, 1998). Il est difficile d'estimer si la fin d'une vague est déterminée par une différence d'idéologie, d'action ou de génération (Blais et al. 2007). La nouvelle vague innove et ne s'appuie pas sur ce qui a déjà été réalisé auparavant comme mode d'action, stratégie et théorie (Koechlin, 2019).

l'enseignement et l'éducation (Gubin et al., 1997). Un office central de documentation a été créé en Belgique vers 1900 (Jacques, 2007) comme devoir de mémoire et de source écrite afin de visibiliser ce que les femmes avaient accompli lors de la révolution (Perrot, 2011). Cette base de données va alors devenir un outil supranational, créant des liens entre les militantes belges et anglo-saxonnes (Gubin et al., 1997).

La première guerre mondiale va arrêter brusquement l'élan du mouvement féministe et prôner le patriotisme. Toutefois, certaines femmes vont découvrir et adhérer à la pratique de militantisme à cette époque (Jacques, 2007). La période entre les deux guerres est peu décrite historiquement. Seule une minorité de femmes élitistes sont présentes dans le milieu universitaire, le reste du mouvement est confiné à domicile pour repeupler le pays (Jacques, 2007).

La seconde vague

Le terme de seconde vague a été utilisé à partir de 1986 en occident afin de contraster cette nouvelle vague en regard de la première (Zancarini-Fournel, 2018). Le contexte des '*Golden Sixties*' a permis à un nombre conséquent de femmes d'accéder au marché du travail (Jacques, 2007). Les femmes des classes moyennes rejoignent les militantes provenant d'un milieu bourgeois élitiste lors du mouvement mai 68 (Gaspard, 2002). L'idéologie marxiste prend de l'essor et la lutte contre le patriarcat s'intensifie (Pavard, 2017).

Le féminisme matérialiste s'éloigne du mouvement marxiste et ouvrier pour devenir autonome. L'organisation va devenir non-mixte pour s'auto-organiser, se baser sur son vécu pour théoriser, et offrir un espace de parole. Cependant, peu de stratégies sont élaborées, le mouvement social est faible et peu de collaboration est créée (Koechlin, 2019). Le féminisme différentialiste va accepter les différences biologiques entre les sexes pour valoriser les caractéristiques féminines. Le féminisme de lutte des classes qui associe patriarcat et capitalisme est moins présent en France en comparaison des pays anglo-saxon (Koechlin, 2019).

La seconde vague va se centrer sur la femme et non sur des droits généraux tels que l'égalité salariale (Boussagnet, 2009). Les luttes vont être axées sur l'acquisition de droits du corps et sexuel (reproductif, contraception, avortement, disposition de son corps). En France, deux organismes réputés vont agir pour le droit à l'avortement, le mouvement de libération des femmes (MLF) et le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) (Koechlin, 2019). C'est dans ce contexte d'étude des sujets relatifs à la sexualité que les violences faites aux femmes vont être dévoilées (Herman, 2011). Dans le même temps, la seconde vague a également remis en cause la notion de sphère privée et publique. Elle estime que l'Etat n'est pas intervenu auprès des femmes victimes de violences car ces actes se déroulaient dans un contexte privé et non public (Langevin & Bouchard, 2011).

.Le patriarcat est un système qui organise toute la société, en lien avec le marxisme et se perpétue par les structures étatiques. Il favorise les postures inégalitaires qui, par les différences entre les sexes, placent les femmes dans une position inférieure. Le capitalisme valorise le travail rémunéré mais invisibilise le travail domestique, base biologique et naturelle féminine, qui serait la cause du système patriarcal. Ce dernier est gratuit, fonctionne par don sans échange monétaire et exclusivement réalisé par les femmes. Il englobe l'éducation des enfants, les tâches ménagères et la disposition sexuelle de son corps (Delphy, 2009).

La seconde vague va subir un changement organisationnel (moins de groupes organisés et de leaders), une modification des revendications (focalisation sur le corps de la femme) et l'apparition de nouveaux modes d'actions (se revendique expert, collaboration avec l'Etat) (Pavard, 2017). La seconde vague a permis de modifier le code civil (suppression de la notion de chef de famille, création du divorce par consentement mutuel, ...) et le régime de gestion des biens pour les femmes mariées (Gaspard, 2002).

Backlash

Avant l'apparition de la troisième vague située dans les années 90 (Pavard, 2017), une période de *backlash* a eu lieu entre 1980 et 1990. La société a alors été moins réceptive au discours féministe et révélait certaines résistances (Boussaguet, 2009) en estimant que les femmes ont accédé à leurs revendications d'émancipation (Oprea, 2008). Le contexte politique international avec la chute de l'URSS, la fin de la guerre froide et les attentats du 11 septembre 2001 va diminuer l'adhésion de la population aux théories marxistes et d'extrême gauche (Pavard, 2017).

La troisième vague

L'élément déclencheur de l'apparition de cette troisième vague aux Etats-Unis provient des '*Women's studies*' universitaires. L'objectif est de réaliser des liens entre la théorie et la pratique de terrain (Lamoureux, 2006) et d'institutionnaliser les théories genrées. Ces études s'inspirent des théories post-modernes, post-structuralistes et post-colonialistes (Oprea, 2008). Aux Etats-Unis, cette troisième vague va surtout permettre un apport théorique (théorie queer, intersectionnalité, ...). L'institutionnalisation va débiter après la quatrième conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Bertrand, 2018).

Le féminisme dominant est considéré comme blanc, intellectualiste et hétérosexué lors de la seconde vague (Blais et al. 2007) et la femme est vue comme une unique catégorie. Cette notion d'intersectionnalité a éclo aux USA, lorsque les militantes se sont rendu compte que les femmes noires étaient victimes de racisme et de sexisme conjointement. Le mouvement va alors superposer les formes d'oppression et de domination et parler de féminisme pluriel (Koechlin, 2019). Ce féminisme inclusif va intégrer les LGBT+ afin de réclamer leurs droits dans une logique de convergence des luttes et d'approche intersectionnelle. La sexualité ne doit dès lors plus être envisagée sur un mode binaire mais sur un continuum (Pavard, 2017) car l'identité binaire est reliée à un mécanisme de pouvoir (Lamoureux, 2006) et le genre est un construit social (Koechlin, 2019). La non-mixité au sein du mouvement est alors remise en question (Koechlin, 2019). Les identités raciales, identitaires, religieuses et sociales vont également être questionnées (Pavard, 2017). Des débats ('*sex wars*') vont apparaître en interne sur des thèmes comme la pornographie, la pénalisation des clients lors de la prostitution, le port du voile, ...

A partir de 2005, de nombreux conflits vont apparaître au sein du mouvement féministe concernant la transmission et la collaboration intergénérationnelle. De nouvelles associations sont créées (Barbe, Osez le féminisme, Les Femen, ...) par la nouvelle génération (Pavard, 2017). Ensuite, de nouveaux modes d'actions militants plus radicaux émergent, étant qualifiés parfois de « sextréminisme » (Pavard 2017). Par exemple, les Femen dévoilent leurs seins nus et utilisent leur corps comme moyen d'expression (Bard, 2014). A l'inverse des courants idéologiques déterminés des années 70, les débats internes et externes des mouvements vont opacifier les frontières entre les différentes pensées (Henneron, 2005). Pour exemple, l'affaire du foulard de 2004 qui concernait l'interdiction du port du voile à l'école va opposer 'Ni Putes Ni Soumises' et 'le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République' (Garcia, 2012).

La quatrième vague

Il est complexe de dater précisément la fin de la troisième vague et le début de la quatrième. Les vagues d'actions féministes entre 2000 et 2010 peuvent être considérées comme une période de transition entre l'essoufflement de la troisième et l'émergence de la quatrième (Bertrand, 2018). Certains estiment que les mobilisations des années 2009 et 2010 font partie de la troisième vague. D'autres qu'il s'agit d'un cycle nouveau qui s'inscrivant dans un contexte social et technologique neuf (Bertrand, 2018).

A l'échelle internationale, divers événements situés en Amérique Latine peuvent contextualiser l'émergence de cette quatrième vague. Par exemple, le féminicide de Susana Chavez en 2011, militante mexicaine dénonçant les féminicides de Ciudad Juarez. Par la suite, le féminicide de Chiara Paez a déclenché la manifestation '*Ni Una Menos*' en 2015. Cette manifestation va s'étendre aux autres pays d'Amérique Latine lors de la même année. Le Pérou va alors y inclure comme objet l'oppression des femmes indigènes. Le Chili va quant à lui réaliser un mai féministe en 2018 (Koechlin, 2019). Le mouvement va par la suite se diffuser, avec les '*Women's marches*' contre Trump en 2017 et les manifestations contre les violences envers les femmes en Inde dès 2012 (Koechlin, 2019). La marche des salopes ('*SlutWalks*') apparaît au Canada en 2011 à la suite de propos policiers inscrits dans la culture du viol (Bard, 2014).

La quatrième vague va lutter pour des objets particuliers. Le droit à l'avortement, déjà évoqué lors de la seconde vague, va réapparaître lors des manifestations européennes en 2017, et plus particulièrement en Pologne dès 2016. L'éducation aux questions genrées et à la sexualité est ciblée. La question des violences faites aux femmes est centrale et en particulier le féminicide, vu comme l'acte extrême du continuum (Koechlin, 2019). Le langage administratif et les insultes reflétant le sexisme ordinaire vont être dénoncés (Wattier, 2016). L'affaire DSK va révéler les rapports de pouvoir (Davis, 2012). Les féministes vont être impliquées dans les mobilisations du mariage pour tous en 2012 (Jouet et al., 2017).

Lors de cette vague, des relations entre le féminisme et le capitalisme s'établissent à nouveau dans un contexte de crise économique. Par le féminicide de Lucia Perez, la première grève des femmes en Amérique Latine va se dérouler en octobre 2016. La grève renvoie aux notions de travail et d'économie capitaliste liée au patriarcat. La question du travail domestique va également réapparaître. Le mouvement '*Non Una Di Meno*' va être présent en Italie et l'Islande va revendiquer l'égalité salariale. A l'échelle française, les gilets jaunes et le mouvement féministe n'ont pas su associer leurs luttes lorsqu'ils manifestaient tous les deux le 24 novembre 2018 (Koechlin, 2019). Le mouvement #MeToo et #balancetonporc ont permis une libération de la parole concernant les violences sexistes, le harcèlement, l'abus de pouvoir et les inégalités genrées dans le cadre professionnel. Différents syndicats vont alors s'intéresser à cette asymétrie de pouvoir. L'affaire 'la ligue du LOL' ciblait plus particulièrement les professionnels du monde journalistique (Cousin et al., 2019).

La démocratisation d'internet et des réseaux sociaux est un élément essentiel (Bertrand, 2018). Les réseaux sociaux ont influencé et modifié la manière de participer et de contester la vie politique. La majorité des manifestations actuelles possèdent des hashtags. Les informations et propos des utilisateurs sont facilement accessibles (contenu, position géographique, heure, contacts, ...). Le média en tant qu'outil permet une meilleure organisation des mouvements sociaux et une propagation plus efficace des informations vis-à-vis de l'évènement, ce qui diminue les coûts et augmente les bénéfices pour l'éventuel manifestant. Internet favorise la participation citoyenne par des facilités techniques et pratiques, mais il a également un impact sur la diffusion des idéologies sous-jacentes (Jost et al., 2018).

La nouvelle vague féministe se caractérise par l'augmentation de l'engagement des militantes sur internet, celles-ci s'adaptent en modifiant leurs modes d'action et revendications selon ce nouveau lieu d'échanges sociaux (Bertrand, 2018). Pavard (2017) parle quant à lui d'« activisme en ligne ». Les requêtes des militantes vont se focaliser sur les violences faites aux femmes, le harcèlement sexuel et le sexisme (Ponce, 2020). Le témoignage vidéo permet de concrétiser, d'exemplifier et d'explicitier des anecdotes sexistes que les femmes ont subies. Le '*call-out*' se pratique de manière exponentielle aux Etats-Unis ; il s'agit de dénoncer dans l'espace public les auteurs misogynes et sexistes pour implémenter un changement de norme sociale (Bertrand, 2018). Plusieurs groupes sont actifs sur les réseaux sociaux pour lutter contre les violences faites aux femmes : « Les Glorieuses », « Brigade

Antisexiste », « Paye ta shnek », «Lallab », « Stop harcèlement de rue », « Féministes contre le cyberharcèlement », «les Effrontées »,... (Ikiz, 2018).

Au vu de ces éléments, il est possible d'affirmer la naissance de la 4^{ième} vague, présentant les caractéristiques d'un renouveau tout en utilisant des thèmes et des stratégies des vagues précédentes. Une nouvelle génération de militantes lutte pour des revendications propres (violences faites aux femmes) mais également provenant de la seconde vague. Les relations entre le patriarcat et le capitalisme réapparaissent. L'analyse intersectionnelle, genrée et inclusive de la troisième vague est à nouveau mobilisée. Enfin, la mobilisation de masse était une action du répertoire de la seconde vague (Koechlin, 2019).

Le féminisme actuel : luttes et discours particuliers

Comme nous l'avons souligné dans l'approche historique du mouvement féministe, la vague actuelle du mouvement présente un certain nombre de modifications par rapport aux vagues antérieures et des objets particuliers vont apparaître selon Koechlin (2019). Le féminicide émerge parmi les thèmes de lutte les plus fréquemment mobilisés et constitue, de ce fait, un levier important dans la dénonciation plus globale des violences faites aux femmes.

Le féminicide a été élaboré dans une perspective féministe par la seconde vague. Toutefois, le mot a été conceptualisé dès le XIX^e siècle. Un journaliste français y faisait référence, en lien avec l'article 324 du code pénal qui permettait à un homme trompé de tuer son épouse lors de flagrance. A cette période, le mouvement féministe ne faisait pas encore référence au féminicide. Aucun instrument législatif ne comportait le mot féminicide et les juristes parlaient de crime passionnel (Giacinti, 2020).

C'est lors de la seconde vague vers 1970 qu'il apparaît à travers une lecture genrée. Le premier Tribunal International des Crimes contre les Femmes datant de 1976 permet de réunir des militantes féministes afin de débattre sur les violences faites aux femmes. L'un des quatre thèmes de cet ensemble de conférences est le féminicide. Par la suite, Russell et Radford publient en 1992 le livre : 'Femicide : the politics of woman killing'. En 2001, Russell définit le féminicide comme étant « *le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme* ». L'élaboration du langage a permis de visibiliser des phénomènes sous un angle genré. Le féminicide a été édifié car le terme homicide ne reflétait pas la réalité des violences et perpétuait la domination patriarcale. La quatrième vague permet de nos jours de diffuser ce concept, que ce soit en Amérique Latine ou en Europe. Une crainte des féministes actuelles est que la définition du féminicide, par sa médiatisation puissante et sa reprise dans le domaine juridique, s'éloigne de son ancrage féministe (Giacinti, 2020).

L'institutionnalisation du mouvement

Cette étude se focalise sur le mouvement féministe au sein de la Wallonie et de Bruxelles. Or, il est essentiel de pouvoir élargir l'angle d'analyse par une contextualisation internationale afin de comprendre les enjeux mondiaux qui imprègnent et colorent la section belge. L'institutionnalisation à l'échelle étatique ne peut être pleinement comprise qu'en perspective d'une professionnalisation mondiale du mouvement féministe.

Échelle internationale

Depuis les années septante, la coopération internationale du mouvement féministe va émerger avec la reprise de la lutte par les ONG (Cirstocea, & Giraud, 2015). La période 1976-1985 est proposée comme étant la décennie internationale de la femme et 1975 est reprise comme l'année internationale de la femme selon l'ONU (Druelle, 2004).

L'International Women's Tribune Centre (IWTC) est apparu en 1976 aux États-Unis. Le *Women in Development* (WID) est un projet développé par l'ONU entre 1970 et 1990 afin d'évoquer l'exclusion de l'accès à la technologie pour les femmes dans un contexte de modernisation technologique. Ce programme va faire l'objet de nombreuses critiques car il se focalise sur le rôle économique de la femme par son émancipation matérielle dans une logique d'économie libérale. Le *Women Environment and Development Organisation* (WEDO) est créé en 1991 et a permis l'apparition du concept d'égalité de genre dans la Déclaration de Rio. Lors de cette même année, le *Center for Women's Global Leadership* (CWGL) favorise, grâce à une campagne internationale, l'adoption de la déclaration sur la violence à l'égard des femmes lors d'une conférence des Nations-Unies à Vienne en 1993. Le 25 novembre va alors devenir la date symbolique de la lutte contre les violences faites aux femmes. *L'International Women's Health Coalition* (IWHC) est un réseau féministe apparu en 1994 afin qu'il puisse participer à une conférence internationale (Cîrstocea, & Giraud, 2015).

Les violences faites aux femmes vont être institutionnalisées dans le domaine du droit pénal international grâce aux ONG. Le jugement Akayesu va permettre d'inclure les crimes liés au genre dans la liste des crimes de guerre et crimes contre l'humanité rédigé par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Avec ce jugement, un nouveau mode d'action juridique du mouvement féministe est défini. Il s'agit du *'governance feminism'* selon Halley (2008), qui est un féminisme institutionnel. Le *Women's Caucus for Gender Justice* (WCGJ) a réussi à participer aux négociations sur le Statut de Rome en 1998 afin d'inclure neuf références au genre. Ce courant féministe ne va pas modifier le système du droit pénal mais plutôt agir à l'intérieur de celui-ci en rendant les féministes expertes *'insiders'* auprès des délégations. En s'intégrant à la logique juridique, les féministes se sont alors retrouvées en porte-à-faux pour critiquer le système car elles participaient à une dynamique de concertation et de compromis (Freedman, 2014).

Malgré l'accès à un échange international, cette *'d'ONG-isation'* du mouvement pour les droits des femmes va toutefois être critiquée. Par cette dépolitisation du mouvement, une opposition va apparaître entre les mouvements féministes institutionnalisés et ceux qui ne souhaitent pas le devenir. La professionnalisation va avoir pour effet de créer des limites linguistiques, administratives, organisationnelles et de contenu (Cîrstocea & Giraud, 2015). Par le fonctionnement des Nations-Unies, les consultations auprès des mouvements disparaissent, laissant la place à des expertes (Druelle, 2004). Les militantes accusent l'ONU de défendre les droits de l'homme tout en collaborant avec le fond monétaire international (FMI) et la banque mondiale, ce qui inscrit la lutte féministe dans une logique d'économie néo-libérale (Giraud, 2001). « *Les frontières sont ainsi brouillées entre ce qui serait des mobilisations nationales spontanées de la part des femmes — autonomes et liées aux problèmes spécifiques qu'elles rencontrent —, et des formations institutionnelles émergeant à la faveur d'opportunités politiques et financières où les priorités et les discours relèvent des orientations idéologiques des bailleurs de fonds* » (Cîrstocea & Giraud, 2015). En 1995, l'ONU organise la conférence de Beijing et un accord sur un programme d'action émerge, dont les violences faites aux femmes. En réaction, un forum parallèle va être réalisé à la même période par les mouvements féministes (Druelle, 2004).

Afin de contrecarrer cet accaparement de la lutte par l'ONU et les ONG, la marche mondiale des femmes va être créée par la fédération des femmes du Québec. Le concept est de concevoir une marche populaire avec les mouvements féministes locaux en ciblant les femmes précarisées pour s'opposer au fonctionnement des ONG collaborant avec des expertes. Cette marche va rassembler les déléguées de 159 pays qui représentent 5000 associations afin de collaborer pour établir des revendications mondiales communes au niveau juridique, économique, politique et social. La marche réclame que les États signataires des conventions de l'ONU et des traités internationaux les appliquent de manière effective

dans leurs pays. La marche mondiale va être axée sur deux thèmes, la pauvreté et les violences. La pauvreté serait liée au lien entre le capitalisme et le patriarcat dans un contexte d'économie néolibérale mondiale. Les violences sont quant à elles insérées dans les droits humains, ce qui permet d'inclure les violences dans le champ du droit public international. La marche va développer une visibilité médiatique comme stratégie de mobilisation afin de diffuser l'analyse féministe du problème. En insérant une lecture féministe dans des problèmes sociaux plus larges, cela permet de mobiliser l'ensemble de la population et non uniquement les femmes. La marche favorise l'augmentation du pouvoir politique par la société civile (Giraud, 2001). Après le déroulement de cet événement, la marche va devenir une mobilisation permanente, en appui du développement des mouvements antimondialisation (Masson & Conway, 2017). En 2001, la marche décide de devenir un mouvement radical. Par radical s'entend « *un processus d'élaboration d'actions collectives qui partent de la mise en évidence des racines des oppressions et des injustices ainsi que de la recherche de stratégies pour les éliminer, processus qui passe nécessairement par des formes de perturbation physique, symbolique et discursive de l'ordre social et politique établi* » (Giraud, 2012).

La troisième vague se caractérise par une approche intersectionnelle et inclusive. Il s'agit en fait d'une stratégie politique afin de dépasser les clivages idéologiques entre les différents mouvements féministes qui sont dans une lutte de pouvoir (Cîrstocea & Giraud, 2015). Depuis l'apparition du féminisme à la fin du 19^{ème} siècle, le mouvement féministe occidental est dominant car il s'inscrit dans un contexte colonial où les sièges des mouvements sociaux sont basés en occident (Cîrstocea & Giraud, 2015). A partir des années 1970, les ONG se sont basées uniquement sur les revendications du féminisme occidental. Le réseau féministe '*Development Alternatives with Women for a New Era*' (DAWN) s'est créé en Inde en 1984 en réplique à l'ONU. Dans les années 1990, des mouvements féministes minoritaires ('*black feminism*', '*queer*', post-colonial, musulman, asiatique, africain et indigène) vont s'opposer à ce féminisme occidental dominant pour lui retirer son monopole (Scot, 2020).

Échelle européenne

Différentes structures européennes vont émaner de cette institutionnalisation internationale du mouvement social féministe. Dès 1983, le centre de recherche européen sur les femmes (CREW) va créer un réseau européen des femmes (ENOW) afin de réunir les groupes militants des différents pays (Giraud, 2006). Le Lobby européen des femmes (LEF) est créé en 1990 et réunit des déléguées en charge de représenter leur pays (Hoskyns, 1991). L'objectif du lobby est de représenter la totalité du féminisme en Europe. Or, seul le discours de certaines associations dominantes va être réverbéré (Giraud, 2006). Les déléguées féministes européennes participant à la marche mondiale des femmes vont se retrouver lors d'une réunion préparatoire en 1998 et décider de créer une coordination et une plateforme européenne afin de pouvoir revendiquer un programme commun auprès des institutions. La plateforme européenne va cibler quatre thématiques : la solidarité économique au sein de l'Europe, la politique d'égalité et de parité, la pauvreté et les violences faites aux femmes (Giraud, 2006).

Après avoir réalisé la marche en 2000, la coordination européenne va présenter des problèmes de financement et d'effectifs. Des difficultés organisationnelles liées à la hiérarchisation émergent en interne. La question de l'institutionnalisation et de la structuration va apparaître afin d'organiser la marche de 2005. Les Forums sociaux européens (FSE) vont venir en aide à la coordination qui va alors s'intégrer au mouvement altermondialiste, mais des luttes internes de pouvoir vont émerger. La coordination française va créer l'Assemblée des femmes du forum social européen en 2003. Ce cumul de structures va poser des difficultés en termes de création d'une unité européenne. Cette même assemblée va créer un réseau sur le thème femmes et pouvoir, réseau duquel va découler une association féministe européenne en 2004. De par ces difficultés financières et organisationnelles, la marche de 2005 va s'organiser en initiatives locales (Giraud, 2006).

Échelle nationale

La plateforme européenne pour la marche mondiale est composée d'organisations nationales qui collaborent chacune avec leur gouvernement. En Belgique, une relation constante s'établit entre le mouvement féministe et les institutions publiques, ce qui favorise l'institutionnalisation du mouvement. On parle alors de « féminisme d'État » (Giraud, 2006). Le féminisme d'État peut être défini comme « *une idéologie visant l'imposition de normes d'égalité entre hommes et femmes par une action institutionnelle* » selon Dauphin (2002) et comme « *l'intégration de féministes ou d'enjeux féministes dans les institutions étatiques, y compris les politiques publiques et sociales* » selon Dupuis-Déri (2013). Grâce au parlement international des femmes qui s'est déroulé en 2002 à Bruxelles, le mouvement féministe belge va réussir à créer l'institut de l'égalité homme/femme, une loi sur la parité électorale, l'égalité dans la constitution, la parité parlementaire et une loi sur les violences (Giraud, 2006).

Avec la création du féminisme d'état, un contre-mouvement va apparaître. L'antiféminisme d'Etat peut être défini comme « *les actions par les agents et les agences de l'État pour ralentir, arrêter ou faire reculer les mobilisations du mouvement féministe (dans l'État ou hors de l'État).* » L'antiféminisme est composé de plusieurs courants (conservateur, religieux, nationaliste, post-féministe, libéral) mais le plus conséquent est le masculinisme (Dupuis-Déri, 2013). De par la création de l'institut d'égalité homme/femme, la Belgique suit les recommandations sur l'égalité de l'ONU. Cela va avoir pour conséquence que les deux mouvements sociaux vont devoir se partager le financement public, ce qui va être source de tension (Dupuis-Déri, 2013).

Objectifs de recherche

Cette approche historique du mouvement féministe souligne la transformation du militantisme par vagues successives, avec l'apparition de nouveaux modes d'action et d'objets particuliers lors de cette quatrième vague. Si l'évolution retracée est portée à un niveau international, elle n'en constitue pas moins les fondements historiques mais aussi idéologiques des groupements locaux existants. A ce titre, la question est de savoir comment ce mouvement féministe global se manifeste au travers de groupements locaux et en quoi les débats et actions menés à un niveau supranational nourrissent les revendications portées à un niveau national, voire local.

La première visée de cette recherche est d'identifier et de contextualiser le mouvement féministe belge francophone par le biais des plateformes féministes.

Le second axe est d'envisager la création d'un problème social par le mouvement féministe belge francophone sur base d'un éclairage sociologique. Celui-ci va être décomposé en trois objectifs.

Le premier objectif est de décrire en quoi le mouvement féministe présent en Belgique francophone, représenté par le réseau des plateformes Mirabal et Blogstopféminicide, peut être défini en tant qu'entrepreneur moral tel que théorisé par Becker.

Le second objectif est de décrire, en mobilisant la définition d'idéologie politique développée par Jost et al. comment la vision sociétale de ce mouvement s'intègre dans une revendication générale de changement, mais aussi quels sont les moyens évoqués pour parvenir à ce changement.

Enfin, le troisième objectif est de présenter la mise à l'agenda du problème social via le recours au féminicide comme problématique spécifique utilisée par ce groupement. Seront mis en évidence les éléments associant le féminicide à une problématique socialement construite (Becker), en opposition à un problème objectif (pré)déterminé.

Afin de parvenir à ces objectifs, une approche qualitative sera mobilisée. Celle-ci se décompose en deux méthodes distinctes de récolte des données. La première méthode s'appuie sur une revue des sites internet et des contenus qui y sont exposés et sur une analyse documentaire. La seconde est quant à elle une méthode d'entretien semi-structuré auprès d'un échantillon d'experts à savoir, les personnes impliquées dans les associations ayant intégré une des plateformes étudiées.

Présentation des cadres théoriques

A partir de la contextualisation historique, l'utilisation d'un phénomène très spécifique dans les discours et revendications portés par le mouvement féministe a été mis en évidence, à savoir, le focus sur le féminicide. Si l'approche historique a permis d'en retracer les fondements, il est également possible d'entrevoir ce phénomène à l'aune des approches sociologiques qui analysent la construction du "problème social".

L'entrepreneur moral

En regard de notre contextualisation, il sera démontré par la suite que le mouvement féministe actuel peut être rapproché de mouvements qualifiés « entrepreneur moral ». Ce terme va tout d'abord être défini et caractérisé.

Ce concept sociologique assez populaire a été énoncé par Becker en 1963 au sein de la théorie de la déviance (Pavie & Masson, 2014). L'entrepreneur moral est un groupe social qui va sélectionner un comportement, estimer qu'il est problématique, immoral et donc déviant. Les individus qui présentent ce comportement sont alors considérés comme des outsiders. L'entrepreneur réalise une « *réforme morale* » en se basant sur sa moralité pour créer une norme (Kaptein, 2017). Le comportement moral ou immoral est en fait construit socialement. Celui-ci est nommé déviant car la société estime qu'il doit être considéré comme tel. Cela renvoie également à la théorie de l'étiquetage (Pavie & Masson, 2014).

Il existe deux types d'entrepreneur moral selon Becker (1963). Premièrement, les créateurs de nouvelles règles (*'rule creators'*). Ceux-ci s'intéressent au contenu des règles et estiment que la législation actuelle n'est pas assez efficace pour lutter contre cette déviance. Les règles n'étant pas satisfaisantes, ils vont alors corriger cela en imposant leur norme dans un objectif d'adaptation. Une croisade morale peut être qualifiée de réussie lorsqu'une nouvelle règle a été établie par l'entrepreneur moral et que les mécanismes d'application de cette règle sont adéquats et créés de concert. Par cette création de règles, la croisade morale va être institutionnalisée de manière administrative. Le deuxième type d'entrepreneur moral concerne les applicateurs de règles (*'rule enforcers'*), ceux-ci vont évaluer et appliquer la règle de manière sélective.

L'entrepreneur moral estime qu'il est nécessaire d'agir afin de lutter contre un mal qui se répand dans la société (Wolf, 2001). Estimant être le seul à détenir LA vérité, une forte émotion se détecte dans son engagement (Mathieu, 2005). Il va alors entreprendre des « croisades morales » comme le souligne Becker (1963). Si la croisade aboutit, le comportement déviant est institutionnalisé par la création et l'application de nouvelles règles (Wolf, 2001). Les critiques pouvant être adressées à l'entrepreneur moral renvoient à l'intolérance et à une forme de sectarisme (Mathieu, 2005).

L'entrepreneur moral sera convaincu du bien-fondé de ses croyances et de sa morale. Cependant, l'étiquetage d'un comportement déviant peut également servir à influencer sur ses intérêts propres. Son pouvoir au sein de la société lui permet d'imposer sa notion du bien et du mal (Pavie & Mason, 2014). Il risque donc de se concentrer sur ses actions afin de convaincre l'opinion publique de sa morale plutôt que sur l'aboutissement du résultat (Loseke, 1999). N'étant pas toujours aussi intéressé que prétendu

par le comportement déviant, la croisade morale lui permet surtout d'augmenter son pouvoir pour ensuite élargir des modifications sociétales (Wolf, 2001).

Marcela Lagarde, dans sa lutte contre le féminicide, en est un exemple. Il s'agit d'une universitaire féministe mexicaine qui a été élue députée au congrès fédéral en 2003. Elle a alors présidé une commission spéciale parlementaire afin de traiter du féminicide. Elle se base sur l'idéologie et les définitions féministes du féminicide afin de créer des outils, des méthodes et des indicateurs, le tout dans une lecture genrée des violences. La définition initiale du féminicide a ensuite été élargie pour y inclure d'autres comportements individuels ainsi que la mauvaise gestion étatique. Cette commission aura eu un impact majeur sur la politique en matière de violences et de féminicide (Lapalus, 2015).

L'idéologie politique

Ces entrepreneurs moraux défendent ce qui peut être qualifié d'idéologie politique. Jost et al. (2009) se basent, dans leur article, sur deux propositions d'idéologie politique :

« *Un ensemble de croyances sur l'ordre approprié de la société et sur la manière dont il peut être atteint* » d'Erikson & Tedin (2003).

« *Les idéologies sont le cadre commun des modèles mentaux que possèdent les groupes d'individus et qui fournissent à la fois une interprétation de l'environnement et une prescription sur la façon dont cet environnement devrait être structuré* » de Denzau & North (1994).

L'idéologie présente certaines caractéristiques selon Jost et al. (2009). Elle est d'abord partagée par un ensemble d'individus, un groupe circonscrit, elle enjoint ensuite des normes de conduite, des attitudes et des techniques d'action. Enfin, c'est un outil d'interprétation de la réalité se basant sur des croyances, des opinions, des valeurs, des jugements et des schèmes cognitifs.

Mise à l'agenda du problème social

L'entrepreneur moral va alors sélectionner une problématique et l'amener sur la place publique. Aucun fait ni condition objective n'est automatiquement ni directement un problème public en soi. Le problème va plutôt être identifié par « *une phase de problématisation au cours de laquelle un certain nombre d'acteurs vont être amenés à percevoir une situation comme "anormale" et vont la qualifier d'une manière particulière, qui peut être susceptible d'appeler l'attention d'un acteur public* » (Muller et Surel, 2000).

Les problèmes sociaux sont donc "*les activités des groupes qui font valoir des griefs et des revendications concernant certaines conditions supposées*" (Kitsuse & Spector, 1973). Cette problématisation fait référence à la théorie constructiviste. Celle-ci estime que le problème est une construction sociale et sociétale subjective selon Goode & Ben-Yehuda (1994). En opposition, la théorie objective postule que le problème est un fait réel et objectif. Il représente une menace et un danger pour l'intégrité de la personne. Selon Becker (1963), le fait initial pourrait même ne pas exister. Des groupes définis vont estimer qu'un comportement est problématique et déviant selon une époque et un lieu. Le problème social va alors se manifester et apparaître par différentes actions : des manifestations, des actions de protestation afin de revendiquer une cause considérée comme inquiétante, la pénalisation et la criminalisation avec la création législative, une élévation de la cause dans l'échelle des problèmes nationaux et une publicisation du problème par le traitement médiatique.

Selon la théorie de Kitsuse & Spector (1973), quatre étapes sont nécessaires dans le processus d'apparition du problème social. Premièrement, un groupe va percevoir un fait comme étant problématique et va le transférer de la sphère privée à celle publique. Les modes d'action sont "*exiger*

des services, remplir des formulaires, déposer des plaintes, intenter des poursuites, convoquer des conférences de presse, rédiger des lettres de protestation, adopter des résolutions, publier des exposés, placer des annonces dans les journaux, soutenir ou s'opposer à une pratique ou une politique gouvernementale, mettre en place des piquets de grève ou des boycotts " (Spector & Kitsuse, 1977). Deuxièmement, le problème va alors être perçu et reçu par les institutions officielles, le gouvernement et les politiciens. Des mesures sont alors exigées par le groupe. Troisièmement, la thématique revendiquée est ensuite reconnue par les institutions. Le groupe va dès lors critiquer les solutions apportées par celles-ci. Quatrièmement, le groupe va estimer que le système actuel ne permet pas de résoudre la problématique et va créer des institutions alternatives.

Selon Garraud (2019), le mouvement féministe, dans sa lutte pour les droits des femmes, utilise une stratégie de mobilisation externe de mise à l'agenda car il s'agit d'un groupe qui amène une problématique dans l'espace public afin que les institutions agissent. Pour que le problème passe de la sphère privée à la sphère publique, il est donc nécessaire d'avoir un débat public mais également un traitement par les institutions. Celles-ci vont traduire le problème selon leur langage, leur logique et leur norme. « *Cette traduction définit la compétence d'une autorité publique pour traiter le problème et le qualifie dans les termes du jeu politique officiel, recevables par les décideurs politiques. Ce processus sert à faire du problème en question un objet légitime de l'action publique* » (Grawitz & Leca, 1985).

Ce processus d'apparition du problème social réfère également au concept de mise à l'agenda. Il s'agit de « *l'étude et la mise en évidence de l'ensemble des processus qui conduisent des faits sociaux à acquérir un statut de "problème public" relevant plus de la fatalité (naturelle ou sociale) ou de la sphère privée, et faisant l'objet de débats et de controverses médiatiques et politiques* » (Garraud, 2019). La mise à l'agenda va souvent survenir au cours d'une période temporelle, celle-ci favorisant la mobilisation pour l'avancement de la lutte grâce à des événements externes. Ces événements s'appellent des fenêtres d'opportunité tels les accidents, fait divers, changement politique, ... (Ravinet, 2019).

Méthodologie

Unité d'analyse

Le mouvement féministe francophone belge, imbriqué dans des revendications internationales, va être analysé dans l'époque actuelle.

Le mouvement féministe étant diversifié et pluriel, il a été investigué par le biais des plateformes. Les plateformes féministes vont être un outil de rassemblement entre un ensemble d'associations et d'organisations afin de se réunir, d'échanger, de partager et de diffuser des contenus. L'avantage d'analyser des plateformes plutôt qu'un ensemble d'associations éparpillées permet de déceler le discours dominant faisant consensus sur des thématiques sans avoir en exergue des désaccords inter-organismes.

L'organisation féministe belge francophone est, entre autres, composée de deux plateformes et d'une coalition collaborant ensemble grâce à une mise en réseau. Il s'agit de la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes (PFVFF), Mirabal et Ensemble contre les violences faites aux femmes. Ce réseau local s'inscrit dans le mouvement international 'Ni Una Menos', celui-ci dénonçant les violences machistes et le féminicide en Argentine depuis 2015 ; l'impact politique fut conséquent.

Méthode de récolte de données

Comme annoncé dans les objectifs de recherche, l'approche qualitative va se décomposer en deux méthodes de récolte de données, une revue de sites internet et la réalisation d'entretiens semi-structurés et ce, afin d'obtenir une richesse de contenu.

Première méthode

Une revue des sites internet des deux plateformes a été effectuée en analysant le contenu de leurs sites officiels respectifs au second trimestre de l'année 2020. ²

L'ensemble des informations présentées dans les diverses rubriques ont été lues, recensées et exploitées. Les documents et les articles de presse dont les liens étaient fournis sur les différentes pages web ont été consultés. Une analyse documentaire approfondie du rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention d'Istanbul rédigé par la coalition a été effectuée. ³

Seconde méthode

Le listing des signataires de la plateforme Mirabal et PFVFF a été établi pour composer l'échantillon, les membres étant nommés sur les sites internet respectifs. Ces listing ont ensuite été croisés afin d'éliminer les doublons. Sur base du listing établi, les associations flamandes et celles dont le siège social était hors du territoire belge ont été retirées. Les associations bruxelloises qui n'avaient pas d'intervenants disponibles parlant français ont également été exclues. Certaines associations n'étaient également plus actives. Pour la plateforme PFVFF, 29 associations étaient recensées et 6 ont dû être exclues pour les motifs exposés ci-dessus. Pour l'appel Mirabal, 108 associations étaient recensées et 35 ont dû être retirées.

Au total, treize personnes ont accepté d'intégrer cette recherche. Compte tenu de la crise sanitaire liée au covid-19, quatre sujets ont été rencontrés en face à face, le reste des entretiens a dû se réaliser par communication virtuelle via des outils tels que Skype et Zoom. Le premier sujet a servi de prétest. Comme une bonne validité de surface et de contenu a pu être constatée, le guide d'entretien a été conservé sans le réadapter et le sujet a été inclus à l'étude. Les entretiens réalisés en face à face ou par outil virtuel ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Les propos ont été retranscrits dans leur intégralité de manière dactylographiée. La récolte de données a été réalisée en région wallonne et bruxelloise dans la période de février à avril 2020. Les entretiens semi-structurés ont duré de 1h15 à 2h30 (avec une moyenne de 1h30), ont été enregistrés et retranscrits manuellement.

L'utilisation de l'entretien individuel permet de comprendre comment le sujet donne sens à ses arguments en obtenant ses croyances et normes morales dans une interrelation de thématiques. L'entretien met également le sujet en confiance afin de recueillir un discours moins institutionnalisé.

L'analyse thématique est un « *procédé de réduction des données* » qui permet de « *résumer et traiter son corpus* » en thèmes. L'analyse thématique va avoir pour fonction de relever l'ensemble des thèmes au sein du corpus. Elle va ensuite établir des liens entre les différents thèmes sous la forme d'un arbre thématique afin d'en dégager une vue globale des interrelations (Paillé, & Mucchielli, 2012). « *La*

² Mirabal (<https://mirabalbelgium.wordpress.com/>, 2020)
PFVFF (<http://stopfemicide.blogspot.com/> 2020)

³ Ensemble contre les violences. (2019). *Evaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique par la Belgique*. <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2019/04/Rapport-Alternatif-Belgique.Shadow-Report-Belgium.pdf>

démarche en continue permet une analyse vraiment fine et riche du corpus », ce pourquoi nous avons décidé d'appliquer cette stratégie d'analyse. Une grille d'analyse contenant des rubriques a été établie sur base des concepts théoriques présentés auparavant et a été appliquée lors de la construction de l'arbre thématique. La rubrique est un « *outil de classification* » se situant à une échelle plus abstraite et générale et qui « *établit un rapport de classement avec l'extrait et non un rapport de dénomination* » (Paillé, & Mucchielli, 2012).

L'échantillon se compose de douze femmes et un homme. L'âge est compris entre 24 et 60 ans, avec une moyenne d'âge de 34 ans et un écart-type de 10.

Concernant les aspects éthiques, le formulaire de consentement libre et éclairé signé par les sujets indiquait la confidentialité et l'anonymisation des données, le respect de la vie privée, la participation volontaire et le droit d'arrêter à tout instant s'ils le souhaitaient. Certains éléments des retranscriptions ont été anonymisés afin de ne pas permettre une éventuelle identification. Les initiales des participants présentés dans la section résultats sont des pseudonymes.

Résultats

Identification et contextualisation des mouvements féministes belges francophones

La Belgique francophone se caractérise à l'heure actuelle par un nombre de plus en plus important d'associations se revendiquant comme féministe. L'exposé des résultats va débiter par un apport contextuel en situant ces trois plateformes : Mirabal, PFVFF et Ensemble contre les violences faites aux femmes.

Mirabal

La plateforme Mirabal Belgium est une mobilisation nationale contre les violences faites aux femmes. Plus d'une centaine d'organisations a signé l'appel, ce qui engage chaque groupe à se mobiliser contre les violences envers les femmes par la diffusion d'informations, la participation à des réunions, Le principal objectif de l'appel Mirabal est de rassembler un nombre conséquent de participants en vue de la manifestation nationale du 24 novembre, celle-ci s'organise annuellement depuis 2017.⁴

La plateforme Mirabal est née en 2017, lors du lancement de sa première manifestation. Cette apparition fait suite à un traitement médiatique, quasiment quotidien, qui a montré l'étendue des violences faites aux femmes par l'accumulation de faits : l'affaire Harvey Weinstein, Kevin Spacey, Bart De Pauw, le #metoo et #balancetonporc, la publicité des sugar daddies, la chanson de Damso pour les diables rouges, le meurtre de Louise Lavergne, les dénonciations parues sur les réseaux sociaux, ... Tous ces événements ont engendré une libération de la parole. C'est lors de cette année que les premiers chiffres de recensement du féminicide sont fournis par le mouvement féministe, avec 38 homicides sur l'année écoulée. Les chiffres appuient la diversité des profils des victimes, l'auteur étant le compagnon ou l'ex-compagnon, dans un contexte de violences conjugales antérieures. Un appel à manifester a alors été lancé afin de continuer à rendre visible les violences faites aux femmes dans l'espace public. Cette première manifestation organisée par Mirabal aura réuni 3.000 personnes.

L'année 2017 a permis la mise en évidence d'une problématique sociétale par la libération de la parole de célébrités et d'inconnus. Peu d'actes ont cependant été posés, c'est pourquoi la manifestation de 2018 a été conçue. L'objectif principal était de réclamer aux politiques et aux pouvoirs publics un engagement actif et des actions concrètes, la politique menée n'étant ni globale, ni coordonnée, ni budgétisée. Pour

⁴ *Ibid.*, p. 14

ce qui est relatif au féminicide, les chiffres annuels sont fournis et il est alors constaté que les statistiques nationales sont proportionnellement élevées par rapport à la moyenne des autres pays européens. La diversité des profils des auteurs et des victimes est toujours exprimée. L'inscription du féminicide comme étant l'extrémité du continuum des violences est soulignée. Cet événement va réunir 5.000 personnes, il en compte 2.000 de plus qu'à la première manifestation.

La manifestation de 2019 s'inscrit dans la continuité de celle de 2018, avec pour objet principal la non-application de la convention d'Istanbul. Lors de l'année 2019, le féminicide va apparaître réellement comme étant le symbole des violences faites aux femmes. Le nombre annuel de féminicides n'est toujours pas obtenu par des statistiques officielles. Cette dernière manifestation étudiée va réunir 10.000 personnes, ce qui double le quota par rapport à l'édition précédente. La manifestation va s'étendre géographiquement à d'autres régions mais également au milieu étudiant.

Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes

Le blog 'Stop féminicide', appartenant à la seconde plateforme francophone belge, a pour objectif de recenser le nombre de féminicides annuels sur le territoire.⁵

Ce blog a été créé par la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes (PFVFF). La plateforme elle-même se compose de trente organisations qui souhaitent lutter contre les violences faites aux femmes par une analyse féministe et qui ont donc signé une charte en ce sens.

Le fondement de ce site a été établi « *pour répertorier ces crimes, mettre des visages sur ces chiffres et faire pression sur les pouvoirs publics. Nous tenons à rendre hommage à toutes ces femmes ainsi que, à travers elles, aux milliers de victimes des violences machistes qui y survivent au quotidien.* »

N'ayant aucune source de données officielles, PVFF comptabilise le nombre de féminicides sur base des faits divers présentés dans la presse en ligne et qui paraissent présenter les caractéristiques du féminicide au vu des informations disponibles. 43 féminicides ont été recensés en 2017, 38 en 2018, 24 en 2019 et 14 en 2020.

Tout comme Mirabal qui réclame l'application de la Convention d'Istanbul, PVFF souhaite un changement légal : « *Les politiques et lois actuelles, de par leur segmentation, ne reflètent pas cette expérience de violence des femmes et des filles et, par conséquence, ne peuvent pas atteindre une efficacité optimale.* »

La coalition 'Ensemble contre les violences faites aux femmes'

Comme nous avons pu le constater ci-dessus, Mirabal et PVFFV évoquent la non-application de la convention d'Istanbul comme référence à leurs nombreuses revendications.⁶

La convention d'Istanbul est un traité européen ratifié par la Belgique en 2016 qui oblige les signataires à appliquer un cadre juridique contraignant. L'objectif est de prévenir et de lutter contre les violences envers les femmes et la violence domestique par une lecture genrée. L'Etat belge a dû rédiger un rapport auprès des experts du Conseil de l'Europe pour détailler comment les mesures ont été mises en œuvre.

Etant en désaccord avec les conclusions fédérales officielles, trente-neuf associations se sont réunies en une coalition pour rédiger un rapport alternatif d'évaluation de la mise en œuvre de la convention d'Istanbul. Cette coalition constate de nombreuses failles dans la politique de gestion des violences et souhaitait exprimer les voix de terrain. Comme nous avons pu le constater ci-dessus, Mirabal et PVFFV

⁵ *Ibid.*, p. 14

⁶ *Ibid.*, p. 14

évoquent la non-application de la convention d'Istanbul comme référence à leurs nombreuses revendications.⁷

Construction du problème social selon l'approche sociologique

La première partie des résultats a identifié et contextualisé le mouvement féministe belge francophone par le biais de trois plateformes féministes afin d'appréhender les revendications du mouvement féministe global à une échelle régionale. Cette seconde partie de résultats va envisager la création d'un problème social, le féminicide, par le mouvement féministe belge francophone sur base d'un éclairage sociologique.⁸

Pour débiter, l'idéologie politique du mouvement féministe va être présentée. La mise à l'agenda du problème social va être appliquée au féminicide. Celle-ci sera ensuite appuyée par des éléments socialement construits du féminicide, puis par des arguments objectifs. Par la suite, les fenêtres d'opportunité qui permettent la mise à l'agenda du problème social seront citées. Enfin, l'analyse permettra d'établir en quoi le mouvement féministe peut être envisagé comme entrepreneur moral.

Idéologie politique

Cette rubrique va décrire, en mobilisant la définition d'idéologie politique développée par Jost et al., comment la vision sociétale de ce mouvement s'intègre dans une revendication générale de changement ainsi que des moyens évoqués pour parvenir à ce changement.

Les plateformes Mirabal et PFVFF regroupent un ensemble d'organismes, une centaine d'organisations pour la première et une trentaine pour la seconde. Cela correspond à l'une des caractéristiques de Jost et al. qui est que l'idéologie politique est partagée par un groupe circonscrit d'individus.

Croyances et valeurs

La libération de la parole s'est observée par une accumulation de dénonciations (l'affaire Harvey Weinstein, #metoo et #balancetonporc, ...) sur les réseaux sociaux et dans les médias lors de l'année 2017. Ces affichages dans l'espace public peuvent servir d'outil d'interprétation de la réalité. Sur base de ces constats, des croyances et un sentiment d'impunité générale apparaissent au vu du traitement judiciaire des faits appartenant au continuum des violences. En réaction, Mirabal a alors organisé une manifestation comme technique d'action pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Concernant PFVFF, la plateforme demande à ses organisations membres de signer une charte indiquant que la lutte contre les violences faites aux femmes se réalise dans une lecture et une analyse féministe. Cette lecture de la réalité décrétee peut être vue comme le fondement du concept d'idéologie politique.

Le fondement idéologique du mouvement féministe est que l'Etat est patriarcal et machiste, prônant une culture de l'homme et de la domination masculine. Cela va engendrer comme conséquence principale une culture du viol, celle-ci tolérant la pyramide des oppressions et le continuum des violences faites aux femmes. Le continuum va inclure des violences physiques graves mais également des blagues ou de la drague considérés comme des violences banalisées. « *Il ne supporte pas que j'achète du brocoli parce qu'il déteste les légumes. Je ne peux jamais en acheter alors que moi j'adore. Ça c'est déjà une forme de violence.* » ("Entretien L.J., 16.04.20").

Cette lecture va influencer toute la prise en charge des violences en les inscrivant dans un contexte de société patriarcale, sexiste et machiste. Le système de domination patriarcale peut s'entendre par « *une*

⁷ *Ibid.*, p. 14

⁸ Les données exposées dans cette partie proviennent du site Mirabal (<https://mirabalbelgium.wordpress.com/>, 2020) et du blog 'Stop féminicide' (<http://stopfeminicide.blogspot.com/>, 2020) et des treize entretiens.

préférence systématique et sociétale de la norme masculine ce qui se manifeste concrètement dans les structures de la société (famille, justice, emploi, langage, pouvoir, ...) ».

Cette culture de domination masculine va également engendrer des préjugés et des stéréotypes patriarcaux, ceux-ci pouvant par exemple se refléter dans l'attitude policière. La moitié des sujets évoque un lien entre la domination masculine et le système capitaliste. Le cumul des deux génère une société inégalitaire, l'inégalité ayant pour objectif d'empêcher la révolte et l'unification des hommes et des femmes. Cette idéologie n'est cependant pas partagée par l'ensemble de la Belgique, la Flandre présentant, à contrario de la Wallonie, un discours à tendance masculiniste : « *Ce n'est pas encore acquis de la part de tout le monde qu'on est dans une société patriarcale. Ça reste encore un terme très féministe, militant, très engagé.* » ("Entretien L.S., 09.04.20").

Une valeur prégnante du mouvement évoque la mauvaise conception des violences par l'Etat. Cette vision va transparaître dans la mauvaise gestion des violences et un laxisme des autorités. Par cette gestion, la population va être conditionnée par les autorités publiques à valoriser la violence chez l'homme. Ce point s'établit en lien avec les préjugés patriarcaux évoqués lors du précédent paragraphe. Ce conditionnement sociétal va avoir deux répercussions : la femme auteure de violence va être un phénomène rare dans l'imaginaire collectif et toute femme va être considérée comme une victime probable et potentielle des violences de l'homme.

Lors de l'année 2019, les enfants vont être pour Mirabal des co-victimes directes ou indirectes de l'auteur de violences conjugales. Cette insertion comme objet cible du mouvement va alors influencer les attitudes des militantes envers les capacités et aptitudes parentales de l'auteur. Ces attitudes se manifestent concrètement par le rejet du concept d'aliénation parentale, par la demande de création de procédures pénales et civiles et distinctes et enfin par la remise en question de la priorité à la garde alternée. Ces attitudes et techniques d'action peuvent alors être inscrites dans les caractéristiques de l'idéologie politique.

Attitudes et conduites

L'idéologie politique se compose de croyances et valeurs mais également d'attitudes et conduites. « *C'est la lutte des idées aussi, de comment tu vas convaincre les gens que ce qu'ils disent n'est pas juste* » ("Entretien O.T., 10.04.20"). Les sujets agissent de manière collective, souvent en organisation non-mixte. « *La question féministe, ce n'est pas une critique méchante, mais c'est beaucoup de milieux intellectualistes de gauche.* » ("Entretien O.T., 10.04.20"). Ils valorisent l'utilisation de mesures radicales, telles que la sanction obligatoire s'il y a un passage à l'acte sur le continuum des violences faites aux femmes : « *A un moment donné, il faut prendre des décisions assez radicales pour réduire les problèmes.* » ("Entretien O.T., 10.04.20").

A l'instar de Mirabal, les revendications présentées sur le blog 'Stop féminicide' sous-tendent des attitudes et des schèmes cognitifs du mouvement envers les violences. La plateforme réclame « *la (re)connaissance par les institutions et la population de la complexité des violences faites aux femmes et aux filles ; la solidarité entre toutes les femmes et les filles, dans toute leur diversité, dans la lutte contre les violences ; de rendre aux femmes et aux filles la capacité individuelle et collective d'action, de résistance et de lutte contre les violences ; le développement de stratégies de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles à partir de leurs expériences personnelles et collectives ; la responsabilisation des auteurs des violences faites aux femmes et aux filles à travers la réparation ; de déconstruire et de combattre les stéréotypes sur les (violences faites aux) femmes et (aux) filles .».*

Les sujets utilisent un discours reprenant des termes de guerre, de combat, de bataille. « *Ouais ça va, les féministes on ne peut plus rien dire, on ne peut plus rien faire. C'est un peu le truc qu'on entend en*

ce moment. Bah non on ne peut plus rien faire, on ne peut plus rien dire parce qu'en fait c'est grave» ("Entretien B.K., 06.03.20"). Les sujets ont alors été parfois dénommés féminazie. « *Certains me diront t'abuses, tu exagères dans les revendications, mais je ne pense pas* » ("Entretien O.T., 10.04.20").

Une vingtaine d'associations féministes ont collaboré avec l'association des journalistes professionnels. La finalité de ce partenariat était la création d'une série de recommandations pour les journalistes francophones afin de traiter la thématique non comme un fait divers mais comme un fait sociétal. Cette technique d'action permet à l'idéologie politique du mouvement de s'implémenter à un niveau plus sociétal et de se diffuser dans l'opinion publique. Un article présenté sur le blog est titré ' *La lutte contre les violences faites aux femmes passe aussi par les médias*'. « *Un traitement journalistique pertinent, juste, précis, permet de prendre la mesure de l'ampleur de ce phénomène de société et d'en changer l'image dans le grand public pour éviter la banalisation de ces violences et faire en sorte qu'elles ne restent pas impunies. En parler justement et suffisamment dans nos médias soutiendrait ainsi la prévention et la lutte contre ces violences.* ».

Mise à l'agenda du problème social

Pour rappel, la mise à l'agenda du problème social va se dérouler en quatre temps selon Kitsuse & Spector (1973) : le passage de la sphère privée à publique, la reconnaissance par les institutions, la critique des solutions proposées et l'apparition d'alternatives. Ces étapes vont être suivies pour exprimer nos résultats.

Sphère publique VS privée

Premièrement, les violences faites aux femmes ont majoritairement lieu dans la sphère privée, on parle régulièrement de violence intrafamiliale. « *Si je reviens au féminicide, invisibiliser les femmes c'est aussi rendre le féminicide visible et donner un nom. C'est aussi rendre visibles des faits qui se passent souvent dans la sphère privée, domestique, familiale, qui sont cachées* » ("Entretien L.J., 16.04.20"). Avec le tabou du domicile, les femmes ne sont pas protégées et sont les premières victimes. « *Les garçons à l'extérieur, une invisibilité des femmes qui fait qu'elles sont peu protégées* » ("Entretien L.J., 16.04.20"). « *En Belgique, c'est quand même un peu le tabou du domicile. C'est une sorte de tabou dans la sphère familiale, c'est des affaires privées, cela ne nous regarde pas* » ("Entretien L.J., 16.04.20"). Le mouvement féministe s'est alors emparé de cette question dans sa lutte : « *Et on éduque aussi les filles à dire la rue c'est dangereux. Il y a une grande invisibilité des femmes dans la sphère publique* » ("Entretien L.J., 16.04.20").

Les femmes vont produire un travail reproductif non payé dans la sphère privée et ne vont avoir accès à la sphère publique que grâce au travail. Cette autonomie financière et économique des femmes va dès lors être investiguée par le mouvement féministe mais également par les syndicats. Des liens entre ces deux mouvements sont alors établis car la sphère privée serait l'unique reflet du schéma de domination sociale : « *Quand on aura réduit les inégalités au niveau économique, le combat féministe pourra mourir de sa belle mort. Le féminisme c'est vraiment une façon de lutter contre la réduction des inégalités économiques* » ("Entretien L.J., 16.04.20"). En se situant à un niveau public, l'Etat possède sa part de responsabilité. Le mouvement féministe va alors faire du lobbying politique, ce qui nous amène à la seconde étape.

Reconnaissance par les institutions

Par ce plaidoyer féministe, les institutions vont reconnaître les violences conjugales. « *Au niveau politique, ils ne peuvent plus nier simplement. Il y a une espèce d'obligation de faire un peu suite* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). La convention d'Istanbul va être ratifiée par la Belgique en 2016, ce qui est un élément démontrant parmi d'autres l'institutionnalisation des violences faites aux femmes dans une

lecture genrée. Cette institutionnalisation va permettre des avancées positives, comme par exemple la création de poste genre, de cellule genre et de politique 'gender mainstream'. Cependant, par la géographie politique belge, cela engendre une dispersion des compétences. Une absence totale de dialogue est constatée entre le fédéral et les entités fédérées et les mesures divergent entre nord et sud. L'officialisation étatique des violences a pour conséquence un turn-over politique lors des transitions entre législatures. Les priorités politiques sont alors différentes et les programmes ne présentent pas de continuité « *On sent l'urgence politique parce qu'il y a certaines femmes politiques féministes aussi qui ont pris la question à bras le corps.* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). Selon le parti qui est en charge du cabinet, une instrumentalisation de la lutte contre les violences peut même être constatée par les sujets.

Critique des solutions étatiques

Lors de la troisième étape, le mouvement féministe va critiquer les mesures prises par les institutions publiques. De manière prioritaire, les sujets dénoncent la non-application de la convention d'Istanbul. « *Et donc avec ce rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention d'Istanbul, on a fait avec toutes les associations un travail de lobbying politique pour justement déjà montrer ce qui ne va pas et proposer justement d'autres choses qui ne soient pas du répressif et du sécuritaire* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). Cela amène une absence de politique globale transversale et intégrée. L'axe prévention, qui produit ses effets sur le long terme, est totalement absent des programmes. Ceux-ci n'envisagent que l'aspect répressif et se focalisent uniquement sur l'auteur, déniaient la victime. La non-volonté de développer une prévention contre les violences peut être également liée au turn-over politique, le politicien ne pouvant jouir de l'efficacité des mesures rapidement. Ensuite, le sous-financement génère un sous-effectif au niveau policier et les taux de classement sans suite explosent. Enfin, les sujets parlent de politique populiste qui ne proposerait que des mesures slogan, 'one-shot' ou faussement révolutionnaire (exemple : le bracelet anti-rapprochement). « *Tu as des politiques qui sont là avec leurs soi-disant solutions mais c'est plus du 'féminisme washing'. On vient avec une mesure un petit peu comme le bracelet. Cela en jette mais au fond derrière s'il y a pas plein d'autres choses qui sont mises en place, cela ne sert à rien, c'est juste pour se faire bien voir, (...)* » ("Entretien V.M., 16.04.20").

Proposition d'alternatives

Pour cette dernière étape, les sujets proposent différentes alternatives : formation de la police et du monde judiciaire, augmentation du budget global, création d'un pôle d'expertise autonome, développement d'outils d'éducation permanente, ... Ils envisagent également la prévention dès l'enfance par les animations EVRAS dans les écoles, l'amélioration de l'accompagnement et de la protection de la victime. Enfin, il est nécessaire d'évaluer et ensuite d'adapter les mesures existantes. L'ensemble de ces propositions a pour objectif d'amener un changement sociétal global.

Arguments socialement construits du féminicide

Cette mise à l'agenda du problème social va partir du féminicide comme problème socialement construit. Les arguments afin d'étayer cette affirmation vont se décliner en trois points : les actions de protestation, la pénalisation et le traitement médiatique.

Actions de protestation

Tout d'abord, les actions de protestation vont se décliner sous diverses formes : call-out, carte blanche, grève des femmes, lettre ouverte, ciné-débat, le recensement du nombre de féminicides, collage dans les rues, 'féminist warning', rapport, conférence, initiatives individuelles, interpellation au parlement, dépôt de proposition de lois, auto-média, « *Mais on en arrive à devoir faire nos propres médias dans les partis féministes pour recenser... Ouais c'est compliqué. Et d'un autre côté, les féministes, on utilise les médias. Quand on va faire une action, même le 8 mars, il va y avoir des caméras partout. Et on sera super contente qu'ils participent à nous rendre visible* » ("Entretien B.K., 06.03.20"). Le contenu du

blog de PFVFF est en lui-même un outil militant, l'utilisateur du site est invité à signaler les féminicides dont il aurait pris connaissance. Des messages de soutien de la part de personnalités publiques sont publiés (par exemple Khadja Nin, Philippe Geluck, ...). La plateforme va également rédiger des lettres ouvertes et des cartes blanches (par exemple la lettre ouverte rédigée en 2019 envers les parlementaires concernant la proposition de loi sur le port du bracelet antirapprochement).

L'action la plus populaire reste cependant la manifestation. L'appel à manifester est une stratégie importante car plus le nombre de participants est élevé, plus la pression populaire sera porteuse de changement. « *Ce n'est pas le tout d'avoir des dispositifs et des lois qui sont correctes. Il faut encore être sûr que ça soit bien appliqué. Et ça, c'est la pression autour, c'est la pression citoyenne qu'on peut avoir autour qui peut permettre de faire changer ça* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). « *Parce qu'il y a une grande mobilisation de la société civile, donc on est obligé de prendre de plus en plus de mesures* » ("Entretien I.P., 11.04.20"). Mirabal diffuse son idéologie au moyen de différentes techniques, la principale consistant en la manifestation annuelle du 25 novembre. L'appel au bruit et la mobilisation virtuelle en sont d'autres. Sur les réseaux sociaux, les adhérents sont invités à se peindre la main en mauve et à publier la photo avec l'ajout des #stopviolencesfaitesauxfemmes #25novembre #Mirabalbelgium. Enfin, une section du site Mirabal renvoie vers divers articles de presse sortis à l'occasion de la manifestation.

L'ensemble de ces actions va permettre de créer un rapport de force. « *Ce travail d'implémenter le féminisme comme des petites graines dans la tête de tout le monde c'est un travail de longue haleine qui a déjà cent cinquante ans, qui porte ses fruits vraiment tout doucement* » ("Entretien V.M., 16.04.20"). La lenteur du changement des mouvements sociaux a cependant comme risque un essoufflement de la lutte. « *Donc il y a toujours un truc de ouais, mais on s'essouffle, on se fatigue parce qu'on est toujours dans la lutte, toujours remettre les choses en question. Mais en attendant si on ne le fait pas...* » ("Entretien B.K., 06.03.20"). Selon un sujet, la manifestation aurait quatre objectifs. 1) visibiliser la cause. 2) Obtenir une réappropriation de l'espace public. 3) La création d'alliances. 4) L'aspect symbolique : « *Est-ce qu'on manifeste pour avoir un réel impact ou est ce qu'on manifeste pour crier notre colère, pour se rassembler* » ("Entretien B.K., 06.03.20").

Pénalisation

La pénalisation est un argument prégnant du féminicide. Selon les sujets, il est nécessaire de créer un tribunal spécial pour les violences faites aux femmes. L'augmentation et l'application des peines est nécessaire, tout comme l'augmentation de l'automaticité des droits des victimes. La définition juridique nationale du féminicide doit se baser sur le droit pénal international, tout en y incluant des éléments non tangibles. « *La relation de pouvoir, c'est pas un truc juridique* » ("Entretien B.K., 06.03.20").

Avec la médiatisation de l'affaire Jacqueline Sauvage, l'adaptation de la légitime défense pour la victime de violences conjugales est envisagée. Les sujets proposent alors d'appliquer une légitime défense différée ou psychologique. Les circonstances atténuantes ou l'absence de préméditation pourraient également être utilisées. Un sujet évoque même l'acquiescement. D'autres sujets nuancent ces propositions en rappelant la nécessité d'avoir des balises juridiques (on ne tue pas), même s'ils peuvent concevoir de manière morale la situation de la victime.

L'inscription du féminicide dans le code pénal se ferait comme infraction sexo-spécifiée. En regard de la neutralité du code pénal, cette inscription n'entrerait pas en contradiction avec les fondements légaux car il n'y a pas d'égalité effective. Il est alors nécessaire d'utiliser une discrimination positive, la mesure d'équité permettant in fine d'obtenir l'égalité. Pour en revenir à cette notion d'égalité non effective, la difficulté d'apport de preuves par la victime lors du dépôt de plainte en serait un exemple flagrant. Les

sujets proposent alors une inversion de la charge de la preuve et l'inclusion du concept de consentement dans les définitions juridiques. Ils suggèrent également que le témoignage de la victime soit une preuve suffisante : « *Et donc la normalité en fait ce serait que les femmes sont effectivement victimes de violence. Et si tu pars de cette normalité-là, du coup, ça doit être à l'auteur de prouver que non, ce n'était pas dans le cadre de violences faites aux femmes* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). L'unique preuve du témoignage pose alors la question de la présomption d'innocence et des allégations. Les féministes récusent l'argumentaire d'allégation car, par un calcul de coût/bénéfice, le risque est estimé comme très faible : « *Ça peut arriver mais il ne faut pas toujours penser aux dérives quand on fait une loi* » ("Entretien E.A., 09.04.20"). Le parallèle avec le taux de fausses allégations à la suite de l'affaire Dutroux est toutefois évoqué. On peut constater que la pénalisation est un objet d'action de protestation : « *Mais alors j'ai vu aussi qu'il y a la commission de réforme du code pénal, on en a parlé il y a pas longtemps. Et donc là ils proposent de mettre dans le code pénal plutôt meurtre intrafamilial. Et donc ça par contre, on est quand même bien contre. (...) Et donc là on est en train de discuter avec la plateforme pour interpeller cette fameuse commission de réforme du code pénal sur ça* » ("Entretien V.A., 05.03.20").

Les sujets ont majoritairement précisé ne pas avoir assez de connaissances juridiques pour pouvoir s'exprimer de manière plus précise sur leurs propositions : « *C'est des notions plus juridiques et nous on n'est pas à fond sur ça, on n'est pas spécialistes. (...) C'est pour ça aussi que cette collaboration, il faut qu'on la fasse. Parce nous tous ces codes-là, les trucs très pratiques et techniques, on ne les maîtrise pas. Et donc comment traduire en langage juridique une réalité que nous on amène, il faut qu'on travaille ensemble* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). « *Je dois dire que je ne suis pas assez armée au niveau code pénal que pour être dans la nuance* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). « *Mais c'est vrai que je n'ai pas du tout une formation de juriste et donc c'est compliqué. C'est vrai que c'est une façon de penser et je n'ai pas la réponse* » ("Entretien E.A., 09.04.20").

Traitement médiatique

Enfin, le traitement médiatique occupe une place prépondérante dans l'argumentaire. Les articles journalistiques seraient en premier lieu influencés par un processus top-down. La classe dirigeante, composée de groupes financiers, imposerait des pressions économiques sur la presse, ce qui impacterait les conditions de travail des journalistes (pression du temps, concurrence, enjeu commercial, recherche d'audience, ...). La ligne éditoriale va alors former des journalistes généralistes pour répondre à ces exigences. Le contenu des articles va être décrit comme étant voyeuriste, sensationnaliste et avec une absence de contextualisation. Concernant la victime, elle est sur-victimisée et sa vie privée n'est pas toujours respectée. Le coupage des propos des personnes interviewées est un problème majeur. La qualité de l'interviewée pose également parfois question. Malgré ces critiques, les sujets déclarent également une évolution positive du traitement médiatique. Par exemple, avec le remplacement du terme crime passionnel par féminicide. Cette amélioration peut être due à une libération de la parole mais également à la création de recommandations par la région, en collaboration avec une des plateformes féministes : « *J'ai l'impression que les médias s'éduquent un peu là-dessus à force de s'être pris des baffes par les mouvements féministes* » ("Entretien B.K., 06.03.20"). Certains journalistes étaient mitigés quant à ces recommandations, évoquant la liberté de la presse.

Pour conclure cette rubrique, le recensement du nombre de féminicides va établir un lien entre deux arguments exposés ci-dessus, les actions de protestation et le traitement médiatique. Comme expliqué antérieurement de manière plus approfondie dans la partie d'analyse documentaire, la plateforme féministe 'Blog Stop Féminicide' recense le nombre de féminicides annuel par le biais des articles de presse en ligne : « *Quand on regarde sur le blog Stop Féminicide, chaque fois nous, on fait un petit résumé des situations qu'on connaît via la presse. Encore une fois, on ne sait pas vérifier tout ça. C'est*

ce que la presse en dit, donc voilà. Je ne sais pas si ce sont des informations fiables ou pas » ("Entretien V.A., 05.03.20"). Les sujets reconnaissent un certain malaise quant à cette technique de récolte de données : « *On est toujours un peu sur la ligne quand on met, on publie les chiffres des féminicides. On est aussi un peu sur du sensationnalisme. On joue aussi un petit peu avec ça* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). Au fil des ans, la prévalence du taux de féminicides est en diminution constante. « *Il y a de moins en moins qui sortent dans la presse. C'est quand même étrange. On n'y croit pas du tout que les féminicides ont baissé d'un coup, il y a aucune raison. Et donc il y a l'info qui bloque quelque part, on ne sait pas où* » ("Entretien V.A., 05.03.20").

Arguments objectifs du féminicide

Au côté des arguments socialement construits, des éléments objectifs sont également évoqués pour démontrer que le féminicide est un fait réel qui menace l'intégrité des femmes.

Faits réels

Le féminicide est un fait réel, il existe depuis des siècles et est universel. Le concept provient d'Amérique du Sud et s'inscrit dans un contexte culturel particulier. Le féminicide est à la base un concept militant sur ce continent. Il a ensuite été traduit et mondialisé. Des rapports internationaux apparaissent alors et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) réalise une typologie des féminicides. « *C'est ce que tous les rapports en Belgique, dans le monde, tous les signalements prouvent. C'est parce qu'on est une femme qu'on est discriminée* » ("Entretien N.D., 26.02.20"). L'influence culturelle impacte la répartition des types de féminicide au sein de chaque pays. Par exemple, l'Inde va faire face à un taux considérable de crimes d'honneur. Par ce phénomène de mondialisation, le nombre de féminicides va être recensé en Europe, et les taux de prévalence sont assez similaires entre pays.

Menace de l'intégrité individuelle

Le féminicide est un fait réel qui va menacer l'intégrité individuelle de la victime. Il s'agit d'un acte de violence physique, souvent accompagné de violences verbales. Cet homicide va se situer sur l'extrémité du continuum des violences faites aux femmes, entraînant le décès de la victime.

Fenêtre d'opportunité

La mise à l'agenda du problème social n'est possible que si des fenêtres d'opportunité le permettent. La première manifestation de Mirabal s'est déroulée lors de l'année 2017 en regard d'un traitement médiatique conséquent reflétant l'ampleur des violences faites aux femmes. Le mouvement #MeToo a permis une libération de la parole et une vague de dénonciations sur les réseaux sociaux. Cette année 2017 est donc une année charnière puisqu'elle a mis en évidence une problématique sociétale entendue par l'opinion publique grâce à une libération généralisée de la parole.

Des fenêtres d'opportunité vont apparaître dans le milieu artistique, médiatique, économique et enfin, tout récemment, sanitaire. « *On est dans un moment où les lignes sont en train de bouger, ça c'est clair. Si on arrive à avoir des trucs, c'est maintenant qu'on va y arriver. Il y a des fenêtres d'opportunité qui sont en train de s'ouvrir et il ne faut pas qu'on les rate* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). « *On est dans un moment où c'est un petit peu moins impopulaire de se dire féministe. Cela devient un peu mieux perçu. Donc il y a une sorte de moment favorable aux idées.* » ("Entretien V.M., 16.04.20").

Domaine artistique

Dans le domaine artistique, le cinéma a été secoué par les affaires Weinstein et Polanski. Un mouvement de masse s'est alors répandu chez les célébrités, connu sous le nom du phénomène MeToo. Cette généralisation de la libération de la parole a eu de nombreux effets positifs. De par sa position sociale, la condamnation d'Albert Weinstein a été perçue comme un symbole. Cela a également, par effet de contre-mouvement, augmenté la visibilité de la parole masculiniste, amenant les sujets à craindre un

'backlash'. Le tube d'Angèle 'balance ton quoi' s'inscrivait dans le #Balancetonporc qui a succédé à Metoo.

Domaine économique

Au niveau financier, depuis la crise économique de 2008, les tensions et la colère ont augmenté dans l'opinion publique, favorisant le développement de révoltes. Différents mouvements sociaux ont émergé, dont les gilets jaunes.

Crise sanitaire

Dernièrement, la crise du covid-19 a obligé la population belge à se confiner. L'augmentation des violences conjugales a pu être détectée par le nombre d'appels en hausse sur les lignes d'écoute. Le mouvement féministe belge francophone s'est alors mobilisé pour créer des mesures d'urgence afin d'aider les victimes et sensibiliser la population : « *On met des trucs en place en urgence en espérant qu'après le confinement, qu'on continue à mettre ces mesures en place, qu'on les développe, qu'elles soient pérennes* » ("Entretien V.M., 16.04.20").

Domaine médiatique

Tous ces événements exposés ont donc créé une actualité médiatique conséquente. En parallèle, un journalisme féministe a émergé, notamment avec l'émission 'les grenades' sur la RTBF. « *Mais il faut voir que jusqu'à 2-3 ans, période à laquelle maintenant il y a des journalistes féministes particulièrement à la RTBF qui font un travail assez remarquable avec les grenades. Avant ça le terme de féminicide n'existait pas socialement à part dans les cercles très féministes* » ("Entretien L.S., 09.03.20").

Entrepreneur moral

Cette rubrique est présentée en dernière position car elle est au cœur des données et se lit en regard des résultats antérieurs pour prendre pleinement sens chez le lecteur. Cette partie va décrire en quoi le mouvement féministe présent en Belgique francophone, représenté par le réseau des plateformes MIRABAL et PFVFF, peut être défini en tant qu'entrepreneur moral tel que théorisé par Becker.

Comportement déviant

Pour débiter, le féminicide est un concept féministe qui réfère à un comportement déviant. Il ne doit pas être envisagé dans une analyse individuelle mais bien au sein d'une dysfonction systémique étatique. Le féminicide, extrémité du continuum des violences faites aux femmes, reflète la violence genrée des rôles sociaux au sein d'une société patriarcale machiste dominée par les hommes : « *Il y a toujours dans les premières revendications la question des violences, c'est quelque chose qui mobilise beaucoup les femmes. On a aussi choisi de prendre cette entrée des féminicides parce qu'on sait que ça choque les gens et que ça va les mobiliser* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). Cet homicide inclut la relation d'emprise, de pouvoir et de contrôle de l'homme sur la femme. Les personnes interrogées relatent qu'il n'existe pas de pendant féminin au féminicide. « *Je pense que les associations parent au plus urgent, elles utilisent évidemment les violences marquantes comme levier au niveau politique* » ("Entretien J.F., 21.04.20").

C'est lors de l'année 2017 que les premiers chiffres de recensement du féminicide apparaissent avec trente-huit homicides sur l'année écoulée. Les médias évoquent la diversité des profils des victimes (âge, culture, région, ...). L'auteur est souvent le compagnon ou l'ex-compagnon, le féminicide se situant dans un contexte de violences conjugales antérieures. Selon Mirabal, le taux de féminicides national serait proportionnellement supérieur à la moyenne des autres pays européens depuis 2017. Mais c'est lors de la manifestation Mirabal en date de 2019 qu'une attention particulière est portée au féminicide. Celui-ci va alors réellement apparaître comme le symbole des violences faites aux femmes. Le

féminicide est envisagé comme le point extrême du continuum des violences faites aux femmes. Il s'inscrit dans un contexte plus général de sexisme quotidien, de harcèlement de rue et de violences conjugales. PFVFF se base sur la définition féministe de Diana Russell (1994), le féminicide consistant en « *le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme* ». L'homicide se déroule dans un contexte sociétal machiste et patriarcal avec une inaction de l'Etat. Selon Becker (1966), l'entrepreneur moral va sélectionner un comportement, estimer qu'il est problématique, immoral et donc déviant. Dans ce cas-ci il s'agit donc du féminicide. Les auteurs de féminicide sont alors désignés comme outsiders.

Mirabal explique sur son site que la Belgique et cinq autres pays européens ne possèdent pas de statistiques officielles rapportant le taux de féminicides. Or, un article de la convention d'Istanbul l'exige. Mirabal renvoie alors le lecteur vers le blog 'Stop Féminicide' de PFVFF. Il est possible de lire ceci sur cette seconde plateforme : « *Pour combler ce manque d'information et faire pression sur les pouvoirs publics, le blog Stop Féminicide a commencé cette année, pour la toute première fois, à recenser les féminicides sur notre territoire* ».

N'ayant aucune source de données officielles, PVFF comptabilise le nombre de féminicide sur base des faits divers présentés dans la presse en ligne et qui paraissent présenter les caractéristiques du féminicide au vu des informations disponibles. Quarante-trois féminicides ont été recensés en 2017, trente-huit en 2018, vingt-quatre en 2019 et quatorze en 2020. 'Stop féminicide' propose sur son blog un lien pour accéder à l'entièreté du rapport alternatif de la convention d'Istanbul qui lui-même évoque le sujet du féminicide et la difficulté d'obtention des statistiques. « *Il est à regretter que les cas de femmes tuées par leur (ex-)partenaire ne sont pas recensés. Ce n'est que grâce aux articles de presse que l'on connaît le nombre de féminicides en Belgique : au moins 33 femmes et 3 enfants ont été victimes de féminicides entre janvier et novembre 2018* ». Les chiffres annuels sont proportionnellement plus élevés qu'en Espagne ou en France. Les statistiques actuelles ne fournissent ni informations concernant les relations entre victime et auteur ni le mobile de l'homicide (Évaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique par la Belgique : Rapport alternatif de la coalition « Ensemble contre les violences », 2019).

Le comportement immoral serait construit socialement si l'on applique la théorie de Becker. Nous ne nions absolument pas l'existence même du féminicide. Cependant, les uniques statistiques disponibles ne proviennent pas de sources externes officielles mais de données des mouvements féministes. Le recensement des cas de féminicide provient uniquement de faits décelés et traités selon un certain angle par la presse en ligne. Cette méthode de récolte de données peut être en elle-même considérée dans l'idée d'une construction sociale. D'ailleurs, sur une période de trois ans, le nombre de féminicides recensé par PFVFF a diminué de deux tiers, ce qui est assez interpellant. Cette fluctuation chiffrée est également un argument en faveur du construit social.

Outsider

L'auteur de féminicide peut être qualifié d'outsider. Les sujets ont classé les auteurs en fonction de leur relation (ou son absence) avec la victime. 1) Le féminicide se déroule au sein d'une relation de couple par le compagnon ou l'ex-compagnon. Celui-ci est décrit comme impulsif, violent, manipulateur, colérique, perdant rapidement le contrôle, avec une personnalité dominante de pervers narcissique et une absence de limites. Vis-à-vis de la parentalité, les sujets étaient divisés dans leurs avis. Certains estiment que l'auteur était un mauvais parent de par sa violence, d'autres pensent que lien parental devrait tout de même être conservé. La moitié des participants expliquent que le concept d'aliénation parentale est une invention masculine, l'autre moitié réfute que le phénomène existe car eux-mêmes ou leurs proches l'ont expérimenté : « *Oui c'est un concept très polémique, très remis en cause par une flopée de féministes et à raison* » ("Entretien V.M., 16.04.20"). 2) L'auteur n'est pas en couple avec la victime, mais entretient avec elle une relation affective. Il s'agit par exemple des crimes d'honneur. 3)

L'auteur est connu de la victime, entretient une relation avec elle, mais qui n'est pas d'ordre affective. Les sujets évoquent un client qui tuera une prostituée. 4) L'auteur est inconnu de la victime et aucune relation ne le lie à elle. Cela s'est observé en Amérique Latine par des assassinats politiques. En adjonction de cette typologie, les sujets insistent sur l'absence d'un profil type d'auteur. Tous les âges, origines ethniques et statuts socio-économique sont dépeints. Le point suivant a entraîné beaucoup de réflexion et de questionnement de la part des participants : « *Effectivement, personne ne connaît les définitions parce qu'on ne se penche pas assez sur ces cas-là, il n'y a pas assez d'études qui sont faites à fond pour comprendre le féminicide* » ("Entretien A.P., 22.04.20"). Il s'agissait de savoir si le sexe de l'auteur devait être pris en compte pour qualifier l'acte de féminicide. Illustrons cela avec un homicide au sein d'un couple lesbien. Les rapports de pouvoir se jouent-t-ils de la même façon ? La socialisation par sexe prime-t-elle ? Aucun sujet n'a pu se positionner formellement. La question du sexe de la victime s'est alors posée en concomitance. Une personne transgenre peut-elle être considérée comme victime de féminicide ? Faut-il prendre en compte le sexe biologique ou social ? Les sujets préconisent l'inclusivité tout en mettant en garde contre la dissolution du concept par une extension excessive.

Émotions

Les féministes transmettent de fortes émotions, tant négatives que positives, à travers leur engagement militant. Cette combinaison d'émotions positives et négatives s'exprime de manière prototypique dans cette phrase prononcée par un sujet : « *Je trouve que les discours féministes sont hyper positifs même si on dénonce beaucoup de choses et on très souvent en colère* » ("Entretien B.K., 06.03.20"). Les participants communiquent lors de l'entretien des sentiments de tristesse, d'incompréhension et de colère face au système : « *C'est compliqué de ne pas s'énerver soi-même, de ne pas monter dans les tours parce qu'on sait bien de qui viennent les attaques* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). Ils culpabilisent de fonctionner dans un système qui tolère des conséquences fatales : « *J'avais essayé de tourner cela gentiment pour ne pas me faire traiter de féministe agressive* » ("Entretien V.M., 16.04.20"). Un investissement, une ferveur et un engagement conséquent apparaissent quand ils évoquent leur projet militant : « *Et donc c'est ça que c'est difficile soi-même de rester professionnelle parce que c'est vrai que sinon cela discrédite la cause* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). De la compassion, de la sympathie et du respect pour les victimes sont verbalisés. « *J'essaie de plus mentaliser et théoriser mais si je prends chaque individu à part, c'est lourd émotionnellement* » ("Entretien L.J., 16.04.20"). Des émotions de compassion et de commisération peuvent transparaître dans cette phrase visible sur 'Stop féminicide' : « *Nous tenons à rendre hommage à toutes ces femmes ainsi que, à travers elles, aux milliers de victimes des violences machistes qui y survivent au quotidien* ». Enfin, Mirabal exprime sa solidarité avec les victimes et promet l'engagement et la ténacité des associations féministes.

Il se dégage une sensation généralisée de ne pas se sentir écouté, ce qui engendre un sentiment d'absence de légitimité : « *On essaie de se légitimer nous-même finalement* » ("Entretien A.P., 22.04.20"). Cette non-prise en considération favorise un sentiment d'injustice, générant de l'agacement, de la colère et un désir de révolte : « *Je crois aussi que c'est parce ces dernières années on a tapé du poing sur la table en disant il faut mettre une loi pour ça, mais au bout d'un moment il faut nous contacter (...)* » ("Entretien A.P., 22.04.20").

Les manifestations de Mirabal ont pour finalité d'interpeller le monde politique et une certaine colère se dégage du discours : « *C'est quand la colère s'exprime et s'organise largement que la lutte contre les violences faites aux femmes s'impose aux agendas des gouvernements* ». En 2019, Mirabal va réaliser une action additionnelle à la Manifestation annuelle. Il s'agit de faire une minute de bruit dans l'ensemble du pays afin de crier la colère publique quant à l'invisibilisation des violences faites aux femmes.

Créateur de nouvelles règles

L'inscription du féminicide dans le code pénal a été discutée avec les sujets. Ceux-ci reconnaissent que la création de cette infraction va légitimer, aider et soutenir la lutte, la création d'une nouvelle règle étant un levier d'action : « *S'il y a une interdiction dans la loi, ça a plus de poids que si juste c'est un groupe de femmes qui se bat pour quelque chose* » ("Entretien H.B., 15.04.20"). « *Mais une fois que c'est dans la loi, c'est toujours un levier, il n'y a rien à faire* » ("Entretien E.A., 09.04.20"). Selon PFVFF, « *les politiques et lois actuelles, de par leur segmentation, ne reflètent pas cette expérience de violence des femmes et des filles et, par conséquence, ne peuvent pas atteindre une efficacité optimale.* »

Cependant, les sujets estiment que l'inscription sera d'ordre symbolique et n'aura pas d'effet dissuasif chez l'auteur dans la pratique. L'aspect symbolique renvoie à une égalité de fait mais à une absence d'effectivité de la loi : « *Il y a souvent cet effet d'annonce politique au moment où la loi est votée. Mais cela ne suffit pas de voter une loi. Il y a aussi une nécessité de penser la faisabilité des mesures qui sont mises en place avec une transmission qui se fait* » ("Entretien J.F., 21.04.20"). L'absence et la mauvaise application de la Convention d'Istanbul apparaît comme étant le fondement juridique problématique pour Mirabal. La Belgique a ratifié cette convention en 2016 afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Celle-ci étant contraignante, l'Etat belge a rendu un rapport exposant les mesures qu'il a mis en œuvre. Or, des associations féministes ont lu ce document en 2019 et ont estimé qu'il existait des discordances entre les mesures décrites et la réalité de terrain. Selon elles, quatre-vingts pourcents des articles ne seraient pas appliqués. Les vingt pourcents restants ne seraient pas appréhendés dans une lecture genrée. La politique menée ne serait ni globale, ni coordonnée, ni budgétisée. La coalition 'ensemble contre les violences' a alors rédigé un rapport alternatif de la convention d'Istanbul afin d'exposer diverses recommandations pour appliquer ladite convention. Mirabal a donc évoqué l'absence de mise en œuvre de la convention d'Istanbul comme objet principal de sa manifestation de 2019. Des parallèles sont faits avec la non-application de la loi sur le sexisme et de celle sur le harcèlement de rue. D'autres qualifications et incriminations sont alors requises pour compenser l'absence de convenance des règles législatives : « *Il y a un travail législatif à faire qui obligerait les juges à les condamner* » ("Entretien N.D., 26.02.20").

L'une des recommandations, résumée du rapport alternatif présente sur le site de Mirabal, va être citée car elle semble récapitulative de l'institutionnalisation du problème social : « *Elaborer une loi-cadre relative aux violences basées sur le genre et qui couvre l'ensemble des violences faites aux femmes aussi bien dans l'espace public que privé et qui prévoit non seulement des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces actes mais aussi des mécanismes de protection, de soutien et de réparation pour les victimes, ainsi que des mesures de prévention de ces violences. Cela implique une modification du cadre législatif existant pour se conformer aux exigences de la Convention d'Istanbul* ».

Intérêt propre

Pour conclure cette analyse des résultats concernant l'entrepreneur moral, les sujets ont introduit leur prétention d'intérêt propre. Les personnes interviewées insistent sur la nécessité d'une solidarité entre les luttes, ce qui a amené à la création de plateformes féministes, dont Mirabal. « *Mais les associations qui sont réunies en plateforme font un gros travail de pression, de lobby, reviennent avec leurs revendications précises, veillent à ce que tout se passe au mieux* » ("Entretien V.M., 16.04.20"). L'appel de Mirabal a été signé par plus d'une centaine d'organisations, ce qui engage chaque organisme à se mobiliser contre les violences envers les femmes (diffusion d'informations, participation à des réunions,...). Le blog créé par PFVFF réunit quant à lui une trentaine d'organisations qui souhaitent lutter contre les violences faites aux femmes par une analyse féministe et qui ont signé une charte en ce sens.

Ce regroupement des forces permet d'augmenter l'écho des revendications et de ne pas ressentir de concurrence victimaire : « *On veut garder dans nos mains la question de la lutte contre les violences faites aux femmes* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). Le regroupement d'associations engendre néanmoins le risque d'être trop inclusif et d'aboutir à une perte des revendications fondatrices. L'augmentation de pouvoir du mouvement féministe va advenir grâce à la création d'alliances et de stratégies : « *C'est toujours une question d'alliance et de stratégie, savoir de comment s'appuyer mutuellement* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). « *Cette lecture qu'on essaie un peu d'implémenter partout dans notre travail d'interpellation politique et puis dans notre travail partenariat* » ("Entretien V.A., 05.03.20"). La première manifestation de Mirabal a réuni 3.000 personnes, la seconde 5.000 et la dernière édition 10.000. En trois ans, le nombre de manifestant a triplé, ce qui peut être considéré comme un indice d'efficacité de popularisation du mouvement.

Cette stratégie de collaboration pose une difficulté majeure intrinsèque, devoir collaborer avec des sphères que l'on dénonce, telles la police, la justice, la politique, les médias, ... : « *On est toujours dans une ambivalence de on dénonce quelque chose mais on réclame quand même une adaptation de ce quelque chose.* » ("Entretien B.K., 06.03.20") « *On dénonce les pratiques politiques et en même temps on doit bien collaborer avec les politiques pour avancer. Ça c'est le propre des contre-pouvoirs et de la société civile organisée de manière générale* » ("Entretien L.S., 09.04.20"). Mirabal propose aux pouvoirs publics de consulter les associations de terrain et de se baser sur les recommandations du rapport alternatif de la convention d'Istanbul pour rédiger le PAN 2020-2024. Ces concessions vont également apparaître lorsque le mouvement est subventionné dans le cadre d'un partenariat : « *Il faut bien que l'on accède quelque part aux différentes instances qui représentent le pouvoir au sein de l'Etat pour pouvoir faire bouger les choses. Ou alors on se met en anarchie, complètement en marge et on crée une autre société* » ("Entretien J.F., 21.04.20").

Discussion

L'objectif de cette recherche était d'appréhender comment le mouvement féministe global se manifeste au travers du féminisme belge francophone et en quoi les débats et actions menées à un niveau supranational nourrissent les revendications portées à un niveau régional.

Le premier axe de cette recherche était d'identifier le mouvement féministe belge francophone par le biais des plateformes féministes. Une analyse documentaire à visée descriptive nous a permis de contextualiser Mirabal, PFVFF et la coalition ensemble contre violences faites aux femmes. Le second axe était d'envisager la création d'un problème social par le mouvement féministe belge francophone sur base d'un éclairage sociologique via trois sous-objectifs.

Le premier objectif devait décrire en quoi le mouvement féministe présent en Belgique francophone, représenté par le réseau des plateformes Mirabal et Blogstopféminicide, pouvait être défini en tant qu'entrepreneur moral tel que théorisé par Becker (1963). Cet objectif a été atteint dans la mesure où nous avons pu mettre en évidence en l'espèce les caractéristiques de l'entrepreneur moral. Tant par l'analyse documentaire que des entretiens, les données ont fourni des indicateurs concernant le comportement déviant, 'l'*outsider*', l'émotion et l'intérêt propre. Cependant, un résultat inattendu à émerger. A la suite de l'analyse documentaire, nous envisagions le mouvement féminicide comme étant un '*rule creators*' sur base de la théorie de Becker. Or, les entretiens qualitatifs n'ont pas confirmé cette tendance. Il ressort des propos des sujets qu'ils réclament plutôt une application effective des lois existantes et non la création d'une nouvelle règle. Les revendications se focaliseraient plus sur une application de fait qu'une application de droit.

Le second objectif était de décrire, en mobilisant la définition d'idéologie politique développée par Jost et al., comment la vision sociétale de ce mouvement s'intégrait dans une revendication générale de changement ainsi que des moyens évoqués pour parvenir à ce changement. Les deux méthodologies utilisées ont permis de mettre en évidence l'idéologie politique du mouvement féministe tant au niveau de ses croyances que de ses attitudes. Grâce à des fenêtres d'opportunité, la mise à l'agenda du problème social a fait émerger le processus d'institutionnalisation des revendications. Il est apparu lors des résultats que l'idéologie politique ne serait pas unanime au niveau national, le discours flamand posséderait des connotations masculinistes selon les participants. A contrario, le réseau wallon est fortement représenté par un discours associatif féministe.

Enfin, le troisième objectif était de mettre en évidence la mise à l'agenda du problème social, via le féminicide, les éléments l'associant à une problématique socialement construite (Becker) en opposition à un problème objectif (pré)déterminé. Des arguments objectifs et socialement construits du féminicide ont été relevés tel que ces derniers sont quantitativement plus nombreux dans la visualisation des résultats. Un sujet inattendu qui a divisé l'ensemble des participants concernait le sexe de l'auteur de féminicide. La question du sexe de la victime a alors émergé, lançant le débat sur l'inclusivité de la lutte aux personnes transsexuelles.

Cette section va présenter les résultats interprétés en fonction des apports théoriques de Koechlin et une criminologie contemporaine apportera une nouvelle lecture des résultats. Enfin, les limites de l'étude seront présentées.

Mise en perspective des résultats selon le cadrage théorique de Koechlin

Au-delà des résultats issus de notre analyse, il est intéressant de pouvoir poser aussi ceux-ci en regard des critiques émises par Koechlin (2019) concernant la troisième vague du mouvement féministe. Dans son ouvrage 'La révolution féministe' Koechlin souligne en effet des limites liées à l'institutionnalisation de la lutte lors de la troisième vague. Comment est-il possible de qualifier les résultats issus de notre recherche en regard de ces critiques? Le mouvement belge est-il parvenu à dépasser celles-ci lors de la quatrième vague ?

Koechlin a épinglé divers inconvénients liés à l'institutionnalisation de la lutte lors la troisième vague, qui vont être retracés en six points. L'institutionnalisation du mouvement peut, au premier abord, apparaître comme une avancée. Or, Koechlin (2019) démontre divers inconvénients. Premièrement, la mobilisation citoyenne est moins conséquente. Deuxièmement, les débats se jouent au niveau législatif et parlementaire. Troisièmement, les mesures prises sont symboliques, limitées ou peu innovantes. Quatrièmement, la collaboration avec l'Etat ne permet pas une transformation en profondeur du système en lui-même, l'Etat étant perçu comme un instrument de domination patriarcale. Les collectifs ne sont plus dans une idéologie généraliste mais se focalisent plutôt sur des thématiques sectorielles. Cela s'est vu pour les violences faites aux femmes. Des associations apparaissent alors et se revendiquent expertes du domaine.

En prémices, nos données positionnent l'institutionnalisation comme étant la seconde étape de la mise à l'agenda du problème social. Celle-ci peut être historiquement établie lors de la troisième vague. La quatrième vague positionne nos sujets à deux étapes ultérieures dans la séquence. Les mesures et solutions étatiques n'ont pas suscité l'adhérence du mouvement féministe. Les discours des sujets se localisent dans la phase de propositions d'alternatives par les militantes.

Première critique

Selon Koechlin, la population va moins se rassembler lors des diverses actions. Nos données récoltées au temps de la quatrième vague démontrent que la critique institutionnelle et la proposition d'alternatives a permis de remobiliser le public, surtout par le biais des manifestations. La transition entre la troisième et quatrième vague peut s'expliquer par l'apparition d'un cumul de fenêtres d'opportunité. Le féminicide a alors été utilisé comme appui stratégique et levier d'action pour mobiliser la population.

Seconde critique

Les députés politiques parlementaires vont s'accaparer la problématique selon l'auteure. Cette caractéristique est perceptible à la lecture de nos résultats. Les discours des participants mettent principalement en avant des problèmes structurels caractéristiques de l'Etat belge (dispersion des compétences) mais également une logique politique globale (populisme pénal, turn-over des figures politiques, instrumentalisation de la lutte, ...) Lors de cette étape d'institutionnalisation, les sujets expriment le sentiment d'une absence de légitimité et de prise en considération, ce qui augmente leur sentiment d'injustice. Cette situation d'iniquité a généré des émotions d'agacement, de colère et de révolte ayant mené le mouvement féministe à passer à l'étape ultérieure du processus, ce qui consiste en la critique des mesures institutionnelles. Cette forte stimulation émotionnelle, médiée par l'illégitimité, peut expliquer les conduites et attitudes fermes de l'idéologie politique des féministes. La proposition d'alternatives, dernière étape de la mise à l'agenda du problème social, a permis de remettre le débat aux mains du mouvement féministe. C'est alors que le lien avec la recherche de l'intérêt propre de l'entrepreneur moral s'établit par la création d'alliances et de stratégies.

Le cadrage théorique et l'analyse de nos résultats se fondent et s'articulent sur le concept d'entrepreneur moral. Or, l'entrepreneur moral classique, tel que défini par Becker, va modéliser un homme bourgeois catholique habitant dans une ville rurale du nord-ouest américain. Celui-ci va ressentir un sentiment de menace et une crainte du changement social lié à l'urbanisation et à l'immigration. Il va alors souhaiter pénaliser sa conception morale sur une délinquance sans victime (consommation d'alcool, de tabac, jeux de hasard). Cette théorie va également s'appliquer à la consommation de cannabis chez les hippies. Ce prototype d'entrepreneur moral est assez éloigné des militantes féministes. Scheerer (1985) va alors évoquer le concept d'entrepreneur moral atypique pour évoquer la croisade morale des nouveaux mouvements sociaux au début des années 1970, dont fait partie le mouvement féministe.

Troisième critique

Koechlin évoque les mesures symboliques, habituelles, ayant un faible impact, proposées par les institutions publiques. Nos conclusions ont montré que le contre-pouvoir féministe a critiqué les mesures législatives comme étant symboliques, '*one shot*', faussement révolutionnaire et paraissant n'être au final que des slogans. Notre réflexion est que le mouvement féministe a eu conscience de cette problématique liée aux mesures symboliques, de par ses expériences passées. Cela mettrait en lumière nos résultats qui ne s'intègrent pas dans la définition pure du '*rules enforcer*' dans la typologie de l'entrepreneur moral selon Becker. Notre hypothèse est que les féministes ne réclament pas en priorité l'inscription du féminicide dans le code pénal car elles savent que cette création légale restera au plan symbolique et ne sera pas appliquée en fait. Elles vont donc axer leurs revendications sur l'application effective des mesures existantes plutôt que sur la création de nouvelles. Nous postulons que le mouvement féministe a utilisé une nouvelle stratégie d'adaptation lors de ses revendications en regard des mesures institutionnalisées, ce qui a par conséquent modulé le concept initial de Becker.

Les liens entre le mouvement féministe, le droit et l'Etat ne sont pas nouveaux, ceux-ci évoluant au fil du temps. Fin des années 1960, il va se définir comme un mouvement libertaire qui critique le système pénal et institutionnel. Ensuite, la crise économique et politique va contrarier la mobilisation. Quelques années plus tard, le mouvement féministe va formuler son idéologie politique auprès des institutions

afin d'être légitimé et représenté. A la fin des années 70, le droit pénal va être utilisé comme outil afin de consigner symboliquement l'idéologie féministe. Les difficultés d'application et les effets contre-productifs ne sont pas retenus par les militantes car elles revendiquent une égalité formelle plus qu'une égalité de fait. La symbolique va alors primer sur l'application effective de la loi (Scheerer, 1985). Pitch explique en 1990 que ces mouvements sociaux vont entrer dans un « *paradigme de la victime* ». Ils vont se définir comme un « *groupement de victimes individuelles* » et non comme un « *collectif opprimé* », ils mettent en exergue le statut de victime, ce qui augmente l'intérêt pour le symbolisme du droit pénal. Une vague de criminalisation va alors apparaître, surtout concernant les délits sexuels. Cette croisade morale a pour but d'atteindre un objectif symbolique de condamnation publique de l'auteur sans tenir compte des moyens pour y arriver. Les conséquences vont être par exemple la victimisation secondaire de la victime lors de la procédure judiciaire, la difficulté d'apport de preuves, la faible application de la loi de par son imprécision. Des croyances dichotomiques vont être établies entre bien et mal, auteur et victime, coupable et innocent (Scheerer, 1985). « *Les fonctions symboliques du droit (pénal) leur semblent dès lors un moyen adéquat pour procurer à la femme le statut d'un sujet de droit à part entière, et de faire reconnaître les différences entre les deux sexes. De ce fait, le caractère politique du droit pénal se manifeste beaucoup plus clairement dans les positions féministes que dans la politique criminelle en général* » (Karstedt, 1992). Dans la société contemporaine d'action-réaction, la surcriminalisation est une problématique considérable et ne concerne pas uniquement les violences faites aux femmes. L'ajout de lois sans en retirer va diminuer la valeur des lois existantes, rendre l'application floue et supprimer l'aspect dissuasif de la punition (Podgor, 2012). Selon le principe de l'ultime ratio du droit pénal, celui-ci doit être utilisé de manière proportionnée, accessoire et subsidiaire (Queloz, 2011). « *En criminalisant des comportements qui auparavant n'entraient pas dans le champ d'action du pénal, comme c'est le cas pour les violences conjugales, il faut être conscient que des stratégies punitives sont mobilisées qui écartent par la même occasion d'autres styles d'approche* » (Vanneste, 2017).

Quatrième critique

Le système en lui-même ne subirait pas un changement en racine selon Koechlin. Nos données démontrent que l'ensemble des alternatives proposées lors de la dernière étape de la mise à l'agenda par les sujets s'inscrivent dans l'optique d'un changement sociétal global. Cela s'applique également au féminicide qui s'inscrit dans le continuum des violences faites aux femmes. L'utilisation de ce pôle extrême comme objet particulier permet, par la suite, de débattre sur l'ensemble des violences. En 2019, Koechlin avançait déjà le féminicide comme objet particulier de la quatrième vague, ce que nos données corroborent. Un apport de notre étude concernant le changement au cœur du système provient de l'augmentation de l'intérêt propre de l'entrepreneur moral. Les alliances qu'établit le contre-pouvoir féministe avec les instances politiques plonge celui-ci dans une posture délicate. En collaborant avec un système qu'il dénonce, le mouvement féministe doit d'abord réaliser des concessions afin de modifier l'intérieur du système, dans l'objectif à long terme de réformer l'ensemble du système. L'institutionnalisation a également eu comme conséquence le subventionnement du milieu associatif, ce qui ébranle la posture revendicative des sujets contre l'institution qui le finance.

Les résultats de notre étude ont permis de concevoir le mouvement féministe comme un entrepreneur moral souhaitant augmenter son intérêt propre, ce contre-pouvoir va être envisagé au sein des théories du conflit. Selon la théorie sociologique du conflit, des groupes vont pouvoir influencer le processus de criminalisation et introduire des comportements dans le code pénal. La pénalisation ne reflète donc pas l'intérêt de la société mais l'intérêt de certains groupes. La criminalité est donc le reflet social d'un processus politique de criminalisation par lequel un groupe impose sa définition. La criminalisation est un « *processus dans lequel des groupes puissants réussissent à influencer sur la législation en utilisant les*

institutions pénales comme une arme pour combattre et neutraliser les comportements de groupes contraires » (Baratta, 1982). Le conflit va apparaître lorsque deux groupes sociaux se retrouvent en concurrence au sein d'un même domaine et que chacun va essayer de conserver sa place. Le conflit va émerger lors d'un « *rapport politique de domination* » entre différents groupes. Le conflit ne doit pas être perçu uniquement de manière négative, il est considéré comme fonctionnel car il favorise le changement et la pérennisation des groupes sociaux. Cette conception peut être mise en lien avec le mouvement féministe et masculiniste qui dépendent des mêmes ressources financières de l'institut de l'égalité entre homme et femme (Baratta, 1982).

Cinquième critique

Le fonctionnement et la structure de l'Etat créent une domination patriarcale selon Koechlin. Sans surprise, notre étude valide ce fondement de l'idéologie politique féministe en sous-bassement de la vision du féminicide. Toutefois, une impasse du mouvement a émergé. Après que le comportement déviant privé soit détecté dans la sphère publique, l'entrepreneur moral va faire un plaidoyer et un lobbying politique afin d'obtenir une reconnaissance institutionnelle. Or, le mouvement réclame une action d'un système qu'il considère problématique en son fondement. Il n'est donc pas étonnant que la troisième étape de la mise à l'agenda soit une critique de l'institutionnalisation car le résultat étatique n'est pas satisfaisant. La quatrième étape prône donc un ensemble d'alternatives qui, par accumulation, va produire un changement sociétal global. Le paradoxe est donc de souhaiter agir à travers un système qui est en lui-même générateur du problème. Les sujets ont eux-mêmes exprimé ce paradoxe qui leur fait craindre un essoufflement de la lutte.

Ce point peut être associé à la remarque de Koechlin qui constate, lors de la troisième vague, que les membres du mouvement féministe ne vont plus revendiquer une idéologie généraliste mais une thématique sectorielle. Nous avons pu constater cet élément lors de la présentation des associations pour lesquelles travaillaient les participants à l'étude. Cependant, même si les associations ciblent une thématique, l'idéologie politique fondatrice reste identique pour toutes.

Sixième critique

Koechlin exprime que des controverses internes ont émergées lors de la troisième vague. Les résultats démontrent que la vague suivante va toujours subir des débats au sein du mouvement féministe. Le concept d'aliénation parentale a été abordé afin de discuter de la parentalité de l'auteur de violences comme élément constitutif de 'l'*outsider*'. D'une part, la majorité des sujets estime que les relations doivent être interrompues avec l'enfant car elles ne sont pas saines et qu'il existe un risque de mimétisme. D'autre part, l'autre partie des sujets pense que le lien doit être conservé dans l'intérêt de l'enfant. Les participants ont expliqué que leurs arguments provenaient plus d'un ressenti personnel sur la question que d'un consensus idéologique du mouvement. Le débat le plus conséquent a toutefois concerné le sexe de l'auteur et de la victime lors d'un cas de féminicide. Le sexe de la victime va faire écho à l'inclusivité des personnes transgenre et au concept de genre comme construit social, ce qui était déjà mis en exergue lors de la troisième vague avec l'approche intersectionnelle et la convergence des luttes. Les sujets revendiquent cette inclusivité mais craignent également que le concept de féminicide soit déforcé par cet élargissement. Le sexe de l'auteur renvoie quant à lui à la question du féminicide dans le cadre de couples lesbiens. La troisième vague va amener le concept d'intersectionnalité mais également de féminisme pluriel. Nos données reflètent l'existence toujours actuelle de ce féminisme pluriel par la typologie des féminicides. Partant d'un phénomène mondialisé, le système d'oppression de chaque pays va se refléter dans la prévalence d'un des types de féminicide.

Le mouvement féministe, en tant qu'entrepreneur moral, va définir l'auteur de violences envers les femmes comme un '*outsider*'. Dans la continuité de la théorie de Becker, la théorie de l'étiquetage

(*labeling theory*) permet d'expliquer les processus et conséquences de cette stigmatisation sociale. Plusieurs auteurs se sont approprié cette théorie de l'étiquetage. Lemert (1951) propose le terme « *d'individuation sociopathique* » pour exprimer la réaction sociale qui va poser une étiquette déviante sur un individu. Il existe une déviance primaire et secondaire. Becker (1985) explique également que la déviance est une création sociale. « *Le déviant est celui à qui l'étiquette de déviant a été appliquée avec succès ; le comportement déviant est le comportement que les gens stigmatisent comme tel* ».

Tannenbaum (1938), quant à lui, va établir le processus pour désigner et étiqueter un délinquant. Merton (1965) crée le théorème de Thomas. En conséquence de l'étiquetage, « *La prédiction créatrice débute par une définition fautive de la situation provoquant un comportement nouveau qui rend vraie la conception, fautive à l'origine* ». Cette prédiction va créer une prophétie auto-réalisatrice où la personne va intégrer l'étiquette à son identité et adopter le comportement. L'étiquetage est un construit social, un groupe doit posséder un pouvoir structurel au sein d'un contexte particulier afin de produire un stigmaté chez un groupe d'individus (Yang et al., 2007). La stigmatisation va avoir pour conséquence d'augmenter la distance sociale entre l'endo-groupe et l'exo-groupe stigmatisé en différenciant et dévalorisant ce dernier par une inégalité de traitement (Lacaze, 2008).

La stigmatisation permet au groupe dominant de posséder le pouvoir en créant une inégalité entre les groupes, d'obtenir une conformité à la norme sociale et d'exclure socialement le stigmaté (Bos et al., 2013).

Limites

La saturation empirique a été rapidement atteinte, ce qui est en cohérence avec notre cadrage théorique d'entrepreneur moral. Ce concept oblige les militantes du mouvement à afficher une posture et un discours uniforme et homogène afin de représenter le mouvement féministe. Nous pouvons donc estimer que la validité externe est élevée, les résultats peuvent être généralisés car l'ensemble de la population se joint aux plateformes. Il serait pertinent dans les études futures de modifier la stratégie d'échantillonnage afin de recenser la population des mouvements féministes militants belges francophones qui ne sont pas adhérents aux plateformes. De par les caractéristiques de cette quatrième vague, nous envisageons qu'il y ait, par exemple, des initiatives plus isolées ou la création de groupes secrets militants non-mixte lors de l'activisme en ligne. Cette comparaison permettrait de déterminer si la professionnalisation et la mise en réseau du mouvement féministe au sein de la Belgique influence l'harmonisation du discours produit. De plus, les données ont été récoltées en Wallonie et à Bruxelles, l'idéologie politique féministe n'a donc pas été appréhendée en Flandre. Les sujets ont pointé une différence de conception des violences faites aux femmes entre le nord et le sud, ce qui pourrait impacter l'institutionnalisation au niveau fédéral.

Tout d'abord, l'utilisation de l'entretien individuel comme récolte de données qualitatives a permis d'explorer l'idéologie féministe de manière souple et flexible grâce à l'utilisation d'un guide d'entretien semi-directif. Nous avons alors pu accéder à des données sensibles et soulever certaines barrières, au-delà du discours militant récité et formaté ou d'une inhibition par une parole conditionnée. L'application combinée de l'analyse documentaire offre une seconde source de données objectives qui appuie et conforte les propos des sujets. Il pourrait exister un biais de validité interne qui serait la contamination entre les sujets. S'agissant d'un milieu assez clos où la transmission d'informations circule rapidement, il n'est pas possible d'exclure que les sujets se soient informés entre eux de leur participation à l'étude. Cependant, aucun indice ne nous est apparu dans ce sens. Un point d'attention peut être soulevé et concerne le sexe du chercheur. Les données récoltées pourraient être influencées, étant une chercheuse qui fait partie de l'endo-groupe des femmes. A contrario, les sujets pourraient inconsciemment varier leur posture et leur degré d'ouverture s'ils étaient face à un chercheur de sexe masculin car celui-ci aurait intégré les fondements de la domination masculine. Il est nécessaire de garder à l'esprit que l'établissement de la relation pourrait être différent.

Les connaissances acquises lors de cette étude sur le rôle d'entrepreneur moral vis-à-vis du féminicide peuvent être généralisées à d'autres objets particuliers du mouvement féministe tels l'avortement, la prostitution, la pornographie, D'autre part, le mouvement féministe belge s'inscrivant dans une mise en réseau mondial, une comparaison inter-pays du traitement du féminicide serait enrichissante et permettrait de déterminer comment la structure et le fonctionnement étatique modulent la phase d'institutionnalisation lors de la mise à l'agenda du problème social.

Conclusion

Depuis le #Metoo, les violences verbales et physiques à l'égard des femmes sont apparues sur la scène internationale suite à un mouvement prônant la libération de la parole. Le mouvement féministe s'est emparé de cette couverture médiatique afin d'entamer une mise à l'agenda du féminicide. L'ouverture au débat de l'opinion publique et politique a permis de diffuser son idéologie et ses revendications dans la lutte pour les droits des femmes.

Cette étude avait pour objet de déterminer comment le mouvement féministe global se manifeste au travers de groupements locaux et en quoi les débats et actions réalisées à un niveau supranational nourrissent les revendications portées au niveau du mouvement féministe belge francophone.

Le premier axe de recherche avait pour objectif d'identifier et de contextualiser le mouvement féministe belge francophone par le biais de trois plateformes féministes : Mirabal, la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes et la coalition 'Ensemble contre les violences faites aux femmes'.

Le second axe de cette étude se devait d'envisager les fondements relatifs à l'appréhension du féminicide en tant que problématique sociale dans les luttes féministes contemporaines sur base d'un éclairage sociologique. Pour ce faire, le mouvement féministe présent en Belgique francophone, a été défini en tant qu'entrepreneur moral telle que théorisé par Becker. Ensuite, la vision sociétale de ce mouvement a été intégrée dans une revendication générale de transformation sociétale ainsi que des moyens évoqués pour parvenir à ce changement. Enfin, la mise à l'agenda du problème social a été envisagée via le recours au féminicide comme problématique spécifique utilisée par ce groupement. Ont été relevés les éléments associant le féminicide à une problématique socialement construite (Becker) en opposition à un problème objectif (pré)déterminé.

Les résultats de cette étude mettent en évidence que les caractéristiques de l'entrepreneur moral peuvent s'appliquer à notre échantillon. Le féminicide est perçu comme comportement déviant et l'auteur de féminicide comme 'outsider'. Le mouvement féministe belge mobilise une forte composante émotionnelle dans son engagement. Celui-ci peut être défini comme un 'rule enforcer' mais de manière nuancée. Enfin, il mobilise des stratégies lors de sa croisade morale afin d'augmenter son intérêt propre.

Les données démontrent comment, à partir du féminicide comme objet particulier, la morale et les croyances des militantes sont intégrées dans une conception idéologique d'une société patriarcale dominée par l'homme. Cette revendication générale est médiée par leurs attitudes et conduites et utilise les moyens évoqués pour parvenir à ce changement.

Le féminicide a été analysé par une mise à l'agenda du problème social au sein de cette étude. Des arguments objectifs et socialement construits du féminicide ont été relevés, ces derniers étant quantitativement plus nombreux dans la visualisation des résultats. Les arguments objectifs incluent les faits réels et la menace de l'intégrité individuelle. Les arguments socialement construits émergent par les actions de protestation, la pénalisation et le traitement médiatique. Le processus de mise à l'agenda du problème social émerge grâce à diverses fenêtres d'opportunité. Les résultats sont mis en regard des apports théoriques de Koechlin qui décrit les limites de la troisième vague. Nos données démontrent

que ces limites n'ont pu être dépassées lors de la quatrième vague et s'inscrivent dans des considérations criminologiques contemporaines plus globales.

Une future recherche pourrait être réalisée à la fin de la crise du Covid-19, les sujets percevant cette pandémie comme une fenêtre d'opportunité pour appuyer leur lutte. Les politiques criminelles risquent d'évoluer au vue du nombre d'interpellations déjà accomplies lors du premier confinement, en mars 2020. Cette étude pourrait être transférable à d'autres objets de la lutte féministe pour comparer et illustrer la lutte féministe contemporaine. L'échantillon pourrait être élargi à la Flandre afin d'évaluer la collaboration entre les entités fédérées et l'impact de celle-ci sur l'institutionnalisation fédérale. La stratégie d'échantillonnage pourrait être adaptée afin d'inclure l'activisme en ligne et détecter des groupements moins dominants dans le paysage wallon et bruxellois.

L'actuelle crise du coronavirus apparait déjà comme un vecteur de changement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et il sera nécessaire de se pencher prochainement sur l'évolution de la lutte féministe belge. Citons pour conclure Simone de Beauvoir qui exprimait déjà en 1949 « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question.* »

Bibliographie

- Baratta, A. (1982). Conflit social et criminalité : Pour la critique de la théorie du conflit en criminologie. *Déviance et Société*, 6 (1), 1-22. doi : 10.3406/ds.1982.1101
- Bard, C. (2014). « Mon corps est une arme », des suffragettes aux femem. *Les Temps Modernes*, 69 (678), 213-240.
- Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe : Les faits et les mythes*. Gallimard.
- Becker, H.S. (1963). *Outsiders*. Free Press.
- Becker, H.S. (1985). *Outsiders, études de sociologie de déviance*. Métailié.
- Bertrand, D. (2018). L'essor du féminisme en ligne : Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe ? *Réseaux*, 208 (2-3), 232-257. doi : 10.3917/res.208-209.0231
- Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, E.-M., & Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : Réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches Féministes*, 20 (2), 141-162. doi : 10.7202/017609ar
- Bos, A.E.R., Pryor, J.B., Reeder, G.D., & Stutterheim, S.E. (2013). Stigma: Advances in theory and research. *Basic and Applied Social Psychology*, 35 (1), 1-9. doi: 10.1080/01973533.2012.746147
- Boussaguet, L. (2009). Les « faiseuses » d'agenda. *Revue Française de Science Politique*, 59 (2), 221-246. doi : 10.3917/rfsp.592.0221
- Cîrstocea, L., & Giraud, I. (2015). Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains. *L'Homme et la Société*, 198 (4), 29-49. doi : 10.3917/lhs.198.0029
- Cousin, O., Landour, J., Delage, P., Fortino, S., & Paoletti, M. (2019). Metoo, #Travail ? *La Nouvelle Revue du Travail*, 15 (15). doi : 10.4000/nrt.6021
- Dauphin, S. (2002). Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : Des liens ambigus avec les institutions. *Pyramides*, 6, 149-170.
- Davis, K. (2012). 'Stand by your man' or: How feminism was framed in the DSK affair. *The European Journal of Women's Studies*, 19 (1), 3-6. doi: 10.1177/1350506811425888
- Delphy, C. (2009). *L'ennemi principal : Economie, politique du patriarcat*. Syllepse.

Denzau, A.T., & North, D.C. (1994). Shared mental models: Ideologies and institutions. *Kyklos*, 47 (1), 3-31. doi : 10.1111/j.1467-6435.1994.tb02246.x

Druelle, A. (2004). Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme : Une crise au sein des mouvements internationaux de femmes ? *Recherches Féministes*, 17 (2), 115-169. doi : 10.7202/012402ar

Dupuis-Déri, F. (2013). L'antiféminisme d'Etat. *Lien Social et Politiques*, 69, 163-180. doi : 10.7202/1016490ar

Ensemble contre les violences. (2019). *Evaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique par la Belgique*. <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2019/04/Rapport-Alternatif-Belgique.Shadow-Report-Belgium.pdf>

Erikson, R.S., & Tedin, K.L (2003). *American public opinion: Its origins, content, and impact*. (6th ed.). Longman.

Freedman, J. (2014). Genre, justice et droit pénal international. *Cahiers du Genre*, 57 (2), 39-54. doi : 10.3917/cdge.057.0039

Garcia, M.-C. (2012). Des féminismes aux prises avec « l'intersectionnalité » : Le mouvement Ni putes ni soumises et le collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République. *Cahiers du genre*, 52 (1), 145-165. doi : 10.3917/cdge.052.0145

Garraud, P. (2019). Agenda/émergence. In L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (Eds), *Dictionnaire des politiques publiques* (5th ed., pp.54-61). Presses de Sciences Po.

Gaspard, F. (2002). Où en est le féminisme aujourd'hui ? *Cités*, 9(1), 59-72. doi : 10.3917/cite.009.0059

Giacinti, M. (2020). Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus : Historiciser et penser le féminicide. *Nouvelles Questions Féministes*, 39 (1), 50-65. doi : 10.3917/nqf.391.0050

Giraud, I. (2001). La transnationalisation des solidarités : L'exemple de la marche mondiale des femmes. *Lien Social et Politiques*, 45, 145-160. doi : 10.7202/009404ar

Giraud, I. (2006, April 27-28). *Marche mondiale des femmes et construction d'un mouvement féministe européen (2000-2005) : Les enjeux européens d'actions collectives transnationales*. [Conference session].

Atelier transnationalisation des solidarités et mouvements des femmes in Université de Montréal, Montréal, MLT, Canada. http://www.cccg.umontreal.ca/pdf/Isabelle%20Giraud_fr.pdf

Giraud, I. (2012). Radicalisation et présence des jeunes dans la Marche mondiale des femmes : Un processus de construction de nouvelles formes de radicalités féministes. *Lien Social et Politiques*, 68, 63-78. doi : 10.7202/1014805ar

Goode, E., & Ben-Yehuda, N. (1994). Moral panics: Culture, politics and social construction. *Annual Review of Sociology*, 20 (1), 149-171. doi: 10.1146/annurev.so.20.080194.001053

Grawtitz, M., & Leca, J. (1985). *Traité de science politique*. Presses Universitaires de France.

Gubin, E., Piette, V., & Jacques, C. (1997). Les féminismes belges et français de 1830 à 1914 : Une approche comparée. *Mouvement Social*, 178, 36-38. doi : 10.2307/3779562

Halley, J. (2008). Rape at Rome: Feminist interventions in the criminalization of sex-related violence in positive international criminal law. *Michigan Journal of International Law*, 30 (1), 1.

Henneron, L. (2005). Etre jeune féministe aujourd'hui : Les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain. *L'Homme et la Société*, 158 (4), 93-111. doi : 10.3917/lhs.158.0093

Herman, E. (2011). Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales. *Pensées Plurielles*, 26 (1), 81-92. doi : 10.3917/pp.026.0081

Hoskyns, C. (1991). The European women's lobby. *Feminist Review*, 38, 67-70. <https://doi.org/10.1057/fr.1991.20>

Ikiz, S. (2018). Les violences à l'encontre des femmes sur les réseaux sociaux. *Topique*, 143 (2), 125-138. doi : 10.3917/top.143.0125

Jacques, C. (2007). *Les féministes et le changement social en Belgique : Programmes, stratégies et réseaux*. [Doctoral dissertation, University of Bruxelles].Di-fusion. <https://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/210615/Details>

Jost, J.T., Barbera, P., Bonneau, R., Langer, M., Metzger, M., Nagler, J., Sterling, J., & Tucker, J.A. (2018). How social media facilitates political protest: Information, motivation and social networks. *Political Psychology*, 39 (1), 85-118. doi: 10.1111/pops.12478

- Jost, J.T., Frederico, C.M., & Napier, J.L. (2009). Political ideology: Its structure, functions, and elective affinities. *Annual Review of Psychology*, 60 (1), 307-337. doi: 10.1146/annurev.psych.60.110707.163600
- Jouët, J., Niemeyer, K., & Pavard, B. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201 (1), 21-57. doi : 10.3917/res.201.0019
- Kaptein, M. (2017). The moral entrepreneur: A new component of ethical leadership. *Journal of business ethics*, 156 (4), 1135-1150. doi: 10.1007/s10551-017-3641-0
- Karstedt, S. (1992). Liberté, égalité, sororité : Quelques réflexions sur la politique criminelle féministe. *Déviance et Société*, 16 (3), 297-296. doi : 10.3406/ds.1992.1815
- Kitsuse, J., & Spector, M. (1973). Toward a sociology of social problems: Social conditions, value-judgments, and social problems. *Social Problems*, 20 (4), 407-419. <https://doi.org/10.2307/799704>
- Koechlin, A. (2019). *La révolution féministe*. Amsterdam.
- Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l' « analyse stigmatisée » revisitée. *Nouvelle Revue de Psychologie*, 5 (1), 183-199. doi: 10.3917/nrp.005.018
- Lamoureux, D. (2006). Y-a-t-il une troisième vague féministe ? *Cahiers du Genre*, 1 (3), 57-74. doi : 10.3917/cdge.hs01.0057
- Langevin, L., & Bouchard, V. (2011). Les grands arrêts sur les droits des femmes : Projet et réflexions théoriques féministes. *Cahiers de Droit*, 52 (3-4), 551-579. doi : 10.7202/1006697ar
- Lapalus, M. (2015). Femicidio/femicidio : Les enjeux théoriques et politiques d'un discours définitoire de la violence contre les femmes. *Enfances, Familles, Générations*, 22 (22), 85-113. doi: 10.7202/1031120ar
- Lemert, E.M. (1951) *Social pathology: A systematic approach to the theory of sociopathic behavior*. McGraw-Hill.
- Loseke, D.R. (1999). *Thinking about social problems: An introduction to constructionist perspectives*. Aldine de Gruyter.
- Masson, D., & Conway, J. (2017). La Marche mondiale des femmes et la souveraineté comme nouvel enjeu féministe. *Nouvelles Questions Féministes*, 36 (1), 32-47. doi : 10.3917/nqf.361.0032

- Mathieu, L. (2005). Repères pour une sociologie des croisades morales. *Déviance et Société*, 29 (1), 3.
doi : 10.3917/ds.291.0003
- Merton, R.K. (1965) *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Plon.
- Muller, P., & Surel, Y. (2000). *L'analyse des politiques publiques*. Montchrestien.
- Oprea, D.-A. (2008). Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne. *Recherches Féministes*, 21 (2), 5-28. doi : 10.7202/029439ar
- Organisation des Nations Unies Femmes. (2020, September, 28). *Covid-19 : Seul un pays sur huit à travers le monde a mis en place des mesures visant à atténuer l'incidence économique et sociale de la crise sur les femmes et les filles, selon de nouvelles données*. Retrieved December 20, 2020, from <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2020/9/press-release-launch-of-covid-19-global-gender-response-tracker>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3rd ed.). Armand Colin.
- Pavard, B. (2017). Faire naître et mourir les vagues : Comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, 2. doi : 10.4000/itineraires.3787
- Pavie, M., & Masson, A. (2014). Comment les normes sociales se construisent. *Sociologie des « entrepreneurs de morale »*. *Regards Croisés sur l'Economie*, 14 (1), 213-215. doi : 10.3917/rce.014.0213
- Perrot, M. (2011). Histoire des femmes et féminisme. *Journal Français de Psychiatrie*, 40 (1), 6-9. doi : 10.3917/jfp.040.0006
- Pitch, T. (1990). From oppressed to victims: Collective actors and the symbolic use of the criminal justice system. In A. Sarat, *Studies in law, politics and society*, pp. 103-117 (vol. 10). Emerald.
- Ponce, C. (2020). Du mouvement féministe étudiant au mouvement social #ChileDespertó. *IdeAS*, 15 (15). doi : 10.4000/ideas.8396
- Podgor, E.S. (2012). Overcriminalization: New approaches to a growing problem. *The Journal of Criminal Law & Criminology*, 102 (3), 529.
- Queloz, N. (2011). Politique criminelle : Entre raison scientifique, rationalité économique et irrationalité politicienne. *Pandectele Române*, 1, 51-58.

- Radford, J., & Russell, D.E. (1992). *Femicide: Politics of woman killing*. Open University.
- Ravinet, P. (2019). Fenêtre d'opportunité. In L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (Eds), *Dictionnaire des politiques publiques* (5th ed., pp.265-272). Presses de Sciences Po.
- Scheerer, S. (1985). L'entrepreneur moral atypique. *Déviance et Société*, 9 (3), 267-289. doi : 10.3406/ds.1985.1450
- Scot, M. (2020). Les nouveaux débats féministes. *Pouvoirs*, 173 (2), 101. doi : 10.3917/pouv.173.0101
- Spector, M., & Kitsuse. (1977). *Constructing social problems*. Cummings.
- Tannenbaum, F. (1938) *Crime and the community*. Columbia University.
- Toupin, L. (1998). Les courants de pensée féministe. In Relais-femmes. *Qu'est-ce que le féminisme? : Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*.
- Vanneste, C. (2017). Violences conjugales : Un dilemme pour la justice pénale ? Leçons d'une analyse des enregistrements statistiques effectués dans les parquets belges. *Champ pénal*, 14. doi : 10.4000/champpenal.9593
- Wallonie. (2020, June 8). [Covid-19] : Aide en matière de violences conjugales et intrafamiliales. Retrieved December 20, 2020, from <https://www.wallonie.be/fr/covid19/violences-conjugales-et-intrafamiliales>
- Wattier, O. (2016). *Le langage genré: entre héritage linguistique et défi communicationnel : la langue française, un impensé dans les campagnes de communication en faveur du droit des femmes* [Master's thesis, University of Paris-Sorbonne]. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01560625>
- Wolf, Y.L. (2001). *The cyclical nature of moral entrepreneurship*. [Doctoral dissertation, East Tennessee State University]. Networked digital library of theses and dissertations. <https://dc.etsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1177&context=etd>
- Yang, L.H., Kleinman, A., Link, B.G., Phelan, J.C., Lee, S., & Good, B. (2007). Culture and stigma: Adding moral experience to stigma theory. *Social, Science & Medicine*, 64 (7), 1524-1535. doi: 10.1016/j.socscimed.2006.11.013
- Zancarini-Fournel, M. (2018). Ce qui fait bouger les lignes dans l'histoire des féminismes du secondn XXe siècle. *Les Cahiers de Framespa*, 29 (29). doi : 10.4000/framespa.4958

Annexes

Introduction

- Présentation personnelle
- Objectifs et utilité de la recherche, raisons de l'interview
- Signer le formulaire de consentement, obtenir le consentement libre et éclairé
- Rappeler l'anonymat, la confidentialité et l'utilité de l'enregistrement
- Expliquer les thèmes qui vont être abordés

Questions d'introduction

-Pouvez-vous me parler un peu de vous, de votre travail ? Missions, collaborations, réseau... ? En quoi vous sentez vous concerner par la thématique du féminicide ?

- Votre association/ASBL/... a signé l'appel Mirabal ou est membre de la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes. Pouvez-vous m'en parler un peu plus ?

-Pouvez-vous me donner un exemple, un cas prototypique de féminicide qui vous vient en tête ?

Thèmes

1. Définition du féminicide

- Votre définition du féminicide
- Que pensez-vous de ces deux définitions ?

« L'homicide volontaire d'une femme. Le féminicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. » (OMS, 2012)

"Le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'elles appartiennent au sexe féminin. » (Russell & Radford, 1992)

- Les définitions incluent la responsabilité de l'Etat à cause de son impunité
- Tuer une femme est nécessairement un féminicide ?
- Différence avec le crime passionnel
- Auteur homme ou femme ?
- Homicides dans les couples lesbiens ? peu pris en compte

2. Amérique du Sud

- Contexte différent (drogue, militaire, gang)

3. Position de l'Europe

- Préfère généricide (=homicide de genre). Inclus femme + transgenre, homosexuel,...
- En parler dans le langage courant sans l'inscrire au niveau pénal ?

4. Inscription dans le code pénal

- Actuellement, une circonstance aggravante (en raison de son sexe). S'applique à tous les homicides hors la sphère conjugale. Législation condamne déjà.
- Féminicide >< principe égalité devant la loi pénale
- Définition de l'homicide restreinte (fille tuée par son père, femme prostituée tuée)
- Justice patriarcale et en même temps un instrument légitimant ?
- Définition vague, mal définie 'tuer une femme parce qu'elle est une femme' → sera moins appliquée. Règle de clémence en faveur du prévenu
- Comment apporter preuve genrée si infraction autonome ? risque d'être acquitté faute de preuves. Si circonstance aggravante, on conserve l'infraction et une peine.
- Création d'une loi n'a pas d'effet dissuasif.

5. Les violences conjugales

- Rassemble différentes formes de violence (verbale, économique, sexuelle, physique, psychologique). Est-ce que tout est perçu comme de la violence dans la population ?
- On associe faits mineurs et faits graves plus rares, crée sur-représentation? homicide c'est 0,6% des faits de violences conjugales.
- Typologie Johnson : terrorisme intime, résistance violente, violence situationnelle.

6. Système judiciaire

- Rappel à la loi est utile ?
- La victime a la charge de la preuve. Plainte, certificat médical, constat des coups,... >< allégation. Violences verbales et psychologiques ?
- Juge condamne plus les violences physiques répétitives. Hiérarchisation des violences, seuil tolérable ?
- Tolérance zéro plus appliquée, taux de classement sans suite élevé
- Pas de lien entre l'application tolérance zéro et le taux de récidive
- Victime retire sa plainte, honte, culpabilité, retourne avec l'auteur. Position de la victime perçue comme ambiguë

7. Peine de prison

- Privilégier la prison comme peine première ?
- Prison renforce idéologie de violence et de masculinité, culture carcérale, pas d'empathie, rage et frustration du détenu, vengeance après.
- Plus la peine est lourde, plus il y a de récidive.

8. Peines alternatives

- Médiation efficace dans 60% des cas.

- Médiation permet l'expression des dynamiques émotionnelles, processus restauratif.
- Nie la gravité du problème ?
- Dilution des responsabilités avec le consensus ?

9. Acteurs sociaux

- Séparation des interventions auteur/victime
- Mandat sous contrainte avec auteur, non demande

10. Profil de la victime

11. Violence conjugale + gestion des enfants

- Mauvais conjoint = mauvais père
- Diminue les habiletés parentales
- Peur de perdre la garde
- Aliénation parentale

12. Légitime défense

- Mauvaise conception pour la femme qui tue son conjoint violent
- Abus répétés sur une longue période n'est pas un moyen de défense
- Doit chercher à s'enfuir d'abord

13. Homme victime

- N'ose pas porter plainte
- Tabou, masculinité

14. Politique

- Efficacité des PANS ?
- Mise en œuvre de la convention d'Istanbul ?
- Faut s'inspirer du modèle espagnol ?

15. Groupe de pression

- Impact de la manifestation du 25 novembre ?
- De manière générale, vous vous sentez entendu ?
- Assez de liens entre l'université, les associations, le politique ?

16. Médias

- Recherche d'audience
- Reportage stéréotypé
- Aspects sensationnels
- Faits divers

17. Violence chez les jeunes

- Peu pris en compte, pourquoi ?
- Violence bidirectionnelle, les deux sont auteur et victime
- Continue à l'âge adulte

18. Masculinisme

- Allégation, femme se vengera, vague de dénonciation, dérives, plus de présomption d'innocence, homme diabolisé

Fin

- Annoncer la fin de l'entretien
- Question d'ouverture, recueillir de nouvelles idées, réflexion sur l'avenir
- D'autres sujets à aborder ?
- Donner des assurances sur la confidentialité et la manière dont les données seront utilisées
- Remerciements

Annexe 2 : Grille de l'analyse thématique

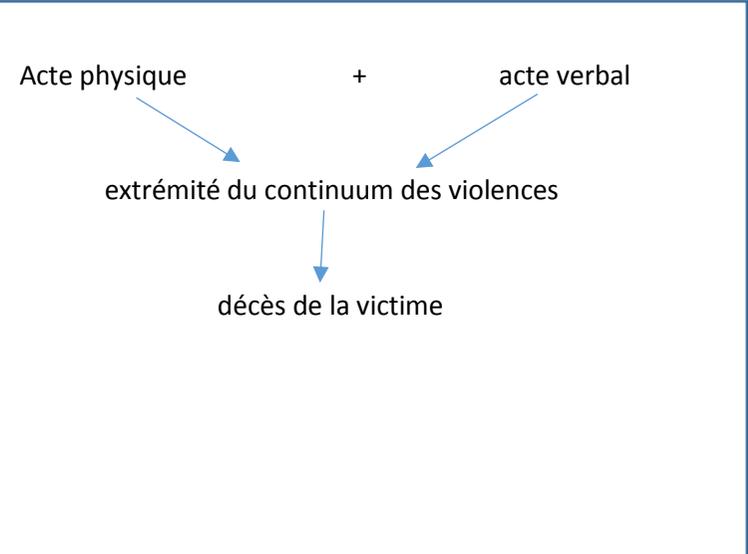
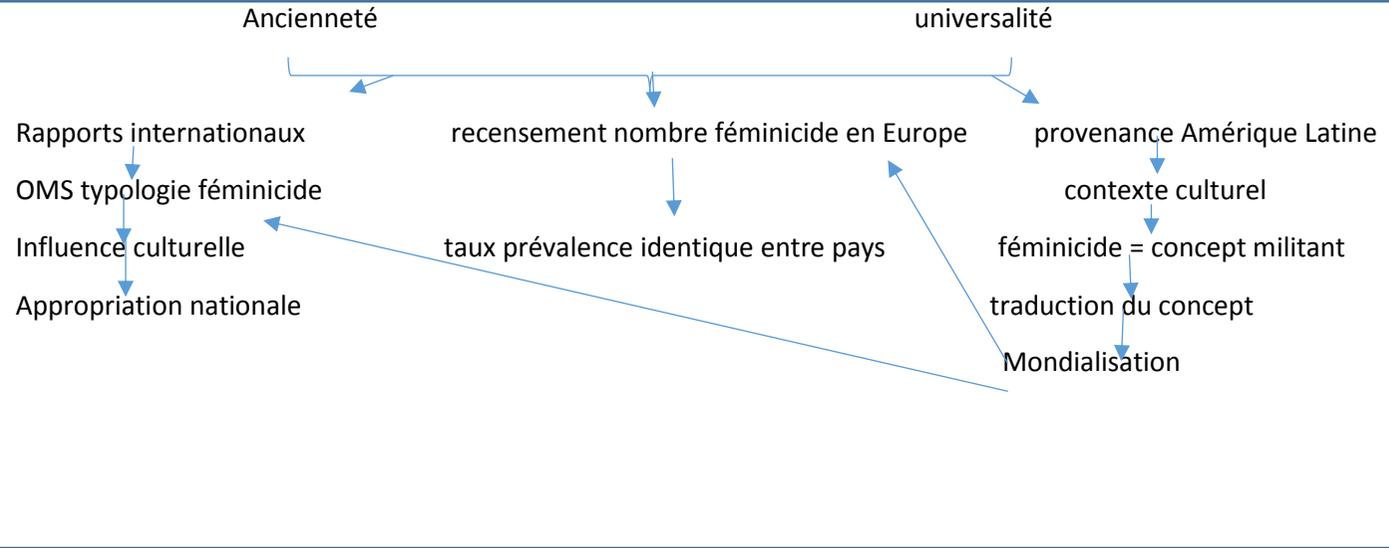
Rubrique	Sous-rubriques	Références théoriques
Entrepreneur moral	comportement déviant outsiders créateur de nouvelles règles intérêt propre, augmentation de son pouvoir -émotion dans l'engagement	Becker, 1963 Becker, 1963 Becker, 1963 Wolf, 2001 Mathieu, 2005
Idéologie politique	-croyances, valeurs, opinions sociétales -normes de conduite, attitudes	Jost et al. , 2009
Arguments objectifs du féminicide	-fait réel -menace intégrité individuelle	Koechlin, 2019
Arguments socialement construits du féminicide	-action de protestation -pénalisation -traitement médiatique	Koechlin, 2019
Mise à l'agenda du problème social	-sphère privée vers publique -prise en considération par les institutions -critique des solutions proposées -création d'alternatives	Kitsuse & Spector, 1973
Fenêtre d'opportunité		Ravinet, 2019

Annexe 3 : Arbre thématique

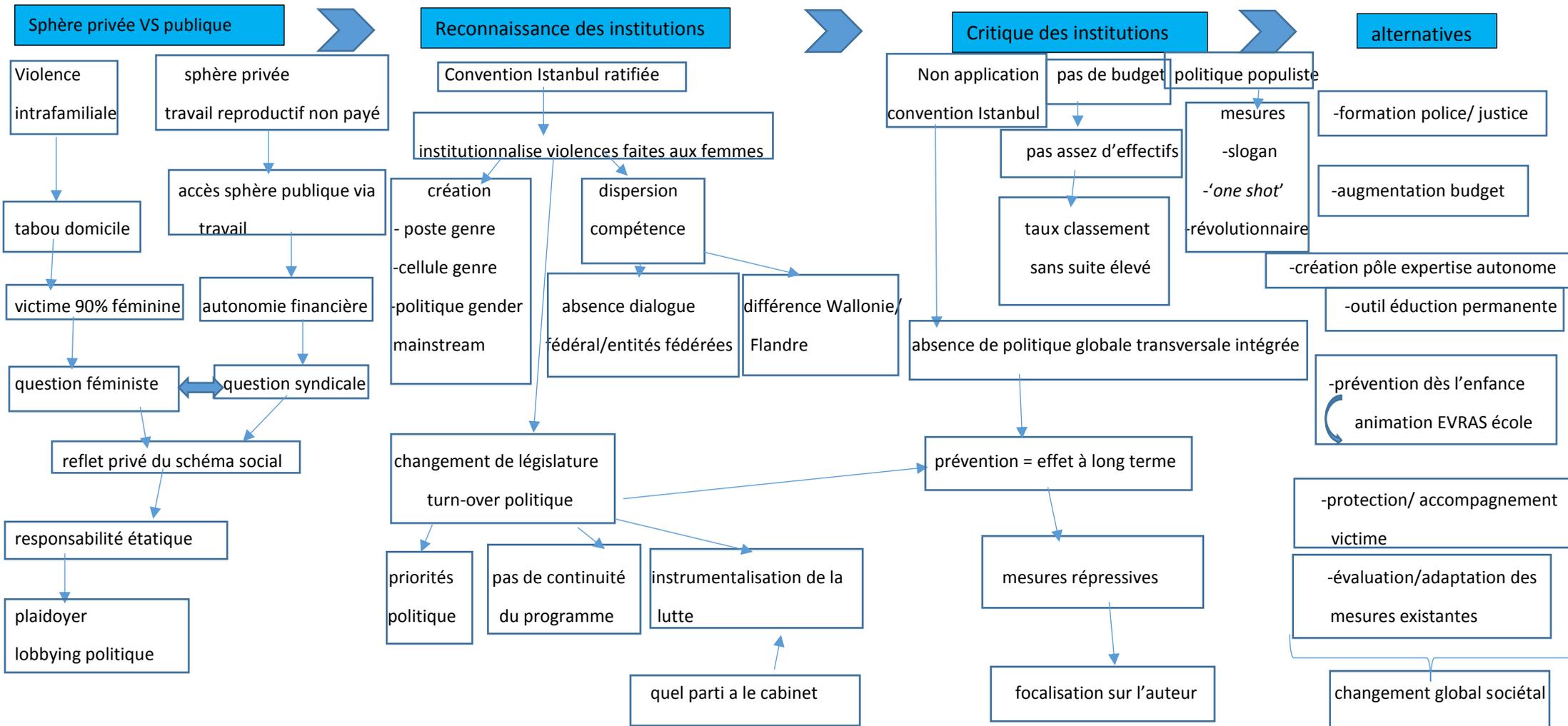
Arguments objectifs du féminicide

Faits réels

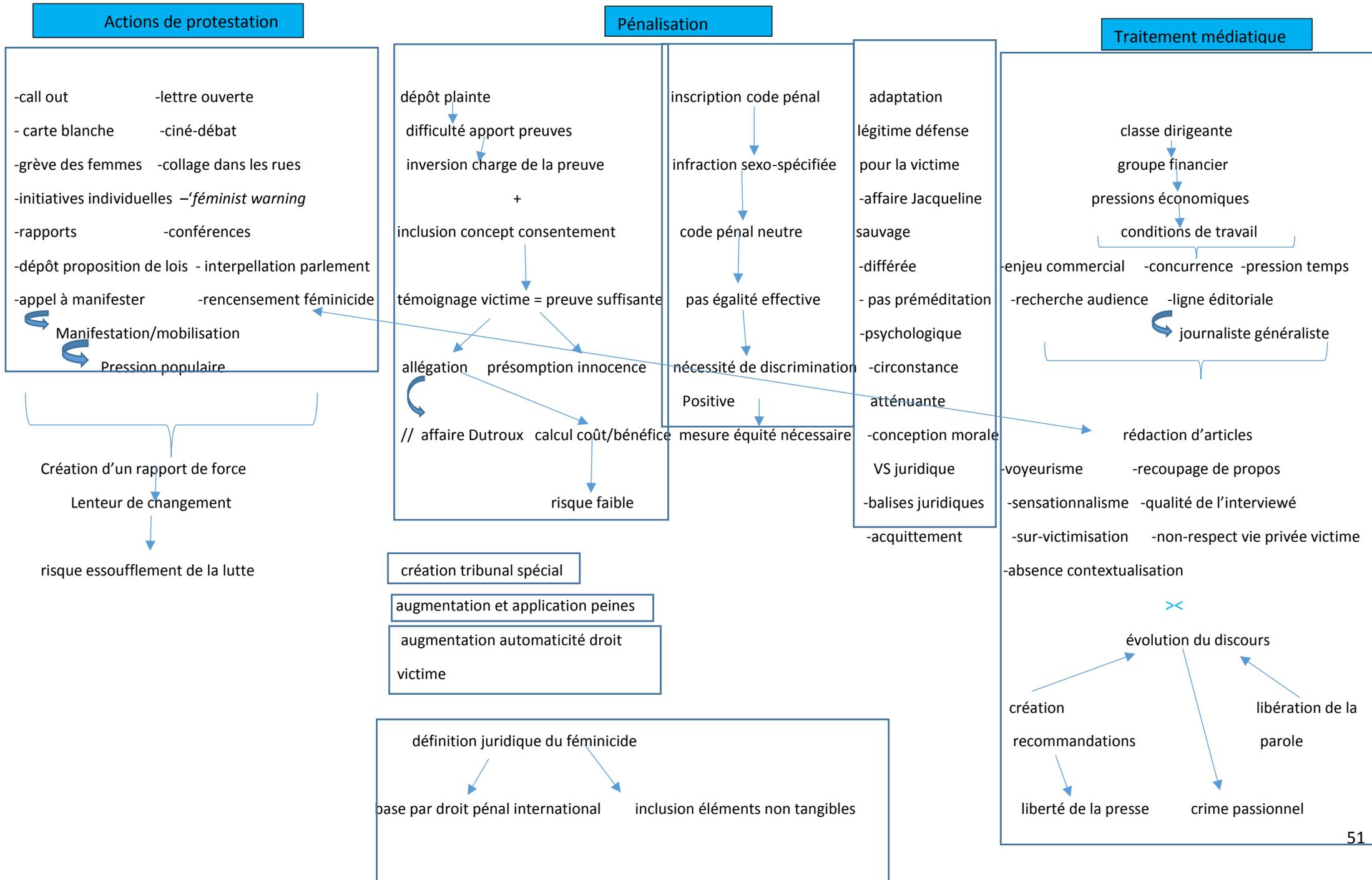
Menace intégrité individuelle



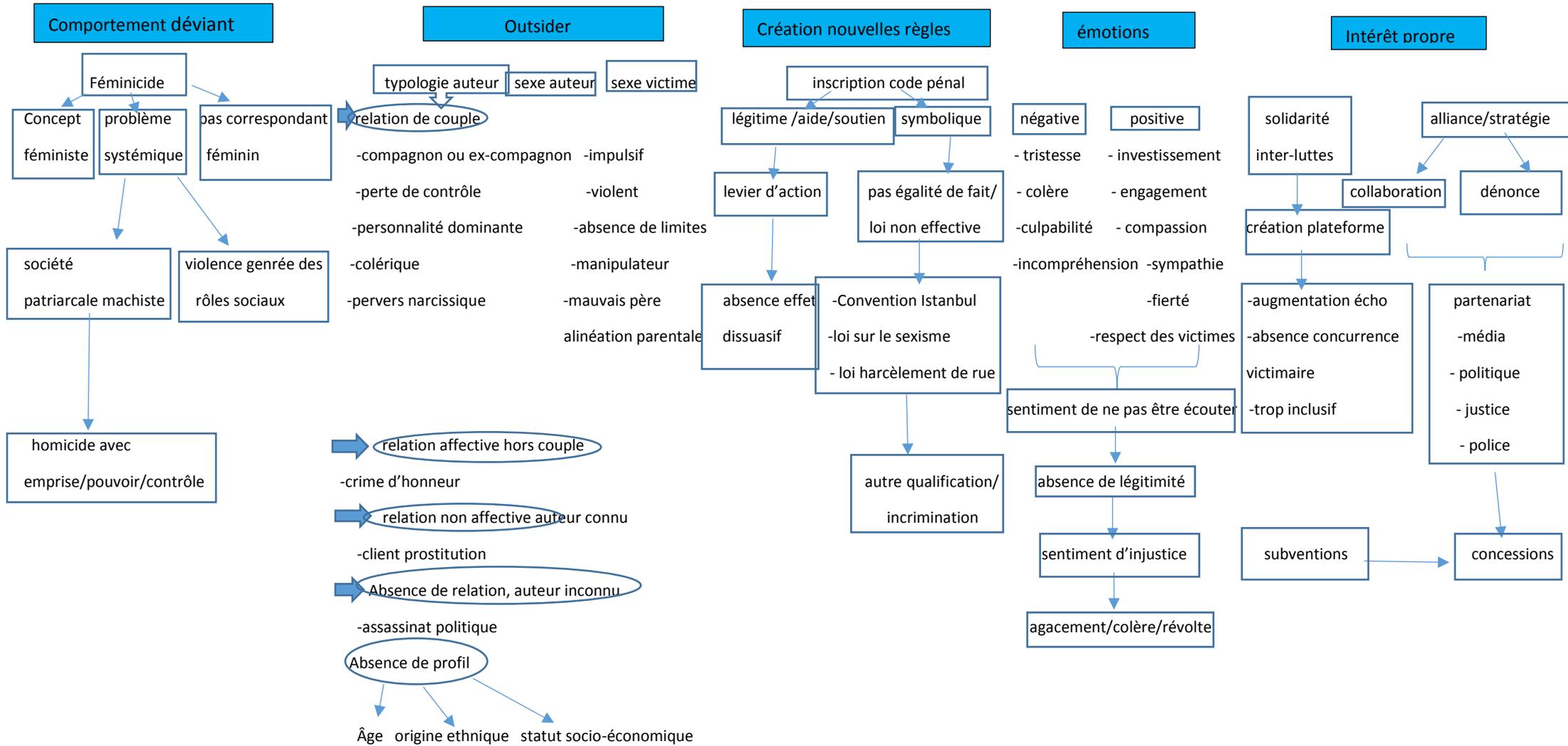
Mise à l'agenda du problème social



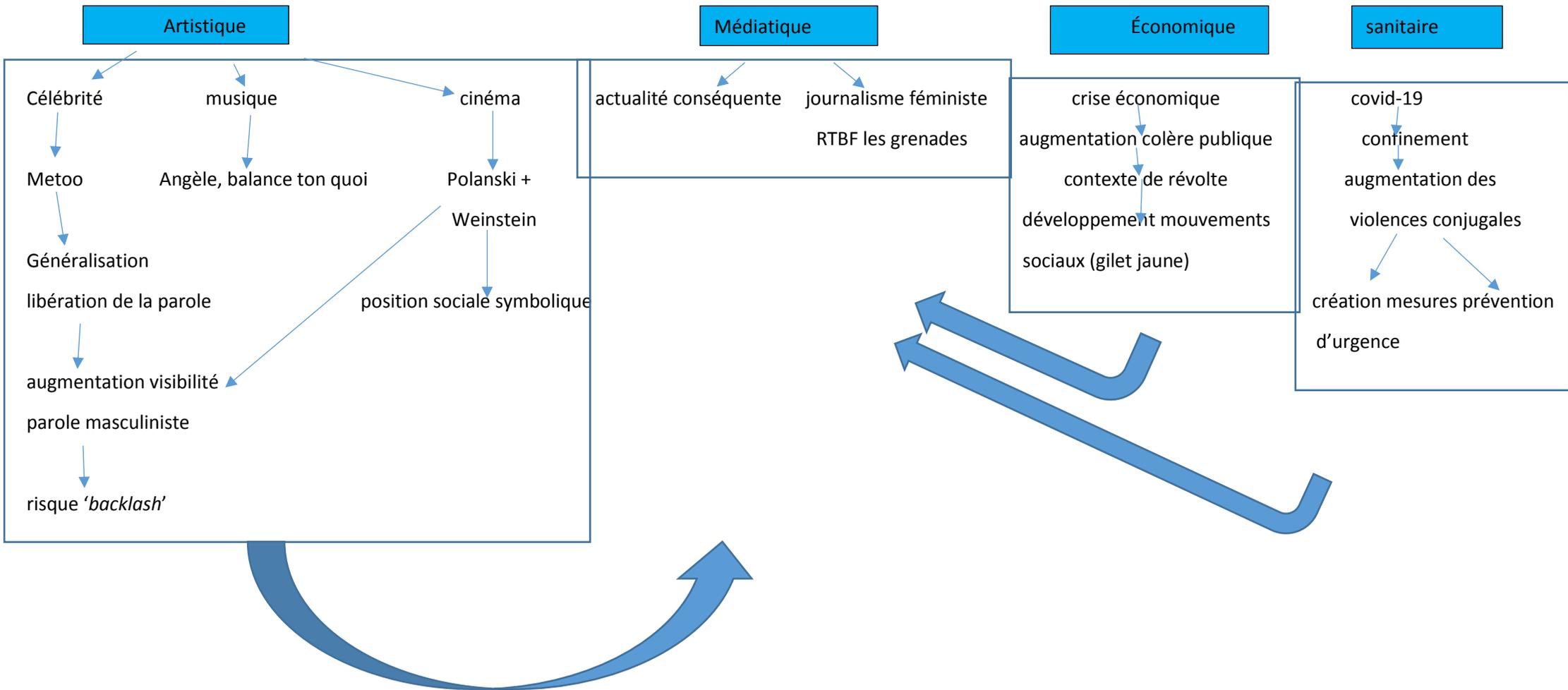
Arguments socialement construits du féminicide



Entrepreneur moral



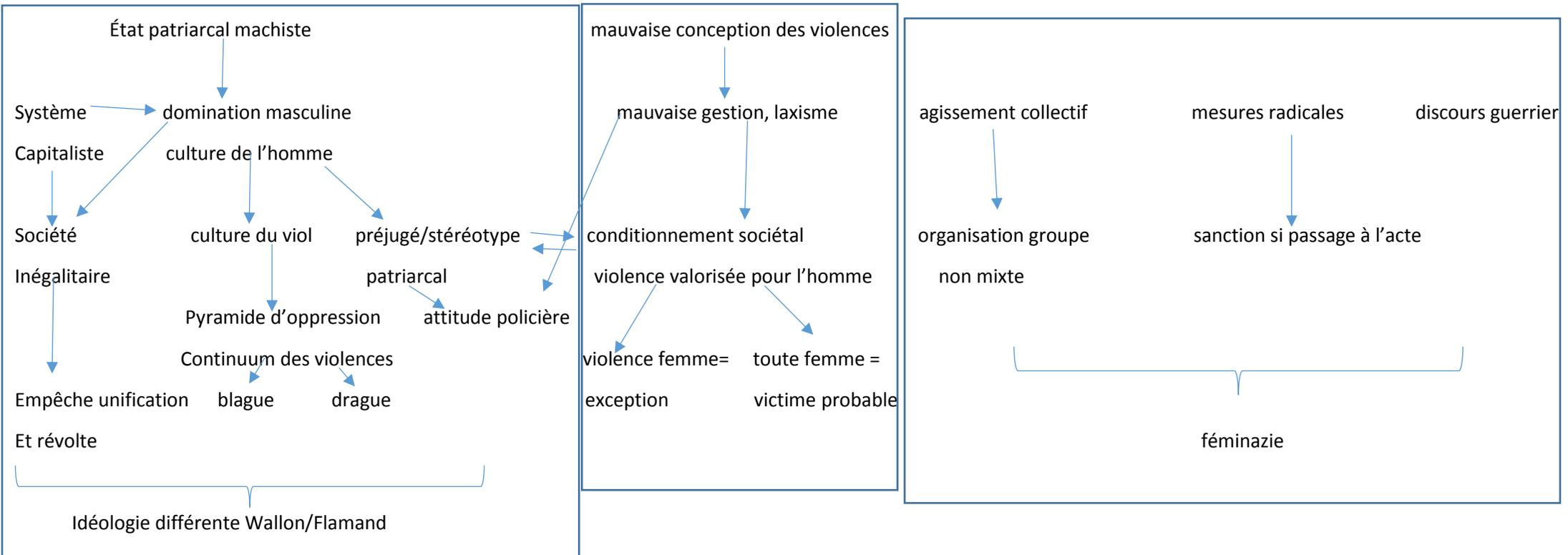
Fenêtre d'opportunité



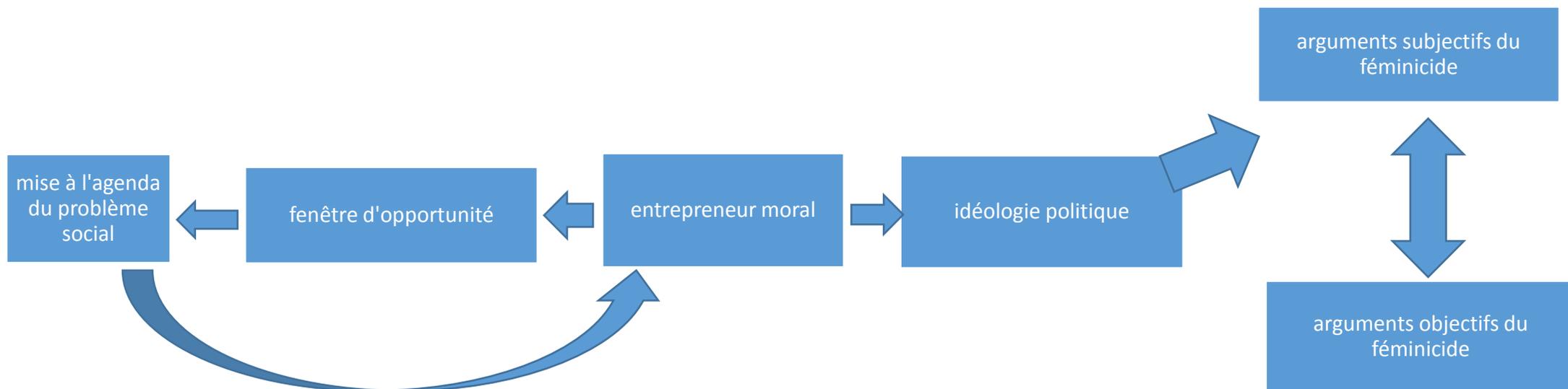
Idéologie politique

Croyances/valeurs

Conduite/attitude



Rubriques





**CONSENTEMENT ECLAIRE
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Féminicide
Chercheur responsable	Tihon Julie
Promoteur	Dantinne Michaël
Service et numéro de contact	Département de criminologie, +32 4 3662963

- Je, *soussigné(e)*
.....
..... *déclare* :
- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
 - avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
 - avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.
- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la

confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).**

- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum de un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques accessibles à la communauté scientifique uniquement.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche : OUI – NON

En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature

Chercheur responsable

- Je soussigné, Julie Tihon, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Annexe 5 : retranscription des entretiens

Retranscription de N.D.

Date : mercredi 26 février 2020.

Durée : 1 h 06 min.

Entretien semi directif en face à face

Tout d'abord, pourriez-vous me parler un peu de votre travail, de vos missions de manière générale ?

Je m'appelle *** et je suis cofondateur et membre du conseil de *** et administrateur délégué. Le *** est une association de la société civile belge du monde antiracisme et nous nous sommes spécialisés dans la lutte contre l'islamophobie en Belgique et sur internet. Nous menons des missions. Notre mission principale, et l'objectif principal, est le soutien de première ligne aux personnes discriminées, aux personnes victimes de l'islamophobie. Cela constitue 80% de nos activités. A côté de cela, nous avons des activités de plaidoyer auprès d'institutions, d'organisations, de rédactions de dossiers de recherche pour les institutions qui font le monitoring des actes de violences islamophobes. On fait aussi de la formation... Pas dans le cadre du décret d'éducation permanente mais on fait de la formation pour des institutions, des organisations, des organisations syndicales, étudiantes,... Mais 80% de nos activités sont le soutien... C'est notre mission en tout cas d'un point de vue gouvernance et objet social. C'est l'accompagnement des personnes discriminées victimes de haine... euh... un accompagnement où l'on essaye de trouver une solution commune, en commun pour négocier avec la personne parce que sans elle on ne parvient pas à trouver une solution. Et comme dirait un ancien militant 'tout ce qui se fait sans moi se fait contre moi'. Il est essentiel de collaborer avec les personnes discriminées pour aboutir à une solution.

En quoi vous sentez-vous concerné par la thématique du féminicide ?

Le féminicide est malheureusement l'aboutissement du processus d'oppression qui commence par des préjugés, qui est suivi par des stéréotypes,... On arrive à un moment donné à des actes, à des actes de violence. Ces violences peuvent être verbales, physiques mais peuvent être aussi meurtrières. Si on n'agit pas en amont pour soutenir les personnes qui subissent ce processus d'oppression, on en arrive à la mort. Pour des raisons parfois de racisme, pour des raisons idéologiques quand on voit les génocides qui se sont perpétrés. Et malheureusement, le féminicide c'est aussi un acte de violence extrême et qui est, comme l'islamophobie, d'abord une discrimination sexiste, 'parce qu'on est femme'. C'est ce que tous les rapports en Belgique, dans le monde, tous les signalements prouvent. C'est parce qu'on est d'abord femme qu'on est discriminée. Même dans l'islamophobie.

D'accord.

Et cela, nos chiffres annuellement on est à 80% de signalements pour faits islamophobes contre des femmes et 20% contre les hommes. Il est essentiel pour nous d'une part de maîtriser cette pyramide d'oppression et parfois on subit l'islamophobie aussi conjoint avec d'autres discriminations et on doit être solidaire des personnes qui sont aussi actives dans le

cadre des violences faites aux femmes mais qui ne sont pas nécessairement liées au fait religieux qui est un critère supplémentaire en terme d'islamophobie.

C'est donc pour cette raison que vous avez signé la plateforme PFVFF ?

On est convaincu de la convergence des luttes. Il y a une intersectionnalité au travers de l'islamophobie. On partage des choses avec le LGBT qui est une forme de vie, on partage des choses avec les juifs parce qu'il y a une certaine culture, on partage des choses avec la négrophobie parce que il y a une déshumanisation des êtres, on partage des choses avec le sexisme parce que les victimes de l'islamophobie sont d'abord des femmes. On partage des choses avec les Roms parce qu'il y a aussi du racisme. Il est essentiel pour nous dans notre démarche d'être solidaire. Sans cette solidarité, on crée une espèce de concurrence victimaire qui est très très malsaine dans la lutte contre le racisme. Chacun d'entre nous est une pièce unique d'un immense puzzle. Si une pièce du puzzle est cassée ou si une pièce n'est pas intégrée dans le puzzle, le puzzle n'est pas fini. Cela détruit un puzzle de 5000 pièces ou de 2000 pièces s'il vous manque une pièce. Cela se voit, donc c'est essentiel pour nous dans la convergence des luttes.

Pourriez-vous me donner un cas prototypique de féminicide. Si je vous dis le mot féminicide, qu'est-ce qui vous passe par la tête ? Vous percevez quel type de situations, de dossiers ?

Je vois un homme qui défonce une porte de sa maison car la femme n'est pas venue ouvrir la porte à temps ou bien parce que son café n'était pas assez chaud et qu'il la frappe chaque fois qu'il peut la voir et qu'un jour il dépasse la limite. Qu'il bouge et qu'il tue.

D'accord. Ici, je vais vous présenter deux définitions du mot féminicide qui sont validées par l'OMS. Pourriez-vous me donner votre ressenti ? Etes-vous en accord, apporteriez-vous une nuance ou une divergence ? La définition de l'OMS est l'homicide volontaire d'une femme. Le féminicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. Une autre définition est le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin.

Cette définition est conforme à la convention d'Istanbul, je ne peux qu'adhérer à cette définition de féminicide. Je pense que les gens ont souffert pour que cette définition soit mise sur la table, certains ont dû souffrir dans leur chairs pour y arriver et des intellectuels ont su mettre des mots sur ce phénomène donc il faut reconnaître leur travail et pour certaines leur sacrifice malheureusement.

Ces définitions sous-entendent généralement une responsabilité de l'Etat au niveau de l'impunité et du manque de prise en charge. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que l'Etat a sa part de responsabilité. Aujourd'hui, les luttes contre les violences conjugales, le racisme,...sont institutionnalisées. Et c'est bien de faire des campagnes mais tous les critères, si on parle de la Belgique, protégés par la loi sont rouges vifs. C'est qu'il y a un problème et malheureusement c'est l'Etat qui a dans ses compétences pris la responsabilité d'œuvrer. Mais si c'est juste pour dire c'est mal, ce n'est pas suffisant. Quand on voit les peines encourues ou les alertes que les victimes malheureusement ont faites en allant chez la police, comment elles sont reçues à la police,... Tout le système qui doit protéger

les individus, il y a un dysfonctionnement total aujourd'hui. On a des moyens mais sans aucun résultat concret. Et dans tous les domaines. Et malheureusement en terme de féminicide cela frappe quelque chose d'extrêmement important, c'est la vie d'un être humain.

D'accord. Pour vous, quelle est la différence entre un crime passionnel et un féminicide ?

Il n'y a pas de différence. C'est la mort de quelqu'un qui n'a pas souhaité mourir. Peu importe la raison pour laquelle la personne tue, c'est un tueur, un assassin.

Dans la définition du féminicide on parle souvent de l'homme auteur et de la femme victime. Que pensez-vous des couples lesbiens ? Considérez-vous cela également comme du féminicide ? Ou l'auteur doit-il être nécessairement un homme ?

C'est une question à laquelle je n'avais jamais pensé. Encore une fois, si quelqu'un est tué parce qu'il est femme, peu importe l'auteur. Je ne donne aucune caution ou aucune légitimité parce que ceci, parce que cela. La personne est morte quoi.

Le mot féminicide est apparu en Amérique du Sud, ou le contexte est assez différent. Pourquoi selon-vous ce terme s'est-il implanté en Belgique ?

C'est déjà bien qu'on en prenne conscience qu'effectivement dans d'autres pays cela existe aussi avec des variantes. Est-ce qu'il faut s'attacher à un mot et défendre véritablement ce mot-là ? On a connu la même chose avec le féminisme qui est différent selon le continent, la culture... Mais maintenant tout le monde utilise le mot féminisme pour caractériser ça. Je ne vois pas pourquoi le mot féminicide cela ne serait pas pareil. Si on parle d'islamophobie, on a eu aussi ce débat-là. Si les gens se basent sur l'étymologie c'est une chose. Mais qu'est-ce qu'ils apportent, quelle est la solution ? Vous prenez le chiffre 7 et le chiffre 0. Vous les associez. En France, cela donne soixante-dix, en Belgique septante, en Suisse octante. 70 c'est un âge, une distance, un poids,... Mais à un moment donné il faut arrêter de perdre son temps sur les raisons idéologiques et étymologiques mais plutôt qu'est-ce qu'on fait pour arrêter ce phénomène-là ? Que les gens qui le subissent appelle cela féminicide,... Peu importe je m'en fous mais qu'est-ce qu'on fait pour sauver ces personnes ?

Juste pour terminer sur le mot féminicide en tant que tel, le conseil de l'Europe préfère le mot générique pour inclure les personnes homosexuelles, transgenres,...

Peu importe le terme, il faut s'attaquer au phénomène. Tu sais, quand on a un accident de la route, et que vous écrasez quelqu'un sur le passage piéton. Que le passage piéton soit blanc en France et jaune aux USA, le piéton est mort. C'est malheureusement toujours ces débats qui viennent déformer les victimes. C'est une couche de déshumanisation que l'on rajoute à la parole des victimes qui subissent du harcèlement, des violences,... Et à force de se battre pour un mot, la victime perd espoir et on la retrouve un matin la gorge tranchée.

Le féminicide est utilisé dans le langage courant mais n'est toujours pas inscrit dans le code pénal. Il s'agit dans la législation actuelle d'une circonstance aggravante et non d'une infraction autonome. En l'appliquant comme une infraction, la difficulté sera de prouver l'élément constitutif de misogynie. Que pensez-vous de cet obstacle ?

Je ne sais pas si la législation actuelle est satisfaisante ou pas. Mais peu importe la législation, qu'on l'inscrive ou qu'on ne l'inscrive pas, il faut que les procédures ou l'attention qui est portée ou les enquêtes qui doivent mener à l'arrestation soient exécutées. Or aujourd'hui, quel que soit ce que l'on met dans la loi, le premier obstacle c'est l'enquête. Puis le deuxième

c'est les finances pour aller en justice, le troisième c'est la durée qu'il faut et on va toujours trouver mille et une excuse pour retarder et finalement quel est l'intérêt d'agir ? Il est perdu, etcetera,... donc c'est pas tellement si on l'inscrit dans la législation, et tant mieux si c'est inscrit dans la législation et il y a un tas de choses qui sont dans la législation mais c'est le processus de justice qui déconne complètement et qui ne reconnaît pas l'infraction, quelle qu'elle soit dans le code.

Donc si je comprends bien, il faut cibler sur le combat. L'inscription dans le code n'est pas quelque chose que vous réclamez en tant qu'acteur.

Si des personnes réclament et pensent que c'est utile, on les soutiendra ok ? C'est légitime, on les soutiendra dans la convergence des luttes.

Nous avons pu constater que les acteurs le réclament de manière symbolique afin d'obtenir une reconnaissance du phénomène, une reconnaissance d'une problématique particulière.

Nous soutiendrons donc ces associations qui veulent l'inscrire dans le code pénal. Mais le combat ne s'arrête pas là. C'est un combat de tous les jours, même si il est dans le code pénal. C'est un combat de tous les jours de soutenir ces associations, ces actions pour qu'on rende justice même si la personne a disparu, même si la personne a été tuée. C'est cela qui est à mon sens le plus difficile. On l'obtiendra symboliquement, tant mieux mais cela ne s'arrête pas là. Il faut forcer à ce que l'on ait une justice performante.

Bien, nous allons maintenant aborder la thématique des violences conjugales. Qu'est-ce que cela inclut pour vous ? Les violences verbales, physiques, sexuelles ou autres ? Toutes ces formes de violences sont-elles bien perçues par la population ?

Vu les indicateurs que l'on a, non. La société est en perpétuelle mutation. Les rapports que l'on a les uns avec les autres, ce sont des opinions, des ressentis personnels,... Cela ne suffit pas.

Donc selon vous, une violence verbale n'est pas actuellement considérée comme pouvant être de la violence conjugale ?

Bien sûr. Les violences verbales sont le premier moyen de déshumaniser quelqu'un, de minimiser sa personnalité, son enfant qu'on traite tout le temps de 'petit con', sa femme de 'connasse' à chaque fois que l'on a terminé la phrase,... Et c'est la première étape. Si on laisse faire, on passe très vite à la deuxième étape. Ce n'est plus de la violence verbale mais psychologique puis physique puis on peut...euh...Quand on n'a pas de limites et qu'on pas à un moment donné la capacité de dire stop bah on arrive à tuer son conjoint.

Si l'on reprend tous les faits de violences conjugales qui arrivent au parquet, pour vous l'homicide représente combien en pourcentages ?

Je ne sais absolument pas. Ce que l'on constate dans toutes les plaintes portées, quelque soit la discrimination, que ce soit une violence conjugale, verbale dans le cadre d'une relation homme/femme ou de racisme ou de xénophobie, eh bien on se heurte toujours à la personne qui doit vous recevoir, qui est déjà un premier filtre et qui est la police. Qui est un filtre idéologique, un filtre 'je ne comprends pas ce que vous me voulez'... Malheureusement, même si on pouvait quantifier ça, on mesurerait certainement l'étendue de l'horreur qui se passe. Et finalement, on considère qu'il y a peu d'homicides parce que les gens qui viennent

se plaindre ne sont pas entendus quoi. Si on les recevait, on se rendrait compte qu'effectivement, on aurait pu faire mieux.

Comme nous parlons justement de la police, trouvez-vous que le rappel à la loi envers l'auteur peut être utile ? Cela a-t-il un impact ?

Non. Je pense que rappeler la loi à quelqu'un... Tout le monde sait qu'on peut rouler qu'à 30km/h dans la ville, il y a des plaques partout, et quand on voit le nombre d'excès de vitesse par an on se demande à quoi cela sert de mettre des plaques. Le rappel à la loi n'est pas suffisant.

Une problématique soulevée concernant les violences conjugales est que la victime à la charge de la preuve. Les dossiers qui aboutissent sont ceux où il y a des constats de coups, des certificats médicaux,... c'est compliqué d'apporter la preuve des violences verbales et psychologiques. Qu'en pensez-vous ?

Il faut inverser la charge de la preuve, comme dans d'autres situations. Je pense sincèrement que, quelqu'un qui va jusqu'à la police porter plainte contre ça, c'est qu'il y a franchement il a déjà assez souffert.

Que pensez-vous alors des personnes qui évoquent la présomption d'innocence et les allégations ?

Regardons les statistiques. Combien de fois des personnes ont été se plaindre à tort ? Toutes les personnes qui ont été se plaindre, c'était à raison et ceux qu'on n'a pas voulu écouter sont même morts. Je pense que rappeler la loi, c'est une fantaisie. Par contre, considérer la personne qui vient vous voir pour les coups, les violences subies.... La police doit faire son travail certainement. Mais prenons d'abord le fait que cette personne vienne nous voir dans cette démarche d'aller au commissariat de police, décider cela c'est déjà énorme.

Donc, si je comprends bien, le discours et les déclarations sont des preuves suffisantes ?

Exactement.

Sachant que les violences physiques seront plus condamnées que les violences verbales, que pensez-vous du fait que certaines personnes disent que le système judiciaire aurait un seuil de tolérance par rapport au continuum des violences ?

Le juge ne fait qu'appliquer ce que la loi lui dit. Il y a un travail législatif à faire qui obligerait les juges à les condamner.

Pourtant, il me semble que les violences verbales et physiques peuvent déjà être condamnées.

Oui, enfin vous savez cela reste un juge qui a une certaine liberté, une certaine autonomie d'appréciation,... maintenant comment convaincre les juges d'augmenter les sanctions ? C'est peut-être dans la corporation des juges... Les juges sont formés mais cela reste des êtres humains, ils sont le reflet de la société. Si la société est laxiste vis-à-vis des violences conjugales, vis-à-vis des actes de racisme, pourquoi le juge prendrait-il une certaine responsabilité. Dieu merci il existe des juges qui font honnêtement leur travail, qui ne sont pas animés par leurs sentiments personnels quand ils doivent juger, sinon cela serait grave pour la société.

Dans les années 2000, la politique tolérance zéro a été lancée.

Ce sont des grands slogans. Ici on fait tolérance zéro pour les déchets,...Cela reste des slogans. Au-delà du slogan, il faut donner des moyens aux juges, aux policiers. La formation est un moyen d'obligation de prendre en considération une violence quel qu'elle soit. Aujourd'hui, avec ce laxisme et cette liberté, quand la première personne dans le processus de justice vous regarde de travers,... Et puis c'est peut être un flic aussi qui frappe sa femme. Ok...Donc les rapports humains, quand on donne l'autorité à quelqu'un de juger de la bonne pertinence de quelque chose ou pas c'est malheureusement une faiblesse de notre système.

On peut constater à l'heure actuelle que le taux de classement sans suite est très élevé et que la politique tolérance zéro n'est plus appliquée.

Oui car les priorités changent. On a défini d'autres priorités politiques. Chaque coalition au gouvernement définit ses priorités et il y a un tel cloisonnement entre les politiques qui devraient être transversales et intersectorielles. On a tellement dispersé les compétences, les autorités, les acteurs qu'on ne parvient plus à maîtriser l'image de ce qu'est la violence. Si on n'est pas capable de concevoir c'est quoi la violence, on n'est pas capable de concevoir c'est quoi la protection des individus. Et aujourd'hui on a le résultat quoi.

La convention d'Istanbul a quand même pour but d'avoir une politique intégrée.

Vous savez, en terme de racisme, la Belgique a signé en 2001 la convention de Durban pour lutter contre le racisme. On est en 2020, elle n'est toujours pas d'application, on a rien fait. Donc à un moment donné, on signe des conventions parce que ça fait bien de signer une convention mais, de là à la mettre en place et de l'appliquer, cela prend parfois 10 ans ou 20 ans. Puis un nouveau gouvernement qui vient, puis une nouvelle convention et on jette tout. On a vu ça avec la convention climat, avec la convention des armements. C'est vraiment l'idéologie des décideurs qui à un moment donné vient changer tout le travail fourni par les associations depuis de nombreuses années. Puis bah non ce n'est plus d'actualité, ce n'est plus tendance de parler des violences faites aux femmes, c'est plutôt euh.... C'est malheureusement l'institutionnalisation contre le racisme ou certaines conventions qui ne prennent pas forme. Parce que ce n'est pas la priorité des décideurs politiques à un moment donné. Si, ça l'est au moment où il faut signer mais au-delà de ça. Évidemment, qui n'irait pas signer la convention d'Istanbul concernant les violences faites aux femmes. Ok. Je crois que même certains pays dont on ne s'imagine pas, je crois qu'ils l'ont presque signé tous.

Pensez-vous que le fait que parfois la victime retourne vivre avec le partenaire, éprouve de la honte et de la culpabilité impacte le suivi du dossier judiciaire ?

Je pense que oui. A un moment donné, si pendant 15-20 min vous allez vous plaindre et à raison et puis que vous retournez avec la personne, à un moment donné, comme tout être humain vous allez vous dire bah effectivement pendant 3 fois on a essayé de trouver une solution avec vous, le processus est là, vous pouvez revenir tant que vous voulez mais on ne va plus apporter la même attention à un fait qui se répète. Finalement c'est vous-même qui apportez la réponse, c'est vous qui y retournez. Cela peut être quelque chose de tout à fait décidé et raisonné mais je pense qu'il faut rester attentif. Comme vous l'avez souligné, la

dépendance que l'on a avec l'auteur des faits est parfois tellement importante en terme de précarité, en terme d'influence familiale, sociétale, culturelle,... On fait le choix de retourner en enfer parce qu'il faut continuer à vivre.

Si vous étiez face à un auteur de violences conjugales ou de féminicide, quelle serait la première peine à appliquer qui vous vient en tête ?

(Rires). C'est la sanction maximum.

C'est-à-dire ?

La sanction maximum qui est autorisée. J'ai une histoire personnelle avec le sexisme. C'est que, dans mon éducation, dans ma famille, je fais partie d'une fratrie de 12 enfants. Dont 7 sœurs. Et mon père qui était un bon montagnard du Maroc avec une force phénoménale. Si on avait le malheur d'être désagréable, de ne pas être attentionné, d'être blessant envers l'une de nos sœurs, on avait une raclée. Une raclée hein. Cela ne se fait pas. La lutte contre le sexisme il faut le prendre tout petit et réagir très vite dès qu'il y a un passage à l'acte quel qu'il soit. Il faut sanctionner.

Donc selon vous, la prison pourrait être une peine efficace ?

Oui, et également des peines de travaux général en faveur des femmes.

Que pensez-vous des peines alternatives, comme par exemple la médiation et la justice restauratrice ?

Est-ce que cela a porté ses fruits ? Cela peut porter efficacité d'autres domaines... je ne pense pas que cela sera efficace pour les violences conjugales.

Pour quelles raisons ?

Il y a quelque chose qui est très difficilement définissable dans les réactions de l'être humain. On ne sait pas à quel moment le cerveau se déclenche pour devenir violent. Et je préfère ne pas prendre le risque.

Pensez-vous que la prise en charge actuelle avec d'une part les victimes, de l'autre côté des auteurs sans collaboration entre les intervenants est efficace ?

Je pense qu'il faut trouver des solutions avec les personnes concernées. Donc si les personnes concernées ne sont pas réunies à un moment autour de la table pour mener à bien une résolution efficace et efficiente pour arriver à endiguer ce qui motive la personne à devenir violente, bah on n'y parvient pas. Mais maintenant il faut pouvoir encore se mettre face à son agresseur, ce qui peut être terrible pour la personne. Cela la remet de nouveau dans un contexte très négatif alors que des personnes l'ont aidée à sortir de ce contexte négatif, lui ont redonné confiance et vous avez en face de vous la personne qui vous a fait la pire des atrocités. C'est difficile et ce n'est pas à la portée de tout le monde. Donc il faut certainement parfois des gens autour de la table mais avec des intermédiaires qui peuvent interpréter et représenter l'autre personne sans tomber dans les travers de effectivement c'est mon agresseur que je vois en face de moi. Il faut un tiers qui est capable de comprendre les souffrances de la victime. Qui est capable d'une empathie extraordinaire pour la victime. À la limite, personnellement, l'agresseur je m'en fous complètement. Il n'aura aucune circonstance atténuante de ma part.

**Selon vous, un auteur présentant ces comportements violents pourrait-il changer un jour ?
Une prise en charge est-elle possible ?**

S'il a douze ans, peut-être mais s'il a 30 ans et que c'est la quatrième fois qu'il bat son épouse...le cerveau est tellement conditionné à cette facilité de violence sans sanction. J'ai déjà eu certaines réactions quand il y a eu des faits de féminicide, de pédophilie,... Les réactions sont très extrêmes. On peut stériliser la personne, on peut ceci, on peut cela. On reste des êtres humains et c'est le cerveau qui nous fait agir.

Avez-vous pu constater un profil de victime qui serait plus à risque pour rester dans ces schémas de violence entre partenaires ? Un profil vous vient-il à l'esprit ?

Non, aucun. On a déjà constaté ce phénomène dans les actes de haine, de racisme, de personnes addictes à la drogue... De ce que je vois, il n'y a pas de profil type de quelqu'un, qu'elle soit victime ou auteur... Au niveau socio-économique...Je pense que c'est malheureusement une valeur universelle.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père, que me répondez-vous ?

Oui automatiquement. Mille fois oui.

Certains discours évoquent l'aliénation parentale, connaissez-vous le concept ?

Oui, c'est un phénomène que l'on rencontre bien souvent. L'avocat doit trouver tous les moyens possibles pour donner satisfaction à son client. Et parfois, malheureusement ils utilisent ce genre de phénomène-là. Dans les cas que nous avons-nous vu, c'est bien souvent un stratagème d'avocat et c'est bien malheureux qu'on arrive à instrumentaliser les enfants pour nuire à l'autre personne. C'est un facteur de déshumanisation supplémentaire.

Selon vous, le fait d'avoir de la violence entre partenaires va-t-il avoir un impact sur l'éducation des enfants ?

Sans données scientifiques ni quoi que ce soit, je pense qu'elle va surprotéger ses enfants pour que cela ne leur arrive pas.

Ici nous allons ré aborder un peu le féminicide. Lorsqu'une femme évoque la légitime défense pour avoir tué son conjoint violent, les faits ne coïncident pas avec la définition légale (essayer de s'enfuir avant, elle le tue dans son sommeil, elle subit cela depuis des années,...)

Il faut modifier la définition pour les violences conjugales. Il faut donner tous les atouts à la victime qui a dû subir toutes ces violences pour en arriver à tuer son conjoint.

Pensez-vous qu'il existe des hommes victimes de violences conjugales ?

Certainement. Comme des enfants sont victimes de violences, comme des parents sont victimes de violences, ce n'est pas euh....

Et selon vous quel est le ratio homme/femme victimes de violences conjugales ?

Il doit avoisiner les 0.001% pour les hommes. (*Rires*). La société conditionne l'homme à être violent donc je dirais que la violence des femmes est une exception.

Suite à la convention d'Istanbul, la Belgique a mis en œuvre des PANS. Que pensez-vous de leur efficacité ?

Regardons le résultat sur le terrain. Soit pendant 4 ans il n'y a pas eu un féminicide, et ça a réussi. On a arrêté parce qu'on s'est dit tout le monde est formé et tout le monde est conscient que c'est mal, qu'on est conscient qu'on a un arsenal juridique. Mais regardons sur les 4 années ce que ce plan a éradiqué ?

Avez-vous déjà entendu parler de la prise en charge du modèle espagnol ?

Non, je suis très local.

Pour vous, la manifestation du 25 novembre a eu un impact ?

Oui, elle a eu un impact sur les associations qui sont descendues dans les rues quelque soit...Hum pas leur objet social...Quelque soit l'identité de ces associations. On a vu des associations de racisme, de LGBT, de féministes musulmanes, universalistes. C'était un beau melting pot. Ce jour-là, le lien était là entre les associations. Au-delà de ça, il y a d'autres contraintes mais en tout cas en terme d'unité, de solidarité, de compréhension effectivement que l'on partage tous et toutes le même malheur vis-à-vis de ce phénomène-là. C'est un beau message.

Trouvez-vous qu'il y a assez de liens entre les associations, le monde universitaire et le monde politique ?

Les académiciens et les chercheurs font le maximum pour exprimer le malaise de la société avec des cas concrets, on est capable de factueliser. On a des témoignages, des rapports donc c'est essentiel ce travail de recherche et d'académiciens. Maintenant il faut être capable que les associations puissent fournir des témoignages. Et ça, les derniers mois et les dernières années, on a vu un mouvement de libération de la parole qui a aidé les chercheurs à mieux cerner le phénomène car on avait des cas concrets, des cas vécus au-delà de ce qu'on peut aller lire dans les PV des tribunaux. Par contre, les politiques... A part des slogans, concrètement qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce qu'on a fait ? Dieu merci oui on a plus de femmes dans le pouvoir politique et on a une commission des droits des femmes dirigée par une femme. Si cela avait été un homme, cela serait terrible parce qu'il y a même des institutions qui défendent les femmes qui sont dirigées par des hommes, c'est incompréhensible pour moi mais cela reste comme ça.... donc ici on a eu un mouvement de libération de la parole de femmes qui étaient entendues par d'autres femmes qui sont montées au créneau et qui prennent des commandes décisionnelles comme la commission, comme la conférence interministérielle,...Mais ce qu'on peut observer, c'est que c'est toutes des femmes qui mènent ce combat-là. Et ça c'est encore traumatisant, enfin pas traumatisant mais c'est inquiétant que les hommes ne s'approprient pas aussi ces champs d'actions de lutter contre les violences. D'une part, c'est bien que ce soit des femmes qui mènent le combat et qui sont symboliquement des places décisionnelles politiques importantes mais il faut que les hommes les soutiennent dans ces démarches-là.

Avez-vous déjà entendu parler du phénomène de masculinisme ?

Oui, je pense que c'est un défaut de fabrication des hommes. C'est se considérer toujours en 2020 avec ces politiques d'égalité femme/homme, toujours mettre l'homme en avant, c'est lui qui est l'acteur principal de tout dans tous les domaines, cela ça me gêne.

Donc, pour vous, il est toujours ancré l'idée qu'en 2020 nous sommes dans une société patriarcale où l'homme a le pouvoir ?

Il y a des partis politiques qui veulent changer les choses et il faut bien commencer quelque part. Ils le font dans les représentations de leur gouvernement, de leur parti politique, de leur liste électorale. Mais le poids de l'homme est encore assez prégnant dans énormément de domaines. On va cantonner les femmes à des rôles très féminins et dans la mode, et dans les couleurs et dans les personnes que vous rencontrez. Toutes les hôtesse d'accueil c'est quasiment que des femmes. La transformation radicale du modèle patriarcale n'a pas encore eu lieu, il y a des fissures mais elle est toujours là, toujours bien stable.

La violence chez les jeunes est rarement envisagée. Qu'en pensez-vous ?

Oui chez les jeunes, chez les adultes, chez les vieillards. On pense que les adolescents sont encore dans une recherche d'identité peut-être, ils sont encore dans une phase d'exploration de ce qu'est le monde. Peut-être on se préoccupe pas que la violence, les préjugés et les stéréotypes font parties de l'enfance aussi hein. Il suffit de regarder le harcèlement dans les écoles, même déjà à la crèche. Comme c'est encore des enfants, alors que tout comportement humain doit être redressé le plus vite possible. Les enfants reproduisent à l'école ce qu'ils voient à l'extérieur de l'école. Même, vous laissez un enfant devant Netflix, quand on voit tous les stéréotypes amenés dans tous les films. Et il y a beaucoup de films et bon nombre de films d'horreur, policier, des thrillers et il y a pas un film où il n'y a pas une scène d'agression d'une femme. Et on emmagasine ça, et on regarde ça, et on regarde une série criminelle. Cela devient sa norme. Il n'est peut-être pas capable de comprendre que ce sont les scènes qu'il voit ce sont des films. Mais cela devient sa norme, c'est ça qui est terrible. Il y a énormément de séries criminelles mais dans chaque série criminelle vous voyez un viol ou une agression physique ou une violence verbale, psychique. Et on regarde cela, et on passe à l'épisode 2, 3,4 et on fait cela tous les soirs. Cette production d'images négatives d'un modèle de violence ben il nous imprègne.

D'accord...je vais bientôt conclure. Au niveau du traitement journalistique, comment le définiriez-vous ?

Ce que je ne vois pas, c'est qu'il n'y a pas de rappel à la loi. Si on pouvait dans chaque article avoir droit au rappel à la loi quand on lit un fait divers et donner beaucoup plus d'attention à la victime que à l'horreur qu'elle a subi ou bien monsieur était déstabilisé. Les médias ne sont pas une ASBL, ce sont des groupes financiers qui doivent produire des dividendes pour leurs actionnaires donc il faut vendre et quel que soit le moyen de vendre. Donc ici, on vend des horreurs, quelque chose qui est capable de capter l'individu par.... On est dans une telle culture négative vis-à-vis des violences faites aux femmes que quand on parle d'un homme qui est tué, on va laisser ça. Et quand on parle de violences de femmes, on va aller voir peut-être. Mais quel est l'intérêt d'aller voir ? C'est pour dénoncer le fait ou c'est pour s'intéresser à un truc qui perturbe mes neurones et qui me dit comment est-ce qu'il la tue finalement celle-là ? C'est horrible. Encore une fois on est conditionné dans un modèle médiatique, politique, sociétal qui fait que les victimes sont prisonnières d'une atmosphère totalement négative vis-à-vis d'elles. Il y a des avancées, mais pas assez radicales.

Pour terminer, auriez-vous une réflexion sur l'avenir, sur ce qu'il faudrait mettre en place ?

Donner une priorité à la protection des citoyens, des citoyennes dans ce cas-ci. Et malheureusement, ce n'est plus une priorité pour nos décideurs politiques. Je ne sais même pas quelles sont leurs priorités aujourd'hui. Même s'il y a des avancées, c'est un processus de longue haleine et quand on voit les obstacles devant nous pour y arriver. Mais encore une fois, si la protection des individus par l'état n'est pas une priorité, vous pouvez faire n'importe quelle convention, vous pouvez faire n'importe quelle législation, on n'y arrive pas. Et c'est comme ça pour les discriminations, pour le harcèlement des enfants dans les écoles, les suicides d'enfants, les agressions dans les rues. La protection des individus n'est pas une priorité. Ni législative, ni sociétale, ni éducationnelle. Il n'y a pas d'effet coercitif pour que les mesures soient appliquées, l'auteur a un sentiment d'impunité. Alors, que l'on prête attention à certains, c'est le troisième excès de vitesse sur une autoroute. Quand on voit les moyens mis en œuvre pour traquer les automobilistes quand ils font une infraction. Si on pouvait mettre les mêmes moyens pour traquer les gens qui sont violents d'une manière ou d'une autre dans la société, on commencerait... Quand on voit le nombre de dossiers classés, le temps qu'il faut pour voir les échafaudages sur notre palais de justice à Bruxelles. Si c'est ça la justice, c'est qui qui va me défendre ? Les gens qui réagissent de réagir contre cette violence, qui décident de partir sont pris en charge par la société. Qu'est-ce qu'elle leur offre comme alternative ? Est ce qu'on leur offre un meilleur confort familial, une suffisance financière pour vivre en dehors de cette horreur-là ? Non, ou très peu. La société ne protège pas la victime. Si on va au commissariat, si on se plaint, si c'est à la personne de quitter le domicile et à l'Etat de s'assurer que l'auteur n'a aucune possibilité de revenir, cela marcherait mieux. Je suis pour la tolérance zéro quand il y a violence, quel qu'elle soit. La première mesure est d'écouter la personne qui vient se plaindre et cela malheureusement on ne le fait pas. Si on pouvait déjà faire ça.

Et concernant l'auteur, quelles seraient les mesures appropriées ?

(Rires). L'état ne met pas les moyens pour traquer les auteurs. C'est à l'Etat à trouver des solutions pour protéger ses citoyens. Même cela il n'y réfléchit pas. Mais je n'ai pas de solutions concrètes pour vous répondre. Ma mesure serait radicale. *(Rires)*. Mais il ne resterait plus beaucoup d'hommes en Belgique. Ce qui est malheureux, c'est qu'une fois qu'on passe à l'acte, il est déjà trop tard. On a rien pour solutionner le truc et on ne fait rien pour que cela n'arrive pas. C'est ça qui est dramatique. Ce n'est pas seulement de la prévention, c'est un choix sociétal de dire qu'on est des êtres humains et que tout le monde à sa place dans la société. Et qu'effectivement il y a des gens qui sont peut-être violents, et bien traitons en amont ce qu'il faut pour que ça n'arrive pas. Quand c'est arrivé, c'est trop tard. Quand elle est morte, elle est morte. Vous pouvez dire tout ce que vous voulez, elle a disparu. C'est fini pour elle. Donc tout ce que vous allez faire, elle s'en fout vu qu'elle n'est plus là.

Avez-vous constaté des différences entre les cas de violences selon la culture, l'ethnie, le statut socio-économique des partenaires ?

Non, aucune. Il existe simplement la culture de l'Homme. Ils sont animés par des pulsions, des émotions et ils passent à l'acte. Le modèle patriarcal est universel. Partout dans le monde, depuis des siècles. Il n'y a pas d'études scientifiques, à ma connaissance, qui dirait les hommes

sont plus violents en Amérique du sud ou plus machos qu'en Grande-Bretagne. Les femmes sont tuées partout. Il y a quelque chose qui ne va pas. Il faut agir sur l'éducation. Mais aujourd'hui, on perpétue un modèle qui fonctionne comme cela. Regarder la STIB, premier employeur de Bruxelles, 90% c'est des hommes. On confine les femmes et on continue à jouer ce jeu. Les industries du cosmétique n'ont qu'une cible, c'est les femmes. Et continue à créer des vêtements et des couleurs homme/femme. On est dans un modèle prégnant où il est difficile de s'échapper. De façon individuelle parfois on y parvient mais pas de façon collective. Les mentalités évoluent tout le temps mais il faut un fil rouge pour nous mener vers des solutions définies. Or aujourd'hui, on a défini l'égalité femme/homme dans la constitution belge en 2002 quoi. Et on est encore à faire des parités en 2019. On vient de voter la tirette dans tous les partis. À un moment donné, il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire changer les choses et casser cet état d'esprit ancestral de domination des femmes par les hommes. Les femmes sont conditionnées à la référence homme-pouvoir. Les tirettes sont une chose, les quotas sont une chose. Ce sont des aspirines qu'il faut prendre, on n'a toujours pas trouvé le remède pour éradiquer ce phénomène-là. On y arrivera sûrement plus au Venezuela, en Argentine où vous avez des mouvements qui en ont ras-le-bol de tout qu'en Suisse où les conditions actuelles sont plus favorables. Le monde est ainsi fait, les hommes sont imparfaits.

Retranscription de V.A.

Date : jeudi 5 mars 2020.

Durée : 1 h 29 min.

Entretien semi directif en face à face

Tout d'abord, pourriez-vous me parler un peu de votre travail, de vos missions de manière générale ?

Moi je m'appelle **** et je suis coordinatrice à ***. Je coordonne ce que fait *** contre les violences faites aux femmes. Donc *** est un mouvement féministe d'éducation permanente et on est implanté un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. On travaille avec des femmes de milieux populaires qui viennent chez nous surtout pour créer du lien social en fait. En général c'est la première motivation. Et donc ce qu'on fait avec elles bah c'est de prendre un temps pour souffler déjà, ça fait du bien. Et puis parler de son quotidien et de se rendre compte qu'on n'est pas toute seule à vivre les difficultés qu'on vit et on les vit pas par hasard, on les vit parce qu'on est des femmes dans une société machiste. Et donc dans les difficultés qu'elles amènent souvent, c'est toujours les questions de revenu, de logement, et de violence. C'est à chaque fois le trio de tête partout. Et donc nous on s'est dit il faut qu'on approfondisse également cette question-là. Notamment sur la question des violences. On a fait une campagne en 2016-2017 sur ce qu'on appelle le continuum des violences faites aux femmes. Toutes les violences faites aux femmes sont imbriquées les unes dans les autres et ont toujours le même fondement. Le fondement c'est le système de domination masculine ou t'as toujours un homme qui va vouloir dominer les femmes et donc faire ce qu'il veut avec les femmes. Et ça c'est le même principe dans toutes les formes de violences. Donc à partir de cette lecture-là, si on se dit que toutes les formes de violences sont liées, il n'y a pas de petite violence faite aux femmes. On ne peut pas laisser passer des choses comme si ce n'était pas grave quoi. Il faut vraiment s'attaquer au système plus en profondeur. Et donc voilà, cette lecture qu'on essaye un peu d'implémenter partout dans notre travail de terrain, aussi dans notre travail d'interpellation politique et puis dans notre travail de partenariat. Parce qu'on est aussi dans des plateformes féministes avec d'autres associations, notamment la plateforme féministe contre les violences faites aux femmes. Et c'est cette plateforme qui a créé le blogstop féminicide en 2017.

Comme vous avez signé l'appel Mirabal et que vous faites partie de cette plateforme, pouvez-vous me parler un peu de ces démarches ?

En fait c'est vrai que ça ne fait pas longtemps qu'on travaille en partenariat avec les associations féministes sur les violences. En 2015 on a lancé cette idée de plateforme féministe contre les violences faites aux femmes pour avoir une parole féministe sur les violences. Parce qu'il y a des gros principes en général en Belgique. On dit qu'on est contre les violences faites aux femmes, il y a des trucs dans la loi mais concrètement sur le terrain on voit bien que ça ne marche pas. Et on se rend compte notamment que ça marche pas parce qu'il n'y a pas eu une bonne lecture des violences. Donc on neutralise tout par exemple. Donc on dit les violences intrafamiliales. On revient tout le temps avec cette histoire que oui il y a

aussi des hommes battus et on mélange tout là-dedans. Alors qu'en fait ce n'est pas les mêmes dynamiques. Quand on parle de violence conjugale faite aux femmes, on parle bien de violence faite aux femmes. On parle bien du système de domination masculine. Ce qui se passe effectivement dans le cadre du couple ou à la maison ou dans la sphère privée mais c'est une des formes de violences faites aux femmes qu'on a partout dans la société. Et c'est d'ailleurs comme ça que c'est défini dans une définition en Belgique sur les violences conjugales. C'est bien le reflet dans la sphère privée des rapports de pouvoir qu'il y a dans l'ensemble de la société homme et femme. Et donc nous on disait que c'était super important de venir avec cette lecture féministe pour comprendre comment fonctionne les violences. On est aussi en plus appuyé par la convention d'Istanbul qui est un texte international qui a été ratifié par la Belgique en 2016 qui a aussi cette même lecture. Donc la Belgique est censée suivre cette lecture-là. Mais on voit que cela ne se fait pas dans le concret quoi. Et donc du coup sur ce constat là on s'est dit on va se mettre ensemble en plateforme. On a commencé par faire des trucs du style carte blanche et tout ça. Puis après on s'est dit bon ce n'est pas juste en faisant des cartes blanches et un peu de lobbying politique que cela va changer les choses. Donc il faut créer un rapport de force en fait. Créer une mobilisation autour de ça. Donc là c'était autour de 2016. Et donc on avait vu que dans d'autres pays elles faisaient des comptages des féminicides pour rendre cela public et mobiliser les gens autour de ça. Parce qu'évidemment c'est hyper choquant de voir que des femmes sont encore en 2020 tuées à cause des violences faites aux femmes. Et donc nous on a commencé à faire ce décompte à partir de la presse en ligne. On n'a pas les moyens de faire plus de recherches. Donc on a une alerte Google qui vient sur notre boîte mail chaque fois qu'il y a les mots-clés genre 'femme tuée', 'assassinat', des choses comme ça. Et donc on relève tous les jours cette boîte-là. Et on trouve des assassinats de femmes. Et donc on garde seulement les meurtres de femmes où c'est clair qu'il y a un rapport de pouvoir qui se manifeste à travers ça. Et donc majoritairement c'est les femmes qui sont tuées par leur compagnon ou leur ex-compagnon. On voit aussi souvent dans les articles de presse qu'il y a eu des violences auparavant qui étaient connues par les proches. Donc ça c'est dans un tiers des cas. Il y a des violences qui sont connues. Donc c'est clair qu'il y a un rapport de domination là-dedans. Parfois on a aussi des meurtres de prostituées, on est là aussi dans un rapport de domination. Ce sont des clients qui vont les tuer donc on voit...C'est clair. Ou, c'est plus rare, des femmes assassinées par des gens qui sont des inconnus quoi. Donc par exemple Julie Van Espen à Anvers l'année passée. Voilà, cela ça arrive aussi. Donc on comptabilise tout ça sur le blog. Et donc l'idée c'était qu'avec ça on pouvait réveiller les consciences. Et donc en effet, cela collait avec l'actualité. Parce qu'en 2017 il y a eu metoo. Et donc avec le phénomène metoo, cela a poussé tout le monde à réfléchir à ces questions de violences faites aux femmes, à ouvrir les yeux sur cette réalité. Des trucs qu'on disait depuis des années qu'on n'était pas entendues. Bah là maintenant on a été entendues. Et donc on a eu aussi un relais dans les médias sur toutes ces questions-là. Donc ça a coïncidé si tu veux. En même temps, il y a eu ce truc metoo et en même temps nous on était parties sur le bazar de féminicide. Donc ça se mettait bien. Et donc en 2017...metoo c'était en octobre 2017, en novembre 2017 on a fait la première manif contre les violences faites aux femmes en Belgique. Le 25 novembre c'est la journée internationale. Donc il y a des manif partout dans le monde. Et en Belgique il y avait rien. Et donc cette année-là on s'est dit on va faire une manif. Et donc on a commencé comme ça. Il y a eu 3000 personnes en 2017, en 2018 on était 5000 et l'année passée on était 10 000. Donc ça n'arrête pas de monter. Et là l'organisation de cette manif c'est effectivement organisé par Mirabal. Mirabal c'est en fait une plateforme plus large que la plateforme féministe. Donc au départ, tout ce qui est le contenu politique,

les lectures et tout est amené par la plateforme féministe. C'est nous qui écrivons les appels. Mais pour organiser la manif c'était important pour nous que cela soit soutenu plus largement. Et donc dans Mirabal il y a des associations qui ne sont pas spécialement féministes. Il y a genre les syndicats, Amnesty, enfin des gens plus généralistes en fait qui sont juste là au nom des droits humains en fait. Simplement. Mais c'est important que ça soit une manif plus ample que juste le petit milieu féministe. Et donc voilà cela donne plus d'écho. Et donc voilà ce qu'il se passe concrètement depuis 2017. On a une évolution du discours dans les médias, on a un rapport de force qui se construit avec des mobilisations dans la rue. En plus comme ça continue l'actualité sur les violences, on continue d'en parler tout le temps, qu'entre temps il y a aussi la grève des femmes du 8 mars qui s'implante en Belgique depuis l'année passée donc qui booste les mobilisations féministes. Mais il y a plein de petites initiatives qui commencent un peu partout et que nous même on n'est même pas au courant. Genre les collages dans les rues là. Il y a des filles qui vont coller des affiches dans les rues, c'est des féministes. Ça, ça vient même pas de l'associatif, c'est des initiatives de femmes qui voilà, spontanée quoi. Et donc c'est très chouette. Donc on sent qu'il y a quelque chose qui est en train de bouillir là-dessus. Et donc là beaucoup plus récemment il y a un réveil politique finalement. Ils se disent quand même bon il faudrait peut-être bien qu'on fasse quelque chose. Et donc ce qu'on voit arriver maintenant c'est des interpellations au parlement, même des propositions de lois. Mais alors le problème qu'il y a c'est que cela ne reste que dans un sens répressif. Les questions qui arrivent au niveau politique c'est toujours sur on va rallonger les peines de prison, on va mettre un bracelet électronique. C'est tout le temps d'abord focaliser sur l'auteur et sur comment punir l'auteur. Alors que nous on vient tout le temps avec le discours de dire d'abord ce qu'il faut faire c'est prévenir les violences pour qu'elles n'arrivent pas. Quand on se focalise sur l'auteur c'est qu'elles, il y a déjà eu le crime quoi. Nous on veut que cela n'arrive pas, donc il faut faire d'abord de la prévention. Ça c'est le plus important. Et puis après, une fois que t'as, que les violences sont avérées, il faut mettre des moyens dans l'accompagnement des victimes pour qu'elles puissent refaire leur vie. Et être en sécurité. Et aussi le suivi des auteurs pour qu'ils se responsabilisent de ce qu'ils ont fait. L'idée ce n'est pas de tous les mettre en prison, cela ne marchera pas. On sait bien que la prison ne marche pas quoi. C'est un travail de suivi sérieux des auteurs pour une responsabilisation correcte des auteurs et tout cela ça permettrait une reconnaissance des violences faites aux femmes. Qui est essentielle pour que les victimes puissent refaire leur vie. En général ce qui se passe maintenant c'est que les violences ne passent pas au tribunal. La justice ne comprend pas comment fonctionne les violences faites aux femmes. Ce n'est pas dans les cases de la justice quoi. Et donc on est toujours à côté. C'est des classements sans suite, ou alors il n'y a pas de condamnation, ou alors on n'est même pas entendues parce que la police ne veut même pas prendre notre plainte. Donc ce n'est pas que la justice, c'est aussi la police, toute la chaîne de lutte contre les violences qui ne comprend pas comment cela se passe. Et donc c'est cela qu'il faut arriver à transformer. Et donc du coup pour transformer ça, avec les mêmes associations qui sont dans la plateforme féministe, on a commencé à travailler sur la convention d'Istanbul. Puisque tous les ans... Enfin pas tous les ans mais régulièrement les états qui ont signé la convention d'Istanbul doivent rendre un rapport au conseil de l'Europe sur comment s'est mis en œuvre dans leur pays quoi. Donc il y a un rapport officiel de la Belgique qui est fait par l'institut pour l'égalité entre homme et femme qui dit que tout va bien. Parce que la Belgique fait plein de trucs, c'est merveilleux. Et donc nous on a fait un rapport alternatif puisque la convention donne la possibilité. Et donc avec les associations on a dit nous sur le terrain ce qu'on voit c'est ça. Et on a listé tous les problèmes qu'on constate sur le terrain. Des choses

qui, sur papier, on l'air de bien aller parce que en effet il y a des lois et tout. Mais après sur le terrain ce n'est pas appliqué quoi. Et donc avec ce rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention d'Istanbul, on fait avec toutes les associations un travail de lobbying politique pour justement déjà montrer ce qui ne va pas et proposer justement d'autres choses qui ne soient pas du répressif et du sécuritaire. Parce qu'on sait qu'en plus tout ça s'inscrit dans un contexte politique plus global ou avec en Flandres notamment la NVA et le Vlaams Belang qui...Voilà tout le monde qui a peur de tout le monde. Ce n'est pas anodin non plus que les propositions politiques qui viennent maintenant sont des propositions sécuritaires. Et nous on a pas envie de jouer ce jeu-là. On n'a pas envie que les droits des femmes soient instrumentalisés pour des objectifs sécuritaires et répressifs et de mettre tout le monde les uns contre les autres. On veut garder dans nos mains la question de la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour nous, c'est un enjeu pour les droits des femmes. Ce n'est pas un enjeu de lutte contre la criminalité. C'est un enjeu pour l'égalité entre homme et femme. Et ce n'est pas la même chose. Donc aussi on voit qu'il y a des lectures très différentes dans le pays. Notamment entre la lecture flamande et la lecture francophone. Du côté francophone, comme l'associatif féministe est quand même beaucoup plus fort, là on a une lecture féministe des violences faites aux femmes. Parce qu'il y a une pression de l'associatif. Et du côté flamand il n'y a pas ça du tout. C'est surtout l'Etat qui organise la lutte contre les violences. Et en fait, cela devient une lutte contre la criminalité qui est orientée vers la poursuite des auteurs. Et donc concrètement ce qu'il se passe c'est qu'il y a des family justice center qui sont implantés partout en Flandres, qu'ils veulent mettre aussi en Wallonie mais il y a une résistance du monde associatif par rapport à ça parce que on a aussi notre façon de travailler et notre appréhension des choses. Et donc en Flandres il y a des family justice center qui fonctionne plus ou moins bien comme celui d'Anvers où là il y a une lecture attentive à ça. Enfin ils essaient de se conformer à la convention d'Istanbul. On avait déjà rencontré la directrice du FJC d'Anvers qui est assez chouette là-dessus, sur la lecture mais après dans les autres provinces c'est un peu n'importe quoi. Ils font de la médiation, ils mettent les auteurs et les victimes ensemble, on va apaiser les tensions dans les familles pour que tout le monde reste ensemble. On essaye de garder le lien entre les enfants et le papa. Alors qu'on sait bien que quand il y a des violences conjugales c'est juste affreux. On ne peut pas faire ça. La convention d'Istanbul le dit aussi. Les enfants exposés aux violences conjugales, même si on ne les touche pas, ce sont des enfants maltraités. Et tu ne peux pas entretenir le lien entre un père violent et enfants. C'est mauvais pour les enfants. Enfin bref. Et dans la FJC en Flandres ils font cela parce qu'ils n'ont pas de lecture genrée des violences quoi. Et qu'ils cherchent juste à lutter contre la criminalité. Donc là on voit aussi que ce sont des conceptions politiques qui se traduisent dans des pratiques différentes en Flandres et en Wallonie. Et cela sous-entend la question de la cohérence de la lutte contre les violences en Belgique qui n'est absolument pas cohérente. Comme beaucoup d'autres choses d'ailleurs voilà ha ha. Donc chaque niveau de pouvoir fait comme il a envie de faire. Et donc cela ne ressemble à rien du tout. C'est aussi un des gros fils qu'on tire dans ce rapport alternatif, ça et alors évidemment cela va avec, le budget. C'est un peu chaque cabinet qui fait ce qu'il veut. Mais en gros les cabinets ils s'en foutent un petit peu. C'est surtout l'égalité des chances qui fait des trucs mais l'égalité des chances c'est un petit cabinet. Ils n'ont pas beaucoup d'argent. Ou alors là pour le moment on a de temps en temps Koen Geens le ministre de la justice qui est toujours en fonction maintenant. Il avait plus axé sur les violences sexuelles parce que justement il y a eu l'affaire Van Espen en Flandres. Et que la famille de Julie Van Espen a interpellé le monde politique là-dessus en disant comment cela se fait qu'un délinquant sexuel était comme cela

en liberté et a pu récidiver sans que personne ne fasse rien. Du coup, pour qu'il rebondisse encore une fois sur des questions sécuritaires et dise on aurait pu le laisser plus longtemps en prison. Donc là le ministre de la justice prend les choses en main parce qu'il y a une pression populaire. Il y a quand même une manif à Anvers qui a mobilisé plein de gens sur cette histoire-là. Donc il se sent un peu obligé d'agir là-dessus mais encore une fois il amène des réponses sécuritaires, donc quand c'est trop tard. Il y a rien sur la prévention. La prévention est vraiment le parent pauvre et c'est le truc sur lequel nous on insiste de plus en plus avec les associations. Donc en gros, le résumé de nos revendications c'est il faut donner de l'argent pour les travailleurs de terrain qui puissent faire de la prévention. Et qu'ils puissent aussi accompagner les victimes et responsabiliser les auteurs. Mais il faut d'abord la prévention. Et là il y a rien du tout qui est organisé. Et la prévention peut passer par plein de choses différentes. Ça peut être le discours médiatique, donc ça il y a quand même des évolutions là-dessus. Notamment à la RTBF ils font quand même pas mal d'efforts. Et ici vendredi à la fédération Wallonie-Bruxelles ils vont présenter des recommandations sur comment on peut parler dans les médias des violences faites aux femmes. Et l'idée c'est de faire une espèce de charte de fonctionnement. Ce n'est pas juste des recommandations mais c'est un truc un peu plus engageant pour que les rédactions puissent être attentives plus à cela. Donc on voit qu'au niveau médiatique cela évolue. Il y a évidemment tout le travail qu'on fait nous dans les associations comme les associations d'éducation permanente avec les femmes. Donc nous on fait du renforcement des femmes, c'est aussi de la prévention. De pouvoir déjà être consciente des violences qu'on vit mais aussi de pouvoir se sentir plus forte pour pouvoir y résister, c'est aussi de la prévention des violences. Il y a aussi tout ce qui pourrait se faire dans l'enseignement, qui ne se fait pas du tout. Même à partir du maternel. D'apprendre aux garçons à respecter les petites filles, que non c'est non,... Apprendre aussi aux petites filles qu'elles peuvent dire non. Tout cela, c'est des choses qui peuvent s'apprendre tout petit. Une éducation à la citoyenneté, il faut le faire de manière volontariste parce que là, cela se fait parfois si on a de la chance plic ploc et en fonction des instits qui sont un peu conscients de ça. Ce n'est pas un truc généralisé quoi. Donc ça aussi cela serait un truc intéressant. Toujours dans l'enseignement, il y a toujours cette histoire de formation des professionnels. Et donc ça ce n'est pas que des professionnels spécialisés sur la violence. C'est même des professionnels généralistes. On parle des psys, assistants sociaux, des gens qui sont en fait amenés en première ligne à rencontrer potentiellement des femmes victimes de violences. C'est normal qu'ils soient formés pour savoir comment appréhender les choses. Ça aussi c'est une façon de prévenir des violences institutionnelles. Parce que ce qui se passe, c'est quand les professionnels ne sont pas formés, ils reproduisent des violences envers les femmes. Quand tu te pointes dans une institution, et qu'on te dit mais madame calmez-vous ce n'est pas très grave, c'est une deuxième violence qu'on te fait. Parce qu'on ne reconnaît pas la violence que tu as vécue. La convention d'Istanbul en parle aussi de cette fameuse victimisation secondaire. Pour éviter ces violences-là, la formation des professionnels est indispensable. C'est aussi de la prévention. Dans le champ de la prévention, il y a vraiment moyen de faire plein d'actions. Mais évidemment tout ça c'est du long terme. Des choses qu'on doit commencer maintenant pour avoir des résultats dans plusieurs années. Il faut s'y mettre.

Ici, vous avez balayé déjà pas mal de sujets, c'est très bien... si je vous dis le mot féminicide, quel est le cas un peu prototypique qui vous vient à l'esprit ?

Cela dépend de quelle région du monde on est. Si on parle de la Belgique, moi je dirais féminicide bah c'est une femme qui est tuée par son ex-compagnon. Quand on regarde sur le

blog stopféminicide, chaque fois nous ont fait un petit résumé de situations qu'on connaît via la presse. Encore une fois, on ne sait pas vérifier tout ça. C'est ce que la presse en dit, donc voilà. Je ne sais pas si ce sont des informations fiables ou pas. Le problème c'est qu'on n'a pas d'informations par ailleurs. Donc on a rencontré le collège des procureurs généraux pour dire mais comment on peut un peu collaborer entre nous et tout. Et leur réponse c'est dire bah nous on ne sait se baser que sur les rapports de police. Quand la police arrive sur le lieu du crime, ils cochent la case homicide et c'est tout. Et nous on sait rien de plus. Donc voilà, je trouve que c'est un petit peu court. Je crois qu'il y a tout un travail à faire avec le monde de la justice pour qu'ils comprennent c'est quoi le mot féminicide et la dynamique dans laquelle cela s'inscrit. Donc tout ça c'est encore un autre bazar. Et donc ce que nous on constate en tout cas, à travers la presse, c'est que c'est majoritairement des meurtres commis par des compagnons ou des ex-compagnons. Je crois que c'est plus de la moitié des cas, ce je pourrais te faire le lien vers la page, parce qu'on avait fait des calculs et chiffres et tout. Je pense que c'est plus de la moitié des cas c'est des ex-compagnons. Et donc on voit bien aussi que c'est bien dans le continuum des violences faites aux femmes. Puisque c'est chaque fois des mecs qui perdent le contrôle sur leur femme en fait. Et donc comme ils perdent leur contrôle sur elles parce qu'elles se cassent ils les tuent. C'est ça un peu le cas typique quoi. Et après, comme je disais tout à l'heure, il y a aussi des situations plus minoritaires quoi. D'inconnus qui tuent des femmes. Et ça c'est plus pour des agressions sexuelles par exemple ou dans le cas de la prostitution. Le truc qu'on ne comprend pas avec les féminicides, c'est qu'à chaque fois on résume ça en disant un féminicide c'est un meurtre de femme. Mais ce n'est pas juste un meurtre de femme. C'est un meurtre de femme parce que c'est une femme dans une société machiste. C'est vraiment pour souligner que ce n'est pas par hasard. Parce que tu peux tuer une femme, je ne sais pas, pour des questions de drogue ou d'argent. Mais là c'est vraiment... Elles sont tuées par un homme qui veut les dominer. C'est ça le truc.

L'OMS parle de « L'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. ». Russel et Radford donnent comme définition "le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. » Qu'en pensez-vous ?

Sur le site, nous on a mis celle de l'ONU qui distingue les différentes formes de féminicide. Là, l'OMS se focalise fort sur les féminicides intimes commis par le partenaire ou l'ex-partenaire. L'ONU a une définition plus large parce que dans le monde entier, il y a d'autres formes de féminicides. Le féminicide intime est celui qu'on rencontre le plus en Belgique. Il y a le féminicide non intime par des inconnus, par exemple en Amérique centrale, au Mexique. C'est les meurtres de femmes dans les zones franches en fait. Et donc c'est des femmes qui se baladent, enfin qui se baladent. Qui reviennent toutes seules de leur travail déjà dans des conditions de merde. Et qui sont agressées par des inconnus en pleine rue et qui sont tuées en fait. Violées et tuées en pleine rue par des inconnus. Ça c'est la majorité des féminicides en Amérique centrale. Puis il y a aussi des féminicides dit d'honneur. Là c'est commis par la famille en fait. Pas spécialement par le partenaire ou ex-partenaire mais par la famille toujours pour des raisons du fait que les femmes en question, les victimes. On considère qu'elles n'ont

pas remplis leur rôle de femmes en fonction de ce qu'on attendait d'elles. C'est plus large que l'OMS qui se focalise surtout sur les féminicides intimes. Et j'ai l'impression qu'à la justice ils sont aussi sous cette conception-là. Parce que quand ils parlent de féminicide ils disent toujours ça 'un antécédent de violences intrafamiliales qui soient connus ou pas connus'. Et donc chaque fois nous on rappelle que ce n'est pas que ça. Ok c'est la majorité mais les prostituées qui sont tuées en exerçant leur travail de prostituée. Elles sont aussi victimes de féminicides. Parce qu'on les aurait pas tuées pour autre chose. On les tue parce que ce sont des prostituées.

Donc selon vous, tuez une femme n'est pas nécessairement un féminicide ?

Il y a la notion de pouvoir. Mais il y a pleins de choses qu'on voit dans la presse qu'on ne met pas. Par exemple, je me rappelle d'une histoire où c'était une histoire de drogue. Et donc bah une femme qui meurt d'overdose, qu'elle était avec un mec et elle meurt d'overdose. Et on ne sait pas plus que cela. On ne sait pas ce qui s'est passé derrière. Et donc ça on ne le met pas. Parce que ouais, c'est peut-être dans le cadre d'une consommation de drogue qu'elle a mal tourné, je n'en sais rien. Mais peut être qu'aussi derrière qu'il y avait quelque chose, que c'était le gars qui voulait profiter d'elle. Parce que parfois dans la presse on voit des mois après que finalement, et là ça vient de sortir maintenant, d'une histoire de 2018 que finalement le gars il avait fait exprès de lui faire prendre plus de drogue pour pouvoir la violer. Et donc ça on l'apprend par après, on n'a pas l'info tout de suite.

Oui, donc en vous basant seulement sur la presse, vous ne savez pas aller creuser plus loin.

C'est ça, en fait on ne devrait pas faire ça nous. Déjà c'est l'Etat qui devrait faire ça. Il faudrait qu'au niveau de la police et de la justice ils soient un peu conscients de ce qu'il se passe et qu'ils donnent une transparence là-dessus. Ils sont tenus de le faire, d'être transparents sur ce qu'il se passe. Mais comme ils ne comprennent rien et qu'ils ne le font pas, nous on est un peu réduites à travers ce qui est dans la presse. Il y a aussi toutes les femmes que l'on retrouve dans le canal, qui se suicident. Et donc on dit suspicion de suicide. Mais derrière les suicides il y a parfois aussi d'être poussée au suicide parce qu'il y a des violences. Et nous on a le cas ici, une femme de notre réseau. Il y a eu une histoire horrible d'une femme à Namur qui a été noyée dans un étang avec ses trois enfants...Affreux...Cette femme on la connaît, elle est dans notre réseau et on sait qu'elle vit des violences conjugales. Mais ce n'était pas ça dans la presse. Dans la presse, c'était oh la méchante mère qui a été se tuée dans l'étang avec gosses. Bah ouais mais qu'est-ce qu'il s'est passé pour qu'elle fasse ça ? Et ça nous on le sait mais ce n'est pas dans les médias. Ces choses-là du coup on les retient pas sur le blog parce qu'on n'a pas plus d'éléments que ça. C'est pour ça à chaque fois que l'on dit c'est au moins au minimum autant de femmes tuées. On est que deux trois associations à regarder ce truc parce qu'on est plusieurs dans la plateforme mais on n'est pas toutes sur la boîte mail. En gros, c'est *** et *** qui gèrent ce truc. Après, un problème qu'on a aussi c'est que l'on constate qu'il y a de moins en moins de choses dans la presse. Donc ce qui est bizarre c'est qu'en 2017 on a trouvé 41 féminicides mais des trucs où c'est clair qu'il y a une domination quoi. Encore une fois il y a pleins de choses qu'on a laissé sur le côté. On était à 31 en 2018 et 24 l'année passée. Et cette année-ci il n'y en a que deux. Il y en a de moins en moins qui sortent dans la presse. C'est quand même étrange. On n'y croit pas du tout que les féminicides ont baissés d'un coup, il y a aucune raison. Et donc il y a l'info qui bloque quelque part, on ne sait pas où. Là aussi on en

avait parlé aux magistrats qui disent mais non ce n'est pas nous. Peut-être que ce n'est pas eux, peut-être qu'ils ne le font même pas consciemment, je n'en sais rien. Je ne dis pas que c'est un mot d'ordre mais il y a quelque chose qui coince quelque part et on ne sait pas quoi. Parce que là, on voit aussi que les infos que le parquet donne sont aussi super lacunaires. On n'en a relevé que deux depuis le début de cette année. Et depuis le mois de décembre, les infos qu'on a sur les meurtres de femmes c'est juste mort suspecte. Et c'est tout, il n'y a plus rien. Avant aussi on avait parfois mort suspecte et puis quelques jours après le parquet s'exprimait à la presse en expliquant si c'est avec attention malveillante ou pas. Mais ici il n'y a plus rien. C'est juste meurtre suspect et après plus de nouvelles de rien du tout. Le parquet s'exprime plus en fait. On a rencontré *** parce que lui était un peu fâché en disant vous nous accusez d'un truc comme quoi on a donné un mot d'ordre. Bah d'accord on a aucune preuve mais on a quelques soupçons. En tout cas on se pose des questions comment cela se fait, et ils n'ont pas de réponses à nous apporter à cela. Encore une fois, nous on a pas les moyens de mener les enquêtes pour savoir où ça coince. Donc maintenant on est un peu limité pour ça parce que dans la presse cela ne sort plus. Une copine m'a appelée il y a pas longtemps qui dit que sa maman fait des cours de *** à ***. Et un jour sa prof de *** est arrivée en disant il y a *** qui vient d'être butée par son mec. Et ça on ne l'a pas vu dans la presse. On sait bien qu'il y a pleins de trucs que l'on rate, des choses que la presse ne relève pas. En particulier notamment les femmes super précarisées, les femmes sans papiers qu'on ne voit jamais de toute façon dans la société. Elles ne vont même pas à la police. Je suis sûre qu'il y a plein de femmes tuées qui échappent au radar, ça c'est clair. C'est pour ça que les pouvoirs publics doivent pouvoir prendre le relais, pour que cela soit plus largement couvert et que cela corresponde plus à la réalité. Mais c'est quand même interpellant. En 2017 on avait relevé 41, parce que c'était deux fois plus qu'en France, si on fait proportionnellement à la population. Et donc l'année passée on a eu qu'entre guillemets 24 féminicides et là on se retrouve dans la moyenne française. C'est un peu la même chose dans tous les pays européens, on est autour des mêmes proportions de féminicide. C'est difficile aussi de recenser sachant qu'il y a le chiffre noir.

Que pensez-vous quand on parle de crime passionnel ?

Il n'y a pas de crime passionnel. On ne tue pas par amour, on ne tue pas par passion, ce n'est pas ça. On tue parce qu'on est dans un système de domination où dans la tête de tout le monde c'est normal que les hommes puissent faire ce qu'ils veulent des femmes. C'est ça le problème, le système de domination masculine. Ce n'est pas un crime passionnel, c'est un féminicide. C'est pour ça que c'est important d'utiliser ce terme là justement, pour nommer la réalité telle qu'elle est. Parce que quand on dit crime d'amour, crime passionnel, il était tellement amoureux qu'il a été blessé, je parle toujours de l'auteur qui a eu mal et tout le pauvre, c'était trop dur pour lui donc il a été obligé de la tuer. Ce n'est pas ça la réalité. On est vraiment sur une question d'emprise et de contrôle, il faut nommer les choses comme ça. Et ça c'est aussi comme je disais tout à l'heure une question de prévention à partir du moment où on nomme les choses telles qu'elles sont, cela rentre aussi dans la tête des gens que effectivement ce n'est pas normal de tuer sa compagne ou son ex-compagne ou n'importe quelle femme. Et de bien montrer que derrière cela, c'est un rapport de domination. Ce n'est pas un accident. Ce n'est pas des tarés non plus les gens qui font ça. C'est aussi intéressant de voir le profil des auteurs et des victimes. C'est vraiment des gens de tous les âges, de toutes les régions, de toutes les origines, de toutes les classes sociales. C'est vraiment très mélangé.

Et donc ce n'est pas non plus le pauvre mec alcoolo chômeur qui ne parle pas français dans son bled. C'est vraiment tout le monde quoi.

Considérez-vous cela comme un féminicide lorsque la situation se déroule dans les couples lesbiens ? Le sexe de l'auteur a-t-il une influence ?

C'est toute la question du rapport de pouvoir et du lien entre ce rapport de pouvoir et du rapport genré dans la société. Parce que c'est vrai que quand on est dans un couple, la conception de la vie en couple c'est aussi fort marqué par les représentations qu'on a, les représentations mentales, les stéréotypes qu'on peut avoir autour de ça. Même dans les couples lesbiens on reproduit aussi des rapports de pouvoir qui sont majoritaires dans la société sans s'en rendre compte, même si on est deux femmes. Donc ça existe aussi dans les couples lesbiens. D'ailleurs, il y eu la semaine passée deux hommes qui allaient se marier et il y en a un des deux qui a tué l'autre. Donc c'est aussi dans le rapport de pouvoir au sein du couple qui se reproduit. Donc là effectivement en l'occurrence c'était entre deux hommes donc on ne va pas dire que c'était un féminicide, ce n'est pas une femme qui a été tuée. Mais c'est aussi lié à des rapports de pouvoir qui se marquent dans un couple. Qui sont aussi liés à la conception qu'on a du couple. Et tout ça c'est aussi lié à la société. Et dans la société, la norme, c'est le couple hétérosexuel avec un homme et une femme et avec quelqu'un qui domine un autre, en l'occurrence un qui domine une autre. Et cela se reproduit effectivement dans les couples homosexuels. Mais on en a jamais recensé...Enfin c'est la première fois ici que je vois cela, un homme qui tue son compagnon.

La définition sous-entend la responsabilité de l'Etat par son impunité.

Oui donc ça c'est la convention d'Istanbul qui souligne ça, qui dit que si l'Etat ne met pas en place les mesures pour prévenir les violences, accompagner les auteurs, l'Etat est co-responsable des violences qui sont commises. Ça c'est clair et on n'arrête pas de le dire aussi. Les violences faites aux femmes ce n'est pas des cas isolés, ce ne sont pas des accidents de parcours et ce n'est pas le fait de malades mentaux ou des gens qui sont dérangés, c'est un problème de société qui se retrouve dans toutes les sphères de la société, y compris dans la sphère privée dans le cadre des violences conjugales. Donc la société est responsable de laisser faire ce truc-là. Cela ne vient pas du ciel, ça ne vient pas de rien. Donc c'est important aussi de marquer les responsabilités sociales parce que ça veut dire aussi que du coup les responsables publics sont tenus de faire des choses, sont tenus de mettre en place des systèmes. Parce qu'autrement si on ne fait pas ça, sur qui ça repose la nécessité de faire quelque chose, ça repose sur les victimes. C'est à elle qu'on dit bah faites quelque chose madame, quittez votre maison, débrouillez-vous avec les enfants, portez plainte. C'est toujours les victimes qui elles-mêmes doivent faire les démarches toutes seules. Alors que normalement, elles sont victimes. On devrait pouvoir aussi les accompagner là-dedans, avoir une espèce d'automatisme des droits pour que leurs droits soient défendus. Ce n'est pas elles qui doivent défendre leurs droits alors qu'elles sont déjà détruites. Les violences conjugales c'est un truc qui te bouffe la tête, qui te détruit parce que ça dure sur le long terme. Ta plus confiance en toi, ta plus de force, t'es à bout de force. Donc si en plus tu dois faire toutes des démarches toi toute seule parce qu'il n'y a pas assez de services publics pour t'encadrer, pour t'accompagner parce que t'es pas entendue par les institutions, qu'on ne te croit pas, que tu dois te défendre, c'est juste pas possible quoi. Nous on souligne qu'il y a bien une responsabilité sociale, ça implique que l'Etat doit prendre ses responsabilités, mettre en place des services pour ça, d'avoir un accueil adéquat des victimes et un accompagnement adéquat.

Ça va décharger le poids des épaules des victimes pour s'en sortir en fait. Ça c'est essentiel, autrement... C'est encore une fois une violence institutionnelle qui leur est imposée.

On peut voir en Amérique du sud que le contexte est assez différent.

Puisque les violences faites aux femmes, c'est un phénomène de société, ils sont aussi marqués par la société dans laquelle on vit. C'est vrai qu'il y a des sociétés en Amérique latine qui sont fort militarisées, qui ont un passé de dictature, qui ont des trafics de narcotrafiquants. La société fonctionne différemment que la société en Belgique. Et donc c'est normal que les violences faites aux femmes elles sont marquées par ça. Comme je disais, en Amérique centrale, il y a plus de féminicides commis par des inconnus. Parce qu'on est aussi dans une société où la violence se situe plus à un niveau étatique avec un pouvoir de l'armée, de l'Etat qui est répressif et violent au niveau des réseaux de tous les trafiquants. C'est un marqueur de la société, ça dépend de la société dans laquelle on est. Cela transparait dans les formes de violence qu'on a. En Inde ou en Asie, dans les pays dans ce coin-là, on a beaucoup de crimes d'honneur, de crimes familiaux qu'on a moins ici. Au fond c'est toujours la même chose, c'est toujours le même mécanisme. C'est ça qu'on doit insister aussi là-dessus parce qu'autrement on peut vite tomber dans le relativisme culturel. Ou de se dire oui mais les musulmans ils sont plus violents que les non-musulmans ou des choses comme ça alors que c'est toujours le même principe. C'est toujours des hommes qui veulent marquer leur domination sur les femmes. C'est toujours la même chose partout. Et après cela se traduit avec des nuances et des intensités différentes mais c'est toujours le même mécanisme. Et donc le fait qu'on utilise le terme féminicide en Europe, ça recouvre ces mêmes réalités là, ça recouvre la même dynamique. Peut-être sous des formes différentes mais le principe de fond c'est toujours le même. Donc c'est logique pour nous qu'on utilise ça maintenant. Après, on l'utilise aussi parce que les mouvements féministes dans le monde sont en train de prendre de la force, notamment avec les grèves internationales des femmes. Depuis 2016, il y a des grèves internationales un peu partout, dans plein de pays du monde entier. Et il y a toujours dans les premières revendications la question des violences, c'est quelque chose qui mobilise beaucoup les femmes. Donc, c'est normal que ça revienne. Comme je disais tout à l'heure, on a aussi choisi de prendre cette entrée des féminicides parce qu'on sait que ça choque les gens et que ça va les mobiliser. Dans l'imaginaire des gens, quand on parle de femmes battues, on imagine une femme qui accepte de rester avec son mec, qui est là pleine de bleus dans un coin de sa maison et qui ne dit jamais rien. Ce n'est pas une image très positive. Personne ne veut ressembler à une femme battue. Alors qu'on est toutes potentiellement des femmes battues. Ça peut arriver à n'importe qui. Sauf que c'est plus difficile d'imaginer ça. Si on parle de féminicide, c'est une femme qui est tuée. Là, c'est déjà scandaleux en soi. C'est juste inacceptable, ça marque juste les gens et cela amène une espèce de compassion. D'empathie plutôt, pas de compassion. On s'y retrouve plus. Mais après nous ce qu'on n'arrête évidemment pas de répéter c'est que les féminicides c'est juste la pointe de l'iceberg. Derrière tout cela, il y a des milliers de femmes qui vivent dans les violences tous les jours. Qui vivent tous les jours sous la menace de leur agresseur, qu'elles vivent avec eux. C'est ça l'énorme problème qu'il y a en Belgique et qu'il y a partout dans le monde. Et c'est là-dessus qu'on peut s'attaquer à ça parce que justement, ces femmes là il faut faire quelque chose avec elles, pour elles parce qu'ou sinon elle risque de finir assassinée.

En Europe, on évoque l'idée de parler de genericide, qui est un homicide de genre, pour inclure les personnes transgenres,... Qu'en pensez-vous ?

Tout ça c'est un gros débat. Justement, dans les mouvements féministes, on est justement en train de...parce que les mouvements féministes il y a aussi différentes tendances. Mais il y a une tendance qui est en train de gagner du poids et c'est tant mieux. C'est toutes les tendances à l'inclusivité. De se dire il n'y a pas un féminisme, il y a plusieurs féminismes. Et puis il n'y a pas un seul type de femmes, il y a plein de femmes diversifiées. Et toutes les femmes vivent aussi différentes oppressions multiples qui se croisent. Il y a des femmes racisées qui ne vont pas vivre les violences de la même manière que les femmes blanches. Il y a des femmes qui ont étudié, qui ont pas étudié, il y a des femmes qui sont lesbiennes, hétéro. On vit toutes les violences différemment. Il faut que dans notre féminisme on intègre toutes ces diversités-là. C'est un travail qu'il faut faire dans le féminisme. Ça avance aussi dans ce sens-là et c'est positif. Et alors du coup il y a aussi toute la question des trans. Alors ça c'est difficile parce que on est encore loin là-dessus. Il y a vraiment du boulot à faire, que ça rentre dans la tête des gens. Que ouais, des femmes trans c'est des femmes. Elles sont vues et se sentent comme des femmes et la société les voit comme des femmes. Donc on les traite comme des femmes. Des femmes trans assassinées, il y en a eu à Paris il y a pas longtemps au bois de Boulogne. C'est un féminicide, c'est clair. On a tué parce que.....euh...

On prend en compte le sexe social et pas biologique ?

Oui c'est exactement ça.

Actuellement, la grosse question qui se pose c'est faut-il insérer le féminicide dans le code pénal ou juste en parler dans le langage courant ?

On se dit que si c'est dans le code pénal, ça peut être bien symboliquement. Mais ce n'est vraiment pas la priorité, ce n'est pas ça qui va changer les choses. On sait bien qu'il y a des choses qui sont dans le code pénal qui ne sont pas d'application de toute façon. Ça n'implique pas que tu mettes dans le code pénal que tout de suite il y ait une réponse qui soit faite, ça c'est clair. L'autre chose c'est qu'une fois que c'est dans le code pénal, c'est qu'il y a eu un meurtre. Ce n'est pas le code pénal qui fait de la prévention. Comme je disais tout à l'heure, pour nous l'important c'est de pouvoir faire de la prévention. Et puis après, tu peux mettre ce que tu veux dans le code pénal, si les magistrats ne sont pas formés et qu'ils ne voient pas l'intérêt de ça, ils vont quand même de toute façon pas l'utiliser. Et donc on croit en effet maintenant dans le moment qu'on est maintenant, l'utilisation de ce terme c'est d'abord important pour changer les mentalités, pour mettre un mot sur la réalité, sur comment ça se passe. Et notamment changer le fonctionnement de la justice. De changer les pratiques de la justice. Ce qu'il faut, c'est que dans la justice ils comprennent ce que ça veut dire féminicide. Et qu'ils comprennent la dynamique dans laquelle cela se situe. C'est plus large qu'un meurtre. Le problème de la justice, c'est que t'es à chaque fois calé sur des faits. Donc le fait, c'est le meurtre et on s'arrête là-dessus. Et nous chaque fois on dit bah non, c'est un meurtre pas comme n'importe quel meurtre. C'est un meurtre qui se met dans un contexte plus global de violences faites aux femmes. Parce qu'il y a eu des violences avant faites envers ces femmes-là. Et envers d'autres femmes aussi. Et qu'on se permet d'avoir des violences envers les femmes parce qu'elles sont des femmes. Et donc du coup, si on ne prend pas en compte ce contexte-là, t'es à côté de la plaque. Et pour le moment, la justice ne le comprend pas. Et donc qu'on mette féminicide ou pas dans le code pénal, je crois que ça ne changera pas grand-chose. Mais alors j'ai vu aussi qu'il y a la commission de réforme du code pénal, on en a parlé il y a pas longtemps. Et donc là ils proposent de mettre dans le code pénal plutôt meurtre intrafamilial. Donc ça par contre, on est quand même bien contre. Parce que cela noie le

poisson complètement. Meurtre intrafamilial ça veut dire aussi une femme qui tue son mari violent. Et donc elle tue son mari violent. Et donc si tu mets meurtre intrafamilial, tu masques les rapports de pouvoir encore une fois. Cela arrive aussi souvent. Comme tu n'as aucun recours, qu'il n'y a pas de service, il n'y a pas d'accompagnement rien du tout, il y a des femmes qui sont à bout et qui pour survivre, pour leur vie, elles en arrivent à tuer leur compagnon violent. Parce qu'elles n'ont pas d'autres alternatives quoi. Et donc maintenant ces femmes-là se tapent des procès, sont condamnées, arrivent en prison,... Et si en plus maintenant on considère cela comme un meurtre intrafamilial qui sera puni d'une peine de prison, elles vont être encore plus condamnées. Alors que cela masque encore une fois tout le problème de rapports de pouvoir qu'il y a dans ce couple là et qui a amené cette femme à tuer ce mec. Et donc le problème c'est le rapport de pouvoir, le rapport de domination qu'il y a. La violence conjugale qu'il y avait avant, c'est cela le problème. Évidemment, on en arrive à une extrémité où elle en est en train de tuer son mec. Il faut que la justice apporte une réponse à ça. C'est un crime de tuer quelqu'un de toute façon. Mais il faut que tu vois ce qu'il s'est passé avant, autrement ce n'est pas juste. Et donc un meurtre intrafamilial ce n'est vraiment pas une bonne idée. Ça masque les rapports de pouvoir et on est à côté de la plaque encore une fois. Et donc là on va, on est en train de discuter avec la plateforme pour interpeller cette fameuse commission de réforme du code pénal sur ça. Pour dire bon les gars, on a une autre approche des choses, il faut peut-être penser un peu différemment. Et puis après, au niveau des magistrats et des procureurs, voir la transparence des données qu'ils ont, la conception et la lecture qu'ils ont de ça. Il y a du boulot.

J'avais entendu dire que Monsieur Vandermeersch avait abandonné le projet.

Moi aussi, et bah il est revenu. Mais c'était le mois passé, il y avait un article de la RTBF qui disait, c'est lui justement qu'ils interviewaient où il disait qu'il préférerait mettre intrafamilial plutôt que féminicide. A ce niveau-là, je préfère ne rien mettre du tout. (*Rires*). Ça aussi, à chaque fois on nous répond oui mais ça ne sert à rien de mettre féminicide parce que c'est déjà une circonstance aggravante. Féminicide, cela met le doigt sur la dynamique qu'il y a autour. Ce n'est pas que sur le meurtre, c'est tout ce qui s'est passé autour du meurtre. Si tu restes sur meurtre avec circonstance aggravante causé sur une femme, c'est encore sur les faits. Et nous ce qu'on veut, c'est que la justice change de regard là-dessus. Les violences faites aux femmes, c'est une dynamique. Ce n'est pas juste des petits épisodes. C'est des histoires de harcèlement. Quand tu veux te plaindre pour harcèlement, c'est toujours difficile parce que c'est toujours des petites choses qui s'accumulent en fait. Donc ta pas une chose plus grave que l'autre, c'est tous des petits bazars qui à la fin, t'en peu juste plus parce que t'es harcelée, t'es détruite. C'est un peu la même chose sur les violences faites aux femmes. Plusieurs éléments qui font que l'ensemble est problématique. Ce n'est pas juste un fait qui est problématique. Et féminicide, ça permet de mettre le doigt sur cette dynamique, sur l'ensemble plus global, pas sur un seul fait.

Selon vous, comment va-t-on transformer le concept de féminicide en terme juridique ?

C'est tous les débats...enfin après je sais qu'il y a plein de débat dans les milieux féministes sur la question de la preuve. Et est-ce qu'à un moment il ne faut pas renverser la charge de la preuve. Si on admet qu'on est dans une société qui est déjà, au départ, violente envers les femmes, ça c'est la réalité de maintenant. Et donc la normalité en fait ce serait que les femmes sont effectivement victimes de violence. Et si tu pars de cette normalité-là, du coup, ça doit à l'auteur de prouver que non, ce n'était pas dans le cadre de violences faites aux femmes. Mais

bon après je sais bien que c'est délicat quand tu inverses la charge de la preuve. Nous, je t'avoue, on n'a pas creusé cette question-là. C'est des notions plus juridiques et nous on n'est pas à fond sur ça, on n'est pas spécialistes. Mais c'est des choses que l'on doit creuser avec justement le monde judiciaire. C'est pour ça aussi que cette collaboration il faut qu'on l'a fasse. Parce que nous tous ces codes-là, les trucs très pratiques et techniques, on ne les maîtrise pas. Et donc comment traduire en langage juridique une réalité que nous on amène, il faut qu'on travaille ensemble. On vient avec des faits, des constats, avec ce que vivent les femmes. Les femmes elles vivent cela. Et comment la justice peut s'adapter à ça ? Et pour ça, on a besoin des codes de la justice qu'on ne connaît pas. C'est pour cela qu'il faut avoir un dialogue.

Que pensez-vous du fait qu'on peut entendre dire qu'appliquer un traitement particulier aux femmes, c'est sous-entendre un statut inférieur ?

C'est aussi le fait de est-ce que la loi reconnaît ou pas que nous sommes dans un système inégalitaire. C'est ouvrir le fait sur la réalité. On est dans un système inégalitaire où les droits des femmes sont bafoués constamment. Et ça c'est le point de départ en fait. Le problème dans la justice, c'est qu'aussi... C'est comme si le point de départ c'était...Voilà la justice elle est là. La situation normale, le statut quo, il est déjà juste. Et nous, avec les féministes, et même les antiracistes, on dit bah non. On est dans un système qui est injuste. On est dans le capitalisme, il y a du racisme, il y a du sexisme. Il y a déjà une injustice qui est déjà établie dans le système. Et donc si on reconnaît cette injustice-là, c'est normal qu'on insiste sur les droits de ceux qui sont opprimés. Pour que les personnes opprimées, et pas seulement que les femmes, mais aussi les migrants, les homosexuels, puissent avoir plus de chance d'arriver à nos droits en fait. Si la justice conçoit que la société est telle qu'elle statut quo est juste, voilà forcément on n'est pas sur le même langage.

N'est-ce pas compliqué pour vous de collaborer avec le judiciaire que vous dénoncez lui-même être patriarcal ?

(Soupir) En effet, c'est la même chose avec toutes les institutions, c'est un peu notre problème. *(Rires)*. Et c'est pour cela que c'est aussi une stratégie des mouvements féministes, c'est de faire des alliances avec des femmes qui sont dedans. Parce qu'il y a quand même des femmes qui sont dans le monde judiciaire. Et qui sont nos alliées et qui veulent aussi se battre de l'intérieur. Et quand je dis tout à l'heure que l'on doit collaborer entre féministes et justice, je pense d'abord à elles. D'abord aux alliées qu'on a dans le monde de la justice. Elles, elles comprennent aussi les enjeux. Et elles sont en même temps dans le monde de la justice, elles savent comment cela fonctionne. Mais on a des alliés dans le monde de la justice, qui parfois ne sont pas des femmes. Il y a aussi des hommes alliés, heureusement quoi. Mais c'est ça en fait, on doit trouver, c'est toujours une question d'alliance et de stratégie. D'avoir de comment s'appuyer mutuellement. C'est sûr qu'on s'affronte à des grosses machines.

Que pensez-vous de la définition actuelle de la légitime défense, est-elle applicable aux cas où la femme tue son conjoint violent ?

Non, c'est pour ça qu'on veut que la justice arrête de se baser sur des faits comme si c'était une photo. On avait assisté justement au procès d'une femme qui avait tué son compagnon violent. Et l'avocate de cette femme-là expliquait ça, en disant là on est en train de voir une photo et il faut voir tout le film. Si tu ne vois pas tout le film, tu rates tout. Et donc c'est ça, si tu considères encore une fois les violences comme une dynamique à plus long terme,

t'envisages l'ensemble des violences. Alors tu vois les choses différemment. Mais effectivement, si tu te bases sur un seul fait, elle n'a pas répliqué, elle a... C'est ça il y a le côté immédiateté, proportionnalité aussi... Sur l'affaire qu'on avait suivi là-bas, on avait dit qu'il était juste mit sur elle, il allait la frapper mais il ne l'avait pas encore frappé. Et donc elle n'aurait pas dû le poignarder à ce moment-là. Sauf qu'il y avait déjà des antécédents, elle savait bien ce qui allait se passer. C'est pour ça que je disais que cela ne rentre pas dans les codes de la justice. Parce que la légitime défense n'est pas comprise comme cela.

Concernant le continuum des violences conjugales, pensez-vous qu'actuellement toutes ces formes de violence soient bien comprises comme des formes de violence par la population ?

Je crois que cela commence tout doucement à changer. Mais c'est vrai qu'on a tendance à penser que les violences, c'est des violences physiques, éventuellement des violences sexuelles parce qu'on parle plus maintenant des violences sexuelles. Mais alors nous on sait que la majorité des violences conjugales, c'est des violences psychologiques, économiques et sexuelles. Les violences physiques dans le couple, c'est vraiment minoritaire en fait. Et donc, encore une fois, on retombe sur la question de la preuve. Parce que du coup, cela ne se voit pas. Les violences économiques, psychologiques, il n'y a pas de trace de cela. Mais elles sont bien réelles. Et c'est, elles font beaucoup beaucoup de dégâts.

Comme le féminicide est la pointe de l'iceberg, n'est-ce pas difficile de rassembler toute cette panoplie-là ?

Encore une fois, reconnaître le féminicide, c'est reconnaître que c'est le point extrême d'une dynamique plus globale. Et donc cela reconnaît cette dynamique plus globale. Et donc l'intérêt de la reconnaissance, c'est encore une fois de faire de la prévention. Parce que voilà, une fois que la femme est tuée bah elle est tuée. On ne sait plus rien faire quoi. Et donc comme je disais tout à l'heure, on n'est pas pour augmenter les peines de prison et tout. Cela ne va pas spécialement changer les choses. Mais ne fusse que si c'est mis dans le code pénal, tu reconnais tout ce qu'il s'est passé avant. Et donc cela veut dire que tu peux faire autrement la prévention avant d'arriver jusque-là, c'est plutôt ça quoi. En gros, ce qu'il faudrait c'est une reconnaissance correcte de ce que sont les violences faites aux femmes, reconnaître le continuum. Et le féminicide, c'est une des formes du continuum des violences.

Avez-vous déjà entendu parler de la violence de Johnson ?

Oui, et bien euh...cela permet de voir que euh... Cela me fait toujours penser qu'on mélange souvent conflit de couple et violence conjugale. Parce que dans tous les couples on se dispute. Mais c'est des disputes sur un pied d'égalité. Que quand il y a violence conjugale, il y a un rapport de domination. Et donc souvent les femmes, elles vont être violentes physiquement envers leur compagnon mais c'est de la violence réactionnelle à ce moment-là. Ou elles vont réagir à une violence qu'elles ont vécue peut-être avant. Et ça, ce n'est pas compris comme ça. Cette typologie elle permet de mettre en avant la dynamique qu'il peut y avoir dans le couple. Et qui explique aussi les comportements des femmes qui sont des comportements de résistance et de survie. Ça permet de mettre cela en évidence et c'est intéressant. Parce que ça ce n'est pas bien compris non plus. Aussi un des problèmes qu'on avait, enfin c'est peut-être un autre sujet, on avait parfois des hommes violents qui vont être les premiers à porter plainte à la police. Et donc on les considère eux comme victime. 'Oh elle m'a mordu, oh c'est elle la méchante'. Mais elle l'a mordu parce qu'il l'a frappé quoi. Et ça ce n'est pas acté à la police donc on considère que c'est l'homme qui est victime. Et c'est pour cela que parfois dans

les chiffres on a les hommes battus. Bah c'est cela en fait. Il y a une étude qui est sortie en Angleterre il n'y a pas longtemps qui dit que la majorité des hommes qui se déclarent victimes de violences conjugales sont en fait eux-mêmes auteurs de violence conjugale. Dans leur stratégie, dans leur emprise, dans leur stratégie de contrôle, c'est ça. C'est d'aller porter plainte, c'est de se poser eux comme victime. Et donc voilà, c'est pour cela qu'ils apparaissent dans les chiffres. Et donc du coup si on voit cette histoire de violence réactionnelle on peut aussi comprendre les choses dans leur dynamique.

Comment arrivez-vous à distinguer le conflit de couple de violence réactionnelle avec, comme vous l'expliquiez, cette idée de domination et de pouvoir ?

Bah...il y a des outils qui existent pour, un espèce de guide que tu coches des questions pour essayer de distinguer si t'es bien dans un rapport de pouvoir ou pas. Mais ce n'est pas évident.

De quel guide s'agit-il ?

Euh, c'est un truc que les canadiennes ont fait. C'est juste des questions à cocher tu vois. Et si t'a plus de questions dans une colonne, bah c'est que tu es plus dans le conflit de couple. Ou t'es plus dans la violence....Comment est-ce que cela s'appelle... C'est 'est ce que mon conjoint est contrôlant' ou un truc comme ça. C'est un truc du genre. Il faut des moyens de terrain pour que les gens ils puissent y avoir des travailleurs, même pas spécialement de la justice, des travailleurs sociaux ou quoi qui puissent entendre les victimes sur le long terme. Parce que quand tu reçois quelqu'un, tu ne sais pas comme ça en une seule rencontre en entretien de 10min de dire tout de suite c'est de la violence conjugale ou conflit de couple. Il faut connaître un peu la situation, ça prend du temps pour mesurer tout ça. Parfois les femmes elles arrivent, elles ont un discours un peu confus, tu ne comprends pas tout. Ou alors elles se contredisent d'elles-mêmes. Parce que c'est aussi propre à la violence conjugale d'avoir. C'est quand même ton amoureux qui est ton agresseur, tu as toujours envie d'y croire, tu vas revenir sur ce que tu dis. Donc toi tu entends ça, tu ne sais pas bien définir ce que c'est. Il faut le temps d'entendre les femmes et de comprendre le rythme, la dynamique qui se passe dans le couple. Et donc ça ce n'est pas juste en un entretien, ça prend du temps. C'est pour ça, ce genre d'outil où tu coches des choses ce n'est pas juste en voyant la personne une fois que t'arrives à établir la situation. Il faut vraiment prendre le temps. Et pour prendre le temps il faut les moyens pour prendre le temps, il faut du personnel, il faut de l'argent. Il faut des gens sur le terrain. C'est sûr que c'est une difficulté... ce n'est pas si évident que ça. On imagine violence conjugale bah c'est clair quoi. Bah en fait non il y a plein de choses qui sont très floues. C'est aussi le propre des violences conjugales, c'est aussi la question de la fréquence, de la répétition. Ça aussi c'est un signe. Quand tu vois que les choses se répètent régulièrement, quand tu vois qui est le plus souvent agresseur et victime. Quand tu regardes sur la longueur, la continuité, alors tu peux identifier si c'est de la violence conjugale ou pas. Donc ouais il faut prendre le temps en fait. Mais c'est vrai que c'est malaisant parce que du coup, on se rend bien compte quand on dit, quand on critique la police et la justice qui ne comprennent pas c'est quoi les violences on se rend bien compte que ce n'est pas évident. T'es face à une situation que tu ne connais pas, tu vois les gens très vite, les dossiers ils tracent comme ça. Donc on sait bien que ce n'est pas facile. Mais justement, c'est ça qu'on dit qu'il faut mettre des moyens pour pouvoir le faire correctement. Autrement, on n'y arrive pas. On est toujours dans des relations humaines. Ce n'est pas tu as cassé une voiture bah tu vois la voiture cassée. Dans les relations humaines c'est plus compliqué quoi.

Justement, en parlant des hommes victimes, on évoque un gros chiffre noir. Ils n'oseraient pas porter plainte à cause du tabou de la virilité, de la masculinité.

Bah d'abord, de ne pas oser porter plainte c'est aussi valable pour les femmes. Parce qu'il faut bien se rendre compte que quand tu vas dans un commissariat pour porter plainte, ce n'est franchement pas joyeux. Tu te prends plein de trucs dans la tronche. En plus quand tu habites dans un village, que tout le monde se connaît, l'agent de quartier sait bien qui tu es, donc tu ne vas pas aller le dénoncer parce que l'agent de quartier va dire mais non ton mari je le connais il est gentil. Donc il y a aussi cette honte qui est valable aussi pour les femmes. Ce n'est pas un argument valable qui pourrait justifier qu'il y a moins d'hommes qui portent plainte. Il faut en effet regarder qu'est ce qu'il y a derrière encore une fois. Et donc comme je disais, souvent les hommes qui portent plainte, eux-mêmes sont aussi auteurs de violences. Il y a aussi un problème, c'est que les violences, quand on coche les trucs à la police, il y a la zone violence intrafamiliale qui n'est pas spécialement détaillée. Et dans violence intrafamiliale, ils mettent notamment tout ce qui est non-présentation d'enfant. Et c'est considéré comme de la violence familiale envers l'autre parent. Donc si la maman ne présente pas son enfant au papa, on considère que la maman est auteur de violence intrafamiliale envers le papa. Mais sauf que cela se passe plein de fois parce que les juges du civil...Ca c'est aussi un autre gros souci c'est que là on parle du pénal, mais après tu as aussi le civil. Quand tu dis violence conjugale et que tu te sépares et qu'en plus tu as des gosses, tu passes au civil et là c'est la merde parce qu'ils comprennent encore moins. Ils ne prennent pas du tout en compte les violences conjugales là-dedans. Et donc on a plein de décisions du civil qui attribuent la garde alternée.

Justement, tant que nous abordons ce sujet, si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père, qu'en pensez-vous ?

Un homme violent n'est pas un bon père. Et il y a de plus en plus d'études dans le monde qui parlent de ça. C'est aussi un truc qui est très très long à faire comprendre. On a encore une fois la conception de la famille idéale, la vraie famille c'est une maman un papa. Le truc bien classique bien hétéro. Mais en fait, les enfants ils n'ont pas besoin de leur père pour grandir. Et encore moins si c'est un père qui exerce des violences envers la mère. Parce que cela veut dire qu'il grandit dans un climat de terreur. C'est du terrorisme intime. C'est de la terreur, le gamin grandit là-dedans, il voit ça. Et donc souvent les gosses qui voient ça, ils sont aussi enclins à reproduire ce genre de schémas après quand ils sont adultes. En tant que femme victime ou en tant que homme agresseur. C'est ce qu'ils ont connu quand ils étaient petits. Le fait de recevoir tout le temps cette violence-là, c'est prouvé aussi que cela a des répercussions sur le développement psychique de l'enfant. Ça a des répercussions physiques et mentales sur le développement de l'enfant. C'est dangereux pour le gosse. Pour le bien-être des enfants, contrairement à ce que l'on pense, il faut le séparer du père violent. C'est mauvais pour les gosses d'être avec leur père violent. Et là ce qui se passe, c'est tout l'inverse. Puisqu'on a aussi tout une belle grosse idéologie qu'il faut maintenir le lien papa-enfant. Et donc la loi de 2006 sur la garde alternée prioritaire, ça c'est une merveille de loi (*ton ironique*) qui dit que s'il y a une séparation conflictuelle, le juge doit privilégier la garde alternée. Et donc nous dans nos réseaux on a plein de femmes qui sont dans cette situation de merde où elles sont obligées de présenter le gosse au papa violent. Donc ça veut dire à la fois pour le gosse qui reste dans ce schéma-là ce n'est pas bon pour lui. Et en plus pour la mère, elle est obligée de garder un lien avec l'agresseur. Quand tu vis des violences conjugales, la seule façon de s'en sortir c'est de couper tous les liens. Parce qu'autrement tu as toujours de l'emprise, tu as

toujours l'agresseur qui va vouloir reprendre le contrôle. On le voit bien, après les séparations il y a toujours plein de processus de harcèlement. Les ex, ils continuent de harceler leur ex. ils vont les voir au boulot, ils vont les chercher chez elles, ils envoient des photos, des sms,... En plus s'il y a le gosse au milieu et que le juge a dit vous devez rester en contact à cause des gosses, ça entretient encore juste ce lien-là, c'est mortel. Ça ne va pas du tout. Un autre truc qui est interpellant, c'est que dans les études étrangères, on voit que si on est une maman qui s'est séparée à cause de violence conjugale et qui dénonce les violences conjugales pour protéger ses enfants, on a encore plus de risque de perdre la garde. Ce n'est pas qu'une peur, c'est justifié, c'est comme cela que ça se passe. Parce que dans la conception, encore une fois, c'est de se dire oui mais si elle est comme ça en train de s'énerver tellement sur le mari, c'est qu'elle est hystérique et qu'elle veut se venger de son mec. Ça ne doit pas être une bonne mère pour ses gosses. C'est parce qu'elle met des idées dans la tête de son gosse. Et donc du coup on va leur enlever les gosses à elle. Parce qu'elle est trop néfaste pour les enfants. Parce qu'évidemment le père en face lui, il reste tout calme, il reste tout serein genre mais non moi j'aime mes enfants. Aux yeux de la justice, forcément c'est la femme qui passe pour une folle en train de s'exciter quoi. Sauf qu'elle a des bonnes raisons de s'énerver. Parce qu'elle a peur pour ses gosses. Donc nous dans notre réseau on a déjà eu des femmes qui savent que le père commet des agressions sexuelles sur les gamins. Mais il y a une décision du juge qui l'oblige à alterner et elle est obligée d'amener les gosses chez le père violent. Elle l'a dit au juge mais le juge s'en fout hein ! Parce que le juge imagine qu'elle divague. Alors, en plus si les femmes elles sont tellement détruites, qu'elles ont-elles-mêmes des problèmes de santé mentale ou des problèmes d'alcoolisme elles sont incroyables. Et ça ce sont généralement les femmes qui sont le plus détruites qui arrivent aussi à des situations pas très cohérentes parce qu'elles sont détruites des violences. Donc elles sont encore moins crues. C'est le serpent qui se mord la queue.

Justement, les avocats évoquent le concept d'aliénation parentale. Qu'en pensez-vous ?

C'est ce fameux concept qu'on dit c'est une théorie. Mais ce n'est pas une théorie, c'est un concept d'un masculiniste. D'un gars qui lui-même est poursuivi pour violence conjugale et pour pédophilie Le gars vraiment très fréquentable. Et donc c'est un fameux concept pour justifier ça. Pour justifier le fait que non le papa doit toujours avoir un lien avec ses enfants. Mais ce qu'il y a derrière cela, c'est que le père veut garder un lien avec sa famille sur laquelle il a une emprise, un contrôle. Donc notamment la maman et l'enfant. Et donc cela ça passe aussi dans la justice en Belgique où il y a tout un lobbying masculiniste qui se fait comme ça en schmet. Aussi parce que les féministes ne prennent pas le terrain. C'est pour cela qu'il y a tout un enjeu avec le monde de la justice pour qu'il y ait un autre discours. Pour qu'on puisse au moins entendre un autre écho. Pas que le son de cloche des masculos qui passe. Parce que c'est ça la loi de 2006, il y a le syndrome d'aliénation parentale marqué dans la loi. Alors que c'est reconnu, je ne sais plus quelle instance, si c'est l'ONU ou l'OMS ou quoi, qui a bien dit que ça c'est n'importe quoi. C'est pas un syndrome, c'est rien, ce n'est pas valable du tout scientifiquement ce truc-là. Donc ils prétendent que c'est dans le code de la médecine là je ne sais pas quoi mais ce n'est pas vrai. Ce n'est jamais rentré là-dedans, c'est que de la propagande. Ça n'a aucun fondement scientifique ce truc-là quoi. Et donc comme les gens qui font des formations à la magistrature viennent avec ce genre de concept et qu'ils n'ont que ça comme concept, bah ça passe dans la justice comme si c'était normal quoi. Encore une fois ils ne connaissent pas. Et c'est pour ça, c'est un peu aussi de la faute des féministes qui n'ont pas occupé ce terrain. Mais bon on ne peut pas être partout. Et ça c'est un gros travail à faire pour

déconstruire ces questions-là et de dire le syndrome d'aliénation parentale c'est une grosse connerie. Il faut, encore une fois, voir derrière où sont les rapports de pouvoir. Qui a le contrôle dans le cadre de cette dynamique familiale qui intègre les mamans et les enfants aussi. La convention d'Istanbul dit bien que les enfants sont co-victimes de violences conjugales. Il faut considérer l'ensemble de la dynamique familiale. Il y avait un juge de Saint-Denis je crois qui était venu au mois d'octobre il y avait un colloque à La Louvière sur les violences post-séparation. Et donc il était venu expliquer là dans ce colloque c'était super intéressant. Lui il était, je ne sais plus dans quel ordre, juge de la famille, juge de la jeunesse, enfin. Et il dit sur le même genre de situation, en fonction de quel poste il était, il avait un jugement différent. Parce que le juge de la famille doit voir le couple, le juge de la jeunesse doit voir l'enfant. Et donc tu mets ton focus différemment, ta décision va être différente sur les décisions de garde. Alors qu'en fait c'est la même dynamique familiale tu vois. C'est juste que quand tu sépares les choses dans des cases, tu ne vois pas la globalité de la dynamique et tu n'as pas la même décision. Donc là aussi encore une fois, l'enjeu de considérer les violences conjugales comme une dynamique complète et globale en fait qui impact tous les membres de la famille, notamment les enfants. Il ne faut pas séparer ces choses-là. En Espagne par exemple ils ont fait un seul tribunal des violences conjugales pour ne pas séparer civil et pénal. C'est déjà une bonne chose quoi. Et donc il faudrait aussi faire en sorte de ne pas séparer les questions d'enfant des questions du couple quoi. Les violences dans le couple ont un impact sur les enfants. Il ne faut pas distinguer les deux.

Il existe certaines données qui expliqueraient que les habiletés parentales des mères victimes diminueraient.

Oui du coup on culpabilise les mères qui sont les victimes. En effet les violences conjugales impactent les enfants. Mais ce n'est pas à cause des mères, c'est à cause du père violent. Donc il faut faire tout l'inverse. Il faut couper le lien avec le père violent. Parce que c'est lui l'origine du problème.

Justement comme vous parliez du modèle espagnol tout à l'heure, pouvez-vous me donner votre avis ?

Oui, je ne connais pas non plus en détail le modèle espagnol. Je sais bien que ça fait des années que les féministes espagnoles se battent pour ça. Ce n'est pas tombé du ciel. C'est parce qu'il y a eu une pression féministe derrière qu'on en est arrivé là. Et donc je sais que là il y a, ils envisagent la chose de manière la plus globale. Il y a une politique cohérente en fait de lutte contre les violences dans différents domaines. Par exemple dans les médias, ils n'en parlent pas comme des faits divers ou des crimes passionnels. Ils disent des crimes machistes ou je sais plus quoi, c'est un truc du genre. Ils mettent le mot machisme, il y a les rapports de pouvoir qui apparaît dans la façon dont on présente les choses. Puis dans les tribunaux, je disais il y a un seul tribunal pour traiter la question des violences conjugales. Puis il y a toujours aussi une pression constante. Ce n'est pas pour ça que tout va bien. Il y a pleins d'histoires, genre la mana là, ce qui s'est passé au Pays Basque, pendant le carnaval qui a été violée par cinq mecs. Il y a eu un procès de ce viol, et le juge pfffiou il a aussi culpabilisé à fond la femme parce qu'il y avait des caméras de surveillance. Donc comme elle était bourrée elle ne se défendait pas. Donc si elle ne se défendait pas, c'est qu'elle n'était pas violée. Enfin tu vois des trucs comme ça. Et donc du coup il y a eu une énorme mobilisation féministe partout en Espagne, dans toutes les villes, elles se sont toutes mobilisées pour le procès. Parce que le jugement ce n'était pas viol, ce n'était même pas agression sexuelle. Enfin c'était un truc encore moins. Parce que

soi-disant elle ne s'était pas débattue donc ce n'était pas crédible. Waouh, alors tout le monde s'est levé là-dessus. Je crois qu'elles n'ont pas réussi à faire changer le jugement. Même malgré tout que tu as un dispositif global, que tu as des lois qui sont plus favorables que celles qu'on a en Belgique pour mieux comprendre les violences, tu as quand même des décisions de justice qui sont aussi pourries. Donc c'est important, comme tu disais tout à l'heure. On est face à un système patriarcal aussi qui est bien implanté dans la justice. Ce n'est pas le tout d'avoir des dispositifs et des lois qui sont correctes. Il faut encore sur ça soit bien appliqué. Et ça c'est la pression autour, c'est la pression citoyenne qu'on peut avoir autour qui peut permettre de faire changer ça. La justice doit évoluer aussi avec la société. Il faut que la société puisse dialoguer avec la justice.

Que pensez-vous de l'efficacité des PAN en Belgique ?

Les PAN ça existaient déjà depuis 2001, avant la convention d'Istanbul. Ça aussi c'est pour dire qu'on fait quelque chose quoi. Quand tu regardes ce qui a dedans, à chaque fois ils disent oui on a, je ne sais pas, 360 mesures. Ouais mais ces 360 mesures en effet, n'ont aucune cohérence les unes avec les autres. Parfois c'est des trucs du genre des déclarations d'intention du genre il faut prendre en compte les violences dans ce qu'on fait. Enfin tu vois, ça ne veut rien dire du tout. Et ça c'est une mesure. Donc aucune concertation et parfois des trucs qui sont dans un sens contradictoire. Parfois des endroits où ils font deux fois la même chose. Il y a des outils d'évaluation du risque qui sont développés au niveau fédéral mais en même temps ça existe déjà au niveau wallon. Et comme ils ne se parlent pas entre le fédéral et la Wallonie et ben on recommence tout au fédéral. Donc on met de l'argent pour faire ça au fédéral, partir de rien alors qu'il y a déjà quelque chose. Il n'y a aucune coordination de ce truc. En fait le PAN c'est fait au niveau fédéral, ils passent d'abord par toutes les administrations puis tous les cabinets qui chacun mettent un peu de leur sauce là-dessus. Mais personne ne se parle vraiment sur comment on va faire, quelle est notre stratégie de lutte contre les violences. Personne n'en parle nulle part. Chaque cabinet et chaque administration met des petites mesures qui s'alignent. Il n'y a aucune réflexion, c'est juste voilà. Et encore une fois, ce n'est pas budgétisé. Il n'y a pas non plus de liens avec la société civile. Donc ça ça fait partie des critiques que nous on fait sur le rapport alternatif. De dire il faut travailler avec la société civile pour avoir un plan qui soit coordonné, cohérent et budgétisé.

Justement, pour l'instant ils sont en train de créer une conférence interministérielle pour avoir une approche un peu plus intégrée.

Oui, donc on voit qu'il y a une volonté des trois ministres francophones en tout cas de pouvoir travailler ensemble et ça c'est bien. Nous on est en contact avec les cabinets justement pour essayer que cela se passe le mieux possible quoi. On voit qu'elles ont envie de le faire. Maintenant, est ce qu'elles vont y arriver parce que c'est évidemment juste les ministres des droits des femmes donc ça ne passe pas beaucoup. Et puis après, comme je disais tout à l'heure, il y a une conception différente entre le nord du pays et le sud du pays, le fédéral qui n'est pas encore constitué. On va voir ce que cela va donner mais c'est une initiative qui peut aboutir à des trucs intéressants. À priori, ce n'est pas négatif en tout cas. C'est juste que ça veut dire que ça peut ne pas aboutir à quelque chose. Ce n'est pas parce qu'il y a ça que ça va être mieux. Mais bon, on l'espère.

Vous trouvez que la manifestation du 25 novembre a eu un impact ?

Oui je trouve que cela fait partie, comme je disais, il y a une évolution des mentalités notamment à travers le discours médiatique. On voit que les gens se mobilisent à travers les manifs. C'est seulement maintenant que les politiques commencent à prendre conscience de ça parce qu'il y a une interpellation citoyenne, ils voient bien que les médias parlent des choses différemment. Parce qu'ils voient bien aussi qu'il y a des pressions citoyennes. Ça a cet impact là au moins même si ça n'a pas un impact immédiat. C'est comme tous les mouvements sociaux. Tu n'as jamais un impact direct et immédiat. Les mouvements sociaux ça prend du temps. Et on est un peu dans une société de l'immédiat, on a l'impression que tu cliques et que ça y est quoi. Ça prend du temps parce que nous ce qu'on veut c'est un profond changement de société. On veut vraiment changer toutes les conceptions. Donc ça ne va pas changer du jour au lendemain. C'est clair que des manifs comme le 25 novembre c'est des petits éléments dans tout ça mais il faut quelque chose de plus profond et plus long. Et ça va prendre du temps. C'est vrai que parfois c'est décourageant, tu te dis oh purée on fait tout ça pour ça. Mais on est obligé de passer par là. Il faut tenir sur le long terme. Mais ce n'est pas le propre du féminisme, c'est comme ça tout le temps.

Que pensez-vous du traitement médiatique des violences faites aux femmes ?

Il y a les enjeux commerciaux des rédactions, de recherche d'audience, de part de marché. Il y a tout le côté sensationnel qui revient toujours un peu en avant. Et donc nous on doit toujours être aussi attentive à ça. On est toujours un peu sur la ligne quand on met, on publie les chiffres des féminicides. On est aussi un peu sur du sensationnalisme. On joue aussi un petit peu avec ça. Mais il faut chaque fois aussi venir avec un discours derrière. Ce n'est pas juste dire il y a autant de femmes tuées. C'est dire il y a au minimum ce nombre de femmes là tuées, derrière il y a des milliers de femmes. Chaque fois revenir avec tout ce qu'il y a derrière. De dire c'est la pointe de l'iceberg. Ça montre bien tout le processus qu'il y a derrière. C'est super important d'avoir une remise en contexte. Il y a certains médias qui sont que sur les chiffres, que sur le sensationnel et qui s'arrêtent là. Et donc ce qu'on essaie de faire évoluer dans la presse, quand je disais tout à l'heure qu'il y a une évolution du traitement médiatique des violences faites aux femmes. C'est que notamment certaines rédactions commencent à être attentives à recontextualiser les choses. Ne pas parler des chiffres juste pour parler des chiffres. De dire et d'expliquer pourquoi. Avoir plus de reportages documentés. Il y a eu un truc, devoir d'enquête je crois, qui était plus documenté autour des féminicides. Il y a une volonté quand même d'aller chercher derrière qu'est ce qu'il se passe. Ce n'est pas juste c'est une femme tuée c'est dégueulasse. Effectivement parfois, enfin souvent, les médias ils aiment bien tomber dans le sordide. Surtout quand c'est un truc dégueulasse. Ça fait vendre, il y a aussi ces enjeux-là derrière. Il y a eu une étude qui est sortie en 2018 sur ça, sur le traitement médiatique des violences conjugales. Mais du coup c'était avant metoo. Du coup ça serait intéressant de la refaire maintenant parce que je pense que ça a eu un impact. Nous on le voit. Rien que maintenant le terme féminicide il pose question, les journalistes ils viennent nous demander mais c'est quoi ce truc. On l'utilise, ils font plus attention. Mais bon évidemment il y a toujours les crimes passionnels.

Trouvez-vous qu'il y a une montée du masculinisme ?

Oui il y a le fameux backlash, le retour de la vague. Si on vient avec une vague où justement on met sur la place publique des choses qui existent et desquelles on ne parlait jamais, forcément il y a une réaction qui va venir en disant mais non c'est exagéré. Les pauvres hommes victimes qui ne savent plus séduire. Donc ça on le voit, ça arrive déjà. On s'attend à

ce que si on continue à avancer comme ça, on ait de plus en plus de résistance. C'est ce qui se passe aussi dans les autres pays. Il y a forcément une réaction réactionnaire justement des hommes qui n'ont pas intérêt à perdre leurs privilèges. Donc ça ça existe mais à l'inverse il y a des hommes qui se posent des questions avec tout ça. Qui disent bah ouais dans mes comportements à moi je ne me rendais pas compte mais je vais y réfléchir. Il y a quand même des avancées. Ce qu'on fait avec les mouvements féministes ne provoque pas que des réactions défensives de la part des hommes heureusement. Il y a ça et forcément on s'y attendait.

Constatez-vous un profil particulier des femmes victimes de violences ?

Non pas du tout. En plus c'est difficile parce que tu ne te rends pas compte que tu es dedans. Ça se met tout doucement. Ça commence toujours bien, le fameux cycle des violences avec la phase lune de miel. Et donc tu ne te rends pas compte que tu es dedans. Et puis tu as toujours envie d'y croire que ça va marcher. Tu dis non ce n'est pas moi parce que moi justement il ne m'a pas frappée. Et que dans la tête violence conjugale c'est des coups. Donc tout ça, on ne se rend pas compte qu'on est dedans. Puis quand on se rend compte, c'est déjà vachement loin. Parfois tu as même l'entourage qui te dit mais rends toi compte mais tu ne veux pas voir. Tu ne veux pas voir parce que voir ça, c'est admettre que la vie dans laquelle t'es, la vie que tu as construite, bah il faut que tu changes complètement. Et c'est énorme, imagine toi un changement de vie. Déjà ne fusse que devoir changer de maison, peut être que tes gosses doivent changer d'école, changer de boulot. Quitter ton mec, envisager autrement la vie parce que t'es toute seule au niveau financier. Donc c'est un énorme changement que ne t'as pas envie de faire. C'est normal, ça prend du temps et ce n'est pas du jour au lendemain que tu te dis je vis des violences conjugales je me casse.

Est-ce que ces femmes n'auraient pas un passé plus important de victimisation ?

Bah ça arrive. En fait il y a une formation en Wallonie qui s'appelle, enfin sur le processus de domination conjugale. Et qui explique cette dynamique-là. Qu'en fait c'est chaque fois une dynamique entre l'auteur des violences et la victime de violence. L'auteur qui développe des stratégies, les victimes aussi avec des stratégies de défense. Et donc la façon dont on va réagir c'est influencé par la socialisation qu'on a connue dans sa vie. Il y a la socialisation primaire c'est la famille, tes proches et tout. Socialisation secondaire c'est au boulot et tous les gens que tu côtoies. Et puis la socialisation tertiaire ce que t'entends dans la société et les médias. Et donc tu es influencé par ces trois niveaux de socialisation. C'est clair que les femmes qui dans leur enfance si elles étaient elles-mêmes étant enfant d'un couple où il y avait des violences conjugales dans leur conception du monde, dans leur mentalité, ça va paraître plus normal d'avoir des relations violentes. Car elles n'ont toujours vécu que ça. C'est pour ça que c'est important que la société intervienne là-dessus. Parce que si, aux autres niveaux de socialisation, on a un autre discours, ça permet de contrebalancer et de dire ah ben non ce n'est pas normal les violences que tu vis dans un couple. Tu peux vivre autrement. Il faut envisager plus largement l'intervention de l'entourage mais aussi dans la société. C'est pas un déterminisme, ce n'est pas parce que t'as vécu dans un couple où il y avait des violences conjugales quand tu étais petit que d'office tu vas être auteur ou victime de violences. Heureusement quoi, on peut s'en émanciper. Tout ça c'est des constructions sociales qui peuvent se déconstruire. Il faut que la société s'implique là-dessus, ça peut ne pas rester un truc interindividuel. Il faut que la société joue son rôle.

Que pensez-vous du fait des interventions qui ont pour but d'augmenter l'agentivité de la victime ?

Les victimes, elles ne sont jamais passives. Elles développent toujours des trucs, ne fusse que pour survivre, pour protéger leurs enfants. Donc nous ce qu'on fait avec les femmes avec lesquelles on travaille, pas seulement que sur les violences faites aux femmes d'ailleurs, quand t'es au chômage, que tu es une incapable parasite de la société, tu t'en prends aussi plein la gueule en tant que chômeuse. Il faut aussi qu'on puisse reconstruire une confiance en soi et voir un peu qu'on a des forces. On a plein de forces, sauf qu'on ne les voit pas parce que la société ne les souligne pas. Et donc effectivement même quand on est victime de violence conjugale, et qu'on est détruite, parce que ça détruit vraiment, il y a quand même des forces qu'on a en nous et que c'est important qu'on puisse les voir pour s'appuyer dessus et se construire. Donc nous on fait beaucoup ça, le renforcement des femmes. Pour celles qui vivent des violences dans leur couple, se rendent compte qu'elles ont des forces en elles. Elles font des choses pour s'en sortir, elles ne sont pas passives. C'est important de le dire, parce que c'est aussi le schéma qu'on renvoie des femmes passives, soumises mais ce n'est pas ça en vrai. C'est des survivantes, des combattantes les femmes qui vivent des violences conjugales quoi elles sont là...Sauf celles qui sont tuées.

Que pensez-vous du rappel à la loi envers l'auteur ?

C'est cette fameuse circulaire de tolérance zéro en 2006 2004 je crois. Elle a été un tout petit peu appliquée la première année puis c'est vite retombé. Encore une fois, il n'y a pas de formation, les commissaires savent pas que ça existe, c'est aussi peut-être trop lourd. Enfin au départ il y avait un gros questionnaire, il a été simplifié en 2015 je crois mais il n'est pas d'application je crois...Mais l'esprit c'était ça, de se dire on va chopper l'auteur et lui dire mon gars ce n'est pas bien ce que tu fais pour que ça fasse un déclic. Peut-être que chez certains ça fait un déclic mais en gros dans les faits on constate que ça marche pas trop, ça diminue pas spécialement les violences. Ce n'est pas parce que tu vas rappeler l'auteur à l'ordre que tout de suite il va se dire ah ouais j'ai fait une connerie. Il faut un truc beaucoup plus long. Il faut un suivi beaucoup plus long des auteurs pour qu'ils prennent conscience de ce qu'ils font. Même Praxis qui accompagne les auteurs, ils ont un résultat qui n'est pas génial. Les auteurs après, 6 mois je crois que c'est leur stage, ils n'ont pas le déclic non plus après 6 mois. Ça prend vraiment du temps. Ça veut dire qu'il ne faut pas travailler que là-dessus. Ce n'est pas que sur la responsabilisation de l'auteur qu'il faut travailler. C'est aussi sur le reste, sur l'accompagnement des victimes. Justement donner du pouvoir aux victimes, leur donner les moyens de reconstruire leur vie et prendre du pouvoir dans leur couple, dans leur famille. Il faut avoir une politique volontariste à ce niveau-là.

Les recherches montrent que l'application de la tolérance zéro ne diminue pas le risque de récidive.

Ça ne suffit pas. C'est bien, il faut le faire, c'est vrai que symboliquement c'est important. Et puis parfois le juge, celui qui avait acquitté une femme qui avait tué son mari violent, lui il dit 'bah moi je mets les mecs au cachot une nuit, surtout si c'est des médecins, des dentistes, des notaires parce que du coup ça les ramène à la réalité et ils se disent oh merde je passe une nuit au cachot avec tous les toxicomanes autour de moi et moi je suis médecin' (*rires*). Et du coup le gars il réfléchit et il se dit ah ouais j'ai peut-être fait une connerie quoi. Donc parfois ça provoque des déclics mais ce n'est pas un truc magique quoi. Si c'est un fonctionnement que les mecs ils ont intégrés dans leur tête depuis qu'ils sont tout petit, ce n'est pas avec une

nuit au cachot qu'ils vont se dire ah ouais je fais une connerie. C'est bien mais ça ne suffit pas. Symboliquement c'est important de le faire mais c'est le minimum.

Pensez-vous que la peine de prison est efficace ?

Bah non, bah pour tout. La prison je ne pense pas que c'est la solution. On le voit bien, les gens qui rentrent en prison avec des petits problèmes ils en ressortent avec de plus gros. La prison ne fonctionne pas du tout. Il y a toute une réflexion à avoir sur le système carcéral qui n'est pas une solution. Mais c'est plus large que sur les violences faites aux femmes.

Des études ont d'ailleurs montré que plus la peine est forte, plus le taux de récidive est élevé.

Oui, il y a l'étude de Vanneste, cette étude là, mais elle n'aime pas trop parler avec nous je crois qu'elle nous aime pas trop (*rires*). Ses résultats m'ont interpellé. Parce que ok plus la peine est forte, plus il y a de récidive. Mais il faut aussi se dire que plus la peine est forte c'est parce que le gars est vraiment bien bien loin. Pour donner une peine forte à un mec auteur de violences il faut bien qu'il y soit bien aller. Et donc forcément s'il est déjà loin il va récidiver. Parce qu'on sait bien que nos amies juristes et avocates elles disent quand tu portes plainte pour violences conjugales si tu veux avoir un résultat il faut que ça soit des violences physiques graves et répétées.

Est-ce que de manière sous-entendue cela ne démontre pas une hiérarchie dans la tolérance des violences ?

Dans le code pénal il n'y a même pas violence conjugale, il y a coups et blessures, violence sexuelle, harcèlement, enfin. Qui sont à chaque fois pris séparément. Dans le cadre du couple, il n'y a pas de violence conjugale. Donc toutes les violences économiques c'est jamais reconnu ce truc-là...Psychologique aussi...Il y a la charge de la preuve mais aussi qu'on ne comprend pas c'est quoi les violences faites aux femmes. On ne les considère pas comme des violences en soi. On va sortir une étude sur la médiation bientôt aussi.

Justement j'allais vous en parler. Qu'en pensez-vous de la médiation ?

Il faut distinguer la médiation pénale de la médiation civile déjà. Le problème qu'on a c'est avec la médiation qu'on propose d'emblée aux femmes. Quand la femme vient porter plainte pour des violences conjugales, on leur dit madame vous savez les procès c'est long. On leur dit aller dans le bureau avec les médiateurs-là qui ne passent même pas par la justice. Ça pour nous c'est un problème parce que c'est un déni de justice. Pour plein de raisons qui sont vraies. Effectivement la justice c'est lent, c'est lourd, ça coûte de l'argent, c'est énergivore. Alors du coup on leur refuse quelque part leurs droits d'avoir leur droit de justice, on va passer par un autre truc. Où elles se retrouvent en médiation face à leur compagnon violent autour d'une table où tout le monde est à égalité, on est censé se parler entre adultes responsables. Sauf que le gars il continue à exercer son emprise. Donc qu'est ce qui se passe, c'est que les femmes elles abandonnent leurs droits, c'est ça qui se passe concrètement. C'est un déni de justice pour les femmes victimes de violence. Ce genre de médiation est super mauvais. Après, il y a autre chose, la médiation restauratrice, ça c'est une fois qu'il y a eu un jugement, qu'on a reconnu les faits de violence. Pour nous ce qui est important c'est qu'il y ait une reconnaissance de jugement. A partir du moment où la justice te dit bah madame vous avez raison vous avez vécu des violences c'est inacceptable. C'est ça qu'il faut. C'est le plus important, la reconnaissance. Et là alors ouais, on est sur un autre rapport parce que le gars

est reconnu comme auteur, il va moins la ramener parce qu'il est dans son tort. Et là on rééquilibre les choses de manière plus juste. Avant le jugement, on insinue que madame devrait faire un peu des efforts. En plus on sait bien que la médiation c'est encouragé partout, c'est une vague européenne, que Koen Geens il est à fond fana de la médiation. Et donc si tu ne poses pas la question derrière de qu'est-ce que ça a comme implication pour les femmes victimes de violences conjugales ça peut être vraiment dangereux. Encore une fois on revient sur la question de reconnaissance et des rapports de pouvoir.

Que pensez-vous de l'efficacité des mesures quand on travaille avec des auteurs sous contrainte ?

Il faut demander à Praxis, mais moi des échos que j'ai eu, c'est que ce n'est pas très efficace, ça doit être autour de 10% de mecs qui te disent j'ai mal agi. Et encore ils le disent, ce n'est pas sûr qu'ils ne recommencent pas. Mais c'est un minimum à faire. Si on n'essaie pas ça, on n'y arrivera jamais. Il faut qu'on investisse là-dedans parce que je ne vois pas d'autres solutions. Comment tu veux faire ? Les changements de société c'est un truc à long terme qui va prendre des générations et des générations. En attendant, on vit aujourd'hui au quotidien avec ces mecs-là. Il faut quand même à un moment qu'on les arrête et qu'on dise bon gars on va réfléchir à tout ça. Il faut passer par là. On n'aura pas un résultat immédiat pour ce mec-là. Mais le fait de le faire tout le temps systématiquement avec tous les hommes et de rendre ça public. De dire bah voilà tu as été violent envers ta compagne, ce n'est pas normal et il faut que tu passes par toute une procédure pour réfléchir. Ne fusse que parler de ça, ça aide à faire changer les conceptions sur la légitimité d'être violent envers les femmes.

Etes-vous plus favorable à une intervention séparée ou combinée pour les auteurs et victimes ?

Ca dépend à chaque fois de la dynamique de couple. Et puis de à quel moment on se situe. Parce que c'est vrai que tout ce qui est justice réparatrice envisage à un moment que cela soit la victime qui puisse rencontrer l'auteur de violences. Mais encore une fois, en inversant le rapport de force. Parce que c'est la victime qui choisit quand, à quel moment et dans quel contexte. Et donc c'est elle qui a un rapport de pouvoir. Et l'idée c'est qu'elle puisse aussi reprendre du pouvoir sur la situation de laquelle elle a été victime. Et ça c'est vachement porteur. Au Québec ils ont pas mal de trucs comme ça. C'est vachement bien pour les victimes, pour qu'elles puissent retrouver confiance en elles, retrouver leurs forces. Donc à ce moment-là, la rencontre entre victime et auteur est importante mais on est dans un tout autre contexte et une préparation qui a eu lieu avant. Si tu es tout de suite d'emblée face à ton auteur de violences. En plus les médiateurs qui sont autour de toi n'ont pas du tout conscience du rapport de force tu vas te faire avoir. Donc nous on est plutôt pour des interventions qui sont au départ séparées et puis effectivement après les rencontres elles peuvent se faire si c'est encadré, si c'est préparé et si ça respecte le rythme des victimes. Il faut que ça soit la victime au centre de toute façon. C'est sa vie, c'est pour elle qu'on est là. Il faut que ça soit elle qui décide du parcours. C'est aussi important de ne pas lui voler son histoire. De lui donner des outils pour qu'elle puisse elle-même reconstruire sa vie, prendre du pouvoir. Il ne faut pas avoir une solution mécanique. C'est comme pour l'hébergement, il y a pas une solution d'hébergement d'urgence. Parce que toutes les femmes ont des besoins différents, ont des situations différentes. Toutes les femmes en refuge d'urgence en collectivité ce n'est pas la solution idéale, ça ne marchera pas. On a beaucoup de femmes, tu vis sous le contrôle de ton

mec depuis des années et puis tu te retrouves dans un refuge où tu dois donner tes clés, on te prend ton compte bancaire, tu as des horaires pour aller manger. Des trucs super contrôlés et c'est encore une violence pour elles. Mais par contre pour d'autres, elles ont besoin de ça, elles sont tellement déstructurée qu'elles n'ont plus aucun repère, elles ne savent pas comment gérer leur vie.

Quand on voit les campagnes de prévention, c'est surtout 'Marie et Fred' des trentenaires installés, on ne prend pas en compte la violence chez les jeunes. Pourquoi d'après vous c'est moins exploré ?

Il y a eu une campagne de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les groupes de jeunes il y a quelques années. Là on voit aussi qu'on a une violence chez les couples de jeunes où il y a aussi des jeunes femmes qui sont auteurs de violence envers les jeunes hommes. On remarque que c'est à partir du moment où ils commencent à se mettre en couple, à vivre ensemble. Et encore plus quand ils ont des gosses que là ça change. Ça devient clairement les mecs qui prennent le pouvoir parce que les femmes retrouvent leur rôle de femme dans la société. A l'adolescence, la jalousie, le contrôle il est un peu partagé. C'est aussi les filles qui vont contrôler le GSM de leur mec. C'est plus équilibré auteur-victime à ce moment-là parce que c'est vrai que la relation de couple n'est pas formalisée comme ça se fait quand tu es adulte et casé, quand tu habites avec la personne. Une fois que tu habites avec quelqu'un, tu as aussi des partages de rôle qui vont se faire et déséquilibrer aussi parce qu'on sait comment ça se passe le partage des tâches. Les violences elles deviennent vraiment genrées à partir du moment où on s'établit ensemble quelque part... (*Silence*)...enfin le Revenge Porn c'est quand même vachement plus de mecs qui font ça que des filles. Quand je dis c'est plus équilibré, ce n'est pas 50/50 ça reste toujours plus de garçons. Quand tu es en couple de jeune, tout ce qui est contrôle, la proportion s'équilibre un peu plus.

Est-ce que vous trouvez qu'il a assez d'échange entre vous, le monde du terrain et le monde universitaire ?

Bah non, nous c'est ce qu'on demande aussi, dans le rapport alternatif, de faire un pôle expertise, qu'on arrête de scinder Flandre Wallonie. Que ça soit composé d'associations de terrain, d'universitaires et du monde judiciaire. Qu'on fasse ça sérieusement pour qu'on puisse se coordonner entre nous. Pas que le monde judiciaire, mais aussi les services publics. Quand tu regardes dans les communes, les services population, ils sont aussi amenés à être dans le quotidien des gens. Et s'ils ne comprennent pas comment ça se passe, les violences conjugales ils font de ces dégâts pour les femmes en situation précaire, en regroupement familial. Les femmes migrantes elles ne portent pas plainte. Nous on a fait une étude sur comment les femmes sont accueillies dans les commissariats quand elles portent plainte, et on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de femmes migrantes qui allaient porter plainte. Alors qu'on a plein de femmes dans notre réseau. Simplement parce qu'elles ne vont pas chez les flics, elles ont peur de ça. Elles ont peur et à raison qu'elles ont peur. Si tu es en regroupement familial, tu dois rester 5 ans avec ton mari. Et si tu quittes ton mari pendant ces 5 ans, on te retire tes papiers. Alors il y a des clauses de protection à la con mais qui ne fonctionnent jamais parce que c'est avec des critères de revenus et elles arrivent jamais à ces critères-là donc ça marche pas. Vu l'expulsion elles ferment leur gueule. Regroupement familial ça c'est des femmes légales sur le territoire. Alors si elles n'ont pas de papiers, si elles sont demandeuses d'asile, si elles sont sans-papiers, laisse tomber il vaut mieux ne rien dire. Je disais ça aussi parce que tous les services doivent être, pour le pôle d'expertise, il faut

pouvoir mettre des gens de tous les niveaux. Pas seulement du monde judiciaire parce que quand il y a la justice c'est qu'il y a déjà violence. Aussi ce qui se passe dans le quotidien des gens, tous les services civils, de population,... Ce pôle d'expertise permettrait d'avoir une expertise commune et cohérente. A partir de là, si on a la même lecture, quand tu fais des études universitaires, tu vas partir sur la même conception des violences. Il y a parfois des études qui mélangent conflit de couple et violences conjugales. Du coup tu as des chiffres qui ne ressemblent à rien. Si on se basait tous sur la même lecture, on aurait au moins des trucs cohérents, la même chose pour les mesures à mettre en place, sur les formations à donner aux professionnels. Tout ça, ça devrait être un centre d'expertise qui mélange le terrain, l'universitaire et les pouvoirs publics. En théorie, l'institut d'égalité entre homme et femme pourrait servir à ça mais bon, ils ne sont pas du tout impliqués là-dessus. Déjà ce n'est pas un centre qui est autonome, ça dépend du secrétaire d'état à l'égalité des chances. Ils dépendent directement de la ministre donc ils ne vont pas faire un truc... nous ce qu'on veut c'est que ça soit un centre autonome qui puisse critiquer les politiques. Mais pour l'instant, c'est une demande, une revendication c'est encore très loin d'être un projet. Et je pense que ce n'est pas près d'arriver. Pourtant quand tu penses de manière logique et rationnelle c'est aussi un passage obligé. Si tu veux des politiques cohérentes, il faut que l'on se concerte quelque part. Où est ce qu'on va le faire ? Déjà rien que pour les plans d'action nationale, il y a le plan national, le plan intra francophone maintenant il y a un plan bruxellois. Et maintenant comme on a dit qu'on voulait être consulté tout le monde nous consulte. Il faut toujours tout répéter, purée je te jure c'est n'importe quoi. Ils font leurs plans dans leur coin puis ils essayent de faire tout rentrer dedans mais finalement personne ne se parle. C'est quoi la logique de ces plans, de ces objectifs. On n'en parle nulle part. S'il y avait un centre d'expertise, on pourrait se baser sur ça. De se dire dans cette logique-là, comment on développe nos plans. Alors ça serait déjà autre chose. Il y a du boulot.

Nous approchons tout doucement de la fin... Avez-vous un dernier mot pour conclure, une dernière idée, une réflexion ?

Bah je dirais que je suis quand même optimiste parce que j'ai l'impression que sur 3 ans ça avance assez bien, même si pas assez c'est clair. Il faudrait que ça aille plus vite parce qu'on est sur des questions d'urgence sociale. Il faut vraiment que ça aille vite pour les femmes qui sont là mais peut-être pas pour longtemps. En sachant que tous ces changements là ils prennent du temps, le rythme des mouvements sociaux je trouve que c'est bien sur la bonne voie. Je suis assez optimiste en voyant les mobilisations qu'il y a pour le moment. En voyant l'inspiration dans les autres pays, parce que ça ça porte vachement. Ça donne du courage. Et on est dans un monde vachement connecté donc on peut partager nos expériences d'un peu partout. Je crois qu'on va arriver à quelque chose. On est dans un moment où les lignes sont en train de bouger, ça c'est clair. Si on arrive à avoir des trucs, c'est maintenant qu'on va y arriver. Il y a des fenêtres d'opportunité qui sont en train de s'ouvrir et il ne faut pas qu'on les rate. On a rencontré les trois ministres femmes qui sont sur la même longueur d'onde que nous, dans leurs paroles en tout cas. On voit qu'elles ont une volonté d'aller plus loin que les ministres précédents. La CIM ça vient d'elles, la volonté d'avancer. Maintenant est ce qu'elles vont y arriver ? Est ce qu'on va les laisser faire ? ça je ne crois pas donc elles vont devoir se battre. Toute la question du fric c'est toujours le nerf de la guerre. Et nous on leur a dit qu'on était là, la question des alliances, d'avoir des alliances dans différents milieux. C'est aussi des alliances au niveau du gouvernement. Il y a aussi des femmes dans les gouvernements qui peuvent être nos alliées et nous on veut les appuyer pour aller dans le même sens. Tout ça

c'est des choses qui se construisent et on est sur la bonne voie. Tu vois c'est déjà bien que tu fasses ton mémoire là-dessus, il y a quelques années on n'aurait pas eu. Tout ça c'est des signes positifs, ça ne peut aller que mieux.

Retranscription de B.K.

Date : vendredi 6 mars 2020.

Durée : 1 h 40 min.

Entretien semi directif en face à face

Pouvez-vous me parler un peu de vous, votre travail, vos missions, de vos liens avec l'appel Mirabal?

Je m'appelle****, je suis permanente de *** à *** et militante féministe depuis des années. On est un pouvoir militant qui lutte contre le principe de triple domination. C'est le principe de lutter contre le sexisme, le racisme et le capitalisme. Et de dire que ces trois formes d'oppression elles se renforcent les unes les autres. Du coup, comme l'appel Mirabal sort autour du 25 novembre, chaque année on signe. Et d'autant plus que récemment on a lancé un collectif non mixte au sein de *** qui lutte plus particulièrement sur le sujet du sexisme. Et du coup, c'est un collectif qui s'appelle ***. Donc d'office quand on reçoit l'appel, enfin c'est un appel par mail pour toutes les associations, que toutes les structures reçoivent puis on fait passer aux copains/copines. Chaque année on est signataire parce que l'appel Mirabal il reprend les choses les plus claires et les plus concrètes pour nous. Mais du coup à côté on développe une série de revendications propres par rapport aux jeunes.

Si je vous dis le mot féminicide, pouvez-vous me dire quelle situation vous visualisez?

Moi ce que je vois c'est des meurtres. C'est le fait qu'on tue des femmes pour le fait qu'elles soient femmes. Et que ça ne soit toujours pas reconnu comme existant en fait. Féminicide c'est le fait de mourir. Il y a tout le spectre des violences et c'est le féminicide est le paroxysme du spectre des violences dans le sens où une personne qui tue sa conjointe, sa compagne ou une femme parce qu'elle est une femme, c'est vraiment arriver au bout du bout du spectre de la violence parce que ce n'est pas dans le sens tu m'appartiens, t'es à moi. C'est dans le sens tu n'as plus le droit de vivre si tu ne m'appartiens plus. C'est le bout du spectre des violences faites aux femmes.

Je vais à présent vous lire les deux définitions reconnues. 'Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continuelles à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire » par l'OMS et 'Le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. »

Je suis étonnée de la définition de l'OMS parce que du coup, ça voudrait dire qu'il faut avoir une relation alors que j'ai l'impression qu'il y a des féminicides ou il y avait pas forcément de relation, des antécédents de relation entre les personnes. Du coup c'est un peu interpellant.

Selon vous, tuer une femme est nécessairement un féminicide?

Tuer une femme dans un accident de voiture, non. Tuer une femme parce qu'elle est une femme oui. Si la raison s'est, si derrière la raison c'est tout le spectre des violences physiques, morales faites aux femmes parce qu'elles sont des femmes, alors oui. Maintenant non si c'est un accident de voiture. Ce n'est pas volontairement parce que c'est une femme. Ouais je dirais ça. Il y a des cas de féminicide, je vais prendre en Argentine, ou c'est juste, c'est affreux de dire ça, des filles qui en rentrant de soirée, ont été agressées, violées, tuées. Il y a ce cas super affreux en Espagne aussi ou c'est, enfin je sais plus exactement le cas, ou c'est juste des personnes, des individus de sexe masculin, qui estiment que si la personne ne peut pas leur appartenir, ils la tuent. Mais ça peut lui appartenir parce qu'ils se sont croisés dans la rue quoi. Et du coup, c'est ça qui m'interpelle dans la définition de l'OMS, c'est que il y a des cas de féminicide sans antécédents dans la relation.

Quelle serait la différence avec un crime passionnel?

On ne tue pas par passion. J'ai vraiment du mal avec crime passionnel qui est un terme... c'est comme quand les médias disent il l'aimait trop il l'a tué. Non, il en est arrivé à être tellement dans un spectre de violence qu'il l'a tué. Dans la loi on dit crime passionnel?

Non, c'est dans le langage courant. Mais le mot féminicide a tendance à le remplacer.

Je trouve que c'est une bonne chose parce que du coup, crime passionnel ça voudrait dire que la personne est tellement passionnée, à tellement un sentiment envers la personne que elle n'a pas pu faire autrement que de tuer. Et du coup, en fait ce n'est pas ça. C'est juste un truc d'appartenance et du coup, meurtre. Et je pense que ne plus l'utiliser c'est une bonne chose parce que ça renforçait l'idée qu'on peut tuer par amour. Mais non, on ne tue pas par amour. Les personnes qui tuent des femmes parce qu'elles sont des femmes, qui commettent des féminicides, c'est dire tu ne peux pas exister sans la relation entre nous. Sans que je ne fasse partie de ta vie. Et du coup il y a peu d'amour je trouve là-dedans.

Est-ce que le sexe a un impact selon vous?

C'est une super bonne question. C'est un gros débat qu'on a en ce moment à ***. Dans l'actualité féministe, par exemple, il y a eu des gros scandales. On parle de Marguerite Stern qui a lancé les collages. À la base c'est les collages féminicide sur Paris. Qui a refusé qu'on qualifie les meurtres de femme trans de féminicide. Et du coup nous on s'est posé la question à l'inverse. Tiens, est ce que ça doit vraiment être des meurtres commis par des hommes? Et en fait, c'est une grosse question qu'on se pose. Moi je n'ai pas la réponse. J'aurai tendance à dire que, même si c'est une relation dans un couple lesbien ou quoi, que la... en gros c'est plutôt l'intention plutôt que le fait de l'auteur ou pas même si il me semble que dans la majorité des cas de féminicide répertoriés, je dirais c'est quand même des hommes hétéros qui tuent leur compagne ou leur ex-compagne. C'est une vraie question qu'on se pose. On a eu un weekend de formation récemment. C'est une grosse question qui se posent ou des personnes disent bah on est dans autre chose puisque la domination patriarcale c'est censée être des hommes sur les femmes. Mais c'est une vision très binaire des choses. Et en fait, on parle de plus en plus de l'identité de genre. Et donc rester dans un truc binaire alors qu'à côté on revendique la multiplicité d'identité de genre, c'est un problème. Et donc moi j'aurai plutôt tendance à dire que c'est l'intention qui prime.

Un rapport de l'Europe évoque le terme généricide qui correspond à l'homicide de genre pour pouvoir inclure les transgenres, les homosexuels,... Qu'en pensez-vous?

Le truc c'est que les personnes transgenre...par exemple c'est une femme transgenre se revendique femme. Et du coup, on en arrive à se dire pourquoi mettre généricide. Après, ça permettra de visibiliser les personnes non binaires, les personnes de genre fluide. Enfin, mais du coup, ça rend le terme. C'est vraiment compliqué tout ce truc là parce que du coup... Moi dans la manière de vivre mon féminisme c'est d'être le plus inclusive possible. Et donc de dire en fait on doit pouvoir reconnaître les minorités de genre et la multiplicité des identités de genre mais du coup, est ce que appeler ça un féminicide... on a déjà eu du mal à faire imposer le terme féminicide, qui est encore pas connu. Suffit de regarder un filtre twitter dès qu'il y a un féminicide, il y a bien deux trois mecs qui vont sortir des euh ça n'existe pas, c'est toujours compliqué. Et moi je pense que le terme féminicide a tendance à invisibiliser les minorités de genre parce que du coup on reprend la binarité homme/femme. Mais j'aurai tendance à penser que vouloir imposer un terme, un nouveau terme... généricide... après c'est plus inclusif. Selon moi, il y a que la personne elle-même qui peut savoir comment elle se définit. C'est un énorme débat chez les féministes, c'est incroyable le temps qu'on passe sur des trucs pareils, enfin vraiment. ça fait des débats mais qui durent des heures hein dans les réunions féministes, ça peut être un peu dingue. Moi j'ai tendance à me revendiquer du courant libertaire, de se dire il faut un maximum de liberté pour un maximum de personnes. Essayer de mettre des cases et des étiquettes c'est compliqué. Maintenant la société demande qu'on mette des étiquettes, qu'on se définisse. Et donc moi j'aurai tendance à dire que si la personne se définit comme étant elle une femme et/ou une minorité de genre. Alors pour moi on parle d'un féminicide ou d'un généricide. Mais c'est clair que c'est...allez... On aime bien mettre des cases, des étiquettes. Et du coup moi je pense qu'il faut utiliser le terme féminicide quand vraiment l'objectif de la personne qui tue vraiment parce qu'il y a cette volonté de nuire à la personne de par son identité. Mais je pense que la théorie des genres et la multiplicité des genres, c'est un truc où on met seulement le doigt maintenant. Et donc peut être qu'on va utiliser le mot féminicide pendant 15 ans. Et peut-être que dans 15 ans, on aura un autre terme qui viendra, qui sera plus adapté et ce sera celui-là qu'il faut utiliser. Mais c'est compliqué parce que dans les mouvements militants, on va plus vite par exemple que la loi, que les médias. Par exemple, quand on fait des actions et qu'il faut expliquer à la presse un truc et puis qu'il nous dit c'est vrai mais non la dernière fois ce n'était pas ça. Mais du coup on s'est formé et on a revu autre chose et du coup on utilise un autre terme. Et j'ai l'impression que nous on va plus vite que la loi ou la presse. Et du coup c'est compliqué, il faut pouvoir se remettre en question, remettre en question les termes qu'on utilise. J'avoue que je n'avais jamais entendu généricide. C'est un peu dur à dire hein ? (rires) Féminicide c'est plus facile à dire. Donc j'ai tendance à dire facilitons nous la vie. Mais en fait c'est plus inclusif. Donc c'est peut être ça qu'on devrait utiliser.

Le terme commence à se développer dans le langage courant mais la grosse question c'est faut-il l'inscrire dans le code pénal ou pas? Est-ce que vous pensez que ça va avoir un effet dissuasif?

Je ne suis pas légaliste, donc du coup j'ai tendance à penser que ce n'est pas... je ne pense pas que ça aura un effet dissuasif. Un homme qui veut tuer une femme parce qu'elle est une femme, même pas, une personne qui veut tuer une personne pour lui nuire, parce qu'elle estime qu'elle a moins de valeur qu'elle, le fera... C'est comme la question de l'avortement du coup. Mettre dans la loi oui non, sortir l'IVG du code pénal, dans tous les cas, les nanas qui veulent se faire avorter elles le feront. Que ce soit ou pas facilité. Je pense à l'inverse, une personne qui veut tuer une autre personne, le fera que cela soit inscrit. Par contre, pour moi,

si cela arrive à rentrer dans la loi, on doit pouvoir justifier que les peines soient plus lourdes parce qu'on...

Actuellement, il est possible d'appliquer une circonstance aggravante 'en raison de son sexe'. Mais on envisage ici de l'appliquer comme infraction propre.

Je pense qu'on a tendance à vouloir multiplier les lois sur des trucs, de dire on reconnaît que le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme c'est un féminicide. On risquerait de réduire et de faire en sorte qu'il y ait moins de peine forte en fait. Mais je ne suis pas certaine que la prison soit une solution. Je pense que c'est plus grave de tuer quelqu'un parce qu'on estime que son existence vaut moins. Après je pense que toute personne qui tue une personne et estime qu'elle a le droit sur sa vie...mais euh... c'est très décousu ce que je dis... Moi je ne suis pas certaine que l'introduire dans le code pénal ça changera les choses. Je ne suis pas convaincue mais je pense que ça renforce le fait qu'on utilise le terme, qu'on, ouais je ne suis pas convaincue que ça changera les choses.

Comment allez-vous transformer le fait 'de tuer une femme parce qu'elle est une femme en terme juridique'?

Je pense qu'il doit déjà y avoir la reconnaissance que la société est profondément patriarcale. Effectivement, la majorité des féminicides, c'est quelqu'un qui prends le pouvoir sur une femme parce que sexe inférieur, genre inférieur... mais c'est ça aussi moi je pense que c'est très difficile de faire entrer ça dans le code pénal parce qu'en fait, qu'est ce qui est constitutif de... oui je pense qu'il faut reconnaître que la société patriarcale est... Mais si on se base que là-dessus, on aura plus le jugement pour meurtre qui est de base. À l'heure c'est une circonstance aggravante j'imagine... Mais la relation de pouvoir ce n'est pas un truc juridique... C'est compliqué.

La définition du féminicide sous-entend quand même l'impunité de l'état.

C'est ça que je vois et du coup...Ouais c'est chaud. Comment il arriverait à prouver en vrai...hum hum... Putain c'était une question que je m'étais pas posée...Comment les gens vont prouver...Bah je ne sais pas.

C'est effectivement la grosse difficulté au niveau des questions juridiques.

Après c'est le résultat qui compte, une femme est morte... mais effectivement qu'est ce qui est de la différence d'un meurtre de rue ou d'un féminicide? Je pense que c'est la qualité de l'auteur et la qualité de la victime.

Dans quel sens la qualité de la victime? Car nous parlions du meurtre en rue, il n'y a justement pas de relation.

Bah je pense du coup est ce que ça doit pas être plutôt la, un truc basé sur l'étude de l'auteur, de creuser du pourquoi. Pour quelles causes. Si c'est j'ai tué cette femme dans la rue parce que je trafique de la drogue et elle m'avait volé de la drogue, on n'est pas sur 'parce qu'elle n'a pas répondu à mes avances'. Et c'est ça quand je dis qualité de l'auteur, c'est pourquoi...

Son mobile?

Voilà c'est ça !

Mais alors, aucun avocat de la défense ne va conseiller à son client d'avouer ce mobile-là, ils vont mentir.

Bah oui, donc il faut aussi mettre des moyens pour enquêter, mettre des moyens pour que la justice soit suffisamment équipée que pour reconnaître quelle est la différence entre un meurtre et un féminicide. A l'heure actuelle, il y a peu de moyens qui sont mis, les procureurs en ont jusqu'au-dessus de la tête. Je sais que récemment en Belgique, il y a eu un cas de féminicide. Ce truc affreux au moment des élections. C'était une jeune. J'ai été touchée parce que c'était une fille de mon âge. Elle a été retrouvée dans le coffre d'une voiture. Je me souviens de la période, plus trop de l'histoire. Et en fait, il y avait déjà eu des plaintes, il y avait déjà eu des trucs. Il y avait une relation qui c'était installée suite au harcèlement. Ce n'était pas des gens qui avaient une relation amoureuse. Et la justice avait eu des lacunes de protéger et même d'entendre cette femme et son harceleur qui est devenu son tueur quoi. Faute de moyens, même le gars n'avait pas été entendu par un procureur. Et du coup, on se dit il faut pouvoir creuser, protéger en prévention. Et il faut pouvoir que la justice aie des moyens, fasse des recherches, pourquoi l'auteur a fait ce qu'il a fait. Et je pense que c'est une des manières de devoir prouver c'est le mobile qui est... mais effectivement c'est le mobile qui est important. Mais effectivement comme tu disais, je ne vois pas un avocat dire à son client bon on va plaider le féminicide. Donc c'est là que la justice on a besoin de moyen pour pouvoir prouver ça.

Un argument parfois entendu c'est que le fait d'appliquer un traitement particulier aux femmes va à l'encontre du principe d'égalité devant la loi.

Il y a des mouvements féministes du collectif féministe qui refusent d'utiliser le terme féminicide parce que c'est reconnaître qu'on est dans une société de dominée, de domination. Et que en fait il faudrait... Ce n'est pas une vision que je partage mais je connais un peu ce truc là où des féministes vont dire on doit vivre ce qu'on voudrait. Et si on utilise le terme féminicide, on reconnaît qu'il y a une oppression alors qu'on rêve d'un monde sans oppression. Je comprends le point de vue. Je ne le partage pas dans le sens où on est toujours dans une société patriarcale raciste capitaliste. On a beau se dire on voudrait l'abolition du patriarcat, du racisme et de l'oppression par l'argent, c'est encore le cas maintenant. C'est là où je disais on peut décider d'utiliser ce terme là et dans 15 ans passer à autre chose parce que ce sera révolu, parce qu'on aura révolu le patriarcat. Mais à l'heure actuelle, on est encore dans ce système-là. Et du coup, ne pas le reconnaître, c'est mettre un mouchoir dessus. Et c'est un autre énorme débat dans les mouvements féministes là-dessus. C'est de dire est-ce que on vit nos utopies ou est ce qu'on fait en sorte d'améliorer la réalité actuelle? Moi je suis plutôt de dire la réalité elle est comme ça pour le moment. Et reconnaître que le féminicide existe, c'est reconnaître qu'actuellement la domination patriarcale s'exerce à son paroxysme de cette manière-là. Mais je suis tout à fait d'accord de dire que, mais pas dans 15 ans soyons réaliste, peut-être dans 300 ans on dira on a plus besoin de ce terme parce que ça n'existe plus. Parce que la domination patriarcale n'existe plus. 15 ans ça serait bien, 300 ans c'est plus réaliste.

J'ai lu que les féministes expliquaient que la justice était patriarcale. Pourtant vous l'utilisez comme instrument légitimant. N'est-ce pas compliqué de collaborer avec quelque chose que l'on dénonce?

Autre méga débat (rires). À fond. Moi je suis vraiment profondément persuadée que la justice est patriarcale, que le système carcéral n'est pas la solution. Le truc c'est que je n'ai pas de solution non plus moi-même. Et donc c'est vrai que c'est toujours, on est toujours dans une ambivalence de on dénonce quelque chose mais on réclame quand même une adaptation de ce quelque chose. Et notamment là, la justice. Du coup, on est un peu le cul entre deux chaises, soyons clair. Mais c'est comme quand on veut la fin de l'économie capitaliste et carbonée et des échanges internationaux mais on trouve quand même bien les vaccins quoi. Donc, voilà. On a des solutions à trouver, par exemple pour améliorer la justice, pour avoir une justice transformatrice plutôt que enfermante et qui casse les libertés. Par exemple, à ***, on est occupés à tester un processus de justice réparatrice dans le cadre d'agressions sexuelles et sexistes. Moi je suis militante à *** et militante à ***. Comme dans tout mouvement militant, en fait comme dans la société, il y a des agressions sexistes et sexuelles. Sauf qu'on s'est dit ouais mais on n'est pas d'accord avec la justice patriarcale telle qu'elle existe. Donc, le simple fait de porter plainte de devoir aller au tribunal alors qu'on sait qu'actuellement c'est très compliqué de faire valoir ses droits, d'avoir les preuves. Et du coup on teste des processus de justice transformatrice plutôt. Qui sont de comment faire la personne ne fasse plus ce qu'elle a fait et qu'elle soit une meilleure personne, bah c'est compliqué quoi. (Rires). Enfin, si déjà dans un petit collectif d'une vingtaine de nanas qui amènent des pistes de solutions dans un mouvement qui fait, je ne sais pas combien de membres, *** membres à peu près. Si déjà là on galère, j'imagine qu'au niveau de la justice d'un pays, ça va mettre plus de temps aussi. Et donc la question c'est toujours aussi qu'est-ce qu'on fait en attendant? Effectivement, il y a cette ambivalence de dire est ce que je m'adresse au système judiciaire? Moi j'ai tendance à dire bah ouais il faut quand même le faire. Mais on sait qu'on n'aura pas une réponse complète. Et donc il y a toujours ce truc de ouais mais on s'essouffle, on se fatigue parce qu'on est toujours dans la lutte, toujours remettre les choses en question. Mais en attendant, si on ne le fait pas... C'est pour ça ce qui est cool en fait c'est qu'il y a plein de mouvements féministes différents. Parce que du coup, tu vas avoir des mouvements féministes, des féminismes plutôt légalistes qui vont dire faut faire reconnaître le féminicide dans le code pénal pour tel et tel truc, mais ce n'est pas pour autant que ces formes-là de féminisme sont opposés au féminisme anti-carcéral par exemple qui va réfléchir à la justice transformatrice. C'est juste que qu'on n'est pas dans les mêmes temporalités. Et du coup, on a plutôt intérêt à se serrer les coudes entre nanas et/ou minorité de genre. Que de se dire non on ne lutte pas pour la même chose. On lutte pour la fin du système patriarcal. Sauf que certaines le font d'une manière qui est un peu bouseuse et d'autres... je veux dire moi le féminisme libéral ne m'intéresse pas parce que cela produit d'autres formes d'oppression. Mais ça ne me dérange pas de participer par exemple à un appel Mirabal qui est plutôt légaliste, qui est plutôt de dire il faut reconnaître le féminicide. Et à côté, de voir des copines et de réfléchir à la justice transformatrice. C'est que ce n'est pas les mêmes temporalités. Et donc il vaut mieux quand même qu'on bosse sur le maintenant mais qu'on réfléchisse à l'après. Ah c'est beau ça, c'est poétique. (Rires).

Donc à ce que je comprends bien, pour vous, la peine de prison ne pourrait pas être une mesure efficace ?

Euh non. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est les chiffres qui disent que enfermer quelqu'un et le restreindre dans ses libertés, lui empêcher d'avoir une vie sociale, culturelle, affective a rarement amené les gens à se dire je vais être une meilleure personne. Si sûrement pour une minorité. Mais j'ai tendance à dire que la majorité des personnes non. Mais d'un autre côté, qu'est-ce qu'on fait de ces gens? Un truc que je trouve super chouette c'est Praxis, qui bosse sur la justice réparatrice des hommes qui ont été auteurs de violences. Je ne pense pas de meurtre. Je trouve que c'est intéressant parce que c'est aussi dire je reconnais que j'ai eu un problème et je montre que je veux m'améliorer, que je veux dépasser la personne que j'étais. Et je pense qu'on a tous droit aussi à des secondes chances. Maintenant, pareil, Praxis ils ont des queues de budget. Ce n'est pas une solution miracle mais l'éducation elle permet aussi de... Même les hommes qui ont récidivé, même s'ils sont passés chez praxis, une fois qu'ils récidivent, ils le font consciemment. Ils le font en ayant été déconstruit, en ayant une réflexion sur ce qu'ils font. Que je pense que certaines personnes qui commettent des violences domestiques, sexuelles, morales n'ont des fois pas conscience de faire. Le truc c'est toujours qu'est-ce qu'on fait des, d'un mec qui tue une nana. Moi à l'heure actuelle, j'aurai quand même du mal à lui dire viens je vais t'expliquer que ce n'est pas bien ce que tu as fait. Et je vais te former quoi. Moi j'ai du mal avec cela. Mais dans un sens je sais pertinemment qu'enfermer une personne n'est pas une solution. Et donc, je pense qu'il y a fameusement de la recherche à faire sur ce sujet-là. Comment la justice peut être formatrice et pas juste liberticide. Et que en fait le système carcéral, même en terme de coûts, ça représente des montants énormes qui pourraient être mis sur de la recherche sur d'autres formes de justice. Et donc finalement c'est de se dire bon, enfermer des gens, ça coûte. Ça ne fonctionne pas des masses des masses. Les personnes incarcérées... moi j'avais récemment lu une recherche qui avait été faite sur la prison de Tournai. Ou ils disaient les gens qui rentrent dans ce type de prison, en plus qui sont complètement insalubres et dégeulasses. A Tournai, ils n'ont pas suffisamment de nombre de places et de douches pour le nombre de personnes qu'ils ont. A un moment, il y a un truc où tu te dis même mon chien il est mieux loti. Donc là derrière il y a un truc qui me pose un vrai problème. Et donc cette recherche expliquait que les personnes qui ressortaient de la prison de Tournai étaient plus outillées à commettre d'autres crimes par la suite. Et donc tu te dis bon, ça coûte cher, c'est indigne pour les droits humains et les gens ressortent avec plus de filons pour faire de la merde après. Bon. De la thune pour de la recherche sur d'autres formes de justice ça c'est primordial en Belgique. Je préférerais qu'il y ait des avocats et des procureurs qui passent du temps là-dessus plutôt que de se dire mmh mais si on met féminicide dans le code pénal en fait ça va faire que... Parce que du coup, je trouve qu'en terme de priorité pour une vraie transformation de société, c'est plus intéressant que juste rajouter une ligne dans le code pénal.

Que pensez-vous de la médiation?

Pour moi, c'est une partie de la solution. Mais ça doit toujours se faire dans le respect et de la volonté de la victime. Et dans le cas d'un féminicide, dans le respect de sa famille et de son entourage. Parce que tu pourrais avoir l'obligation de médiation. Et moi en fait je peux comprendre qu'une femme qui se fait harceler pendant des années par un gars puisse dire non je ne fais pas de médiation avec cette personne. Je veux juste que cette personne se rende compte que ce qu'elle fait c'est mal et quelle ne peut pas le faire. Je pense qu'il faut toujours faire attention avec les termes de médiation parce que c'est plutôt de la réflexion pour ces personnes plutôt que de rencontrer de la victime et de dire à quel point elles sont désolées. Récemment, on discutait avec une amie qui a été victime de violences au sein de son couple.

Et elle disait moi, tout ce que je veux, c'est savoir que ce gars ne violentera plus jamais une autre fille. Mais je n'ai pas besoin de ses excuses pour aller mieux, je n'ai pas besoin de le voir pour aller mieux. J'ai besoin de savoir qu'il ne mettra pas en danger d'autres filles. Chose que la justice ne permet pas à l'heure actuelle de lui garantir. Et pour le féminicide, c'est le paroxysme du spectre de la violence. Et je ne suis pas pour le œil pour œil dent pour dent mais il y a quand même un risque de on tape sur les doigts. Ce n'est pas bien ce que tu as fait. Non tu as tué quelqu'un, tu as ôté la vie, tu as pensé que la personne ne valait tellement rien que tu avais le droit de décider de sa vie ou sa mort. Ce qui est primordial dans la prise en charge des auteurs de féminicide, c'est s'assurer que cette personne ne représente plus de danger pour le reste de la société. Peut-être que la médiation est un passage nécessaire. Ce serait bien qu'il y ait des budgets plus conséquents dans la justice pour ces projets de médiation. Mais ça prend du temps quoi.

Nous savons que le spectre des violences rassemble différentes formes sur un continuum (verbale, économique, physique,...) Est ce que toutes ces formes sont perçues comme des violences par la population?

Il y a toute une série de choses qui ne sont pas reconnues comme étant de la violence. Les douze violences c'est les petites blagues, les trucs qui sont pour moi des portes ouvertes ou entrouvertes vers la possibilité de violence envers les femmes et les minorités de genre. Il y avait un collectif féministe français qui avait fait un truc affreux, comme quoi on peut vraiment se planter des fois. Ils avaient fait, c'est un genre de spectre. Et de dire à partir de quand... en fait elles distribuait vraiment un genre de réglette, une latte. C'est tous des cas de violence et c'est de dire c'est du moins grave au plus grave. Et donc on part de blagues sexistes jusqu'à féminicide. Et alors c'était affreux parce que c'était du vert au rouge. On passe par le jaune, orange foncé, et c'est de dire une blague sexiste ce n'est pas très grave. Elles avaient voulu le faire dans le sens à partir de quel moment quel organisme peut t'aider. Mais ce n'était pas le message qui était passé via ce qu'elles avaient créé. Parce que c'était de dire bon là ce n'est pas trop grave, là par contre c'est très grave. Sauf que, toute forme de violence est grave. Il y en a qui mettent en danger l'intégrité physique et donc là il y a une autre forme de domination. Mais en fait, toute agression sexiste est grave. Et du coup, c'est aussi pour ça que je milite, et c'est épuisant, de dire toute violence est grave. Et toute violence mérite une solution. On n'apportera pas la même solution. Même au sein d'un mouvement militant, un mec qui met la main au cul d'une fille que d'un mec qui en viole une. Mais on doit pouvoir nommer c'est une agression sexiste. Ce que tu viens de faire, ce que tu viens de dire, c'est mal, c'est grave. Chose qu'on a tendance à ne pas faire. Ouais ça va, les féministes on ne peut plus rien dire on ne peut plus rien faire. C'est un peu le truc qu'on entend en ce moment. Bah non on ne peut plus rien faire on ne peut plus rien dire parce que en fait, c'est grave. Et donc toutes ces petites formes de violence ne sont que des portes ouvertes vers des violences plus graves. Quand on dit à un petit gars qu'en fait ce n'est pas bien de frapper une petite fille. Mais que par ailleurs on lui demande d'être fort, d'être viril alors qu'il a 4 ans. Quand on donne des injonctions comme ça dès le plus jeune âge, ça n'est qu'une porte ouverte vers d'autres choses. Je pense que toute agression sexiste doit pouvoir être punie. On doit pouvoir trouver une solution. Sur le racisme, je ne dis pas qu'on traite mieux le racisme que le sexisme c'est faux, mais par exemple c'est prouvé qu'une agression raciste sera plus vite prise en charge par la justice qu'une agression sexiste. Tu vas être dans une salle, quelqu'un va faire une blague raciste, tout le monde va être un peu gêné parce que c'est un truc qui est présent, où on se dit hum

Jean-Michel il n'est pas drôle quoi. Le même Jean-Michel va faire 2 minutes avant une blague sexiste, on va dire il est lourd ou on va rigoler. Mais pour moi, même une agression sexiste, on doit pouvoir dire non ça c'est une agression. Ce que tu fais là, c'est grave. Pour moi, c'est des portes ouvertes. Si on te permet un peu, tu prends le bras. Il faut pouvoir dire non, stop dès le début pour être sûr que plus grave n'arrive pas. Mais en fait tout est grave. Ce spectre de dire là t'es en zone verte ça va, il t'a juste mit une main au cul, non c'est grave. Tu dois pouvoir le dénoncer avant de te faire violer.

Quand on voit au niveau de la justice, qu'ils vont plus facilement poursuivre quand il s'agit de la violence physique, avec des certificats médicaux. Est ce qu'on ne hiérarchise pas de manière sous-entendue les violences verbales où il est plus difficile d'avoir des preuves?

Oui c'est le truc de il faut des preuves. Et il y a un mouvement qui avait été créé dans je sais plus quel pays, c'était en espagnol donc c'était dans un pays hispanique. C'était yo te creo, donc moi je te crois. Dans le sens de dire tu n'as pas besoin d'avoir des preuves pour dire que. Moi c'est un truc que j'essaie de faire vivre aussi dans ma manière de pratiquer mon féminisme qui est de dire je dois en tant que femme. Alors je le je ne suis pas systématiquement et de la même manière autant, sinon c'est épuisant. Mais d'être une oreille attentive, pouvoir dire à quelqu'un. Quelqu'un va arriver et me dire je veux te parler d'un truc. De dire de base je te crois. Si tu prends le temps, en tant que femme, de me dire là j'ai été mal à l'aise, là ça m'a posé problème. Il faut pouvoir l'entendre. Et le problème dans la justice c'est qu'il faut des preuves. On n'a pas encore trouvé une solution (rires). Et donc effectivement les violences qui peuvent être constatées en fait sont plus facilement réprimées. C'est un peu logique. Et du coup cela entraîne une hiérarchisation des violences. Mais je vais dire, enfin, moi j'ai déjà vécu des violences verbales de la part de policiers en allant porter plainte pour des agressions physiques. Donc je veux dire, là j'ai un truc pour le prouver. Quand le flic se fout de ma gueule, ou qu'il se permet de commenter ma tenue, ce qui est pour moi une agression verbale. Et que quand je m'énerve il me dit mais euh elle a fini de nous faire chier cette petite conne? Et qu'en fait, il m'agresse verbalement, parce que je suis une femme qui se permet de le faire. Pour moi là il y a des preuves. Et cela devrait être tout autant réprimable. Sauf que dans les faits on reste dans un truc un peu binaire est-ce que vous avez un certificat médical, est ce que vous pouvez le prouver? Et donc, c'est aussi un truc qui est expliqué par plein de femmes qui vivent des violences au sein de leur couple, au sein de leur domicile. Les femmes disent bah oui je n'ai pas parlé avant parce que je n'avais pas de preuves. C'est pour ça que, pour moi, le mouvement yo te creo est super important. C'est de dire non je t'écoute, je suis disponible pour t'écouter. Même si ce n'est pas des bleus. Parce qu'en fait, à partir du moment où il y a des bleus, on est déjà loin dans le continuum des violences.

Mais si l'on supprime la charge de la preuve, cela ne risque pas de supprimer la présomption d'innocence? N'y a-t-il pas un risque d'allégation?

Je crois que les allégations c'est 4% des dénonciations pour viol ou agression qui sont fausses. Il faut les prendre en compte, avoir en tête que cela existe. Maintenant, ne pas agir parce qu'il y a ces 4%, ce petit pourcentage, c'est nier qu'il y a le gros pourcentage qui disent la vérité. Et après, je vais dire, moi-même en tant que femme, je serai une des premières à condamner. Une femme qui irait porté plainte ou qui ferait un call out. Ça se fait pas mal dans les mouvements militants en ce moment. Ces personnes qui dénoncent publiquement. En disant je ne crois pas la justice mais je préfère prévenir d'autres femmes que cette personne est potentiellement dangereuse. Une personne qui ferait une fausse dénonciation moi je serai la

première à critiquer ça dans le sens où c'est une personne qui instrumentalise la violence d'autres personnes. Mais effectivement, c'est 3-4%. C'est connu. Et je pense que dans ces 4% on prend en compte les femmes qui se rétractent par après et qui ont quand même été victimes. Et ça c'est énorme aussi le nombre de femmes qui acceptent de faire une démarche pour faire reconnaître qu'elles sont victimes d'une violence sexiste. Qui par la suite disent bah non c'est épuisant, c'est fatiguant, c'est trop dur à vivre. On revit à chaque fois les agressions dès qu'on doit en parler. Il y a une copine qui récemment devait passer en justice face à la personne qui l'avait agressée. Et elle dit on m'a fait répéter neuf fois mon histoire. C'est neuf fois où elle revit son viol. Donc moi je peux aussi comprendre qu'à des moments des nanas disent stop, j'arrête, je me rétracte. Et qui préfèrent dire ok je préfère qu'on pense de moi que je suis une menteuse plutôt que de continuer à revivre ces violences tout le temps. Ces nanas-là, quelles violences elles s'infligent à elles-mêmes. Elles sont tellement à un point qu'elles sont prêtes à se rétracter.

On sait que le processus pour sortir de la violence conjugale est assez long. Est-ce que cela ne déforce pas le combat de la victime quand on sait qu'elle porte plainte, la retire, reporte plainte et ainsi de suite?

J'ai eu cette discussion avec un procureur du roi où lui disait la justice ne peut pas agir si elle n'est pas mandatée. Si les femmes retirent leurs plaintes, cela veut dire qu'on ne peut plus agir. Et je comprends que la loi soit comme cela mais ce n'est pas juste. Dans le sens où c'est connu, reconnu, on est plus au 19^{ième} siècle, que les femmes qui vont retirer leur plainte c'est parce qu'il y a une domination économique derrière. Ou il y a une domination affective. Ou il y a les enfants, des menaces. Donc c'est connu. Pourquoi est-ce que, à partir du moment où il y a une plainte, même si elle est retirée, on n'entend quand même pas la victime ? C'est un truc qui me paraît un peu problématique. Où on dit bah non il faut que la justice soit mandatée. Est-ce que, pour ce genre de cas, il ne peut pas y avoir des exceptions? Maintenant, j'imagine que les exceptions elles ouvrent vers des trucs un peu nuls. Enfin, j'ai tendance à un peu extrapoler en me disant du coup mmh ce n'est pas des trucs un peu pourris? Mais ouais il y a ce truc de la justice doit être mandatée. Enfin, on le sait, c'est prouvé. Celui qui me dit non il n'y a pas de domination économique des hommes sur les femmes...Enfin... Ca va pas quoi.

En 2004 à Liège on a appliqué la politique de tolérance zéro par une circulaire quelques mois. Les évaluations montrent que cela n'a pas eu d'effet sur le taux de récidive. Pourquoi pensez-vous que cela n'a été appliqué que quelques mois ? Et pourquoi cela n'a pas été efficace?

Bah je pense qu'on ne se donne pas le temps de tester des trucs. Est ce qu'il ne faut pas que ça dure quelques décennies et pas quelques mois? Pour moi il y a aussi un énorme manque de moyens dans la justice. Tant qu'on n'aura pas alloué des tas de moyens suffisants, la justice sera une justice qui reproduira des dominations. Il y a aussi le fait qu'on veut des résultats tangibles tout de suite. On est dans une société de l'hyperconsommation. Ou même la justice doit être efficace tout de suite. C'est normal, on le voudrait. Mais il faut aussi qu'on puisse expérimenter des choses. Je pense que effectivement imposer des circulaires sans avoir alloué derrière des formations au personnel, sans dire ok c'est un projet qui va durer 15 ans qu'on évaluera. En fait, on lance des pétards mouillés. Et ça c'est dommage. Du coup, je pense que c'est ce genre de pratiques qui doit être mis en place. De dire non systématiquement, on ira rencontrer la victime même si elle retire sa plainte. On ira rencontrer l'auteur même s'il n'y

a plus de plainte contre lui. Parce qu'on reconnaît qu'on le sait, c'est reconnu. De plus, à chaque nouveau gouvernement, les priorités changent. Par exemple avec le terrorisme qui a mobilisé beaucoup de moyens. Le gros problème qu'on a en Belgique c'est quand même que... On peut avoir un ministre de la justice qui va dire que ok ça c'est ma priorité parce que, je ne sais pas, il a rencontré quelqu'un à ce sujet et ça va complètement changer... On a ça sur la politique d'asile et d'immigration. Théo Franken qui a fermé plein de centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Et puis maintenant on fait face à Maggie De Block qui rouvre des places parce que c'est nécessaire. Et plein de gens qui disent oh mon dieu, invasion de migrant. Non, c'est juste qu'on rouvre les mêmes lits en fait. Mais, parce qu'on a une personne qui a changé, qui a décidé un truc, tout change. Donc c'est ça aussi, il n'y a pas de continuité dans les propositions parce qu'il y a un énorme lien avec la politique partisane. Et donc c'est problématique quoi. Je pense qu'on a trop tendance à vouloir des résultats tangibles directs. Et qu'en fait, on ne changera pas un système en 3min 30. Ça c'est clair et net. Autant sur les violences que sur les meurtres, que les féminicides. C'est des solutions structurelles qui sont nécessaires. Et pas juste de mettre dans le code pénal qui va changer les choses. Je pense.

Selon vous, est-ce qu'il y a un profil de victimes pour les violences conjugales qui ressort?

Je n'ai pas l'impression. Enfin, je repense toujours à ce moment-là. La manif Mirabal du 25 novembre. On cite toujours les noms des femmes, on leur rend hommage. Et on se rend compte qu'il y a des jeunes, des vieilles, des nanas précaires et des supers friqués. Des personnes racisées, des travailleuses du sexe. Et du coup, à chaque fois je suis étonnée des âges différents, les localités différentes. Et je pense que c'est très mal de penser... il y a tout un courant féministe qui est pour l'émancipation de la femme, elle doit travailler pour avoir accès à de l'argent pour ne plus être sous la domination économique. Qui défend l'idée que les violences faites aux femmes c'est chez les pauvres. Il y a tout un courant comme ça. Et tu te dis mais non les violences sont différentes selon les milieux, mais elles existent dans tous les milieux. Même dans les milieux militants tu vas avoir des violences. Je pense qu'à l'heure actuelle aucun milieu n'est épargné.

Et concernant la victimisation antérieure de la femme? Vous pensez que cela a une influence?

Cela dépend énormément... Quand tu as la liste des nanas qui ont été tuées de 2019, tu n'as pas leur passé en fait. Parce qu'on s'en fout un peu. Bah voilà elles sont mortes et je n'aurai pas envie de participer à dire bah oui mais tu vois elle avait un profil de victime, elle avait déjà été agressée, elle a toujours été victimisée. Parce que ce n'est pas son histoire qui m'intéresse... Enfin c'est intéressant mais je veux dire ce n'est pas son parcours qui est à prendre en compte là-dedans. C'est plutôt l'auteur. A quel moment la personne s'est dit j'ai le droit de vie ou de mort sur une femme? Et qu'effectivement les médias passent un temps incroyable à aller creuser dans la vie des femmes qui ont été victimes de féminicide. Et c'est assez incroyable. Pour dire ah oui elle a déjà eu ça et donc elle était un peu plus à risque. Comment ça on est un peu plus à risque? Enfin, je trouve ça un peu dingue. Parce qu'en fait, rien que le fait d'être une femme fait que nous sommes des victimes potentielles. Et que moi je n'ai pas envie de me balader en rue avec le truc victime potentielle écrit sur mon front. C'est aussi pour ça qu'on bosse dans les mouvements féministes à avoir la réappropriation en disant mais non j'ai tout à fait le droit de... Hum, donc il y a ça. Et il y a... Je me suis perdue complètement... Hum... Le fait que je trouve ça pour une réparation, pour que ça n'arrive plus. Je trouve que c'est plus intéressant de se pencher sur le profil de pourquoi les

personnes commettent ces actes-là plutôt que comment la personne est arrivée à être victime. On ne choisit pas d'être victime. Et j'en étais à ça. Les médias, on est au 21^{ème} siècle, en 2020, tu vas encore pouvoir lire crime passionnel, oui mais il avait subi des violences quand il était jeune, il vient d'un milieu pas facile,... et quoi? Et donc ça voudrait dire que c'est un peu moins grave? Enfin, et puis je pense que quand on fait ça, c'est très raciste et très centré sur l'argent de penser qu'il n'y a que dans les milieux précaires qu'il y a de la violence. D'ailleurs c'est faux parce que ce n'est pas moi qui le dit c'est des études. Et puis c'est d'autres formes de violence qui...J'imagine que dans les milieux aisés ils ont d'autres manières d'exercer de la violence que de taper. C'est aussi pour ça qu'il est important de faire des listes des femmes victimes.

Sur le site de CPVFF, ils recensent justement la liste des femmes victimes de féminicide. Ils doivent se baser sur les infos provenant des médias pour déterminer s'il s'agit d'un féminicide ou non. Il y a très peu d'informations.

J'avais rencontré une nana d'un collectif féministe de *** qui faisait ça et elle disait on en vient à screener des groupes Facebook, des pages Facebook, où des filles vont mettre un hommage à une copine qui est morte. Enfin je veux dire, on arrive à un truc où même dans leur mort ce n'est pas reconnu que c'est ça quoi. Alors qu'il est censé y avoir des enquêtes et tout.

Oui, le recensement est complexe car il n'y a pas de base de données.

Oui c'est que du déclaratif et de la recherche dans des faits divers.

Concernant le traitement médiatique, comment le percevez-vous?

C'est très sensationnaliste. J'ai l'impression que les médias s'éduquent un peu là-dessus à force de s'être prit des baffes par les mouvements féministes. Il y a une évolution mais mon dieu que ça prend du temps. Tu as encore des organes de presse où tu vas avoir une photo de la victime, où on ne respecte pas la vie privée. Et c'est toujours de chercher, pour moi ce n'est pas à la presse de chercher des pourquoi ça c'est fait. On reste très fort là-dessus. Que pour moi il y a une volonté de... Les féminicides c'est un truc dont on parle de plus en plus et c'est génial hein. Le fait qu'on parle de plus en plus de ces sujets-là, ça les rend existant. Ça fait que ça existe et que cela ne soit plus invisibilisé. Mais, moi je participais à une conférence de ***, c'est le gars de *** qui est en procès avec ***. Bon je ne suis pas d'accord avec tout ce que ce gars dit. Mais il expliquait notamment que dans les cas de féminicide, *** c'est racoleur. C'est pour faire du clic, c'est pour que les gens aient... Mais en fait, l'audience elle n'est pas sur l'envie d'informer mais sur engranger du capital. Et donc c'est scandaleux. On utilise des trucs super trash pour en fait faire de la thune. Et il va nous falloir une bonne révolution pour sortir de ce truc-là. C'est problématique. À la base un média, c'est informer. Est ce qu'on ne s'éloigne pas du rôle de média? Mais on en arrive à devoir faire nos propres médias dans les partis féministes pour recenser...Ouais c'est compliqué. Et d'un autre côté les féministes on utilise les médias. Quand on va faire une action, même le 8 mars il va y avoir des caméras partout. Et on sera super contentes qu'ils participent à nous rendre visible. Moi je fais partie de *** et on a contacté la presse. Hh coucou on existe. Donc on utilise ces outils-là. Mais on sait que ton message ne passera pas comme toi tu as voulu le faire passer. Maintenant, est-ce que notre manière de faire est la meilleure? Je n'en sais rien. Moi, par rapport aux médias, je suis pour la création d'auto-médias. On doit faire nous-même notre communication, on doit, même autour des féminicides, on ne doit pas compter sur d'autres personnes. Et notamment pas sur

les médias qui répondent à l'économique. Ça c'est clair et net que ce n'est pas comme cela que ça fonctionnera.

Nous allons maintenant aborder un autre sujet. On entend souvent cette phrase 'oui mais les hommes sont également victimes mais ils n'osent pas porter plainte'.

Je suis persuadée que quand on aura renversé le patriarcat ça profitera autant aux hommes que aux femmes. Et il y a toutes les personnes qui sont entre les deux, en dehors. Parce qu'effectivement, la société patriarcale a des attentes aussi envers les hommes. La masculinité, la virilité, la force, le pouvoir en fait. Ce que je trouve bien avec l'apparition de plein de mouvements féministes c'est aussi qu'on donne la possibilité aux hommes de dire je ne suis pas d'accord avec ces injonctions-là. Effectivement il y a des hommes victimes de meurtre et d'homicide mais c'est comme parler...C'est comme ce truc de...Parce qu'il y a trois pourcents de meufs qui vont faire des fausses accusations il faudrait ne pas croire les 97% d'autres. Et du coup, c'est un peu le même truc. Parce qu'il y a, je ne sais pas, combien d'hommes victimes de violence...C'est très difficile à chiffrer car il existe un grand nombre qui n'est pas détecté. J'ai l'impression que c'est quand même dans une moindre mesure. Mais c'est peut être ma position d'engagement qui a tendance à dire ouais ils vont encore se plaindre, qu'on ne parle plus d'eux. Parce qu'il y a un truc comme ça hein. Il y a un vrai truc où dès qu'on parle plus des hommes, on remet en cause leur place de pouvoir. On est attaquée sur d'autres fronts. Ah mais les hommes sont aussi victimes de violences conjugales. Certes, certes, mais abolir toute forme de violence fera qu'on abolira celle-là aussi. Mais que à l'heure actuelle, que la majorité des violences se portent sur les femmes et donc c'est...Allez...Je n'aurai pas envie qu'on se focalise sur une minorité alors que...Mais c'est pour ça qu'il faut être méga inclusif dans le combat. Parce que effectivement si on met fin aux violences conjugales par exemple, on mettra fin aux violences conjugales de femmes sur les hommes. Mais qui sont présents dans une moindre mesure. Enfin on entend quand même rarement même dans les réseaux militants une femme a tué son mari parce que c'était son mari. Parce que c'était un homme. Et c'est parfois le stéréotype qui sont véhiculé sur certains féminismes plutôt radical de dire elles veulent la mort des hommes. Non...Enfin si il y en a peut-être qui veulent...Mais on n'aura pas résolu le problème pour autant. Donc je suis persuadée que la fin du patriarcat sera bénéfique autant pour les hommes que pour les femmes. C'est pour ça que moi aussi en tant que féministe je m'organise en non-mixité dans pas mal de trucs. Mais j'ai aussi besoin des mecs. Enfin pour certains trucs j'ai besoin d'alliés. Pour le moment dans les médias c'est une dominante de mecs blancs qui sont entendus alors que les mecs blancs sis hétéro disent aux médias quand on veut les interviewer euh bah non parlez plutôt à ma camarade. Enfin, mais c'est difficile pour un mec. Enfin, là dans les *** on fait appel aux mecs pour nous soutenir. On leur dit voilà les engagements de comment être un bon allié. 'Ah mais comment ça je n'ai pas le droit de parler à la presse, ah tu m'interdis des choses'. Non je te propose des trucs qui me permettront de me visibiliser et de visibiliser le combat féministe. Et je te propose d'être un soutien de pour une fois de pas être à l'avant plan. Ah gna gna gna... Enfin ok c'est compliqué. Mais effectivement la société patriarcale a des attentes et des injonctions envers les hommes. Mais à l'heure actuelle ils sont quand même moins en danger je pense que les femmes. Et je suis persuadée que ce sera ensemble qu'on devra trouver des solutions parce que ce sera bénéfique pour eux aussi. Mais moi j'ai vraiment du mal avec le truc de quelqu'un va dénoncer les violences faites aux femmes et on va dire il y a aussi des hommes qui sont tapés par leur compagne ou compagnon. Oui, c'est juste une reproduction

de la domination. Oui on les croit, oui ces personnes on les écoute, on va lutter avec elles. Mais on ne doit pas s'arrêter de lutter pour les femmes parce qu'en fait il y a aussi des hommes. Sinon cela n'a aucun sens selon moi. Mais on croit tout autant les hommes victimes de violences, de viols.

Constatez-vous une montée du masculinisme? Entendez-vous plus des propos d'hommes qui disent 'oui mais on ne peut plus draguer en rue de peur d'avoir une plainte derrière'?

Ouais enfin la drague c'est quand même le premier principe d'agression qui a été rendu romantique. La drague consentie ok. La drague je veux que tu sois ma chose non. Et donc ouais les masculinistes c'est...Ouais... Moi pour le moment ça me fait plus rire qu'autre chose parce que je trouve qu'ils sont...Ils ne me font pas très peur à vrai dire. Parce que c'est des ouin-ouin, c'est des pleurnichards. Mais parce que je suis située moi, ***, en Belgique. Être féministe aux Etats-Unis où il y a des mouvements masculinistes qui vont démolir des salles de réunions...Bon là on est dans un autre délire. C'est quand même un truc majoritairement présent dans les pays du nord favorisés les masculinistes. Bizarrement, on n'avait jamais entendu parler d'un groupuscule masculiniste au Kénia. Comment cela se fait? C'est majoritairement des blancs hommes hétéros riches de pays favorisés. Donc c'est juste des personnes qui prennent peur qu'on remette en cause leur pouvoir. Je comprends qu'elles aient peur parce qu'on leur a toujours dit tu es un homme, tu es blanc, tu as du pouvoir donc oui ce n'est pas cool, ils sont bousculés dans leurs habitudes. Mais malheureusement ils sont minoritaires en fait. Ça ne va pas leur plaire mais ça va se passer quand même. Donc il y a ça. Il y a...Moi un truc qui me gêne par contre c'est que j'ai l'impression que dans les médias on leur donne de la place. Parce que c'est un peu nouveau, c'est un peu ah tiens il y a des hommes qui réagissent. C'est un peu comme l'extrême droite. Pourquoi on leur donne la parole? Ils n'ont pas de...Ils ont un discours négatif. Dans le sens où le discours n'est pas pour plus de droits, moi je trouve que les discours féministes sont hyper positifs même si on dénonce beaucoup de choses et on est très souvent en colère. En fait, on est pour une société plus inclusive, pour une société plus belle. Et je veux dire les masculinistes ils n'ont pas ce message-là. Et donc je ne comprends pas pourquoi on leur donne de la visibilité. Ça cela me gêne un peu. Et notamment la *** ils ont fait un truc récemment où ils avaient été interviewés des masculinistes en Belgique. Mais pourquoi ils ont fait ça? On dit merde, c'est du temps, c'est de l'argent...Pffou oui mais le truc de il faut informer sur ce qui existe. C'est tellement minoritaire à l'heure actuelle. Moi en Belgique ils ne me font pas très peur. Même si c'est déjà arrivé dans des manifs féministes des groupes de connards qui se revendiquent masculinistes qui ne veulent pas être remis en cause et qui ne veulent pas renoncer au pouvoir que la société leur donne. Maintenant, c'est malheureux pour eux mais le changement se fera sans eux. Se fera malgré eux parce qu'on est quand même une majorité à vouloir du changement. Après, au-delà des masculinistes, il y a toutes les femmes antiféministes dont on ne parle jamais. Enfin très peu. Et tant mieux qu'on n'en parle pas. Mais des discours de femmes qui vont responsabiliser les victimes par exemple. C'est un peu tout ce discours de dire ah mais elle a déjà été victime avant donc elle a déjà une propension à être victime...Enfin moi je trouve ça complètement dingue. Ou des femmes qui vont décrier des féministes. Enfin je veux dire il y a eu d'autres trucs avec Polanski récemment. Et il y a une actrice qui le soir même à sorti à la presse je rêve de tourner avec Polanski. Comment ça tu rêves? Celles qui disent il faut dissocier l'acteur de l'homme...Tu m'expliques comment on fait, on lui coupe la tête? Mais il y a toute frange aussi des femmes qui ne sont pas encore construites sur ces sujets-là. Et du coup, c'est quoi notre priorité? C'est toujours la question avec les mouvements féministes où on se dit

c'est quoi notre number one? Est ce qu'on essaie de rallier toutes les femmes? Est ce qu'on essaie d'avoir des alliés hommes? Est ce qu'on essaie d'être le maximum inclusif? Est-ce que tant pis la révolution se fera sans ces gens-là? C'est compliqué.

Vous ressentez qu'un nombre important de femmes se disent anti féministe ou c'est plutôt minoritaire?

Non, il y a différentes postures. Il y a une majorité de femmes qui vont dire moi finalement ça me dérange pas tant que ça, je ne suis pas le couteau sous la gorge et donc je laisse un peu ça de côté. Et donc c'est cette posture de je regarde le train passer. Tu as la posture hyper radicale, quand tu te dis féministe c'est comme si c'était radical de se dire féministe c'est incroyable, qui est de dire je passe à l'action. Puis il y a la posture de se dire mais non la société va très bien comme ça, restons là-dedans et surtout les agitatrices qui font du bruit qui se disent féministes elles nous desservent. Parce qu'en fait ce qu'on veut c'est garder notre société comme elle est. Et c'est messages anti féministes ils viennent d'où, ils viennent de femmes dominantes en fait. Des femmes qui possèdent du pouvoir et qui ne veulent pas le perdre. Et donc moi je préfère lutter au côté d'un homme déconstruit qui va dire oui il y a un problème avec la société actuelle parce que féminicide, parce que violences faites aux femmes. Que de lutter à côté d'une femme qui va dire non je ne veux pas renoncer à mon pouvoir. Ce n'est pas comme ça qu'elles le disent. Mais quand une actrice super friquée dis moi je veux bien tourner avec Polanski c'est mon rêve, son rêve c'est quoi ? C'est d'avoir de la thune engendrée parce que Polanski quand il fait des films c'est des gros budgets et c'est ça. Et je veux en tant que vieille blanche bourgeoise je veux garder mon pouvoir. C'est juste ça. Donc ça ne nous sert à rien. Ça ne sert à personne. Ça ne sert qu'à cette personne-là. Donc parfois, il vaut mieux lutter avec des hommes déconstruits qu'avec des femmes pas déconstruites. Mais c'est un truc, ouais, c'était à la manif Mirabal l'année dernière. Une femme au bord de la route qui me dit mais pourquoi vous faites ça? Vous ne servez à rien, vous vous donnez en spectacle. De toute façon on n'a pas tant de problèmes que ça en Belgique. Ah oui mais si on doit s'arrêter à la ville de Bruxelles il y a déjà énormément de problèmes. Notre vision ne s'arrête pas où on est, comment on est situées. On va lutter pour plus de droits pour les travailleuses du sexe alors qu'on n'est pas des travailleuses du sexe. On va lutter pour les femmes racisées alors que je suis blanche. Enfin tu vois. Mais tu as ce discours antiféministe qui était fort détenu par des masculinistes avant. Et qui maintenant s'étend à des femmes aussi.

A quoi est-ce dû selon vous?

Boh, je ne sais pas. Parce que les gens sont cons? (rires). ca je n'ai pas d'explications. Mais c'est aussi un truc qu'on voit apparaître.

Pensez-vous que la manifestation a eu un impact ?

Sur les féminicides? Non. C'est toujours ça. Est ce qu'on manifeste pour avoir un réel impact ou est ce qu'on manifeste pour crier notre colère, pour se rassembler. Moi je suis intimement persuadée et j'organise pleins de manifestations et je vais à pleins de manifestation, que ce n'est clairement pas la manifestation qui va changer les choses. À moins qu'on soit dans une manifestation révolutionnaire comme tu peux voir au Chili. Enfin, tu vois, où on est plus dans de l'affrontement pour renverser un pouvoir en place ou quoi. Pour moi la manifestation ses

trois rôles c'est visibiliser les causes. Quand on marche pour le climat, on sait très bien qu'on ne va pas sauver la planète. Mais on marche pour une cause. On la rend visible. Quand on marche contre les violences faites aux femmes, on sait très bien que les mecs vont pas nous voir passer et dire oh putain vous m'avez ouvert l'esprit je vais arrêter de frapper ma femme je ne vais pas la tuer cette année. Enfin, c'est connu. Donc mais on visibilise le truc. On le rend existant. Et on le rend existant en utilisant un espace qui est partagé. Donc le deuxième truc c'est qu'on fasse ça dans l'espace public. Et que donc on se réapproprie ce qui nous appartient. Et la troisième chose. Pour moi le premier rôle d'une manif c'est de se rencontrer et créer des alliances. Parce que, à l'heure de Facebook, c'est super facile si moi de *** je veux contacter un collectif féministe à *** je vais taper féministe *** et je vais avoir une liste incroyable. Je vais savoir les contacter sur Facebook, avoir le numéro de téléphone et voilà. Mais quand tu vas par exemple à une manif contre les violences faites aux femmes tu rencontres d'autres personnes qui prennent de leur temps leur dimanche midi, qui estiment que c'est suffisamment important que pour ne pas être chez eux. Et donc, tu es avec d'autres personnes et tu crées du collectif. Et pour moi il y a que ça. *** c'est ****. On a besoin de s'organiser, on a besoin de se rencontrer. On a besoin de savoir qu'on est du même avis, qu'on n'est pas tout seul avec notre avis pour combattre, pour avoir un message. Et donc non les hommes quand ils nous voient passer le 25 novembre ne se disent pas non je vais arrêter de taper ma femme. Je suis même persuadée qu'il y a des hommes auteurs de violence qui marchent le 25 novembre parce qu'ils se disent c'est très mal. J'en suis persuadée, j'en connais d'ailleurs. Mais au moins on donne notre message. Et donc, effectivement oui, c'est comme les collectifs 'climat'. Je fais partie d'un collectif climat à *** où on organise des marches étudiants. Et il y avait un jeune qui me disait putain je ne comprends pas on a rassemblé 600 jeunes, on a marché pendant des mois et la ville de *** ils ne font rien. Bah oui copain. Ce n'est pas quand ils nous ont vu qu'ils se sont dit ah c'est vrai on faisait de la merde on va arrêter. C'est pareil pour les hommes auteurs de violences. Ils ne vont pas se dire ah ouais les féministes elles m'ont fait comprendre que. Si, il y en a peut-être un ou deux. Mais ce n'est pas une majorité quoi.

Vous sentez-vous entendu par les politiques?

Ouais, je pense que par contre là, on, notamment avec Mirabal qui est quand même un appel qui rassemble des centaines d'associations. C'est un appel qui a une résonance au niveau politique mais pareil. Si je remets en cause le système judiciaire, je remets aussi en cause le système politique représentatif. Je ne suis pas certain que ce soit une solution pour toute la vie mais à l'heure actuelle, on est quand même obligé de bosser avec ça. Et notamment il y a des personnes qui ont été élues qui sont super engagées sur la cause des violences faites aux femmes. Et on peut voir quand même qu'il y a des choses qui ont évoluées. Il y a Sarah Schiltz qui est liégeoise qui a déposé des textes à ce moment-là, il y a...Ma cause des femmes, de manière générale et des minorités de genre avance quand même pas mal dans les parlements moi je trouve. C'est une bonne chose.

C'est vrai qu'il y a la conférence 'droits des femmes' qui vient d'être créée, la conférence interministérielle des femmes,...

Mouais, ils font quand même de la réunionite aigue. Ils n'ont toujours pas rencontrés les féministes de terrain et les associations locales hein. Mais bon. Et les plannings familiaux ont toujours moins de moyens. Donc, bon moi j'avoue que la conférence interministérielle c'est quoi? Quand tu rassembles 5 ministres autour d'une table dans un...Enfin je veux dire tout

l'argent qui est dépensé pour ça pourrait peut-être aller à des associations locales de terrain. Donc ils ont besoin de se voir pour se dire qu'il faut donner de l'argent aux associations de terrains...Je pense que ça avance pas mal et qu'il est important de garder des dates symboliques, comme le 25 mars. Parce que déjà on rend hommage. C'est marrant il y a des gens qui disent que ça rends femage...Il y a le premier truc que c'est de se rassembler pour la mémoire des femmes qui ont été tuées. De dire on ne les oublie pas, on aurait dû les croire, on aurait dû les entendre avant, on a failli. Mais c'est aussi de sensibiliser. Et je pense qu'au niveau politique par contre là ça bouge pas mal. Et donc c'est bien mais on finira quand même par avoir des assemblées citoyennes et on aura plus besoin d'élire des gens. Mais pareil, ce n'est pas dans deux ans que ça va se faire.

Il y a déjà eu pourtant des tentatives avec les PAN, la convention d'Istanbul,...

Ouais la convention c'est chouette c'est un texte mais pareil, il y a rien qui se fait. Même le 24 novembre on avait fait une action à ***. La Belgique a ratifié la convention d'Istanbul, *** est en Belgique...donc...Et en fait, il y a rien à la ville de *** qui est mis en place. Rien que l'accueil des femmes victimes de violences. Il y avait même pas une policière de formée à la police. Enfin je veux dire, même le strict minimum ils ne l'ont pas fait. On est allés, ils étaient ah mais oui mais bon ça demande de l'argent, ça demande du temps,... Ok ça demande de l'argent comme beaucoup de choses mais ça demande aussi de la volonté. Et ça je pense que...La convention d'Istanbul c'est des personnes qui ont dit bon effectivement on entend la rue, on entend les mouvements, on sait qu'on doit faire quelque chose. Ils ne sont pas teubés s'ils sont là où ils sont. Ils ont dit on va faire quelque chose mais c'est des idées quoi. C'est bien, c'est des idées.

On se rend compte que les campagnes de sensibilisation, par exemple Marie et Fred, c'est toujours des trentenaires installés en couple.

Marie et Fred c'était quoi? Ah oui c'était ce truc affreux à la télé. Deux blancs dans une maison, oui oui oui.

Justement, on se rend compte que la violence chez les jeunes est assez peu traitée. Pourquoi selon vous?

Parce qu'on a très longtemps parlé de crime passionnel et que c'est quand même un truc encore présent. Par exemple, Marie et Fred, il y avait quand même un peu ce truc de gngnan amoureux. Ce truc me mets mal à l'aise. Pourquoi on n'en parle pas chez les jeunes...Parce qu'on a encore une vision des violences faites aux femmes ça se fait dans la sphère du couple, parce qu'il faut être marié, parce que c'est chez les adultes. Et en fait, non. Pour moi, par exemple la notion de consentement elle doit être apprise dès le plus jeune âge aux enfants. Non ne touche pas la zézette de Lucie aux toilettes, cela ne se fait pas. Si elle n'a pas envie, cela ne se fait pas. Et donc je pense que c'est un truc qui est hyper absent des programmes scolaires. Parce que pareil, les programmes scolaires est défaillant sur plein de trucs aussi. Si on pouvait apprendre le consentement aux gamins, je pense que c'est un premier truc. Enfin je veux dire, dans les militants on doit l'apprendre aux mecs. Donc visiblement, c'est que ça a merdé avant qu'ils arrivent quoi. Donc, si on l'apprenait...Parce que c'est aussi un truc très neuf. Ça ne fait pas 15 ans qu'on parle de consentement. Maintenant, c'est un mot... Je pense que si j'avais fait l'entretien sans en parler, on se serait dit hum elle a oublié un truc elle. Mais pour moi, il y a ce truc-là, on n'explique pas encore suffisamment aux filles que ce n'est pas normal.

D'ailleurs, on ne parle pas de violence conjugale chez les jeunes mais de violence dans les relations amoureuses.

Oui, mais pour moi on doit apprendre aux petites filles qu'elles ne doivent pas accepter cela. Et on doit surtout apprendre aux garçons qu'en fait, s'ils n'ont pas le consentement d'une autre personne, ils n'ont pas le droit, c'est tout. Pour moi ça doit être aussi simple que ça. Et que c'est un truc qui n'est pas encore suffisamment intégré. Et que ouais, quand on parle de violences dans les relations amoureuses... Non ton copain en classe qui va te mettre une main au cul c'est pas parce qu'il est amoureux. C'est parce que on lui a donné suffisamment de pouvoir que pour qu'il se permette ce genre de chose. Mais ça s'apprend. On ne naît pas avec un dépliant sur c'est quoi le consentement. Ce n'est pas inné. Parce que toute la société fait en sorte que ce soit comme ça.

Ici, j'ai juste un dernier sujet à aborder avant de clôturer. Concernant la gestion des enfants lors des violences. Est-ce qu'un mauvais conjoint est un mauvais père?

C'est compliqué... Pour ça, je trouve que la nouvelle réforme de l'aide à la jeunesse est pas mal. Puisqu'on replace plus l'enfant, on est dans l'aide à l'enfant. Ou avant il y avait quand même systématiquement plus rapidement des placements vers la mère que vers le père. Je pars du principe qu'une personne qui est violente une fois, il y a quand même des risques. Et si elle est violente sur son conjoint ou sur une tierce personne, est ce qu'il n'y a pas un risque que... A part si elle a accepté de se déconstruire, qu'elle est passée par praxis, qu'elle fait partie des 40% de positifs,... A part ça, ouais. Maintenant, en fait, je pense que toute personne qui pense qu'elle a une notion de pouvoir sur une autre personne et qu'elle est légitime d'exercer son pouvoir physiquement, moralement, en faisant des violences n'est pas une personne saine, positive. Et que si on veut gérer positivement des enfants, on a intérêt à être une personne positive. Ça c'est mon point de vue mais c'est très personnel. Moi je trouve que dans le nouveau décret de l'aide à la jeunesse, c'est pas mal qu'on remette vraiment l'enfant au centre du truc. Et où on va chercher l'intérêt supérieur de l'enfant. Je trouve que c'est une bonne chose parce que j'imagine qu'il y a des bons pères aussi. Mais comme il y a plein de mauvaises mères quoi. Il y a également parfois des mères qui n'osent pas porter plainte car elles ont peur qu'il y ait un dossier ouvert et qu'on leur retire la garde. Oui ça c'est lié au chantage, à la dimension socio-économique qu'il y a autour. De dire mais oui on ne va pas déstabiliser les enfants. Il y avait une étude au Royaume-Uni qui avait été faite sur l'impact sur la santé mentale des enfants des couples où il y avait de la violence conjugale. Et ce n'est pas jojo hein. Donc pff, se dire non je vais rester pour les enfants c'est... Les gamins ils le sentent, ils le vivent. En fait, c'est jamais très positif quoi.

Certaines études évoquent le fait que les mères victimes pourraient avoir des capacités parentales diminuées avec ce qu'elles vivent, qu'elles s'occuperaient moins bien de l'enfant.

Ouais, j'ai l'impression que dans des cas pareils on cherche surtout à stigmatiser quelqu'un qui est déjà stigmatisé. Effectivement, une femme victime de violences doit avoir le temps de pouvoir se reconstruire correctement. Moi je pars quand même du principe que quelqu'un qui a tapé sur quelqu'un un jour, il est à risque de le refaire quoi. Et que donc si c'est sur la femme, est ce que cela ne sera pas sur les gamins. Mais, ouais. Il faut garder le principe de l'intérêt de l'enfant avant tout. Et la sécurité quoi. C'est une lecture que je trouve plutôt bonne.

Vous avez déjà entendu le mot aliénation parentale?

On est bien sur le truc de ta mère te ment, te manipule? Oui c'est bien possible. Je t'avoue que je ne m'y connais pas des masses là-dessus. J'ai tendance à trouver que c'est très validiste dans le sens où effectivement une femme qui se fait taper dessus ...Enfin à partir du moment où tu te fais taper dessus, tu ne dois pas être dans une situation psychique et mentale super positive. Et donc effectivement ça doit être compliqué ta vie en général. Et donc effectivement tu peux avoir envie d'avoir du soutien de la part de tes enfants. De là à parler d'aliénation, c'est violent comme terme. Oui, il y a sûrement des nanas qui montent leurs enfants contre un conjoint violent. J'ai un peu tendance à comprendre pourquoi dans le sens où oui tu cherches du soutien, tu cherches des renforts, tu cherches aussi à avertir des personnes. C'est toujours aussi la question quand tu dénonces une personne violente ou faisant du sexisme. C'est de la prévention ou je ne voudrais pas que ça arrive à d'autres personnes. Si tu en parles à tes enfants, c'est sûrement aussi que tu as envie que ça ne leur arrive pas. Mais parler d'aliénation c'est chaud quoi.

Voilà, il me semble avoir abordé l'ensemble des sujets. Avez-vous un dernier mot à rajouter, une dernière réflexion?

Non, c'est super complet sur tous les points. Bonne chance à toi pour retranscrire ! C'est intéressant et ça me pose pas mal de questions pour moi.

Retranscription de N.M.

Date : jeudi 12 mars 2020.

Durée : 1 h 12 min.

Entretien semi directif en face à face

Comme je te l'avais dit dans mon mail, nous on ne travaille pas spécifiquement sur le féminicide mais sur les violences liées à l'honneur. Parfois, il y a des féminicides mais c'est quand même assez rare. Je vais essayer de répondre en fonction de mon expertise et je te dirai directement si je ne sais pas répondre à ta question. Je préfère ne pas répondre que de dire des choses qui vont peut-être t'emmêler.

Il n'y a aucun problème ne vous tracassez pas. C'était important d'avoir votre posture sachant que les crimes d'honneur sont une forme de féminicide. Pour débiter, pouvez-vous juste me parler un peu de votre travail, de vos missions?

Donc, au niveau de *** à mon niveau à moi je suis coordinatrice. Je gère tout ce qui est l'association, les activités, mettre en place des campagnes de sensibilisation, faire des formations, avoir des contacts avec les politiques pour mettre en place des décrets ou des circulaires. Donc c'est plus à ce niveau-là. Maintenant, dans le réseau en lui-même, il y a 12 associations. Sur ces 12 associations membres, tu en as 11 qui sont de première ligne. Donc eux travaillent vraiment sur le terrain avec les victimes de violences liées à l'honneur et mariage forcé. Et une qui est aussi en seconde ligne comme nous. Donc on est reconnu par la COCOF, agréé et subventionné par la COCOF. L'association a été créée en 2010 en tant qu'ASBL. C'est une petite association avec un réseau quand même assez large. Et donc on agit vraiment sur ***. Maintenant on a des contacts avec d'autres plateformes ou d'autres réseaux plus régionaux au niveau Wallon, à ***, à ***, à ***. Je ne sais pas quoi te dire de plus.

Est-ce que votre association a signé l'appel Mirabal ?

Ca je ne saurais pas te dire. Moi je suis arrivée il y a 2 ans, donc ça ça remonte à avant. Maintenant, si sous le nom *** on n'a pas signé, c'est sûr qu'une des associations membres a signé. Et comme ils font partie du réseau, c'est un peu inclus.

Si je vous dis le mot féminicide, quelle situation vous vient spontanément à l'esprit?

Je pense au niveau crime d'honneur. Maintenant, nous ici on ne fait pas très souvent face à ça. Soit parce qu'il y en a pas ou parce qu'on n'est pas mis au courant si c'est fait au niveau familial et que ce n'est jamais sorti de la sphère familiale nous on le sait pas. Donc c'est plus à ce niveau-là, crime d'honneur. Je pense notamment à la situation qu'il y a eu en 2014 ou 2016 où une jeune fille a été tuée par son frère parce que elle ne voulait pas épouser un de ses cousins. Au niveau de la thématique qu'on développe, je pense à ça en tout cas.

Ici je vais vous lire les deux définitions qui sont assez reconnues et validées. Il s'agit selon l'OMS de l'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur

partenaire. C'est aussi le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. Etes-vous d'accord avec ces définitions ou apportiez-vous des modifications?

Non, je suis d'accord. Au sein de notre réseau, j'aurai également pensé au meurtre au sein du couple.

Est-ce que tuer une femme est nécessairement un féminicide selon vous?

Oui.

D'accord. Et quelle serait la différence avec un crime passionnel?

Un crime passionnel ça peut se faire même dans des couples par exemple gays ou entre deux hommes où là on ne peut pas parler de féminicide. Tandis que féminicide c'est vraiment l'acte d'un homme sur une femme dans le but de....

Donc l'auteur doit automatiquement être un homme selon vous si j'ai bien saisi? Un homicide dans le cadre d'un couple lesbien ne serait alors pas un féminicide?

Ça c'est une bonne question. D'office dans ma tête, la victime doit être une femme. Maintenant, c'est vrai que la question se pose au niveau de l'auteur. Pour le coup, j'aurai tendance à dire que dans les deux cas oui parce que c'est quand même un acte sur une femme que l'on tue. Maintenant, si le féminicide s'inscrit uniquement dans le domaine patriarcal, là non.

C'est vrai que la définition sous-entend l'idée de responsabilité de l'Etat par son fonctionnement patriarcal de domination.

C'est clair, il est bien présent. Maintenant, on ne peut pas dire que dans des couples lesbiens ça n'arrive pas. Je ne sais pas trop....

Oui, de toute façon, c'est un débat, ne vous tracassez pas. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, le but est justement de réfléchir sur ça. La définition sous-entend la responsabilité de l'Etat par son impunité. Qu'en pensez-vous?

C'est logique. D'office, ça fait des années qu'on véhicule des choses au niveau sociétal. C'est normal qu'ils aient une responsabilité à prendre.

Ici, la définition du féminicide a été importée d'Amérique du Sud. Il s'agit d'un contexte assez particulier avec les zones de non-droit, de cartel de drogues,.... Pourquoi pensez-vous que ce mot a été mondialisé?

Je n'ai pas d'idée. Tu m'apprends, je ne savais pas que le mot provenait de là-bas. La définition est la même?

Oui, tuer une femme parce qu'elle est une femme.

Probablement parce que la définition correspondait à ce qui se passait ici aussi je suppose.

L'Europe aimerait parler des génocide pour inclure également les personnes transgenres, homosexuelles,...Il s'agirait alors de tuer la personne à cause de son genre.

Je pense que c'est une bonne idée mais il faut garder le terme féminicide quand même. Mettre en place les deux par exemple. En définissant bien féminicide c'est dans telle situation, généricide c'est dans telle situation. Sinon, si on prend juste le terme généricide on va oublier un peu le côté femme, féministe. C'est assez important, nous aussi on y tient.

Et ici dans votre association vous revendiquez vraiment un côté féministe?

Oui, tout à fait. Les membres fondateurs étaient en grande partie des associations féministes et c'est ce qui a été partagé par les autres membres donc...Et comme on travaille quand même sur une thématique de mariages forcés où les victimes sont à 95% des femmes, inévitablement on a pris un aspect féministe.

Actuellement, le gros débat est de savoir si le féminicide doit être inscrit dans le code pénal. Qu'en pensez-vous?

Oui il faut l'inscrire.

Et pensez-vous que cela va avoir un impact de l'inscrire dans la loi?

Je l'espère. Maintenant est ce que cela en aura ? Peut-être au fil des années comme chaque loi, chaque chose mise en place. Donc oui, j'ai tendance à être positive et à dire que cela aura un impact. Maintenant c'est quelque chose que dans la société on n'entend pas parler régulièrement, surtout peut être cette dernière année on a commencé à mettre le terme au niveau médias,...Il faut aussi que cela s'intègre dans les mentalités. C'est comme ici, les violences liées à l'honneur c'est parce que ces deux trois dernières années on a un peu parlé mais encore maintenant ce n'est pas quelque chose qui est connu ou que les gens assimilent.

Et pourquoi a-t-on commencé à en parler depuis 3 ans?

Il y a eu un cas, je ne sais plus le nom de la jeune fille qui a été tuée à Molenbeek. C'est suite à cela, comme il y a eu un crime, c'était la première fois que l'on mettait en avant un crime. Et du coup les médias se sont emparés et suite à cela on parlait plus des violences liées à l'honneur. Maintenant ici depuis 2 ans on en parle aussi parce qu'il y a aussi tout le flux migratoire de Syrie qui arrive ici. Et du coup c'est aussi une thématique que les médias se sont emparés. Ils ont fait le lien avec mariage lié à l'honneur, mariage forcé, violences liées à l'honneur. Donc voilà, on saute sur l'occasion pour en parler mais ce n'est pas parce qu'il y a eu des flux migratoires que maintenant il y a plus de violences liées à l'honneur. Cela a toujours existé.

Les juristes expliquent que le code pénal doit être neutre. Ne trouvez-vous pas qu'il y a une problématique de neutralité avec cet homicide spécifique aux femmes?

Non, ça va cibler les femmes mais c'est dans le sens on met le doigt sur le fait qu'elles sont victimes et qu'il faut leur venir en aide quoi. Du coup non, je trouve cela quand même important. Et puis je suis d'accord au niveau neutralité pour certains aspects. Mais il y en a d'autres. Féminicide tu ne peux pas être neutre. C'est clairement dit que c'est victime femme auteur homme.

Actuellement il s'agit d'une circonstance aggravante. En créant une infraction féminicide, est ce qu'il n'existe pas un risque que cela s'applique uniquement aux partenaires et ex-partenaires et que l'on occulte par exemple les crimes d'honneur?

Oui pour qu'il ne faut pas interpréter pour que l'auteur soit uniquement le compagnon... Alors que ça peut être le frère, le père. Bah maintenant cela dépend de l'interprétation. Si c'est clairement indiqué que la victime est une femme, l'auteur est un homme sans préciser que c'est son compagnon ou ex-compagnon. Donc un homme même un cousin, les crimes d'honneur vont rentrer là-dedans.

Les féministes revendiquent le fait que la justice est patriarcale. N'est-ce pas compliquer de collaborer avec quelque chose que l'on dénonce?

On la critique parce qu'elle est patriarcale. Maintenant, soit on fait rien et on va à l'encontre ce qui ne sera pas productif, soit on travaille avec elle pour essayer d'évoluer et de sortir petit à petit de ce patriarcat. Je crois que, parfois voilà, il faut faire des concessions et prendre sur soi pour mettre en place des choses. Si on ne travaille pas avec la justice, en essayant de les former, en essayant de mettre en place des décrets, des lois ou circulaires. Rien n'avancera si on reste chacun de notre côté, niveau légal en tout cas. Maintenant il faut qu'eux le veuillent aussi.

Maintenant, je vais aborder les violences de manière un peu plus générale. On sait que les violences rassemblent différentes choses. Est-ce que vous pensez que tout est compris par la population comme étant une violence?

Non, pas du tout. Tant que ce soit par la population extérieure aux cas de violences conjugales ou même au sein du couple. Il y a quand même pas mal de victimes qui soit s'en rendent compte mais se voilent la face en disant non non je ne suis pas victime ou alors ne s'en rendent même pas compte. Avant, je travaillais dans une fédération de centre de planning familial et on travaillait beaucoup cette thématique-là. Et on avait notamment travaillé la question du viol conjugal. Donc ça c'est une violence viol conjugal. Mais on s'est rendu compte que la plupart des femmes qui étaient victimes pour elles ce n'était pas un viol conjugal. Elles ne se rendaient pas compte. Pourtant c'est là. Si tu n'as pas envie, qu'on te force, que ton mari te dit oui mais allait...Ou même la violence économique, administrative ce n'est pas pris en compte.

Comme il existe ce continuum des violences, est ce que les violences physiques ne sont pas trop présentes dans l'opinion et occultent d'autres formes de violence?

Pour les professionnels je ne pense pas. La violence qui ressort c'est souvent physique et psychologique. Quand on a été bien formé ou qu'on travaille sur la thématique, on connaît tous les autres aspects on les travaille aussi. Maintenant au niveau population grand public, je pense que c'est physique, psychologique et le reste soit ils n'y pensent pas soit ils ne connaissent pas.

Connaissez-vous la typologie de Johnson avec le terrorisme intime, la violence situationnelle et résistante?

Je ne l'ai pas étudié mais oui maintenant que tu en parles je vois ce que c'est.

Est-ce que vous constatez que le terrorisme intime est plus présent au niveau de la justice, des associations, des hôpitaux alors que les autres formes seraient moins présents dans les institutions?

Je trouve que dans tous les cas ça devrait quand même aller au moins devant la police même s'il y a plainte des deux côtés, des deux parties. Parce que même si c'est ok, dans je ne sais pas

combien de pourcents, la très grande majorité des victimes est une femme, il y a aussi des hommes qui sont victimes de violences conjugales. Même si c'est moins identifié ou moins important, ça c'est sûr. Mais il ne faut pas hésiter à porter plainte dans toutes les situations.

Comment distinguer vous concrètement la différence entre un conflit de couple et de la violence conjugale avec de la domination?

Il faut déjà distinguer conflit et violence. Un conflit conjugal n'est pas de la violence conjugale. Cela peut être une simple dispute, tu as mal rangé les courses, ça c'est un conflit. Si cela ne va pas plus loin. La différence c'est que quand il y a violence conjugale, c'est que cela part dans des insultes d'un sens vers l'autre, pas dans les deux sens. Cela part dans la violence physique ou dans la privation. Un exemple, même si tu as des couples ou même si le monsieur n'aura pas bien rangé les courses, la femme va un peu s'énerver en disant tu es chiant tu as mal rangé les courses, je dois tout ranger, point. Puis tu as d'autres situations à partir de là et puis ça va faire de l'escalade, ça va partir dans les insultes, dans le sens inverse. Tu es une bonne à rien, tu vois des trucs comme ça. Dans un conflit, tu n'as pas de violence physique, pas verbale, tu n'as pas de violence. Tu as juste une petite altercation. Tandis que dans la violence conjugale tu as clairement de la violence.

Et comment arriver à détecter cela quand on est face à un couple?

Quand tu es dans le couple ou quand tu es psychologue, tu arrives quand même à distinguer super vite. Le juge lui doit se baser sur des expertises de professionnels de terrain. Ce n'est pas tu arrives au tribunal et le juge décide. Il faut un travail de suivi psy, juridique, social, au niveau des enfants. C'est tout un travail avant qu'il y ait une décision de justice. Mais au niveau des professionnels, quand tu es formé, tu le sens direct. Même quand c'est dissimulé cela se voit. Cela s'identifie. Quand tu es dans la phase lune de miel, tu le sais, cela se voit, c'est trop. C'est à l'excès tant au niveau de la victime que de l'auteur. Tu le sens. Mais maintenant si tu n'en as jamais entendu parler et que tu n'as pas été formé, là ça va être un peu plus compliqué. Tu vas peut être te faire berner. Mais si tu as suivi un minimum de formation, tu ne peux pas passer à côté. Parce que, en dehors du couple, l'homme dominant est un manipulateur même avec les autres personnes. Il va essayer de retourner la situation. Déjà, il ne va jamais reconnaître les faits. Il va toujours remettre sur la victime certaines choses. Et puis avec toi il va être soit dans la distance et pas trop parler, soit il va être trop dans ton sens. Cela se sent. Maintenant, c'est peut-être parce que cela fait des années que je travaille là-dessus, mais moi je le sens tout de suite. Même des fois quand je vais chez des connaissances, tout de suite tu vois. Soit ils sont sur la même longueur d'onde, soit c'est la femme qui a plus la culotte ou soit tu sens direct que l'homme dirige et la femme est remise à sa place. Cela se sent. Cela serait bien que tout le monde s'en rende compte. Mais même les victimes parfois, soit ne veulent pas mettre le mot violence conjugale.

Parfois, c'est aussi des mécanismes de déni. Si j'accepte, je dois tout remettre en question.

Oui c'est exactement ce que j'allais dire. Tu as aussi des femmes qui sont dans le déni de un parce qu'elles aiment leur mari. Et de deux parce que si elles acceptent, si elles se rendaient compte qu'elles sont vraiment victimes de violence conjugale, cela remet en considération toute sa vie. Et cela voudrait dire qu'elle devra vivre avec ce sentiment d'être victime soit

mettre des choses en place. Et donc toute sa vie ne sera plus comme elle était. Donc cela peut se comprendre. Le cerveau est fait pour ça aussi, pour se mettre des protections.

Il y a réellement moins d'hommes victimes ou est-ce que parce qu'ils n'osent pas révéler les faits par peur de stéréotypes liés à la masculinité, à la virilité selon vous?

Je crois qu'il y a les deux. Je pense quand même qu'il y en a moins parce qu'au niveau statistique on en identifie moins. Maintenant je crois aussi qu'il y a pas mal d'hommes, que ce soit dans des couples hétéros ou homos, qui sont victimes de violences conjugales. Mais voilà dans la société on nous a appris que l'homme était fort, que c'était honteux si tu te faisais frapper par une femme de le dire. Du coup, je crois qu'il y a les deux. Il y a quand même un pourcentage moindre mais il y a sûrement des victimes hommes qui ne se dévoilent pas. Et encore une fois, tu as sûrement des victimes qui sont violentées mais pas au niveau physique ni psychologique mais maîtrise des comptes par la femme.

Il est constaté que les violences physiques vont être plus poursuivies car il y a des preuves, des certificats médicaux. Pour les violences verbales, psychologiques il est complexe de prouver la preuve.

C'est ça la grande question depuis des années. A partir de ce moment-là, soit tu as des preuves écrites de la violence verbale écrite ou alors tu as des enregistrements audio ou alors tu as des témoins qui étaient là pour voir certaines scènes. Et puis tu as la parole de la victime. Et là c'est parole de la victime contre parole de l'auteur. Mais c'est pour toutes les situations, même ici avec les mariages forcés. Si tu n'as pas de preuves, même si tu as entendu ton père qui disait à ta mère que durant les vacances de Pâques tu allais retourner au pays pour te marier, c'est des paroles. Il faut récolter des preuves malheureusement.

Justement, comme ils ont tendance à plus condamner les violences physiques, est ce qu'indirectement il n'y a pas une tolérance des violences verbales?

Si si indirectement on accorde plus d'importance au physique d'office, sexuel aussi. Et le reste, comme c'est moins possible de le prouver, ça passe un peu après quoi.

Certaines associations proposent de renverser la charge de la preuve.

Oui mais alors l'auteur il devrait prouver comment? Si c'est parole contre parole c'est compliqué. Moi je suis tout à fait d'accord qu'il faut prendre en compte la parole de la victime dans tout ce qu'elle raconte. Mais le problème c'est que dans la justice il faut une neutralité, ils ne peuvent pas dire monsieur madame dis cela vous dites ca moi je prends le parti de madame.

Oui, cela va à l'encontre du principe de présomption d'innocence.

Oui tout à fait.

A un moment donné, la politique tolérance zéro a été appliquée à Liège. Puis après quelques mois cela n'a plus été le cas. Pourquoi selon vous?

J'en ai entendu parler dans les médias que ça avait été un peu abandonné cette histoire de tolérance zéro mais ils n'ont pas expliqué pourquoi. C'est une question que je me pose. Est-ce

au niveau procédure, suivi des dossiers trop important. Parce que c'est sûr que quand on côtoie des policiers on se rend compte qu'au niveau violences conjugales par jour ils font je ne sais pas combien d'interventions, c'est énorme. Donc c'est vrai que si tu appliques la tolérance zéro qui est super, niveau charge de travail ça doit être super imposant quand même.

C'est vrai qu'il a été constaté que cela demandait une forte charge de travail. On sait que la victime a tendance à plusieurs fois déposées plainte, puis la retirer pour retourner avec l'auteur. Pensez-vous que cela influence par la suite les décisions des juges?

Je ne sais pas si tu sais mais quand tu déposes une plainte, tu ne peux pas la retirer. Tu peux aller au commissariat dire je veux retirer ma plainte ce n'est pas possible. Maintenant, il y aura une note dans ton dossier disant que tu es passé dire que voilà pour X raisons tu retires ce que tu as dit. C'est aussi une question de formation niveau justice tant policier que magistrat ou juge de connaître justement ce fameux cycle de la violence avec la fameuse lune de miel. Parce que c'est toujours le truc qui ressort. Oui elle se fait taper, elle va déposer plainte puis elle reste avec. Ça fait 10 ans que ça dure, elle part, elle revient. Mais, enfin, il faut se dire qu'il y a une dépendance psychologique totale. Il y a une domination de l'homme sur la femme, il y a une emprise tu vois.

Et vous trouvez qu'ils sont assez formés?

Non du tout. Bah non c'est sûr. Niveau police c'est sûr il n'y a pas photo. Maintenant, il y en a qui sont pas demandeurs, il y en a qui sont demandeurs mais voilà. Comme partout ils ont des nombres de formations à suivre par année mais ils ne peuvent pas en faire trop parce qu'ils sont en manque d'effectifs. Donc le chef de corps choisi les formations à suivre. Et c'est jamais celle-là quoi. Au niveau magistrat, on les contacte mais ils n'ont pas le temps. Ils ont autre chose à faire. On les contacte à chaque fois pour les violences des femmes migrantes, on leur dit qu'on est là même une journée. Maintenant deux heures c'est sûr que ça va être compliqué. Je ne sais pas si c'est parce qu'ils n'ont pas envie, parce qu'ils n'ont pas le temps.

Et concernant les femmes migrantes, on sait qu'elles n'osent pas porter plainte car elles sont parfois en séjour irrégulier. Que pensez-vous de geler la procédure d'expulsion pendant l'enquête?

Je trouve que c'est une bonne idée parce que nous aussi on a un problème quand la personne est en séjour irrégulier, elle ne peut pas aller déposer plainte. Et même pour mettre en place d'autres choses. Par exemple, elle vit avec son compagnon. Son mari qui est en séjour régulier mais pas elle parce qu'ils ne sont pas mariés. Et du coup elle veut partir, casser son mariage mais comme elle est en séjour irrégulier, on ne sait rien faire pratiquement. Ça c'est un gros problème. Donc oui, cela serait une bonne idée que dans cas exceptionnels on puisse geler l'expulsion.

Avez-vous d'autres idées de solutions, à part le gel de l'expulsion?

De manière légale et formelle, non. (*Rires*) Comme nous sommes des associations qui aidons toutes les victimes qui prennent contact avec nous au niveau de notre thématique, ou d'autres thématiques on les réoriente, mais on ne va pas lui dire tu es en séjour irrégulier on ne peut rien faire pour toi. On va l'aider d'une autre manière. Mais voilà on ne passera pas par la police.

Et si elles accèdent à la justice, sont-elles satisfaites du résultat?

Concernant les violences liées à l'honneur, cela ne va pratiquement jamais jusqu'au tribunal. Cela s'arrête à la police la plupart du temps. A notre connaissance, ces dix dernières années, il n'y a jamais eu de crime d'honneur, de condamnations pour violences liées à l'honneur. On trouve d'autres solutions. Il y a des dépôts de plainte, des mesures d'éloignement, et puis on trouve d'autres solutions où la jeune fille on lui trouve un autre hébergement dans une autre ville ou un autre pays même. Mais au niveau décisions de justice, c'est très très rare.

Pourquoi?

Je pense qu'ils ont d'autres dossiers qui pour eux leur semblent plus importants à juger vu qu'on sait que les tribunaux sont, il faut les dégorger. Donc il y a certaines situations, ou s'il manque de preuves, c'est souvent ça aussi.

Quelle serait la peine la plus efficace selon vous concernant des faits de violences conjugales?

Nous ici on est contre la médiation dans le cadre mariage forcé et violences liées à l'honneur. Parce que cela se passe entre enfant et parent souvent. Donc au niveau médiation, il y a manipulation et tout ce qui va avec. Je trouve qu'au niveau conjugal c'est pareil. Pour moi, s'il y a eu dépôt de plainte, que le mari tapait sur sa femme et la violentait psychologiquement, il y a une sorte de domination et d'emprise. Donc, médiation c'est très compliqué. Durant les médiations, tout sera beau tout sera rose. Mais une fois la médiation finie, il ne faut pas se leurrer. Une personne ne peut pas changer du jour au lendemain. Dans certains cas, peine de prison. Quand cela arrive vraiment à un stade où les violences sont tellement fortes, avec des violences sexuelles.

Vous pensez que la prison va avoir une influence sur le comportement de l'auteur?

Je ne sais pas...Je crois que cela dépend des personnes. Certains vont prendre conscience durant leur séjour en prison de ce qu'ils ont fait et ne le referont plus. D'autres, ce sera deux ans ou trois ans de vacance. Cela dépend des gens. Maintenant on a vu que mesure d'éloignement ça pouvait être bien mais ça peut pas être à durée indéterminée. Et on a bien vu il y a un an un monsieur qui était sorti de détention préventive. Et il en a profité pour aller violer et tuer des femmes. Donc, il y a quand même une question à se poser niveau justice. La mesure d'éloignement est efficace dans certaines situations. Maintenant, ça dépend si la personne qui subit la mesure d'éloignement est consciente des conséquences si elle casse cette mesure ou si elle est consciente mais elle s'en fout. Parce qu'il ne faut pas se leurrer. Même en Belgique quand on donne 5 ans de prison, tu as 2 ans avec sursis. Tu ne vas pas vraiment en prison quoi. Donc pff je crois qu'il y en a quand même pas mal qui s'en foutent un peu de la justice quoi. Franchement, ils ne la prennent pas du tout en considération. Même malgré les menaces de 2 ans ou 3 ans de prison quoi. Chez Praxis, c'est intéressant quand il s'agit de violences, toutes les violences mais à un stade raisonnable on va dire. Parce que les personnes qui vont là-bas souvent c'est violences verbales, physiques mais c'est rarement des personnes qui vont tabasser, tabasser, tabasser jusqu'au point que la victime meurt. Tu comprends ce que je veux dire?! C'est des groupes de parole, de responsabilisation. C'est quand même 21 heures de groupe de parole mais tu en as qui reviennent parfois. Ce n'est pas pour toutes les intensités de violence.

Quelle est alors la solution pour les intensités plus fortes?

Bah, la prison c'est le plus haut. A part la prison, on ne peut pas faire plus. A part faire des suivis par la police ou un juge qui suit les auteurs mais ça ne veut pas dire qu'ils vont jamais récidiver quoi.

Et par rapport aux mesures thérapeutiques avec un suivi psychologique?

Si ça peut être intéressant. C'est déjà fait au niveau justice que si tu ne vas pas chez Praxis tu peux aller chez un psychologue aussi. Ça dépend de ce que l'ordonnance dit. Si, c'est un travail utile mais il faut quand même qu'il y ait un suivi juridique à côté. Que ce soit combiné. C'est très compliqué mais c'est aussi quelque chose que l'on doit prendre dès le départ. Dès la petite enfance. C'est un sujet, même au niveau sociétal. C'est au niveau des mentalités qu'il faut travailler. La justice elle est là pour punir dans l'après-coup mais il faut prendre en amont. Et ça c'est un fameux travail. Chez Praxis tu as parfois des volontaires. Tu as aussi des hommes qui sont dans cette dynamique depuis des années, qui ont eu ce modèle de domination masculine et de violence masculine. Et tu as des hommes qui n'ont pas forcément vécu là-dedans et qui un jour, tu ne sais pas pourquoi, ils étaient dans une dispute, un conflit de base. Puis ça monte ça monte et puis la femme va peut-être sortir des reproches qu'elle n'a pas sorti avant, lui aussi. Et sur un coup, il suffit d'un pétage de plombs, il va la frapper. Chose qu'il n'a jamais fait, chose qu'il n'aurait jamais cru qu'il le ferait. Ça chez Praxis il y en a de temps en temps. Un ou deux qui eux-mêmes n'ont pas compris leur acte. Par contre, à ce moment-là c'est parfois difficile pour eux de se retrouver dans le groupe où là c'est des gens qui sont sous mandat et qui doivent suivre de manière obligée la formation.

Je pense que chez Praxis, le taux de récidive se situe vers les 50%. Est ce qu'il ne faudrait pas aller plus loin dans le suivi et les mesures?

Soit tu accroches, soit tu n'accroches pas. Tu en as qui sont sensibles à cela même si tu es auteur de violence, il y a des hommes qui sont sensibles à la discussion, qui écoutent les interventions. Puis tu en a ils viennent là parce qu'ils veulent juste faire leur 21h et c'est passé. Ce n'est pas toujours facile, même au niveau des professionnels là-bas. C'est chaud d'agripper les membres et de faire quelque chose.

L'objectif de la dynamique de groupe, c'est peut être aussi que l'auteur soit plus sensible au discours d'un autre auteur que de la part d'un professionnel.

Oui c'est exactement ça. Dans les groupes, les professionnels sont des psys. Ils ont plus là pour la dynamique du groupe, pour engendrer les discussions. Mais en fait ils ont remarqué que les auteurs étaient plus à l'écoute des critiques des autres auteurs que des professionnels qui n'ont pas été confronté à ça dans leurs vies, qui n'étaient pas là, qui ne connaissent pas. Pour eux, c'est juste des gens payer pour les faire parler et c'est tout quoi. Puis il y a quand même pas mal d'amitiés qui se créent aussi. Ou des contacts en dehors des groupes.

Est-ce qu'il n'y a pas un risque de contagion à la déviance, qu'un auteur influence les autres?

Non je ne pense pas. Ce n'est pas parce que deux auteurs de violences, peut être l'un a juste mit une gifle et l'autre a été un peu plus loin en mettant des coups de poing, ça ne va pas forcément...C'est pour ça qu'il y a le travail des professionnels, il faut bien qu'ils servent à quelque chose. (*Rires*). Non, ça je ne pense pas niveau contagion chez Praxis. Maintenant c'est sûr que des récidives il y en a.

Faudrait-il développer plus d'initiatives comme Praxis en Belgique?

Non, moi je trouve qu'il faudrait plus axer sur le travail en amont, dès l'enfance. Parce que un enfant qui est témoin que son papa frappe sa maman, lui il va trouver cela normal. Il faut aller dans les écoles et dire que ce n'est pas normal. Il faut intervenir dès le plus jeune âge. Cela passe plus par EVRAS et les animations dans les écoles.

Est-ce que vous trouvez qu'avec les mouvements metoo, l'affaire Weinstein cela a eu un impact?

Nous dans le monde associatif on a toujours dénoncé ça. Je crois que ça fait quand même des années maintenant, notamment avec la campagne Fred et Marie. Déjà là à l'époque on commençait à prendre conscience. C'est sûr que ce mouvement metoo ça donne encore un petit peu un élan. C'est bien d'un côté parce qu'on met en évidence mais c'est désolant parce qu'on aimerait bien que cela n'existe pas quoi.

Comme vous parliez de Fred et Marie, un reproche entendu est que cela se focalise fort sur les couples trentenaires hétéros installés. Cela ne prend par exemple pas en compte la violence chez les jeunes.

Maintenant il y a une autre campagne, je ne sais pas si tu as vu, qui est sortie. Ça passe à la télé et à la radio je pense. C'est des spots où c'est des jeunes justement. 3-4 illustrations de couples de jeunes, notamment violences sexuelles qui est plus illustrée, Revenge Porn aussi. Donc là ils ont vraiment abordé l'aspect jeune. Maintenant c'est vrai que cela reste hétéro. C'est que des couples hétéros. Donc ça c'est peut être un truc qui manque.

Pourquoi pensez-vous que l'on parle de violences entre partenaires chez les jeunes et pas de violence conjugale?

Violences entre partenaires c'est plus neutre. C'est pour ça qu'on a même arrêté de dire conjugal. Mais non, c'est sûr que de la violence il y en a dans tous les couples. Mais on est dans une société où on continue à penser de manière hétéro. Et où l'homophobie est encore assez présente. Maintenant, des fois je ne pense pas dans certaines campagnes, que c'est volontaire. Je pense que voilà c'est quelque chose qui est intégré. Et peut-être aussi parce qu'au niveau des violences des couples autres que hétéro, c'est peut-être moins dénoncé aussi au niveau violence.

L'homosexualité serait donc un frein supplémentaire pour dénoncer?

Ils le dénoncent moins ou l'identifient peut être moins aussi. Je ne sais pas du tout. Mais il y en a, ça c'est sûr, même des viols.

Etes-vous favorable ou non aux interventions qui prennent en charge auteur et victime ensemble?

Nous on est plus dans l'idée d'avoir des interventions séparées parce que...Par exemple, si un psy devait suivre les deux personnes, on dirait non il faut un psy pour chaque personne. Parce qu'il faut une certaine neutralité. Et même si au niveau confidentialité, neutralité c'est une obligation du professionnel bah inconsciemment il y aura quand même des mécanismes donc on préfère que cela soit traité séparément.

Et au niveau des associations, ressentez-vous une pression à briser le secret professionnel?

A le casser non. Maintenant, des fois tu as le secret partagé. Donc ça nous arrive de le pratiquer quand on doit travailler en collaboration avec d'autres services. Mais nous forcer non, on ne sent pas de pression. Et de toute façon, on dirait non. C'est comme on nous demande parfois de donner des contacts ou de mettre en contact avec des victimes. Et ça c'est hors de question.

Et au niveau de la victime, avez-vous constaté un profil qui apparait plus?

Non. Bah nous on travaille vraiment au cas par cas. On n'a pas forcément de profil type, à part que c'est souvent des jeunes filles. Entre 16 et 18 ans, chez nous en tout cas au niveau violences liées à l'honneur et mariage forcé. Mais c'est tout.

Si je vous dis la phrase 'un mauvais conjoint est un mauvais père'.

(Rires). Ah ouais...C'est une bonne question mais pour répondre...Rah j'ai envie de dire oui, j'ai envie de dire non. Donc je ne vais pas dire oui ou non. Je vais dire que de mon point de vue ça dépend de la situation. C'est parce que je pense si par exemple dans un couple il y a des violences. Un monsieur s'en prend à madame. Que ce soit verbal ou physique, l'enfant est témoin, il va s'imprégner de ça. Donc soit il va le reproduire sur sa mère, sur sa sœur, sur ses petites copines à l'école ou même en grandissant. Ce n'est pas anodin qu'on identifie des auteurs de violences conjugales dont les pères étaient eux-mêmes auteurs de violences conjugales. Donc, mine de rien, mauvais père je ne sais pas mais cela ne donne pas une bonne image et un bon modèle au niveau des enfants quoi.

Vous pensez que parfois la femme peut avoir peur de porter plainte car on risquerait de remuer le contexte familial et qu'on lui retire la garde ?

Il faudrait qu'il y ait de gros problèmes de son côté pour qu'elle puisse perdre la garde de ses enfants. Pour perdre la garde de ses enfants, il faut quand même une charge assez lourde.

Et une femme victime de violences conjugales pourrait être moins apte de s'occuper de ses enfants car elle serait perturbée par sa victimisation?

Je crois que encore une fois cela dépend de la situation. Parce qu'on peut être victime de violences conjugales de son partenaire mais malgré tout avoir une force de caractère très développée et savoir faire la part des choses. Oui je suis victime de mon mari mais je suis une image d'autorité pour mes enfants. Maintenant, tu as sûrement dans certaines familles des femmes qui sont totalement détruites et qui n'arrivent pas à prendre en charge leur enfant.

Avez- vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale? Qu'en pensez-vous?

C'est très négatif mais encore une fois, c'est plus au niveau domination du parent sur l'enfant quoi. Et encore une fois, c'est l'histoire de domination maintenant là ça peut être tant du côté père que mère.

Donc pour vous c'est un phénomène qui existe?

Oui, oui cela existe.

Concernant la légitime défense, imaginons une femme victime depuis 20 ans tue son mari dans son sommeil. Est ce qu'il n'y a pas une difficulté qui se pose pour invoquer la légitime défense?

Bah justement, il faudrait distinguer légitime défense de certains cas et d'une manière générale. Par exemple, agression au couteau dans la rue. Et légitime défense dans le couple. Et même au niveau, enfin, on ne devrait pas avoir à dire ça mais il ne faut pas se leurrer, un homme à plus de force qu'une femme. Qu'une femme réponde proportionnellement à ce que l'homme lui fait, c'est compliqué comme situation. Mais maintenant au niveau justice, le problème, ils vont voir l'aspect où elle l'a tué pendant qu'il dormait. Ils vont prendre en compte tout ce qui s'est passé...C'est pour cela qu'il y a l'importance de déposer plainte. On a l'impression que cela ne sert à rien mais il faut des preuves encore une fois.

Trouvez-vous qu'il y a une montée du masculinisme? Ce mouvement d'être diabolisé par les femmes, on ne peut plus draguer en rue?

Il faut voir c'est quoi aussi leur image de draguer en rue. Je crois que ouais ils se sentent un peu obligé de se défendre et de mettre des choses en place face au soulèvement des femmes. Maintenant tout ce qui dénonce cela existe depuis 50 ans et cela a été dénoncé il y a 50 ans. C'est juste que ce fût camouflé par les médias,... Mais cela a toujours existé, tu as toujours eu des femmes qui se sont révoltées pour dénoncer des choses. Ce n'est pas nouveau. Et au niveau de la fameuse drague dans la rue, je suis désolée mais je ne sais pas moi (rires). Tu sais quand même distinguer quand tu dragues ou quand tu harcèles. Si tu interpelles une fille et qu'elle ne te répond pas ou qu'elle continue à marcher, point. Ce n'est pas pour autant que je vais t'insulter ou que je vais dire ce mec il est fou il m'harcèle.

Justement, comme il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, pourquoi a-t-on l'impression que l'on en parle plus?

Je crois que c'est avec les nouvelles générations, au niveau de la mentalité. On ne voit plus les choses comme avant. Puis en Belgique, on a quand même aussi pas mal de cultures différentes. Donc tu as aussi la confrontation au niveau des cultures.

Et en tant qu'association, vous vous sentez-entendu? Des choses sont mises en place?

Oui il y a des choses qui sont mises en place au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles notamment. Ils font quand même pas mal, ils mettent en place des décrets. Les choses bougent mais cela prend du temps quand même, comme pour tout.

Et vous trouvez qu'il y a une assez bonne collaboration entre le monde associatif, universitaire et politique ou non?

En tout cas au niveau de la politique de la fédération Wallonie-Bruxelles, il y a une bonne collaboration. Parce qu'on participe pas mal à des groupes de travail qu'ils mettent en place et ils sont très disponibles quand nous on a besoin d'eux ou de questions. Au niveau universitaire, en tout cas au niveau associatif, moins. Il n'y a pas forcément de liens. Mais ces deux dernières années j'ai quand même eu pas mal de contacts avec des étudiantes qui faisaient leur mémoire là-dessus sur les violences liées à l'honneur et au mariage forcé. Donc ça c'est intéressant. Mais au niveau collaboration avec les universités, je trouve que ce n'est pas assez exploité.

Le dernier thème que je souhaiterai aborder est au niveau du traitement médiatique. Comment le percevez-vous?

Je n'ai pas forcément eu de bonnes expériences avec les médias. Je pense qu'ils devraient être un peu plus sensibilisés. Maintenant, ils ne peuvent pas être sensibilisés à toutes les

thématiques. Mais au niveau du traitement des infos, ils aiment bien un peu manipuler. J'ai eu quelques entretiens avec des journalistes qui avaient repris les infos que j'avais dit mais il y a deux trois ans...Il y a pas que moi, d'autres collègues avaient eu ça aussi. C'était pour un journal, et donc c'était une interview par téléphone. Et après, quand tu voyais l'article, il y avait des phrases qui avaient été dites mais elles avaient été modifiées. Ils avaient pris une partie puis une autre partie que j'ai dit 10 minutes après. Donc ils avaient fait un montage et ce n'était pas du tout ce que j'avais dit. Là ce n'est même pas une question de sensibilisation, c'est une question de bon sens. Pourquoi tu fais ça, juste pour manipuler l'information? Là il y avait une intention négative derrière. Maintenant, si le média fait vraiment son travail, prends les infos et les manipule correctement, il n'y a pas de soucis. Mais à partir du moment où tu fais un article sur une thématique, que tu prends contact avec des associations ou des personnes expertes et spécialistes, bah alors base toi sur ce qu'ils disent. S'ils te le disent d'une certaine manière, c'est que c'est comme ça qu'il faut le décrire. Il ne faut pas commencer à prendre une phrase par ci par là pour changer le sens. Alors cela n'a aucun intérêt. Donc ça c'est un travail peut être au niveau des écoles de journalisme. Enfin, je ne sais pas, cela dépend de leur but.

Et comment percevez-vous les reportages évoquant les féminicides et les violences conjugales?

On insiste plus sur le sensationnel clairement. Je n'ai pas d'exemple. Mais même si tu as une situation, bah par exemple des violences conjugales, si tu as une femme qui s'est faite tabassée mais à côté de ça il y avait pas que ça. Il y avait des violences verbales, les enfants,...Mais eux ils ne vont parler que de l'évènement où elle s'est faite tabassée presque à mort. Ils ne vont pas parler des 10 ans avant où il y a eu d'autres faits. C'est toujours le sensationnel.

Et pourquoi selon-vous?

Le côté voyeuriste déjà. Suffit de voir quand tu as un accident sur l'autoroute. Il ne devrait pas y avoir de file et au final tout le monde ralentit pour voir ce qui s'est passé. C'est ancré chez les gens. Donc oui, je pense que si tu commences à parler des trucs moins importants alors qu'il y a des trucs sensationnels, les gens vont moins s'intéresser. Et puis il y a sûrement les audiences vu qu'il y a des compétitions entre les chaînes concurrentes. Tu as des médias qui vont fort fort victimiser la victime, parfois en faisant des dégâts. Parce que tu as aussi des victimes, on va parler de leur situation au journal. Et en entendant ce que le journaliste va dire, cela va lui faire un, elle va avoir un retour tu vois. Et donc cela peut avoir aussi des impacts négatifs. Si tu la victimises trop, elle elle est déjà pas bien, elle se sent déjà victime. C'est encore pire quoi. Puis tu en a d'autres qui vont, les fameux cas, ils sont rarement neutres au niveau des médias. L'affaire en France de Jacqueline Sauvage. Là tu avais des médias qui étaient plus du côté elle a tué son mari, dans d'autres oui mais voilà cela faisait des années qu'il était violent. Je crois que ce qui a fait sensation, c'est que cela a duré des années et puis un beau jour elle l'a tué. C'est ça qui a marqué. Ce n'était même pas pendant une dispute tu vois. Et puis, notamment le fait que ce soit une femme qui tue son mari cela n'arrive pas tous les jours. Tandis qu'un homme qui tue sa femme cela arrive tous les jours.

Est-ce qu'il n'y a pas une tendance à valoriser la posture victimaire dans la société actuellement?

Non c'est important mais il faut bien le faire. Il y a des manières de faire. Parce que quand tu victimises, tu peux aussi engendrer de la culpabilité, des remords, des reproches. Il faut identifier le statut de victime, c'est important. Même dans le travail psychologique, ça doit être reconnu. Et voilà, il faut travailler d'une manière bien spécifique. Chacun a sa formation. Un journaliste n'est pas psy. Il doit se renseigner pour bien expliquer les choses.

Est-ce que votre prise en charge actuelle est basée sur l'augmentation de l'empowerment des victimes?

On essaie de redonner un souffle à l'empowerment. On est peut-être des femmes, on est moins fortes que les hommes physiquement mais à côté on a tout autant de capacités à tous les autres niveaux, voir même plus de capacités. Donc oui c'est important.

J'ai abordé toutes mes questions. Est-ce que vous avez une dernière réflexion pour l'avenir, quelque chose à mettre en place?

Je pense qu'il faudrait déjà continuer tout ce qui a été mis en place ces dernières années avant de mettre quelque chose de nouveau en place. Parce qu'on met pas mal de choses en place, maintenant il faut que ce soit un suivi, qu'il y ait des évaluations, des adaptations. Parce qu'on remarque que le truc, par exemple tolérance zéro ou la loi sur le harcèlement dans la rue et l'espace public, bah c'est bien de les mettre en place. Mais s'il n'y a pas un suivi et une évaluation et une réadaptation, cela ne sert à rien. C'est juste pour dire que c'est là alors que ce n'est pas applicable. Ça c'est important. Maintenant, on peut continuer à mettre des choses en place mais cela ne sert à rien de tous les ans sortir des lois sans que celles d'avant soient vraiment efficaces. La question des preuves bloque toujours le fait que cela soit applicable pour le harcèlement de rue. Sauf si par chance il y a des témoins, que les témoins acceptent de témoigner, qu'il y a des caméras...Maintenant si tu es dans une rue où il n'y a rien, comment prouver. Encore une fois, c'est parole contre parole. Comment retrouver l'auteur aussi. Parce que tu peux porter plainte quand tu te fais insulter dans la rue. Mais si c'est un mec qui est venu une fois à Bruxelles, enfin tu vois. Comment tu fais pour retrouver? Il faut adapter cette loi, elle n'est pas opérationnelle.

Le même souci se pose pour la loi sur le féminicide, elle va avoir une fonction symbolique mais elle sera difficilement opérationnalisable.

C'est sûr, c'est comme pour pas mal de décrets, de lois, de circulaires. Le problème aussi c'est que la plupart du temps, les lois sont faites à huit clos au niveau politique sans prendre en compte les agents de terrain qui eux vont devoir appliquer la loi ou avoir recours à ces lois. Ils n'ont pas l'aspect terrain, application. Ils n'ont pas le réflexe de prendre en compte et de prendre contact avec des personnes qui sont vraiment sur le terrain à ce niveau-là. Donc, ils pondent des lois ou des circulaires et tu ne sais rien en faire parce que sur le terrain ce n'est pas applicable comme eux l'ont envisagé. Ça c'est un problème.

Et vous, vous êtes rarement contacté?

Si cela arrive, mais pas pour tout. Je crois aussi que c'est parce que ces dernières années on a tapé du poing sur la table en disant il faut mettre une loi pour ça, ça, ça mais au bout d'un moment il faut nous contacter et prendre en compte notre avis même si la décision finale c'est eux qu'ils l'ont, ça c'est certain.

Avec la manifestation du 25 novembre et la grève du droit des femmes du 8 mars, cela a eu impact?

Ca a un impact sur le moment. C'est ce qu'on remarque souvent au niveau du 25 et du 8 mars, autour de ces deux dates il y a toujours des politiciens qui font des grands discours ou des bourgmestres qui mettent en place au sein de leur commune, de leur province des choses mais en dehors de ces deux dates, on n'en parle pas. Donc ce n'est pas que le 25 novembre et le 8 mars qu'il y a des problèmes niveau couple et droits des femmes. C'est toute l'année tout le temps. Mais au niveau politique c'est sûr que eux, comme c'est des dates symboliques, on en parle au journal et ils en profitent pour faire ressortir certaines choses. Le phénomène risque encore de perdurer des années. Ce n'est pas parce que le phénomène est reconnu que les hommes battent moins leurs femmes.

Retranscription de L.S.

Date : jeudi 9 avril 2020.

Durée : 1 h 42 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pour débiter, pouvez-vous juste me parler un peu de vous, de votre travail, de vos missions?

Oui, donc moi je suis responsable des ***, c'est un mouvement féministe au sein du mouvement syndical. Donc voilà, les missions c'est de travailler finalement de manière politique pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes en lien avec le monde du travail. Ma mission principale c'est ça. Donc il y a des groupes de militantes qui sont en région, moi je suis plus au niveau national et je travaille en coordination avec collègue flamande. Il y a des groupes de militantes qui travaillent sur des thématiques en lien avec l'égalité homme femme, pour améliorer l'égalité homme femme sur le monde du travail. Et c'est vrai que particulièrement l'année passée on a vraiment travaillé la question des violences faites aux femmes au travail de manière générale. Et donc c'était venu vraiment d'un groupe, notamment *** qui avait voulu travailler sur cette question-là déjà en 2018-2019. Qui avait fait une campagne d'affichage, enfin plein de choses que finalement on a pu reprendre donc on a formé aussi les militantes et les déléguées sur le terrain pour pouvoir mieux réagir par rapport à ça dans le monde du travail. Donc voilà, ça c'est justement la thématique de l'année passée. Donc on a réalisé pas mal d'outils. Cette année, on travaillait normalement plutôt sur la transition qui doit être juste et vu aussi sous l'angle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Voilà, on a des thématiques comme ça chaque année. Et de manière transversale, on travaille sur l'égalité salariale particulièrement avec des campagnes dans le cadre du 8 mars. Et on se mobilise toujours très fort aussi pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre et on participe de manière très active sur la plateforme Mirabal pour toutes les violences faites aux femmes.

Justement, comme vous avez signé l'appel Mirabal, vous pouvez m'en parler un peu plus?

Effectivement, on a d'abord signé cette plateforme là quand elle est née. On a été dedans dès le départ et au départ c'est juste les femmes ***, *** et *** qui avaient signé l'appel à la plateforme. Et donc on a bien insisté et fait déjà un travail en interne pour que ***, de manière générale, dans son ensemble, signe l'appel Mirabal. Ce qui a été fait une année après. Donc maintenant c'est vraiment tout *** qui a signé l'appel à la plateforme. Alors moi, finalement je représente *** avec la casquette dans la plateforme. L'objectif de la plateforme, c'est vraiment d'organiser la manif du 25 novembre. Et donc l'idée c'est vraiment de fédérer un maximum d'organisations, d'associations, de syndicats mais aussi d'organisations politiques ou autre autour de cette question-là. Et donc c'est vraiment un appel très massif, très large, avec un engagement très différent du coup de certaines organisations par rapport à d'autres. Moi je m'implique vraiment fort là-dedans. J'ai un côté militant dans le boulot mais finalement aussi en-dehors. Donc c'est vrai que cela prend beaucoup d'énergie, beaucoup de temps mais ça marche pas mal. On se rend compte qu'il va falloir pérenniser les choses mais je pense que finalement la situation qu'on vit pour le moment au niveau de l'actualité montre que c'est

vraiment super nécessaire. Donc voilà, c'est la plateforme dans laquelle on est vraiment très investies. On fait partie aussi du conseil wallon pour l'égalité entre les femmes et les hommes, du conseil bruxellois, du conseil fédéral donc voilà. En termes de plateforme, vraiment c'est la principale plateforme dans laquelle on est vraiment vraiment actives. Après, on a un travail de réseau avec une série d'organisations. Ici c'est clair que par exemple, on avait rédigé une lettre à la conférence interministérielle de la semaine passée justement pour lutter contre les violences faites aux femmes et particulièrement sur la question des violences conjugales en période de confinement. Et voilà, là la coordination s'est un peu mal faite. Après, il y avait une lettre ouverte de toute une série d'organisations féministes et donc j'ai eu beaucoup de contacts avec ma collègue de *** qui m'a dit bah c'est con on a fait les choses de manière un peu désordonnée. Mais en même temps c'est la situation qui fait qu'aussi, et en fait on était complètement dans les deux lettres sur la même longueur d'onde. Donc maintenant on a rejoint un peu cette coordination qui n'est pas du tout formelle mais qui va travailler sur les suites de l'impact des violences faites aux femmes en période de coronavirus. Mais nous voilà comme syndicat on garde vraiment le lien avec le monde du travail et avec notre objectif premier de maintenir, sauvegarder et défendre un maximum l'autonomie économique et financière des femmes. Donc ça c'est vraiment notre objectif. Même si on lutte contre les violences faites aux femmes, c'est parce que les violences faites aux femmes ont un impact direct sur l'autonomie économique et financière des femmes et vice-versa. Si les femmes n'ont pas une autonomie économique et financière, donc si elles ne savent pas s'assumer elles-mêmes, elles ne savent pas sortir des cercles de violence et particulièrement des violences conjugales. C'est la première chose à faire et c'est ce que nous on a voulu vraiment montrer et sensibiliser les délégués syndicaux chez nous. C'est que quand une femme est victime de violences conjugales, en fait, les délégués ont à se saisir de cette question-là parce qu'il faut que la femme garde son emploi quoi. Si en plus elle perd son emploi, cela devient encore plus compliqué de pouvoir sortir du cercle des violences.

Donc, tout d'abord je vais ici poser quelques questions autour du féminicide. Si à un moment il y a des questions où vous ne savez pas répondre, où vous ne vous sentez pas à l'aise avec le sujet on passe, il n'y a aucun souci par rapport à ça. Si je vous dis le mot féminicide, quelle est la première situation qui vous vient en tête ?

De manière générale, enfin la définition c'est le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme. Pour moi c'est vraiment ça. Et c'est vrai que derrière ça il y a toute une série de cas différents. Et c'est vrai que ce qu'on peut avoir en tête directement, c'est peut-être dans le cadre de violences conjugales qui tournent très très mal et où un mari, un conjoint ou un ex-conjoint assassine sa compagne, son ex-femme, son ex-compagne. C'est les cas qu'on rencontre sans doute le plus. Mais il y en a d'autres.

Les définitions reconnues sont "Le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. » Et « L'homicide volontaire d'une femme. Le féminicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. » Par l'OMS. Qu'en pensez-vous, il y a-t-il des choses que vous modifieriez?

Je trouve que la définition est trop restrictive dans le sens où cela exclut les assassinats politiques de femmes parce qu'elles sont des femmes. Et on en a vu quand même plusieurs, en Angleterre récemment. Je ne sais plus comment elle s'appelait cette femme politique mais elle a quand même été aussi assassinée. On voit bien que c'est un féminicide parce qu'elle était une femme. Et dans les cas de, dans d'autres pays on voit qu'il y a plein d'assassinats politiques qui sont particuliers sur les femmes parce qu'elles sont des femmes. Il y a un côté renforcement qui est là et que les hommes font vivre différemment. La définition de l'OMS est peut-être trop restrictive. Ce n'est pas que les compagnons ou les ex-compagnons qui vont faire ce type de crime. D'ailleurs on peut le voir dans le cas d'un viol qui tourne mal en rue ou je ne sais pas très bien quoi, et c'est un féminicide aussi pour moi même si ce n'est pas un compagnon ou un ex-compagnon.

Ces définitions sous-entendent la responsabilité de l'Etat dans son impunité. Qu'en pensez-vous?

Je pense qu'il y a une responsabilité de l'état notamment dans la manière d'outiller le personnel policier sur la question. On voit que les policiers sont de plus en plus formés, et encore bien, à cette question d'accueil de femmes victimes de violences conjugales ou victimes de violence tout court. Donc ça c'est bien mais il y a encore une marche d'amélioration énorme mais on voit qu'on est finalement au tout début de la formation. Donc là-dessus je crois qu'il y a une responsabilité directe de l'Etat sur la manière de former ses fonctionnaires à ces questions de violence systémique. Il y a un renforcement, on voit simplement que certains acteurs de l'Etat sont des porteurs de stéréotypes, qu'ont les hommes et les femmes. Et parfois, des paroles y compris officielles et politiques ont encore des mots qui ne devraient même plus avoir lieu. Donc on sent qu'on est encore vraiment dans une culture patriarcale dans laquelle on attend certaines choses des femmes qui sont différentes de ce qu'on attend des hommes, c'est tout. Et donc ça c'est vrai qu'il y a vraiment encore un énorme travail, y compris au niveau de l'enseignement, de la formation, de se dire comment est-ce qu'on rend, quelle place est ce que l'on donne aux hommes et aux femmes et quelle place vont avoir les violences faites aux femmes ou faites aux hommes dans notre société quoi. Et qu'est-ce qu'on considère qui est audible, faisable ou qui ne l'est pas. Et très honnêtement je pense que cela commence dans la cour de récréation, dans l'espace qui est donné aux filles et aux garçons, le temps de parole donné aux garçons et aux filles, dans les orientations, dans les stéréotypes qu'on leur colle dès le départ. Et donc tout cela, ça fait un terreau qui permet un certain type de violence et qui permet, dans le pire des cas, d'arriver au féminicide. Mais il faut voir que jusqu'à 2-3 ans, période à laquelle maintenant il y a des journalistes féministes particulièrement à la RTBF qui font un travail assez remarquable avec les grenades. Avant ça le terme de féminicide n'existait pas socialement à part dans les cercles très féministes. Et finalement on était toujours avec des titres de presse qui, d'un point de vue féministe, étaient proprement scandaleux où la femme était l'autrice de son assassinat quoi. Donc ici je pense qu'il y a des choses qui sont en train de tourner au niveau des mots aussi et qui ont beaucoup d'importance. Et donc je pense que là les choses commencent à bouger. Et peut-être la manière dont on est maintenant en train de traiter les choses en cette période de coronavirus qui va mettre...Mais c'est que le début je pense. Qui va mettre en exergue cette question des violences conjugales. Je pense que quand les portes vont se rouvrir, on va assister à des choses qu'on craint. On assiste vraiment à des choses très très difficiles et on sent l'urgence politique parce qu'il y a certaines femmes politiques féministes aussi qui ont pris la question à bras le corps. Mais parce que là je pense que tout le monde a vraiment la trouille

d'une réalité qu'on cache collectivement en temps normal. Et là tout le monde se rend compte de l'urgence dans laquelle on est quoi.

Et quand on dit tuer une femme, est ce que cela sera nécessairement un féminicide?

Je crois que tous les meurtres de femme ne sont pas des féminicides nécessairement, non peut être pas. Là, je dois dire que je ne suis pas assez armée au niveau code pénal que pour être dans la nuance de, voilà pour avoir un avis aussi tranché sur la question. Je crois que, déjà si un meurtre de femme sur une femme c'est un féminicide du coup? Est-ce que c'est dans un couple homosexuel, ça peut arriver, est ce que du coup c'est un féminicide? Voilà, là-dessus je ne suis pas assez armée pour répondre à la question. Il faudrait que tu interrogés des plus expertes que moi.

J'allais justement vous posez cette question. Si une femme tuait une femme dans un couple homosexuel, considérez-vous ça comme un féminicide?

A priori, je dirai que non. Parce que je crois que un féminicide, c'est quand même l'aboutissement extrême d'une société patriarcale. Donc à priori toutes les femmes, y compris dans des couples homosexuels, sont quand même le produit de cette, reste quand même femme dans une société patriarcale avec le vécu qu'elles ont, le ressenti et l'expérience qu'elles ont d'être femme par rapport à ça. A priori je dirai que non mais j'avoue que je n'ai jamais vraiment bien creusé la question.

Le concept de féminicide provient d'Amérique Latine où il y a un contexte assez particulier avec les cartels de drogues, les zones de non droit, l'impunité de l'Etat. Quelles sont les raisons pour vous qui font que le terme s'est diffusé et mondialisé ?

Je pense que la mondialisation de ce terme-là elle est assez récente finalement. On ne l'utilise pas depuis très longtemps, depuis quelques années en Belgique en dehors des cercles féministes. Et c'est vrai que les cercles féministes, je pense, communiquent entre eux au niveau mondial mais c'est vrai que la situation en Amérique Latine, elles portent ce terme de manière encore plus militante. Et donc parce qu'elles le ressentent encore, et elles l'ont ressenti de manière plus claire, plus charnelle, j'allais presque dire parce que vécu encore plus directement. Je crois que la situation est moins cachée ou encore plus collective parce que c'est plus massif que ce que ça n'a l'air d'être en Europe. Donc je ne dis pas non plus que ce n'est pas massif dans nos pays ici mais c'est vrai qu'avec les situations de dictature, c'est encore d'autres types de réalité. Maintenant je pense qu'on a intérêt à ce que ce terme soit mondialisé, en tout cas repris par toutes, à ce qu'effectivement on réfléchisse plus à ce que l'on met derrière cette notion-là. Et je ne sais pas si on doit en faire une bannière mais c'est vrai que c'est un point qui rassemble les luttes contre les violences faites aux femmes, ça c'est clair. Même si cette violence-là est déclinée de la blague sexiste à ça. Et c'est la blague sexiste qui va permettre à un moment donné qu'on arrive à banaliser le crime.

On sait que l'Europe a proposé d'utiliser le terme généricide qui signifie crime de genre. Et donc l'objectif serait d'inclure les personnes homosexuelles, transgenres. Que pensez-vous de l'utilisation de ce terme?

Donc moi c'est la première fois que j'entends parler de généricide, j'en avais pas du tout entendu parler pourtant je m'intéresse quand même à la question. Donc voilà, ça c'est la première chose. De manière générale, moi j'ai toujours quelques craintes qu'on noie les femmes quand on parle de genre. Et donc ce qui a été pris comme décision, y compris au sein

de ***, on a toujours du côté francophone vraiment milité pour qu'on garde un groupe spécifique femme qui s'appelle femme. Et qu'on ait une thématique diversité par ailleurs qui traite des questions d'homophobie, de transphobie, de toutes les questions liées à l'homosexualité, à la transsexualité, au LGBTQ. Et pour nous c'était fort important de distinguer les deux. Parce que pour nous la thématique d'égalité homme femme ce n'est pas une spécificité, ce n'est pas un groupe spécifique, c'est la moitié de l'humanité. Et donc, même des hommes homosexuels qui vivent des discriminations c'est clair, vont quand même avoir des avantages parce qu'ils sont hommes. Même s'ils sont discriminés par ailleurs parce qu'ils sont homosexuels. Et donc pour nous c'est vraiment une transversale qu'il est important de garder. Maintenant, du côté flamand, eux ils ont choisis de reprendre ces thématiques-là. Donc on n'est pas tout à fait sur la même longueur d'onde francophone et flamande par rapport à ça. Et donc j'aurai la même réflexion par rapport à ce généricide. C'est de dire, je trouve qu'il y a une plus-value à garder les deux. Garder le terme féminicide vraiment et à avoir un terme peut être particulier mais pas celui-là pour les violences qui sont faites aux personnes homosexuelles ou trans ou enfin tous les autres quoi. Parce que ce sont des thématiques différentes. Pour moi, ce sont quand même des thématiques qui sont nuancées, qui peuvent être différentes. Pour moi ce n'est pas exactement la même chose et donc si on englobe tout, je crains qu'on perde une certaine finesse et nuance dans les analyses et y compris du coup dans les actions à mettre en œuvre pour prévenir ça et pour les traiter. Je pense que ce n'est pas les mêmes. Ce n'est pas exactement les mêmes modes de prévention et d'action qu'on va pouvoir mettre en place. D'ailleurs voilà, les personnes sont formées de manière différente, donc ce n'est pas pour rien. Les thématiques sont différentes, il y a quelque chose de plus caché quand on est peut être homosexuel ou en tout cas au début. Il peut y avoir cette question -là qui n'est pas cachée quand on est femme à priori. On est femme, on va cacher les faits de violence. Je crois qu'il y a des nuances qui sont importantes à garder pour pouvoir rester juste dans les modes d'action et de prévention de violence. Et pour ne pas les nier ni l'une ni l'autre.

Actuellement, le mot féminicide est utilisé dans le langage courant mais n'est pas inscrit dans le code pénal. Il existe juste des circonstances aggravantes 'en raison de sexe. Etes-vous favorable ou non à l'inscription dans la loi?

Oui, je pense qu'il faut appeler un chat un chat. C'est nommé plus les choses. Et c'est clair que ça permet de, ça clarifie et ça donne une existence propre. Je trouve que c'est important que la société se dise à un moment donné on inscrit ça y compris dans notre code pénal parce que c'est intolérable pour notre vie en société. Faire usage de sa force et d'autant plus quand on est dans une société patriarcale qui le valorise d'une certaine manière. On valorise le fait que les hommes font usage de leur force et qui donc répercute et continue à transmettre cette question-là de génération en génération. Ça permet de couper un peu même si on sait que ce n'est pas une phrase ou un mot dans le code pénal qui va tout changer mais symboliquement c'est fort. Et puis ça clarifie peut être les choses aussi au moment de certains jugements. Si on peut faire référence à ça, je ne crois que ça...

Les juristes évoquent la difficulté d'écrire de manière juridique la définition "tuer une femme parce qu'elle est une femme" et de prouver l'élément misogyne.

Dans mon boulot quotidien et dans ma pratique militante, en général je ne vais pas jusque-là, je ne suis pas très compétente là-dessus.

N'est-ce pas compliquer de collaborer avec la justice alors que vous dénoncer celle-ci comme étant patriarcale?

Oui ça c'est ce qu'on fait tout le temps. (*Rires*). On dénonce les pratiques politiques et en même temps on doit bien collaborer avec les politiques pour avancer. Ça c'est le propre des contre-pouvoirs et de la société civile organisée de manière générale. C'est vrai qu'on veut faire avancer les choses pour que structurellement on arrive à sortir d'un système ici vraiment patriarcal et arriver petit à petit vers un autre système. C'est clair qu'on doit collaborer avec lui pour y arriver en même temps. Ça c'est des contradictions dans lesquelles on navigue tout le temps.

N'est-ce pas une contradiction également de revendiquer l'égalité homme femme tout en demandant un traitement particulier pour les femmes dans le code pénal ?

Pour le moment on n'a pas l'égalité, enfin ça c'est clair. Et je pense que voilà, il y a un moment donné aussi des...Comment je formulerai ça...On est tellement dans un système inégalitaire de base même si les lois sur papier, en tout cas dans ce qui est dans le monde du travail, il ne peut plus y avoir d'inégalité. Après on voit très bien dans les analyses qu'on a 22% d'écart salarial entre les hommes et les femmes en Belgique. Pourtant dans les lois, on a des lois sur l'écart salarial, on a des lois sur le harcèlement,...On a une panoplie de lois mais on voit que ce n'est pas les lois qui font que. Les lois aident, soutiennent, permettent de les utiliser le plus possible à bon escient. Mais ce n'est pas pour ça qu'on est dans une société égalitaire. Et donc voilà, c'est ça, je pense que tous les instruments juridiques qui peuvent servir à renforcer cette inégalité. Mais je pense que le tort qu'on a eu c'est de dire que l'égalité on l'avait. Or là on se rend compte que ce n'est pas vrai. Et sans doute ce ne sera jamais vrai dans le sens où....Il y a des différences de base mais il y a surtout des différences culturelles qu'on a inculqué sur qu'est ce que c'est qu'être un homme et qu'est-ce que c'est qu'être une femme qui vont encore mettre des décennies et des décennies à changer. Et donc l'objectif c'est de les changer petit à petit pour arriver à la plus grande égalité possible. Mais cette plus grande égalité possible on ne va pas y arriver demain. Donc c'est clair que les instruments juridiques sont nécessaires et qu'il faut pouvoir prendre en compte le fait qu'on n'est pas égaux à la base. On ne l'est pas encore en 2020. Et on sait que les codes même si on veut croire qu'ils sont coulés dans du béton, les codes juridiques sont amenés à évoluer et évoluent toujours. Et donc voilà, si à un moment donné dans le meilleur des mondes on arrivait à une égalité parfaite et qu'il n'y ait plus jamais de crime voilà fait par les hommes sur des femmes parce qu'elles sont des femmes, tant mieux et on reverra le code. Mais je crois que voilà les codes doivent être donnés le plus possible pour donner une sûreté aux gens mais on voit bien qu'ils sont en évolution.

Voilà j'ai terminé mes questions sur la partie juridique. Maintenant je vais parler des violences conjugales de manière un peu plus générale. On sait que cela inclut un ensemble de violences, que ce soit verbal, économique, physique, psychologique,... Est-ce que vous trouvez que toutes ces formes sont perçues par la population comme étant des violences faites aux femmes?

Pas de manière explicite je dirai. Et le terme...Ce qu'on s'est rendu compte quand on a travaillé sur ces questions de violences faites aux femmes, c'est que quand on dit violences faites aux femmes pour quelque chose qui est en dehors du viol, de la violence physique, on est vite prit comme si on exagérait, comme si c'était un terme trop violent de dire violences faites aux femmes. Alors que nous on a beaucoup insisté pour dire que ça l'était, des violences, que ça soit une blague sexiste, une main aux fesses. Y compris le fait de dénigrer la personne dans le

couple. Y compris la violence économique. Pour nous ce sont des violences sexistes et sexuelles. Mais c'est vrai qu'on a vraiment du défendre, y compris en interne de notre organisation, le fait d'utiliser ce mot violence. Et ça s'est passé assez bien quand on en a pu vraiment en discuter et faire un travail d'éducation permanente par rapport à ça du côté des francophones. Du côté flamand, c'est beaucoup plus compliqué. Ça a été vraiment beaucoup plus compliqué, y compris dans des actions internes qu'on a faites de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour nos propres pratiques comme syndicalistes en interne. Les réactions qu'ils ont eues du côté flamand étaient beaucoup plus virulentes. Et c'est toujours le fameux 'et les violences faites aux hommes?' On a très très peu eu ce type de réactions du côté francophone, très peu. Et très fort du côté flamand. Est-ce que c'est une différence culturelle? Je ne sais pas. Mais là les réactions étaient beaucoup plus fortes et on a eu beaucoup plus de mal à expliquer cette question de patriarcat, de société qui fait que à un moment donné, il y a des choses qui semblent plus permises. Donc ça on a pu travailler mais vraiment il a fallu deux ans d'éducation permanente, y compris avec nos collègues et de discussion très fines sur....Les militantes de *** avaient fait deux affiches qu'elles ont mises un petit peu partout. Dont une où il y a simplement un homme qui vient par derrière faire un massage à une collègue. Finalement elles ont fait des affiches, moi je trouvais qu'elles étaient vraiment chouettes, parce que assez fines. Ce n'était pas justement la giflle, la main aux fesses directement,...C'était beaucoup plus fin et donc ça permettait d'amener un dialogue et des questions auprès de nos collègues. Tiens, si je te fais un massage, est ce que tu trouves que je te fais une violence? Et on a pu dire bah la question ce n'est pas le massage. La question c'était le consentement. Est-ce que tu me demandes avant si je suis d'accord d'avoir un massage? Enfin, le responsable hiérarchique qui par-derrière va venir me faire un massage. Mais il y a quand même une question de rapport au corps. Et donc on a pu introduire toutes ces discussions-là qui finalement je trouve ont été très intéressantes et pour les hommes aussi. Je veux dire les hommes y compris qui se sont eux-mêmes remis en question et on est passé au-delà du on ne peut plus draguer personne. Et donc on a pu enclencher des choses intéressantes. Mais c'est vrai que sur les questions de violence économique par exemple. Bah nous comme syndicaliste on n'a pas beaucoup là-dessus à convaincre en interne. Avec les délégués, on voit vite ce que peut être une violence économique. Et donc effectivement les femmes n'ont pas d'autonomie financière, c'est notre cheval de bataille. Là-dessus on peut vite dire que c'est une violence. Mais il y a des questions qui restent quand même épineuses. Par exemple, si on a les pensionnés qui ont une pension ménage. Dans la majorité des cas, quand il y a une pension ménage, elle est versée exclusivement à l'homme qui est chef de ménage. Et donc la femme qui continue à travailler peut être à temps partiel, qui a pas une pension suffisante que pour pouvoir de pas avoir un taux ménage n'a plus rien qui arrive sur son compte. C'est quand même une violence économique pas possible. Et là on laisse le truc comme ça depuis des années. Et là c'est nous maintenant qui devront vraiment remonter au créneau en disant ça ce n'est pas possible. Si on a un taux ménage, c'est moitié moitié sur le compte de chacun. Sinon on se rend compte qu'il y a des couples âgés où l'homme à un moment donné estime que ce n'est pas nécessaire d'aller chez le coiffeur, ça fait trois fois que tu vas boire un café avec une copine quand même. Et donc ils commencent à faire de la violence économique clairement. Le taux cohabitant c'est la même chose au chômage. On cotise toutes pleinement quand on est en train de travailler. Et quand on arrive au chômage, on tombe au taux cohabitant. Pourquoi? Il n'y a pas de raison. On pas donné notre moitié de cotisation parce qu'on était en couple avant. Ça c'est une violence économique aussi. Parce que à un moment donné on ne rentre plus que 300 euros et l'autre personne qui travaille peut

commencer à dire bah là maintenant tu fais ce que je veux ou en tout cas à un avis à dire sur certaines dépenses parce que tu ne ramènes pas assez au ménage. Donc voilà, après sur toutes les questions de violences psychologiques, là je trouve que les meilleurs outils qu'on ait vu c'était Fred et Marie. Je trouve que quand on a projeté ce type de clip en formation, dans les groupes de militant, là on sent. Les gens sentent qu'effectivement c'est une violence. Mais je crois qu'il faut vraiment là utiliser des outils d'éducation permanente. Et alors une fois qu'on est formé, on a eu des formations avec 60,70 militants, avec notamment ***, avec *** qui avait très bien expliqué c'est quoi le cercle des violences conjugales. Après, on se rend compte, en débriefant entre permanentes mais aussi avec des militantes, on perçoit les choses de manière totalement différente. Et donc on arrive à identifier des violences et les nommer en tant que tel de manière beaucoup plus claire. Mais c'est vrai que le travail d'éducation permanente est absolument nécessaire sur ces questions-là. Parce que des choses qu'on prend pour de l'humour, pour de la jalousie normale,...Je prends un cas personnel. J'ai une copine qui est avec moi à la danse. Son mari à commencer à dire à un moment donné tu ne vas plus boire un verre après, t'es rentrée trop tard de votre guindaille de l'autre fois donc je ne veux plus. Donc elle a commencé, le processus d'isolement se mettait en place. Et c'est vrai que je n'aurai peut-être pas remarqué en tant que tel si je n'avais pas eu ces formations-là à moi-même en me disant ce n'est pas normal, il n'a pas à lui interdire d'aller boire un verre. Voilà, on a pu se dire on ne peut pas laisser passer ça dès le départ sinon elle partait. Elle commençait à anticiper les choses pour ne pas qu'il se fâche, pour ne pas rentrer dans une dispute. On n'est pas spécialement au bout de l'histoire mais voilà il y a quelque chose où on...Mais je pense que c'est hyper important de sensibiliser les gens avec des outils et il y en a pleins. Ils sont très très bien faits car ils sont faits avec des gens de terrain. Et ça, ça permet alors d'être...D'ouvrir ses antennes et de sentir mieux les choses. Je pense qu'il y a plein de choses qui sont de l'ordre du ressenti. Ces outils-là d'éducation permanente sont essentiels. La discussion avec les acteurs de terrain comme *** c'est quand même, c'est fondamental quoi. Ça permet de distinguer une dispute normale d'un cercle de violence. De comprendre mieux pourquoi les femmes ne vont pas en sortir du jour au lendemain. Et ne peuvent pas le faire. Et donc on comprend le processus, on comprend que cela doit venir d'elles et qu'on doit juste attendre la petite pierre sur le chemin qui va peut-être permettre, parce qu'il y a une petite pierre avant d'enclencher le chemin. Je trouve que ça ça doit être des processus qui doivent être renforcés, étendus et soutenus au maximum. C'est pour ça que pour nous ça nous semblait essentiel de former les syndicaux là-dessus. On a une brochure aussi où on essaie d'expliquer pourquoi traiter les violences en entreprise, c'est une question syndicale. Ça pour nous c'était un gros travail en interne de les convaincre de ça. Et puis en fait, une fois qu'on explique, ça tombe sous le sens. Les gens se disent mais oui évidemment que c'est une question syndicale. Et que le délégué syndical ne va pas pouvoir faire sortir la personne du cercle de violence mais va avoir un rôle d'orienter, de donner le numéro de téléphone, de soutenir, d'expliquer à un moment donné, servir d'intermédiaire avec la direction, avec le médecin du travail, avec le conseiller en prévention, avec les différents acteurs, aider à mettre sur pied des aménagements qui permettent à la personne de s'absenter pendant son temps de travail pour que cela soit plus discret, de stocker des documents sur le lieu de travail, pour qu'elle soit en sécurité le temps de constituer des dossiers,...Il y a plein de choses à mettre en place pour lesquelles les délégués sur place peuvent vraiment être des relais utiles. C'est vrai que c'est encore un gros travail. On en a convaincu quelques-uns mais évidemment pas les 88 délégués.

Avez-vous constaté depuis quelque temps une montée du masculinisme ou non?

Je l'ai constaté quand on a fait les actions....On a fait les actions, pour donner un exemple. On avait placardé dans les lieux accessibles uniquement aux membres du personnel des propos sexistes qu'on avait déjà toutes entendus. On avait listé des phrases qu'on avait déjà toutes entendues dans notre pratique professionnelle et syndicale. Ce qui est déjà un milieu professionnel un petit peu particulier. Et donc on avait listé ça. On les avait mis sur des grands axes et on avait placardé dans les toilettes du personnel, dans les cafétérias,... Et on a attendu pendant 2-3 jours. Il n'y avait rien sur les affiches, pas de logo, rien du tout. On a écouté les réactions qui se passaient. Et 2-3 jours après, il y a eu un mail de la secrétaire générale qui a envoyé un mail à tout le monde en disant ces propos vous ont choqué? Nous aussi. Et donc voilà les outils qui sont mis à votre disposition en interne pour avancer sur ces questions et on nous vous invite à la mobilisation Mirabal. Et donc ça a permis, chez nous il y a des collègues qui ont arraché les affiches, d'autres qui ont envoyé des mails, d'autres qui ont dit qui a fait ça...Il y a eu des réactions. Et je dois dire du côté francophone plutôt positives. Plutôt des réactions qu'on attendait, qui étaient finalement assez chouettes. Là-dessus c'était bon. Puis on a eu pas mal de mails de retour mais plutôt du côté flamand avec des réponses plus masculinistes je trouvais. Ça je le dis sous le couvert de la confidentialité, je ne pourrais pas le dire dans les médias. Mais qui étaient et les violences faites aux hommes, et les transsexuels, et donc qui renvoyaient le truc. Donc là il y avait une certaine différence, peut être culturelle, je n'en sais rien sur la manière d'appréhender les choses. Sachant que cette expérience a été faite dans un cadre syndical qui est déjà très particulier. Je pense qu'on l'aurait fait dans une autre entreprise, cela aurait sans doute été très différent. Donc, dans ce cadre-là, je ne constate pas trop de montée du masculinisme. Et en tout cas, il y a vite d'autres hommes pour dire que non, c'est tout à fait légitime ce combat-là. Mais dans la société de manière plus générale, quand on entend, on ouvre un peu nos pavillons, il y a certaines choses qui peuvent nous interpeller. Je trouve que ce n'est pas encore massif autant qu'on peut le lire dans le monde anglo-saxon. J'ai l'impression que là, il y a quand même un terreau, en tout cas un mouvement de fond qui est peut-être plus fort. Et qui existe déjà depuis plus longtemps aussi. Mais il y a certains...On en discutait avec un collègue qui disait lui qui avait un pote qui avait été embrigadé dans un espèce de stage de Survivor. Et en fait, c'est vraiment un truc de misogynie de première. C'est vraiment pousser aux qualités masculines,...Et il dit mais c'est dingue parce que à la base, ce pote là il avait un profil plutôt bobo et en fait il est complètement rentré dedans. Mais donc je pense qu'il y a des risques. Il y a quand même un risque auquel on doit être attentives effectivement. Pour le moment, je ne pense pas que c'est encore trop fort dans la culture latine des choses, enfin il me semble. Je n'en ai pas eu beaucoup connaissance et j'espère que cela ne viendra pas trop.

Vous entendez régulièrement cet argument 'les hommes sont également victimes de violences conjugales'?

Oui, mais chaque fois qu'on en parle. Si on est dans des groupes mixtes. Si on est dans des groupes de femmes, la question ne vient absolument pas. Mais quand on est dans un groupe mixte et qu'on parle de violences faites aux femmes, cela vient directement. Et donc là, la réponse qu'on donne systématiquement c'est ça existe effectivement, c'est 4 à 5% d'hommes qui subissent des violences aussi. En général des violences d'ordre psychologique. Mais c'est vrai. Elles existent, on ne doit pas les nier. Ce qu'on dit en général, en traitant la question des violences faites aux femmes, on améliore la question des violences faites aux hommes de manière générale. Et donc, et c'est même le cas quand on parle des violences faites aux personnes homosexuelles. En général, les violences faites aux personnes homosexuelles

homme, c'est parce qu'on leur attribue des attributs féminins qu'ils sont souvent violentés quoi. Parce que c'est des famelettes, parce que ils sont efféminés...Et donc si on résout en partie cette question patriarcale de rabaissement des femmes, c'est bénéfique, y compris pour le public homosexuel. Cela ne va pas résoudre tout évidemment. Mais il y a un effet boomerang qui est positif. Quand on travaille la question de l'égalité homme-femme dans les entreprises, en général, les conditions liées aux homosexuels vont aussi s'améliorer. On travaille là-dessus sur les chiffres, en ne niant pas la réalité que effectivement elle existe mais que pour nous c'est fondamental de mettre en évidence cette question des femmes. Et en général l'effet boomerang des violences faites aux hommes diminuera.

C'est vrai que ces chiffres de 4-5% sont parfois questionnés parce que les hommes osent encore moins porter plainte que les femmes parce qu'il y a le tabou de la masculinité, de la virilité.

Oui oui c'est ça, et là-dessus on a trop peu de chiffres et de recul. Je n'en disconviens absolument pas. Maintenant, je trouve qu'en général, ceux qui portent ces questions-là, ce n'est pas ceux qui veulent défendre prioritairement les hommes. C'est ceux qui ne veulent pas qu'on s'attaque à ces questions-là pour les femmes et qui sont eux même en général sont vecteurs de propos sexistes. Et donc c'est ça que c'est compliqué à gérer comme, quand on défend, quand on veut faire de ces violences faites aux femmes un vrai sujet. C'est compliqué de ne pas s'énerver soi-même, de ne pas monter dans les tours parce qu'on sait bien de qui viennent les attaques. En général, c'est les premiers vecteurs. Ce n'est pas des personnes qui veulent réellement défendre les hommes victimes de violence. Et donc c'est ça que c'est difficile soi-même de rester professionnelle parce que c'est vrai que sinon cela discrédite la cause. Il faut que l'on puisse avoir une bonne posture par rapport à ça et être préparées.

Tout à l'heure on parlait de la campagne de Fred et Marie. On se rend compte qu'elle cible surtout les couples trentenaires, installés, hétéros. Par contre, il y a moins de prévention pour les violences chez les jeunes. Pourquoi selon vous?

Il y a quand même eu des campagnes d'affichage, de clips vidéos dans notre syndicat jeune avec justement 'tu me quittes, j'envoie une vidéo'. Il y avait 5 slogans comme ça qui étaient vraiment bien fait. Donc c'est vrai que nous avec le public syndical on va plutôt chercher les campagnes qui touchent l'âge moyen mais les jeunes *** ils ont pas mal diffusé. En tout cas ils se servent pas mal de cette campagne-là qui visait particulièrement les jeunes. Par contre sur les violences qui touchent les personnes âgées, là il n'y a vraiment pas grand-chose. Il y a *** qui fait quelques trucs mais la violence au sein des couples âgés. Et là les femmes elles vont encore moins question de génération identifier quelles sont victime de violence. Quand en plus il y a un des conjoints qui devient dément ou plus bien, cela empire encore. Et alors parfois les questions de violence des enfants ou des proches sur les dames âgées. Cela existe aussi et là-dessus on a très très peu de chose. Et je pense qu'il y a aussi une réalité vraiment niée. Je parlais de violence économique tout à l'heure avec la pension au taux ménage. Mais quand on voit simplement les pensions des femmes qui sont là, l'écart de pension c'est plus de 28% entre les hommes et les femmes. Elles ont des toutes petites pensions et ne savent pas payer les maisons de repos quand elles doivent y aller. Donc qu'est ce qui se passe? C'est le conjoint ou les enfants qui doivent allonger pour la maison de repos. Et alors elle ne choisit pas le lieu de vie où elle va, elle dit il n'y a plus d'extra. Parce que le coiffeur pas besoin, donner un cadeau aux petits enfants plus besoin. Donc là les violences ressurgissent avec des violences physiques pour lesquelles il y a encore moins de canaux pour pouvoir porter plainte.

Je me demande ici, cela serait intéressant d'avoir, je ne sais pas s'il faut un profilage dans la ligne 0830030 pour le moment des personnes qui appellent, est-ce qu'il y a beaucoup de femmes âgées qui appellent et se sentent concernées. Je ne sais pas, cela vaudrait la peine de se poser la question. Et les jeunes, c'est vrai. Mais je pense qu'on en parle de plus en plus. Et là-dessus, franchement, moi j'ai des enfants qui rentrent en préadolescence là. Mais rien que le clip d'Angèle balance ton quoi, le travail que ce clip fait sur mon fils qui a 11 ans, bah oui si elle dort on la laisse dormir. C'est con, c'est non c'est non. Tu te dis mais ça comme parent, tu peux essayer pendant des années et là il y a juste ça. Je trouve que ça, ils sont éduqués avec ce que les garçons n'ont pas eu. Et ça sort de sa bouche comme ça, bah oui c'est con. Mais c'est quand même quelque chose d'incroyable. Nous on est de la génération où on a pu parler de viol conjugal. Que la génération de nos mères de nos grandes mères c'était le devoir conjugal. On est encore imbibé de ça pas mal. Mais ça commence dans certains cercles, on en discute, il y a des clips, les réseaux sociaux qui permettent d'amplifier cela un peu. Et donc chez les jeunes je pense qu'il y a une génération où j'espère qu'avec des leaders d'opinion comme ça on avance. Mais même si on sait qu'ils sont aussi baignés dans ce jus dans lequel on l'est aussi de devoir conjugal, de devoir dire oui, de pratiques qu'on n'a pas nécessairement envie de faire.

Ici j'aimerais aborder un sujet assez important, cela concerne le traitement par la police par rapport aux violences conjugales. Tout d'abord, est ce que vous pensez qu'un rappel à la loi est utile pour l'auteur?

Je crois que cela va dépendre de l'auteur. En fonction de son rapport à la police, en fonction de son rapport à la justice, en fonction de la manière dont il a été éduqué. Je crois que un rapport à la loi peut avoir une certaine influence sur certaines personnes qui ont un grand respect de la justice, de la loi et qui ne se sentent pas du tout fautif parce que justement dans ce bain patriarcal dans lequel on baigne. Il y en a qui disent encore ça, une petite trempe à ma femme cela n'a jamais fait de mal à personne. J'ai le droit de, ou à ma fille. Je pense qu'il y en a certains chez qui cela peut voilà acter les choses. Il y en a pour d'autres chez qui cela va n'avoir strictement aucune importance. Je pense qu'en fonction de la personnalité de l'auteur l'impact va être très différent. Donc c'est mieux que rien dans certains cas. Et puis cela permet d'ouvrir un dossier.

La charge de la preuve revient à la victime avec des constats de coup, des certificats médicaux... Est ce qu'il n'y a pas une tolérance cachée vis-à-vis des violences verbales et psychologiques qui sont beaucoup plus difficile à prouver? Et le risque d'allégation existe-il?

Oui, c'est le problème. C'est vraiment le problème. C'est que c'est sans témoin et on a le même problème dans les cas de harcèlement sur le lieu de travail. La question de la preuve c'est toujours très très compliqué. Et c'est vrai qu'on se rend compte on est quand même dans une culture où on va d'abord penser, en tout cas plusieurs personnes, vont penser d'abord au risque pour la personne qui serait accusée à tort plutôt qu'à la question de la bienveillance, et de croire d'abord la personne qui fait déjà cette démarche d'aller à la police. Je veux dire en soi c'est déjà quand même sacrément humiliant. Donc je ne sais pas comment contourner ça. Parce qu'effectivement on ne peut pas dire qu'il n'y a jamais eu de cas où les gens ont été accusés pour des mauvaises raisons, qui ont été accusés à tort. C'est clair. Et dans la période juste après Julie et Mélissa on a vu que cela existait et que ça faisait des traumatismes pas possible chez les gens. Et donc ça c'est clair qu'on ne peut pas, et en même temps quand on

voit les cas de violence conjugale, je pense qu'effectivement il y a une manière de traiter les choses qui doit prendre en compte la victime de la manière la plus juste possible. Qu'est-ce que la justice dans ce cas-là? Je trouve que c'est quelque chose de très très compliqué. On l'a vu dans un reportage encore assez récent, c'était sur la RTBF mais je ne sais plus comment s'appelle ce reportage...Ils suivaient la plainte de A à Z d'une personne. Et c'est vrai que c'est tellement compliqué, c'est tellement sur le long terme et c'est tellement lourd. Et en même temps on comprend aussi les professionnels qui ne peuvent pas prendre tout pour argent comptant. Cela demande du temps, de la confrontation mais c'est violent. Mais moi j'avoue que je n'ai pas les outils pour imaginer mieux. Je trouve qu'effectivement en tout cas, mieux former les policiers à la manière d'accueillir ce type de plainte. Ca je crois que c'est quand même fondamental. Et on voit dans les commissariats où il y a des personnes qui sont vraiment affectées à ce type de plainte là, ou plainte pour viol,...Que les choses changent en tout cas dans le ressenti de la victime. Et ça je pense que c'est le plus important. C'est que la victime elle arrive se sente soutenue et entendue. Enfin la victime, elle comprend aussi qu'elle ne peut pas demander n'importe quoi. Mais déjà le fait d'être écoutée vraiment, entendue vraiment, d'avoir des questions qui lui sont posées, qui la remettent pas encore en cause elle quoi. La longueur de la jupe...Enfin on sait bien quoi les réflexions qu'ils peuvent avoir. Ca ce n'est plus audible en 2020, ce n'est pas possible que des policiers assermentés fonctionnaires de l'Etat posent encore ce type de questions-là. Donc ça je pense que là où il y a eu des formations, vraiment on voit qu'il y a eu des différences et ce qui remonte du terrain c'est que, voilà il y a des choses qui changent. Maintenant voilà tout le monde n'a pas été formé et on sait aussi que dans la police il y a une certaine culture aussi très patriarcale qui peut être sexiste. Bon, les femmes policières en témoignent aussi, ce n'est pas de la tarte de faire sa place au sein même de la police. Donc il y a tout aussi dans les policiers. Il y a des chouettes policiers qui font un très très chouette boulot et puis il y a des catastrophes ambulantes aussi. Et donc là je pense que c'est la formation. C'est l'impulsion politique qu'on donne de dire parce qu'il y a quand même une manière de traiter les choses, il y a des impulsions politiques et une manière de...De traiter les choses qui peuvent être données d'en haut aussi. L'importance que l'on donne à certaines choses. Et après il y a la formation. Je crois que vraiment ça peut vraiment faire bouger les choses.

Certaines personnes que j'ai rencontrées proposaient de renverser la charge de la preuve.

Oui, cela se fait déjà en Espagne.

Donc on part du principe qu'on croit la personne. Il y a cette question de la présomption d'innocence. Quel est votre avis?

Bah, franchement je ne sais pas très bien me prononcer là-dessus, je ne préfère pas...En tout cas pour les victimes cela sera plus confortable, ça c'est clair que cela permettrait...Je crois qu'on devrait évaluer ce qu'il se passe en Espagne. Elles l'ont fait et je pense que cela porte ses fruits en grande partie. Il faudrait regarder ce qu'il se passe en Espagne et les conséquences que cela a. Cela permettrait vraiment de se dire est-ce que c'est vers là qu'on doit aller? Qu'est-ce que cela change en termes de condamnation et aussi de prévention? Renverser la charge de la preuve ça permet d'améliorer la prévention? Et en même temps peut être que cela permet simplement d'acter mieux le fait que ce type de violence là on lutte contre en priorité au niveau de la société. Et dans ce cas-là effectivement cela peut être...Ouais ça permet de changer des choses dans le rapport qu'on a en terme de société par rapport aux violences conjugales et par rapport aux violences faites aux femmes. Et c'est ce qui se passe

en Espagne et je pense quand même que c'est plutôt positif. De manière générale quand on voit ce qui se passe en Espagne cela a l'air quand même d'être pas mal. Maintenant qu'est ce qu'il y avait comme terreau à la base, ils sortent aussi d'une dictature. Et qu'est ce qu'il y a eu comme mobilisations depuis quelques années. C'est quand même incroyable les mobilisations féministes qui se passent en Espagne, le rapport de force qu'elles ont pour obtenir cela est tout autre que celui qu'on a. Maintenant, en fait en discutant je me dis d'office ça devrait quand même être vraiment envisagé de manière beaucoup plus sérieuse que ce que cela n'est pour le moment.

C'est vrai qu'on entend beaucoup parler du modèle espagnol actuellement...En liège on a mis en œuvre la politique de tolérance zéro en 2004. Pourquoi pensez-vous que cela n'a été appliqué que quelques mois?

Je crois que ça prouve que ce ne sont pas des mesures one shoot qui vont changer les choses. C'est vraiment sur la durée. Et quand je parle de formations, d'éducation permanente, c'est vraiment ça. Il faut taper, ce n'est pas une super campagne qui va faire que à un moment donné on va y arriver quoi. Et donc je pense que c'est vraiment retaper sur le clou chaque année. C'est pour ça qu'on a vraiment insisté à la conférence interministérielle en disant c'est maintenant, c'est le moment aussi de retaper sur Fred et Marie, rediffuser là en période de grande écoute comme se laver les mains en période de corona. Ça doit être dans la même foulée. Si se laver les mains en début de journée, bah mettez l'équipe audio et vidéo en fin de journal, c'est essentiel quoi. Je pense que les outils on les a. On a tout ce qu'il faut. La circulaire existait. Qu'est ce qu'il fallait faire? Il fallait la généraliser sans doute à d'autres communes, à d'autres zones de police. Si on voit que cela fonctionne pendant 6 mois, 1 an qu'on généralise et qu'on tape sur le clou. Et qu'on communique encore mieux, et qu'on communique sur les chiffres, on évalue, on continue. C'est ça la difficulté dans tous les programmes de fond. C'est comme quand on dit qu'on va lutter contre les stéréotypes dans l'enseignement. C'est la même chose, si on fait une campagne pour lutter contre les stéréotypes sexistes, cela ne va juste rien faire. Cela va peut être juste touché quelques enseignants qui vont être sensibilisés à plus long terme, quelques élèves. Et après, rien. Si ce n'est pas formalisé, si ce n'est pas mis dans l'enseignement, dans la formation des enseignants à l'école normale ça sert quasiment à rien. Ça sert à très peu, à part outiller ceux qui sont déjà vraiment sensibles à la base. Je pense que sur la question de la police c'est la même chose. Il faudrait que ça fasse partie de leur formation de base de tous les policiers où qu'ils soient, y compris de remettre à l'ordre lors d'un contrôle routier lorsqu'on voit qu'il y a une remarque complètement déplacée d'un mec par rapport à sa femme. Le policier doit pouvoir lui dire ça ça ne se fait pas monsieur. Il y a quelque chose de cet ordre-là qui doit rentrer dans le fait que dans ma fonction de policier ou de policière, voilà comment je réagis à tout moment par rapport à cette question des violences sexistes et sexuelles. Et alors aussi en intervention on sait aussi que parfois des policiers qui vont réagir de manière très musclée lorsqu'ils sont appelés sur un cas de violence conjugale. C'est pire que mieux parce que quand la porte s'est refermée la femme va s'en reprendre un coup sur la tête parce que le policier a été plus agressif. Ce n'est pas qu'une question de bonne volonté, c'est vraiment une question d'en faire quelque chose de professionnel, d'agir de manière plus professionnelle par rapport à la chose. Et donc là-dessus ça doit vraiment être une vague qui revient tout le temps, tout le temps sur ces questions-là. Et puis il faut savoir que quand on lutte sur les violences conjugales, on lutte contre les violences faites aux enfants aussi. Ce qui arrive systématiquement en boomerang quoi. Eux, la violence psychologique ils la vivent d'office quand il y a de la violence conjugale, d'office

avec des impacts sur eux pour toute leur vie. Et la violence physique vient quasiment systématiquement tôt ou tard sur les enfants aussi, surtout si c'est des filles. Il faut se dire que ce n'est pas qu'une question de féministes qui font des manifs seins nus. C'est une question de société très grave qu'on doit traiter de manière très importante. Et c'est ce qu'elles ont réussi à faire en Espagne où la situation est pire et plus visible, et encore plus injuste. Et donc elles ont réussi à rebondir de manière plus massive et plus collective.

Justement comme vous parliez des enfants, est ce qu'un conjoint est d'office un mauvais père selon vous?

En tout cas il risque de le devenir. Et je crois qu'il y a un risque. Le risque on doit pouvoir le mesurer. Et malgré tout je crois qu'un conjoint qui donne l'exemple d'une maltraitance par rapport à sa femme donne déjà un mauvais exemple à ses enfants même s'il ne les touche pas eux il leur fait subir une violence psychologique ça c'est sûr. Alors on revient à la question, est ce qu'une violence psychologique est une violence? Donc si on répond que oui, bah oui. Alors il est violent directement par rapport à ses enfants en étant violent par rapport à sa conjointe.

En portant plainte, la femme n'aurait-elle pas peur qu'on fouille sa vie et qu'elle puisse prendre le risque qu'on lui retire la garde de ses enfants?

Ca ca existe déjà, c'est un des problèmes. Je crois que la garde alternée c'est super...Enfin super n'exagérons pas, mais je veux dire de manière générale c'est quand même quelque chose pour lesquels on pouvait, qui permet l'égalité entre les hommes et les femmes, qui permet aux hommes de reprendre leur place de père et qui est de manière générale, quand tout se passe bien, vraiment bien. En cas de violence conjugale, la garde alternée c'est une catastrophe. Parce que les femmes ont très peur de perdre même la moitié de la garde des enfants. Elles savent ce que leur homme est capable de faire. Déjà dans un cas de séparation normale où tout se passe relativement bien, où il y a juste des histoires entre adultes, c'est déjà difficile de garder un gain de confiance. Parce qu'on va commencer petit à petit à avoir des normes d'éducation qui s'éloignent et c'est normal sinon on ne serait pas séparé. Et donc c'est déjà des situations difficiles comme ça. Mais quand on est parti pour un cas de violence conjugale c'est quand même complètement différent. Cela veut dire qu'il y a un autre type de jugement qui a été rendu, qu'il y a eu des plaintes qui ont été déposées l'une sur l'autre, ça veut dire qu'il y a des mesures de protection qui ont été mises en place. Et dans ces cas-là, laisser son enfant partir la moitié du temps avec le conjoint violent, c'est une violence de plus pour la femme. Alors je parlais avec une psy qui suit les enfants au SAJ où justement la maman doit laisser partir...Enfin c'est 'juste' un weekend sur deux et la moitié des vacances, elle doit quand même laisser repartir les enfants avec le conjoint violent. Et donc elle a mis sur pied avec la maman et les enfants un jeu des sept erreurs. Et de dire bon on sait bien que quand il se passe ça,ça,ça,ça là il faut appeler. Ça veut dire que...Et donc ils ont mis ça sous forme presque de jeu. On sait bien que papa peut être super chouette certains weekends et ça va très bien se passer. Mais si on a tel, tel, tel signaux d'alarmes, il faut que les enfants puissent appeler et qu'ils sachent où est la limite, que ça va basculer, qu'il y a une table qui va voler ou une chaise. Et donc on en est là. Après pour les enfants c'est quand même nécessaire d'avoir un minimum de lien avec leur père quel que soit le père. Après moi là-dessus je n'en sais rien je ne suis pas psy du tout. Et c'est des cas très difficiles. Mais en tout cas la norme de la garde alternée dans le cas où il y a violence conjugale, ça je pense que ça devrait être interrogée sérieusement. Je pense.

Les avocats du père pourraient avancer que, comme la femme est victime, elle serait moins apte à s'occuper des enfants.

Justement, si elle sort du cercle, cela voudra dire qu'elle s'est déjà mise dans un rôle où elle n'est plus victime. Et c'est vrai que là, je ne suis pas spécialiste de la question non plus mais j'ai lu quelques articles sur la dépendance affective. C'est quand même quelque chose qui revient régulièrement. Et ça je pense que c'est une arme qui est utilisée contre les femmes de manière assez dingue, en tout cas de ce que j'en ai lu. Et une personne de mon entourage a eu la garde de sa fille supprimée avec ça. Je me dis il y a quand même quelque chose qui est interrogeant là-dedans. Mais je ne m'y connais pas assez pour pouvoir vraiment me positionner clairement. Je me dis est ce que là ce n'est pas une arme d'avocat qui est finalement assez facile et finalement assez stéréotypée par rapport à la manière dont les femmes investiraient trop du coup leurs relations avec leurs enfants dans ces situations-là. Enfin ça me semble assez logique. C'est plus une réaction de citoyenne lambda.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Oui, c'est ça que je voulais dire. Il y a quelque chose dans le concept qui est assez dérangeant, il y a un gros sexisme là en dessous. Après, franchement dans les cas de séparation, déjà de manière générale on fait allusion au concept d'aliénation parentale. Mais je ne connais pas assez bien la matière, c'est plus une opinion de citoyenne lambda. Mais je trouve quand même qu'il y a quelque chose de dérangeant et quand on en a parlé un petit peu au conseil Wallon pour l'égalité homme-femme, c'était quand même ce sentiment-là qui revenait de manière plus générale, y compris de personnes beaucoup plus avisées que moi sur la question.

Concernant les auteurs de violence conjugale, quelle serait la peine à privilégier selon vous?

Bon moi je ne suis pas une grande partisane de la prison de manière générale. Dans le sens où les gens ressortent en général pire que mieux. Ça c'est strictement personnel. Après en Belgique on n'a pas vraiment beaucoup d'autres alternatives pour le moment. Mais je pense que ceux qui travaillent avec Praxis notamment on quand même des bons résultats. On n'est pas dans du 100% de non récurrence mais bon on a des résultats. Quand on les met en prison, je crois qu'on est à du 0% bien pointé. Je crois qu'on aurait vraiment intérêt collectivement à intensifier et privilégier des peines alternatives. Où coupler, je ne dis pas que quelqu'un qui a tué une femme bien sûr qu'il doit avoir une peine à cette hauteur-là. En plus que moi je suis très dubitative par rapport aux peines de prison mais ça je pense que c'est de manière générale parce que la prison, ce qu'on en fait en Belgique ne résout pas les problèmes. Par contre le fait que cela soit acté que c'est très très grave. En Belgique, on a que des peines de prison qui pourraient montrer, il faut une peine à la hauteur de ce qui est juste d'avoir par rapport au crime commis. Mais si on veut vraiment traiter la question en profondeur, je pense qu'il faut vraiment développer notre arsenal de travail avec eux pour pouvoir résoudre. Voir pourquoi c'est arrivé. Faire tout le travail que notamment Praxis, le CVFE font avec les auteurs. Ça je crois que c'est fondamental. Et il y a une partie avec qui on ne fera jamais rien. Il y a des personnes qui sont vraiment pervers, il y a des diagnostiqués comme ça avec qui il n'y aura jamais moyen de faire. Mais, bon, d'après CVFE, c'est 8-10% des auteurs. Donc il y a 90% de personnes avec lesquelles on peut faire quelque chose. Donc je me dis il faut intensifier cela. Il faut vraiment assortir les peines de justice parce que pour le moment on n'a rien de ce type de travail là avant qu'ils ressortent.

C'est vrai qu'on constate qu'être en prison va renforcer cette idéologie de masculinité dans la culture carcérale. Et plus la peine de prison est longue, plus il y a de récidive.

C'est sûr, dans quel milieu est ce qu'ils sont? Ils tombent dans un milieu où ils sont qu'entre mecs, très très violents. En subissant des violences plus plus eux-mêmes. C'est le propre d'un animal...Mais ça c'est ma conviction personnelle. Mais c'est le problème de la prison. Un animal qu'on enferme, qu'on frappe, qu'on violente dans une petite pièce il sort il va mordre. Et donc on le sent pour le moment on est tous confiné. J'ai de la chance je suis à la campagne, je suis confinée de manière hyper privilégiée. Ceux qui sont confinés dans un appartement maintenant en ville à 3-4, on le vit l'enfermement. Et la peine d'enfermement, juste être enfermé. Et encore, dans un confort que pour la majorité on a choisi, c'est déjà violent. Les gens deviennent fou et je comprends qu'ils ont envie de sortir, de prendre l'air, de voir d'autres gens. Mais donc là on peut imaginer un tout tout petit peu et ressentir ce qu'est une peine de prison. Avec des gens qu'on n'a pas choisis, dans un environnement qu'on n'a pas choisi. Est-ce que ça rend meilleur franchement? On va tous ressortir meilleur de ce confinement? J'ai un doute. Et voilà, c'est clair que se retrouver dans un milieu carcéral juste entre hommes avec un niveau de violence, d'assuétude, d'humiliation. Mais ça c'est pour toutes les peines de prison, cela ne rend pas meilleur et cela ne permet rien du tout en sortant. On n'a plus de réseau social, d'entourage, on a plus rien. L'estime de soi est au plus bas. Je ne dis pas qu'il faut avoir une bonne estime de soi après avoir fait des crimes. Mais il y a eu très peu de vrai travail sur comment on en est arrivé là et quel projet on met en route. Quand on voit des expériences pilotes dans des pays scandinaves, cela paraît fou. Les gens sont en prison dans un cadre de vie campagnard à l'extérieur et donc permet une vraie introspective et un vrai travail sur soi, une vraie construction d'un projet de vie alternatif. Et donc les taux de récidive sont au plus bas. Pour moi, c'est tout le système belge qu'il faudrait revoir là-dessus. Mais c'est un autre débat.

C'est sûr qu'à part Praxis, il existe peu d'autres alternatives. En plus, avec Praxis, c'est un mandat sous contrainte donc l'auteur n'est pas demandeur ni consentant.

Oui, au CVFE ils le font y compris avec des gens qui sont volontaires. Là sans doute que le travail est encore plus porteur quand déjà il y a une prise de conscience. Parce que je pense que effectivement les auteurs sont aussi dans le cercle je pense. Et qu'ils ne sont pas tous à la base...Je pense qu'ils ne sont pas tous prédestinés à être aussi violent que ça. Ils sont dans une société qui leur permet de rentrer dans ce type de schéma assez facilement mais peut être que ce n'est pas pour une partie d'entre eux ce qu'ils veulent. Mais il y a des professionnels qui sont là, et je pense qu'il faut multiplier vraiment les moyens humains et financiers qu'on donne à ce type de centre. Pour pouvoir prendre plus de personnes en charge.

Et que pensez-vous de la médiation pénale entre victime et auteur?

Je ne connais pas très bien...De ce que j'en ai entendu de personnes qui travaillent avec ces personnes-là, ce qui est très compliqué c'est que dans un cas de médiation, on prend les gens comme s'ils étaient sur pied d'égalité. Donc c'est comme dans un divorce par consentement mutuel où on se dit que les gens ont le même intérêt, que les enfants ça se passe bien, que ce soit le plus juste possible. Ici ce n'est pas le cas. On est dans une situation et une relation où les gens ne sont pas sur pied d'égalité. Il y a une question de manipulation, d'emprise d'une personne sur l'autre. Et donc si on se dit qu'on essaie de gérer les choses en prenant les personnes sur pied d'égalité, ça ne marche pas. Ça ne peut pas marcher car la situation n'est pas égale de base.

Ca dilue un peu les responsabilités?

Voilà, je crois vraiment. Et je crois alors que dans la triangulation, la femme est perdante d'office. Elle risque d'être niée parce qu'on risque d'écouter un avis plutôt qu'un autre. C'est comme dans une thérapie de couple, on va toujours dire c'est chacun est co-auteur du couple et va blabla...Mais dans le cas des violences conjugales j'ai un doute plus que certain par rapport à ça. La victime ne veut pas être dans ce type de violences conjugales là. C'est la question de l'emprise. De ce que j'en avais entendu, ça pose quand même pas mal de questions sur la manière dont la parole de la femme va pouvoir être prise comme ayant une importance plus forte vu qu'elle est plus victime je pense.

Pourriez-vous développer un peu plus quand vous dites que la victime n'est pas co-auteur?

Elle choisit évidemment de rester dans le cercle. Mais je crois que...Mais après je ne suis pas psy. Quand on est dans un cercle de violence comme ça, il y a quelque chose de...Il y a plus que la personne et l'autre qui...Il y a plus que ces deux personnes-là qui sont en train de jouer un jeu. Il y a aussi tous les rôles dans lesquels on les a enfermés de manière systémique depuis qu'ils sont petits. C'est quoi être une bonne épouse, c'est quoi être un bon mari, c'est quoi être une bonne femme, un vrai bon mec. Et donc qu'est ce qui permet que tout cela continue? Quel est le renforcement que tout l'entourage va faire? La fille qui va appeler une copine qui va lui dire eh écoute essaie peut être de, tu prends les choses trop à cœur. On est tous co-auteur de ce qui se passe dans les couples dans lesquels il y a de la violence conjugale. Quand on se retrouve juste en triangulation avec une personne qui fait de la médiation en essayant d'être juste avec deux personnes autour de lui, est-ce qu'il...Je ne sais pas. Parler de conciliation dans des cas comme ça c'est compliqué. Je ne dis pas que ça ne peut pas être porteur quand chacun est conscient du rôle qu'il joue. Mais il faut déjà l'être quoi. Mais quand on est encore dans des processus de manipulation, qu'il n'y a pas de réelle volonté constructive surtout du côté de l'auteur et de volonté de réparation et de sortir du cercle. J'ai peur qu'on fasse accepter n'importe quoi à la femme dans ce cas-là pour la rendre autrice d'une violence qu'elle n'a pas choisie. C'est ce qu'on explique bien avec les questions de cercle.

Vous envisagez alors plus des interventions séparées auteur et victime? Ou cela vous semble possible de réaliser une intervention commune?

Très franchement moi je ne suis pas assez outillée pour répondre directement à la question. Je ne suis pas assez psy, professionnelle pour répondre là-dessus. Ça dépend aussi sans doute d'une situation à l'autre. Ça peut faire du bien à l'un et/ou à l'autre d'avoir cette confrontation, alors d'office avec quelqu'un d'autre, pas à deux. Je ne sais pas.

Il n'y a aucun souci. Pensez-vous qu'il y a un profil de victime qui ressortirait plus?

Non. En tout cas c'est ce qu'on en dit. Et quand je vois aussi un peu l'entourage...Quand on parle, on ouvre la boîte des violences conjugales, on entend beaucoup de choses. Et donc, il y a pas mal de gens qui viennent nous en parler. Et je trouve que cela conforte par tout ce qui est tout le temps dit. C'est toutes les classes sociales, c'est tous les types de profil. Je n'ai pas l'impression qu'il y a un type de profil. Il y a des relations qui peuvent à un moment donné finalement assez vite basculer dans des cas de violences conjugales même quand on ne veut pas à la base. Je pense même de la part des hommes. Je pense que c'est ce terreau et cette identification qu'on a depuis tout petit à une certaine masculinité et une certaine féminité, les femmes qui devancent les attentes de, les hommes qui imposent une certaine forme de

puissance. Parce que quand même, patriarce ou je ne sais quoi. Et donc je pense vraiment que ça peut arriver à n'importe quelle personne et n'importe quel couple. Je crois qu'en fonction des circonstances, y compris dans des couples où ça peut plutôt bien se passer je pense que dans des circonstances qui à un moment donné, pour sortir des trucs qui ne sont pas spécialement que dû à l'individu. Qui sont dû à ce qui a été inculqué de manière insidieuse quoi.

Ici, je vais juste revenir avec une question un peu plus judiciaire sur le féminicide concernant la légitime défense. Imaginons une femme qui subit des violences depuis 20 ans et un soir, elle tue son mari pendant qu'il dort. Cela ne correspond pas aux critères de la légitime défense dans la loi. Est-elle adaptée pour les violences conjugales?

C'est compliqué. Quand il y a des cas comme ça, et il y en a régulièrement. On a beaucoup de compassion pour la femme aussi en se disant mais oui, effectivement c'est tellement humainement compréhensible. Et après, comment la loi va réagir par rapport à ça? Franchement je ne sais pas.

Et concernant le traitement médiatique des féminicides, vous en pensez quoi?

Je trouve que ça commence à changer...Le travail que font certaines journalistes commencent à porter ses fruits, en tout cas sur la RTBF. Sur les autres médias, même en presse écrite, si on voit des une de Sud Presse imbuvable. Mais j'ai quand même l'impression que l'influence arrive parfois même jusque-là. Quand je lis la presse, je me dis oh tiens, le mot féminicide arrive ou ce n'est pas juste elle s'est fait tuer. Dans les formulations, il y a des choses qui ont changé et qui je trouve symboliquement sont très très important. Ça c'est clair. Après sur la manière dont ils sont traités de manière plus sociétale, ça c'est toujours plus compliqué. Et c'est vrai que même parler de société patriarcale de manière, dans les médias c'est compliqué. Alors il y a des féministes qui le font à la radio. C'est des journalistes et des personnes qui sont interviewées. De plus en plus on utilise ces mots-là. Mais c'est compliqué, je trouve que ça ne passe pas encore complètement dans les médias totalement mainstream. On est dans cette société là et donc que par rapport à cette société-là on a besoin de mesures particulières parce que le contexte est celui-là. Ce n'est pas encore acquis de la part de tout le monde qu'on est dans une société patriarcale. Ça reste encore un terme très féministe, militant, très engagé. Ce n'est pas encore comme un terme allant de soi. Donc voilà, et je pense que du coup les pas qui ont été fait ces années-ci sont vraiment très important. Mais ils doivent être poursuivis et élargis. Mais c'est tout le travail qui est fait par notamment la RTBF, il y a un travail de formation qui est fait, notamment dans la communication média. Lors du 8 mars, il y a un tout un travail sur Wikipédia pour remettre plus de femmes dedans, elles ont refait des fiches. Ça c'est un travail de fond qui est vraiment très intéressant et important. Y compris la formation des journalistes mainstream. Par ces journalistes femmes féministes, ça c'est vraiment une démarche très importante. Les gens écoutent encore ce genre de chose là, écoutent aussi. C'est des bonnes portes d'entrée. Et là ça évolue plutôt positivement.

Le dernier sujet que j'aimerais aborder avant de clôturer concerne le monde politique. Constatez-vous une évolution récente de prise de conscience?

On ne voit pas encore l'évolution. On voit la volonté mais l'évolution on ne la voit pas encore. Mais déjà le fait qu'elles se rencontrent, qu'elles nous rencontrent, tous les acteurs sociaux. C'est clair que la secrétaire d'état Ben Hamou elle a rencontré tout le secteur associatif. Donc c'est quelque chose d'important. Au niveau Wallon aussi les rencontres ont eu lieu. On voit

qu'il y a une volonté de coordination entre elles. Et donc je trouve que c'est assez fort et que ça peut être puissant dans ce que ça va donner. Maintenant il y a du boulot parce que on suit...Je suis au conseil wallon pour l'égalité homme femme on suit depuis 6 ans l'implémentation du gender mainstream dans les politiques wallonnes. Donc ça a déjà été normalement le cas au niveau fédéral et dans le gouvernement passé. Mais c'est long, c'est dur. La formation des fonctionnaires n'est pas suffisante. Ça parle d'égalité homme femme et il y en a qui ne comprennent rien. Ils arrivent et ils nous disent en terme de mobilité il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes. C'est dingue. Toutes les enquêtes montrent que la mobilité des hommes n'est pas la mobilité des femmes. Il y a 10 millions d'enquêtes et de choses à faire. Oui, on leur demande de faire des gender test mais la manière dont ils les remplissent quand on voit les gender test c'est une catastrophe. Sur le décret maison de repos et de soin, on dit c'est 80% des femmes qui sont touchées et 20% des hommes parce que la raison démographique fait que. Ou oui effectivement il n'y a pas la même santé des hommes et des femmes mais il n'y a pas besoin de mesures différentes. C'est complètement fou. Et donc il y a des outils qui sont là, qui sont obligatoires. Ils doivent faire des gender test mais on sent que la formation là aussi n'est absolument pas suffisante. Et alors le suivi. Il y a un turn over au sein des cabinets, il y a un turn over aussi au sein de la fonction publique. Donc chaque fois c'est des personnes qu'il faut reformer. On doit recommencer les choses quasiment chaque fois depuis le début. En plus, la législature passée au niveau wallon avec la chute du gouvernement, la reprise des choses a mis vraiment de nouveau un coup de pied dans la fourmilière. Et le suivi qui aurait pu être fait là n'a pas été suffisant. Et donc on ne peut pas se réappuyer là-dessus pour poursuivre les choses avec ce gouvernement ci. Donc au niveau politique il y a encore vraiment beaucoup de boulot à faire pour que cela soit pris comme quelque chose de sérieux, de nécessaire et qu'on comprenne l'impact que cela a. Qu'on fasse du gender budgeting, qu'on analyse les choses de manière fouillée, qu'il y ait des statistiques sexuées pour tout. Là-dessus on a rétro-pédalé par rapport à il y a 15-20 ans fort. Donc on tape sur le clou là où on peut.

Et vous vous sentez quand même entendue?

On sent que cela percute je pense. Dans une certaine frange de la population. Au niveau politique, ils ne peuvent plus nier simplement. Il y a une espèce d'obligation de faire un peu suite. Maintenant, au niveau des moyens, on voit que l'institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes est passé au secrétaire d'état NVA. Ça fait des catastrophes. Ça veut dire que *** a été complètement définancé, la politique de *** est quasiment presque finie, ils n'ont pu garder que quelques missions mais qui étaient plus d'entreprise de formation par le travail. Il y a pas mal de chose où on sent sur le rapport égalité homme/femme, l'écart salarial vient de tomber avec plus d'un an de retard. Ce n'est pas la faute des fonctionnaires là-bas du tout. Mais on sent que, voilà, au niveau national, si des partis comme la NVA continuent à mettre la main sur les compétences égalité homme femme on n'est pas sorti de l'auberge. Et ça a eu des implications très insidieuses. Comme partout, ils agissent de manière très intelligente et donc ils distillent les choses. Ce n'est pas visible. Oui on a des mobilisations pour lesquelles je crois que l'opinion publique commence vraiment à comprendre. Voilà, le fait d'avoir une partie de la presse avec nous c'est important, ça fait rentrer les choses presque dans une coutume, dans une routine et c'est ça qu'il faut vraiment. Et en même temps on a quand même un gouvernement fédéral et des forces politiques surtout au nord, mais quand même aussi au sud, où il y a quand même une certaine volonté de retour en arrière, de femmes au foyer, d'écarter des partis...Le Vlaams Belang c'est quand même, les deux femmes qui étaient

première sur leur tête de liste, le jour après elles ont démissionné c'est des hommes qui les ont remplacé. Tout ça c'est quand même des signes qui sont juste à l'opposé de ce que nous on veut. Et sur le traitement des violences faites aux femmes, je suis abonnée à leur Facebook, ils me font rire. C'est horrible. Et soi-disant ils soutiennent les femmes confinées victimes de violences alors qu'ils ont des propos qui soutiennent juste l'inverse. Donc je crois qu'on doit rester hyper vigilantes. Dans tout ce qui est structurel, on n'est pas encore vraiment arrivées à une vraie implémentation de gender mainstream. Il faut arriver à former et avancer là-dessus parce qu'on n'y est pas encore. Et on doit faire attention aux forces plus rétrogrades qui reviennent vite. Moi j'ai vraiment de fortes peurs après la crise ici. On a déjà des signaux d'alerte qui sont allumés dès maintenant par rapport aux violences conjugales. Ça c'est clair, surtout les violences économiques. Et le reste, ça va revenir, il y a rien à faire, on va avoir des fermetures d'entreprise. Il y a plein de fonctions où sont les femmes qui sont en première ligne qui ramassent tout, qui vont être épuisées après à qui on va demander encore plus. On a des femmes qui avaient des tous petits salaires qui tombent sur le chômage économique, au chômage temporaire qui sont dans des situations pas possible. Qui n'arrivent déjà plus à payer maintenant ce mois-ci leur loyer et le reste. Quand c'est comme ça, c'est là qu'il y a des forces politiques qui rentrent en cause et qui peuvent vraiment encore augmenter la violence économique qui a comme boomerang la violence physique ou psychologique sur les femmes. Donc on est déjà très attentives mais on va devoir encore être plus attentives et je ne sais pas encore tout à fait comment faire pour que cette cure d'austérité qui va nous retomber dessus après n'empire pas la situation des femmes qui ne se sont déjà par remise de la cure d'austérité de l'après 2008.

Vous trouvez qu'il y a assez de collaboration entre la recherche universitaire et les associations?

On pourrait améliorer les choses. Il y en a mais on pourrait améliorer. On est preneur quand il y a des liens qui se font et voilà. C'est vrai qu'on lit, on essaie d'inviter, on fait ce qu'on peut en temps normal. Mais renforcer les liens c'est bénéfique pour tout le monde. Pour le monde universitaire car ça permet d'ancrer et de se nourrir des expériences de terrain. C'est important de rester connecté. Et pour nous, d'avoir cette faculté de prise de recul. Moi déjà maintenant on me demande les mesures qu'il faudrait prendre juste après la crise. C'est très compliqué. On est dedans, on est pris aussi par les émotions, le stress, les émotions des gens qui nous disent je n'ai pas touché mon chômage j'ai trois enfants. On doit se nourrir l'un l'autre parce que vous avez cette capacité de prise de recul en étant nourri. En restant dans nos rôles, ça ne sert à rien de vouloir nous faire les universitaires parce qu'il faut qu'on puisse avoir du recul.

Voilà, je pense avoir terminé. Souhaitez-vous rajouter une dernière réflexion ou un petit mot de conclusion?

Il y a encore beaucoup de boulot je crois. C'est important pour lutter contre les violences, quelles qu'elles soient, faites aux femmes, de manière générale, de travailler la question des stéréotypes depuis tout petit. Je crois que c'est une des clés. Et là ce n'est pas valorisé au niveau politique car c'est un travail de très longue haleine mais il faut armer les puéricultrices dès la crèche à inciter les enfants à jouer avec toutes sortes de jeux. Dans tous les acteurs du monde pédagogique et enseignant, il y a une clé qui se joue au niveau des stéréotypes. On doit pouvoir jouer de manière beaucoup plus forte. Les acteurs du monde enseignant sont citoyens aussi et c'est important qu'on les incite à questionner ce qu'ils sont eux-mêmes,

pourquoi ils sont là. Il y a plein de réflexions à faire à ce niveau-là pour comprendre d'où on vient, pourquoi on a choisi ce type de profession et comment on coupe le fait de perpétuer les stéréotypes qui mènent à donner des violences. On doit travailler le terreau.

Retranscription de E.A.

Date : jeudi 9 avril 2020.

Durée : 1 h 06 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler de manière générale de votre travail, de vos missions?

Je coordonne *** depuis qu'elle existe et donc ça va faire 10 ans que je suis là. Alors c'est un service communal à part entière. Donc c'est tout à fait public. Du coup, on a des missions qui s'apparentent à l'Etat. Nos missions sont démocratiques. Et elles doivent défendre les droits des femmes, c'est un vaste programme, il y a différentes choses à faire, c'est très très large. Et comme on a des missions publiques, l'idée c'est de s'adresser à toutes les femmes et pas seulement à un groupe spécifique. Donc le groupe cible ce sont les femmes. Et la mission qui est derrière tout ça c'est un peu l'empowerment par le réseau social et professionnel. On essaie de faire de la cohésion sociale pour essayer de les sortir de l'isolement pour toutes les femmes. On fait de la cohésion sociale et c'est comme ça qu'on arrive à toucher toute sorte de femme, tous les types possibles. Ça va de la personne sans papier à un médecin en pause carrière ou une artiste qui a des horaires décalés, une indépendante, une mère au foyer,...Ça va dans tous les sens. L'idée est de trouver qu'est ce qui peut émanciper les femmes et qu'est ce qui peut les rendre citoyennes actives, membres actifs de la société. Voilà c'est notre travail et c'est très compliqué. On n'est pas du tout une maison qui aide les femmes battues même si évidemment dans notre public on en a. Mais ce n'est pas l'objet de notre travail. Comment on fait l'émancipation? On a plusieurs axes. Il y a le sport par exemple. On essaie de donner une alternative aux salles de sport. On n'est pas à dire vous devez être mince, belle pour pouvoir vous faire sauter par le plus de gars mais par contre vous devez être en bonne santé, vous devez bouger. Il y a vraiment des populations et des publics cibles spécifiques. Il y a des personnes qui ne bougent pas, qui sont à mobilité réduite qui bougent moins. Il y a aussi les personnes qui sont les fameuses mama de 50-60 ans qui ne font aucun sport. Donc ça, ce sont nos motivations. Donc un axe c'est le sport. L'autre axe c'est la lutte contre les stéréotypes. Ça va dans tous les sens celui-là. On travaille contre le harcèlement de rue, contre le harcèlement en général de toute façon. Mais aussi on essaie de détricoter tous les stéréotypes qui bloquent les femmes dans la société. Donc par exemple on a des ateliers bricolage où on leur apprend à tenir une foreuse, à réparer leur WC, la chasse d'eau,... Elles construisent des choses en menuiserie, en plomberie. On a pas mal de choses de ce type-là qui fonctionnent très bien. Et on utilise aussi les stéréotypes de genre pour pousser les femmes plus loin. On ne leur dit pas seulement vous devez apprendre des nouvelles choses mais pas contre on va valoriser leurs savoirs qui sont en général sous-valorisés, comme la cuisine et la nourriture. Mais par exemple on a tout un projet d'insertion socio-professionnel où elles sont à la cuisine et elles apprennent à monter une petite entreprise sociale. On leur apprend du coup la communication, la pub, le fait d'être fière de ce que l'on fait, le fait de gérer le temps, la quantité, le stress, le stock. On part de ce qu'elles savent faire pour qu'elles aient plus loin et qu'elles trouvent une place plus dans le privé mais dans la sphère publique. On travaille aussi beaucoup avec la créativité, l'art, la culture. Et on a aussi tout un axe contre les violences mais

on pense les violences de manière très large. Donc pour nous un stéréotype, une publicité sexiste c'est déjà de la violence. On ne traite pas les féminicides en tant que tel mais par contre on voit vraiment la boucle. Et c'est là-dedans qu'on avait envie de parler un peu avec vous. Pour moi, une publicité sexiste c'est de la violence déjà institutionnelle ou capitaliste, peu importe. Mais après c'est de la violence envers les femmes. Le fait que les femmes ne puissent pas accéder, les plafonds de verre. Ce sont des violences institutionnalisées aussi envers les femmes. Le harcèlement est évident. Mais tout cela fait partie pour moi de la même violence et s'exprime et de façon différente. Soit de la part de la société vers les femmes en général, de la part d'une personne et là c'est vraiment le féminicide. Pour moi, toute la boucle de la violence sociale, sociétale, tout ce qui est stéréotype de genre et qui va pousser les hommes à se sentir plus ou moins en droit de taper quelqu'un. La mort fait partie du cycle, ils se sentent en droit d'utiliser la force pour faire valoir leur parole. Et ça je pense que les femmes n'ont pas appris ça dès qu'elles sont nées. C'est la même chose, tout ça participe à la même violence.

On sait que les violences rassemblent les violences verbales, économiques, sexuelles, physiques. Est-ce que vous pensez que toutes ces formes de violence sont bien perçues par la population comme étant une violence faites aux femmes?

Non, je pense que c'est ça le problème des stéréotypes de genre, c'est qu'il y a des milliards de stéréotypes qui sont intégrés, jamais remis en question. Et donc non, je ne pense pas du tout que c'est très clair dans l'esprit des gens, au contraire. Sinon il n'y aurait pas du harcèlement de rue qui est banalisé. On ne se permettrait pas de prendre les papiers de quelqu'un et dire c'est moi qui prends ton salaire ou je te donne 5 euros par mois et tu te débrouilles avec ça pour le médecin. Et pourtant tout cela est des réalités. Après je pense que les professionnels de terrain ont un discours très clair et uniforme à ce niveau-là donc peut être que cela va commencer à changer. On revient avec les motifs sexistes mais c'est un peu un bête exemple mais personne n'estime que ce soit une violence. Alors que la lutte contre le racisme est beaucoup plus clair par exemple. La lutte contre le sexisme l'est moins. Parce que les stéréotypes sont moins remis en question. La femme à la maison c'est encore évident pour beaucoup de personnes, y compris certaines femmes. Tout cela mène à la légitimation plus ou moins du féminicide et la violence physique. Et on arrive, il y a toutes des forces comme ça qui vont dans un même sens que l'homme comprend mal. Parce qu'il y a une mauvaise interprétation. Il se doit voilà je peux taper dessus. On m'a appris à jouer à la guerre, tu dois te défendre comme ça. Et la femme est douce, Biesse, elle doit obéir.

Est-ce que votre travail a signé l'appel Mirabal ou fait partie par exemple d'une plateforme féministe pour lutter contre le féminicide?

Oui, on est à la base de Mirabal avec 10 associations principalement Bruxelloise mais aussi nationales. Et donc en fait Mirabal est vraiment sorti d'une plateforme féministe et n'existe que pour organiser la manifestation du 25 novembre. Donc on n'est pas actif tout au long de l'année. On n'a pas d'offre spécialement pour les violences faites aux femmes, on ne peut pas les héberger mais on travaille tout le temps avec la police et les services spécifiques évidemment. On est un acteur relais là-dedans. Mirabal est une plateforme qui existe depuis 3 ans uniquement pour faire cette manifestation. Elle a de plus en plus de succès quand même. La première année on était 2.500 et la deuxième 5.000 et maintenant on est 8.000. Cette marche est symbolique mais en même temps je pense qu'elle se fait entendre pour la première fois quand même quoi. Et justement, ce qui est intéressant dans cette marche, c'est qu'il y a toute sorte de violences qui sont abordées. Evidemment les féminicides. Parce que

c'est plus marquant, parce que cela fait seulement 3 ans qu'on compte en France et en Belgique. Avant, ce n'était même pas comptabilisé. Quand on détricote de nouveau, on a fait une étude sur le décodage de l'opinion publique via la presse. La presse traite mal les féminicides aussi. Et d'ailleurs le mot féminicide est tout nouveau. Et donc c'est le fait, je ne sais pas si c'est Mirabal qui crée ça, mais bon on est quand même une centaine de signataires maintenant. Mais il y a une réflexion commune, des choses communes qui remontent au gouvernement et aussi à l'opinion publique. Et ça c'est formidable dans Mirabal. Ce n'est pas le nombre de personnes qui marchent, encore que. C'est quand même déjà pas mal de réunir autant de personnes en rue. Et alors cela fait parler la presse. Cela relaie quand même nos informations. La première année ce n'était pas terrible, la deuxième on a été un peu plus prise au sérieux. Et maintenant je trouve cette année si on a vraiment des articles de fond de la presse. En 3 ans, je dis ouah il y a quelque chose qui a quand même basculé. Maintenant on compte ces féminicides. Et ce mot existe. Il y a des réalités exactes qui resurgissent. Et on essaie de faire parler ces fameuses violences continues qu'il faut détricoter absolument. Il y a certaines personnes qui ont captées dans les journalistes, ce qui n'est pas mal. Evidemment ça informe l'opinion publique.

Vous constatez donc une réelle évolution du traitement médiatique?

Oui, mais c'est à dire qu'il y a eu cette fameuse étude qui a été en interne auprès de l'association des journalistes de presse francophone. Cette étude a fait quand même une claque aux journalistes. Il y en a encore quelques-uns qui disent oui mais la liberté de la presse, on fait comme on veut, etc. Mais quand même, oui je pense que cela a été une claque. Et le fait de faire plein d'actions dans le même sens, il y a d'autres choses qui sortent. On est plus, enfin ça existe encore, à un drame passionnel qui tourne mal. Où elle avait bu, c'est à cause d'elle,...On est en train de participer à une prise de conscience collective. Mais je suis très optimiste. Je ne suis pas sûre par contre que la réponse gouvernementale soit là. Mais par contre, par rapport à ce qu'on vit maintenant, je peux quand même faire un lien. Je trouve que très vite les violences conjugales sont arrivées dans la presse, en disant aie aie aie, attention confinement =. Donc il y a quelque chose qui se passe. Je ne crois pas qu'il y a trois ans ou cinq ans on aurait dit ça. On participe à une prise de conscience. Mais elle n'est pas unanime. Il faudra encore beaucoup de temps.

Si je vous dis le mot féminicide, quelle est la situation qui vous vient en premier à l'esprit?

Je fais attention, et justement on a eu cette discussion à la plateforme Mirabal. Et pour moi féminicide, ça ne sont pas que les maris qui tuent leurs femmes. C'est vraiment une femme qui est tuée parce qu'elle est femme. Donc ça je dirai que c'est quelque chose qui ne passe pas dans le grand public. Parce qu'on pense directement aux violences conjugales. Mais pour moi, une femme qui se fait violer par un inconnu au bord d'un parc. Ou la fameuse Julie, la joggeuse qui avait été jetée dans la rivière. Ce sont des féminicides aussi. Et ça, c'est peut-être moins compris par le grand public. Pourquoi, parce qu'elles sont femmes, qu'est-ce que ça veut dire? Bah voilà, parce qu'elles sont considérées comme des proies sexuelles ou des proies. Et ça c'est des femmes, tout simplement parce qu'elles sont femmes. Je dirai plus large, et je dirai que c'est ce qui passe moins auprès de la population. C'est vraiment être tué parce qu'on est femme. Et pourquoi est-on femme, c'est la représentation des stéréotypes. C'est quelque chose qui est vraiment fondamental dans la lutte contre les féminicides. Que la déconstruction des stéréotypes...On va dans les écoles primaires nous par exemple. On envoie des animatrices dans les écoles primaires à Schaerbeek. On a abordé les sujets comme le

consentement, le corps, on a levé les tabous. On a nommé les choses, pénis, vagin, toutes sortes de choses qui sont très difficiles à aborder par les professeurs. Donc nous on envoie vraiment une association dans l'école. On commence avec les tout petits par les jouets qui sont stéréotypés. Ça développe tout de suite des discussions, ils sont bourrés de stéréotypes. Et au bout de 1h40 ils ont changés. C'est une population hyper malléable. C'est chouette, c'est très réactif. Ils se disent ah oui c'est vrai en fait, la trottinette m'a cousine en fait, moi aussi je peux en faire. C'est très chouette...Je passe un peu du coq à l'âne mais vraiment pour moi de nouveau c'est le continuum. Et après avoir travaillé 1 an sur ces jouets dans toutes les écoles de Schaerbeek, les professeurs sont venus nous demander de passer à l'étape supérieure. Et là on a abordé le harcèlement, le consentement, qu'est-ce que je peux dire ou que je ne peux pas dire, est ce que soulever la jupe d'une fille et regarder sa culotte est ce que c'est permis. C'était très chouette et les professeurs nous ont demandé de passer à une étape encore supérieure. On est en train de créer un nouveau module. Ils ont besoin de discuter de cela, ils n'ont peut-être pas à la maison la liberté de parole qu'il faut, ce n'est pas toujours facile de parler avec ses parents non plus. Les professeurs ne sont pas toujours à l'aise non plus. C'était très intéressant et à chaque fois c'était comme ça. Tiens la parole est libérée, ils sont bourrés des images qu'ils voient. Je reviens à ces publicités sexistes, des films pornos, c'est horrible. Les films qu'on voit cela amène au féminicide aussi. Ce n'est que du plaisir pour les hommes, ce n'est qu'un regard d'homme. C'est toujours la pénétration. Au secours. Et les enfants tombent dessus très vite. A 12-13 ans ils ont presque déjà tous vu. Quelle est la représentation des femmes là-dedans? Cela n'aide pas. Et donc cela aussi, c'est quelque chose de nouveau auquel il faut qu'on fasse face. Que ce pouvoir de l'image qui est cliché n'est pas du tout filtré. C'est comme ça qu'on fait l'amour. Cela pose question. Il faut un travail d'accompagnement social et les professionnels et les experts à côté. Si on commence à travailler ça, dès le plus jeune âge, cela portera ses fruits. Après, je suis optimiste.

Pour vous, est ce que tuez une femme est automatiquement un féminicide ou faites-vous une distinction?

Non, tuer une femme parce qu'elle est une femme c'est un féminicide. Si par exemple une femme est caissière et qu'il y a un cambriolage, elle n'est pas tuée parce qu'elle est une femme. Elle est tuée parce qu'elle est dans un endroit où il y a une caisse. Pour moi c'est différent.

Est-ce que vous prenez en compte le fait que l'auteur soit un homme ou une femme?

J'imagine que si une femme tue une femme ça serait un féminicide. Mais on a déjà remarqué, mais bon ça c'est des questions qui sont toutes neuves. Et j'avais lu une étude française mais pas belge. En fait dans les couples lesbiens, il n'y a pas de mort. Il y a parfois des violences mais pas de mortes. On dit toujours aussi qu'il y a aussi des hommes qui se font battre. Mais alors on prend les couples homosexuels et on voit que c'est déjà presque 1/3, dont les hommes qui se font battre, c'est 1/3 par des hommes. Je ne dis pas que c'est l'homme qui est violent. Je dis que c'est la société qui a permis à l'homme de jouer au soldat depuis sa plus tendre enfance. Et voilà pour lui c'est un moyen normal de s'exprimer. Alors que la petite fille a appris à prendre soin de sa poupée. C'est vraiment des choses qui sont ancrées très fort, très lointaines. Ce qu'on constate quand même, et je pense que ça vaut la peine de réfléchir à tout ça. C'est que dans les couples lesbiens il y a pas de mortalité.

Et imaginons qu'il y ait un féminicide dans un couple lesbien, vous pensez que la relation de pouvoir se joue également?

Oui oui je pense. Après je ne pense pas que cela soit hyper courant. Oui j'imagine que tout est possible. Et qu'il y en aurait une qui serait considérée comme la plus faible. Alors ce sont d'autres rapports de domination. Ils sont tous à bannir. Imaginons que c'est un couple mixte au niveau couleur, une noire et une blanche, où la blanche se fait battre. Je fais un parallèle entre les dominations. Une femme noire n'a pas les mêmes droits qu'une femme blanche. C'est la fameuse intersectionnalité.

Le mot féminicide provient à la base d'Amérique Latine où il y a un contexte particulier de cartels, de drogue, de zones de non droit. Pourquoi pensez-vous que ce mot s'est mondialisé?

Je pense que la domination masculine est tout à fait universelle, enseignée, intégrée depuis toujours, même avant la religion. C'est pour ça que les religions sont si sexistes. C'est les hommes qui ont créés toute cette....Les hommes ont eu le pouvoir, la parole dans la pratiquement totalité de la terre. Il y a quelques matriarcats mais enfin voilà. Cela ne m'étonne pas, il est partout et il a juste des formes différentes. Le patriarcat est partout, la domination masculine, je ne suis pas du tout étonnée.

L'Europe propose de parler du mot généricide comme étant un homicide de genre pour inclure les personnes aussi homosexuelles et transsexuelles.

J'ai deux réponses en fait. Je pense que les deux sont vraies. Evidemment, en tant que féministe convaincue, je me dis aie aie aie c'est encore une façon de détourner l'attention. En même temps, il y a rien à faire, être femme blanche est quand même plus confortable qu'être transgenre. Et donc je trouve que quelque part, il y a dans l'union des forces, c'est pas mal. Il faut vraiment qu'on soit ensemble parce que cela ne sert à rien de dire mon combat est plus important que le tien. Bien au contraire, il faut être le plus inclusif possible. Je trouve que les deux sont vrais et je n'ai pas la réponse finale. Maintenant que je réfléchis, on a toujours peur d'être déforcées alors qu'on est plus de 50% de la population. Oui mais les stéréotypes de genre quand même dans l'Europe, ils sont même dans la tête des gens qui font les lois. Mais je crois qu'il faut quand même rester inclusif. Ce sera notre seule façon de s'en sortir. Pour moi l'intersectionnalité est quand même une bonne réponse. La prise en compte de cette cumulation de discriminations, cela doit être une des bonnes réponses.

Le mot féminicide commence à s'installer dans le langage courant. Mais la grosse question qui se pose est l'inscription dans le code pénal ou pas. Quel est votre avis là-dessus?

Je n'ai jamais réfléchi à la question mais je pense que c'est un combat à mener. Après je n'ai pas réfléchi aux implications que cela pourrait avoir. Mais une fois que c'est dans la loi, c'est toujours un levier, il n'y a rien à faire. On dit cela ne sert à rien,...Bon il y a la loi contre le sexisme, qui date de 2014 qui a assez peu d'effets. Mais en même temps ça existe, il faut des leviers. En même temps ce n'est pas anodin. C'est symbolique d'une part mais c'est aussi un levier pour plus tard pour des actions. IL n'y a rien à faire. Si la loi a été créée, c'est pour s'en servir normalement. Bon après, les mentalités...Ouais pour moi c'est le cheval de bataille. Tant que les hommes n'auront pas changé de stéréotypes, qu'ils ne décodent pas et ne déconstruisent pas eux-mêmes le système...Si c'est eux qui écrivent les lois il n'y a rien à faire. Donc oui il faut conscientiser la population. Et cela, ça prend du temps. Mais les lois sont un outil, il n'y a rien à faire.

Est-ce qu'en créant une définition avec des critères, est-ce qu'il n'existe pas un risque que l'on cible uniquement les violences entre partenaires et que l'on oublie d'autres situations?

Je crois que si on se dit qu'un féminicide est un meurtre de quelqu'un qui, parce que c'est une femme, en fait je crois que si on commence par ça, cela devrait permettre de déconstruire tous les stéréotypes. Qu'est-ce que cela veut dire être une femme, quelle est la représentation? En fait cela serait ça le travail. Il n'y a rien à faire, est ce que cela veut dire que c'est un être inférieur....Je ne sais pas très bien comment traduire ça, c'est vrai que c'est compliqué. Mais la réponse elle est là. C'est la réponse intuitive des féministes. Nous on connaît les stéréotypes, à quoi ça renvoie, pourquoi c'est comme ça. Les femmes elles ne sont pas aux machines parce qu'elles sont trop bêtes, il n'y a personne qui va dans les outils, qui va dans l'informatique. Ce sont vraiment tout ça, c'est le stéréotype. Qu'est-ce que c'est une femme et donc oui je crois que c'est cela la réponse de cette définition. C'est vrai que c'est compliqué, il faudrait avoir les représentations des sociologues.

Cela paraît assez compliqué d'écrire dans la loi simplement 'tuer une femme parce que c'est une femme'. Comment prouver cela et remplir les éléments constitutifs de l'infraction?

Il faudrait faire appel...Il y a quand même pas mal d'études faites par les sociologues sur les représentations de qu'est-ce que une femme quoi. Il y a quand même des outils qui existent et à mon avis, des psychologues aussi. En tout cas chez les sociologues moi ce que je lis comme bouquins féministes il y a des réponses dans qu'est-ce que la représentation même. On peut simplement se baser sur ce que Simone de Beauvoir a écrit il y a presque un siècle. C'est ça les représentations des femmes. Ils pourraient peut-être se baser là-dessus. Mais c'est vrai que je n'ai pas du tout une formation de juriste et donc c'est compliqué. C'est vrai que c'est une façon de penser, et je n'ai pas la réponse. Mais je peux entendre que c'est compliqué. Maintenant, tant pis. Ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'on ne peut pas le faire. Et la loi contre le sexisme, il y a beaucoup de choses qui ne sont pas à la hauteur des espérances des féministes. Mais elle a quand même été écrite. Il faut pouvoir en faire quelque chose et puis c'est tout.

On peut entendre parfois qu'appliquer un traitement particulier aux femmes dans la loi va à l'encontre de ce que l'on souhaite, c'est-à-dire l'égalité homme femme.

Les femmes souffrent d'une inégalité...Est ce que des personnes et des féministes pensent qu'on est dans une égalité? Pourquoi y aurait-il une loi contre le racisme alors? Oui on veut une société égalitaire mais il y a quand même des lois contre les discriminations. On veut une société égalitaire parce qu'elle ne l'est pas encore.

Les féministes dénoncent le fait que la justice soit patriarcale mais en même temps vous collaborez avec eux...N'est-ce pas compliqué de collaborer avec quelque chose que l'on dénonce?

Bien sûr. Mais ça on a l'habitude parce que la politique est patriarcale, le milieu économique est patriarcal, tout est patriarcal. Donc on doit collaborer avec tout le monde. C'est le travail de changement de mentalité qui se fait petit à petit. Alors on trouve des énergies qui sont positives. Et c'est avec celles-là qu'on avance. Il y a un système qui est gigantesque et qui est globalement patriarcal et dominant. Mais il y a aussi beaucoup d'énergies qui sont positives. On avance avec ça. Tout ce qui est décisionnel est patriarcal. On est obligé de collaborer avec eux. Cela ne me fait pas peur, c'est un peu notre quotidien mais même dans les réunions de

famille. Ce n'est pas triste les discussions que l'on peut avoir en privé. C'est comme ça, il faut accepter que tout le monde n'aie pas fait le travail de déconstruction. Et c'est comme ça pour plein d'autres choses. On dit souvent que quand on prend conscience d'un stéréotype, il y a 50% de chances qu'on n'y fasse plus appel. Cela vaut la peine alors. Je l'ai dit je suis optimiste.

Est-ce que vous avez constaté à l'heure actuelle une montée du masculinisme?

Une montée je ne sais pas. Je sais qu'il y a des groupuscules presque terroristes qui existent et qui sont complètement tarés. Et cela fait peur. Je sais que cela existe. Est-ce qu'il y a une montée? Ca je ne sais pas. C'est assez secret, il n'y a pas de vision claire là-dessus. Je dirai que de manière plus banalisée il y a un constat de on ne peut plus draguer. Est-ce que là ils sont masculinistes? Ca je ne sais pas. Ou alors ils ne se savent plus où se situer les pauvres, une petite crise du masculin. Oui ça oui ca il y a une généralisation. Je n'ai rien contre les hommes mais je suis contre un système qui privilégie les hommes.

Ici, je ne vais plus axer mes questions uniquement sur le féminicide, j'inclus également toutes les violences conjugales et les autres formes de violence. Est-ce que vous pensez qu'un rappel à la loi par la police est efficace pour l'auteur?

Je ne sais pas. Je crois qu'il y a pleins de choses qui sont différentes...C'est une bonne question. Je ne sais pas.

La victime à la charge de la preuve. Elle doit apporter des certificats médicaux, des constats de coup. Il est difficile de prouver les violences verbales et psychologiques.

Je ne sais pas comment elles font. Vos questions sont bonnes mais je pense qu'il faut les articuler par rapport à la connaissance de la police, à ce qu'elle entend. Et ça je pense que cela bouge, peut être lentement mais quand même il y a certains milieux policiers qui sont vraiment attentifs à ça. Et qui sont formés spécifiquement à recevoir ces femmes et à décoder. Et je pense que c'est ça. Les preuves...Si on a un gros connard en face de nous, même la preuve écrite du médecin ne sera peut-être pas prise en compte. Alors que c'est sûr si elle dit je me fais traiter de sale pute tous les jours, lui il ne va pas entendre ça. Alors que quelqu'un qui est formé. Je pense qu'il faut articuler dans la conversation et dans la réception de cette preuve. Mais je pense que le témoignage est une preuve suffisante. Mais il faut savoir comment la personne réceptionne les dires de...C'est ça le problème de la société patriarcale, on demande aux femmes de se démerder de A à Z. La femme se fait taper dessus, elle n'a plus ses papiers, elle n'a pas un balle, elle menace d'être à la rue. Et en plus elle a un état d'estime de soi en dessous de zéro. Et c'est elle qui devrait trouver la résilience nécessaire pour aller à la police, pour trouver les preuves. C'est compliqué. IL devrait y avoir quelque chose d'autre, ça doit changer. Maintenant qu'elle est la réponse à donner je ne sais pas. En tout cas la formation des policiers c'est quelque chose de crucial. Et cela se fait. Moi je travaille avec un groupe qui est hyper sensibilisé et c'est gai de voir que ça existe. Maintenant, en période de confinement, ils ont d'eux même penser sans besoin de l'aide du secteur associatif de retéléphoner à toutes les femmes qui ont porté plainte pour demander si cela allait. Une preuve sera plus légère à apporter s'il y a une personne en face qui l'entends.

Une solution proposée serait de renverser la charge de la preuve. Ne serait-ce alors pas un risque pour la présomption d'innocence?

Pff mais quelle femme aurait vraiment envie d'aller porter plainte à la police juste pour faire chier son mari? Ça peut arriver mais il ne faut pas toujours penser aux dérives quand on fait

une loi. Ça doit être balisé... C'est comme par rapport à l'avortement. On dit oui mais enfin elles en profitent. Mais qui a envie d'aller se faire avorter ? Réfléchissez au lieu de me donner des arguments débiles. Qui a envie de se faire avorter tous les mois par plaisir? Oui, c'est une solution, je n'avais pas pensé à ça. Comme dans pleins d'autres cas d'ailleurs.

Pensez-vous que les juges sont assez bien formés? Par exemple avec le cycle de la violence? Lorsque la femme va porter plusieurs fois plainte puis les retire lorsqu'elle est dans la phase lune de miel.

Oui je pense que tout le monde a franchement intérêt à recevoir une formation de base sur ce cycle. Surtout qu'au bout de 3-4 fois, la lune de miel n'existe même plus dans le cycle. Oui cela vaudrait la peine que tout le monde puisse être formé. Ils devraient tous être formés dans leurs études, dans le cursus scolaire. Par rapport à la fameuse étude qui a été faite sur les journalistes, j'avais été à la conférence de presse et il y avait des journalistes qui disaient 'oui mais le parquet nous donnent l'information drame passionnel qui a dégénéré.' Donc cela rejoint votre question. Il faut former parce que les journalistes pourraient traiter autrement que simplement ce que le parquet lui donne. Mais le parquet devrait être attentif aussi à ce qu'il raconte.

Vous trouvez que le terme crime passionnel est encore fort utilisé?

Oui dans la DH et certains machins c'est encore comme ça. Mais un peu moins.

Un argument souvent entendu est 'les hommes aussi sont victimes'.

Oui mon dieu. 8%. Bah moi je réponds toujours c'est 8%. C'est très dommage pour eux mais cela ne fait quand même que 8%. On oublie toujours ça. C'est sûr que c'est triste mais d'abord faisons des études pour voir si ce n'est pas des hommes qui les battent. Ils sont battus mais on ne sait pas par qui. 8%, c'est dramatique mais on parle d'un système à renverser. Quand on renverse un système, on ne s'adresse pas à plein de personnes individus. On a un combat nous à mener en tant que secteur social pour le système mais on ne peut pas commencer à accompagner chacune des personnes qui a un problème. Il faut combattre le système d'abord. Il faut combattre le système mais ce n'est pas la même thématique que d'accompagner une femme qui bat son type. Elle va directement être prise par la police et avoir son compte. Le traitement du système n'est pas le traitement individuel.

Lorsque vous parlez des 8% des hommes qui portent plainte, n'y a-t-il pas des hommes qui n'osent pas porter plainte avec le tabou de la masculinité, de la virilité?

Oui c'est vrai. Je ne veux pas minimiser mais ce que je dis, c'est qu'il y a quand même un problème systémique et il faut le prendre comme un problème systémique. Après, évidemment qu'il y a des drames individuels qui sont...Il n'y a pas de graduation. On ne peut pas comparer. Et là on est dans le stéréotype de genre aussi effectivement. L'homme n'ose pas parler parce qu'il a l'impression d'être une fiotte. Et voilà, de nouveau, si on combat les stéréotypes de genre, c'est pour tout le monde que c'est bénéfique.

Est-ce que les campagnes de prévention ne ciblent pas trop la violence conjugale chez les couples trentenaires installés, par exemple avec Marie et Fred ? La violence chez les jeunes et les personnes âgées est assez prise en compte?

Je crois que l'inclusivité communicationnelle est une des bonnes réponses. On a aussi le stéréotype que l'arabe bat sa femme voilée, que le black trouve normal de taper sa femme

avec ses 50 gosses. Oui il faut travailler tout ça. Il y a une réelle violence dans les couples âgés, chez les jeunes cela doit être terrible. Il faut pouvoir diversifier. Il y a des campagnes qui commencent dans cet ordre-là. Ils montrent des profils tout à fait différents dans les affiches. Ça n'a pas toujours été compris. Mais il faut penser à ça. On dit souvent oui mais en Europe ce n'est pas le cas. On est fort là-dedans. Maintenant les machistes c'est les arabes, c'est les noirs, c'est les latinos. Cela empêche le confrontation à son propre machisme. C'est assez grave, c'est un danger.

Quelle serait la peine la plus efficace à appliquer selon vous pour les auteurs?

C'est compliqué...Vous connaissez sans doute l'ASBL Praxis. Je pense que c'est une des chouettes réponses à donner. Après, on m'a déjà fait remarquer aussi que c'était simplement que c'était des hommes alors on essaie...C'est le seul cas en justice où il y a un accompagnement psychologique de réinsertion. On se demande pourquoi. Parce que c'est des hommes? Mais je trouve que c'est une bonne réponse. Je trouve que Praxis devrait être dans tous les cas. Il devrait y avoir un accompagnement aussi pour les voleurs, les évadés fiscaux,...Cela permet d'éviter la récidive. Après, c'est toujours ça la réponse à donner. C'est soigner la personne pour qu'elle ne récidive plus. Mais de façon générale. Pour la prison, je n'y crois pour aucun fait. C'est mon avis perso, j'y crois moyen.

Une des difficultés par exemple avec Praxis c'est que l'on travaille avec des mandats sous contrainte, les auteurs ne sont pas toujours demandeurs de changement.

Oui c'est une question qui se pose. Bon après eux ils disent que leurs chiffres sont bon. Donc contrainte ou pas. Je crois que c'est un rôle public pas mal de contraindre. C'est une belle responsabilité de faire cela de la part de la magistrature. Ils ne vont pas être volontaires d'eux-mêmes. Si on ne travaille pas les stéréotypes, ils ne se rendent même pas compte qu'il y a un problème quelque part.

Etes-vous favorable à la médiation pénale entre victime et auteur ou non?

Non. (*Rires*). Il n'y a pas de médiation pour moi qui est possible. Allez, je me fais taper dessus par mon mari et puis après je vais faire une médiation. Cela n'a aucun sens pour moi. D'ailleurs, la convention d'Istanbul recommande d'arrêter la médiation. On ne peut pas faire une médiation avec quelqu'un qui est dominant. On est dans un rapport de domination, on n'est pas d'égal à égal. Ce n'est pas une médiation. La tierce personne, qu'est ce qu'elle va faire ? Non pour moi ce n'est pas...Cela peut être utile pour d'autres choses où il y a un problème de communication, de machin. Dans les couples où divorce éventuellement, mais non pour moi pas du tout.

Est-ce que vous constatez un profil de victime?

Non. Peut-être mais bon, leur point commun est une facilité de perdre leur estime de soi. Mais après celle qui fait son jogging et qui se fait tuer et violer, non...Donc je dirai non. C'est là que le continuum de la violence prend tout son sens.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père.

Oui sûrement. Qui a envie que son papa frappe sa maman. Ils disent souvent chez Praxis que ce sont des enfants qui ont été habitués à la violence. Après, peut-être que les enfants qui ont été habitués à la violence ne répondent quand même pas par la violence. Il y a vraiment un

problème de genre. Mais oui, est ce qu'il peut être un super papa? Non je n'y crois pas. Il y a un dysfonctionnement au départ et des mauvaises limites.

Une femme pourrait-elle avoir peur de porter plainte car elle risquera qu'on lui retire la garde ses enfants lorsque l'on creuse un peu le dossier?

Je pense que pour le coup le stéréotype de genre par rapport à la garde des enfants vont dans le sens de la garde pour la mère quoi qu'il en soit. Je ne sois pas sûre que cela soit un motif de peur pour la femme. A tort parfois d'ailleurs. Et puis du coup cela engendre des problèmes différents sur la parentalité, on est dans autre chose. Mais souvent justement c'est ce qu'on va dénoncer pour les groupes de maman solo. La justice va plutôt donner la garde des enfants aux mamans simplement parce qu'elles sont mamans. Donc là on est dans une discrimination. Je ne pense pas que cela soit un motif de peur.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Oui, c'est sûrement déjà arrivé à mon avis. Il existe des avocats machistes.

Imaginons une femme qui subit des violences conjugales depuis 20 ans. Un soir elle tue son mari alors qu'il est endormi. Il est difficile d'inclure ce cas comme de la légitime défense?

Je pense qu'il faut adapter la légitime défense. La solution est peut-être dans la légitime défense psychologique. Elle n'est peut-être pas à ce moment-là en danger physique mais sans doute en danger psychologique. Elle n'arrivera pas à ça si elle ne l'était pas.

De manière générale, vous sentez vous entendue par les politiques? Par exemple avec la manifestation du 25 novembre?

Ce n'est pas encore systémique, il n'y a pas encore de réponse globale à la question de la violence faites aux femmes. Il n'y a pas assez de refuges, le réseau fonctionne mais de façon bénévole et informelle. Se basant sur la bonne volonté des travailleurs sociaux. Il n'y a pas une prise en charge de A à Z de la personne victime. Il y a encore des problèmes dans la réception des plaintes. Il y a encore des peurs de la part des victimes de ne pas être entendue. Tout ça est une réponse systémique et globale qui n'est pas donnée. La réponse est non. Il n'y a pas de réponse suffisante, d'étude par rapport à la santé et aux impacts à long terme sur les victimes, les familles des victimes, les enfants,...Cela n'a pas été fait de façon globale. Cela serait nécessaire et beaucoup plus efficace. Maintenant on bricole chacun à son niveau de pouvoir communal, régional,...Je ne peux pas mettre un refuge dans ma commune pour mes habitants à moi parce qu'ils vont croiser leurs maris dans le supermarché. C'est toutes sortes de choses qui ne sont pas prises en compte. Et de se dire si on en mettait une dans chaque commune,...Donc ça ça ne va pas. Par contre je trouve quand même...C'est au bout de 3 ans l'évolution médiatique. Et alors aussi maintenant la prise en compte direct par rapport à ce confinement actuel qu'on vit. Je trouve que cela a ressurgit tout de suite. Et aussi porté par les politiques. Il y a aussi la conférence interministérielle qui a eu lieu et donc ça il y a trois ans ce n'était pas envisageable je pense. Donc il y a quelque chose qui se passe. Mais la réponse étatique n'est pas là encore, loin de là.

Vous avez ressenti une évolution par rapport au nouveau gouvernement?

Oui, pas tous mais qu'il y a des arrivées au pouvoir qui font bouger les lignes. Après, qu'est-ce que cela va donner. Il faut voir peut être encore une génération de politicien avant de voir,

mais elles sont là et sont écoutées. Elles ne sont pas toujours comprises mais avant il n'y avait même pas de parole. Il y a quand même des paroles qui sont entendues et écoutées.

Vous pensez que c'est parce qu'elles sont des femmes qu'elles portent ce message et sont écoutées?

Ça c'est une question ambiguë, je ne sais pas. Effectivement, souvent ce sont des femmes qui portent ça. La voix des femmes au pouvoir c'est avoir d'autres représentations. Le groupe représenté porte en lui sa réalité. S'il n'y a que des mecs, ils ne vont pas se dire qu'il n'y a des femmes qui ont des problèmes de grossesse ou se font taper dessus. Evidemment ils n'y pensent même pas. Oui, je pense que cela sera plus souvent des femmes qui porteront ce genre de discours ou qui expliqueront que être carriériste, avoir trois enfants et faire les courses et faire le souper le soir parce que son mari est informaticien et qu'il revient à 7 heures...Oui, si les femmes ne portent pas ça, personne ne connaît ces réalités-là. C'est une question qui concerne tout le monde vraiment. Les hommes peuvent s'en emparer aussi et il faut que cela devienne un sujet de société et pas seulement un sujet de femmes.

Avez-vous déjà constaté des actes concrets de leur part ou pas encore?

Non pas encore. Mais la volonté d'être en réseau, c'est un acte quand même. D'avoir des conférences interministérielles, je ne sais pas ce qu'elle va donner mais c'est un acte et c'est dans le bon sens. Parce qu'il faut donner une réponse globale. Il faut ne pas répondre chacun sa petite association. Après, on va accompagner la personne, elle ne trouvera pas de place donc on va l'amener chez soi, ce n'est plus possible. Moi j'accompagne les personnes à la police, je fais cela en dehors de mes heures, sur le temps de midi. Ce n'est pas normal. Il faudrait une prise en charge et ne pas compter sur la bonne volonté de la voisine.

Si j'ai bien compris, la convention d'Istanbul n'est toujours appliquée selon vous?

Non, il y a certaines choses qui sont faites mais on est loin du compte. Pourtant elle est contraignante mais voilà.

Même avant la convention, les PAN existaient déjà.

Cela a le mérite d'exister, la tolérance zéro et tout ça...Tout a contribué à ce qu'on arrive maintenant à cette prise de conscience. Il n'y a rien qui est inutile après dans les faits, je ne sais pas exactement ce que cela donne. Toute petite action qui va dans le bon sens et qui participe à cette prise de conscience est utile. On a des siècles et presque des millénaires de patriarcat derrière nous. Il faut se rendre compte aussi que beaucoup a bougé.

Comme vous parliez des politiques tolérances zéro, pourquoi pensez-vous qu'elles n'ont pas été appliquées sur le long terme?

Une partie de la réponse est dans le fait que certainement les mentalités n'ont pas changé. Ou aussi c'est que c'est sous-subsidonné. C'est-à-dire que les parquets n'ont pas le temps, et je comprends. C'est tout un secteur...C'est pour cela que la réponse doit être globale. Qui n'est pas valorisée...Je fais un parallèle avec maintenant. On s'aperçoit que les hôpitaux on aurait dû donner un peu d'argent. Cela aurait été bien utile à tout le monde. C'est la même chose pour la justice. Forcément les femmes battues et les victimes en premier lieu. Si tout le système est dévalorisé, il n'y a pas le temps de s'occuper de ça. Et comme de manière générale on estime que de toute façon elle retournera vers lui, on estime que ce n'est pas grave. Et donc ce n'est pas une priorité. Et ça c'est le stéréotype. Parce que si on estimait tout de suite

que c'était très grave comme quand on vole un pain chez Delhaize, ce serait mieux pris en compte et mieux pris en charge.

J'ai abordé tous les thèmes pour cet entretien.

C'était très complet, c'est bien c'est chouette. *(Rires)*

Et pour conclure, vous avez un petit mot pour l'avenir? Vous êtes optimiste?

Oui je suis optimiste, je pense que les choses bougent mais je pense qu'il faudra encore beaucoup de temps. Peut-être que le confinement va donner un booste. Je suis étonnée, mais c'est peut-être parce que j'ai l'oreille aux aguets, c'est possible que cela soit la déformation professionnelle. J'ai l'impression que cela a été évoqué tout de suite et de façon pas bête. Quand même avec un contenu derrière. Et je pense que les gens se sont dit oh oui les femmes, les pauvres. Il y a eu quelque chose, peut être que cela sera un booste pour faire bouger par après. Cette conférence interministérielle mérite d'exister juste avant. Toutes les revendications qu'on a faites avec Mirabal...Voilà on a toutes les réponses prévues à vos questions. Oui peut être que quelque chose va se passer. Après, souvent cela prend du temps. Ce n'est pas une priorité.

Retranscription de O.T.

Date : vendredi 10 avril 2020.

Durée : 2 h 22 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pour débiter, pouvez-vous me parler un peu de votre travail, vos missions? En quoi vous sentez-vous concernée par la thématique du féminicide?

Je suis actuellement au PTB. J'ai été pendant plus de six ans à COMAC, dès ma première année d'université jusqu'à ma fin de master. Maintenant je fais une année de didactique. Mais là je suis passée au parti parce que j'avais fini avec COMAC. Et on m'a dit si tu as envie de passer au parti tu es la bienvenue. J'ai dit oui super. Personnellement, le féminicide m'a beaucoup touchée parce que j'ai beaucoup été touchée par la cause féministe et au fait que je vois de plus en plus de violences faites aux femmes. De plus en plus de harcèlement, de viol, d'agression sexuelle, verbale,...Même moi j'en subis. Je pense que tu en subis aussi au quotidien. Et ça, ça m'a de plus en plus choquée et cela m'a même révoltée en me disant ok, comment on peut combattre ces injustices faites aux femmes. Et comment on peut se bouger justement. Ma réflexion personnelle c'était de me dire, ok, en général on dit que c'est la faute des hommes. Mais derrière ça, est-ce que c'est vraiment tous les hommes qui sont coupable de harcèlement de viol, etc. ? Ou ce n'est pas le système qui a derrière ? Personnellement je pense que c'est le système capitaliste qui met en place le système patriarcal qui oppresse les femmes et qui amène aussi les hommes d'avoir des réflexions négatives à l'égard des femmes. Avec par exemple la publicité hyper oppressive, même au niveau des films. C'est quelque chose que je critique beaucoup. Et donc ce qui s'est passé, c'est que avec COMAC c'était quelque chose où on se disait on sait qu'on a envie de bouger dessus mais comment ? En disant voilà c'est une thématique qui est vraiment importante. De plus en plus de femmes osent prendre la parole. Aussi avec le mouvement metoo, balance ton porc et ces mouvements-là. Comment on va faire au niveau des étudiants mais aussi au niveau des femmes au quotidien en Belgique. Et donc moi j'ai été l'une des organisatrices à COMAC d'une des premières manifestations contre le sexisme et contre les oppressions faites aux femmes. J'ai organisé ça avec *** la première année, qui est un mouvement de gauche trotskiste. On a d'abord participé à la cycloparade qui existait déjà à l'époque. Puis on a fait une autre manif en disant voilà on ne va pas s'arrêter que à midi, on va faire ça toute la journée. Donc on va encore manifester. Ça a réuni beaucoup d'étudiants, c'était chouette. Parce que c'est une lutte que les étudiants mènent. On a réussi à faire bouger les étudiants sur le campus. C'était aussi une question de se dire comment faire bouger les étudiants sur le campus. Parce qu'on dit beaucoup aux jeunes vous n'avez pas beaucoup de réflexion, vous ne réfléchissez pas sur votre problème, vous êtes passif. Et nous on se disait non c'est faux cette image que l'on donne des jeunes qui n'en n'ont rien à foutre de la politique, de ce qui se passe dans le monde. Les jeunes ont envie de bouger mais il faut leur donner les moyens. On doit les mobiliser et les activer sur le campus. On a fait beaucoup d'actions en distribution de tracts mais aussi on avait pris des petits tableaux noirs en disant aux filles et même aux garçons en disant je soutiens la lutte féministe parce que....Par exemple, il y a des filles qui disaient parce que j'ai le droit de m'habiller avec une jupe, j'ai le droit de sortir maquillée. On disait si vous avez envie de continuer avec nous, n'hésitez pas à venir dans la rue. On pense que certaines des actions ça

marche mais les grosses actions ça marche encore plus. C'était important pour nous. Ce qui est assez difficile au niveau de l'université et en haute école, c'est que les étudiants sont préoccupés par les cours. Les élèves disaient si je vais en manif je vais rater un cours. De dire ok, est ce que tu ne sais pas le rattraper ce cours. Il faut convaincre les étudiants que rater un cours ce n'est pas grave. Il y a des profs qui regardent les absences dans les amphis, et ça je trouve que c'est injuste pour des événements pareils. C'était le jour du 8 mars en plus. On se disait pour des journées comme ça, les profs ne peuvent pas arrêter les élèves à se mobiliser. On a demandé à des profs qu'ils excusent les élèves qui allaient en manif. Des profs ont refusés, d'autres ont dit moi je m'en fous et d'autres ont dit pas de souci vous pouvez y aller. Ça c'est bien passé, on a réuni entre 100 et 200 personnes ce jour-là. On s'est dit il faut le refaire encore et encore. Le 8 mars ne s'arrête pas ce jour-là, il faut continuer ça tous les jours. On a fait beaucoup d'actions pour les droits des femmes. Là, on a recommencé l'année d'après la manif sans ***. C'était nous les organisateurs. Et là on a eu 300 personnes, on s'est dit ça marche. Le seul souci embêtant c'est que des personnes devaient aller à la cycloparade. Et elles allaient à la place à la manif de COMAC. Et pour nous c'était un problème parce que ça divisait la lutte. On s'est dit il y a un souci, c'était bien qu'on ramène des personnes mais on ne veut pas diviser le mouvement féministe. Donc on a décidé d'arrêter cette manif sur le côté et de rejoindre la cycloparade. Et demander encore plus aux gens de se mobiliser dans les manifs féministes. Mais c'était difficile parce que la principale contradiction, c'est pour ça qu'on faisait cette manif à côté, c'est de dire il y a des mamans qui travaillent. Il y a des parents qui ne savent pas faire une manif, où est ce qu'on met les enfants. Les étudiants sont en cours...On faisait une manif le soir pour ramener plus de monde. Maintenant je suis au PTB et j'étais dans le groupe cycloparade cette année en tant que représentante du PTB. C'est plein de questions qu'on a eu avec le groupe du 8 mars. Il faut qu'on s'adapte aux horaires des femmes et des parents. Désolé mais je m'évade mais ça me paraît important. On a eu beaucoup de monde. Avec le PTB notre objectif c'était de mobiliser 200 personnes, on a explosé le quota. On était à plus de 300 personnes pour le PTB donc on était super content. Parce qu'on a fait des formations sur le sexisme au sein du parti. On se rendait compte que c'était important de comment sensibiliser les gens et les hommes à notre cause et de faire des formations. Et de les amener avec nous, il faut que vous veniez le 8 mars. On était plus de 300. Et plus de 2000 à la cycloparade. C'est important pour nous ce thème parce que de plus en plus, on voit même avec le confinement, que les violences faites aux femmes sont en augmentations sévère. Moi j'ai partagé sur mon mur, ça m'a choqué, j'en ai même pleuré dans les bras de mon compagnon. C'est le boxeur anglais qui a fait la vidéo de comment battre sa femme. Quand j'ai vu ça, je me suis dit quelle horreur, c'est quoi ce fou malade. J'étais hyper choquée. Puis on a vu dans la vidéo un homme qui battait sa femme les fenêtres grandes ouvertes à Genève. Et les gens filmaient dans la rue pendant qu'il battait sa femme. Je me suis dit ce n'est pas possible.

Vous pensez qu'il va y avoir un gros impact du confinement?

C'est clair, c'est prouvé scientifiquement. La ligne d'écoute et de police, les violences faites aux femmes sont en nette augmentation. Parce qu'elles sont 24 heures sur 24 avec leur bourreau. Elles sont en stress de rester chez elles, elles sont en stress d'avoir des coups de fil téléphoniques. De dire un mot de trop alors qu'elles ne devraient pas avoir peur. Je pense que ça a monté de 30% avec le confinement. Et en Belgique on n'a pas vraiment les chiffres. Hier j'ai fait des recherches parce que je devais faire un post pour le parti. Ici en Belgique, les lignes d'écoute sont saturées. En Flandres, elles ont augmenté de plus de 70%. Je me suis rendue

compte que ces lignes d'écoute avaient de gros problèmes car elles n'étaient pas des lignes d'urgence. Et donc même si les gens les appelaient, en fait elles n'avaient aucun lien avec la police. Et le problème aussi, c'est que même si elles préviennent la police, la police va demander s'il y a des preuves de la violence physique. Et s'il n'y en a pas, la police dit qu'elle ne peut pas intervenir. Et pour nous cela pose un énorme problème. Est ce qu'il faut attendre que la femme ait des marques sur elle pour intervenir? Je ne pense pas. Et je pense qu'il faut aider ces lignes d'écoute en le refinançant et aussi qu'elles soient en lien direct avec la police. Et que la police ait une plus forte formation sur les violences faites aux femmes. Ça c'est quelque chose qui est fort mit de côté. Ca je l'ai vu dans ma pratique personnelle. Dès qu'on a affaire à la police, c'était un petit peu ouais mais la femme elle l'a quand même bien cherché. Ouais mais bon est ce que cette dame-là elle a subi des violences physiques? Je vais dire attendez monsieur vous voulez qu'elle ait un œil au beurre noir pour vous prouver? Qu'est ce qu'il faut prouver? C'est important pour nous de dire tout ça il faut que ça soit remis en cause et il faut que le gouvernement fédéral investisse dans les violences faites aux femmes. Parce que pour l'instant ce n'est toujours pas le chiffre qui est investi au niveau du gouvernement pour les violences faites aux femmes, pour les maisons d'accueil, pour les femmes. On veut qu'ils investissent beaucoup plus. Ok on investit dans le coronavirus et c'est normal mais il faut aussi investir dans les victimes de ce coronavirus qui ne sont pas finalement des maladies mais des violences aussi graves. Quand vous parliez des lignes d'écoute, il y a quand même le secret professionnel. Est-ce que la victime ne risque pas de ne pas appeler le service en sachant que celui-ci peut prévenir la police? C'est normal que ça soit anonyme. C'est surtout une question, ces personnes-là je ne sais pas comment elles sont formées. Mais elles doivent savoir la limite. Si à un moment donné, la dame dit il me fout des coups de pieds, je suis à terre, j'ai des dents cassées. Je sais que c'est difficile mais il faut parfois, on sait qu'à ce domicile là il se passe ça. Au moins prévenir de dire il se passe ça. Ou proposer de dire Madame, vous vous n'avez pas la force d'appeler la police mais là votre situation devient grave, devient dangereuse. Et ça je pense qu'il faut absolument faire ça. Parce qu'il y a des femmes qui sont les mains liées. Et qui ont peur de prévenir la police ou qui ne se sentent pas à l'aise. Il faut avoir cette porte de sortie de dire on peut appeler pour vous.

Au tout début, vous faisiez un lien entre la société patriarcale et capitaliste. Pourriez-vous un peu développer?

Nous clairement avec COMAC et le PTB on a une analyse marxiste de la société. On pense que la société est divisée en classes. La classe dominante et la classe qui est opprimée. On dit que la classe dominante, la société capitaliste qui a l'économie en main et qui gère le pays, a toujours cette idée de division. On divise les travailleurs. On divise les gens pour s'approprier le profit. Pour s'approprier tout. Par exemple, on divise les blancs et les noirs. On divise les femmes et les hommes. Là, les femmes et les hommes comment on va le faire, comment on va les diviser? Bah déjà économiquement. On va payer moins les femmes que les hommes mais on va prouver ça en disant les femmes sont plus fainéantes, les hommes font plus de travail que les femmes. C'est toujours prouver, on trouve toujours des arguments. Pourquoi est-ce qu'on aime mieux engager un blanc qu'un noir? Bah regarder, les africains sont fainéants, ils sont cools, relax. Les blancs eux ils travaillent. Alors que ce n'est pas vrai du tout. Les femmes qui sont moins payées que les hommes parce que ce sont des hommes? Cela n'a aucun sens, c'est juste une question de choix et de stratégie. Et de stratégie économique, comment est-ce que l'on va garder notre domination. Et c'est comme ça qu'on divise les gens au niveau des femmes. Là on divise au niveau économique, mais aussi comment les diviser au

niveau relationnel? Par exemple au niveau des violences. On voit au niveau des publicités. Le nombre de marques où...Je pense qu'il y avait une pub où c'était un viol collectif sur une femme pour un parfum. C'était le truc où tu te dis ce n'est pas anodin de faire ça. De dire par exemple les stéréotypes de genre. Les hommes sont forts, ils ne pleurent pas, ils sont durs, ont un cœur de pierre. Par contre les femmes sont tendres. Pourquoi on a créé le temps partiel? Ce n'est pas anodin non plus. Le temps partiel a été créé pour les femmes. Les hommes disent mes dames, ne vous inquiétez pas, avec le ménage, les enfants et le travail en plus, on va vous aider. On va créer un temps partiel. Derrière cette idée d'aide, c'était quelque chose où on appauvrisait les femmes. Parce que finalement ce travail est moins bien payé, il a moins d'heures. Donc elles n'ont pas le même salaire. Et puis c'est aussi relayer les femmes à son statut juste de mère, de femme au foyer. Pas besoin de travailler mes dames, retournez à votre cuisine. Et c'est quelque chose qui se répète tout le temps dans l'Histoire. Si économiquement on a besoin des femmes, on va tout faire pour les femmes. Durant la guerre, on a besoin d'armes, d'Hommes, de personnes dans l'industrie. Qui on appelle? Les femmes. Mais une fois qu'on a plus besoin d'elles après la guerre, c'était clairement le message. Mesdames, vous êtes venues sur le marché du travail, maintenant retournez à vos casseroles. Et les femmes disent vous nous donner la liberté économique puis là vous nous dites de retourner chez nous? Ça c'est reproduit pendant la seconde guerre mondiale. Les femmes ont dit ça suffit, on a le droit au droit de vote, à tout ça. Le temps partiel c'est pareil. Et pour moi, au niveau de cette société capitaliste et patriarcale. C'est à cause du capitalisme. C'est lui qui divise les gens et infériorise les femmes. On creuse les divisions pour éviter que les gens ne s'unissent. Et ça, il est très fort. Chaque qu'on va essayer de renverser le capitalisme et d'avoir une opinion autre, il aura quelque chose d'autre pour renverser la vapeur. En disant ah vous voulez plus d'argent, pas de souci. Mais si vous voulez plus d'argent, vous devrez faire plus d'heures. Ah vous ne voulez pas faire plus d'heures? Ce n'est pas grave, vous aurez de moins bonnes conditions de travail. On a vu que les femmes se sont battues de plus en plus. Par exemple, la grève des femmes de la FN est un très bon exemple en 66 qui se sont battues pour avoir plus d'argent dans leur salaire. Elles faisaient un métier d'homme mais elles étaient moins bien payées que le ramasseur d'ordures dehors. Elles disaient attendre on passe nos journées dans la merde mais on est moins bien payées parce qu'on est juste des femmes. Il y a quelque chose qui ne va pas. C'est une réflexion qu'on doit avoir et que certains milieux oublient en disant...Certains vont dire si les femmes sont opprimées, ce n'est que de la faute des hommes. Et ça c'est problématique aussi. C'est ça qu'on veut nous faire croire. Pourquoi les hommes agissent aussi ainsi? C'est une réflexion qu'on doit avoir aussi. Et ça pour moi c'est important personnellement.

Maintenant, je vais aborder un peu plus le féminicide. Si je vous dis le mot féminicide, quel est le premier cas qui vous passe par la tête?

Une femme qui se fait tuer par son mari, moi c'est l'image que j'ai. Par son mari ou son ex qui vient se venger, qui pète un plomb. Ou ne veut pas la laisser partir, c'est clair.

Les définitions actuelles sont « L'homicide volontaire d'une femme. Le féminicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. » Par l'OMS. Et "Le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes

parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. » par Russell et Radford. Êtes-vous en accord avec ces définitions ?

Oui Oui clairement.

Quelle est selon vous la différence entre un crime passionnel et un féminicide?

C'est ça qui est fou. C'est qu'on veut faire croire que c'est un crime passionnel. Et moi ça me tue. Déjà je ne comprends pas ce que cela veut dire un crime passionnel. On n'est pas au théâtre. Là c'est quelque chose où on dirait qu'on joue Roméo et Juliette. Alors que ce n'est pas le cas. Mais je trouve ça assez affolant. Je ne comprends pas toujours ce que c'est crime passionnel, il faudra qu'on m'explique un jour. Drame passionnel, ça veut dire passion, il y a de l'amour donc on s'entretue. Mais ce n'est pas un film ni une pièce de théâtre. C'est des femmes qui se sont faites tuées, elles ont pris des coups de couteau. Une dame s'est prise de l'acide sur elle. Des fois tu te dis mais c'est horrible, on ne peut pas définir ça comme un crime passionnel. Je n'ai même pas de mot pour l'expliquer. C'est horrible de dire ça.

Est-ce que tuer une femme est nécessairement un féminicide ou non? Est-ce qu'il y a un critère de distinction?

Par exemple, un chirurgien tue une femme pendant son travail sans le vouloir, il ne fait pas exprès, il a fait son travail. Par contre, tuer une femme parce qu'il y a une intention en disant je veux une vengeance, elle m'a quitté ou elle commence à dépasser un peu trop mes limites, à vouloir trop parler parce que c'est moi qui impose ma domination et elle veut s'en aller ou prendre les enfants. Par exemple elle m'a quitté donc ça commence à m'énerver, je veux la revoir et si elle ne veut pas je vais la tuer. Ça c'est un féminicide. Tu as l'idée de tuer de tuer une femme parce qu'elle prend trop de place dans l'espace public. Par exemple, il y a des femmes qui se sont faites tuées dans les pays d'Amérique latine parce qu'elles prenaient trop de place. Elles demandaient trop de choses, revendiquaient trop de droits. C'est un problème. Ces femmes-là se taisaient il y a moins de deux mois, elles ne vont pas commencer à nous emmerder et on va les tuer. C'est aussi un truc de dire elle a été tuée parce que c'est une femme qui revendique ses droits de femme. C'est une grosse différence je trouve sur le féminicide. Au Chili, il y a eu tout le mouvement de femmes qui ont eu disparues. Et on a retrouvé une femme je pense qui faisait le clown. Elle se déguisait en clown silencieux. Elle a été retrouvée en pleine rue pendue, torturée. Elle a été tuée juste parce qu'elle était dans ce mouvement-là. Rien déjà que de parler de ça, cela me hérise les poils. Mais je me dis c'est horrible quoi. Je disais à mes copines, cela me fait peur. Tu te dis c'est parce qu'on est en Belgique et pour l'instant, moi en tout cas je ne me fais pas arrêter parce que je dis mon avis. Je ne me fais pas agressée mais des fois oui, verbalement parce que j'ai donné mon avis. Mais c'est impressionnant. Ce qu'il y a d'impressionnant aussi c'est que les femmes ne se taisent pas. De plus en plus, les femmes ne se taisent pas. Et ça c'est important. C'est que en disant, ok vous voulez nous faire taire, vous voulez nous faire peur, là vous nous renforcer dans la lutte aussi. Il y a une solidarité qui est en train de se passer dans le monde entier où tout le mouvement de la chanson un violeur sur ton chemin. Ça je l'ai fait aussi aux Guillemins et puis au 8 mars je l'ai refait. Et ça je trouve que c'est une solidarité énorme et un mouvement énorme, ce que beaucoup de gens ont critiqué et ce que je peux entendre. Et je me dis c'est tellement fort que cela se propage partout.

Et c'est quoi les critiques qui ont été émises aux Guillemin?

Nous, c'est ça qui est marrant, c'est qu'on n'a pas eu encore trop de critiques. Nous c'était beaucoup de soutien. Mais par exemple c'était des critiques genre c'est des féminazies. Ou vous demandez trop de droits, commencer pas à prendre trop de place dans l'espace public. Ou par exemple, des gens ce n'était pas forcément des critiques. Mais des incompréhensions. Ils disaient mais moi je ne suis pas un violeur. Et il te disait ça quand je lui disais le violeur c'est toi. Et je disais ce n'est pas tous les hommes qu'on vise. Et dans la chanson, c'est l'Etat oppresseur qui affranchi nos violeurs c'est aussi le cri de la société. On n'investit pas assez dans la justice. Il y a beaucoup de choses qui sont faites contre les femmes et on désinvesti la justice au niveau de l'Etat. En désinvestissant ça, on empêche les gens de porter plainte mais aussi que les plaintes aboutissent. Et ça c'est un grand problème. On critique la société capitaliste et c'est important de dire aussi à un moment donné d'expliquer. C'est bête mais on peut se dire il n'y a pas besoin de tout expliquer aux gens. Mais moi je trouve que des fois c'est important. Parce qu'il y a des hommes qui vont se sentir visé et qui vont dire moi je ne suis pas un porc. Moi je ne suis pas un violeur. On va dire ok, bois un coup, détends toi. Ce n'est pas toi qu'on vise personnellement. Et ça, c'est difficile pour certains d'entendre ça parce qu'ils se disent punaise, je n'ai pas envie d'être prit pour un gros con alors que ce n'est pas le cas. Et c'est important d de l'expliquer aussi. Mais ça, des fois je diffère un peu de certaines. Je sais qu'il y en a certaines qui en ont marre de l'expliquer. Tellement elles vivent des oppressions, elles en ont marre d'expliquer tout ce qu'elles font. Elles me l'ont déjà dit, on en a ras-le-bol d'expliquer qu'on fait une danse, qu'on fait une chanson. On en a ras-le-bol d'expliquer nos chansons. S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à aller s'informer ou aller ailleurs. Moi j'ai une autre position là-dessus, c'est personnel. Moi je leur dit je sais que c'est difficile mais je pense que c'est important de sensibiliser les gens et répondre à leurs questions. Evidemment, les gros saoulant qui te disent féminazie, espèce de conne, moi ce que je dis chaque fois c'est écouter, vous n'êtes pas prêt pour la discussion. Donc je n'ai pas envie de vous parler. Quand vous serez ouvert à la discussion, il n'y a pas de souci. On peut ne pas être d'accord mais on doit entendre. Même si on n'est pas d'accord, on doit entendre. Je n'ai pas demandé de comprendre, je dis juste entendre ce que l'autre a à dire. Et après, on peut en discuter et avoir un débat dessus. Et moi je peux même des fois changer d'avis sur mon propre discours. Mais je trouve que le respect, c'est d'entendre ce que les femmes disent. On n'est pas obligé de se rallier à la cause mais au moins d'entendre. C'est le respect. C'est personnellement. Et je trouve que cela marche assez bien quand tu dis aux gens, pas forcément je te comprends mais je t'entends. Je trouve que c'est important des mots utilisés. Il y a des hommes, pour avoir une meilleure relation dans le débat, je vais leur dire je t'entends mais je ne suis pas d'accord avec ton idée. Et ça, ils disent ah bah merci au moins tu m'entends. Et ça, c'est important parce qu'ils ne se sentent pas plus rassurer mais ils se disent ok elle ne ferme pas le débat. Et là on peut avoir justement un meilleur débat avec eux.

Tantôt, vous parliez d'Amérique du sud. On sait que c'est un contexte particulier avec les cartels de drogue, les zones de non droit. Que pensez-vous du fait que le mot se soit mondialisé?

Je pense que ce qui s'est passé, c'est que au Chili, c'est très différent de ce qui se passe ici au niveau politique. Par exemple au niveau socio-économique, c'est toujours le même système.

C'est toujours la même chose qui se met en place partout. Maintenant, ils sont dans une situation beaucoup plus grave que la nôtre et ça on ne peut pas le nier. Je ne peux pas dire moi je suis aussi moins bien qu'elles, ce n'est pas vrai. J'ai une meilleure vie qu'elles. Mais je pense que ce qui s'est passé, en voyant ces femmes qui se sont soulevées contre un système, soulevé contre ce qu'elles vivaient au quotidien. Parce que c'est comme tu as dit, il y a beaucoup de violence en Amérique latine. Et une grosse importance de narcotrafiquants et militaires. C'est fort géré de façon en magouille. En disant il y a les narco qui trafiquent. La politique on ne sait pas trop s'ils sont à gauche, à droite, on ne sait pas trop où ils se positionnent. Et c'est ça qu'elles ont voulu dénoncer. Ça a été un mouvement tellement important que ça a donné de la force partout pour dénoncer leur situation. Et je pense qu'ici en Belgique, comme partout, on se dit si elles appellent ça féminicide juste parce qu'elles sont des femmes, ce n'est pas qu'au Chili que ça se passe. C'est partout. Et on ne va pas utiliser 10.000 mots pour définir ce qui se passe. Donc je pense que ce mot féminicide s'est développé partout pour exprimer les morts des femmes parce qu'elles sont des femmes. C'est pour ça que ça s'est développé, moi j'ai cette impression. Mais j'ai aussi cette impression que de plus en plus de mouvements metoo, balancetonporc, ou de plus en plus les femmes osent prendre la parole et dénoncer ce qu'elles subissent. Je pense que cela se développe partout. Et donc, à petite et grande échelle. Ça peut être on a dénoncé la police du coin parce qu'elles n'ont pas pris notre plainte. Puis d'autre plus grand comme last tease. C'est vraiment quelque chose qui s'est développé un peu partout. Pour l'instant, on est dans des gros mouvements sociaux. On l'a vu avec les gilets jaunes, les mouvements au Chili où ce n'était pas que des femmes mais des travailleurs qui se révoltent. Je pense que c'était le bon moment pour que les femmes prennent la parole en disant ok, on revendique des choses au niveau du système économique et social. Mais nous aussi on fait partie de ce système et on veut se faire entendre et entendre nos droits. Et dire que l'on subit des violences pas que physique, pas que verbale, pas que sexuelle mais aussi des violences économiques et sociales et même politiques. Parce que parfois ce sont des choix politiques.

Donc, selon vous, la définition du féminicide sous-entend la responsabilité de l'Etat par son impunité?

C'est ça le truc, il faut faire attention au niveau des responsabilités de l'Etat. Mais je pense que partout l'Etat a un rôle. Ce n'est pas forcément l'Etat en tant que tel mais les choix qui représentent l'Etat. C'est bête mais ce qui s'est passé au parlement fédéral il n'y a pas si longtemps, en Belgique on a voulu voter pour la dépénalisation de l'avortement dans le code pénal. Et qui vote contre? Le CDH, le Vlams Belang, la NVA et le CDNV. Et ça ce n'est pas anodin, c'est quelque chose qu'il faut dénoncer. A un moment donné, certains ont voté pour et certains ont aussi voté contre. Et il y a aussi des choses qui se passent. Cela fait partie des choses qui représentent l'Etat. De dire finalement pour qui vous voter, pour des gens qui votent contre la dépénalisation de l'avortement. C'est important de dénoncer ça. Moi je suis pour l'Etat mais je suis contre certains qui représentent l'Etat, qui ne font des bénéfices que pour la classe dirigeante et pas pour la population. Et ça, ça me pose problème et c'est ce qu'on dénonce avec le PTB. C'est de dire finalement vous faites des choix. Par exemple, avec le coronavirus, Maggie de Block et la première ministre fait des choix au niveau médicaux. Retirer des millions dans les soins de santé et après dire maintenant on va essayer de régler les choses. Vous avez fait des choix et là vous voyez les conséquences de réduire les soins de santé. C'est ce que l'on dénonce, de dire que finalement là on prend l'exemple des soins de santé mais c'est aussi ce qui se passe pour les femmes. Par exemple que les féminicides et

violences faites aux femmes augmentent et que les maisons d'accueil sont débordées, c'est aussi une conséquence des choix politiques des représentants de l'Etat. C'est qu'on n'a pas investi, on a même désinvesti dans les maisons d'accueil, dans les centres d'écoute. Et là on se dit oh ben tient, il y a un gros problème on va essayer de le régler. Est-ce qu'on ne peut pas le voir avant que cela n'arrive? Ou est ce qu'on attend que ça arrive et qu'on ne savait pas, on est désinvesti mais on ne savait pas. Oui mais vous avez désinvesti dans ça, dans les soins de santé et investi des millions dans la guerre. Et ça c'est quelque chose que l'on dénonce. En disant nous on ne veut pas investir dans la guerre. On veut investir dans les soins de santé, dans l'enseignement, contre les violences faites aux femmes; On va investir pour les gens et avec les gens. Et pas justement pour des trucs comme la guerre où on est totalement contre par exemple. Ils ont investis dans les avions de chasse le gouvernement Michel et Wilmes, maintenant cela pose problème. Et de dire en cette période de crise, est ce qu'on a vraiment besoin d'investir dans les avions de chasse et dans la guerre. Même si on était contre avant, de dire encore plus maintenant. Non, on n'investit pas là-dedans. On a peur de se dire on va rentrer dans une crise économique car il y a plein d'entreprises qui tombent en faillite, des grosses entreprises, même des banques. Qui va devoir encore payer ? Je pense que ça va être encore les citoyens. Et ça, ça nous pose aussi problème. Et c'est ça qu'on essaie de dénoncer au quotidien. Je pense que les gens se rendent compte de plus en plus. Et c'est ça que les gens commencent à devenir très énervés contre les gouvernements qui se succèdent. Et je prends l'exemple des violences faites aux femmes. Ça commence à monter de partout pour plein de chose. Avec la crise, encore plus.

Pour définir le féminicide, est-ce que vous prenez en compte le sexe de l'auteur? Par exemple si c'était une femme qui tuait sa compagne?

C'est une bonne question...Je ne pense pas. Pour moi non parce que ce n'est pas la même chose. Quand une femme tue une femme, on ne dira pas c'est un crime passionnel. Ce n'est pas la même chose. Féminicide n'est pas lié à une différence de sexe, c'est vraiment le caractère dominant qui est toujours là. Et là je pense qu'une femme, peut être que ça existe mais moi je n'ai jamais vu, une femme qui tue une femme parce qu'elle s'en va ou parce qu'elle lui dit je te quitte. Personnellement je n'ai jamais entendu ça. Mais ça existe je suis sûre. Des gens qui pètent une case. Mais pour l'instant je n'ai jamais vu une femme qui prenait un couteau pour tuer sa compagne. Ou par exemple la faire brûler parce qu'elle la quitte.

Donc si j'ai bien compris, selon vous, le rapport de domination et de pouvoir ne serait pas présent dans le couple lesbien?

Si, je pense que cela peut arriver. Il y a toujours ces rapports de domination. Dans tout couple, il se dispute, a des soucis. Je ne crois pas personnellement que...Si deux hommes homosexuels se disputent et un tue l'autre, je n'appellerai pas cela un féminicide. Parce que ce n'est pas une femme. Je n'appellerai pas cela non plus féminicide si une femme tue une femme. Je ne sais pas s'il y a d'autres appellations par rapport à ça, mais moi je dirai c'est juste un meurtre. Un meurtre est différent d'un féminicide.

L'Europe a proposé le mot généricide pour l'homicide de genre. Cela permettrait d'inclure les femmes, les transgenres, les homosexuels.

Je trouve que c'est fort jouer sur les mots. Je ne sais même pas quoi en penser parce que je dirais il faut traiter la question du féminicide avant de changer le mot. C'est quelque chose

que je trouve...C'est un peu passer par la petite porte. Avant de régler le gros problème, on va peut-être voir si c'est inclusif ou pas. On s'en fout. Que cela soit inclusif ou pas, je me dis on s'en fiche. Il faut changer les choses avant de régler le nom. Je trouve qu'à chaque fois c'est voter pour des petits trucs qui...Et même si on vote ça ok, on va appeler ça généricide. Qu'est-ce que ça peut faire? Et puis c'est aussi balayer le problème. Féminicide ça a vraiment une grosse portée. On tue des femmes parce qu'elles sont des femmes. Il faudrait alors avoir deux mots. On prend féminicide et on crée aussi un autre mot pour...Ça pourrait répondre à la question que tu as posée tout à l'heure. Si une femme tue une femme, et un homme tue un homme, cela pourrait être un généricide.

Le mot féminicide s'est développé dans le langage courant. Mais la question qui se pose actuellement est de savoir s'il faut l'inscrire dans le code pénal ou pas.

Oui, oui. Cela renforcera encore plus je trouve.

Est-ce que selon vous l'inscrire dans la loi va avoir un effet dissuasif, un impact réel?

Non, parce que c'est inscrit dans les textes. Mais est-ce que cela va être réglé? Non. Pour régler ça, ça doit être justement, on doit renforcer la formation de la police sur la question des violences faites aux femmes. On doit investir dans la justice, dans les juges, dans les maisons d'accueils, les centres psycho-social. Je pense qu'écrire ça dans le code pénal c'est une chose. Mais il faut aller plus loin encore. Tu écris mais tu agis.

Est-ce qu'en l'inscrivant, il n'y a pas un risque d'oublier certaines situations ? Par exemple, une fille tuée par son père, une prostituée par un client,...

C'est ça le truc aussi, moi je ne vois pas les luttes comme ça par exemple. La lutte féministe ici, le climat là, le racisme ici. Ou les violences ou les viols. Toutes les luttes doivent être mises dans la même ligne. Il faut faire attention, ce n'est pas parce que l'on met le mot féminicide et que l'on a ce mot qu'on doit oublier tout ce qui existe déjà auparavant. On doit lutter encore plus sur ces luttes-là. Il ne faut pas dire une fille s'est faite violée par son père, ce n'est pas un féminicide, on ne va pas s'en occuper. Cela serait horrible. Le policier qui s'occupe de l'affaire manquerait à son devoir. Et il ne ferait pas le travail qu'on lui a demandé et il ne rendra pas justice à la victime. C'est important, comment tu vas agir avec la victime, comment tu vas aider la victime.

Avez-vous une idée de comment transporter la définition tuer une femme parce qu'elle est une femme en terme juridique? Comment prouver l'élément sexiste et de la société patriarcale?

Je me dis un homme qui tue ma femme parce qu'elle voulait partir...Il faut...C'est difficile parce que je ne suis pas juriste. C'est des questions qu'il faut se poser mais je pense qu'il y a assez de preuves pour prouver les faits. On ne la tue pas parce qu'elle est boulangère. On ne la tue pas parce qu'elle avait trop d'enfants. On la tue parce que c'était sa femme, c'était une femme et qu'en plus elle voulait partir, elle ne voulait plus être sous sa coupe. Et je pense que ça aussi, l'avocat va devoir défendre la victime en disant par exemple elle n'a pas été tuée parce qu'elle faisait son métier. Elle n'a pas été tuée parce qu'elle se promenait en rue. C'était sa femme, il

n'a pas voulu la laisser partir. Maintenant c'est clair que moi ce n'est pas mon boulot. Ce sont des questions à se poser. J'ai un peu peur qu'on se dise, vu qu'on n'arrivera pas à le faire et que c'est difficile, on le met à la trappe encore une fois. Non, on a réussi pour la défense des noirs aux Etats-Unis. Ils n'étaient pas représentés, on s'est dit comment on va faire, c'est de la discrimination. On a trouvé, on sait comment faire. Je ne dis pas que la cause des femmes et des noirs c'est la même chose. On n'a pas trouvé comment défendre des gens, on s'est toujours dit c'est impensable comment on va faire, on a réussi. Quand on se donne les moyens ont réussi. Je ne dis pas que le combat va être facile. C'est ça aussi. Du jour au lendemain ça va se terminer, hop hop hop c'est réglé. Non, c'est un combat qui va durer des années et cela va prendre du temps pour que dans la conscience collective cela se mette en place. Et que l'on arrive à défendre tout cela. C'est très compliqué. Je pense que c'est un combat qui doit être fait tous les jours.

Une réflexion parfois entendue est que les femmes réclament l'égalité et en même temps un traitement particulier dans la loi.

Je me dis que c'est une position que je trouve sexiste. Je me dis ouais ok, égalité homme/femme ne veut pas dire qu'on est...Pour atteindre cette égalité, il faut aussi passer par là. Je pense qu'on a dit la même chose pour le droit de vote. C'est bon on ne va pas commencer à vous donner tout tout le temps. Ça se passe toujours comme ça. Vous voulez toujours plus. Et dès que vous l'avez, soit vous n'êtes pas contentes soit vous voulez encore plus. Ouais ok mais si on avait accès à tout, ce n'est pas pour ça qu'on ne se plaindrait pas des décisions. On a encore le droit de se plaindre de nos conditions en tant que femme. Même sous l'égalité homme/femme si cela arrivait, on a encore le droit de se plaindre et de dire on n'est pas d'accord et de revendiquer des choses. Je trouve ça normal. Des femmes se font tuées et tu oses me dire c'est bon...Tant le féminicide n'est pas reconnu et n'est pas défendu, on n'a pas l'égalité homme/femme. Ce n'est pas juste. Et ça il faut le dire aussi. C'est vraiment des réflexions que j'entends aussi et je me dis punaise, j'ai l'impression que les hommes je leur dit vous ne subissez pas ce que l'on vit au quotidien. Vous devez l'entendre et le comprendre. C'est comme ça qu'on arrivera à cette égalité homme femme. Si on revendique cela, ce n'est pas pour rien. Et les féminicides ce sont des meurtres où on tue des femmes parce qu'elles sont des femmes, ce n'est pas anodin. Ce n'est pas quelque chose où on peut se dire c'est bon on peut passer dessus, on peut y revenir plus tard, non. C'est quelque chose qui est en augmentation en plus. Ce n'est pas quelque chose qui diminue, qui est en train de s'apaiser, cela augmente. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut mettre de côté et de dire ah c'est bon, elles ne vont pas commencer à être ennuyantes avec l'égalité homme/femme. C'est important.

Les féministes dénoncent le fait que la justice est patriarcale et en même temps vous collaborer avec elle. N'est-ce pas compliqué de collaborer avec quelque chose que l'on dénonce?

On n'a pas forcément dit que c'était patriarcal au niveau du système judiciaire. On dit que cela s'inscrit dans un système patriarcal. Cela se développe dedans. C'est clair qu'il y a des positions qui sont encore très patriarcales. C'est comme on a dit, que les juristes réfléchissent au terme féminicide c'est déjà une avancée. Ok si cela se passe un jour dans la cour de justice, comment on va défendre et développer ça. On voit que cela commence à faire un peu le tour. Et on voit

que les gens commencent à prendre position. Mais vu que cela s'est développé dans un système patriarcal, c'est difficile de...Il faut arriver à se détacher et cela prend du temps aussi. Par exemple, avec les noirs aux Etats-Unis, le système judiciaire était blanc. On défendait les Etats-Unis blancs contre les noirs. Quand les premiers noirs ont voulu se défendre contre des blancs contre des discriminations et le meurtre de leurs enfants, ou leurs parents, ils ont perdus. Parce qu'ils étaient dans un système exclusivement blanc, autoritaire, raciste. Et le métier de juriste, de juge, c'était d'abord un métier d'homme très masculin. Puis des femmes se sont imposées avec difficulté. On leur a dit retourner dans votre cuisine, elles ont du s'imposer. Maintenant on voit de plus en plus, je pense que c'est à Bruxelles, on voit des avocates qui ont fait la danse du violeur sur ton chemin. Je me dis au finalement elles dénoncent aussi le système dans lequel elles travaillent. Pas finalement le système judiciaire mais plus ce qui a autour. Finalement, il y a derrière la justice, il y a aussi ce système patriarcal qui est là. Et qui reste très présent. Et qui a l'intention de garder ses marques à l'intérieur. Et qu'on doit casser et détruire. Mais pour le détruire, il faut le dénoncer et revendiquer des choses et se développer. C'est difficile mais ce qui est chouette c'est qu'il y a des gens qui se battent pour y arriver. C'est ça qu'on peut féliciter. C'est des gens qui se battent pour développer ça. Et pour dénoncer ça également.

Ici, je vais aborder le traitement policier, donc cela peut inclure les cas de féminicide mais aussi de violence conjugale. Pour l'instant, la victime a la charge de la preuve, elle doit venir avec des certificats médicaux, des constats de coups. Il est difficile de prouver les violences verbales et psychologiques.

Si c'est très compliqué, je pense que c'est le plus compliqué parce que c'est la parole contre la sienne. Ok vous dites ça, mais est-ce que lui va défendre ce que vous dites. Evidemment non, il ne va pas dire oui j'ai été violent, je l'avoue mettez moi les menottes. Il ne va pas dire ça. C'est difficile mais je pense encore une fois, il n'y a pas assez de formation chez les policiers. Dans le système judiciaire, dans le système de la police, il faut qu'il y ait plus de formation et plus de sensibilisation. Moi par exemple j'ai quelques amis qui ont été victimes de viols et d'agressions sexuelles. Et leurs plaintes n'ont pas été abouties alors qu'elles revoyaient leur violeur en rue. Ils disaient il n'y a pas assez de preuves. Pourtant, elle a prouvé, été victime de viol. C'est ça qui est horrible, ne pas avoir d'aboutissement. J'ai aussi été agressée sexuellement. J'ai été le dire à la police. Ma plainte n'a pas abouti. Et pourtant je leur ai dit vous devez aller voir ces caméras de surveillance, tel truc, tel truc. Et il me dit désolé on a pas assez de preuves. Et on me dit pourquoi vous n'avez pas appelé la police, pourquoi vous n'êtes pas direct venue nous voir. C'est très difficile. C'est la parole contre la sienne, je ne trouve pas ça normal. Les femmes...Certains vont dire oui mais des fois il y a de la vengeance, des fois ce n'est pas vrai...Oui mais donne-moi un pourcentage. Si les femmes viennent se plaindre, c'est qu'il y a une raison. C'est ça qui est horrible. On commence avec des agressions verbales et même physique où il n'y a pas de trace de coups. Le problème c'est qu'on dit si vous n'avez pas de traces, non. C'est le souci, quand la dame va arriver avec des traces de coups à la morgue, on va dire on ne savait rien faire. Mais elle est venue vous dire qu'elle avait des agressions verbales. Oui ok, mais qu'est-ce qu'on a fait pour régler ça?

Justement, lorsque les policiers expliquent qu'il faut des coups, est ce que de manière sous-entendue on ne tolère pas les violences verbales et psychologiques ?

Je ne sais pas du tout qui a voté ça, mais qui a mis ça en place de dire il faut absolument des traces. Je crois que cela doit être modifié.

C'est compliqué d'apporter la preuve d'une violence verbale. Il faut alors des témoins, un enregistrement,...

C'est peut être bête mais je vais t'expliquer un truc qui m'est arrivé. Je suis sortie les larmes aux yeux...C'était il y a 2-3 ans on était sur le marché de Noël avec mon compagnon. Et à un moment donné, j'entends quelqu'un crier sur sa femme. Je dis attend ralentis un peu, juste pour que j'entende, c'était des sales cris. Cela montait en pression et je dis attends et je me retourne. Là je vois une femme avec son mari. Mais la femme me regarde vraiment à l'aide. Je voyais que ce n'était pas un regard j'enlève vite mes yeux. Elle restait le regard fixé sur moi. Je dis à mon copain je ne peux pas laisser passer ça parce qu'il criait et levait la main. Je dis excusez-moi madame mais est-ce que vous avez besoin d'aide? Le monsieur me criait dessus, je mettais ma main face à lui, je lui disais non je n'ai même pas envie de vous entendre. Je parle à votre femme. Et elle me dit je n'ai pas envie de retourner avec lui, j'ai peur. Le mari lance les frites sur la femme et je lui dis vous voulez qu'on appelle la police. Elle me dit oui je veux bien j'ai vraiment peur, je n'ose pas retourner avec lui. Je dis à mon copain je reste là j'ai vu la police sur le marché de Noël. Va vite les chercher et nous on attend là. Je reste avec la dame qui me dit il me frappe, il y a des violences à la maison. La police arrive. La dame était vraiment pétrifiée. C'était trois policiers. Un gars immense et deux qui étaient, un à ma gauche et un à ma droite. Il me demande ce qui s'est passé, je lui explique. Cela se déroule plus ou moins bien, ils me posent quelques questions. Puis le plus grand dit mais madame je vous connais, je vous ai déjà vue, vous étiez avec un autre gars avant. On vous a retrouvé le ventre ouvert dans un appartement par votre compagnon. Elle dit oui c'est moi. Je deviens blanche écarlate. Et le policier lui dit mais où vous allez les chercher vos hommes quand même, on dirait que vous aimez bien ça. Je dis pardon? Vous entendez ce que vous êtes en train de dire? J'étais choquée. Le policier lui rajoute vous avez déjà été porté plainte mais vous y retournez, qu'est-ce que c'est que ça, vous prenez des hommes je ne sais pas où vous allez les chercher vous. Je pète une case je dis mais attendez-vous vous rendez compte comment vous lui parler, je lui crie dessus. Alors le gars reste très gentil avec moi mais pour moi c'est impensable, il est policier. Il lui dit vous vous mettez quand même dans des sacrés situations. Attend oui elle aime bien se faire ouvrir le ventre avec un couteau. Après il m'a clairement dit s'il n'y a pas des traces de marque, je ne peux pas venir chez eux. J'ai répondu vous allez faire votre boulot, vous aller chercher ses affaires et vous allez la ramener dans une maison d'accueil. Le policier dit non on ne peut pas rentrer comme ça s'il n'y a pas de traces de coups. On peut juste rester devant la maison puis partir au bout de 5 minutes. Je dis cela veut dire qu'une fois qu'elle est rentrée, elle ne ressortira plus. Elle est rentrée dans la maison de l'agresseur. Il me dit oui mais bon elle y retourne toujours celle-là. Je lui dis mais où voulez-vous qu'elle aie? Et au final, ils l'ont emmené au poste de police pour qu'elle fasse une déclaration et qu'elle reparte. Je n'ai pas su l'accompagner parce que j'avais d'autres rendez-vous après. Après, j'ai pleuré, j'ai dû écrire un petit texte tellement c'était difficile. C'était je l'ai laissée toute seule. Et je me suis dit après punaise, et je disais à mon copain, je suis en larmes et j'avais les jambes tremblantes. Je me dis tu as une dame qui se fait ouvrir le ventre par son compagnon. Elle vous dit que cela recommence avec un autre compagnon et il lui dit vous allez les chercher où, vous cherchez les emmerdes. On ne pourra pas vous aider, on peut juste vous ramener devant la maison. Je pense qu'il y a un problème, la dame n'a pas inventé toute cette histoire. Le policier dit même

je vous connais. Il sait le policier qu'il y a un problème mais il n'a pas envie forcément d'aider...Ce n'est pas qu'il n'a pas envie mais il reste dans ses limites juridiques en disant je ne peux pas aller plus loin. En fait si, il doit pouvoir aller plus loin. De dire madame on prend votre plainte, on va jusque chez vous, on rentre, vous prenez une valise, vous revenez et on vous conduit à un service. Et ça, ça doit être important. Parce que la dame disait j'ai besoin d'aide. Quand la victime te dit ça, tu ne peux pas juste te dire on va rester dans les limites juridiques. On doit aller plus loin. Finalement, si on prend la comparaison avec les gilets jaunes, il y avait des limites juridiques on ne peut pas utiliser les armes, ils ont été plus loin. Ça c'est bizarre, on peut y aller. Mais pour aider les gens, on ne peut pas aller plus loin. Et ça, ça m'énerve. Je ne m'énerve pas contre le policier qui était là, c'est les ordres d'au-dessus qui sont donnés. C'est de dire on ne peut pas aller plus loin. C'est de l'inégalité et ça m'énerve.

Le processus est connu, les femmes vont quitter leur conjoint puis retourner avec plusieurs fois de suite.

Ce qui est difficile, c'est que tu es face à ton bourreau. Ceux qui manipulent leur victime sont très forts. C'est marrant, ma maman est assistante sociale et mon papa est éducateur et ma belle-mère est assistance sociale, donc je suis dans un milieu social. Il y a des trucs que je sais niveau victime. Ils sont très forts, de dire je ne le referai plus promis. C'est les mots qu'ils utilisent, la victime y croit. De dire j'ai quand même eu deux enfants avec, on a quand même vécu une belle vie, il ne le refera pas. Il le refait, il te dit je ne le referai pas. Mais à un moment donné, les coups vont beaucoup plus loin. Mais tu es dans la gangrène s'est infectée. C'est ça qui est difficile. Une fois que tu es dans ce processus-là, il est très difficile d'en sortir. Parce que tu te dis mais il m'aime, je suis sûre qu'il ne le refera pas. Et les enfants, et si on se quitte où est ce qu'on va aller. Oui mais et la famille, les amis, qu'est ce qu'ils vont en penser. Et même pour les policiers c'est normal qu'ils se disent elle a porté plainte, elle revient. Mais c'est qu'ils n'ont pas eu assez de formations...Il faudrait des formations de victimologie, des trucs où tu peux comprendre les victimes. Où tu peux te dire ok comment on peut réagir, comment est-ce qu'on fait en cas de viol, en cas de harcèlement. Même en cas de discrimination, par exemple les LGBT+. C'est quelque chose de difficile. Et je ne dis pas que le métier de policier est un métier facile. Je pense que c'est un métier difficile parce que tu es au cas par cas et tu te dis comment je fais. Tu te dis elle a pas de trace, elle a un petit bleu mais elle ne se serait pas cognée sur une table ou c'est vraiment le gars qui est venu à taper on ne sait pas. Donc c'est très difficile. La formation est l'une des clés, l'étude des cas, de comment tu vas interagir, comment tu vas réagir avec les victimes. C'est clair que c'est important.

Est ce qu'il y a un profil de victime qui ressort selon vous ou non?

Je ne dis pas forcément qu'il y a un profil mais je pense que...Pour moi cela se développe dans toutes les classes sociales mais c'est quand même fort présent dans les classes très pauvres. Parce que, elles ont moins accès aux soins médicaux, à tout ce qui est social, économique,...Elles n'ont pas les moyens forcément de déménager par exemple ou d'avoir accès à un psychologue. Et donc je pense que c'est important de prendre ça en compte. Tout le monde peut être victime de violences conjugales, dans toutes les classes sociales. Mais les classes les plus pauvres et défavorisées sont les plus touchées. C'est compliqué et je pense que c'est les cas les plus compliqués et complexe. Tu as moins de solutions à leur proposer parce qu'ils sont dans un cadre très fermé économique et social. Des fois, c'est ça aussi qui se

pose. Soit je reste avec mon mari violent et j'ai un toit, soit je le quitte mais je ne sais pas où aller. Soit je reste parce qu'il a un salaire et moi pas, je n'aurai pas à manger le lendemain. Soit je ne reste pas et je n'ai rien du tout. C'est très difficile.

Une des propositions est de renverser la charge de la preuve. On partira du principe que dès que la femme se présente au commissariat, on l'a croit et c'est à l'homme de prouver son innocence. Qu'en pensez-vous?

Je pense que celui qui est accusé a le droit de se défendre mais je pense que les preuves sont là aussi. C'est le problème pour les violences verbales, c'est ma parole contre la sienne. Quasi les femmes doivent s'enregistrer avec leur mari pour prouver que. C'est ça qui est dur avec la violence verbale et psychologique, comment tu prouves? Et c'est la violence dont il est le plus dur à s'échapper. Je ne dis pas que la violence physique est plus facile que la verbale. Mais la preuve est là. Mais verbal et psychologique, le problème c'est que tu es déjà...Verbal ça peut être tu es conne. Quand tu entends ça au quotidien et que cela devient de plus en plus violent, qu'on augmente dans l'agressivité, comment le prouver?

Dans les années 2000, on a essayé d'implanter la politique tolérance zéro. Pourquoi est-ce qu'elle n'a pas perduré dans le temps selon vous?

Je n'en sais rien, je ne savais pas que cela avait été fait. Mais c'est très bien. A un moment donné, il faut prendre des décisions assez radicales pour réduire les problèmes. Maintenant je pense que c'est parce qu'on n'a pas mis assez les efforts dedans et qu'on s'est dit ça marche, mais est-ce qu'on va l'appliquer tout le temps. Ça a marché mais on ne l'applique plus, on a laissé tomber. Si ça marche, c'est que c'est bon. Peut-être que cela demande plus d'efforts à la police, donc c'est une autre réflexion de se dire pourquoi on manque d'effectifs à la police. C'est aussi une question à poser. Finalement, si les choses marchent mais qu'on n'a pas assez d'équipes pour le faire appliquer et pour gérer ça, c'est très problématique aussi. En faisant un peu de recherches, j'avais vu à Liège qu'il y a un centre d'assistance aux victimes, il y a une éducatrice, une psy, une assistante sociale. Je me dis c'est chouette, mais ce n'est pas assez pour tout Liège. Les services sont chouettes mais ce n'est pas assez. C'est une critique du système et de ceux qui représentent l'Etat. Il faut investir dans plus d'effectifs. Partout, ils le disent tous. On le voit dans les hôpitaux, à la police. Il faut plus d'effectifs. S'il y a plus d'effectifs contre les violences faites aux femmes, ça ne va pas régler tous les malheurs du monde mais ça peut régler une grande partie. Et là on pourra appliquer la tolérance zéro. On aura une équipe spéciale pour ça. Niveau justice police, ils sont en sous-effectifs, ils le disent clairement.

Est-ce que selon vous, un rappel à la loi par la police peut être efficace pour l'auteur?

Il va juste te dire ouais merci à demain. Il va dire ok merci de me rappeler la loi mais cela ne change rien. Tu peux lui rappeler tant que tu veux, il va te dire oui je sais, merci. Et le lendemain ou le jour même il va faire le contraire. C'est compliqué. On dit aux policiers rappelez lui la loi. Il va te dire ouais ok super merci.

Quelle serait la peine la plus efficace pour vous?

Je pense qu'il faut éloigner l'agresseur de la victime. C'est la première des choses de dire ok vous n'avez plus le droit de l'approcher mais encore plus que plus le droit de l'approcher, c'est qu'il faut aider la victime à partir. Par exemple, je sais bien qu'il y a le CPVS. Si la victime est à Liège, on la place à Verviers ou Huy. C'est important de dire ok il ne faut plus que vous croisez votre agresseur. Et puis ça dépend de la gravité. Si c'est beaucoup trop loin...Je pense que quand il y a viol, on ne peut pas laisser l'individu en liberté en train de se balader tranquille dans un champ de pâquerettes. On ne peut pas lui laisser faire sa vie. Il faut des peines de prison. Ça doit être non négociable. Et aussi un travail psychologique avec la personne. Il ne faut pas se dire forcément la personne est folle donc on fait un travail psychologique. Non, on doit avoir un travail avec cette personne. C'est aussi la question, si c'est une peine de prison. On est déjà en sous-effectif en prison, il y a eu des mouvements de grève où ils étaient en sous-effectifs. Et ça c'est un problème. Oui ok on met les gens en prison, mais où et dans quelles conditions on les met aussi. C'est tout un travail qu'il faut avoir. Si cela ne tenait qu'à moi, on changerait tout. On remettra plein de financement partout parce que les gens sont en manque d'argent total. Et c'est pour ça qu'on n'a pas des bonnes conditions de justice, de police, de prison. C'est clair. Je ne mettrai pas des gens en prison dans de mauvaises conditions en prison. Ce n'est pas ma volonté non plus. Et imaginons, si la personne ne va pas en prison, il faut un suivi de la police régulier. Imaginons s'il habite toujours à Herstal à telle adresse, il faut que la police vienne le voir, qu'il y ait un suivi. Et si on le revoit avec une femme, de lui dire quand même est ce que vous faites ça, est ce que vous suivez bien votre psychologue. Ça il faut.

Pensez-vous que la prison aura un impact sur l'auteur?

Dans notre système de prison belge, je ne pense pas. Ça non. On n'a pas le meilleur système des prisons. Il faut un suivi et il faut un travail derrière avec l'agresseur. Je pense...Ce n'est pas la même chose mais il y a un gros suivi pour les anciens terroristes. Je ne dis pas que c'est la même chose mais il faut un travail fait pour chaque prisonnier avec sa peine. Se dire il a fait ça, quel travail on fait avec lui. Et c'est aussi amener le prisonnier dans autre chose. Etre enfermé 24 heures sur 24 dans sa cellule il va juste péter un plomb et ça ne va pas aller. Il faut un travail derrière et une condition d'accueil acceptable. Il faut faire autre chose. Je pense que c'est dans les pays du nord où ils ont des prisons vraiment...Je ne vais pas dire c'est 10/10 mais il y a quelque chose qui est fait avec les prisonniers où tu ne peux pas te dire ok on est dans un système tellement horrible que personne n'en voudrait. Je pense qu'il faut réfléchir à ça.

N'est-ce pas parfois compliqué de travailler sous mandat avec un auteur qui n'est pas demandeur de changement?

On ne lui demande pas son avis. Par exemple dans les services sociaux, quand les enfants sont en danger, les parents n'ont pas envie que les services sociaux prennent les enfants, c'est totalement compréhensible. Mais des fois ils sont tellement en danger que même s'ils ne sont pas d'accord, il y a un travail qui va être fait avec l'enfant et avec eux. C'est de dire on entend que vous n'êtes pas d'accord, et il faut qu'on comprenne pourquoi vous n'êtes pas d'accord. Mais le travail va quand même être fait. Parce qu'il y a des choses qui se sont produites qui ne sont pas normales. C'est sûr qu'ils ne seront pas d'accord. Si tu demandes à quelqu'un en prison tu vas avoir un travail à faire, il va te dire mais ça va pas ou quoi. Et c'est normal, c'est la première réaction un peu humaine. Je n'ai pas envie d'être enfermé et je n'ai pas envie

d'avoir un travail. Ils vont te dire mais je vais bien, je n'ai aucun soucis. Parce que pour certains, ils se disent c'est normal. Pas forcément normal de battre sa femme mais elle m'a fait un truc merdique, je lui mets une raclée. Est-ce que c'est vraiment problématique ? Pour moi non. Certains vont se dire je sais que j'ai un problème, je ne sais pas le régler. Je suis énervé et je passe ma colère sur ma femme. Pour eux, ce n'est pas que ce n'est pas normal mais ils ne savent pas gérer. Et ça il faut travailler avec eux.

Est-ce que vous seriez favorable à une médiation entre victime et auteur ou pas du tout?

Alors oui si la victime est d'accord. Ca toujours. Mais à mon avis c'est très complexe. Parce qu'il ne faut pas non plus que cette médiation se transforme en un tribunal de la victime envers l'agresseur. Parce que ce n'est pas son rôle. La victime ne peut pas être juge et partie. Il faut que...Par exemple, si on prend des victimes d'holocauste qui ont vu après leur ancien tortionnaire, qui ont accepté de les voir. Il y en a qui ont totalement refusé qui ont dit qu'ils aient mourir. C'est un peu le choix de la victime aussi. C'est de dire finalement en tant que victime est ce que tu l'acceptes oui ou non. Certains vont dire oui puis une fois devant lui, ils vont dire non. C'est aussi une chose. Même si tu dis oui et que tu arrives devant ton agresseur, tu as le droit de dire non aussi. Tu as le droit de revenir sur tes décisions. Comme certains disent non puis ils disent finalement oui. Je pense que des fois ça peut être intéressant dans le travail psychologique que peut avoir la victime. Certains ont besoin...Pas forcément de revoir l'agresseur mais....

D'avoir des réponses à leurs questions?

Oui exactement. Pourquoi moi, qu'est-ce que j'ai fait. Alors que ce n'est même pas forcément eux. Il faut faire attention aussi parce qu'il faut qu'il y ait l'accompagnant avec. Parce que imaginons si l'agresseur dit pourquoi toi, bah parce que telle chose ou je ne sais pas et qu'il n'a pas de réponse à cette question, il peut aussi être très frustré et très mal. Et de dire je voulais le voir mais cela n'a fait qu'empirer la situation. Qu'est-ce qu'on fait? Et donc ça aussi c'est très compliqué.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père. Qu'en pensez-vous?

(Rires). Ah ça c'est le gros débat. Alors, ça je ne pense pas. Pour moi non. Maintenant je pense que les enfants ne sont pas bêtes, ils voient. Quand il y a des violences, ils voient et ils ressentent. Des fois il y a des enfants qui vont te dire moi je n'ai rien vu, ils faisaient ça quand je dormais, quand je n'étais pas là. Evidemment, c'est bien joué de la part du papa. Mais le 3/4 du temps ils le voient. Les enfants le ressentent, ils voient leur maman. Ils voient leur papa. Mais comme ils disent c'est mon papa, c'est ma maman. C'est une autre relation qu'ils ont à ça. Maintenant les enfants qui sont eux-mêmes victimes de violence, au sein du couple aussi, là ça va être autre chose. S'ils sont aussi victime, ils vont avoir un autre, une façon plus différente de voir les choses. Alors on voit qu'il y en a certains que c'est eux après qui vont être violent avec leurs enfants et leurs femmes. Il y en a certains qui vont dire bah non je ne veux pas être comme mon père. Je l'aime mais je ne veux pas être comme lui. Certains disent mon père a tué ma mère. Je sais que c'est mon père mais je ne saurais pas le voir, c'est impossible. On ne peut pas juger la façon d'être père ou mère. Mais l'enfant aura toujours un

ressenti. Ce qu'il va être fait va influencer ses attitudes futures et sa façon de se comporter. Et ça évidemment, on ne sait rien y faire.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Oui, moi je l'ai vécu. Les enfants de mon beau-père ont vécu ça. Je sais que ça existe. Il y a une division aussi au sein du couple. Mon beau-père a deux enfants. Un fils et une fille. Il y a eu pendant ces années-là, quand ma maman s'est mise avec mon beau-père. Il y a eu vraiment la division des deux enfants. La fille est restée avec le papa et le fils avec la maman. Parce qu'il y avait beaucoup d'influence de la part de la maman. Par exemple qui insultais ma mère, qui disais elle veut me voler mes enfants. Mais cette dame-là était alcoolique. Elle a été violente et alcoolique. Elle avait beaucoup de, elle était très manipulatrice. Mais parfois ça peut être l'inverse, ça peut être l'homme avec les enfants. Et je sais que cela existe parce que je l'ai vécu. C'est très difficile avec les enfants. Ce qui se passe maintenant, c'est que par exemple le fils...Maintenant il n'y a plus aucun souci. Mais il a des séquelles. Il a deux enfants avec sa femme. Mais un jour, c'était quand on était tous ensemble avec ma maman et mon beau-père, il réfléchissait un peu et disait j'ai l'image de mes parents qui se disputent et qui nous divisent. Et ça c'est l'image qu'il a eu lui-même. Il se rappelle des couvercles, des assiettes qui volaient, les verres qui se cassaient, des disputes. Il se rappelle de ça. Et je me souviens qu'il y a eu des disputes et que mes parents se sont séparés et que ma sœur a choisi un camp et moi j'ai choisi l'autre. Mon beau-père a pleuré, il a dit vous avez vu cela avec des yeux d'enfant. Ce qui s'est passé dans le couple, ça c'est assez marrant. C'était l'inverse, c'était la femme qui était violente. Elle était violente envers mon beau-père et alcoolique. Il dit pour me défendre, je devais mettre mes mains, la pousser un peu parce qu'elle envoyait des verres partout. Elle risquait de blesser les enfants qui étaient dans la même pièce. Evidemment, sous les yeux des enfants, c'était mes parents se disputent. Et mon père est aussi violent que ma mère. Il y a eu des deux côtés et je pense que cela existe. C'est clair. Encore une fois, c'est très difficile à prouver. Imaginons même si on demande l'avis à l'enfant. Il se fait influencer par la mère, mais il a envie de faire plaisir à sa maman. Et qu'il dit je suis d'accord avec maman, j'ai vu ça. Evidemment, c'est très compliqué, comment tu prouves si l'enfant dit le contraire. C'est très difficile, je n'aimerai pas régler ces affaires-là. Cela doit être tellement difficile de régler tout ça. C'est encore plus dur pour les enfants je pense.

Ce qui est assez compliqué également ce sont les cas de légitime défense. Imaginons par exemple une femme qui subit depuis vingt ans des violences conjugales par son mari. Un jour, pendant qu'il dort, elle le tue. Cela ne rentre pas dans les critères de légitime défense.

C'est ça qui est horrible. C'est compliqué, si cette femme a subi des violences et que sa seule manière de sortir des violences c'est de se dire...Il y a beaucoup qui ont dit, ça je sais bien, les femmes ont dit c'était lui ou moi. Soit il me tuait, soit je le tuais. Et s'il me tuait, il se retrouvait tout seul avec mes enfants. C'est très difficile. La dame n'a pas pensé en se disant je peux fuir, je peux appeler la police...Elle a imaginé l'impensable. La dernière chose que je peux faire c'est le tuer. Et cela réglerai tous mes problèmes. Ca comment est-ce que tu le règles? En plus, c'est horrible. Si elle dit je l'ai tué pendant la nuit, ils vont dire oui mais il vous agressait ? Ah non je

l'ai juste tué pendant la nuit...Tu vois c'est très compliqué. Je sais qu'il y a eu le cas d'une dame...C'est comme Jacqueline Sauvage. Quand on m'a dit elle va être libérée, cela ne m'a pas dérangé. Parce que je me suis dit elle a vécu des violences toute sa vie. Elle s'est défendue. Si elle ne l'avait pas tué, est ce que son mari ne l'aurait pas tué au final? En même temps on ne peut pas mettre des hypothèses sur le passé ou l'avenir. On ne savait pas. Mais des fois c'est la seule solution que ces femmes trouvent. Toi tu me tues soit je te tues. C'est les problèmes de notre système judiciaire, c'est de ne pas répondre, on est en sous-effectif, il n'y a pas assez de gens pour régler ça. C'est aussi pour ça que les femmes choisissent de faire ça. On ne m'aidera pas et cela ne se règlera pas donc il faut que je le règle moi-même.

Que pensez-vous de l'argument 'mais les hommes aussi sont victimes'.

C'est quelque chose que l'on ne peut pas nier. Il ne faut pas oublier. Par exemple si je prends mon beau-père, je sais qu'il a été la victime des violences de sa femme aussi. Mais je pense que c'est une minorité. Je pense que l'énorme part de violence est faite aux femmes et pas forcément aux hommes. Et ça c'est vrai, il ne faut pas le nier. Le problème c'est que, avec le travail sur les stéréotypes, les hommes sont forts, ne pleurent pas, n'ont pas à se plaindre. Pourquoi ils iraient se plaindre? S'il va au policier dire ma femme me violente, il va avoir comme réponse tu es une mauviette ou quoi? Ou tu es une femelette. Déjà une femelette c'est très sexiste pour les femmes, mais le dire au mec qu'il prend la place de la femme. Tu ne sais pas te défendre? C'est un problème aussi, je pense qu'il ne faut pas nier ces violences dans le sens c'est bon tu n'as qu'à te défendre. Déjà répondre tu n'as qu'à te défendre, c'est répondre violence par la violence. Mais de dire ok, comment est-ce qu'on peut t'aider? C'est important. Maintenant, encore une fois, ce qui risque de se passer, c'est la parole contre la sienne. L'homme risque d'être confronté à la femme qui va dire non je n'ai rien fais, il est fou. Comme il y a les stéréotypes, la femme est toute gentille.

Est-ce que vous trouvez que la violence conjugale chez les jeunes est prise en compte?

Je ne pense pas. Ce n'est pas que c'est mis de côté mais là de plus en plus je pense qu'il y a des campagnes contre les violences chez les jeunes. Mais c'est un peu mit de côté, c'est tabou.

Et pourquoi d'après vous?

Bah justement je ne sais pas. Je me pose vraiment la question. Je pense que les jeunes n'osent pas en parler pour ceux qui subissent des violences. Par exemple, j'avais vu, et ça m'a vraiment choqué. De plus en plus je suis choquée parce ce qui se passe autour de moi mais je me dis...J'avais vu un reportage de femmes qui faisaient des statistiques. Et elles avaient demandé est ce que vous êtes déjà faite pénétrée par votre compagnon pendant votre sommeil? 55% des femmes répondaient oui. J'en ai parlé à mon compagnon et je lui dis est ce que cela te viendrait à l'idée de venir comme ça la nuit? Et je disais à mon copain je suis choquée. C'est quoi cette folie furieuse de dire tiens à un moment donné elle dort, je vais aller la pénétrer? Je disais je suis choquée parce que, allais, qu'est-ce que c'est que cette idée. Et ça je me dis, tu n'oseras pas parler à tes amis ou à quelqu'un que tu t'es faite pénétrée la nuit par ton compagnon. Et beaucoup vont dire non ce n'était pas un viol. Et ça c'est quelque chose que beaucoup n'osent pas assumer non plus, c'est qu'elles se sont faite violées. Beaucoup de femmes vont dire mais non je ne me suis pas faite violée, c'était avec mon copain. Il ne m'a

pas agressée. Et c'est ça le problème aussi. C'est plus loin qu'un tabou, c'est que les femmes ne se rendent pas compte qu'elles sont elles-mêmes....Ce n'est pas ignoré qu'elles sont victime d'une agression mais elles passent un peu dessus parce qu'elles se disent c'est mon copain. Je ne vais pas réagir parce que c'est mon copain. Et ça c'est problématique. Il y a eu de plus en plus de campagnes du style arrête c'est de la violence. Je crois que c'est intéressant parce que c'était choquant mais pas mal. Il n'y a pas assez de prise de parole, on ne donne pas assez aux jeunes la possibilité d'avoir des centres de prise de parole. Par exemple, le CISP, moi je l'ai appris quand j'étais jeune donc j'ai pu y aller plusieurs fois. Mais par exemple c'est quelque chose que les jeunes ne connaissent pas tous évidemment ces centres-là. Ou les centres contre les violences. Ou le fait que tu es agressée, on te pénètre pendant la nuit quand tu dors, oui tu es agressée. Par exemple on a vu Angèle dans balance ton quoi. A un moment donné le gars il dit si elle dort est ce que je peux? Elle dit non tu la laisses dormir. Mais, certains vont rigoler face à ça, mais je trouve que c'est important. Beaucoup de personnes se disent je peux tenter des trucs avec la fille. Et si je tente elle va être contente ou...C'est comme les violences psychologiques. Allez, tu vas adorer ce que je vais te faire, allez s'il te plait. Il va la pousser à faire des choses qu'elle n'a pas envie. Et il va lui dire ah tu as adoré et évidemment elle ne va pas le vexer. Ça c'est un gros problème aussi. Tu as le droit de vexer ton partenaire. Tu as le droit de lui dire à un moment donné je n'aime pas ce que tu me fais. Je veux que tu arrêtes, si je te dis non c'est non. Mais le problème 'est quelque chose qui est encore très banalisé. Et je faisais aussi le constat. Quand tu regardes dans les films, alors c'est con je vais paraître grossière toute de suite. Mais dans les films, les filles sont toujours mouillées. Elles ont toujours envie de faire l'amour. Le mec la pénètre en un seul coup. Et ça c'est quelque chose où ce n'est pas anodin non plus. Il n'y a pas de préliminaire. Il n'y a pas de demande est ce que tu as envie de faire l'amour ou pas. Est-ce que cela te plait ce que je te fais? Est-ce que tu as envie de quelque chose en particulier? Des propos, des discussions. Ou même de montrer des préliminaires de comment ça fait du bien à la femme. Et dans cette image-là dans les films, c'est génial la fille on la pénètre en un coup, c'est bon super. Et c'est des images qu'on renvoie aussi au jeune. C'est ça le problème. Tu dois toujours être excitée, tu dois toujours dire oui aux hommes, tu dois toujours être d'accord avec ce qu'il te propose. Et je disais à mon copain dans les films les filles elles sont toujours excitées. Il n'y en a pas une qui ne dit pas ce soir. Et elles sont prêtes toujours, méga épilées, des beaux sous-vêtements, parfaite. C'est ça aussi, tu as cette image là tout le temps. Et tout le temps, sur les films, les réseaux sociaux. C'est ça le problème. Pareil pour la pornographie. Quand tu as accès à ça, les femmes sont super belles, des corps magnifiques, toujours excitée et le mec peut lui faire ce qu'il veut. Et des fois c'est des scènes de viol. Les mecs se disent si on me montre ça en vidéo c'est que c'est normal. Et beaucoup de jeunes se construisent dans ces images-là. Par exemple, si je peux revenir dessus. J'avais fait un travail en cours. Et des étudiants devaient proposer des décrets pour EVRAS. Une femme nous dit cette proposition de décret avait déjà été proposée en 2012 au sein du gouvernement pour apprendre ça à l'école secondaire. Et je me dis punaise, c'est là depuis 2012 et on est en 2020. Il y aurait déjà ce cours en secondaire, ça peut être vraiment intéressant. Pour aussi enlever tous ces préjugés. Ça peut être intéressant pour les adolescents d'avoir ces cours sur l'éducation sexuelle. On propose depuis 2012 et ça a été refusé par des partis politiques. Je me dis non de dieu, ça peut quand même aider un petit peu. Je ne dis pas que ça va régler toutes les formes de violence.

Et ils donnent quels arguments pour refuser?

Je pense que c'est beaucoup des arguments conservateurs. C'est un peu les élèves n'ont pas besoin de parler sexualité maintenant, est ce que les parents vont être d'accord,...C'est fort conservateur. Mais allez, il faut que cela se mette en place dans les milieux secondaires avec les jeunes. Je ne dis pas que cela va régler toute la violence. Mais ça va changer ce rapport aussi. Il pourrait être intéressant en secondaire, dans cette perspective EVRAS, de mettre des permanences individuelles pour les élèves. J'ai vu ça avec la série sex education. C'est fait en façon blague mais je me dis ça peut être intéressant pour les filles victimes de violence et qui se posent des questions. Ou même les garçons en fait, ils ont le droit d'avoir ça aussi. Mais qu'il y ait la possibilité d'avoir des groupes non mixtes. Des filles qui parlent ensemble, qui disent nous on a vécu ça, comment est-ce qu'on peut régler les choses. Elles n'auront peut-être pas envie de parler devant les garçons. C'est de réfléchir à comment on peut battre cette violence et comment régler ça, parler de ça à l'école. L'école a un rôle pour ça.

Comme les violences regroupent les violences sexuelles, verbales, physiques, est ce que cela ne déforce pas le concept comme cela cible beaucoup de choses ? Est-ce que l'on ne risque pas de ne se focaliser que sur un seul aspect?

C'est ça le problème. C'est qu'en fait, c'est toujours ce manque de temps qui est là et on doit prendre le temps. Même s'il y a beaucoup de choses à parler, il faut prendre le temps avec les gens, avec les adolescents. Il ne faut pas dire c'est la faute des ados. On dit les ados sont violents, les ados machin...Ouais ok mais si on regarde quand même la génération précédente ou les autres générations c'est pareil. Donc il faut...Je sais que c'est le truc le plus difficile. A l'école ils vont dire vous voulez mettre ce truc, on a déjà pas le temps pour faire tous nos horaires. Comment est-ce qu'on va appliquer l'EVRAS? C'est vrai, c'est le manque de temps. Mais c'est cela qui est horrible. On voudrait faire tout. Mais c'est là aussi où il faut se poser les bonnes questions et qu'il faut...Il faut savoir planifier les choses. De dire ok...Par exemple planifier au niveau des années scolaires. Cette année-là on voit ça, cette année-là on voit ci. Plus on avançait, plus c'était des trucs beaucoup plus dur. C'était le viol en 6ième année, le harcèlement. En 3ième année c'était plutôt la relation avec le corps. En 5ième année c'était l'avortement. Plus on avançait, pas qu'on montait en niveau mais qu'on ait dans des thématiques plus concrètes. Il y avait même des gens qui disaient mais pourquoi est-ce qu'on commence en 3ième secondaire, pourquoi on ne commencerait pas direct par le primaire, maternelle. Ce n'est pas con. Parce que cela peut être des petits trucs, des trucs qui pourraient être vraiment intéressant. Je me dis c'est vrai, quelque chose qu'on pourrait avoir toute une réflexion là-dessus aussi. Evidemment, cela n'a qu'un petit impact avec aussi ce qui se passe dehors. Parce que l'école ne règle pas tout. Après les portes de l'école il y a la vie réelle aussi. Ces jeunes qui sont victimes de violence quand les parents sont victimes de violence, quand ils vont rentrer chez eux ils la verront encore. Ça c'est clair que l'école ne règle pas tout et elle ne peut pas être une solution et une réponse à tout. Mais cela peut avoir une vision et développer un regard critique des élèves. Des réflexions critiques sur la société, le monde qui nous entoure. Et comment aussi régler les choses. Quand ils verront des films pornos, ce ne sera pas à l'école. Voir la mère prendre un coup par son père, ce ne sera pas à l'école. Quand ils subiront les pressions socio-économiques, ce ne sera pas à l'école. Le système est toujours là même en dehors de l'école.

Concernant les médias, que pensez-vous du traitement actuel?

(Rires). Moi je trouve que les médias ne sont pas assez critiques de la société. Et ils sont, certains, encore trop liés au système. A la classe dominante. Rien que quand on regarde un petit peu si on fait...ceux qui détiennent les médias, ce n'est que la classe dirigeante. Ce ne sont que ceux qui ont des gros patrons et des gros industriels. Ils mettent leurs idées dans les médias. Quand les gens font grève, le seul truc qu'on voit des grévistes c'est qu'ils mangent un pain saucisse. On leur ne demande jamais pourquoi est-ce que vous faites grève? Ca on ne demande jamais aux gens. C'est ça qui est problématique. On fait toujours passer une mauvaise image. Par exemple, le féminicide crime passionnel. On utilise les mots qui nous arrangent bien. Et on ne va pas plus loin que ça. C'est ça qui me pose problème dans les médias. Il y a ce manque d'ouverture. Ou par exemple, ça va être, le PTB n'a pas soutenu le gouvernement. Ah regardez, le vlams belang non plus donc le PTB et le vlams belang c'est la même chose. Bah non, ce n'est pas la même chose du tout. Il y a l'extrême droite et il y a l'extrême gauche donc je ne pense pas que l'on soit les mêmes que l'extrême droite ou alors je n'ai rien compris à ma vie. Mais c'est important ça. Et je pense qu'il doit y avoir une critique des médias et de dire qu'il ne faut pas tout prendre comme acquis par les médias.

Est-ce que l'on n'est pas dans ce traitement car le média recherche l'audience, est juste dans une vision économique?

Si c'est clair, on veut toujours faire du chiffre. C'est ça qui est assez rigolo. De plus en plus, quand les journalistes veulent aller plus loin dans la réflexion médiatique, ils se font virer. C'est la preuve qu'on refuse d'avoir une plus grosse réflexion critique. Pas forcément les patrons des journalistes. Mais ceux qui sont encore au-dessus des groupes, ceux qui dirigent ces médias ne veulent pas...Ils sont au service de la classe dirigeante. Ils ne sont pas au service des gens. Ils ne sont pas là pour répondre aux besoins. Avec la crise du coronavirus, c'était la panique. En montrant il y aura toujours à manger mais...Enfin s'il y a une grève des trains, on ne va pas aller voir les travailleurs des trains. On va aller voir le seul gars qui avait oublié qu'il y avait grève des trains. Ok. Et on lui demande est-ce que vous savez pourquoi ils font grève? Par exemple, est-ce que vous savez pourquoi les trains roulent moins aujourd'hui? Ca évidemment c'est un choix. Et après le problème, c'est que l'opinion publique va dire...Les étudiants putain avec cette grève on ne sait pas aller à nos cours et à nos exams. Oui ok...Ce qui est rigolo, par exemple les manifestants, ça s'inverse un peu, les gens commencent à tilter. Par exemple les infirmiers, ils ont dit il y a deux trois mois vous nous critiquiez en disant qu'on vous faisait chier à manifester en fait. Et là on est bien gentil. Mais n'oubliez pas, et ça ce n'est pas contre les gens, quand vous votez pour des gens comme le MR. Là vous avez voté pour une dame du PS, il y a quelques mois ils ont réduit nos budgets. C'est pour ça qu'il y a grève. C'est ça aussi qu'il faut faire attention. De dire voilà...Pour nous c'est important d'écouter les gens et d'aller vers les gens, voir leurs besoins. C'est aussi notre mot d'ordre. C'est une parenthèse mais on dit c'est bien d'être au gouvernement mais ce n'est pas cela qu'on veut en priorité pour l'instant. On appelle cela rue-parlement-rue. C'est de dire on prend ce qui vient de la rue, donc des gens, on le ramène au parlement puis on ramène à la rue. Il y a tout un débat citoyen et critique qui se fait. Et on est toujours avec des gens de terrain. Ceux qui sont au parlement, ce n'est pas des gens qui ont fait droit ou politique pendant des années. Ils n'ont pas leur père politicien qui a été là pendant des années. C'est des gens qui viennent du terrain. C'est des médecins, c'est des ouvriers, c'est des femmes de ménage, des gens qui ont travaillé chez Aldi. Ils viennent parler en disant nous les travailleurs on a vu comment cela se passe, arrêtez stop écoutez un peu les gens. Ça c'est important pour nous. Et c'est pour ça

qu'il y a beaucoup de choses qui ne sont pas faites pour les femmes mais aussi pour le personnel hospitalier parce que. Pas que ça ne les intéresse pas mais ce n'est pas pertinent maintenant pour le système. Ce n'est pas ça qu'ils veulent faire. Ce n'est pas ça qui va être intéressant pour l'économie, pour le système mis en place. Et ça c'est important de le critiquer. Là on parlait des médias, c'est la même chose. On ne va pas parler des femmes qui se font battre, on va juste le mentionner. On ne va pas dire forcément qu'on a besoin d'investir 2 millions du fédéral dedans. Ça on ne le dira pas. Où on dira tu as le PTB, ou un autre qui s'est plaint mais ils exagèrent. Ce sont des populistes. Oui je pense que le mot populiste on l'a eu à toutes les sauces. Et puis tiens maintenant on ressort nos idées en disant tiens, ce n'était quand même pas mal. Ne nous on est pas populiste, on est populaire. On va voir les gens, on leur demande ce qu'ils ont besoin. Ça c'est important aussi. Je faisais une petite parenthèse.

Comme vous parliez des populistes, est ce que vous pensez qu'avec la manifestation du 25 novembre et du 8 mars, vous vous sentez entendu par les politiques ou non? Ressentez-vous une évolution?

Non. Nous ce qu'on pense c'est, ce n'est pas parce qu'il y a des femmes au gouvernement que cela va changer les choses. On a eu la preuve plusieurs fois. Je peux prendre un exemple aussi. Barack Obama, quand il était au pouvoir, il y a beaucoup de personnes noires qui ont dit cela va changer les choses pour les noirs. Et il y a eu encore plus de violence envers les noirs sous Barack Obama. Je ne dis pas que c'est sa faute mais je dis juste que ce n'était pas la priorité. Lui il a beaucoup investi dans la guerre. Il a suivi la même politique que Clinton. Quand des femmes on dit il faut absolument soutenir Clinton parce que c'est une femme qui va venir au pouvoir. Non, elle ne va pas venir au pouvoir pour les femmes des classes populaires. Elle va venir au pouvoir pour les dirigeants. Elle n'est pas là pour aider les femmes qui sont en souffrance économique ou sociale. Elle ne va pas venir pour ça. Il faut faire attention aussi. Ce n'est pas parce qu'il y a des femmes au gouvernement que cela va changer les choses. Oui il y aura peut-être plus d'écoute, plus de questions sur l'égalité homme/femme qui vont être mises sur la table. Mais il y a beaucoup de femmes, comme les femmes MR, par exemple, elles n'ont pas envie de changer des choses pour les femmes de la classe populaire. Elles vont dire moi je préfère sauver une entreprise et donner des cadeaux patronaux. Et ça il faut faire attention. Oui c'est intéressant de parler des violences faites aux femmes mais il faut d'abord...On dit aussi que même si on fait une manif le 25 et le 8 mars, la lutte pour les droits des femmes ne s'arrête pas là. Ce n'est pas en deux journées qu'on va changer les choses. C'est la lutte au quotidien en mobilisant les gens, en les sensibilisant et en revendiquant des choses.

Que pensez-vous des trois ministres femmes qui ont proposé la conférence interministérielle?

Il y a une prise en compte que c'est important mais est ce qu'il y a des changements véritables? Est ce qu'il y a des sous qui sont investis pour ça ? Est ce qu'on va entendre et dire ok...c'est bien de faire des conférences mais finalement, c'est intéressant. On peut faire des conférences, on peut inviter des supers spécialistes ou on peut même interroger des femmes. Le problème c'est que, après ça est ce qu'il y a vraiment des changements? C'est ça le problème. On va beaucoup plus montrer qu'il y a un problème, on va être triste...Et on vous soutient. Le meilleur exemple c'est le Télévie et Viva for life. Le gouvernement fait un chèque

pour Viva for life. Tu te dis putain c'est de la grosse honte. Toute l'année ils n'investissent pas mais ils font un petit chèque pour faire genre on vous soutient. Mais c'est une honte. Tu as le gouvernement qui vote contre les SDF ou qui diminuent pour lutter contre la pauvreté mais ils donnent un petit chèque pour avoir bonne conscience, pour montrer qu'on est quand même là. C'est honteux, ça me donne envie de vomir. En plus vous faites les marioles en donnant un petit chèque. Ça me dégoûte, je suis révoltée, c'est ce qui me met dans les rues. Ils jouent bien leurs rôles. On vous soutient, on donne un petit chèque mais est-ce qu'au quotidien on le fait ? Non. Quand il faut faire de la pub et montrer qu'on est là, on vient donner pour viva for life. Raoul l'avait dit quand on l'avait invité. C'est bien de donner des chèques. Et puis quoi? Demain ils auront besoin de plus. Et après-demain encore plus. En plus ça va augmenter car ils vont être en sous-effectif. Et tu vas dire non. Et quand ils seront dans les rues tu diras c'est quand même des sacrés brigands, des casseurs et des gens qui ne comprennent rien à rien. Ce qui est aussi important c'est le message véhiculé : Nous on est dans notre tour d'ivoire les représentants politiques, nous on sait ce qui est mieux pour vous. C'est horrible parce que c'est du mépris de classe. Nous la classe dirigeante qui avons le pouvoir on sait ce qui est meilleur pour vous. Vous pas, vous n'êtes pas assez formés, vous n'avez pas assez de compétences politiques pour savoir ce qui est bien pour vous. Vous revendiquez des choses les petits arrêtez. Ça m'énerve parce que je me dis quand je vois des gens qui ont 10.000 par mois et qui me dit à moi arrête de te plaindre de tes conditions sociales et économiques, mais va te faire foutre. Ça me met en rage. Allez toi tu vis dans un palace et tu me dis à moi que j'exagère. La famille royale qui fait un coucou de son jardin de je ne sais plus combien d'hectares. Tu te dis il y a des SDF qui sont dans les parcs depuis des semaines et le bourgmestre ne sait rien faire. Je suis en rage, il y a des trucs qui ne sont pas justes. Ce n'est pas la société dans laquelle j'ai envie de vivre. Je ne trouve pas ça juste. Certains me diront t'abuses, tu exagères dans tes revendications. Mais je ne pense pas. Il y a des inégalités qui se renforcent, des gens qui crèvent la misère et encore plus avec le coronavirus. Des gens qui subissent des violences comme les femmes et qu'on n'aide pas et qu'on laisse crever. Je vois que les gens se bougent de plus en plus, c'est quelque chose que je vois....Au niveau des politiques ils prennent quelques petits trucs. Par exemple avec la dépénalisation de l'avortement. C'était nous qui avions demandé. Ils ont revoté ça. Cela a été exclu. On est dans le parlement, on met des choses en place et d'autres partis politiques mettent des choses en place. Mais c'est très limité parce que c'est toujours une question d'argent. On va dire on n'a pas d'argent. Ou oui c'est bien mais on n'aura pas assez d'effectifs. Par exemple, ma belle-mère travaille bénévolement parce qu'ils ne peuvent pas prendre plus d'effectifs. Ce n'est pas normal. Elle travaille mais elle n'est pas représentée. On n'a pas d'argent, on ne finance pas. C'est très difficile.

J'aimerais aborder un dernier sujet avant de terminer. Est-ce que vous constatez une montée du masculinisme actuellement? Par exemple avec les allégations, on ne peut plus draguer en rue,...?

Oui, c'est la réaction masculine. C'est le système qui dit il faut se défendre les gars. Moi j'ai vu ça dans les séries qu'ils commençaient à dire on ne peut plus draguer. Cela me faisait rire, même les séries commencent à le dire aussi. C'est juste une réponse. Plus on va prendre de la place, plus il y aura des oppositions. Plus tu prends de la place, plus tu emmerdes les choses, plus tu fais bouger le truc, plus il faut qu'on t'arrête par-dessus tout. Et c'est clair qu'il y a certains mecs qui se disent putain moi les filles elles n'arrêtent pas de me rejeter donc c'est

forcément tellement qu'elles sont féministes, c'est la cause féministe qui crée ça. Donc je suis tout seul. J'ai vu un mec sur la RTBF qui disait ça. Tu pourrais te moquer de ce gars-là, j'avais envie de rigoler et en même temps je n'ai pas envie de rigoler non plus. Je me dis le gars, tu vois bien, tu ne peux pas juste te dire le mec c'est un gros crétin. J'ai rien compris à la vie et c'est un pauvre con. C'est un mec qui a subi des trucs, il n'est pas content donc il dit juste c'est la faute des féministes. Et des femmes qui ne veulent plus de moi et qui s'intéresse à des mecs riches, avec des bonnes discussions. Ce n'est pas vrai, c'est des fausses idées qu'on donne encore. C'est important de discuter avec des gens comme ça. Parce que par exemple, avec le racisme, si on prend le milieu ouvrier. Quand tu travailles dans les entreprises, beaucoup d'ouvrier avaient des pensées racistes. Par exemple, les étrangers viennent prendre notre boulot. Et finalement celui à côté de lui s'appelait Mohammed. Quand tu as un peu de discussion, et c'est ce que je retrouve dans les piquets de grève. Quand tu discutes un peu avec eux, ce ne sont pas des cons les gens. Si tu as une réflexion en te disant les gens ne sont que des abrutis et je n'ai pas envie de leur parler, tu ne peux pas régler les choses et changer les choses. Le mec qui est devant moi j'ai deux choix. Soit je me fous de sa poire en me disant ce gars-là il y a rien compris. Mais le problème c'est qu'on voit que son attitude augmente aussi. Par peur, par malaise social, il y a beaucoup d'hommes qui augmentent ce côté masculiniste. Et je pense qu'il faut en parler aussi. Mais je peux entendre ces femmes qui me disent je n'ai pas envie de lui parler, je suis mal à l'aise. Et même moi ça m'est déjà arrivé de dire stop. J'ai déjà eu des réunions avec le PTB avec des hommes qui allaient trop loin pour moi. J'ai dit écoute je suis désolée mais je n'arrive plus à te parler. Il me faut une pause. Ce qui était intéressant, c'est que beaucoup d'hommes autour de moi étaient prêt à la discussion et lui ont dit écoute mec ce n'est pas cool ce que tu racontes, c'est faux et ce n'est pas juste. C'était chouette parce qu'il y a cette solidarité qui est là. Et tu as le choix de dire au mec je te parle ou non. Ce sont des positions compliquées et dures, c'est un combat de discussion, de réflexion pour ceux qui ont des paroles racistes également. Quand une personne racisée qui dit devant Mohammed les étrangers vole mon travail. Et l'autre dit je travaille avec toi mec. Et il dit oui mais pas toi, toi ce n'est pas pareil. En fait si, c'est ça. Mais le problème, c'est que ce sont des idées qu'on fait passer aux gens pour les diviser. De dire ces femmes-là ne veulent pas de toi parce que tu es un pauvre con. Ce n'est pas vrai. C'est de dire à un moment donné tu as des réflexions qui m'emmerdent et je ne veux pas discuter avec toi. C'est des trucs où il faut amener à la discussion mais c'est très dur. Par exemple mon copain qui me dit dans mon entreprise il y a des blagues sexistes toutes les 10min, j'essaie de garder mon sang-froid mais c'est hyper dur. Je lui dis tu sais ça ne m'étonne pas. Moi aussi quand j'ai été sur des piquets de grève, combien de nombres de blagues sexistes je n'ai pas entendu. Et je me dis il faut que tu fasses miroir. Mais tu as le droit de dire aussi à un moment donné ce n'est pas drôle les gars. Tu as le droit de leur dire stop. Evidemment, tu risques d'avoir des personnes qui te disent arrête avec tes règles, tu nous saoules. Des fois tu vas avoir le revers de bâton. Des gens vont te dire pauvre conne, tu m'emmerdes avec tes réflexions. C'est la lutte des idées aussi, de comment tu vas convaincre les gens que ce qu'ils disent n'est pas juste. Moi les masculinistes, ils ont des fausses réflexions qui ne sont pas juste. Mais comment les faire réfléchir? Si tu leur dit écoute abruti, tes réflexions sont connes. Un il ne va pas être convaincu. Deux il va te dire je n'ai pas envie de discuter avec toi. Trois il va se renforcer encore plus dans sa réflexion que les femmes sont toutes des connes. C'est ça le problème. C'est tout un travail qu'il y a à faire avec ces personnes-là. C'est le sexisme quotidien. C'est le racisme. Tous ces trucs qui nous divisent. Qui sont là, qui sont imprégnés et qu'il est dur de combattre. On nous a imprégnés dedans et pour arriver à convaincre, c'est hyper difficile. C'est ça qui fait peur

avec les masculinistes des fois. Je sais que c'est au Canada. Il y avait eu une fusillade dans une unif d'un mec qui était hyper masculiniste. Il avait la même réflexion de se dire les femmes m'abandonnent, elles me laissent tomber. Et en fait, il avait pris son flingue, fait sortir tous les hommes de l'unif et avait tué au moins 15 femmes dans une classe parce que c'était juste des femmes. Je me suis fait rejeter, vous allez subir ma colère. C'est horrible, impensable mais c'est le sexisme, la division. Et ça oppose les gens. Cela fait subir ces violences aux gens qui n'ont rien demandé. Ces femmes qui étaient dans l'auditoire... Il y en a une qui a dit est ce que je t'ai fait quelque chose, est ce que tu me connais? Il va dire non je ne te connais pas mais sa réflexion c'était tu es une femme, tu vas quand même me faire subir une oppression. Alors ce qui n'est pas vrai mais c'était sa réflexion. C'est très dur. C'est la lutte quotidienne, c'est pour ça que je m'engage aussi. Cela fait partie de moi et mon engagement. De pourquoi maintenant je suis au parti mais je suis aussi une militante. C'est mon choix de militante de m'engager au quotidien pour lutter contre ces inégalités et ces discriminations liées au genre et à la race. Ce sont des luttes très dures. Je pense que le seul moyen d'en finir c'est la fin du système capitaliste. C'est personnel. Certains vont dire mais non qu'est-ce que tu racontes. Et voilà, c'est ma vision de la société. On doit construire la société pour qu'on se socialise beaucoup plus. Moi je suis communiste, je crois beaucoup plus aux valeurs communistes que aux valeurs capitalistes qui se mettent en place. Je suis dans cette mouvance-là. La lutte continue et on espère finir avec ces violences et discriminations.

Comme vous avez cette étiquette tant de politique que de militante ou universitaire, trouvez-vous qu'il y a assez de collaboration entre ces domaines?

J'ai fait des études en *** donc je ne sais pas très bien la collaboration par exemple en sociologie... Je sais bien qu'à l'ULB il y a un truc étude du genre. Je pense que le problème est qu'il y a aussi du sexisme au sein de l'université qui est présent. Par exemple, il y a beaucoup d'hommes que de femmes comme chercheur. J'ai des amies qui voulaient faire un doctorat. On leur a répondu mais pense à la famille, si tu veux te marier. Je ne pensais pas entendre des réflexions comme ça en 2020 à l'université surtout par des gens qui sont censés être 'l'élite' de la réflexion. Ma prof *** distribuait des tracts anti-avortement. Je trouve qu'à l'unif ce n'est pas encore très clair. Ce n'est pas gagné du tout. Il devrait y avoir encore plus de choses à l'unif justement. Il y a un groupe féministe d'unif qui est active moyennement mais il devrait y avoir plus de réflexion sur les violences, le sexisme,... Mais aussi que l'unif se remette en question dans ses propres réflexions et la façon de nommer les gens, avoir des postes pour des chercheuses. C'est encore fort genré selon les domaines. Science de l'éducation c'est fort des profs femmes, histoire c'est beaucoup des hommes,... C'est comme en politique. Ce n'est pas parce que tu mets des femmes à des postes que cela va régler. Mais cela ouvre la possibilité de se dire les femmes peuvent faire des hautes études et avoir accès à des postes à responsabilité. C'est important, il y a toute la question économique à l'université. Qui a accès aux études ou non. C'est une réflexion qu'il faut à avoir en tête. Dans la classe ouvrière, peu d'enfants ont accès à l'unif. Il y avait une étude qui a été faite, moins de 2% des enfants qui sont issus des classes ouvrières ont réussi à l'unif. Ce n'est pas normal que ceux qui ont accès aux hautes études soient tous des personnes de milieux favorisés et intellectuels. Je ne dis pas que ceux qui sortent de l'unif sont anti-sexistes mais qui a accès à quoi et comment les gens peuvent se développer dans leur réflexion critique. Comment on aide les gens à sortir de leur milieu de pauvreté, comment on donne accès à l'enseignement, à la culture. La question féministe, ce n'est pas une critique méchante, mais c'est beaucoup de milieux intellectualistes

de gauche. Et c'est des milieux qui ont les moyens de réfléchir. C'est con mais tout ce qui est questions du genre, inter-sexe, binaire non-binaire. Moi au début quand on m'a parlé de cela je ne comprenais rien du tout. Je vais près de quelqu'un qui ne sait rien du tout de ça, une dame qui fait le ménage et je lui dis tu sais ce que c'est toi inter-sexe et non-binaire elle va me dire de quoi tu parles. C'est important de se dire comment est-ce que tu vas faire comprendre ça aux gens. Tu arrives avec ton discours hyper intellectualiste, ils vont juste te dire ok je ne comprends rien. Ou est-ce qu'il faut venir avec un autre discours. Je ne dis pas un discours que tu vas changer, mais que tu vas réussir à faire passer. C'est bien de rester dans ces milieux intellectuels mais cela n'apporte rien. Comment tu vas changer les choses? Tu vas convaincre des gens qui sont déjà convaincus. Comment tu vas convaincre les autres? Ce n'est pas du mensonge, il ne faut pas changer totalement le discours mais comment le formuler. Par exemple, un mec ne comprenait pas pourquoi on chantait un violeur sur ton chemin à la manif. La fille a pris le micro et elle a dit quand on va dire à ce gros con qu'il doit se casser ? Je me dis ce mec-là, tu ne l'as pas convaincu. Le mec posait juste une question, il ne comprenait pas. Mais toi tu as juste dit pff, si tu n'es pas capable de comprendre prends un livre. Mais c'est hyper méprisant. Mais de dire prends un livre. Est ce qu'il va être convaincu? Il va prendre Simone de Beauvoir ? C'est une réflexion que j'ai déjà eu avec les filles d'autres milieux ou associations fort intellectualistes sans s'en rendre compte ou qui le disent elle-même. Elles restent avec leur groupe d'intellectuelles mais il faut sortir de ce groupe aussi. Comment tu vas convaincre les autres? Elle dit ça je m'en fous. Ça me pose problème, je suis fort en désaccord avec des amies là-dessus ou des autres groupes. On ne s'entend pas sur ce point-là. Sans le vouloir, elles mettent un mépris de classe et méprisent les gens. Elles disent à un pauvre mec ouvrier qui sort de son usine tu lui dis tu es qu'un gros con va prendre un livre. Il va te dire tu es sérieuse, il va te prendre pour une folle. Il vient de passer 8h dans son usine, il fait une petite blague sexiste et tu le méprises, cela ne va rien changer. Mais je comprends ces filles qui en ont ras-le-bol de s'expliquer sur tout tout le temps, devoir se justifier.

J'ai abordé tous les sujets, est ce que vous auriez un petit mot de conclusion, une réflexion pour l'avenir?

En tout cas c'était super chouette, je suis en confinement donc cela m'a fait une belle pause. Je dirai que j'invite de plus en plus de femmes et d'hommes à s'engager. Je pense que c'est important de s'engager de plus en plus. Chacun défend sa cause mais c'est important de lutter contre ce système qui nous oppresse. Et de se battre contre ce système d'oppression. J'ai plein de causes. Je n'ai pas le féminisme là, l'écologie là, le racisme là. Je suis dans plein de causes mais la cause féministe me tiens vraiment à cœur. Quand je vois cette augmentation de violence je pleure dans les bras de mon copain pendant ce confinement tellement j'étais choquée par ce que je voyais. Le boxeur m'a vraiment donné envie de vomir. Je me dis comment on peut imaginer ça. J'invite plein de gens à s'engager et à vouloir une meilleure société pour tous. J'espère que tous ces mouvements masculinistes vont se terminer parce qu'il y en a plusieurs qui arrivent à se dégager de ces chemins là parce qu'on leur a amené à avoir une autre réflexion et une autre vision des choses. C'est ça qui me fait le plus peur, ces mouvements... C'est comme on parlait du Chili. Plus on sera, plus on arrivera à faire tomber ce système. Je n'ai pas envie d'être toute seule et je ne me sens pas toute seule. Rien que pendant le confinement, ce mouvement de solidarité. Quand je tape sur mes casseroles à 20 heures et que tout le monde est solidaire avec les infirmiers, les facteurs, les éboueurs, la SNCB, les TEC alors qu'il y a quelques mois ils étaient insultés. Parfois par les gens, parfois par

le gouvernement. Je me dis là c'est juste magnifique, c'est chouette, soutien aux travailleurs et travailleuses...j'ai adoré cette interview, ça m'a fait du bien de dire tout ça.

Retranscription de I.P.

Date : samedi 11 avril 2020.

Durée : 54 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de vous, de votre travail, vos missions?

Je suis référente violences basées sur le genre dans un centre pour demandeurs d'asile. J'étais, tout type de violences en fait. Pas que les violences conjugales. Mais sur les êtres humains, excisions, mjf, prostitution,...Et j'ai fait un master supplémentaire en étude de genre. J'ai fait science po à la base. Donc c'était vraiment dans le master, j'ai fait un stage dans un centre Croix-Rouge qui se spécialise dans l'accompagnement de femmes vulnérables. On a mis en place un projet d'empowerment basé sur une méthodologie co-développée avec ***. Et c'est vraiment une approche individuelle et collective des individus, qui se base sur une intervention féministe. C'est une façon d'envisager, d'appréhender les violences et du coup comment on en parle, qui est super développé au Canada. Qui je trouve est super cohérente. J'étais comme assistante sociale puis j'ai été engagée comme référence femme. Puis c'était un peu trash, j'avais beaucoup trop de travail. Notre centre a augmenté de capacité, on est passé de 150 à 250 résidents. Et il y avait deux personnes référentes qui soutenaient le projet à bras-le-corps avant que je n'arrive. Et quand je suis arrivée, j'étais toute seule car la directrice ne s'y connaissait pas du tout. Et moi j'étais référente pour 26 centres aussi. Cela a été trop, et trop peu d'accompagnement. Je suivais des personnes, j'allais dans des centres de violence conjugale et j'ai vu des situations traumatisantes. Je suis tombée en congé maladie et j'ai fait un stress post-traumatique via tout ce que j'entendais. Donc là je suis en arrêt depuis quelques mois. J'ai arrêté le travail parce qu'il n'offre pas les conditions nécessaires et matérielles suffisantes pour avoir ce genre de poste. C'est clairement trop pour une personne. Et donc voilà. Mais je veux continuer dans le secteur des violences, c'est clair.

Et vous sentez que vous mettez un accent un peu féministe ? Comment installez-vous cela dans votre pratique?

Alors, déjà par un truc qui est super important. Moi dans le quotidien, dans les entretiens ou ateliers qu'on a fait sur la question des violences. Moi je suivais des personnes individuellement et je faisais des activités pour parler du droit des femmes, du harcèlement,...Le fait d'avoir, quand tu vis, mais dans n'importe quelle situation de difficulté, le fait d'avoir l'apport même de souffler par rapport à ce qu'on vit, notre conscience et pouvoir se sentir assez fort que pour changer de situation ou se donner les moyens de changer. L'approche individuelle et collective se rejoint. Parce qu'individuellement, on va pouvoir formuler ce qui ne va pas. Et moi je trouve que c'est super chouette d'avoir des outils créatifs pour ne pas passer que par la parole mais permettre, se balader, utiliser des cartes, des photos,...Créer un lien de confiance. Avec l'approche individuelle et collective, les personnes vont pouvoir ne pas forcément formuler des choses mais entendre des vécus similaires par d'autres bouches. Et poser des questions, avoir une place ou pas, et vraiment n'avoir une création de confiance dans un groupe. Qui à mon sens est super fort. Plus il y a cette confiance

qui se met, plus ces personnes peuvent déposer des choses. Et se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls en fait. Ca, ils ne sont pas seuls dans la thématique. Ce n'est pas, ils n'ont pas à être honteux de ça parce qu'il y a d'autres personnes qui ont vécu ça. C'est super important je pense. Et dans l'approche féministe, ce qui est génial qui est difficile à mettre en place à mon sens, c'est le fait que les personnes qui s'en sortent, de situations de violences conjugales, de situations de prostitution, viennent parler, témoigner et aider les personnes qui sont dans le groupe. Par exemple moi à ***, il y a un groupe de discussion sur l'excision et la mutilation des parties intimes, et tu en as qui viennent, qui ont fait tout un processus d'empowerment, de prise de pouvoir de sortir de la honte, de se battre. Elles sont passées dans un côté je me bats pour ces conditions et je viens parler aux nanas pour expliquer ou écouter dans ces groupes de discussion, parler de l'excision. Et donc de leur mal-être, de la souffrance qu'elles ont vécue. Et je pense que dans les violences conjugales c'est pareil. Se rendre compte à quel point c'est difficile de quitter, de sortir du phénomène de l'emprise, de faire face à un entourage qui ne comprend pas. Qui est impatient, inquiet, qui a pleins de préjugés, qui est en décalage avec ce que la personne vit. Je pense que c'est très fort, très puissant. Au niveau individuel, l'approche féministe c'est aussi très très fort déculpabiliser. Pourquoi est-ce qu'il est violent? Parce qu'on est dans une société qui perpétue les violences faites aux femmes, les autorise et les encourage. Cela permet aussi de sortir du rapport individu-individu. C'est comme le père qui marie sa fille de force. Ok, pourquoi est-ce qu'il y a cet amour et cette violence? C'est comprendre l'impact de la société. Dans les violences intraconjugales, c'est aussi comprendre pourquoi l'individu...Ça n'excuse pas mais en tout cas ça permet de comprendre comment les hommes et les femmes sont socialisés de façon différente. Et donc l'expression de la colère, le fait de prendre du pouvoir quand tu es violent, pas d'en perdre mais d'en prendre et d'exprimer ça à travers la violence psychologique, économique, administrative. En fait, cela s'explique historiquement très fort. On essaie maintenant dans une période pour quelques femmes de répit. Mais en fait les violences sont encore endémiques. Il y a 50 ans les femmes ne pouvaient pas ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari. On parle maintenant seulement de viol conjugal. On parle seulement de façon ouverte. La domination masculine sur le corps de la femme, sur la femme et ses choix elle date d'il y a super longtemps. Il faut remettre cela dans le contexte sociétal. Dans les activités collectives, on repart sur les lois des droits des femmes. Dans les entretiens, c'est ça mais en quelques mots, pour ne pas non plus faire tout un exposé. En plus moi je travaille avec des personnes qui ne parlent pas nécessairement bien français. Qui parlent arabe donc qui avait besoin de traduction. En fonction de qui était là, à quel moment...Ça c'est des choses qu'on peut comprendre aussi après. Alors que quand on est vraiment dans le phénomène de la violence, moi ce que je faisais au début c'était écouter évidemment, utiliser le cycle de la violence. Montrer les schémas, expliquer chaque moment et demander à la personne si cela correspondait. Parler du phénomène de l'emprise, déculpabiliser en disant qu'il y avait énormément d'énergie qui était prise. Prendre rendez-vous avec des organismes compétents pour relayer, proposer sur base volontaire. Proposer un suivi psy, un accompagnement dans les institutions spécialisées. Parce que nous c'est première ligne écoute. Proposer d'aller porter plainte évidemment, faire une déposition. On avait un document, c'était un PV de ce qui s'était passé, de cette entrevue entre moi et la personne. Cela gardait une petite trace. Parce que les preuves en violence conjugale c'est l'horreur à trouver, c'est dur. La justice n'est pas du tout forcément, ça dépend, il y a des juges qui sont hyper sensibilisés et d'autres pas du tout. Il y a des policiers et d'autres pas du tout, beaucoup pas du tout d'ailleurs. Donc voilà. Il y avait aussi essayé de revoir la personne, voir comment

cela allait. Avec les enfants, essayer de faire un scénario d'urgence aussi. Qu'est ce qu'on fait s'il se passe ça? Avec les enfants, expliquer à quel point la violence a un impact sur les enfants. Proposer un suivi psy ou être accompagner. Expliquer que même s'ils ne sont pas touchés directement, c'est un climat hyper délétère et hyper violent. Aussi expliquer les différentes formes de violence. Pas forcément violence physique. Il y a énormément de violences avant la violence physique. Et, je réfléchis, aussi. Parce que la prochaine ministre euh...c'est vraiment écoute et bienveillance et non-jugement et dénoncer aussi. Dire que ce n'est pas juste, pas correct, que la personne en vaut la peine, qu'elle est hyper courageuse d'en parler. Que c'est vraiment scandaleux. Mais en même temps, essayer de sortir de la victimisation primaire. Reconnaître la victime dans son statut de victime. Son statut de survivant. Et aussi expliquer à quel point elle est forte. Et à quel point elle met en place des ressources pour s'en sortir au quotidien. Essayer d'être toujours dans le renforcement positif. On a une vision très fort paralysante de ces personnes qui sont dans des situations de violence alors qu'elles mettent en place des ressources de ouf pour s'en sortir au quotidien.

Comme vous évoquiez le traitement policier des violences conjugales, je vais d'abord revenir sur cela. On sait ici qu'au niveau des violences conjugales, la victime a la charge de la preuve. Elle doit arriver avec des certificats médicaux, des constats de coups. On sait que les violences verbales sont compliquées à prouver. Que pensez-vous de cette difficulté au niveau de la preuve?

Moi je pense que vu que, c'est tout à fait personnel, mais vu le caractère endémique des violences, il faudrait que la preuve soit renversée. Parce qu'en fait, c'est prouvé depuis des années maintenant que la violence physique arrive en fait bien après toute une série de violences, d'isolement, de violences verbales, psychologiques, de rabaissement constant. Et que c'est vraiment une tentative de prise de contrôle. Je ne veux pas dire ultime parce qu'après ça continue mais sur la personne. Et que cela n'arrive pas dans tous les cas. Dans certains cas ça arrive bien plus tôt. Dans beaucoup de cas cela arrive après toute une série, un processus de dévalorisation de la personne, de prise d'emprise dessus. Et donc, à quel moment, quand on connaît le phénomène de mémoire, et quand on connaît le cycle de la violence où la victime va se dire 'il va changer'. En se disant ça commence, je vais commencer à avoir peur, ça éclate, il va changer. A quel moment la victime va commencer à se rendre compte de s'avouer qu'elle est dans des phénomènes de violence, va avoir envie de garder des preuves et donc se l'avouer une deuxième fois. Et va en avoir l'occasion. Comment est-ce que tu dis, expliques à quelqu'un qu'il a été violent si même les personnes qui ne vivent pas forcément de la violence n'arrivent pas à se rappeler ce que son compagnon lui a dit il y a deux semaines. Si le gars est vraiment dans la domination, il va supprimer et faire en sorte...Etre dans le malsain et réfléchir par rapport à ça, il va faire en sorte qu'il n'y ait pas de preuves. Si la victime s'isole, comment est-ce que tu demandes à l'aide sur le côté. Il y a plein d'éléments qui isolent et rendent compliquer la charge de la preuve.

Donc selon vous, faudrait-il renverser la charge de la preuve ou non?

Oui oui clairement.

N'existe-t-il pas un risque concernant la présomption d'innocence?

C'est comme dans tout, il peut y avoir deux femmes qui vont faire des allégations sur 700 qui n'en font pas. C'est quand même trash quand on voit le nombre de femmes victimes de violence, le nombre de femmes victimes de violences conjugales et le peu de déclaration. Le

fait que cela ne soit pas pris en compte comme une question d'intérêt public primordial. Alors que cela a des conséquences énormes sur le psychique, sur la santé, sur l'aspect psychologique des femmes, des enfants, de la société. Et qu'on dise oui mais vous pourriez inventer. Oui ok, comme partout. Tout le monde peut aller inventer un truc à la police et raconter ce qu'il veut. Quel est l'intérêt d'aller inventer ça pour la majorité de la population si cela se passe bien. C'est quand même des grosses procédures, c'est quand même...Ce n'est pas légitime, c'est une possibilité de faire avancer la lutte contre les violences au prix de trois témoignages. Je veux dire dans la balance.

Comme vous êtes spécialisée là-dessus, par rapport aux femmes migrantes, il existe une difficulté supplémentaire de porter plainte si elles ne sont pas en régularité au niveau des papiers. Comment gérer-vous cela?

Il y a à mon sens trois grosses configurations. Je travaille avec les nanas qui demandent l'asile, qui demandent une protection internationale. Elles ont un droit de résidence temporaire le temps que leurs procédure soit analysée. Donc il n'y a pas de risque d'expulsion. On a eu des cas où on a été porté plainte et il n'y avait pas de risque pour elles. C'était vraiment compliqué parce qu'il y a des mesures en interne dans les centres pour séparer les couples d'isolement. Les communautés se connaissent, c'est vraiment difficile une séparation, mais comme dans tous les cas de violence. Quand il y a une séparation physique entre les centres, il y a des effets de harcèlement ou de kidnapping aussi. On a déjà été kidnappé. Mais du coup c'est moins compliqué de porter plainte, à part toutes les discriminations auxquelles elles peuvent faire face de la part de policiers. Cela dépend vraiment de où on va porter plainte. De qui est formé face à toi, s'il est compréhensif ou pas. Des préjugés racistes aussi. Parce qu'il y a ça aussi évidemment. Il y a la configuration des nanas qui sont sans papiers. Et donc en fait la police ne peut pas ne pas noter que la personne est sans papier. Donc elle est obligée de rapporter qu'elle reçoit une victime sans papier. Donc il y a un vrai risque à l'heure actuelle pour les femmes sans papiers d'aller porter plainte contre les violences sexuelles, physiques, verbales, conjugales, peu importe le type de violence. Il y a un réel risque d'être envoyée dans un centre fermé. Alors les policiers vont pas d'office renvoyé, ce n'est pas ça que je dis mais ils vont rapporter. Et donc cela dissuade énormément les personnes de porter plainte parce qu'elles sont déjà dans une situation tellement précaire, tellement dans la survie, dans l'économie parallèle, on n'a juste pas une protection pour ces femmes-là. Les mesures de protection juridiques et pénales. Parce qu'il faut faire un choix. Soit tu demandes une protection et tu n'es pas du tout sûr que cela aboutisse parce qu'on connaît les statistiques. Mais en même temps tu te mets vraiment en péril. Et alors il y a le cas des nanas qui sont en regroupement familial aussi. Et là c'est compliqué parce que en Belgique, quand tu es dans un regroupement familial, je crois que c'est 5 ans avant que tu puisses toi-même demander, c'est que tu vis des violences conjugales tu es obligée de rester. Parce que si tu te sépares de ton compagnon, tu perds ton droit à rester en Belgique. Parce qu'il est basé sur ton mariage, le fait de vivre avec ton compagnon. Il y a énormément de femmes qui sont obligées de prendre leur mal et en patience pour partir parce qu'elles n'ont aucun droit de séjour automatique. Même si elles gagnent leur vie, même si elles ont un autre logement. Moi c'est les trois gros cas que je vois en cas de violence qui sont liés à la demande d'asile de près ou de loin par rapport à la migration.

Une solution proposée serait un gel de la procédure d'expulsion le temps que la procédure soit analysée.

Oui. Et encore, tu as tout cela mais tu as tout les préjugés des flics...Alors il y en a des supers je ne dis pas ça. Comme il n'y a pas assez de formations, par rapport aux violences, à l'interculturalisme, par rapport aux effets des violences, à la mémoire traumatique, aux déclarations, à la peur, à l'emprise... Aux effets balance yoyo. Parce qu'une femme va plus moins partir 8 fois avant de quitter définitivement son compagnon. Donc cela veut dire qu'il y en a qui le quitte après une fois mais d'autres après 18 fois.

Justement, ce manque de formation va avoir un impact sur les décisions judiciaire quand la victime va porter plainte plusieurs fois puis la retirer?

Je pense que c'est lié au manque de formation, de structure pour accompagner les femmes et essayer d'avoir une augmentation de la confiance en elles. Déculpabilisation, sortir de la honte,...Et une explication correcte du phénomène de l'emprise. Je pense que c'est lié à un manque de financement fondamental en général dans l'accompagnement de victimes de violence. Et à l'éducation à la base des entrants aussi qui est genrée, qui autorise les violences et les oppressions. Il y a praxis et des lieux qui accompagnent les auteurs mais ce n'est pas suffisant. Je pense que c'est lié à un problème général de la vision qu'on a des violences faites aux femmes et de l'acceptation implicite des violences. Je pense que c'est lié aussi au problème de la preuve...à ce que ça pose pour les victimes. En plus de devoir quitter leur lieu à elle, c'est elles qui sont pénalisées. Elles n'ont pas forcément de l'entourage autour d'elle avec l'isolement. Ca, par rapport à l'isolement pour les femmes demandeuses d'asile, c'est terrible cet isolement. Elles n'ont pas de famille à aller voir. Elles ont une pression de la famille au pays comment ça va. Il y a des cas où la famille mettait une pression énorme pour que la femme reste avec. Tu as toute une pression de la communauté, tu as tout ce truc de rapport à elle est en Europe, elle est dans l'eldorado donc non elle ne peut pas le quitter. Quitter son mari qui a pu transformer son comportement au long du chemin migratoire et de l'arrivée dans le pays. Ce qu'on remarque, c'est qu'il y a un...Le fait d'être sur un chemin d'asile et d'arriver dans un pays et d'être immobilisé, cela brouille les rapports de genre. Cela brouille très fort parce que les hommes qui vont...On est tous les jours dans plein de pays où l'homme doit ramener l'argent, doit sécuriser sa famille. Et puis tu as tout le trajet migratoire hyper incertain. Tu as des violences extrêmes. Par exemple les femmes peuvent se faire violer, il y a une impuissance. Et tu as le phénomène dans les centres. En fait, comme ils doivent attendre, ils sont en situation d'attente, tu as des cas de l'homme n'arrive plus à ramener l'argent. La femme est comme...Dans la division genrée des rôles, la femme est à la maison, cuisine, dans beaucoup de lieux, beaucoup de pays. Et donc le fait d'avoir un espace privé beaucoup plus investi, la femme va plus retrouver ses repères. Et l'homme va vraiment se retrouver à ne plus avoir ce truc de je protège ma famille, je peux ramener des trucs. C'est une institution qui va prendre ce rôle-là. Et donc ça aussi de brouiller les rôles de genre cela peut générer une incertitude, des tensions. Comme il y a peu de tissu social autour, les gens sont tout le temps l'un sur l'autre. Cela augmente les tensions, il faut attendre 2 mois avant de pouvoir travailler, il y a énormément de discrimination à l'embauche. Et travailler au noir c'est risqué pour ses papiers. Il y en a qui le font mais c'est vraiment risqué pour eux. Ce n'est pas facile, c'est complexe. En plus, toute nouvelle société, nouveaux codes culturels,...Tu as vraiment plusieurs ruptures liées au fait de migrer dans un autre pays. Tous les stress qui découlent. Parce que cela ne veut pas dire que tu vas pouvoir recommencer une nouvelle vie. Tu es en attente, tu ne sais pas ce que tu vas faire. Ou tu attends pour passer dans un autre pays si tu es transmigrant. Tout ce stress quotidien, cette violence institutionnelle qu'ils se prennent

constamment à la figure va générer aussi énormément de stress et peut générer de la violence.

En 2004, on appliquait la tolérance zéro à Liège mais cela n'est plus appliqué au vu de la charge de travail que cela impliquait.

C'était une idée géniale mais cela révèle bien bien à quel point c'est sous-financé. Quel scandale que cela n'a pas été poursuivi. Il y a un mail qui tourne maintenant d'associations et de nanas engagées contre les violences qui interpellent vraiment les pouvoirs publics et les médias. C'est une carte blanche.

Vous pensez que le confinement va avoir un impact?

Ah il a un impact ! De ouf. Cela se voit. Et on ne sait pas à quel point il a un impact. Les appels sur les lignes d'urgence...Mais en vrai je pense qu'il faut placarder partout le numéro. Parce que les gens qui appellent ont déjà une conscience assez éveillée de ce que sont les violences. Et où il y a une rupture vraiment dans le comportement du mari ou du copain. Parce que les violences sont aussi générées dans le système dans lequel on vit, le système capitaliste. Et du coup, à nouveau, cela brouille complètement les rapports de genre. Il y a une diminution de revenu, les gens sont non-stop l'un à côté de l'autre, cela génère énormément de stress. Tu as les gosses tout le temps, tu ne sais pas de quoi va être fait demain. Même s'il y a des violences dans toutes les classes, dans toutes les strates sociales, je pense vraiment que quand tu n'as pas de thunes, et comme on n'apprend pas à gérer nos stress, nos émotions, notre colère. Et que les hommes dans l'éducation l'apprennent très fort à travers le fait d'être fort, de se battre, les violences explosent. Déjà la ligne d'écoute c'est les nanas qui parlent français, qui savent verbaliser quelque chose de violent, qui estiment que c'est nécessaire d'en parler à des publics spécialisés.

Ce n'est qu'une partie de l'iceberg.

De ouf, et je pense à toutes les nanas qui n'ont pas les ressources, pas de GSM, pas pensé.

Vous faites vraiment un lien entre le capitalisme et les violences?

Ouais ouais, à fond parce qu'en fait, donc la manière dont la société est organisée c'est tu vends ta force de travail contre rémunération. Et les femmes clairement dans les milieux les plus précaires, dans les métiers où elles gagnent moins leur vie, elles sont plus variables, plus sujettes à galérer. Et il y a vraiment un truc de, le capitalisme maintient le patriarcat. Il utilise la force de travail des femmes pour déjà, avoir de la main d'œuvre moins cher. Justifier cela sur une base de sexe. Parce que c'est une femme, elle va être payée moins. D'ailleurs, il y a toujours un écart salarial de 20% en Belgique en moyenne entre les femmes et les hommes. Ça c'est tout le travail reproductif non payé à la maison. Et donc on va faire énormément de travail non payé. Et la violence sert aussi à garder les femmes dans cette position de soumission, de sujétion. Et à l'homme et surtout au système de par le fait qu'elles soient femmes. Vraiment, et en plus le fait de séparer, de faire cette distinction, au plus profond des cellules familiales, cela casse l'unité et la révolte. Donc le fait d'avoir dans les familles un homme qui est plus valorisé, plus mit en avant et une femme qui va devoir être, qui va encore être plus exploitée, avoir une double journée et une séparation entre l'homme et la femme où il y a une certaine supériorité. A partir du moment où on se révolte contre le système, cela va casser en interne les dynamiques de révolte. Et il y a plein de révoltes qui ont été menées par des femmes. C'est aussi dire on va mettre en place des mesures pour vous femmes, que

vous ne soyez pas apte à vous rebeller et on va dire à vos maris qu'ils sont supérieurs pour empêcher ce changement. Je ne sais pas si je suis très clair.

Si si totalement. Comme les violences rassemblent les violences physiques, verbales, sexuelles, économiques. Est-ce que selon vous dans la population toutes ces formes sont bien perçues comme étant des violences faites aux femmes ?

Ouais, je pense parce qu'on est dans une société patriarcale machiste misogyne, ce n'est pas perçu comme tel. Et d'ailleurs, cela légitime la violence. On est dans une culture du viol où il y a de la violence à travers l'image, la pub à ces femmes quotidiennes. Et la violence institutionnelle faite aux femmes quotidienne. Rien que le fait de ne pas valoriser le travail non productif c'est de la violence faite aux femmes. Le fait d'avoir encore une autorisation de différence salariale c'est une violence. Tout ça c'est invisibilisé, c'est normalisé. On utilise l'argument du naturel pour valider des différences homme/femme. Evidemment, et c'est naturalisé par toutes les blagues sexistes et les trucs qu'on dit, les idées qu'on passe en mode ha ha mais en fait c'est des blagues qui maintiennent fort cette société qui peut être hyper violente envers les femmes. Je parle de toutes les femmes mais on peut adopter d'autres analyses. Il faut adopter une analyse intersectionnelle dans tout ce que je dis. Par rapport aux minorités, par rapport aux femmes, aux noirs,...Ce n'est pas une fin en soi pour moi l'analyse intersectionnelle mais c'est pour comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre et les grandes destinations qui s'imbriquent. Effectivement, c'est d'une certaine façon facile de voir les violences faites aux femmes qu'à travers le prisme de la violence physique. Alors qu'en fait il y a énormément de dynamiques de violence dans les couples, normalisée,...Et il y a énormément de situations où on ne se rend pas compte que c'est de la violence. On peut se dire qu'on est toutes victimes de violence parce que la société ne nous autorise pas à voir cela comme de la violence. C'est complexe. (*Rires*).

Avez-vous un dernier mot à rajouter par rapport à cette thématique?

Je pense que c'est vraiment difficile de, tu vois la violence conjugale et le phénomène des relations sexuelles sont des lieux de pouvoir et de rapport de domination extrême. Et c'est vraiment difficile de savoir dans quoi on est. Et il y a des moments où on peut être violent dans son comportement mais ce n'est pas de la violence conjugale c'est des moments d'explosion. En tant que femme comme en tant que homme. Verbalement, psychologiquement,...Je pense que les relations sexuelles...C'est difficile de savoir à partir de quel moment on est dans la violence conjugale, dans le viol ou pas. A partir de quel moment on est dans la zone grise. Tellement on est dans une société où on n'exprime pas quand on a envie. On n'arrive pas en tant que femme à savoir dire non. C'est-à-dire qu'on n'aime pas l'autre et que l'autre veut nous faire du mal, du coup cela génère une situation de violence pour soi. Et de frustration...Je trouve que dans l'éducation, dans le fait d'apprendre à connaître ses limites, à dire non pour les femmes, pour les hommes, beaucoup plus pour les femmes. A répéter. C'est vraiment primordial de pouvoir identifier ce dont on a envie et de pouvoir comprendre que si on a pas envie de quelque chose, c'est ok de dire ce n'est pas contre la personne c'est contre ton comportement, ton action du moment. C'est un vrai facteur de mal-être et de violence indirecte envers les femmes. Ce truc où j'ai droit à des pulsions, où j'ai droit à un rapport sexuel, je ne t'écoute pas. Si la femme ne sait pas dire non, l'homme ne va jamais se rendre compte que c'est pourri.

N'est-ce pas compliqué de faire la différence parfois ténue entre un conflit de couple et de la violence conjugale? Ou se situe la limite entre les deux selon vous?

Pour moi c'est la notion...Déjà de récurrence. Si cela éclate une fois de temps en temps ou à quel point cela éclate. Il y a le rapport à la domination aussi. Si à un moment donné chacun se rend compte et fait son état des lieux, et il y a une discussion quand cela se désamorce. Les conflits c'est normal. Mais si l'homme, je prends l'homme parce que dans 95% des cas c'est l'homme et pas la femme. Si l'homme à un moment donné va expliquer son comportement violent en culpabilisant la femme, en disant c'est de ta faute si je suis violent. Là on est clairement dans une dynamique d'emprise, de domination, aucune remise en question. Et en même temps ce qui est compliqué c'est que parfois, même dans les disputes, il y a les comportements de c'est de ta faute, tu n'avais pas à dire ça. Mais je pense que c'est important de comprendre la récurrence, toutes les dynamiques autour. De comment la femme perçoit, de la manière dont elle s'isole. De prendre tous les éléments en compte.

Si maintenant on revient un peu sur le féminicide, actuellement la définition est selon l'OMS L'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. C'est Le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. Que pensez-vous de ces définitions? Avez-vous une situation qui vous vient en tête?

Oui pour moi je ne savais plus si la définition englobait seulement la violence entre partenaires ou non...Je pense au cas à Liège où je ne sais plus le nom de la nana. Elle s'est faite tuée par son voisin dans son kot. Alors qu'elle avait déjà été portée plainte à deux reprises. En fait, à quel point on l'a remballée. Parce qu'il y avait déjà eu des agressions. Il y avait déjà eu du harcèlement. On l'a remballée et le mec a juste péter un plomb...Enfin pas péter les plombs, il a continué le harcèlement, a pris le contrôle jusqu'à la tuer. Je pense aussi au cas de Mariella au Brésil qui est hyper emblématique aussi. Mais du coup c'est parce qu'elle dérangeait, qu'elle dénonçait les violences faites aux femmes.

Donc si je comprends bien, vous ne réduisez pas la définition à partenaire ou ex partenaire.

Oui, moi j'ai plus...Ce que j'aime bien dans le terme féminicide c'est que cela reconnaît les violences basées sur le genre. C'est parce que cela reconnaît que dans les violences basées sur le genre tu as 95% de cas de violence qui sont fait aux femmes parce qu'elles sont des femmes. Et donc tu apportes une analyse genrée de la société. Cela donne, cela n'excuse pas évidemment, mais cela donne des explications de pourquoi cet acte a eu lieu et pourquoi cette société patriarcale éduque les hommes et les femmes différemment et qui valorise ou dévalorise certains comportements. Et qui accepte ou pas la violence. C'est pour ça que j'aime bien ce terme féminicide et que je l'utilise. Moi je ne l'avais jamais réduit qu'au couple. Je sais que dans la presse, c'est beaucoup plus valorisé et visualisé quand cela se passe dans des couples. Mais en même temps cela a son utilité aussi parce que c'est sortir du terme violence conjugale. Qui en fait donne une impression de moitié moitié.

Que pensez-vous du terme qu'on utilisait auparavant, le crime passionnel?

Ah ben du coup, cela me fait trop rire. Il y a eu plein de cartes blanches là-dessus trop chouettes qui me passionnaient. What the fuck, à quel moment si tu aimes quelqu'un tu vas

le tuer tellement tu l'aimes. C'est complètement antinomique. Si tu aimes quelqu'un, tu le laisses partir si ça ne va plus. Je pense que tu t'aimes plus toi si tu tues la personne. Ou tu es malade et il y a moyen psychologiquement de faire des travaux psychiatriques. Mais la société te rend malade aussi, te fais croire qu'elle t'appartient, qu'elle peut être ton bien. A nouveau, ce n'est pas une perte de pouvoir, c'est une prise de pouvoir, c'est une prise de contrôle sur la femme. La personne voit que cela ne lui appartient plus, sa compagne prend son envol. Il ne va plus être le décideur suprême ou le dictateur suprême.

La définition du féminicide sous-entend la responsabilité de l'Etat par son impunité.

Je pense que c'est clairement d'intérêt public les violences faites aux femmes. On vit dans une société où on organise la vie en collectivité à travers un genre, on organise l'éducation, les soins de santé,...A partir de ce moment-là, si on fait des campagnes de prévention de ouf contre l'alcool au volant et bah putain qu'on fasse des campagnes de prévention de ouf, qu'on mette de la thune à la hauteur des besoins par rapport aux violences qui sont des choses. Quand on voit la thune qui est mise dans le terrorisme. C'est primordial, ça touche tout le monde. 1 femme sur 4 vit ou a vécu des violences sexuelles en Belgique. En terme de traumatisme, ça engendre énormément de choses. En termes de santé publique. Même si tu ne penses qu'en terme économique, au niveau capacité, de possibilité d'utiliser ta force de travail, tu la dégommes. Après il faut se reconstruire.

Tuez une femme est nécessairement un féminicide?

Je ne me suis jamais posée la question. Je pense que cela dépend très fort du contexte. Une sœur tue sa sœur parce qu'il y a des problèmes de famille, une rancune, je ne suis pas sûre qu'on puisse mettre ça dans féminicide.

Cela fait-il une différence que l'auteur soit un homme ou une femme justement?

Je pense que cela dépend du contexte. Je veux dire, je pense à l'excision, aux mutilations génitales féminines. Ce sont les femmes qui reproduisent cela sur les femmes. Ce sont des violences basées sur le genre faites de femme à femme. Du coup, je pense que cela dépend du contexte. Oui on peut parler de féminicide quand on peut rapprocher cela à des violences basées sur le genre. Si une femme tue Mariella Francko, cela reste un féminicide. C'est l'activiste trans-femme au Brésil.

Est-ce que selon vous la relation de pouvoir se joue dans les couples lesbiens?

Si, on est dans une société qui norme tout le monde. Ce n'est pas parce que tu es lesbienne que tu n'es pas forcément dans un rapport. Il y a plein plein de femmes homosexuelles qui déconstruisent les rapports de genre et tu en a plein qui ne le font pas. C'est comme un homme homosexuel qui n'a pas forcément déconstruit le patriarcat. Il peut être hyper trash envers les femmes. Il a été socialisé en tant que homme. Même si lui-même a vécu des discriminations, des exclusions, cela ne veut pas forcément dire qu'il ne va pas être trash en terme de...Pour moi c'est du cas par cas mais effectivement si une femme tues sa femme, cela n'empêche pas. Je pense qu'il y a quand même beaucoup moins de pourcentages par exemple. Mais on reste stabilisé dans une société qui autorise la violence.

Le mot est apparu en Amérique du Sud où il y a un contexte assez différent avec des zones de non droit, militarisées, des cartels de drogue. Comment cela se fait-il que ce terme se soit propagé en Europe ?

Les violences faites aux femmes existent partout. A des degrés divers, mais il n'y a pas de relativisme culturel. Il n'y a pas de...Les sociétés sont actuellement partout violentes pour les femmes. Il y a des degrés différents d'égalités homme/femme évidemment. Si je me retrouve en Guinée, je risque fortement de subir une mutilation génitale et de me faire mariée de manière forcée. Le degré de violence est bien plus important de non-droits pour les femmes. Mais ici, déjà les mariages forcés et les mutilations existaient depuis 100 ans. C'est le fruit de luttes sociales, d'évolution de la société mais on n'est pas encore du tout dans l'égalité effective et dans la justice effective. Et donc c'est normal que cela vienne chez nous parce que tu as plein de cas. Culture du viol, inégalité économique, inégalité en termes d'accès, inégalité de...A tout niveau pour les femmes. Et violences autorisées. Et d'ailleurs, c'est une violence de genre. Il y a 95% des cas des poursuites judiciaires qui sont classés sans suite pour les courageuses qui vont porter plainte. A un moment donné, c'est normal de parler de féminicide chez nous.

L'Europe propose d'utiliser le mot généricide pour inclure les personnes homosexuelles, transgenres pour parler des homicides de genre. Qu'en pensez-vous?

J'aurai peut-être peur que cela soit moins prit au sérieux, écouté. Dans le sens où je suis tout à fait pour les personnes transgenres, ce n'est pas du tout de la transphobie. Mais c'est plus de, est ce que la société est pour tout le monde apte à adopter le mot généricide? Est ce qu'on ne doit pas d'abord bien accepter le mot féminicide avant de passer au terme généricide? Parce que déjà, c'est un terme peu accepté même si cela vient de plus en plus présent. Et le terme genre est de plus en plus présent. Je pense que le terme généricide serait beaucoup plus accepté par exemple en Angleterre, aux Etats-Unis parce que les études de genre sont présentes depuis les années 70. Chez nous ça commence à être connu depuis quelques années. Et les violences basées sur le genre. Les lois sur le gender straiming cela date de 2007 et du coup les plans nationaux de lutte contre les violences de la Belgique, le PAN, date aussi...Je crois que cela a commencé vers 2001. Les premières mesures ont commencé à être prises. Je ne suis pas sûre que l'on soit prêt pour avoir ces termes. Même si c'est super important d'inclure tout le monde, ce n'est pas ça.

Une grosse question qui se pose est de savoir s'il faut l'inclure dans le code pénal ou pas.

Pour moi il faut l'inscrire parce que déjà, on a signé la convention d'Istanbul. On a reconnu et on s'est engagé à prendre des mesures pour lutter contre les violences basées sur le genre. En fait, cela s'inscrirait clairement dans la convention d'Istanbul. Cela reconnaîtrait les violences basées sur le genre.

Pensez-vous que cela va avoir un effet dissuasif?

Sur les auteurs, je pense qu'ils ne vont pas être au courant que c'est dans le code pénal. Ce n'est pas ça qui va avoir un effet dissuasif. C'est le fait de financer massivement la lutte contre les violences faites aux femmes. Et d'avoir des programmes d'éducation, de formation, de déconstruire les stéréotypes de genre et de déconstruire les stéréotypes de violence. Et de donner une solution aux personnes, aux auteurs pour que cela ne se reproduise pas. Ok, qu'est-ce que je fais si je sens que cela monte. Et en tant que femme qu'est-ce que je fais en tant que victime. C'est important mais ce n'est pas le code pénal... Et c'est symboliquement très important de l'inscrire. Mais ce n'est pas parce qu'on inscrit le terme féminicide qu'on alloue, qu'on peut se laver les mains et dire on a fini le truc pour les violences faites aux femmes. Non, il faut allouer, le nerf de la guerre c'est la thune quoi.

Il va falloir trouver une définition juridique assez englobante et apporter la preuve de 'parce qu'elle est une femme'.

Est-ce que cela ne peut pas se jouer dans le renversement de la charge de la preuve? Genre, j'y réfléchis maintenant mais comme circonstance aggravante mais surtout si on soupçonne un cas de féminicide ou en tout cas de violence basée sur le genre, l'exclusion. On peut mettre féminicide et entendu et comme décrit dans la convention d'Istanbul. Rediriger vers les définitions en droit international qui existent. Cela peut peut-être aider. Il faut trancher sur la définition. Et est-ce que cela ne peut pas se jouer sur la charge de la preuve. Avoir une inversion de la charge.

Donc vous diriez c'est un féminicide tant qu'on n'arrive pas à prouver que ce n'en est pas un?

Oui c'est ça. Et comme ça, cela permettrait d'éviter une série de démarches. Parce que, et tu relis le préambule de la convention d'Istanbul, tu vois à quel point c'est endémique les violences et à quel point c'est structurel.

Certaines personnes disent que si on part du postulat de l'égalité homme/femme, il est contradictoire d'offrir un traitement particulier aux femmes dans le code pénal.

Il n'y a pas d'égalité actuellement. C'est le mouvement féministe légaliste qui revendique l'égalité dans les mots purs et durs. C'est comme la question des quotas. A un moment, c'est de la discrimination positive pour arriver à l'égalité. C'est le débat entre l'égalité et l'équité. L'équité permet l'égalité in fine. Ce sont des mesures encourageantes pour avoir en pratique, pour corriger ce qui ne va pas à la base.

Le féminisme dénonce le fait que la justice soit patriarcale et en même temps collabore avec elle pour légitimer ses causes. N'est-ce pas difficile de travailler avec quelque chose que l'on dénonce?

On arrive tous à...On doit changer la société, on doit changer les structures de la société à travers la mobilisation collective, à travers l'éducation des personnes. La justice n'est que le reflet de la manière dont la société est organisée. On ne va pas jeter la justice parce qu'elle est patriarcale. Et la justice n'est pas un organisme autonome et déconnecté. Oui il peut être déconnecté par la justice de classe très forte. Mais n'est pas déconnecté de la manière dont la société évolue. Les personnes qui travaillent, qui sont issues de cette société, il faut travailler sur leur perception, sur leur façon d'envisager la société et de rendre justice. Cela a évolué et cela évolue à chaque fois avec des décisions rendues, avec des juges. On ne va pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Et il faut que la population s'organise pour que la justice et que les politiques comprennent qu'ils doivent changer. Il y a un rapport de force dans la population assez grand. Il faut forcer les personnes qui nous représentent à sortir des carcans sur plein de points et qui perpétuent les violences. La justice c'est quand même nous aussi. Si je me reconvertis et devient avocate ou juge, c'est moi la justice. Et on voit que les jurisprudences évoluent.

Si vous étiez face à un auteur de féminicide ou de violence conjugale, le rappel à la loi serait-il efficace?

Oui je pense. C'est hyper dissuasif parce que la personne commence à flipper pour sa vie. La loi est vraiment, heureusement chez nous encore, même s'il y a énormément de cas sans suite.

Par rapport à d'autres pays est vraiment quelque chose de dissuasif. Et c'est pour ça que c'est important que la justice soit efficace, financée à la hauteur de ses besoins. Efficace et qu'il y ait une meilleure formation. Pareil pour les flics. Parce que c'est ça qui permet, c'est un garde-fou. En tout cas dans la manière dont la société est organisée. On sait qu'on est dans une société assez sécuritaire, on est dans un paradigme où on punit fort et on est moins dans la prévention. Idéalement ce serait dans l'éducation et la prévention. Mais en tout cas, avoir cette justice comme garde-fou pour dissuader c'est hyper important.

La peine de prison est-elle efficace ou non pour vous?

Je pense que s'il y a des programmes de réinsertion tops dans les prisons, ouais. Les prisons laissées sans financement sont... Punir sans conditions de dignité humaine et sans apprendre aux personnes pourquoi elles ont fait ça et que c'est possible de changer et expliquer à quel point cela fait du mal. Et à quel point ce n'est pas correct et c'est violent. Je pense que ce n'est pas très utile vu les taux de récidive en Belgique. On balaie tout l'aspect éducatif. Je pense que c'est à moitié pour foutre les individus en dehors de la société sans réfléchir à leurs gestes et à créer une société inclusive.

Que pensez-vous de tout ce qui concerne la médiation pénale entre l'auteur et la victime?

Peut-être dans un second temps. Mais dans un premier temps, il faut séparer absolument, protéger la victime et les enfants. D'abord il faut que l'auteur fasse son travail à lui. Il faut que l'auteur travaille lui avec un encadrement spécialisé. La médiation dans un premier temps ce n'est pas le top. Combien de temps je ne sais pas, je ne suis pas spécialisée mais cela prend du temps de désamorcer, de réfléchir.

Tout à l'heure on parlait de Praxis, est-ce qu'il n'y a pas une difficulté de travailler avec des personnes sous mandat et qui ne sont pas demandeuses d'un changement?

C'est vraiment difficile ouais. Parce que quand tu as une non demande, que la personne commence à réfléchir sur ses actes il faut... En même temps c'est entretenu par une société qui valide. Dans tous les films tu as plein de violence, il y a plein de gens qui vont valider ça. Cela reste hyper important. Même si elle reste sous contrainte, il y a des choses dont elle va pouvoir parler, qu'elle va pouvoir écouter et entendre. Malgré ça, cela reste important. Mais je pense que c'est hyper important de, sur le côté, de voir quel est le mal-être de l'auteur, de trouver les moyens d'expressions. Pour exprimer tout ça. Il faut absolument travailler sur les auteurs. C'est primordial d'accompagner les victimes et de les aider à se reconstruire mais les auteurs ils vont en trouver d'autres après. Il faut vraiment désamorcer ça.

Quand envisagez les interventions, vous imaginez celles-ci auteur et victimes ensemble ou séparés?

Séparé, c'est clair et net. Et s'il y a une intervention ensemble, c'est après tout un travail si les personnes le veulent. Elles restent adultes, avec leurs réflexions. C'est hyper important de laisser l'autonomie aux victimes et de laisser les victimes faire leurs propres choix. Et ne pas poser d'actes pour elles. Ne pas forcer, leur laisser le temps de réflexion. Sinon c'est reprendre une domination sur la victime. Et donc ne pas laisser la victime délaissé son autonomie. C'est leur vie. Une des manières de ne pas se retrouver dans des situations comme ça, il y a des trucs où les victimes se retrouvent après à nouveau victimes. On veut qu'elles s'en sortent par elles-mêmes. Et donc si on reprend du pouvoir sur elles, si on refait les choses à sa place, ça ne va pas du tout.

Constatez-vous un profil particulier de victime?

Je n'ai pas du tout assez d'expérience là-dessus. Je sais de par mes lectures que les personnes qui ont vécu des violences sexuelles vont avoir plus de violences après. Donc, soit de par le phénomène de dissociation et de...il y a plusieurs mécanismes psychiques à l'œuvre. Le fait de vivre des violences sexuelles par exemple dans la prostitution, ça a vraiment une corrélation. Entre les prostituées et le fait d'avoir vécu des violences en termes d'image de soi, complètement dégradée. De valorisation de soi aussi, je ne veux rien. Ton cerveau a disjoncté. Cela t'a envoyé tout l'hormone du stress, cela fait aussi un phénomène de dissociation, d'altération. Et donc le profil type de la violence c'est aussi ne plus en souffrir. Après, tu as tout le stress post-traumatique. Ne plus en souffrir, c'est refaire disjoncter son cerveau à nouveau. Et donc je pense que tu as des profils de si je vis de la violence, je serai beaucoup plus à risque d'en revivre. Elles sont fragmentées, cassées à l'intérieur de soi. Elles sont beaucoup plus une proie. Parce que tu es beaucoup plus psychologiquement à risque. Et donc là il va falloir, ça dépend de l'aide perçue ou pas. La honte, ça dépend de si tu as pu t'exprimer, si tu as des activités sur le côté pour trouver des ressources. Cela dépend ouais si tu as réussi à développer une résilience.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père, que cela vous évoque-t-il?

Oui. Alors cela ne veut pas dire que...Alors en fait il y a plus ou moins 50% de cas de violence conjugale directe, de cas où les maris violents frappent les enfants aussi. Et donc. Bon père, mauvais père ça fait un peu jugement de valeur mais en vrai je veux dire à partir du moment où tu dévalorises comme ça une personne face à ses enfants et que tu autorises, tu montres ce rapport de pouvoir aux enfants. Déjà ça va leur apprendre que dévaloriser les femmes c'est ok. Alors que ce n'est juste pas ok. Chacun fait ce qu'il peut et on est élevé dans une société et c'est là-dedans qu'il faut retracer la société qui pousse les gens à être auteur et violent. Cela n'excuse pas le comportement violent mais il faut comprendre aussi dans quoi on est. Parce que sinon cela veut dire qu'on ne peut jamais s'améliorer. Et on peut s'améliorer; Je l'espère vraiment. Mais peut être qu'ils ne vont pas être mauvais avec les enfants mais la façon de considérer une personne, à partir du moment où on peut dégrader comme ça et avoir un rapport de pouvoir comme ça, cela veut dire. J'imagine que sur les petites filles du coup...C'est une forme de violence de voir toutes ces violences.

Pensez-vous que lorsque la mère porte plainte, elle a une crainte de perdre la garde?

Oui, la mère qui reste pour ses enfants parce qu'il y a cette image de famille parfaite, ensemble, il ne faut pas que les enfants soient séparés du père. Ils ont cette image de je reste avec mes enfants pour qu'ils aient une stabilité. Il faut comprendre que ça détruit l'enfant plus qu'autre chose. D'être tout le temps dans un climat de tension, les enfants vont ressentir très fort les sentiments de la mère et du père. Ils vont aussi avoir très peur. C'est délétère.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

J'ai déjà suivi des cas comme ça. Je le constate. C'est vraiment une technique de manipulation. Ou par ailleurs faire du mal aux enfants pour faire plier la mère. J'ai déjà eu ça aussi. C'est vraiment des techniques de contrôle, de violence, de manipulation de ouf. Il y a plein de cas où les enfants sont pris dans le jeu parce les auteurs savent vraiment que l'enfant a une place très haute dans l'estime de la mère. Mais l'énergie qu'elle peut pour survivre et sur son énergie mentale disponible. Et donc c'est clairement un poids pour faire plier quoi. Comme elle va

vouloir protéger ses enfants à tout prix, c'est clairement une manière de faire plier. C'est un outil extrêmement puissant. Sur le degré d'énergie présent, rester avec un mari violent en fait cela prend énormément d'énergie. Et donc on parle du fait de ne pas avoir l'énergie. Il y a plein de femmes qui n'ont plus l'énergie mentale de se casser, de réagir parce que c'est tellement crevant de survivre au quotidien, d'être tout le temps alerte, d'avoir peur. En fait cela dépossède la victime de capacité d'action. Psychologiquement, physiologiquement et chimiquement.

Comme elle dispose de moins d'énergie, vous pensez que cela pourrait diminuer ses habiletés parentales? Qu'elle n'aurait plus l'énergie de se consacrer à eux?

Oui je crois qu'il faut les accompagner à fond. Il y a plein de choses. Ce n'est pas du tout pour incriminer mais il y a déjà le fait de ne pas se rendre compte à quel point c'est délétère pour l'enfant d'être dans ce climat. Même si cela part du sentiment d'aider ses enfants, de vouloir créer un climat uni pour ses enfants. Evidemment que ce n'est pas ce que la mère veut, que cela fasse du mal à l'enfant. Mais ça fait du mal à l'enfant. Ce n'est pas pour incriminer les mères, elles font vraiment ce qu'elles peuvent, comme elles peuvent dans une société pareille.

Oui, reconnaître ce n'est pas incriminer. Lorsqu'on parlait des plaintes tantôt, on entend parfois oui mais les hommes sont aussi victimes.

Ça m'énerve mais c'est vrai. Moi je crois que, je dis souvent c'est très clair, c'est vrai. Mais il ne faut pas oublier les statistiques. Et que le fait d'avoir une analyse genrée, cela permet de libérer tant les femmes que les hommes. Et il y a une énorme honte de la part des hommes d'être victime de violence. Parce que c'est féminisé, c'est une faiblesse. Et donc ils ne peuvent pas en parler parce que c'est honteux. Mais en fait, si on a une analyse genrée des choses, cela permet de décomplexer tout le monde. Et d'avoir un accompagnement spécifique pour tout le monde. Et les hommes seraient beaucoup moins gênés d'aller parler des violences qu'ils vivent.

Pensez-vous que les statistiques sont vraies ou qu'elles sont sous-estimées avec cette honte pour l'homme d'avouer ce qu'il vit?

Ouais mais bon comme il y a une endémie tellement forte, un aspect endémique de violences faites aux femmes, je ne suis pas sûre que cela changerait fort la balance quand même. Mais c'est clair qu'il faut considérer toutes les violences faites aux hommes. C'est juste que en général, les personnes qui utilisent cet argument-là, c'est des personnes qui ne vont ni agir pour les violences faites aux femmes ni pour les violences faites aux hommes. C'est juste des personnes qui ne veulent pas changer les choses qui sont mises en place. Au sinon, elles ne le formulent pas comme ça.

Pour revenir un peu sur le féminicide, imaginons une femme qui subissait des violences conjugales depuis dix ans. Un jour, elle tue son mari pendant qu'il dort. Cela pose un souci pour l'application de la légitime défense.

Je pense que ça peut être atténuant parce qu'il y a clairement tellement de violences faites avant. Et puis on ne peut pas parler de préméditation par exemple. Parce qu'elle a peut être juste pété un plomb de tout ce qu'elle a vécu. D'effet de survie. Et donc je pense qu'il faut clairement des situations atténuantes, les circonstances atténuantes de tout ce qu'elles ont vécu. Et pas de préméditation quoi.

La campagne de prévention Fred et Marie donne l'image de la violence dans un couple trentenaire installé. Que pensez-vous de la prévention pour la violence chez les jeunes?

On n'a qu'une seule vision du type de violence conjugale. C'est comme ne pas prendre en compte les différents types de violence. On a un peu cette idée que c'est à la maison. On ne voit pas la violence à travers le digital non plus. On estime que les jeunes ne sont sûrement pas encore aptes à vivre de la violence dans le sens où ils ont des amourettes. Mais dans plein de campagnes publiques on ne considère pas les jeunes. J'imagine que c'est parce qu'il n'y a pas assez de campagnes en général. Après quand on est victime de violence, on est dévalorisé. Même si la personne s'en va, cela crée des réflexes qu'il faut désamorcer. Des autoroutes neuronales qu'il faut désamorcer après.

Que pensez-vous du traitement médiatique des violences conjugales?

Je n'ai pas la télé ici. Ici je suis chez mes parents avec le confinement donc je regarde un peu. J'étais scandalisée que à la télé il n'y a pas le numéro d'appel d'urgence. On sait que cela augmente mais pourtant cela ne passe à la télé. Cela démontre à quel point il y a un désintérêt de la part de l'Etat, des médias pour la question des violences faites aux femmes. Ou seulement à travers le prisme hyper-victimaire. Ou sensationnel.

Il y a un dernier point que j'aimerais aborder. Constatez-vous une montée du masculinisme ou non? Ou plus de phrases du style on ne peut plus draguer en rue?

Oui et en même temps il y a de plus en plus de remise en question. Oui il y a le masculinisme de c'est un truc qui est encore inventé par vous ça les féministes. Il y a une peur de déranger l'ordre ambiant. Avec les césars et Polanski, c'est clairement une preuve de non vous ne changerez pas l'ordre établi et les hommes, les vedettes,... Mais ça tu as des résistances dans toutes les classes sociales. Donc ouais tu as des camps masculinistes, tu as un regain de masculinisme. Mais tu as énormément de gens qui se remettent en question. Donc par contre, le rapport au blanc, Sys-genre, cette question de privilège. A la place de voir ça en termes de droits à acquérir, je pense que parfois cela peut desservir la lutte et renforcer ce sentiment de masculinisme ou de non remise en question. Parce que le fait de se sentir pointé du doigt, parce que tu es blanc, parce que tu es machin,... Cela peut parfois être plus contre-productif.

Constatez-vous une évolution politique ces derniers temps comme il y a des femmes qui arrivent au pouvoir, qui créent des conférences interministérielles?

Je ne sais pas si c'est parce que c'est un peu plus visible même si ce n'est pas du tout assez. Je pense qu'en termes de visibilité c'est déjà mieux. Parce qu'il y a une grande mobilisation de la société civile, donc on est obligé de prendre de plus en plus de mesures. Même si ce n'est pas encore du tout le cas. Et que tout ça, ça a commencé dans les années 70, les conférences internationales sur les droits des femmes. C'est un peu un processus lent de mouvements sociaux qui s'organisent et qui font évidemment, à travers la base, pression sur le politique qui évolue petit à petit. Et je pense que metoo a énormément visibilisé la chose et que beaucoup de femmes s'organisent par rapport à ça. Maintenant la grève féministe, c'est la deuxième année, il y a plus de monde. Ça reste encore pas assez, il y a des nanas qui pour la première fois s'organisent, pour la première fois militent. Ça vient. Et donc le politique à un moment donné ça heurte, il doit s'adapter. Mais c'est encore loin d'être suffisant. Et parfois c'est juste une passade pour faire genre, on met des mesures mais comme on ne file pas de thunes. Mais c'est clair, je pense que femme...femme ne veut pas dire féministe...Et du coup

il y a plein de femmes qui arrivent au pouvoir mais qui ne sont pas forcément pour les crèches publiques et pour l'égalité salariale. Mais par contre tu as quand même des nanas qui ont eu des violences et qui, je pense par exemple à ***, qui ont une conscience de ce que c'est et donc qui se sont extirpés de ça et qui vont plus lutter là-dessus. Le fait d'avoir plus de femmes en politique et plus de femmes qui ont des expériences, si elles ont eu tout un travail, toute une analyse sexiste de la société, oui cela fait évoluer les choses. Il faut que cela soit des nanas avec des visions progressistes de la société et des droits des femmes.

Mais actuellement, avez-vous vu un impact concret ou pas encore?

Je pense que créer des cellules genre un peu partout c'est déjà un impact concret. Le problème c'est le manque de thunes. Mais la Croix-Rouge par exemple, avant il n'y avait pas de poste genre. Moi même si je suis la *** à occuper ce poste, depuis ***. Le fait de commencer à faire les démarches dans les centres c'est quelque chose de concret. Oui la société évolue, oui il y a des choses concrètes qui se passent et ce n'est pas du tout suffisant. Les grenades cela n'existait pas avant. La cellule pour l'élimination des violences faites aux femmes de la fédération Wallonie-Bruxelles, ça n'existait pas avant. Du coup, c'est quand même des choses. Le genderman streaming qui passe comme politique publique, il y a deux choses qui doivent être analysées absolument. C'est l'impact environnemental de la politique publique et l'impact en termes de genre. Ça, ça n'existait pas avant, tu as des choses qui se font.

J'ai abordé tous les sujets. Avez-vous une dernière chose que vous aimeriez aborder, ajouter un mot de conclusion?

Je ne sais pas, je suis partie un peu dans tous les sens. (*Rires*). Je trouve juste que c'est scandaleux qu'à l'université de Liège il n'y ait quasi aucun cours de genre ou presque dans toutes les matières. J'en avais parlé à un professeur de *** qui m'avait dit moi aussi quand j'étais étudiant je voulais un cours sur la différence entre Trotski et Marx, il ne l'a pas donné. Mais qu'est-ce que tu me compares deux mecs avec un cours sur les genres hyper transversal qui devrait être présent partout. En termes de post-colonialisme et de genre on n'est nulle part à l'ULG. Les autres unifs sont un peu plus en avance. Ce n'est pas encore du tout reconnu. En Hongrie ils ont voulu supprimer les études de genre.

Retranscription de H.B.

Date : mercredi 15 avril 2020.

Durée : 1h01 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de vous, de votre travail, de vos missions?

A : On travaille à la cellule étude stratégie du ***. Moi en tant que chargée de projet sur les thématiques plutôt droit des femmes, égalité,...Donc les violences faites aux femmes on y travaille beaucoup mais pas que. On travaille aussi sur l'IVG, tout ce qui est droit sexuel et reproductif en général, euthanasie aussi.

B: Moi je travaille avec ***, je suis juriste. Je travaille sur pas mal de ces thématiques-là. Je travaille aussi sur les questions enfermement et justice plus générale.

Votre organisation a signé l'appel Mirabal, de quelle matière êtes-vous sensibilisée au sujet du féminicide?

A: Par rapport à Mirabal, le *** via *** est membre du conseil des femmes francophones de Belgique. Et la présidente actuelle est **** pour la cellule ***. En fait, on travaille du coup pas mal avec le conseil des femmes via ce moyen. Et le conseil des femmes a signé l'appel Mirabal. Et via *** qui se penche aussi sur ces questions.

B: C'est entre autre via ça et c'est aussi je pense que on demande régulièrement, enfin les parlementaires demandent de donner des avis sur certaines propositions de lois. On doit faire des interventions. Donc on est aussi un peu obligé de s'y intéresser. Et ça fait entièrement partie des tâches, des sujets sur lesquels le *** et le *** bossent.

Si je vous dis le mot féminicide, quel est la première situation qui vous vient en tête?

A : Moi j'imaginerai...Pour moi c'est un partenaire ou un ex-partenaire qui estime que pour lui la femme elle lui appartient toujours même si c'est conscient ou moins conscient, au final c'est ça qui arrive. Il y a un excès de violence à un moment par rapport à cet acte de la femme et du fait qu'elle lui appartient. Et ça peut mener au meurtre. Pour moi c'est ça.

B : Moi je pense à ça aussi et puis je pense aussi à un truc plus général où ça serait vraiment une femme qui ne remplit pas son rôle de femme qu'un homme lui aurait donné. Et du coup la tuerait pour cette raison-là. C'est un peu plus large j'ai l'impression.

A : Oui, cela dépend. Il y a quatre types de féminicide.

La définition de l'OMS est « L'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continuelles à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. » Et une définition un peu plus large est "Le meurtre de personnes de sexe

féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. » Que pensez-vous de ces définitions? Et quelle différence établissez-vous avec un simple homicide ?

B: Mon critère distinctif que je mettrai en avant mais c'est ce n'est pas spécialement ce qui va être mis en avant dans le droit c'est le fait...Un peu comme je disais, c'est son rôle de femme qui va être mis en avant et qu'elle n'aura pas respecté pour l'auteur de l'infraction. Qui du coup sera la raison du meurtre. Après, je trouve que les éléments qui me font souvent penser à un féminicide, c'est quand elle va avoir une relation avec l'auteur. Une relation à priori affective en tout cas. Je dirai que c'est les critères que je mets en avant quand je pense à féminicide.

A : Dans ce rôle de femme, c'est les critères de la femme n'est pas vraiment maître d'elle-même et de l'homme qui est maître de la femme. Et donc, c'est surtout je pense ce critère qui permet de dire si c'est un féminicide ou juste le meurtre d'une femme. Ce critère de l'appartenance. On voit l'OMS qui parle de féminicide intime, non intime, d'honneur et lié à la dot. On voit bien que tout est lié au fait que la femme ne s'appartient pas vraiment. Que c'est l'homme qui a un pouvoir sur la femme.

Avant, on entendait parler de crime passionnel. Qu'est-ce que vous pensez de cette évolution?

A : Avant c'était un fait divers, on disait voilà il est maître de sa femme. Mais clairement c'était pour invisibiliser le fait que cette violence est structurelle, ce n'est pas juste un crime lié à l'amour. C'est une vraie violence. Et donc je pense que c'était vraiment un terme pour ne pas voir la réalité en face et minimiser le fait. Et aujourd'hui le fait qu'on dise vraiment féminicide ça montre, ça visibilise plus les violences et ça a plus de sens.

B: Oui je suis assez d'accord, je pense que mettre ça sous le couvert de la passion, c'est vraiment donner une excuse. Et donner une excuse dans l'aspect structurel, dans une société ultra patriarcale et donc avec une violence structurelle où on invisibilise parce qu'on donne des excuses. Clairement une belle évolution qu'on arrête de parler de crime passionnel.

Est-ce que vous prenez en compte le sexe de l'auteur dans la définition? Une femme qui tue une femme pourrait être un féminicide?

B: Moi j'ai tendance à avoir une vision un peu, c'est très personnel, je ne sais pas si c'est la position du *** ou du *** mais je n'aime pas trop la question du sexe. Je préfère travailler sur le genre et d'avoir une vision assez large de ça. Je mélange les deux trucs mais à partir du moment où quelqu'un...L'important c'est...En fait je trouverai dommage qu'on se limite le féminicide à...Quand je repense à la question je trouve les contre-arguments. Je suis mitigée. Parce que j'étais en train de dire que c'est vrai que de manière générale j'ai plutôt tendance à me centrer mais une femme peut peut-être aussi avoir une certaine forme de possession de la femme parce qu'on vit toujours dans une image patriarcale. Et même si c'est souvent l'homme qui va avoir cette position-là, on voit que dans pas mal de couples mais même homosexuels ben...Cette dimension va quand même pouvoir exister. Après je trouve qu'elle est quand même vraiment très différente. Et c'est là que je trouve qu'il y a quand même une petite subtilité qui manque dans ma réflexion. *** je te laisse voir et répondre, peut être que je vais revenir sur mon idée.

A: Oui c'est pareil que toi, je n'arrive pas toujours très bien à me placer sur cette question. Mais je pense qu'il faut vraiment regarder la raison alors du meurtre et voir si oui, si ça

s'imbrique dans un schéma patriarcal où la femme n'a plus, si le meurtre est dans la domination. Alors on peut peut-être dire que c'est un féminicide. Mais si c'est, je ne sais pas, je pense qu'il faut aller un peu plus loin alors peut être dans le cas d'une femme qui tue une femme. Mais c'est vrai que c'est dur à dire. Tu as autre chose à dire B ?

B: Non...Si je dois décider je dirais oui. Pour moi je préférerais le considérer comme mais j'ai peur que cela atténue l'effet d'inscription du féminicide dans le code pénal. Mais j'ai noté, on va réfléchir sur cette question-là.

Donc, vous pensez que la relation de pouvoir et de domination peut se rejouer dans les couples lesbiens ou non?

B: C'est ça que je pense qui est mitigé. Je pense qu'à certains moments ça peut quand même avoir un certain effet. Et il y a quand même...C'est là que je trouve que c'est plus compliqué. Je pense que cela peut avoir un effet mais il est vraiment minime. Et donc il devrait avoir fait plusieurs recherches là-dedans et j'ai lu peu de rapports finalement sur ce genre de violences. J'ai un peu moins de sources je dirais.

A: Oui je pense que c'est extrêmement rare. Il faudrait étudier plusieurs cas je pense pour vraiment réussir à...

On sait que le terme vient à la base d'Amérique du sud. Il y a un contexte assez particulier avec les cartels de drogue, les zones de non droit militarisées, les gangs...Comment expliquez-vous que ce mot féminicide ce soit mondialisé?

A: Simplement parce que la violence n'est pas attribuée à une seule culture, c'est vraiment un fléau qui est général et mondialisé à toutes les couches de la population. Que les femmes soient riches ou pauvres, cela a lieu partout dans toutes les cultures. Je pense que c'est ça qui a fait que ce terme peut se retrouver partout. Il faut généraliser.

B : Oui et il y a un mouvement d'émancipation de la femme partout. Et en plus, les institutions européennes genre CEDH, ONU ont utilisé ce terme ou en tout cas le mettent de plus en plus en avant. La convention d'Istanbul est un bon exemple aussi. C'est plein de trucs qui finalement nous mettent devant l'utilisation de vocables. En tout cas d'une définition même si on n'utilise pas le terme exact.

La position de l'Europe est qu'elle aimerait bien utiliser le terme générique qui voudrait dire homicide de genre. Pour inclure les femmes et également les personnes transgenres, homosexuelles. Que pensez-vous de ce mot?

A : Je n'avais pas entendu ce mot moi avant.

B: Moi non plus je ne l'avais pas entendu.

(Silence)

A: Je pense qu'il y a toujours ce débat dans le milieu féministe où on dit du coup mélanger le combat des transgenres avec les femmes. Cela peut alors invisibiliser les femmes. Après, je ne sais pas s'il faut regrouper les deux en un terme. Je pense quand même que c'est différent. Mais j'avoue que je n'ai pas étudié la question plus que ça. C'est dur de me positionner sur le coup.

B: Moi je pense que symboliquement cela invisibilise un peu toutes les violences à l'égard des femmes et qui sont quand même la majorité des violences qu'on voit. C'est quand même une majorité. Après, je pense que c'est vraiment important de travailler plus sur la notion de genre que de sexe. Et que je trouve toujours dommage qu'à chaque fois qu'on prend une mesure, on va se concentrer sur le sexe biologique de la femme. Et que du coup des personnes transgenres ou même des personnes qui ont un genre plus fluide ne soient pas pris en compte. Je trouve que le féminicide du coup n'est pas, invisibilise les transgenres mais j'ai l'impression que si on utilise le mot généricide, lui invisibilise un petit peu la majorité des violences à l'égard des femmes. Je suis mitigée, je ne pense pas que faire des trucs féminicide ou généricide soit vraiment la solution. En fait moi comme ça, quand elle fait allusion à ça, je me suis dit peut être mettre en avant le généricide mais qu'après on ait un truc plus à l'égard des femmes, des transgenres,...A voir. Mais de toute façon on invisibilise beaucoup trop ces violences à l'égard des transgenres et des femmes. Et du coup c'est pour ça que maintenant on essaie de les rendre plus visible. Mais je ne suis pas sûre qu'un terme qui englobe tout soit le meilleur.

A: Je suis d'accord qu'il faut plus travailler sur la question du genre et du sexe. Mais après l'argument c'est aussi de dire les violences contre les femmes c'est en raison de leur sexe biologique. Donc du coup, c'est important de visibiliser comme ça quoi.

Oui de toute façon, il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, le but c'est de faire émerger des questionnements. Ici, le deuxième gros point c'est que le mot s'est bien développé dans le langage courant. Mais est ce qu'il faut l'inscrire dans le code pénal ou non. Etes-vous favorable ou non à cette idée ?

B : Oui, j'ai toujours du mal à me décider parce que je trouve que la réponse est à nuancée. Mais oui, je suis clairement pour. J'hésite toujours à répondre oui à cette inscription dans le code pénal. Pour moi il y a vraiment deux raisons qui nuancent ma réponse. De un, je ne suis pas vraiment pour la répression. Je ne suis pas vraiment pour la prison. L'INCC avait justement parlé du taux de récidive. Plus on a des infractions avec des incarcérations et des peines...Plus la peine est lourde, plus le taux de récidive est élevé. Ça c'est clairement un truc qui me pose problème. Je pense qu'en plus pour des questions de mœurs, de viols ou même de meurtre à l'égard, enfin de féminicide, je ne suis pas sûre que la prison soit vraiment quelque chose qui puisse changer et responsabiliser la personne. Et puis après c'est clair qu'il y a la question de la preuve. J'avais lu pas mal de trucs mais je me rends compte que je n'ai jamais été mis face à ce genre de questions dans mes études de droit. On n'a jamais vraiment travaillé sur une preuve tangible. Mais donc du coup je me rends compte que ce sera plus compliqué mais je me demande si on ne pourrait pas encore acter la manière dont on pourrait apporter cette preuve, la charge de la preuve,...Et donc peut être ça pourrait être adapté. Parce que là comme on le voit, et dans les propositions de lois je n'ai pas l'impression qu'ils changent ça, ça va être plus dommageable pour la femme de devoir prouver ça et risquer finalement un acquittement, ça c'est clair. Mais symboliquement et en ayant une adaptation du droit, je pense que ce serait quand même bien.

A: J'ai la même position que B. Je pense que la charge de la preuve, faut voir un peu comment ça serait adapté. Puis, féminicide dans le code pénal, pas juste pour ça. Il faudrait un ensemble d'autres mesures qui viendraient entourer cette inscription dans le code pénal parce que sinon ça ne servirait à rien juste d'avoir l'inscription dans le code pénal. Et donc en effet s'il y avait juste ça qui était nouveau, ça compliquerait encore plus les choses. Il y a des tribunaux

spéciaux pour les violences, il faut des vraies mesures concrètes pour arriver à endiguer ce phénomène.

En l'inscrivant, il va falloir trouver une définition. Est-ce que l'on ne risque pas de juste cibler le féminicide intime et par exemple d'oublier une fille tuée par son père?

B: C'est peut être naïf de ma part mais j'ai l'impression que même si on va définir le féminicide, si jamais les faits ne rentrent pas dans cette définition-là, on utilisera l'homicide ou une autre incrimination. Comme on le voit pour la loi sur le sexisme. Puisqu'elle est un peu compliquée à appliquer, du coup on se réfère à la loi contre les discriminations. Je pense que le droit est flexible et que dans la qualification des faits on peut se référer à d'autres dispositions. Moi je pense que c'est vrai qu'une fois... Non je ne suis pas certaine que définir réduise toujours le champ. En même temps il peut aussi en ouvrir d'autres. A voir au niveau du droit pénal dur mais je ne suis pas une experte du code pénal.

Comme vous avez cette posture de juriste, comment imaginez-vous transformer de manière concrète et juridique le fait de tuer une femme parce qu'elle est une femme?

B: C'est une très bonne question. Je ne sais pas. Non, sincèrement je ne sais pas du tout. J'avoue que j'ai travaillé au niveau du droit pénal international pour les éléments constitutifs et donc je ne sais pas si on pourrait considérer ça comme des éléments constitutifs mais genre en raison de son sexe. Ce serait parce qu'elle entretenait une relation affective avec un tel. Mais je ne sais pas si cela rentrerait dans le fait de la preuve de la condition féminine.

A : Il y a toujours du coup la question de la charge de la preuve. A qui est-ce que cela serait de l'apporter aussi. Si la femme est morte en l'occurrence, qui va prouver. C'est une bonne question.

B: Je pense que ce qui pourrait être intéressant, je ne sais pas si c'est possible de le prouver comme ça, c'est de... Au niveau féminicide, c'est de travailler plus dans ces violences structurelles, dans le continuum qu'il peut y avoir au niveau des violences. Et peut-être dans les éléments constitutifs on pourrait essayer de mettre des éléments moins tangibles.

Concernant le principe d'égalité et de neutralité devant la loi pénale, appliquer un traitement particulier aux femmes ne posera-t-il pas un problème?

B: Bah moi je ne trouve pas parce qu'on a déjà des infractions sexo-spécifiées comme les circonstances aggravantes en fonction de la vulnérabilité, de la grossesse,... Et je pense qu'on a une situation dans la réalité inégalitaire et qui est sexo-spécifiée parce qu'on a clairement beaucoup plus de violences à l'égard des femmes. Si le droit doit faire état d'un monde d'égalité dans la réalité, c'est peut être contre ça. C'est ce que je vois parfois dans les processus de discrimination positive. Ça ne rentre pas dans cette idée-là mais c'est un peu le même processus.

A: Pour la discrimination positive c'est un peu le même débat. C'est à dire, une inégalité qui est là depuis des siècles en favorisant ou en laissant favoriser une certaine catégorie. Et donc là c'est justifié, c'est pour rétablir une inégalité structurelle qui est présente depuis longtemps.

Les féministes dénoncent la justice comme étant patriarcale et en même temps ont besoin d'elle pour légitimer leur cause. N'est-ce pas compliqué de collaborer avec quelque chose que l'on dénonce?

A: C'est une bonne question. Je pense que pour les féministes, toutes n'ont pas le même discours par rapport à ça. Il y en a qui sont vraiment anti-prison même pour les violences. Qui auraient tendance à dire non il n'y a pas de raison, il y a autre chose. Il y en a qui sont pour la prison. Mais après clairement le but c'est...En fait, je pense que c'est d'améliorer le droit en utilisant et en essayant d'insérer une égalité dedans.

B: Moi ma vision c'est vraiment de...En soi on a trois pouvoirs qui étaient majoritairement tous les trois occupés que par des hommes dans une société patriarcale. Et qu'après, juste la position des personnes qui faisaient parties de ces trois pouvoirs. Dans le système judiciaire, on voit qu'il y a beaucoup de lois qui ne prêtent pas du tout en considération la spécificité d'être une femme. Mais après, c'est clair que cela reste un outil qu'on ne peut pas mettre de côté. La répression c'est une question, mais le droit par contre c'est clairement un outil d'émancipation pour la femme. Mais la répression, je ne suis peut-être pas une abolitionniste pure pour tous les types de crime mais je suis plus contre la répression.

A : Oui je pense que les féministes veulent vraiment jouer sur le côté du droit qui légitime les combats aussi. S'il y a une interdiction dans la loi, ça a plus de poids que si juste c'est un groupe de femmes qui se bat pour quelque chose. C'est des légitimations très importantes, oui bien que le système judiciaire n'est clairement pas en soi parfait pour l'égalité homme/femme. C'est quand même un outil important.

Ici je vais plus aborder le traitement policier. Ça va inclure le féminicide mais également les violences conjugales. Mais tout d'abord, est ce que toutes les violences, qu'elles soient économique, verbale, physique, psychologique, sont bien perçues par la population comme étant des violences?

A: Non ça je ne pense pas. Au niveau policier, souvent il y a des femmes qui appellent, qui expliquent qu'elles sont violentées mais pas physiquement. Ça peut être violences psychologiques et alors les policiers répondent s'il n'y a pas de violence physique, on ne peut rien faire. Non clairement ce n'est pas encore compris. Dans la convention d'Istanbul, il est bien noté toutes les formes de violence, ça il faut bien l'utiliser. Et que tout le monde comprenne que les violences englobent tous ces aspects-là.

B: Je suis assez d'accord avec A. Je vais paraphraser, je n'ai rien à ajouter.

Lorsque la victime va à la police, elle doit arriver avec des certificats médicaux, des constats de coups. Est-ce que cela ne sous-entend pas que l'on tolère les violences verbales parce qu'il est plus compliqué d'apporter la charge de la preuve et donc de les condamner?

B : Si les violences physiques sont clairement mises au-dessus et ont une gravité telle qu'elles vont être prise en compte. Mais que le reste...Le reste moi j'ai l'impression la plupart du temps que la société et parfois les acteurs qui font parties de tout ce circuit voient plutôt ça comme un mauvais choix de la victime. Des trucs beaucoup plus intentionnels alors que quand elles vont être violentées on va se dire là c'est peut être allé un peu trop loin.

A: Je n'ai rien à rajouter, je suis d'accord.

La victime va souvent porter plainte, puis retourner avec l'auteur, puis reporter plainte. La position de la victime peut parfois être perçue comme ambiguë par les acteurs.

A: Je pense qu'il y a clairement un manque de formation. Il y a une volonté dans certaines zones de police de plus traiter la violence conjugale mais clairement ce n'est pas harmonisé. Il

manque une formation de ce que cela représente la violence au niveau psychologique, tout l'aspect de domination et d'emprise sur la femme qui n'est pas du tout compris. C'est des acteurs du monde policier et en général les policiers diront si elle retourne avec lui, c'est que ça va mieux. C'est un cercle vicieux tout le temps quand on est dans une situation de violence. De temps en temps cela va très bien, on se dit tant mieux puis on retombe dedans. C'est un schéma complexe qui n'est pas du tout bien enseigné aux policiers.

B: J'ajouterai qu'il y a aussi un problème au niveau pas de la femme mais de la société plus globalement. On n'appréhende pas cette question de manière globale au niveau de la sensibilisation, de l'écoute, du soutien. Dès qu'on va aller voir la police, au-delà du rapport pur avec l'agent qui va nous écouter, on a peu de soutien, on ne sait pas très bien où aller. La télé présente toujours la femme cible de ce type de violence comme victime. C'est aussi une question qui doit influencer les prédispositions d'une femme à aller à la police. C'est ce qu'on essaie aussi de mettre en avant, c'est cette approche beaucoup plus globale, plus interdisciplinaire pour prendre en compte tous ces aspects de violence. C'est vrai que même dans les campagnes de socialisation on a beaucoup de femmes avec un visage meurtri alors que ce n'est pas que ça. Les femmes elles-mêmes doivent intégrer ce que sont les violences, pas que des coups.

Certaines personnes proposent de renverser la charge de la preuve. Qu'en pensez-vous? Et envisagez-vous les risques de dérives avec les allégations, la diminution de la présomption d'innocence?

B: Je ne sais plus, je pense que la preuve c'était à chaque fois le dernier chapitre de tous mes cours (*rires*). Je ne sais pas sincèrement.

A: J'avoue que ce n'est pas une question sur laquelle je suis experte. Oui je pense que cela peut représenter des problèmes. Mais c'est une question intéressante sur laquelle on va se pencher.

Je ne sais pas si vous en aviez entendu parler mais à Liège en 2004 on a appliqué la politique de tolérance zéro où tout fait devait être poursuivi. Pourtant maintenant les taux de classement sans suite explosent. Pourquoi pensez-vous que cette démarche n'a pas été poursuivie et généralisée?

A: Je pense que c'est un manque de moyens aussi. Je pense qu'ils préfèrent en fait passer la serpillière après sur les violences plutôt que d'investir en amont, d'avoir fait une politique de prévention. C'est un problème aussi au niveau des moyens financiers. Et après je pense aussi qu'il a peut-être un manque de volonté politique. Est-ce que c'est la priorité les violences, peut-être pas.

B : Je pense que c'est le problème d'une approche qui n'est pas suffisamment globale et pas suffisamment de moyens. Je pense que si on a une circulaire mais qui est impossible à appliquer ou trop compliquée, les gens ne comprennent pas quel est l'enjeu, évidemment ça ne peut pas fonctionner. Ou alors on va taper sur la table pendant 6 mois, donner des moyens pendant 6 mois et après plus. Ça n'a pas trop de sens, c'est clair. Ce n'est pas une mauvaise chose, je ne suis pas du tout contre cette circulaire en général. Je pense que de nouveau elle doit s'inscrire dans un combat global.

A: Oui c'est aussi le souci avec l'éclatement des compétences en Belgique. Liège a mis ça, c'est très bien mais après, il faut une approche harmonisée entre toutes les entités et pas que

chacun fasse à sa sauce de son côté. Nous on n'a jamais un truc global. Une femme habite Bruxelles, elle a ce genre de traitement contre les violences. Une femme qui habite Namur aura une approche totalement différente. C'est important d'avoir un truc structuré, global pour bien lutter contre les violences.

Tout à l'heure vous m'avez déjà donné un peu votre réponse mais au niveau des peines, que pensez-vous de la peine de prison? Vous pourriez développer un peu votre idée ?

A: Oui je pense que des plus fortes peines de prison ça ne sera pas forcément la solution parce que plus il y a de peines, plus il y a un taux de récidive élevé. Il faut vraiment utiliser le travail d'associations comme Praxis qui fait un travail avec les auteurs de violence et qui essaie vraiment de travailler avec eux pour faire en sorte qu'ils ne soient plus violents. C'est ça le but. Ce n'est pas de les envoyer en prison pour qu'ils en ressortent toujours aussi violent et qu'ils n'aient pas compris ce qu'ils ont fait de mal. C'est travailler avec eux pour enrayer ce phénomène de violence.

B: Je suis d'accord, je pense que c'est clairement avec ce genre d'association qu'on peut arriver à changer et responsabiliser l'auteur. Et à ce qu'il comprenne ce qu'il s'est passé. Je ne pense pas que les peines de prison plus importantes vont aider à ça. Le système carcéral en Belgique est nul de chez nul. Le taux de récidive est beaucoup trop élevé, même pour ce genre d'infraction. Sincèrement, ça ne peut pas aider. Je ne dis pas qu'il ne faut pas l'appliquer, qu'il ne faut pas de peine de prison ou pas de peine. C'est un problème. Au niveau de la société civile, ce sont des crimes qui font peur. La victime a besoin d'être un peu plus sécurisée. Mais il faut en tout cas une approche plus globale. Mais c'est pour toutes les peines. Mettre quelqu'un hyper confiné pendant 4 ans ne va rien changer à ce qu'il a fait sauf si. Cela va beaucoup plus le coupé de la société, ce ne va pas l'aider à se sentir mieux. La prison ne va pas aider.

Comme vous parliez de Praxis, il y a toujours cette difficulté de travailler sous mandat, avec quelqu'un qui n'est pas forcément demandeur d'aide ou de changement.

A: Je ne m'y connais pas assez du coup sur leur travail pour dire ce qu'il faudrait améliorer. Je pense qu'il y a aussi sûrement des problèmes de moyens financiers. Parce que c'est une ASBL, elle reçoit des subsides mais peut être que cela devrait être une association plus organisée, plus grande, plus subsidiée. Là aussi il y aura un taux d'efficacité plus élevé si on augmente les moyens.

Etes-vous favorable à la médiation pénale entre auteur et victime ou non?

B: Oui, je trouve que la médiation pénale c'est une chouette idée mais je ne suis pas sûre que pour ce genre de crime cela soit la meilleure solution. J'ai l'impression qu'on n'est pas encore tout à fait prêt à ce type de médiation pénale. Mais l'idée pourrait germer et si on travaille plus dessus cela pourrait être pas mal. Je ne connais pas bien la médiation pénale, j'avais juste lu un article dessus.

A: Je ne connais pas bien la médiation pénale mais je pense que c'est au cas par cas. Cela dépend de la situation de chaque femme. Je ne pense pas que cela doit être obligatoire en tout cas.

Et de manière générale vous envisagez une intervention auteur/victime ensemble ou séparée?

A: C'est plus préférable d'avoir une intervention séparée. Je ne pense pas que si l'auteur et la victime sont ensemble pour travailler sur ce genre de truc, je ne pense pas que cela va améliorer les choses car il y aura toujours cette emprise de l'homme sur la femme. La femme ne peut se rendre compte de cette emprise que si elle est éloignée pour un temps de l'agresseur.

B: Il ne faut pas oublier qu'il y en a un qui est responsable de ce qui s'est déroulé c'est l'auteur. Après qu'il y ait peut être une confrontation, je ne sais pas. Peut-être que d'un point de vue psychologique cela pourrait aider la femme à passer au-dessus de ce qu'elle a vécu. Mais je pense que cela dépend vraiment des cas de figure. Cela dépend autant de l'auteur que de la victime. Je trouve ça compliqué mais qu'il y ait la possibilité de, pourquoi pas. On a parfois besoin d'une confrontation, ça permet, même pour une confrontation agressive ou négative, de faire du bien pour la victime. Peut-être que l'auteur comprenne un peu plus ce qu'il a fait enduré. C'est compliqué, pas à exclure mais pas automatique.

Pensez-vous qu'il y a un profil de victime qui ressort?

A: Je ne pense pas, je pense que cela peut arriver à n'importe quelle femme. Peut-être qu'il y a un évènement qui peut ressortir mais je ne pense pas que cela soit dans chaque cas de figure. Dans un moment de vulnérabilité qu'elle soit entraînée dans ce schéma de violence. Mais je ne pense pas qu'il y ait de profil. C'est vraiment dans toutes les couches de la population que cela se manifeste.

B: Je n'ai pas envie de dire qu'il y a des profils parce que je trouverai cela un peu réducteur et comme si c'est un peu leur faute. Mais peut être quelqu'un d'un peu moins entouré ça pourrait faciliter la mise en place de ce type de violence et la difficulté d'en sortir. Mais bon ça c'est des éléments plus contextuels.

J'aimerais revenir juste sur un point par rapport au féminicide concernant la légitime défense. Imaginons une femme qui subit des violences conjugales depuis 20 ans. Un soir son mari dort et elle décide de le tuer dans son sommeil. Cela ne pose-t-il pas un souci par rapport aux éléments constitutifs de la légitime défense?

B: Je ne sais pas si juridiquement cela se tiendrait mais je dirai que moi j'essayerai plutôt de travailler sur les circonstances atténuantes plutôt que la légitime défense. C'est vrai que la légitime défense, dans le cas de figure que tu as mis en avant, à la fois je peux la concevoir d'un point de vue plus moral. Mais d'un point de vue juridique je trouve que c'est compliqué. Après c'est de nouveau dans une vision un peu naïve et idéale où j'aimerais qu'on ait de quoi aider la femme à ce qu'elle puisse juste sortir de chez elle et avoir un refuge dans lequel aller et se sentir en sécurité. Je pense que cela demande une réflexion plus approfondie mais à priori je ne tenterai pas d'aménager la légitime défense pour justifier un meurtre. Même s'il y a des raisons, ce n'est quand même pas l'idée.

A: Je pense que le risque c'est de finalement montrer que oui on peut faire justice soi-même. Après au niveau moral quand on entend une femme qui s'est fait battre pendant 20 ans, on ne ressent pas vraiment de compassion pour le mari qu'elle a tué. Après, on ne peut pas passer à un stade où un meurtre c'est ok si jamais cet homme vous a fait du mal.

B: Il faudrait revoir les éléments de la légitime défense parce que je ne suis pas sûre que juridiquement cela ait la même signification que ce que j'ai en tête.

A: Jouer sur les circonstances atténuantes je pense que c'est préférable.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père, qu'en pensez-vous?

A: Ca me rappelle une série, il y a le père qui est super violent avec sa femme pourtant c'est un très bon père avec ses enfants qui l'adorent. Je ne sais pas si ça implique plus forcément d'être violent. Il y a plus de risque que les enfants soient eux aussi violentés mais je ne sais pas si c'est automatique.

B: Je pense que pour l'intérêt de l'enfant, ce qui est mis toujours en avant, on ne peut pas affirmer cela de manière non nuancée. Mais après je pense quand même que quelqu'un qui frappe sa femme va renvoyer une image et une construction pas spécialement adaptée à ses enfants. A prendre en compte quoi.

A: C'est sûr que si les enfants voient les violences. J'avais oublié si les enfants voient les scènes.

B: Je pense que cela doit jouer évidemment mais que après, on ne peut être intransigeant et dire que d'office c'est noir ou blanc. Que s'il est violent avec la mère d'office. Ce serait dommage parce que ce ne sera pas bénéfique pour les enfants. Mais il faut quand même bien le prendre en compte.

A: Il faut que l'encadrement soit plus intense si on sait que le mari est violent avec sa femme. Et donc la question de partage de la garde.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

A: Oui, c'est une façon pour les masculinistes d'essayer de se réapproprier un rôle. On en a entendu parler mais oui c'est clair qu'on n'est pas pour. Ce n'est pas du tout un concept qui a été approuvé psychologiquement, scientifiquement. Et c'est une façon pour ces pères violents de montrer aussi que si l'enfant ne le voit pas, ce ne sera pas favorable pour son développement personnel. Mais dans les faits, ce n'est pas quelque chose qui a été démontré. Les juges le prennent de plus en plus en compte et ça c'est un risque à combattre.

B: Je n'ai rien à ajouter.

Justement, trouvez-vous qu'il y a une augmentation du masculinisme?

A: Je ne sais pas s'il y a une réelle augmentation. C'est juste qu'ils sont de plus en plus visibles. Avant, comme il y avait moins de parole contre les violences, tout allait bien pour eux. Mais maintenant, comme on dénonce de plus en plus de chose, ce n'est pas bon pour leur business à eux. Ils vont essayer de se faire entendre de plus en plus. Il y a une augmentation de visibilité dans la société mais pas forcément une augmentation du nombre de masculinistes en tant que tel.

Un argument qu'on entend souvent c'est 'oui mais les hommes sont aussi victimes de violence conjugale'.

A: Oui, c'est un argument qu'on entend beaucoup. Mais ce qu'on essaie de répondre toujours c'est que les femmes sont 6 fois plus à risque de subir des violences conjugales donc clairement c'est pour ça qu'on parle plus des femmes mais après les hommes aussi sont victimes et le but n'est pas de dire que c'est violences n'existent pas non plus. C'est une autre façon de les aborder, ce n'est pas le même schéma de violence. Au niveau des violences sur les hommes je suis moins experte. Dans les violences sur les hommes, on constate que c'est

aussi beaucoup des violences d'homme sur homme aussi. Du coup il y a toujours aussi ce schéma un peu patriarcal.

Trouvez-vous que la violence chez les jeunes est assez prise en compte?

A: Oui je pense qu'elle n'est pas assez abordée. Et c'est justement un des buts de l'EVRA. C'est de plus parler avec les jeunes de ce que sont les violences dans le couple. Il y a des jeunes qui se font violentés mais ils ne voient pas cela comme de la violence. Du coup elles ne demandent pas d'aide. Il y a clairement des choses à faire au niveau de la sensibilisation. Améliorer l'EVRAS et les campagnes ciblées chez les jeunes.

B: Je suis d'accord.

Que pensez-vous du traitement médiatique vis-à-vis des violences faites aux femmes?

B: Je pense qu'il y a eu une évolution de plus en plus. Maintenant, le féminicide est peut-être un peu moins dans le stéréotype et on est dans une autre forme de victimisation de la femme. C'est ça qui est un peu regrettable. Mais on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre avec les médias. Je pense qu'il y a un travail au niveau de la manière dont ils appréhendent ce type de violence. Et la manière dont ils vont présenter l'homme, les images qu'ils vont diffuser qui ne sont pas vraiment adaptées.

A: Je pense qu'il y a un vrai progrès mais surtout dans les journaux les plus sérieux. Dans les petits journaux, ils continuent quand même d'écrire cela comme un fait divers et de mettre un petit un peu drôle alors que c'est une violence pour appeler les gens à lire leur truc.

Un dernier point que j'aimerais concerne la politique actuelle avec la mise en place de la conférence interministérielle. Voyez-vous une évolution dans le domaine politique?

A : Je pense que depuis quelque temps il y a une vraie volonté politique qui se dégage. C'est encouragé mais il y a encore clairement beaucoup de choses à faire et de mesures à prendre. Mais je pense qu'il y a de plus en plus de ministres qui veulent lutter contre les violences. Avec la conférence interministérielle, on a vu les résultats, il y a déjà pas mal de mesures qui sont renforcées ou prises donc ça c'est un bon point. Après, il y a beaucoup plus à faire. Mais il y a aussi les questions de budget. Il y a des ministres qui ont des très beaux programmes mais c'est juste la question du budget, elles ne peuvent pas faire tout ce dont elles ont envie de faire. Je pense que c'est une bonne chose. Après, plus de femmes ne veut pas forcément dire qu'il y aura une meilleure approche de la violence. Il y a des femmes qui se mobilisent. Après, il y a des ministres femmes mais pourtant qui n'ont rien fait pour la violence. Femme ne veut pas dire féministe. Je suis assez positive pour l'avenir, j'ai l'impression qu'en quelques mois et années, il y a quand même eu pas mal d'évolution. On parle de féminicide et des violences plutôt basée sur le genre, intrafamiliale tout le temps au parlement, ce qui est vraiment très important. Je pense qu'à un moment on arrivera à bouger. Maintenant le contexte gouvernemental dans lequel on était ne facilite pas ce genre de prise de mesure. Même si aux niveaux des entités fédérées là on peut travailler. Il y a quand même eu des évolutions. Je pense qu'on est un peu dans une instabilité. On le voit même avec la crise. Il y a quand même eu un certain nombre de questions parlementaires. Il y a quand même eu la commission interministérielle. J'ai l'impression qu'il y a quand même des questions. Je ne sais pas du tout

si c'était le cas dans les autres moments de crise, si on parlait. Ça fait longtemps qu'on n'a pas eu un truc pareil. Mais on mettait à chaque fois en avant les violences faites aux femmes. J'ai l'impression qu'il y a une nette évolution et que ce n'est pas près de s'arrêter maintenant. Je ne suis pas sûre que cela va aller très très vite. Je pense qu'on doit prendre patience malheureusement. Mais normalement on ne va pas régresser je pense, j'espère.

A: Je pense aussi que les violences c'est quelque chose qui est étudié depuis des dizaines et des dizaines d'années. Je pense qu'avec le mouvement metoo, ça a visibilisé ces violences, qui ont poussé les politiques à prendre en main cela et à s'appuyer plus sur les associations. Il n'y a pas si longtemps que les politiques se soucient de ce que les associations recommandent. Je pense que c'est le phénomène global qui a poussé et permis d'avoir cette mobilisation.

Trouvez-vous qu'il y a assez de liens et d'échange d'informations entre les recherches universitaires et les personnes de terrain?

A: Non, ça je pense que le travail n'est pas assez harmonisé. C'est un peu aussi chaque association fait son travail dans son coin. Mais il n'y a pas vraiment quelque chose qui permet de disposer de tous les outils des autres associations. Alors c'est un peu dommage à ce niveau-là, c'est une recommandation du *** de créer un centre d'expertise sur les violences pour avoir les données et que ces données soient partagées. Et on n'est pas à devoir se renseigner par ci par là et perdre du temps dans ce genre de recherches. Je pense que c'est important à avoir. Et du coup ce n'est clairement pas suffisant. Même au niveau de la convention d'Istanbul qui demande beaucoup de choses qui ne sont pas mises en place en Belgique. Il y a 80% des articles qui ne sont pas ou peu appliqués en Belgique. Et il y a notamment la question des statistiques. C'est une obligation de la convention d'Istanbul et la Belgique ne l'a toujours pas fait. Rien qu'à ce niveau-là, les associations qui travaillent sur ce genre de thématique n'ont pas toutes les données nécessaires pour mener à bien leur travail.

Pensez-vous que le confinement va avoir un impact sur les chiffres des violences?

A: Oui, on l'a déjà vu dans la ligne écoute violence conjugale. Il y a une augmentation, cela a doublé du nombre d'appels. On s'y attendait depuis le départ le fait que d'être confiné tout le temps avec son partenaire violent, d'office c'est bien plus grave car la femme ne peut pas sortir. Les femmes ne peuvent pas appeler à l'aide comme elles le veulent. Si elles sont avec leur agresseur, elles ne peuvent pas appeler la personne va le savoir. Le fait que juste les pharmacies et les supermarchés soient ouverts c'est les seules libertés qu'elles ont pour se réfugier. Clairement il y a une augmentation et ça on le voit dans les autres pays. Il y a déjà eu des rapports comme quoi les chiffres au niveau des violences ont vraiment explosé. Et ce n'est pas étonnant.

B: On a vu que en France cela avait clairement augmenté. En Belgique, on voit juste au niveau des appels que cela augmente. On va bientôt avoir des chiffres un peu plus précis. Cela me semble inévitable malheureusement.

Voilà, j'ai abordé tous les sujets que je souhaitais. Auriez-vous un mot de conclusion à ajouter, un petit mot pour l'avenir?

A: Je trouve cela vraiment chouette que de plus en plus qu'il y ait de mémoire sur ces sujets. Ce sont des travaux comme ça qui montrent ce genre de phénomène, je trouve ça vraiment bien.

B: Je trouve que tes questions étaient assez pertinentes et très complètes c'est chouette. Nous cela nous aide pour notre travail aussi, on va réfléchir sur deux trois trucs. Pour l'avenir, on lutte tous pour une égalité pour ce type de violence et en tout cas en soutien des femmes.

Retranscription de V.M.

Date : jeudi 16 avril 2020.

Durée : 2h19 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de votre travail, vos missions?

Je travaille à *** (centre de planning familial). C'est une des **** en Wallonie. Tu as une fédération socialiste, pluraliste, laïque et puis une fédération plus catholique. Je travaille depuis plus de *** et on m'a engagé pour coordonner un projet spécifiquement qui est celui du projet ***. Qui a pour objectif d'améliorer les pratiques de terrain des professionnels de première ligne en fédération Wallonie-Bruxelles. En matière de détection des violences conjugales et sexuelles, de prise en charge des victimes et de leur orientation. Le but final de ce projet est de co-construire avec tous ces professionnels un outil ou des outils communs à ces professionnels, accessibles, pratiques, compréhensibles. Qui va leur permettre d'améliorer leur pratique de terrain. Et c'est donc destiné à des professionnels très différents. Je parle des professionnels de première ligne dans 4 secteurs particuliers qui sont santé, social, police, justice. Donc ce sont des métiers et des professions très différents, avec des formations, des connaissances, des sensibilités très différentes et variées. Le but est de construire avec eux un outil qui va leur parler à tous et à toutes. Et qui va permettre de les outiller d'une façon directe et pratique dans leur pratique de tous les jours. L'information et la formation des professionnels fait vraiment défaut. Et notre but c'est que ces professionnels, quels qu'ils soient, voilà c'est des professionnels de première ligne qui sont de toute façon en contact avec la population. Vu l'ampleur sociétale des violences faites aux femmes, forcément ils vont se retrouver confrontés à des violences conjugales et sexuelles. Ce ne sont pas des professionnels qui travaillent forcément dans des associations qui travaillent déjà sur ces violences. Mais policier, magistrat, infirmière, médecin. Des personnes qui vont être en contact avec la population, avec les victimes, avec les agresseurs. Et qui se sentent souvent dépourvu, démunis face à ces situations ou carrément ne les voient pas. C'est le premier problème, c'est qu'ils ne les détectent pas. C'est mon job, c'est de travailler là-dessus. Pour se faire, je travaille avec des partenaires de ces secteurs-là. Et avec des professionnels, des experts en violence conjugale et sexuelle. Ça c'est pour la partie vraiment méthodologique et ce qu'on a mis sur pied, qui est un petit peu aussi ralenti actuellement. C'est, on a organisé en janvier et en mars un atelier collaboratif. L'idée c'était de réunir les professionnels de première ligne intéressés. On a essayé de les mobiliser, les sensibiliser, les inviter à cet atelier. En tout il y a quatre ateliers. Premier atelier consacré à la détection des violences. Le deuxième les besoins des victimes. Le troisième la prise en charge et le quatrième l'orientation. Et notre idée c'est donc, lors de ces ateliers, d'échanger les bonnes pratiques entre professionnels. D'identifier. Par exemple pour l'atelier sur la détection c'était quels sont les signes, les indicateurs qui nous permettent de détecter une situation de violence conjugale ou sexuelle. Ces ateliers nous permettent de co-construire l'outil qui sera produit grâce à ce procédé, grâce à ce projet. On a eu presque 80 ou 90 personnes qui sont venues aux ateliers. Notre but c'était d'avoir 100 personnes. On veut travailler avec un nombre conséquent de personnes. Après, on fait

l'analyse des résultats en petit comité. Pour que l'outil soit pertinent, crédible, légitime. Que les gens aient envie aussi par la suite de l'utiliser, d'en parler dans leur propre associations, service, secteur. Donc voilà, c'est mon job. Et dans le cadre aussi de ce projet j'organise un colloque par an pour ces publics-là consacré aux violences conjugales et sexuelles dans le but de les sensibiliser à la question, de les informer. C'est aussi le but de ces ateliers, de faire réseau. De permettre à tous ces professionnels de se connaître, de se rencontrer. Parce que souvent ils travaillent d'une façon cloisonnée. Ils se connaissent très peu, ils connaissent peu les jobs respectifs. Et forcément pour l'orientation, cela crée des soucis. C'est le but de cette mise en réseau, de mieux se connaître pour pouvoir améliorer aussi l'orientation, la prise en charge des victimes par la suite.

Et votre projet est mandaté par qui?

C'est *** (centre de planning familial) qui l'a initié en ***. Et on a répondu à un appel à projet qui était lancé par Bruxelles prévention sécurité. C'est un organisme exclusivement Bruxellois. Qui nous a donné des sous pour m'engager et payer les accompagnateurs, les experts qui sont avec nous. C'est à-dire le *** spécialisé en violence conjugale et familiale. Et on a le *** qui est notre expert côté violence sexuelle. BPS paie une grosse partie du projet. Et à côté de ça on a d'autres financements. Les financements structurels parce que notre fédération est un organisme qui travaille aussi bien à Bruxelles qu'en Wallonie donc on a les financements structurels de la FWB, de la région Wallonne, de la COCOF. Mais par exemple pour organiser notre colloque, on a eu des soutiens financiers de la direction de l'égalité des chances de la FWB. Et aussi de la loterie nationale. C'est le monde associatif, on cherche des sous à tout va parce qu'on en a besoin. C'est un projet qui effectivement à différentes sources de financement comme souvent. Et principalement BPS.

De quelle manière dans votre projet êtes-vous sensibilisé à la thématique du féminicide?

Nous on travaille sur les violences conjugales et sexuelles et malheureusement le féminicide est la forme la plus grave de violences faites aux femmes. Cela vient automatiquement dans les discussions. Nous notre outil il est là pour justement détecter les situations de violence. Donc, malheureusement, ce n'est pas un outil de prévention primaire. Ce n'est pas un outil pour empêcher les violences. C'est un outil pour les prendre en charge, prendre en charge les victimes et éventuellement les agresseurs. En tout cas un outil qui permettra de les détecter. C'est le premier niveau. Il y a aussi ce qui devrait donner des clés. Ce ne sera pas un protocole de 100 pages, ça on ne voulait pas du tout. Pour te dire deux mots sur la genèse du projet, on a une fédération de centre de planning. Ceux-ci ont demandé à la fédération de leur prévoir un outil de détection des violences sexuelles au départ. Parce qu'ils se sentaient effectivement démunis, ils ne savaient pas trop comment réagir, détecter face à ces situations. La fédération a voulu travailler sur ces thématiques. A rajouter la thématique de la violence conjugale. Et avant de se lancer dans un outil propre aux centres de planning, à regarder, a fait des recherches et regarder ce qui existait déjà. Moi je n'étais pas là à l'époque. Et ils se sont rendu compte qu'il y avait déjà énormément de protocoles, de prise en charge des victimes mais que ces protocoles étaient tous quasi centré sur une profession particulière et avaient une limite géographique, un territoire bien précis. Et l'idée ce n'était pas de faire un énième protocole uniquement pour les centres de planning mais de faire quelque chose de plus commun qui pourrait aider tous les professionnels de première ligne. A l'époque, on a aussi contacté les services d'aide à domicile, d'aide familiale. Parce que c'est aussi des personnes qui sont en contact avec la population. L'idée c'était de faire un outil pour toutes ces personnes. Mais vu que toutes ces professions sont très différentes, il fallait trouver des points communs, le

minimum commun entre toutes ces professions. Le minimum d'intervention commun entre ces professions. D'où l'idée de la détection, la prise en charge et orientation. Mais la détection c'est quels sont les signes auxquels je dois faire attention, qui me permettent de comprendre que c'est une situation problématique de violence conjugale ou de violence sexuelle. La prise en charge c'est plutôt le minimum commun à toutes ces professions c'est quel est mon comportement, la posture que je dois adopter face à une victime. Et l'orientation c'est quelles sont les adresses locales que je dois connaître pour pouvoir rediriger les victimes. Donc c'est la genèse pour que tu comprennes. Pour revenir à ta question, le féminicide c'est la forme la plus extrême de violence. Donc d'office cela revient dans les conversations. Notre outil n'est pas un outil de prévention mais de détection et de prise en charge. Et évidemment on espère avec ce genre d'outil d'éviter l'escalade jusqu'au féminicide. L'idée c'est de détecter le plus rapidement possible les situations pour éviter qu'elles ne s'enveniment encore. On arrive quand il y a déjà de la violence, ça c'est clair. Mais le but c'est de la stopper le plus rapidement possible.

Si je vous dis le mot féminicide, quelle est la première situation qui vous passe par l'esprit?

C'est la violence et le meurtre ou l'assassinat d'une femme par son ex-compagnon. C'est le cas le plus typique pour moi. Vu les statistiques, les féminicides sont les plus nombreux dans la période qui suit juste la séparation. Malheureusement c'est le plus typique.

La définition actuelle de l'OMS est « L'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continuelles à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. » Il s'agit également du "meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. » êtes-vous en accord avec ces définitions ?

Oui tout à fait. Voilà, quand on voit malheureusement les...Je pense aux articles de presse. Quand on voit les articles qui relatent ces faits, on voit souvent effectivement que c'est dans le cadre d'une séparation. Il y a ces articles mais aussi les études qui en découlent. Il y a deux jours je voyais un article qui relatait le dernier féminicide avéré en Belgique qui s'est passé en Flandres qui concernait une femme qui venait rechercher ses affaires chez son ex compagnon après neuf ans de relation. Et qui l'a tué. Voilà, malheureusement c'est le truc typique. Et quand tu vois aussi les alertes qui ont déjà pu être faites par les femmes qui se sont senties en danger. Et là je repense à cette athlète du côté de Nivelles qui avait été plusieurs fois à la police avec des éléments concrets en plus. Je dis en plus parce que souvent on met en doute la parole des femmes. Mais là elle avait une vidéo du gars qui emboutissait sa voiture. Il y avait des choses tellement énormes. Et ils n'ont pas bougé. On a dû attendre qu'elle se fasse poignarder dans un train pour que la police évalue la dangerosité de la situation. Comme dis la définition de l'OMS, il y a des antécédents de violence. Ce n'est pas le cas dans tous les féminicides. On a aussi des cas mais minoritaires où il y a des féminicides qui ont été commis sans qu'il y ait de constat de violence auparavant. Mais là encore je dirai qu'il faut prendre des pincettes parce qu'est ce qui n'a pas été détecté. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de trace de coups qu'il n'y a pas violence conjugale. Ça peut être de la violence psychologique, sexuelle, économique. Et ça parfois c'est encore plus compliqué à détecter pour les professionnels. Ça

c'est encore une question de formation. Mais oui, cette définition de l'OMS est tout à fait juste.

Tuer une femme est nécessairement un féminicide selon vous?

Moi je dirai que le critère distinctif c'est la relation entre la femme et l'homme. Est ce qu'il y a eu une relation pas forcément amoureuse ou affective, parce qu'on voit qu'il y a des hommes qui tuent une femme parce que justement elles ont refusé des avances, d'être en relation. Mais qu'il y ait une relation de subordination. Et que cet homme ait voulu contrôler, posséder quelque chose de la part de cette femme.

Avant, on utilisait le terme crime passionnel.

Oui, oui oui. C'est une évolution positive clairement. C'est vrai que j'ai l'impression qu'on le lit moins, de moins en moins ça c'est clair c'est très important. Mais effectivement la notion de crime passionnel romantise l'acte. On fait passer l'agresseur pour une victime en fait. Une victime de son amour, de sa jalousie, de ses sentiments. Et on culpabilise la victime quelque part aussi. On oublie tout à fait, cela occulte tellement tout le concept, tout le contexte de domination masculine qui est évidemment la cause de ces féminicides. Cela psychologise, cela individualise le meurtre ou l'assassinat. Oui c'est complètement à bannir. Ça banalise, minimise quelque part aussi. Cela excuse l'agresseur. Et on le voit... Il y a une bière qui s'appelle crime passionnel par exemple d'une brasserie de renom que j'aime beaucoup. Et tu vois encore ce terme qui est quand même encore assez présent dans notre société. Et heureusement les médias, certains médias je pense, commencent à être aussi sensibilisés. Il y a un gros travail qui a déjà été fait depuis pas si longtemps que ça mais c'est à souligné par l'association des journalistes professionnels de Belgique. Les journalistes travaillent dans des conditions compliquées. Mais ils reproduisent des clichés, des stéréotypes donc ils sont vraiment à bannir. Et il faut les éduquer. Les médias font partie des professionnels à former absolument aux violences conjugales, sexuelles et tout autre type de violence de genre. Et donc oui c'est très important de travailler sur les médias, sur les messages qu'ils véhiculent mais aussi. Et ça je repensais, ils ne sont pas toujours responsable de ce que leur dit les intervenants qu'ils interviewent. Je repensais il y a quelques mois, dans une affaire de féminicide en Belgique, c'était un magistrat qui était interviewé et qui se demandait et qui disait quelque chose comme oui il faut aider ces femmes pour éviter qu'elles gardent le contact avec leur agresseur, leur futur meurtrier. Moi j'étais scotchée devant cette phrase où ce magistrat culpabilisait, responsabilisait les femmes. Et moi je me disais c'est le contraire. Il faut aider les femmes dans le sens où il faut les éloigner de l'agresseur. Il faut éloigner l'agresseur. Il faut appliquer des mesures de protection. Il faut protéger ces femmes, il ne faut pas les culpabiliser en disant oui mais de toute façon elles gardent le contact avec leur agresseur. Là aussi c'est une méconnaissance des procédés, des processus de violence conjugale. Et on en revient à la formation.

Est-ce que les médias ne restent pas focalisés sur des faits divers car ils sont toujours dans ces aspects sensationnels et la recherche d'audience?

Oui, je ne regarde plus les journaux télévisés depuis un certain temps. Parce que cela m'a trop gavé. J'ai une formation de journaliste à la base. Donc j'ai longtemps suivi les journaux télévisés. Mais là depuis plusieurs années, je n'en pouvais plus. Je suis l'actualité plutôt liée à la presse écrite et ce qui me permet de sélectionner ce que je lis plus facilement et de me protéger. Mais c'est clair. Je pense que le côté sensationnel ou pas peut dépendre d'un média

à l'autre. Malheureusement il y a des médias qui sont peut-être moins...Je suis peut-être dans le cliché là mais je souviens il y a quelques années. C'était plutôt un journal français, j'ai oublié le nom, mais qui titrait violence conjugale : un poisson rouge mort lors d'une dispute. Parce que le gars avait envoyé le bocal du poisson rouge vers sa compagne. Et donc ça c'était le titre de l'article. C'est épouvantable. Et je pense que c'était un journal de merde qui a dû sortir ce genre de chose. Ce n'est pas style le monde ou libé. Donc ça ça pose évidemment problème. Et c'est du sensationnalisme, ça c'est clair. Il a déjà un non-respect total de la victime. On en rigole. On pond un titre pour en rigoler. Et l'analyse sociétale de la violence c'est zéro. Mais par exemple sur le site de la RTBF, tout ce qui a lien à la violence conjugale est systématiquement...Quand tu as un féminicide, ça va être dans Belgique société. Mais par exemple style...Il y a quelques semaines, c'est très récent. C'était style violence conjugale les enfants ont de moins bons résultats scolaires. En fait c'est dans la rubrique tendance. Et dans la rubrique tendance, il y a voyage, bien-être. Et dans bien-être tu as...Allez je caricature mais genre yoga, santé. Et en fait ce que tu vois, c'est qu'une enquête sur les impacts de la violence conjugale est traitée dans une partie dite loisir.

C'est chouette que vous ayez cette formation de journaliste, cela permet de bien approfondir l'aspect traitement médiatique.

J'ai encore des notions, cela fait 10 ans que je ne travaille plus pour des médias. Et là j'ai recommencé à sortir quelques articles pour des magazines sur des sujets précis. Et vous parliez de la pression de la ligne éditoriale sur les journalistes. Je crois que les pressions sont un petit peu multiple. C'est vrai que si tu as un chef d'édition qui lui-même n'est pas sensibilisé, cela ne va pas aller. Quand on sait que la plupart des chefs dans les rédactions sont des hommes, il y a une majorité de journalistes qui sont des hommes aussi. Ce n'est pas parce que tu es une femme que tu es sensibilisée mais vu les statistiques, tu as plus de risque d'avoir toi-même été victime d'une forme de violence. Donc peut être que tu peux déjà être plus sensibilisée. Les hommes sont socialisés aussi à minimiser, banaliser la violence faite aux femmes. Déjà leur position d'homme ne les aide pas à être sensibilisés à ça. Et en plus, on les socialise à être agresseur. Mais je pense personnellement que les pressions viennent plutôt des conditions de travail, du timing, aller vite vite. A avoir peu de temps pour traiter un sujet, pour recouper les informations, pour suivre ce sujet sur plusieurs jours. On demande aussi aux journalistes dans les médias généralistes mainstream d'être des journalistes généralistes. Ils sont parfois dans des services genre politique, société, sport,...Mais ils ne sont pas spécialisés forcément dans une thématique. Sauf si eux-mêmes sont intéressés particulièrement par ce sujet-là. Mais vu les rédactions qui diminuent de plus en plus en nombre de journalistes, on leur demande de faire plein de trucs. Dans les rédactions de presse écrite, il y a de moins en moins de journalistes. Ils doivent être touchés à tout. C'est difficile de se spécialiser et de trouver du temps pour traiter bien les sujets. On peut rajouter à ça la pression financière aussi. Il y a plein de rédactions qui fonctionnent avec des free-lances, des jeunes journalistes, qui sont payés, mal payés à l'article. Quand tu veux avoir un salaire, un revenu un petit peu décent, tu multiplies les articles. Ça c'est le problème. Et je ne sais pas comment cela se passe maintenant exactement dans les rédactions télé, radio mais quand j'y étais, c'était déjà pas glorieux et à mon avis ce n'est pas mieux maintenant. Là tu as une pression aussi de demander aux journalistes de faire un petit peu tout. D'avoir un œil sur le montage, sur les images. Quand j'y étais, on allait demander aux journalistes de faire caméra et monteur en même temps. Là aussi c'est des pressions sur les conditions de travail qui ne te permettent pas de fournir un contenu de qualité et approfondi. Et en même temps, les médias, ce genre de média, je vais

tomber dans le cliché mais même des médias alternatifs. Ils sont quand même un reflet de ce que la société pense. Et ce n'est pas parce que tu bosses chez alter ego que par exemple, un magazine alternatif, ou pour imagine demain le monde, des trucs qui sont soi-disant un peu plus ouvert d'esprit, que tu vas percevoir la différence entre la violence conjugale et un conflit couple. Non, cela fait partie de la formation. Et notre société est tellement empreinte de domination masculine, de culture du viol que ces journalistes sont forcément influencés. Forcément, ces journalistes sont des citoyens, des citoyennes qui baignent dans la même société. Dans cette société qui renvoie des images, des représentations particulières des couples, des femmes, des hommes. Et leur travail s'en ressent c'est clair. D'où l'importance de les former. De former tous ces professionnels. Mais également de la prévention primaire dès le plus jeune âge. Tout le monde, des citoyens, des citoyennes, quel que soit leur métier. Non c'est vraiment dès le plus jeune âge travailler sur l'éducation, sur la socialisation des plus jeunes pour enrayer les stéréotypes, enrayer la violence et pour construire une société égalitaire.

Oui et de manière plus générale, le manque de temps pour recouper ses sources, pour être le premier à sortir l'information.

Oui on est dans la pression du temps. Et la difficulté effectivement. Et tu as des rédacteurs en chef, des chefs d'édition qui vont peut-être être un peu plus, qui vont repenser à leur code de déontologie. Mais on est dans une pression du temps ça c'est clair. Et le premier qui sort une info s'en gargarise.

Ici, je vais revenir un peu sur la définition du féminicide. Prenez-vous en compte le fait que l'auteur soit un homme ou une femme?

C'est un domaine que je ne maîtrise pas bien les violences dans les couples lesbiens et homosexuels. J'ai lu récemment qu'il y aurait autant de violence conjugale dans les couples homosexuels qu'hétérosexuels. Mais que les causes seraient différentes. Que cela serait plutôt dû à une homophobie intégrée, ou le stress de l'homophobie. Voilà, je n'ai pas lu beaucoup plus. Mais je me souviens, il y a pas longtemps en France, c'est une femme qui a tué sa compagne. Et il y a eu des réactions masculinistes qui en profitaient pour dire vous voyez les femmes elles tuent aussi, les femmes ce n'est pas une question d'être un homme. Donc voilà, c'est un sujet à prendre vraiment avec des pincettes. Et je n'oserai pas trop m'avancer.

Pensez-vous qu'il s'agit uniquement de causes différentes que les relations de pouvoir sexistes se reproduisent dans ces couples là aussi?

Oui, ce n'est pas parce que, voilà on peut toujours être dans une relation de pouvoir et de contrôle quel que soit le sexe de l'auteur, de l'agresseur. C'est vraiment la qualité de la relation qui est importante pour comprendre si on est dans de la violence conjugale ou non. Là effectivement s'il y avait une relation de subordination, de contrôle, de pouvoir, d'asymétrie, de domination, on va être dans la violence conjugale. Effectivement, le sexe va peu importer. Mais là, la violence conjugale ne fait pas partie, n'est pas un outil de domination masculine voilà. Ce n'est pas directement lié à la domination masculine. Tout couple peut connaître de la violence conjugale mais les causes profondes quelles sont-elles? Je pense qu'il doit y avoir quand même une différence par rapport à la violence dans les couples hétérosexuels. Et comme je te disais, je n'ai pas eu l'occasion de creuser actuellement par rapport à cette homophobie intégrée ou le stress dû à l'homophobie qui peut se déclarer, rendre les couples plus tendus, les relations de couples plus tendues.

On sait que le féminicide provient à la base d'Amérique du sud où il y a un contexte assez particulier avec des zones de non droit militarisées, des cartels de drogue, des gangs. Pourquoi pensez-vous que le mot féminicide ce soit exporter?

C'est le propre des violences faites aux femmes je crois. Suivant le contexte, la violence peut être très différente. Dans certains pays, l'une des formes les plus violentes faites aux femmes va plutôt être les mutilations génitales. Mais c'est transposé aussi dans d'autres pays. L'important c'est ce qui est commun c'est l'universalité de la dévalorisation des femmes, de leur subordination. Et le fait qu'elles subissent vraiment des violences parce qu'elles sont des femmes. Et ça c'est universel. Maintenant les formes, les types de violence peuvent être différents suivant le contexte du pays, de la société dans laquelle elles sont ou dans leur milieu. Je pense par exemple, voilà même des femmes en Belgique. Les femmes ne sont pas du tout un bloc homogène. Elles ont des réalités de vie très différentes. Et les violences qu'elles subissent peuvent être très différentes d'une personne à l'autre. Je pense par exemple une femme qui travaillerait, qui gagnerait autant voir plus que son conjoint pourrait quand même subir de la violence conjugale mais ce ne serait pas de la violence économique. Ce ne serait peut-être pas la violence physique mais ce serait plutôt de la violence psychologique et sexuelle par exemple. Une autre femme qui est femme au foyer toujours en Belgique. Elle va peut être plutôt subir de la violence économique et peut être qu'elle va plutôt subir de la violence psychologique, physique. Les formes peuvent être différentes. Ce qu'il y a en commun c'est que c'est de la violence parce qu'elles sont des femmes. Et puis on est toujours dans ce continuum de violence. Il y a différentes formes, elles sont toutes imbriquées, elles ne sont pas plus importantes les unes que les autres. Ce n'est pas parce qu'un pays connaît très peu par exemple de harcèlement de rue qu'il est exempt de sexisme. Suivant les contextes, il y a des formes qui vont être plus mises en avant. Mais on reste toujours dans ces violences faites aux femmes parce qu'elles sont femmes.

Comme vous évoquiez le fait que la violence conjugale rassemble différentes formes : verbale, économique, physique. Est-ce que vous pensez qu'il n'y a pas un risque que l'on occulte certaines formes et qu'on n'évoque que certaines autres du continuum ?

Tout à fait. Je lisais encore tout à l'heure en préparant le rendez-vous avec toi un article sur l'inscription dans le code pénal du féminicide. Et un magistrat qui n'avait à la bouche que femme battue. Et voilà, cela pose un gros problème de formation, de connaissances de ce que c'est la violence conjugale. La forme la plus importante de violence conjugale c'est la violence psychologique. Mais qui le sait? A part les personnes qui travaillent dans le milieu des violences conjugales et qui sont sensibilisés. Mais c'est encore hyper prégnant la violence. Allez, bon je n'ai pas fait une enquête scientifique dans mon entourage mais quand je vois mon entourage qui continue à parler de femme battue ou de crime passionnel, c'est assez symptomatique quoi. Les femmes battues, la violence conjugale cela reste les femmes battues, les bleus, les coups. Et cela a cet impact vraiment néfaste parce que aussi bien disons monsieur et madame tout le monde ne comprend pas alors ce que c'est la violence conjugale et minimise la violence conjugale parce qu'elle ne sait pas que c'est aussi la violence psychologique, financière, verbale, etc. Mais aussi les victimes elles-mêmes n'ont pas l'occasion de conscientiser, de prendre conscience que ce qu'elles vivent les détruit. Mais parce que c'est de la violence conjugale, certaines vont peut-être dire oui mais il ne me frappe pas. Mais il fait tout le reste. Il détruit mon estime de moi-même, il détruit ma confiance en moi, mes capacités. Donc là aussi c'est le problème pour les victimes elles-mêmes de prendre conscience de ce qu'elles vivent. Et encore une fois, on en vient à la prévention et à la

formation qui est super importante pour que les gens se rendent bien compte de quoi on parle. Et puissent détecter les situations problématiques et puissent les enrayer. On est vraiment dans ce mythe qu'on est dans des conflits conjugaux, des conflits de couple et que c'est normal, banal. Ça c'est le gros problème au départ.

Même au niveau du système judiciaire, la femme doit arriver avec des constats de coups, des certificats médicaux. Est-ce que cela ne sous-entend pas une tolérance des violences psychologiques et verbales car elles sont beaucoup plus compliquées à prouver?

Clairement, c'est le gros problème. C'est qu'actuellement il n'y a que les coups et blessures qui sont pris en compte avec une situation aggravante quand c'est dans le couple. Mais la violence psychologique, financière ne sont pas prise en compte. Et les condamnations c'est uniquement les coups et blessures, la violence physique grave, répétée. Ça c'est les condamnations qui interviennent. Mais encore une fois les magistrats et avant cela la police qui est censée récolter les plaintes n'est pas suffisamment formée pour comprendre de quoi on parle et donc pour détecter et prendre en charge d'une façon adéquate les victimes. On pense toujours que la violence conjugale ce sont des femmes battues. Ces policiers, ces magistrats sont encore une fois le pur produit de notre société qui occultent ces violences et qui ne les comprend pas. Voilà, la formation est vraiment primordiale pour ça.

La question de la preuve est très importante, elle est assez complexe à apporter pour les violences verbales par exemple.

Mais il y a d'autres preuves qui sont possibles. Les expertises psychologiques par exemple. Ce n'est quand même pas du tout à négliger. Idem dans les cas...On parle beaucoup des cas d'inceste par exemple avec la prescription, la difficulté après 10-15 ans de porter plainte. Quand il n'y a plus de preuves, qu'il y a déjà eu très peu de preuves. Et les expertises psychologiques, psychiatriques peuvent aider également beaucoup. Il y a beaucoup de victimes qui ont des impacts au niveau psychologique, émotionnel et parfois physique parce qu'elles psycho somatisent. Cela ça fait partie aussi des preuves à prendre en compte et que les magistrats doivent prendre au sérieux pour pouvoir traiter ce genre d'affaire correctement. Il n'y a pas que les preuves matérielles tangibles qui existent, qui doivent être exploitées. Mais il y a tout un autre arsenal de preuves qui doivent être pris en considération. Quand tu vois lors de procès combien les expertises psychiatriques ou psychologiques des accusés et on les prend en compte ces expertises. Donc pourquoi on ne prendrait pas plus en considération les expertises psychologiques des victimes, c'est très important.

Une des solutions proposées serait de renverser la charge de la preuve. Après, cela pose toute la question de la présomption d'innocence et d'allégations.

Même à l'heure actuelle c'est toujours ce qu'on renvoie à la figure des victimes. Oui mais elle ment, oui mais il y a les risques de mensonges. On est toujours beaucoup plus soupçonneux quand une femme porte plainte par exemple pour un viol. On met en exergue les risques de mensonge alors qu'il y a plein d'études aussi qui montrent que il n'y a pas plus de cas de fausses accusations dans les situations de violence, de viol que dans les situations de vol de voiture par exemple. Mais oui, on a déjà ce problème actuellement. Mais renverser la charge de la preuve, ce serait simplement aussi dire voilà, prouvez que la personne était d'accord. On était dans le cas du viol, comment vous avez compris qu'elle était d'accord, qu'elle était consentante, qu'elle le voulait ce rapport? C'est intéressant, c'est vraiment basculer la façon de réfléchir et je trouve que cela a tout à fait sa pertinence et cela montre aussi qu'il faut

changer totalement sa façon de réfléchir et que la femme n'est pas consentante par défaut, qu'il faut effectivement le savoir, le comprendre, le voir. Et ne pas partir du principe qu'elle est ok de toute façon. Et je trouve ça très intéressant de prouver nous qu'elle était d'accord. Qu'est-ce qu'elle a fait pour vous montrer qu'elle était d'accord. Et là aussi c'est des preuves à apporter. Là les preuves qui pourront être apportées on peut en discuter aussi. Mais c'est vraiment changer la façon de réfléchir, de voir les choses. Mais certains pays l'ont déjà fait. Je pense que c'est plutôt le Canada qui a déjà retourné la charge de la preuve. Cela demande aussi un changement de législation par rapport à la définition du viol en premier. Qu'on inclut la notion de consentement, qu'on mette l'accent sur le comportement, l'activité de la victime et pas le comportement de l'auteur. Pour l'instant les viols c'est menace, contrainte, surprise. Là on est beaucoup axé sur le comportement du violeur. Et s'il n'a pas agi par contrainte, menace, surprise, alors il n'y a pas eu viol. Bah non. Une victime peut être totalement tétanisée, sidérée lors de l'agression. Ou empêchée de dire quoi que ce soit par cette relation de pouvoir. Et donc c'est important de montrer qu'il ne suffit pas, que ce n'est pas parce qu'une personne ne dit rien ou ne fait rien qu'elle est consentante. Encore une fois on est dans la formation et la destruction de tous ces mythes et croyances qui tournent autour du viol, de la violence conjugale. Il y a tellement de mythes pour en revenir à la violence conjugale. Il y a aussi tellement de mythes. Si elle ne part pas, c'est parce qu'elle aime ça, parce qu'elle n'est pas si malheureuse, c'est parce qu'elle est conne. Voilà, il y a beaucoup de boulot à faire au niveau encore une fois de la formation et de l'éducation, de la prévention.

Comme il s'agit d'un processus assez long et complexe, la victime peut porter plainte, puis retourner avec l'auteur puis à nouveau porter plainte.

Tout à fait, c'est le problème qui discrédite une victime. C'est son comportement dit ambigu. Mais là aussi quand on comprend ce que c'est ce processus de domination conjugale, quand on comprend les cycles de la violence. Alors on est à même de comprendre l'ambiguïté sois disant de la victime. Et cela peut permettre aussi au professionnel de ne plus se sentir ou de moins se sentir impuissant. Parce que ce qu'on a comme retours aussi des professionnels c'est oui mais je sers à rien, elle est quand même repartie chez lui, je ne peux pas l'aider. Ou alors carrément en vouloir à la victime quoi. Mais quand on comprend ce cycle, ce processus, on est plus à même de se 'protéger' en tant que professionnel et de se dire voilà ce n'est pas ma faute, ce n'est pas parce que je fais mal mon boulot. Mais c'est parce que la victime est dans une telle situation d'emprise que c'est difficile pour elle et que il faut que je continue à l'accompagner, à la conseiller, à être présent pour elle. Mais ce n'est pas encore le moment pour elle de quitter son partenaire.

Dans votre projet, vous vous basez sur quelles théories? Le cycle de la violence, celui de la domination conjugale?

Oui on s'inscrit tout à fait dans cette démarche là, dans cette analyse-là. Dans les rendez-vous qu'on a déjà mis sur pied avec les professionnels, ce sont des choses que l'on répète, qu'on a eu l'occasion de dire en colloque, en introduction des ateliers. Moi j'ai créé un petit document assez court, synthétique qui reprends les définitions et les statistiques pour les professionnels. Donc des définitions c'est quoi la violence conjugale, c'est quoi la violence sexuelle. Donner des statistiques pour montrer l'ampleur réelle des violences. Et le processus de domination conjugale est résumé dans ce document. C'était important pour nous d'inscrire ce projet dans une analyse de genre et de sensibiliser les professionnels à cette analyse pour qu'ils comprennent bien le processus et qu'ensuite ils puissent correctement agir. Parce que je

pense que si on ne comprend pas ce que sont les violences conjugales, si on ne comprend pas l'origine, le fonctionnement, on ne peut pas correctement agir, intervenir. Si tu penses qu'une violence conjugale c'est un bête conflit de couple, tu ne vas pas savoir agir. Tu vas dire mais allez voir un médiateur de couple, allez madame rentrez chez vous, soyez conciliante. Je caricature mais c'est important d'avoir une lecture correcte de la situation, d'avoir un langage commun entre tous ces professionnels pour qu'ils puissent se comprendre entre eux. Mais vraiment comprendre les situations pour ensuite bien les prendre en charge. C'est super important.

A Liège on a mis en place la politique tolérance zéro en 2004. Pourquoi selon vous cette circulaire n'a pas été généralisée et continuée?

Sans doute parce que ce n'est qu'une circulaire et qu'elle n'est pas obligatoire. L'application n'est pas obligatoire donc cela déforce forcément. Il n'y a pas une politique intégrée, globale, volontariste en Belgique pour faire de la lutte des violences conjugales, sexuelles une priorité. Et les moyens mis autour ne sont pas bien appliqués. On en revient toujours à la même chose. Tu as une circulaire ok. Mais qui tombe entre les mains de personnes qui ne sont pas forcément sensibilisées. Et qui surtout ne sont pas formés. Elle va rester là, on ne va pas l'appliquer. On est toujours dans ce problème de formation qui n'est pas obligatoire. Il y a certainement aussi des procédures à simplifier pour les policiers, pour les magistrats. Et puis il y a toute une chaîne qui ne fonctionne pas toujours bien. Lors des ateliers, les personnes qui étaient là on beaucoup parlé de violence institutionnelle dans le sens où effectivement, elles sont confrontées au manque de temps elle-même pour prendre en charge les victimes. En disant oui mais, souvent on est souvent déjà débordées donc comment on fait pour prendre en charge correctement une personne. En fonction de notre temps de travail, de l'équipe qui est là, des gens qui sont là, pas là, des gens en vacance, de nos horaires. Et puis quand on a une solution à proposer, il faut être sûr d'avoir une place en refuge. Il n'y a pas toujours de place en refuge. Ou alors je trouve un logement social pour cette personne pour la mettre à l'abri mais elle n'est pas encore prête à quitter le conjoint ou à vivre seule. Mais qu'est-ce que je fais avec ce logement social? Elle va peut-être perdre sa chance d'acquérir, de pouvoir déménager. Voilà, tous ces professionnels effectivement ils ont déjà des difficultés, des problèmes de conditions de travail qui rend leur prise en charge très très compliquée. Donc même quand c'est des personnes de bonne volonté, formées, informées, elles ont du mal à prendre en charge correctement parce qu'il y a toute la chaîne qui ne suit pas et des moyens qui n'existent pas.

La définition du féminicide sous-entend la responsabilité de L'Etat par son impunité.

Oui tout à fait. Mais là, effectivement on voit qu'on est encore loin du compte en termes de moyens. La convention d'Istanbul et le rapport alternatif rédigé par les associations qui montre l'ampleur du travail qui reste à faire. Et voilà, on est toujours dans des petites touches à gauche et à droite mais pas de politique globale. On est dans cette difficulté institutionnelle belge typique avec les différents niveaux de pouvoir. Tu vois, là il y a une conférence interministérielle qui a été mise en place. Il y a 10 ministres quoi. C'est juste, comment tu veux travailler d'une façon rapide, efficace quand tu as autant d'interlocuteurs, autant de gens qui doivent décider. Ce n'est pas du tout efficace. Il y a des bons exemples dans d'autres pays. L'Espagne en matière de violence conjugale c'est vraiment un très bon exemple à suivre avec les tribunaux spécialisés, avec les mesures de protection qui sont mises en place. Il y a de quoi

s'inspirer. Mais les priorités ne sont pas mises au bon endroit. Et encore une fois vue que cette violence faite aux femmes est banalisée, minimisée, occultée. On est dans cette société qui dévalorise, banalise toutes ces violences. On n'arrive pas à les faire suffisamment exister en avant-plan pour qu'il y ait réellement des vrais moyens qui se dégagent et qui puissent faire levier. On est encore trop dans les solutions je dirais individuelles. Avec mon projet, je travaille avec différentes zones de police aussi. Moi je connaissais très peu ce milieu qui reste encore relativement nébuleux pour moi. Mais j'ai appris par exemple que chaque zone de police a en quelque sorte sa propre politique. Donc les priorités vont être différentes d'une zone de police à l'autre. Les manières, les types d'intervention. Donc on a des zones de police qui sont plus sensibilisées aux violences conjugales, d'autres bien moins. Et donc là aussi on est, suivant la localité dans laquelle on se trouve, on va être plus ou moins bien reçu au commissariat. Et ça, cela ne va pas du tout. Ce n'est pas possible que la prise en considération de la plainte dépend de la politique de la zone de police et de la sensibilisation du chef de corps. Ce n'est pas possible. Mais c'est la réalité malheureusement. Donc il faut vraiment une impulsion, une coordination globale pour qu'il y ait déjà des formations partout en Belgique des policiers, des magistrats. Là aussi on est avec le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur ça c'est au fédéral. Pour former les professeurs, les enseignants cela va être la fédération Wallonie-Bruxelles avec une ministre particulière. Si c'est pour former les médecins, les infirmières, tout le secteur de santé on s'adresse encore à d'autres pouvoirs. On est dans un casse-tête chinois aussi. Ce qui est souvent frustrant pour les associations, c'est qu'on arrive souvent au fait que les ministres changent, les législatures changent et puis on redemande un petit peu la même chose aux associations. Là, il y a une ministre récemment qui a demandé aux associations leurs priorités dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Tu as juste envie de dire mais lit le rapport alternatif. Il y a déjà eu un travail tellement conséquent de la part des associations qui se trouve très facilement. C'est comme si on repart de zéro. Et ça c'est épuisant pour les associations et je trouve que ce n'est pas respectueux non plus pour leur travail. Même si cela part sans doute d'une bonne intention. Voilà, nouvelle ministre qui a un nouveau portefeuille, elle va avoir avec son équipe une situation claire d'ensemble. Mais en attendant ce sont les associations qui pondent des rapports, qui prennent le temps pour aller à ces réunions et qui ne travaillent pas sur le terrain. On est dans ces problématiques là aussi de non, il n'y a pas de travail continu du ministère.

Les ministres actuelles paraissent avoir un discours un peu plus investi. Avez-vous déjà vu des actes concrets mit en œuvre?

Là comme on est dans cette situation très particulière de confinement, il y a des mesures d'urgence qui sont mises en place. Qui partent au départ des associations qui ont aussi tiré la sonnette d'alarme auprès des ministres. Et maintenant, les ministres effectivement se réunissent pour pouvoir mettre de l'argent, des budgets dans des mesures d'urgence comme la réquisition d'hôtels par exemple pour les personnes qui doivent fuir leur domicile. Donc je pense qu'il y a, avant le confinement, les ministres voulaient voir les associations et demandeur leurs priorités. On était plutôt dans l'organisation d'un ixième plan. Mais je pense qu'il y a des choses qui peuvent être mises en place. Il y a une volonté et je crois qu'elle n'est pas du tout feinte. Effectivement, ces ministres ont l'air tout à fait motivées, conscientes, avec des valeurs féministes donc ça cela fait du bien. Maintenant, à voir quels seront leurs capacités, leurs possibilités d'aller chercher les budgets, de mettre de l'argent dans ces moyens. Il ne faut pas qu'il y ait uniquement ces ministres-là. Le problème des violences faites aux femmes c'est vraiment transversal. Tous les ministères et tous les niveaux de pouvoir et

donc il faut vraiment travailler partout pour avoir une politique qui soit pertinente, qui soit encore une fois globale. C'est à cela qu'il faut faire attention. Mais les associations qui sont réunies en plateforme font un gros travail de pression, de lobby, reviennent avec leurs revendications précises, veillent à ce que tout se passe au mieux. Mais après ça c'est une question de budget, de moyens que les ministres vont vouloir, pouvoir mettre en œuvre. C'est tellement compliqué, ce n'est pas les trois ministres Morreale, Ben Hamou ou Linard qui vont pouvoir imposer les formations obligatoires aux policiers. C'est au niveau fédéral que cela doit se faire alors que c'est quelque chose de super important. Même chose pour les magistrats. On va avoir une possibilité d'action là-dessus mais c'est pour cela que le fédéral doit être partie prenante et sensibilisé. Mais c'est tellement difficile en Belgique, compliquer de se coordonner. Et là, au niveau fédéral, on sent quand même moins d'intérêt des politiques approfondies. Et on a plutôt l'impression qu'ils réagissent au cas par cas. Comme il y a 6 mois lors du meurtre de cette joggeuse flamande qui a créé un vif émoi. Avec les politiques qui montaient au créneau pour plutôt proposer des mesures de répression, d'emprisonnement plus important mais qui oubliaient totalement le côté prévention. Et encore une fois, cela renforçait le mythe du viol, du gars déséquilibré qui tue une femme qu'il ne connaissait pas. Ce n'est pas du tout le cas le plus typique. Mais on ne sent pas la même sensibilisation, la même analyse correcte des violences faites aux femmes au niveau fédéral. Et en Flandres, je ne connais pas bien le terrain du tout mais ce que j'entends souvent, c'est qu'il y a peu voir pas d'analyse de genre. Les structures associatives sont très différentes aussi, ce qui change la prise en charge également. Le tissu est différent, l'analyse est différente, le tissu associatif est différent. Et voilà, cela a une influence aussi sur le fédéral du coup. On doit concilier les points de vue. Le point de vue déjà de l'analyse de genre n'est pas facile, n'est pas du tout mainstream. Alors quand on doit reporter cela à un niveau fédéral on voit que c'est complètement noyé.

On entend souvent qu'il faut s'inspirer du modèle espagnol, par exemple avec la mesure du bracelet antirapprochement. N'y a-t-il pas un souci d'arriver avec des mesures un peu clé sur porte?

Oui, il y a ce problème effectivement, comment on fait pour protéger la victime concrètement. Là encore il faut penser...Mais on part en tout cas d'une bonne intention. Le fait qu'il est préférable pour l'équilibre émotionnel de la victime de rester chez elle plutôt que être envoyée dans un refuge, dans une maison d'accueil. Souvent les victimes ont plutôt envie de rester chez elles et donc il faut éloigner l'auteur et s'assurer qu'il soit bien à distance. Ce qui n'empêche pas forcément les sorties des victimes. Elles peuvent quand même sortir mais il faut que ce bracelet soit efficace techniquement. Mais là aussi en Belgique j'entendais que c'était...Vu le problème des zones de police, en Belgique ils avaient commencé à mettre un projet pilote sur pieds mais je ne sais plus si c'était style bracelet électronique ou téléphone grave danger. Et le problème c'était quand la victime sortait de sa zone de police, la zone de police dans laquelle elle se trouvait ensuite n'avait pas toutes les informations pour pouvoir intervenir. Donc imaginons une victime habite dans la zone de police A et elle va faire ses courses dans la zone de police B, son agresseur apparaît. Elle appuie sur le bouton d'urgence. La zone de police B va intervenir mais elle ne sait pas pourquoi parce qu'elle n'a pas accès à tout le dossier de la victime. Tu es là de nouveau avec ces inepties structurelles au niveau de fonctionnement et du découpage de la Belgique qui continue à mettre en danger les victimes. Il y a aussi toute la question de ces bracelets et téléphones pour que la victime puisse actionner le bouton d'urgence, il faut qu'elle ait vu l'agresseur. Mais ça c'est pour le téléphone

grave danger. Mais effectivement le bracelet cela a l'air plus facilement transposable parce que c'est l'agresseur qui a le bracelet et ce n'est pas à la victime d'appuyer sur quelque chose, ça c'est plus intéressant. Mais je pense que c'est un faisceau de moyens à mettre en œuvre, on ne peut pas travailler uniquement avec le bracelet ou le téléphone. On est toujours dans des mesures de l'après, de la prise en charge des violences. Mais il y a toujours la prévention qui est super importante et ça on n'en entend pas assez parler de l'éducation, de l'EVRAS pour empêcher ces violences dès le début. Il faut vraiment travailler sur la prévention. Et à côté au niveau de la prise en charge des auteurs, des agresseurs, il ne suffit pas de leur mettre un bracelet électronique. Il faut aussi les accompagner. Il y a tout le travail d'associations style Praxis. Mais leur budget ne leur permet pas de traiter tous les auteurs, d'accompagner tous les auteurs. Ce chemin d'accompagnement c'est 6 mois, ce n'est quand même pas grand-chose. Ce n'est pas sur base volontaire. Ou quand c'est sur base volontaire c'est vraiment, ils sont vraiment poussés vers ces structures. Là il y a aussi toute une réflexion à avoir autour de l'accompagnement des agresseurs. Il ne suffit pas de les mettre en prison, quand ils vont en prison, s'il n'y a pas d'accompagnement. Il n'y a rien qui va changer et on va se retrouver avec des agresseurs qui vont sortir de prison et qui vont continuer leurs agissements. On doit vraiment avoir une politique globale et pas des mesures qui ont l'air un petit peu spectaculaires, sensationnalistes. On est souvent dans ce genre de mesures. Tout d'un coup il y a un ministre qui va parler d'une certaine mesure qui a de la gueule. Mais est-ce que au final sur le terrain est ce que c'est la première chose à mettre en place, la priorité? Cette mesure-là elle ne va pas fonctionner toute seule, il y a plein de choses à mettre en place. Dans le cas du bracelet ou du téléphone, si tu instaures cela mais que tu n'as pas formé les policiers, à quoi cela sert? C'est toute une série de mesures qui seront liées les unes aux autres et on ne peut pas faire l'économie de ces mesures qui sont liées pour que cela soit réellement efficace.

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas l'air assez favorable à la peine de prison?

C'est un problème plus global. Est-ce que les prisons c'est vraiment efficace dans notre société quand on voit aussi qui remplit les prisons. Ce sont souvent les personnes racisées, de classes sociales défavorisées. Quand tu vois les statistiques, par exemple pour les viols, là aussi on condamne plus facilement un violeur inconnu de la victime, racisé, précarisé que le patron en col blanc qui a violé sa collègue. C'est toute la question de l'utilité de la prison et des inégalités sociales et raciales qui sont exacerbées par les prisons. L'important c'est de mettre en sécurité les victimes. Quand il y a eu un féminicide, il y a une peine de prison, c'est clair. C'est plutôt une question sociétale par rapport à la prison ça c'est clair. Mais il faut voir de quoi ont besoin les victimes. C'est une question qu'il faut plutôt se poser, de quelle réparation elles ont besoin. Est-ce qu'elles ont besoin, parce que les victimes quand il y a un procès par exemple. Imaginons qu'elles arrivent jusqu'au procès. Imaginons que l'agresseur est condamné. Les victimes, comment elles paient les frais du procès? Comment elles paient leurs incapacités de travail éventuelles? Comment elles refont, continuent leurs vies? Comment elles se réparent physiquement, émotionnellement? Je crois que c'est important de questionner ce problème de la réparation des victimes. Est-ce que cela doit passer par une peine de prison? Certaines victimes cela les soulage effectivement une condamnation. Mais est-ce que cela doit passer forcément par la prison? Il y a des victimes que cela va culpabiliser. Imaginons quand c'est le père des enfants. Un père qui bat sa partenaire ce n'est pas un bon père et ça il faut le souligner aussi. Pour que les magistrats le sachent aussi. Mais quoi qu'il en soit, on peut se retrouver avec des femmes qui culpabilisent. Et puis l'important avec la condamnation c'est que cela puisse changer quelque chose. Et le plus important, c'est l'accompagnement des

auteurs quand il n'y a pas eu féminicide. Si féminicide, prison direct. Mais de toute façon, même en cas de féminicide, il faut un accompagnement des auteurs pour les responsabiliser à leurs actes.

C'est vrai qu'avec Praxis, il y a cette problématique du mandat sous contrainte. Qu'est-ce qu'il faut faire avec une personne qui n'est pas demandeuse de changement.

Ils ont quand même des bons chiffres Praxis avec une diminution des récidives. C'est intéressant, c'est un travail qui malgré que cela ne soit que 6 mois, peut quand même porter ses fruits. Cela doit certainement dépendre de la personne, de son niveau de conscientisation, de volonté. Parfois il y a des auteurs qui viennent et qui sont totalement de mauvaise volonté. Mais alors je ne pense pas qu'ils continuent le travail avec eux. Mais les auteurs il faut qu'ils passent par là mais ce n'est pas généralisé. Et de ce que j'entendais, il y a peu de magistrats qui connaissent ce système d'accompagnement de Praxis. Et donc il y a peu d'orientation vers les associations. C'est quelque chose qu'il faut aussi mieux faire connaître auprès des magistrats pour qu'ils puissent l'utiliser et qu'ils ne condamnent pas 'bêtement' la personne sans autre accompagnement. Je discutais il y a quelques mois avec un gars de chez Praxis qui disait mais de toute façon actuellement on ne pourrait pas faire plus. On est une petite structure. Même si on nous donnait plus d'argent, cela demande une autre échelle, engager du personnel, des locaux,...Donc il faudrait plutôt multiplier les associations. Cela demande un budget du ministère de la justice qui veut bien investir dans cet accompagnement. Et aussi augmenter la durée de l'accompagnement, que cela soit plus de 6 mois. Il y a des personnes qui continuent volontairement au bout de 6 mois mais alors je pense qu'elles ne sont plus, qu'elles doivent payer elle-même. Parce que là c'est un accompagnement qui est payé par le subside du ministère de la justice. Là tu te rends compte que cela dépend aussi de ta situation financière. Il y a peut-être des gens qui aimeraient bien continuer mais qui n'en n'ont pas la possibilité financière. De toute façon, c'est une piste super importante l'accompagnement, il faut que ces personnes soient responsabilisées.

Etes-vous favorable à la médiation pénale entre victime et auteur?

Imposer une médiation dans une relation où il y a un rapport de force cela ne sert à rien. Cela ne fait qu'aggraver les violences envers la victime qui va de nouveau être confrontée à son agresseur. Donc aggravation des violences, elle n'est plus du tout capable d'être en face de son agresseur. Et d'avoir une réponse appropriée dans cette situation. Cela ne va faire que continuer à la détruire et elle ne va pas pouvoir défendre ses propres droits face à son agresseur directement. La médiation est quelque chose à vraiment bannir dans ces cas-là.

Constatez-vous un profil de victime particulier?

Ce sont des femmes. (*Rires*). Non, bah justement on est dans cette société typique à domination masculine dans laquelle on apprend aux petites filles très tôt à se soumettre aux garçons et aux hommes. On apprend très tôt aux garçons qu'ils sont des dominants et qu'ils peuvent exiger beaucoup de chose des petites filles. Quel que soit le profil des femmes, que ce soit profil social, ethnique, niveau d'éducation, elles sont susceptibles d'être victimes d'un agresseur, de subir des violences conjugales. Et même les personnes conscientisées, sensibilisées. C'est très difficile quand tu es une femme d'avoir une analyse objective d'une relation quand on t'a mis dans la tête que ta préoccupation première cela doit être ton couple, ton partenaire, que tu dois lui faire plaisir, que tu dois travailler au bien être de ton couple. C'est difficile de faire front, de faire face. Et les violences conjugales, sexuelles ont cette

caractéristiques, elles sont d'ampleur sociétale. Et qu'elles peuvent toucher n'importe qui dans tous les milieux. Quel soit les milieux, les âges, c'est vraiment d'une très grande ampleur. Et on est encore dans des stéréotypes. Tu as plein de gens qui vont dire oui mais non, cela n'arrive que chez les barakis, que chez les personnes musulmanes. En plus, tu as des réactions racistes. Et c'est toujours chez l'autre de toute façon. Vu que les violences sont à ce point minimisées, banalisées, occultées, y compris pour les victimes, c'est difficile pour une victime de prendre conscience et de se rendre compte que oui cela m'arrive à moi. Et on est aussi dans une société qui a tendance à culpabiliser les victimes, à donner une image passive de la victime. D'autant plus dans ces situations de violence conjugale, sexuelle. Quand tu es victime d'un vol de voiture, il n'y a pas de souci, tu es une victime. Mais dire d'une femme qu'elle est une victime, il y a une connotation passive qui peut être très mal vécue et que certaines même personnes féministes vont vouloir déplacer et ne plus utiliser. Le mot victime a vraiment une connotation que certaines veulent fuir.

Si je vous dis un mauvais conjoint est un mauvais père.

Oui clairement. On a longtemps sous-estimé l'impact des violences conjugales sur les enfants. Mais il y a des études très précises qui montrent que l'impact est énorme, que les traumatismes sont énormes. On pense parfois que les enfants ne voient rien, n'entendent rien. Même s'ils ne sont pas, et ça c'est quand même rare, en contact direct avec des situations de violence, c'est quand même rare qu'ils ne voient rien. Je lisais encore des chiffres il n'y a pas longtemps. C'est à vérifier mais style 40% des enfants ont déjà vu leur père frapper leur mère ou l'insulter. C'est déjà très rare qu'ils ne le voient pas. Et quand ils ne le voient pas, ils peuvent sentir les tensions, le stress dans le domicile. Et c'est clair qu'ils vont être impactés. Et très souvent, le père est également maltraitant directement envers les enfants. Donc non, un mauvais conjoint n'est pas un bon père, ne peut pas être un bon père. Parce que directement ou indirectement il y aura des impacts très graves sur les enfants.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Oui c'est un concept très polémique, très remis en cause par une flopée de féministes et à raison. Je ne te fais pas l'historique. J'entendais il y a quelque mois qu'il y avait des formations organisées mais je ne sais pas à quelle échelle. Mais que des magistrats étaient formés en Belgique à ce concept. Mais pas du tout sous l'angle critique, l'angle oui oui il y a des femmes qui mentent et qui font pression sur leurs enfants pour mentir et blablas et pour accuser le père de sévices. Donc ça par contre, il y a des formations qui sont organisées. On est dans le cliché total de la mère fourbe, menteuse, qui pour se venger monte les enfants contre son ex-conjoint. Et là aussi il y a des études très intéressantes qui montrent que dans la majorité de cas d'accusations d'aliénation parentale envers la mère, on est dans un contexte de violence conjugale. Cette accusation d'aliénation parentale est aussi un outil de la part de l'agresseur, une stratégie de l'agresseur et de l'avocat pour obtenir ce qu'ils veulent.

Je reviens un peu sur le sujet du féminicide. L'Europe propose d'utiliser le mot générique pour parler des homicides de genre et inclure les personnes homosexuelles et transgenres.

Je n'ai pas entendu parler de ce concept mais spontanément je me dis que cela déforce le combat et cela risquerait de noyer et d'invisibiliser la spécificité des violences faites aux femmes. Je crois que c'est très important de parler des violences basées sur le genre et montrer que toutes ces violences envers les femmes, les homosexuels, les lesbiennes, les personnes trans, les intersexes ont une origine commune, la domination masculine, les

stéréotypes de genre. Mais c'est très spécifique. Il y a un socle commun, il y a une origine commune mais les formes sont différentes et les façons d'agir sont différentes aussi; Il ne faudrait pas invisibiliser la problématique spécifique des femmes et en même temps je me dis que cela ne serait pas forcément rendre un service non plus aux personnes trans, inter sexe parce que leurs discriminations, leurs oppressions, leurs violences ont des caractéristiques spécifiques. C'est comme le terme diversité, tu mets tout le monde dedans et finalement tu noies le poisson et tu invisibilises tout le monde. Je pense que c'est pareil.

Le mot féminicide commence à être utilisé dans le langage courant et la grosse question est de savoir s'il faut l'inscrire dans le code pénal.

Ce n'est pas la priorité. Voilà, je trouve les symboles sont importants. Symboliquement, cela peut être intéressant. On est dans une société de symbole et c'est important. Mais si on a féminicide indiqué au code pénal, est-ce que pour autant les magistrats seront correctement formés? Cela ne sert à rien d'avoir le féminicide dans le code pénal si les magistrats ne sont toujours pas au courant, bien informés des subtilités, de la complexité des violences conjugales et sexuelles. On en revient toujours à ça, c'est il y a des choses plus importantes à faire, des choses de fond. Et c'est aussi la peur de dire voilà on inscrit féminicide au code pénal, c'est bon, ça c'est fait comme si tout était réglé. Non, il y a beaucoup de boulot à faire avant que cela ne soit réglé. Et il ne faut pas que cela soit tu vois comme la loi contre le harcèlement de rue qui a 3, 4 ans. Elle n'est pas applicable, il y a eu une condamnation et c'était une injure envers une policière. C'était plus facile à mettre en place. Tu te dis il y a tout un ramdam aussi, c'est un exercice de communication. Tu as des politiques qui sont là avec leur soi-disant solutions mais c'est plus du féminisme washing. On vient avec une mesure un petit peu comme le bracelet. Cela en jette mais au fond derrière s'il n'y a pas plein d'autres choses qui sont mises en place, cela ne sert à rien, c'est juste pour se faire bien voir et se gargariser d'avoir inscrit une nouvelle loi ou un nouveau concept dans le code pénal.

Actuellement, il existe les circonstances aggravantes. Il va être assez complexe de transformer la définition une femme parce qu'elle est une femme en une nomination juridique et concrète.

Je n'avais pas conscience de ça. En relisant un article, je voyais que la circonstance aggravante dans le cas d'un homicide....Est ce que la notion de féminicide alourdit ou pas la peine. Et puis la question c'était aussi une peine alourdie n'est pas forcément dissuasive. On sait que ce n'est pas les peines de prison qui vont dissuader les gens de passer à l'acte. Qu'est-ce que cela changerait en réalité concrètement de parler de féminicide en terme de peine mais en terme de terrain. Est ce qu'il y aurait moins de féminicide sur le terrain si le féminicide était inscrit dans le code pénal?

Oui, il s'agit plus d'une solution symbolique que réellement dissuasive comme les lois condamne déjà cet acte.

On voit la limite de cette définition dans le code pénal où elle est assez symbolique mais on voit que cela serait difficile d'appliquer réellement ce mot féminicide. Et puis finalement sur le terrain de toute façon cela ne changerait rien, il n'y aurait pas moins de féminicide s'il était inscrit dans le code pénal.

Dans le code pénal, il y a le principe d'égalité et de neutralité. Les juristes disent qu'appliquer une disposition uniquement aux femmes s'oppose à ces principes.

Oui mais là, je trouve que ce n'est pas justifié. On n'est pas dans une société neutre et quand on voit de toute façon sur le terrain qu'il y a effectivement énormément plus de meurtres de femmes parce qu'elles sont femmes que de meurtres d'hommes parce qu'ils sont hommes, on voit bien qu'il y a une différence de traitement sur le terrain des meurtres, des assassinats qui sont commis justement parce que les femmes sont femmes. La société n'est pas neutre. Donc je trouve que cet argument n'est pas forcément de bonne foi. Mais je trouve que cela ne se tient pas.

N'est-ce pas compliqué pour les mouvements féministes de collaborer avec la justice alors qu'elle la dénonce comme étant patriarcale?

Les mouvements féministes il y a différents courants avec des tendances qui vont être plus répressives et d'autres qui vont se poser des questions sur l'intérêt et l'utilité de la prison. On parle de féminisme carcéral pour les premiers qui vont vouloir travailler à fond la répression et d'autres féminismes qui vont être plus dans la prévention, qui vont vouloir mettre les moyens principaux dans la prévention parce qu'elles sont tout à fait conscientes des inégalités sociales, raciales qui sont exacerbées par le système carcéral. Donc voilà, ce n'est pas mon choix de société le tout à la prison, le tout à la répression loin de là. C'est le choix de certaines mais je pense que cela doit être un féminisme privilégié. J'ai mes privilèges aussi ce n'est pas mon choix en tout cas de penser prison, répression. Maintenant, ce qui est important de faire avec la justice c'est encore une fois travailler sur des choses importantes pour la transformer. Encore une fois, la formation des magistrats. On est de toute façon dans cette société confrontée à cette justice-là donc il faut essayer de la réformer parce qu'on pour l'instant on est loin de pouvoir l'abolir. Donc on va d'abord essayer un petit peu de la réformer. Donc travailler sur la formation des magistrats. Et puis il y a aussi toute cette question qui revient souvent de décroiser le civil et le pénal. Le divorce, la garde des enfants cela va être décidé au niveau civil. C'est complètement débile, cela n'a aucune logique de ne pas prendre en compte les violences conjugales traitées au pénal pour les décisions civiles. Cela montre le manque de formation des magistrats et la préférence qu'on donne au père. Et ça c'est une belle illustration de la justice patriarcale.

Une autre revendication concerne la légitime défense. Imaginons une femme qui subit depuis 20 ans des violences conjugales et le tue un jour pendant qu'il dort. Les éléments constitutifs de la légitime défense ne sont pas applicables.

Là il y a un concept de légitime défense différé qui est porté notamment en France. Il y a eu toute l'affaire de Jacqueline Sauvage il y a quelques années. Moi je trouve que c'est un concept super intéressant. Cela montre justement que cette femme a été en danger toute sa vie et qu'elle est en danger de mort permanent en fait. Ce concept de légitime défense différé, je trouve que c'est super intéressant. Quand tu entends les accusateurs d'une Jacqueline Sauvage en disant elle n'avait qu'à partir. Oui on est de nouveau dans cette incompréhension, dans cette négligence des violences conjugales. On ne comprend pas du tout ce que c'est. On ne comprend pas du tout l'emprise subie par ces femmes. Donc on sort des inepties pareilles. C'est vraiment important de comprendre tout ce processus complexe pour pouvoir comprendre les agissements, les stratégies de protection de ces femmes qui n'arrivent pas toujours à l'homicide. Elles essayent de survivre, elles ont différentes stratégies. On arrive parfois jusque-là. Quand tu vois les statistiques avec le nombre de femmes qui vont tuer leur compagnon, tu vois que la majorité c'est dans un cadre de violences conjugales aussi. Cela veut tout dire. Mais je pense que cela serait certainement peut être plus utile directement

parce que cela changerait vraiment les choses. Je pense que ce serait plus utile de mettre un concept de légitime défense différé plutôt qu'inscrire le féminicide. Cela pourrait changer vraiment quelque chose pour les victimes. Cela permettrait de comprendre et de ne pas bêtement cruellement les condamnés à 20, 25 ans de prison quoi. Là cela changerait vraiment quelque chose. Et puis cela permettrait de prendre en compte et de reconnaître leur statut de victime. Et ça, beaucoup de victimes en ont besoin, que l'on reconnaisse ce qu'elles ont vécu. Je ne pense pas que condamner une femme à 20 ans de prison elle va se sentir reconnue dans son statut de victime. Pas du tout.

Trouvez-vous que la violence chez les jeunes est assez prise en compte?

L'année passée il y a eu une campagne très intéressante de la fédération Wallonie-Bruxelles justement ciblée sur les jeunes, sur les ados et jeunes adultes. Et je trouvais qu'elle était très bien faite et qu'elle montrait justement, qu'elle faisait le focus sur ces problématiques-là. On en a parlé, c'est vrai. Maintenant c'est peut être une façon de voir les couples d'adolescents globale, une vision de la société qui a tendance à prendre moins au sérieux encore les couples d'ados. Mais effectivement il y a de la violence qui s'en dégage d'office. Pas plus pas moins que chez les adultes. Je me souviens d'un cas de féminicide il y a 6 ans à Bruxelles. Une jeune fille de 17 ans qui a été étranglée par son petit ami. Elle voulait le quitter. C'est un cas de nouveau totalement typique. Moi j'ai l'impression qu'il y a plus de campagnes et plus de sensibilisation pour les couples adultes installés et pour les jeunes. Mais par contre qu'on occulte plus les violences dans le troisième âge, qu'on en parle moins. Et ça, j'avais vu une étude l'année passée en France qui répertoriait le nombre de féminicides. Il y avait quand même une part assez importante de couples qui avaient dépassé les 60-65 ans. Et ce n'était pas mis en exergue. Il n'y avait rien qui était mis en place spécifiquement pour ces personnes-là. Et encore dernièrement quand il y a eu une campagne sur la violence conjugale qui a été menée par la région de Bruxelles, tu avais trois-quatre couples. Des petites vidéos quand je suis violent avec elle, elle s'éteint. Là ce n'était que des couples adultes, il n'y avait pas de mineurs ni de personnes âgées. Ça je trouve que c'est problématique parce qu'on occulte ce type-là de violence conjugale qui souvent a perduré pendant de très longues années. C'est encore quelque chose de spécifique. Et c'est certainement spécifique aussi au fait que les personnes doivent être encore plus isolées. Voilà, quand tu es retraité et quand tu es peut être à mobilité réduite, quand tu peux moins te déplacer, quand la maladie s'ajoute également, on est dans des conditions de vie particulières où la violence peut encore être exacerbée et que la dépendance de la femme envers l'homme peut être augmentée. Cela je pense que ce serait vraiment pertinent de s'attaquer à ce problème-là.

Le dernier point que j'aimerais aborder est le masculinisme. Constatez-vous une augmentation du phénomène? Voyez-vous une évolution par exemple avec les discours du type on ne peut plus draguer en rue, il va y avoir des dérives, les hommes aussi sont victimes?

Je pense qu'il y a sans doute plus de réactions comme ça parce que les femmes parlent plus. Forcément quand il n'y avait pas de témoignages....Les réactions masculinistes ne sont pas toujours organisées. Les réactions masculinistes ou antiféministes au sens large pas émanant spécifiquement de groupes masculinistes organisés interviennent toujours quand les femmes témoignent, revendiquent, dénoncent. C'est un courant, une réaction à laquelle on peut s'attendre et qui est normale. Maintenant, ce qui est très important, la chose à laquelle il faut

faire attention, c'est que ces réactions n'entraînent pas des retours en arrière, les fameux back-lash. On est là à avancer puis on avance, il y a une recrudescence des réactions masculinistes, une organisation, ils font de nouveau tous bloc. Puis cela nous amène à reculer. L'avantage que j'ai envie de voir, j'ai envie d'être positive aujourd'hui, c'est qu'on est dans un moment où c'est un petit peu moins impopulaire de se dire féministe. Cela devient un peu mieux perçu. Donc il y a une sorte de moment favorable aux idées. Maintenant, ce sont souvent des idées très complexes, on est dans une société très complexe, systémique, il y a des liens partout. On ne peut pas réfléchir le problème de la répression de la prison sans penser à d'autres discriminations. Il y a plein de choses qui....Et c'est pour cela que des personnes...Je ne veux pas du tout juger le fait de se dire féministe. Il faut comprendre qu'on est dans des systèmes très compliqués et il faut viser une société plus juste pour tout le monde. Et comprendre les oppressions, les discriminations spécifiques de chaque groupe social dans notre société. Mais il faut vraiment viser l'égalité pour tout le monde. Des meilleures, des bonnes conditions de vie pour tout le monde. Donc j'ai parfois peur que certaines personnes luttent pour une amélioration pour le droit des femmes et pour une émancipation, une autonomie des femmes mais sur le dos d'autres personnes. Que ce soit parfois d'autres femmes. Si certaines personnes, oui il faut absolument que les femmes aient travaillé. Oui mais qui s'occupe des gosses en attendant? Souvent ce sont des femmes plus précarisées, racisées qui nettoient leur maison...Je digresse. Mais ce que je veux dire c'est que le féminisme cela doit être pour tout le monde. L'égalité, l'émancipation cela doit être pour tout le monde. Et que les réactions masculinistes ou anti féministes qui sont parfois aussi très mainstream et qui ne vont pas jusqu'au meurtre de femmes. Il faut réfléchir très loin et voir tous les impacts. Mais pour en revenir aux réactions masculinistes, ils tremblent. Ils se rendent compte que leurs privilèges sont remis en question, qu'ils vont pouvoir moins faire comme ils veulent quand ils veulent et qu'ils vont devoir demander des comptes. Je ne suis pas pour la prison à tout prix mais Albert Weinstein qui reçoit 23 ans de prison, je trouve que c'est bien parce que ce gars sa carrière d'agresseur est telle. Sa position sociale est telle que c'est un beau symbole et il en faut. Et cela montre aussi qu'il y a quelque chose qui a changé, qu'ils doivent changer leurs comportements. Et en même temps, on peut peut-être analyser les césars avec Polanski comme une réaction à ce genre de condamnations, de procès. On est toujours face à ces réactions masculinistes et on doit faire avec. Mais je pense que le moment est un peu plus propice et que les idées féministes deviennent un petit peu plus populaires. Et qu'on doit profiter de ce moment là pour faire passer des choses. Depuis quelques mois, on sent que grâce aussi aux ministres plus sensibilisées, les violences conjugales sont plus prises en compte. Les violences sexuelles on est dans la suite de cette vague metoo. On en profite, on doit bénéficier de ce moment-là pour avancer. Et ce travail d'implémenter le féminisme comme des petites graines dans la tête de tout le monde c'est un travail de longue haleine qui a déjà 150 ans, qui porte ses fruits vraiment tout doucement. On avance très doucement, ça c'est malheureux parce qu'il y a vraiment des urgences.

Que pensez-vous des relations entre le monde universitaire et les associations?

Moi j'ai fait le master en étude de genre avec les 6 unifs qui se sont coordonnées pour l'organiser. Et donc déjà le fait qu'on fasse enfin un master en fédération Wallonie-Bruxelles c'était déjà une avancée. C'était demandé depuis des lustres par des associations féministes et par les profs militants. Puis en discutant avec tous ces profs, eux-mêmes sentent des avancées, de l'intérêt. Les études féministes sont là depuis les années 60-70 surtout dans les pays anglo-saxons. En France il y a eu de grandes théoriciennes. Et puis en Belgique on voit

qu'il y a de plus en plus de mémoires, de thèses qui ont un angle genre et c'est super encourageant aussi. C'est effectivement un indicateur comme quoi les idées percolent de plus en plus. C'est vraiment un indicateur positif et encourageant.

Pour terminer, auriez-vous un mot de conclusion, un dernier élément à aborder ou une réflexion pour l'avenir?

Avec l'impact du confinement, rapidement les associations ont tiré la sonnette d'alarme pour dire que les violences conjugales allaient augmenter. On l'avait déjà vu dans d'autres pays, l'Italie, la Chine. Donc il y a une task force qui s'est mise en place au niveau interministériel et qui essaie de mettre des choses en place. Je me dis que cela peut être l'occasion aussi de sensibiliser le grand public. Encore une fois de continuer la sensibilisation à ces questions. Pour les impliqués, on leur demande déjà faites un peu plus attention, regardez si votre voisine n'a besoin de rien. D'être plus attentif aux autres et d'être plus solidaire dans une idée de solidarité et pas de délation. Peut-être que c'est un moment qui permettra d'avancer. On met des trucs en place en urgence en espérant que après le confinement, qu'on continue à mettre ces mesures en place, qu'on les développe, qu'elles soient pérennes. Ce serait le principal. J'espère que le grand public va pouvoir être sensibilisé de plus en plus. Pour terminer sur une anecdote, je suis sur Facebook et je partageais assez rapidement les numéros d'urgence qui étaient communiqués par les différentes associations. Les ministres ont communiqué également les numéros d'urgence. Puis je vois une de mes contacts, une femme, ce n'est pas une personne que je côtoie régulièrement. Et elle partage le numéro vert communiqué par l'une des ministres. En tagguant son compagnon, c'était au tout début du confinement et en disant chouchou attention aux violences conjugales on verra bien à quoi on ressemble dans une semaine avec un grand smiley. Et je me dis purée il y a du boulot pour que les gens arrêtent de banaliser, de minimiser, de se moquer de ces situations-là. Et en espérant qu'il y ait pas mal de personnes. Elle n'a pas eu de likes. (*Rires*). Moi après une journée en train de fulminer, de m'énerver sur ma chaise j'ai commenté en disant ce qui est bien avec ton post, c'est que parmi tes contacts il y a deux tiers de femmes qui ont vécu des violences sexuelles ou conjugales dans leurs vies. Et donc elles pourront avoir le numéro de téléphone en renseignement. J'avais essayé de tourner cela gentiment pour ne pas me faire traiter de féministe agressive. Il n'y a pas eu d'échange suite à ça. La sensibilisation est importante et quand on est un peu trop en vase clos avec des personnes qui sont sensibilisées, qui sont conscientisées, on a tendance à oublier qu'il y a un monde extérieur avec des gens qu'il faut encore convaincre malheureusement. Et c'est un boulot de longue haleine. Les réactions antiféministes ne sont pas toujours des réactions profondément violentes, mysogines mais encore une fois cela vient de personnes qui sont nées dans cette société, qui ont certains réflexes dû à notre socialisation et c'est tout cela qu'il faut déconstruire. Cela met du temps. Et des boulots comme le tien seront très certainement utile pour permettre cette prise de conscience et cette déconstruction qui sont tellement nécessaires.

Retranscription de L.J.

Date : jeudi 16 avril 2020.

Durée : 1h35 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de votre travail, de vos missions?

Je m'appelle ***, je travaille au *** qui est un mouvement en éducation permanente. C'est une structure qui a des implantations dans différentes régions. Donc je coordonne les régions de *** et ***. En éducation permanente, il y a plusieurs axes selon le décret. Et donc nous on est actif dans l'axe 1 qui est l'axe animation. Donc en gros on fait principalement des animations. À *** il y a également un autre axe qui est un axe étude et analyse. Une féministe militante, ***, a eu un regard d'analyse. Cela ne fait pas très longtemps que je travaille-là, avant je travaillais dans une autre association. Donc il y a planning familial, secteur handicap, analyse et étude. Il y a plusieurs associations dans ***. Avant je travaillais dans le secteur de la formation. Je ne sais pas si vous connaissez le film école polytechnique?! Cela a un peu déclenché quelque chose chez moi. D'abord je n'avais jamais entendu parler de ce massacre. Et donc si on remet les choses en perspective, c'est un homme qui est rentré dans un amphithéâtre dans une école polytechnique où il y avait des femmes ingénieures qui a demandé à tous les étudiants de sortir et qui a massacré une partie des femmes en disant je hais les féministes, je hais les femmes. On a eu très peu de retombées médiatiques de cet événement-là. Evidemment, tous les blancs vous sortaient on tire sur les noirs, on aurait relayé cela immédiatement comme un crime raciste. Et ici cela n'a pas été le cas. Cela a d'abord été relayé comme un 'banal' massacre dans une école comme il y en a aux Etats-Unis dans les lycées. Alors que c'est quand même un massacre assez particulier. Et qu'en plus, cet homme qui a fini par se donner la mort je crois avait sur lui une liste de personnes féministes à abattre. Au Québec, il y a un grand mouvement féministe et il y a aussi un grand mouvement masculiniste qui n'est pas souvent. On croit que c'est le correspond féminin masculin mais masculiniste c'est plutôt contre. Et donc rappeler toujours que les féministes on pense à mal baisées, on pense à revanchardes, revendicatrices, pas épilées, homosexuelles, des choses négatives. En gros rappeler que les féministes revendiquent toutes une égalité entre les hommes et les femmes. Et pas une suprématie d'un genre sur l'autre, du féminin sur le masculin mais plutôt l'égalité. Je crois que le massacre de l'école polytechnique c'est un bon point de départ en terme de traitement du féminicide dans les médias. Pour moi le premier enjeu du féminicide c'est surtout de nommer les choses. Camus disait mal nommé les choses c'est ajouter aux malheurs du monde. Donc pour moi le féminicide c'est aussi une façon de rendre visible. J'ai déjà eu une discussion une fois avec un juge au téléphone. Il me disait qu'il était plutôt opposé à l'introduction du concept de féminicide. En disant que l'outil que le code pénal était assez puissant que pour pas avoir besoin d'utiliser cela. Que quand on va attraper et tuer quelqu'un, pour moi féministe le premier enjeu du terme féminicide c'est de rendre visible. Et c'est aussi de rendre visible dans la presse vu qu'on parle de crime passionnel. Et donc le féminicide cela recoupe plus de réalités que juste le meurtre de la conjointe. Cela peut être crime d'honneur, crime envers des prostituées, des SDF. Cela recouvre plus de choses que juste l'homicide dans

un couple. C'est aussi pour visibiliser une forme ultime de violence faite aux femmes. Et moi j'ai toujours bien aimé quand je donnais la formation sur l'égalité homme femme, j'ai donné des cours à des futurs enseignants là-dessus. En fait, il y a deux choses. Il y a toujours une sorte de confusion. C'est semblable, différent. Ils disaient oui mais madame on est quand même différentes les femmes. Ok on est différent mais ce n'est pas la même chose qu'être égaux. Il y a toujours un glissement de sens. Le contraire de différent c'est semblable. Et les féministes ne demandent pas que l'on soit tous les mêmes. Les féministes demandent que l'on soit égaux. Le contraire d'égal c'est inégal. Pour moi c'est vraiment là l'enjeu. Il y a toute une construction de l'identité sexuée. Qu'est ce qui fait que l'on arrive à des féminicides? Pour moi, c'est le fruit de multiples imbrications. Cela commence au berceau. On ne traite pas de la même façon un bébé fille ou un bébé garçon. C'est prouvé. Le temps d'allaitement n'est pas le même, les caractéristiques des qualités du bébé ne sont pas les mêmes si c'est un garçon ou une fille. Si on montre un bébé qui pleure en pyjama à un groupe de parents et qu'on dit c'est une petite fille, on demande aux parents qu'est ce qu'il se passe. Ils vont dire ah elle est triste, elle a du chagrin. Si on leur dit que c'est un petit garçon, il s'affirme, il a du caractère. Et donc on attribue des qualités différentes au bébé en fonction de son sexe présumé. On va donner des qualités différentes, on va donner des jeux différents, on va éduquer différemment. Et on va petit à petit, de façon assez insidieuse et répétée parce que la pub montre cela, le ciné, l'éducation montre cela. On va répéter à l'infini ces stéréotypes. Et on va arriver à des voilà, les petits garçons peuvent moins facilement exprimer leurs émotions par exemple, les petites filles si. Une petite fille qui ne veut pas mettre son manteau on va lui demander qu'est ce qu'il se passe, pourquoi tu ne veux pas mettre ton manteau? Un petit garçon on va plus vite le forcer à mettre son manteau par exemple. On va moins être dans le dialogue avec lui. Et donc toute l'éducation différenciée des garçons et des filles va faire qu'à un moment donné, on arrive à des mécanismes de différences avec un niveau hiérarchique qui n'est pas le même. Il y a une anthropologue qui parle de valence différentielle des sexes. L'idée c'est qu'il y a quand même un sexe qui est supérieur à l'autre finalement. On va voir que les hommes gagnent mieux leur vie que les femmes dans les statistiques. On va voir qu'ils sont moins impactés par le chômage. Ils sont moins impactés par les travaux domestiques. Il y a une grande distinction aussi dans l'éducation des enfants à l'extérieur et l'intérieur. Les petites filles on les invite à jouer à l'intérieur et les petits garçons à l'extérieur. On dit en confinement une petite fille va enfiler des perles, du dessin et les petits garçons on part du principe qu'ils ont besoin de se dépenser. En gros, ils occupent plus l'espace public aussi. Il y a une certaine invisibilité des femmes. Si je reviens au féminicide, invisibiliser les femmes c'est aussi rendre le féminicide visible et donner un nom. C'est aussi rendre visible des faits qui se passent souvent dans la sphère privée, domestique, familiale, qui sont cachées. Si vous pensez à un SDF, vous imaginez un homme, pas une femme. Parce que les femmes sont beaucoup moins visibles. Les femmes d'ouvrage travaillent à l'intérieur. Un technicien d'entretien va à l'extérieur, il est balayeur de rues. Il n'y a pas beaucoup de femmes qui balaient les rues. On va retrouver tout le temps cela. Et dans le film domination masculine, on montre cela aussi. La littérature pour enfant montre cela. Et pour moi cela a aussi un impact sur cette forme de violence. Et on éduque aussi les filles à dire la rue c'est dangereux. Il y a une grande invisibilité des femmes dans la sphère publique. Il y a peu de femmes politiques. Dans la rue elles sont moins visibles que les hommes. Si vous imaginez un terrain de basket, vous imaginez des hommes. Il y a aussi toute cette histoire de faire public/privé. J'ai découvert une émission radio qui évoque la masculinité, c'est quoi être un homme, pourquoi une majorité de harceleurs et de violeurs sont des garçons et pas des filles. Les gilets jaunes c'était principalement des hommes à

l'extérieur. Ils se sont interrogés sur l'identité et la virilité masculine. Pour revenir sur la construction identitaire des garçons et des filles, c'est le fruit de toutes ces constructions. Evidemment, tous les hommes ne deviennent pas violents ni des meurtriers. Et pour moi c'est le fruit d'une construction. Et le fait de visibiliser en nommant les choses, l'enjeu féministe il est là. Et si on reste en disant la loi est bien faite, un meurtrier c'est un meurtrier, on ne montre pas le facteur aggravant du fait d'être une femme. Je ne suis pas juriste ni criminologue mais pour moi l'enjeu en dehors de l'aspect juridique, en tant que féministe l'enjeu c'est de visibiliser et de nommer. Il y a un comptage du nombre de féminicides depuis le début de l'année. C'est aussi une façon de montrer l'ampleur du phénomène. Parce que la violence intrafamiliale prend plein de formes. Moi je ne me rendais pas compte quand j'étais étudiante. Moi c'était vraiment en commençant à travailler que j'ai vu qu'il y avait des inégalités. J'ai été élevée dans un milieu plutôt mixte, j'ai une fratrie mixte, parents assez ouverts qui se partageaient les tâches. J'ai fait les études que j'ai choisies. Et quand je suis arrivée sur le marché de l'emploi, je me suis rendue compte que j'ai une copine qui est ingénieur en aéronautique elle vend des avions. Une année elle est la seule à ne pas avoir eu de primes parce qu'elle avait refusé des longs déplacements parce qu'elle avait son 2ième enfant. J'ai une copine qui travaillait chez un notaire et qui commençait à perdre ses cheveux parce que son patron lui mettait la pression à fond et elle devait rentrer parce qu'elle devait aller à la crèche. Je me suis rendue compte que les inégalités elles arrivaient de façon assez brutale sur le marché de l'emploi. Et que même si on est éduqué dans un milieu privilégié, la société est quand même construite de cette façon-là et de rendre visible les choses c'est pour moi une montée en conscience. Cela permet de déconstruire et c'est déjà porteur de changement. A partir du moment où on se rend compte qu'il y a des inégalités, au moment où on se rend compte qu'il y a des violences faites sur les femmes symboliques, financières, réelles. C'est en se rendant compte que tout à coup on peut chausser les lunettes du genre, regarder le monde autrement. Et dès qu'on regarde autrement, pour moi c'est déjà porteur de changement.

Pensez-vous qu'inscrire le féminicide dans le code pénal cela va avoir un effet dissuasif, un impact concret?

Pour moi c'est plus symbolique. Mais ce n'est pas négligeable le symbolique. Il y a des gens qui disent que ce n'est pas essentiel. D'avoir combien de femmes qui sont tombées sous les coups de leur conjoint, frère, parent. Savoir quels sont les motifs à invoquer. Cela n'arrive pas du jour au lendemain. Souvent ce sont des montées. Si vous interrogez les professionnels de la violence conjugale, cela marche par palier. Il y a des cycles de la violence conjugale vraiment. Allez moi j'ai déjà entendu des gens, je pense à une femme que j'avais vu qui me disait moi mon compagnon il n'est pas violent. Mais par contre il ne supporte pas que j'achète du brocoli parce qu'il déteste les légumes. Je ne peux jamais en acheter alors que moi j'adore. Ça c'est déjà une forme de violence. Elle ne peut pas l'obliger à manger du brocoli mais elle, pourquoi elle ne peut pas en manger? Cela peut être des petites choses comme ça. Ou bien, j'ai déjà suivi des gens dans mon boulot précédent, des femmes qui n'ont pas droit au chômage parce qu'elles ont été femme au foyer. Et peuvent elles se séparent elles n'ont droit à rien. Des femmes qui sont dénigrées, des femmes qui ont envie de travailler et qui n'ont pas de soutien dans la parentalité, il n'y a pas de partage du temps du travail. Si vous voulez travailler un temps plein, en plus aller chercher vos mêmes et en plus les courses et le ménage. Si vous gagnez moins bien votre vie et qu'il faut qu'un des deux réduise son temps de travail pour s'occuper des enfants, c'est d'office celui qui gagne le moins sa vie. Donc c'est les femmes. C'est tout une sorte de mécanisme. Pour moi c'est purement symbolique mais le symbole c'est

de la visibilité, c'est rendre visible. Rendre visible cela permet de provoquer une prise de conscience. Prise de conscience qui peut déjà en soi être porteuse de changement et qui peut aussi aider à ce qu'une société mette en place des politiques pour réduire ces inégalités. Alors il y a plein de formes de politiques différentes. Cela peut être une politique pour améliorer l'accueil de la petite enfance. Cela peut être une politique d'éducation des filles et des garçons au respect mutuel. Cela peut être de l'éducation affective et sexuelle. Cela peut prendre plein de formes. A partir du moment où on prend conscience du problème, cela veut dire qu'est-ce que je vais faire pour que cela change.

Pensez-vous que toutes les formes de violence sont perçues par la population comme telles?

Non, c'est prouvé. Par exemple en milieu scolaire, les insultes les plus répandues c'est des insultes sexistes. Et ce n'est pas perçu comme tel. Par exemple à l'école, les petits garçons occupent plus de place dans la cour de récré que les filles. Les filles sont à l'extérieur, par petits groupes, près de l'institutrice, le long des murs, sur les bancs. Les garçons occupent l'ensemble de la cour. Parce qu'ils jouent au football et donc l'espace n'est pas utilisé de la même façon. Les coins jeux dans une école, l'enfant ne sait pas encore lire mais il a très bien compris où était le coin des filles et le coin des garçons. Parce que le coin des filles il est en rose et c'est avec un hello kitty. Cela s'appelle coin cuisine et la cuisine c'est pour les filles. Si on décide que ce coin cuisine s'appelle le coin maison. Et on trouve une cuisine mais aussi un petit fauteuil, alors cela peut être un espace mixte. Si on envoie des signaux aux enfants que c'est pour les filles, on induit déjà dans leurs têtes. Et quand ils sont tous petits, ils s'en foutent. Les petits garçons aiment bien de jouer aux poupées, ils touchent à tout quand ils sont à la crèche. Puis à un moment donné, ils vont comprendre qu'ils ne sont pas à leur place s'ils sont dans le mauvais coin. Les enfants vont leur dire qu'est-ce que tu fais, c'est où on joue entre filles. Ou parfois c'est même les instits qui retirent des jouets des mains des enfants quand ce jouet n'est pas attribué traditionnellement à leur sexe. Toute cette construction-là est parfois un peu inconsciente. Je ne dis pas qu'il faut interdire les paillettes pour les filles mais l'école c'est un lieu d'émancipation, c'est dans les décrets missions de l'école. Et donc c'est à cet endroit-là que les enfants peuvent expérimenter des choses qu'ils ne voient pas à la maison. Si vous grandissez entre sœurs et que vous n'avez pas de garçons dans votre famille, à l'école ils vont pouvoir jouer à des jeux garçons. Vous n'en avez jamais eu en main si vous n'avez pas de frère. Pour moi, c'est un lieu d'émancipation et d'éducation. On sait aussi que dans les bonnes pratiques, dans les montées en conscience, la pédagogie Montessori qui revient fort à la mode préconise des cours ménagers pour apprendre la dextérité fine et pour apprendre aussi que les tâches ménagères c'est le job de tout le monde. Il n'y a pas de raison d'apprendre plus à un qu'à l'autre. Autour de moi, les hommes qui vivent seuls parce qu'ils sont séparés, ils font à bouffer, ils font la lessive. Je ne connais personne qui adore. Après si c'est un accord dans un couple qu'un aime bien repasser et l'autre pas, c'est bien. C'est toute cette construction qui mène à des inégalités. Je ne suis pas psy mais sans doute un homme qui a moins appris à exprimer ses émotions par exemple, c'est aussi problématique. Comment va-t-il les exprimer ? Si la tristesse c'est une émotion plus traditionnellement attribuée aux filles, un garçon on lui dit ne pleure pas, tu dois être courageux. Le champ des émotions à exprimer est restreint aussi. Je pense qu'en fait l'égalité, on y a tous à y gagner, les hommes comme les femmes. Je pense qu'il y a des hommes qui font aussi le fruit des discriminations comme des femmes. Cela n'a pas les mêmes effets mais je veux dire je pense que si l'on pouvait tous choisir ce qu'on veut pour notre vie avec des choix libres et éclairés, on irait déjà nettement plus loin. Il faut visibiliser les injustices, visibiliser les inégalités et expliquer, informer sur les mécanismes.

C'est vraiment pour moi la clé d'entrée. Et donc pour moi c'est symbolique, ce n'est pas le seul combat qu'il faut que les féministes aient. Un des combats, c'est symbolique mais il ne faut pas négliger l'aspect symbolique des choses. Tous les êtres humains ont besoin de symboles. Tous les êtres humains sont mut par des symboles et il ne faut pas négliger cet aspect symbolique. Pour moi il faut vraiment rendre visible toute cette mécanique qui conduit d'héritiers de la balance différentielle des sexes. S'il y en a un qui est supérieur sur l'autre, il ne faut pas s'étonner que des gens peut être plus pulsionnels, dégénérés revendiquent par la force cette supériorité sur l'autre.

Vous avez signé l'appel Mirabal. Pour vous, c'est important d'être en réseau et soudé?

Oui bien sûr. Pour moi c'est vraiment essentiel. Il y a différents courants, différentes formes de féminisme. Moi j'avoue que le féminisme duquel je me revendique ce n'est pas du tout un féminisme différentialiste. Il y a des féministes qui disent les hommes et les femmes sont différents, chacun à sa place. Moi je pense qu'on n'est pas si différent que ça. Oui on a des différences, je les connais autant que vous. Mais je veux dire moi je pense qu'on a tous des émotions de tristesse, de colère. On a tous envie que nos enfants aient une meilleure vie que la nôtre. Je crois qu'on n'est pas si différent que cela. Et j'ai envie que tous les êtres humains, qu'ils soient garçons ou filles, hommes ou femmes, puissent faire les choix les plus larges. Pour moi, ce qui compte vraiment le plus, au-delà même de l'égalité homme/femme, c'est la réduction des inégalités économiques. Quand on aura réduit les inégalités au niveau économique, le combat féministe pourra mourir de sa belle mort. Le féminisme c'est vraiment une façon de lutter contre la réduction des inégalités économiques. Il y a, même dans les classes privilégiées, il y a quand même des décalages. Même dans les entreprises, dans des postes à responsabilité. Je vais vous parler un peu de mon parcours. Moi je croyais que l'égalité elle était gagnée en fait. Parce que j'ai été élevée là-dedans, j'avais accès à la pilule, j'allais à l'unif. J'avais l'impression d'être assez libre, je pouvais sortir. J'avais une certaine liberté. J'avais l'impression que c'était un combat d'arrière-garde. Et c'est vraiment en commençant à travailler que je me suis rendue compte que ce n'était pas du tout dépassé. Et que souvent dans le secteur social on segmentait. Il y avait les illettrés, les anciens détenus, les personnes d'origine étrangère, les personnes porteuses de handicap. Mais en fait les femmes elles sont partout. Elles sont dans chaque catégorie, elles cumulent. C'est ce que certaines féministes appellent l'intersectionnalité. C'est la rencontre de différents segments de discrimination. C'est clair que si vous êtes black femme c'est plus compliqué que si vous êtes une femme blanche.

Justement, le conseil de l'Europe propose d'utiliser le mot généricide à la place du féminicide pour parler d'homicide de genre. Cela permettrait d'inclure les personnes transgenres et homosexuelles. Que pensez-vous de ce mot intersectionnel?

C'est une question compliquée mais intéressante que vous posez. Pour moi, j'enlève vraiment ma casquette institutionnelle et je prends mon point de vue personnel. Pour moi, cela le déforce. Pourquoi? Parce que l'égalité...Vous, vous intéressez au sujet, vous avez déjà une longueur d'avance sur plein de gens de votre génération dans votre regard porté sur le monde en terme d'égalité homme/femme. On vient quand même de loin. Je veux dire, quand je parle à des amies, parfois il faut recommencer à la base. Et donc je pense que pour le commun des mortels, pour la majorité des gens, le concept de genre c'est déjà un concept un peu plus complexe que le concept de sexe par exemple. Pour moi, déjà commencer par-là, c'est un petit pas. Après, si on arrive à utiliser le mot féminicide, après on pourra introduire généricide. C'est

en gros commencer par des petits pas. C'est clair que le mot féminicide, c'est la domination d'un sexe sur l'autre. Mais qu'est-ce que cela veut dire aussi? En fait, cela interroge la question de la norme toujours. Un homme qui n'est pas dans la norme de son sexe, on va direct dire c'est un pédé. Une femme qui n'est pas dans la norme...Par exemple dans mon couple, c'est moi qui travaille et mon homme non pour le moment. Ce n'est pas tellement la norme. Quelqu'un qui n'est pas dans la norme de son sexe, il est vite suspect. Est-ce que mes collègues se disent peut être que je porte la culotte, que je suis carriériste, je ne sais pas. La personne qui n'est pas dans la norme, tout de suite elle va être rappelée à l'ordre. Bien sûr l'homosexualité interroge la question de la norme. Je trouve que parler d'égalité homme/femme, c'est questionner les normes aussi. En fait, il y a tout le temps un glissement entre le sexe homme/femme, genre. Pour faire simple, moi je dis souvent genre c'est l'attribut du féminin et du masculin. C'est à-dire être un homme au Moyen-âge, ce n'est pas comme être un homme aujourd'hui. Qu'est-ce qu'on met comme étiquette dessus. Les caractéristiques, les comportements, les activités, les goûts, les inclinations. Ça c'est sexe, genre. Et il y a tout le temps, de façon presque inconsciente, dans la tête de tout le monde, un glissement vers sexualité. Si on n'est pas dans la norme de son sexe, de son genre. Une femme qui conduit des camions, on dit c'est une gouine. Un garçon qui veut être coiffeur, qui aime bien les bébés, il est peut être pédophile. Il y a tout de suite un glissement sexe, genre, sexualité. En fait, c'est compliqué à admettre mais il faut admettre que les sexualités sont plurielles. Que l'on soit hétéro ou homo, il y a mille façons de vivre sa sexualité. Elles sont plurielles. La question de la renommée, peut-être qu'on va un chouia trop loin niveau pédagogique. Mais il faudrait que tout le monde puisse comprendre c'est un peu ça. Peut-être que si vous demandez à vos parents ce que c'est un transgenre, peut être que ce n'est pas très clair pour eux. Transgenre peut être mais queer peut être moins.

Pour vous, il s'agit déjà d'une bonne avancée de ne plus parler de crime passionnel?

On l'utilise encore, il y a plein de gens qui l'utilisent encore. Pour moi c'est une avancée aussi parce que...Je ne sais pas, j'ai vu au JT cette semaine une intervention policière en France dans le cadre de violences conjugales. Cela ressemblait à tout sauf à de l'amour. Je veux dire passionnel, désirer que l'autre soit son objet, ce n'est pas ça l'amour. Ou bien c'est une mauvaise définition de l'amour. Il y a déjà, ce serait déjà une avancée mais ce n'est pas encore gagné, il faut être vigilant encore. En fait ce qui est assez paradoxal, c'est que beaucoup de femmes victimes à la télé vont regarder une enquête criminelle, les séries où il y a des équipes en charge d'élucider. Les femmes sont quasiment toujours les victimes, c'est prouvé. Beaucoup de femmes victimes dans les films mais on a invisibilisé dans la vie ce qui est une violence envers les femmes. En les montrant comme ça à l'écran en victime, le message c'est quand vous êtes ados, c'est si tu sors, tu as des risques de te faire buter. Le risque est plus grand de se faire frapper chez soi que à l'extérieur. Je veux dire c'est prouvé aussi que l'on se fait rarement violé par un inconnu dans la rue. Par contre le viol entre colocataires, ex petits-amis, même conjoint existent. Dans le film de la domination masculine, on montre cela. Le Canada a décidé d'intervenir en matière de violence à l'intérieur des familles. En Belgique c'est quand même un peu le tabou du domicile. Souvent on se dit ils s'engueulent on n'intervient pas chez les voisins. C'est une sorte de tabou dans la sphère familiale, c'est des affaires privées, cela ne nous regarde pas. Mais c'est là que cela se passe en fait. C'est là que cela se joue. On revient à cette opposition dont on a parlé tout à l'heure, l'intérieur et l'extérieur. Les garçons à l'extérieur, une invisibilité des femmes qui fait qu'elles sont peu protégées. Pour le moment on parle d'un boom en matière des appels de violence conjugale. Les femmes qui avaient une

petite bouffée d'oxygène parce qu'elles allaient en formation. Elles étaient chômeuses et étaient obligées d'y aller. Au moins à l'école elles rencontraient d'autres mamans, au moins faire des courses. Maintenant elles sont complètement enfermées sans ce réseau autour qui est potentiellement un réseau d'aide ou de soutien.

Vous pensez donc que l'on pourra constater un réel impact du confinement.

Je ne sais pas comment vous êtes confinée mais moi je suis confinée avec mon mari et mon fils, il y a moyen de s'énerver. (*Rires*). Moi je ne vis pas du tout la violence conjugale, on est dans un couple amoureux, tout va bien. Mais il y a moyen d'être énervé. Donc si vous vivez dans un appartement de 30 mètres carrés avec des enfants en bas âge et que vous êtes au chômage technique pour le moment et que vous avez un retard de paiement. Isolement, difficultés financières, on revient à la question de la précarité et de la pauvreté. Il y a moyen de peter plus vite un câble. Et c'est clair qu'on est plus vite énervé par les autres si vous vivez avec plusieurs personnes. On a besoin de s'isoler, d'être dans sa chambre. On a besoin d'avoir des liens avec quelqu'un d'autre, de parler avec d'autres gens que des gens avec qui on cohabite. Il doit y avoir effectivement des impacts. On a déjà, c'est déjà prouvé que les appels sur la ligne violence conjugale, il y a 30-40% d'appels en plus. Pas les victimes, surtout l'entourage qui se tracasse de ne pas avoir de contacts avec leurs sœurs, leurs filles,...Il y a aussi ceux qui s'occupent plutôt de violence envers les enfants qui ont des inquiétudes. Ils ne vont pas à l'école, je pense qu'effectivement cela va avoir un impact dans cette matière-là. Le confinement, cette période particulière cela va creuser les inégalités. Celui qui faisait la manche ne fait plus la manche. Celui qui avait un travail au black ne fait plus de travail au black. Si vous êtes propriétaire d'une maison et que vous louez, les loyers qui tombent. Etre en chômage technique cela n'est pas possible pour tout le monde.

Tuer une femme est nécessairement un féminicide pour vous? Quels critères distinctifs vous appliquez?

Oui pour moi, ce n'est pas nécessairement un féminicide. Je pense que si en allant au Colruyt pour faire mes courses j'en venais à renverser une femme, ce ne serait pas un féminicide, ce serait un accident. Pour moi le féminicide, c'est le crime...On sait que dans les couples violents au moment de la séparation c'est le moment le plus dangereux pour les femmes victimes de violence. C'est à ce moment-là que les passages à l'acte ont lieu. C'est quelque chose de l'ordre de, je ne suis pas psychanalyste, mais de tu m'appartiens, tu ne peux pas vivre sans moi. Ou un crime d'honneur. Ça c'est un féminicide aussi. Des femmes qui se font vitrioler le visage lors d'un crime d'honneur. Tous les meurtres de femmes ne sont pas des féminicides. S'il y a une caractéristique qui est liée au fait d'être une femme. Parce qu'elle est une femme et que cela sous-entends qu'elle n'a pas respecté ce qu'on lui a imposé comme norme de son genre.

Vous prenez en compte le sexe de l'auteur ou non?

Je ne sais pas du tout en matière de féminicide mais je me suis déjà posée cette question-là en tant que féministe. Je sais bien que dans les couples homosexuels, la distribution des rôles genrés existe. Il semblerait...Ce n'est pas dans tous les couples mais dans la majorité des couples...C'est ce qu'on m'a dit, je ne suis pas spécialiste de la matière. Je caricature mais imaginons un couple d'homos hommes, un homme plus homme, qui aura plus ce rôle-là. En tout cas je me suis intéressée à la littérature jeunesse qui parlait de l'homosexualité quand je

donnais cours à des futurs instits. Je cherchais des livres pour enfants où il y a deux mamans. Voilà je me souviens d'un livre qui s'appelle Jean à deux mamans. Il y a une maman qui fait des crêpes avec Jean, et il y a une maman qui va à la pêche avec Jean. Il y a quand même une sorte de partage des rôles. Après j'ai déjà discuté avec des couples homosexuels féministes. Une collègue féministe de la première génération qui est plus âgée que moi. Qui elle disait par exemple moi cela me choque parce que je ne suis pas de la même génération qu'elle. Mais elle me disait qu'elle était contre le mariage pour tous par exemple parce qu'elle dit oui les homosexuels revendiquent les mêmes droits que les hétéros. Nous ce qu'on veut c'est un ordre nouveau. Elle tenait des discours assez étonnant à entendre. Je pense que dans les couples homosexuels il y a de la violence aussi, des inégalités aussi. Je pense que cela ne vient pas de nulle part. Cela vient quand même du système où l'hétérosexualité où c'est la norme. Certains parlent même de hétéro-normé. Dans une société hétéro-normée, les rôles sont répartis dans un couple de façon différente et avec une valence différentielle des sexes. Alors c'est clair que chez les homos, je ne sais pas comment cela se joue, mais je ne serais pas du tout étonnée qu'il y ait des inégalités dans les couples homos. Je reviens à la question que vous posiez tout à l'heure. Est-ce qu'on parle de féminicide ou de généricide? Je vous disais j'aime mieux qu'on parle de féminicide. Comme dans les formations égalité homme/femme j'aime mieux qu'on parle égalité homme/femme. Et il y en a qui disent oui dans les couples homos, et les enfants inter-sexe...Cela existe ce n'est pas ça, mais si on doit être pédagogique et qu'on doit parler en terme global, voilà.

On sait que le féminicide est apparu en Amérique du Sud où il y a un contexte assez particulier avec des zones de non-droit, des cartels de drogue, des gangs militarisés. Pourquoi pensez-vous que ce mot s'est mondialisé?

Je n'ai plus les chiffres en tête mais par exemple, les chiffres d'Amnesty, les femmes produisent presque 85% de la richesse mondiale en termes de production mais détiennent moins de 10%. C'est les hommes qui détiennent. Et donc je pense que partout dans le monde, avec des formes très différentes évidemment, on n'est pas les moins bien lotis. Je pense que partout dans le monde, on est quand même dans un monde où il y a cette distinction, cette ségrégation homme/femme. Dans le monde du travail, on dit ségrégation horizontale. Il y aurait des métiers d'hommes et de femmes. Ségrégation verticale, plus on monte dans la hiérarchie, moins il y a de femmes. Je pense que le monde est quand même structuré comme ça. Et puis aujourd'hui, on le voit bien avec le coronavirus. On est dans un monde d'échanges, de mondialisation, de globalisation. Ce n'est pas parce qu'il naît quelque part que...Alors peut-être que les réalités ne sont pas parfaitement transposables.

On sait que le mouvement féministe défend la justice comme étant patriarcale et pourtant vous l'utiliser comme instrument légitimant et symbolique. N'est-ce pas compliqué d'utiliser quelque chose que l'on dénonce?

J'en connais, il y a des juristes qui sont féministes. Il y a des bureaux d'avocats qui sont sensibilisés à la cause. Je ne connais pas bien mais je sais qu'il y a même, j'ai vu passer cela avant le confinement...Des bureaux qui font une sorte de mise en œuvre du droit avec un regard féministe. Quand je travaillais avant plus sur le terrain, je savais très bien à quelle avocate je devais proposer à quelqu'un pendant une séparation, un divorce. Qui allait avoir une lecture des événements un peu plus genrée. Après, je crois que la profession se féminise au fil des années. Il y a quand même plus d'avocates et de procureurs. Je crois que c'est un métier qui se féminise. Je crois qu'il y a eu quand même ces derniers temps dans le milieu

juridique des mouvements féministes d'avocates. Déjà en interne, je pense que ce sont des sujets qui sont réfléchis. Par exemple, dans les mouvements féministes, il y a beaucoup d'avocates qui travaillent et qui font des permanences. Il y a plein de femmes qui se retrouvent avec des pensions alimentaires non payées. Il y a quand même beaucoup d'avocates qui travaillent pour et avec ces femmes-là. Il y en a qui font des permanences dans les structures féministes. Il y a des alliés. Il y a des alliés hommes aussi dedans. Et à la cause féministe il y a des alliés hommes aussi. Je prône une société mixte. Pour moi, cela doit se construire ensemble. Pour moi, les hommes ont à y gagner aussi. On parlait de l'école tantôt. Par exemple à l'école, les garçons sont plus sévèrement sanctionnés que les filles. Il y a plus de garçons dans l'enseignement spécial. L'école met plus en échec les garçons à cause de cette éducation différenciée. Quand on est adolescent, il est de bon ton d'être un peu rebelle et de ne pas être trop scolaire. L'école est un milieu plus féminin. Dans cette construction, tout le monde en fait les frais. Les garçons de façon moins spectaculaire mais ils en font les frais aussi.

Avez-vous une idée de comment pouvoir transformer la définition tuer une femme parce qu'elle est une femme en termes juridiques?

Je ne suis pas du tout spécialiste de cette question. J'ai envie de dire joker. J'ai une toute petite idée, je sais qu'il y a des typologies de féminicide qui existent déjà. Intrafamiliale, de couple, sexuelle...A mon avis cela existe déjà de la matière mais je ne connais pas assez.

Je vais parler maintenant des violences conjugales de manière plus générale. Lorsqu'elle va porter plainte à la police, on sait que la victime doit apporter des preuves, des certificats médicaux, des constats de coups. Les violences psychologiques sont plus difficiles à prouver.

Il y a plein de plaintes qui ne vont pas jusqu'au bout...Je viens de lire la semaine passée un roman 'les yeux rouges'. Par exemple, c'est l'histoire d'un harceleur via les réseaux sociaux. Il y a quand même de la matière. Mais c'est clair qu'il faut que la honte change de camp. J'ai déjà vu des blogs où l'on recensait des remarques de policiers lors des dépôts...C'est en éduquant les gens et en les formant. Par exemple, à Liège, il y avait à un moment donné avec le procureur Bourguignon la tolérance zéro. Dans chaque commissariat, il y avait des relais violence. Des gens formés spécifiquement à accueillir des plaintes violence. Cela c'est malheureusement perdu.

Pourquoi pour vous cela c'est perdu?

Je pense que c'est fort lié au procureur qui est un personnage déjà. Elle, pour avoir déjà discuté avec sa fille, c'est quand elle a regardé une émission sur France 2 sur la violence qu'elle a eu un déclic. Je pense justement qu'il faut visibiliser, montrer, informer. Cela peut créer des déclics duquel peuvent découler des discussions, des mises sur pied de politiques. A ***, je fais partie de la commission consultative communale femmes et ville. C'est un regroupement d'ASBL féministes, des représentants de chaque parti et des représentants de la ville. On donne des avis au bourgmestre quand il nous demande en matière féministe au sens large. Ou c'est nous qui décidons de remettre un avis. Pendant le confinement, on vient de mettre sur pied la confiance chez les pharmaciens qui peuvent devenir des intervenants. Il faut que le pharmacien soit évidemment un peu formé, qu'il soit un peu...C'est tout nouveau, cela date d'il y a une semaine. Ils ont eu fort à faire mais ils ont été assez rapide là-dessus. En se disant justement, pour le moment comme il n'y a plus de service qui marche avec des permanences ouvertes, à part 1 jour/semaine au ***. Quelqu'un qui est victime de violence ne sait pas...On a pas toujours l'occasion de téléphoner si on est chez soi. C'est le truc un peu facile en matière

de violence c'est confisquer les GSM. Cela se fait souvent. C'était un peu pour répondre à cela en disant qu'est-ce qu'on fait s'il n'y a plus de permanence, où est ce que les gens peuvent aller se réfugier s'il y a un souci. Cela a mis un peu de temps avant de se mettre en place parce qu'il faut l'accord de la police. Si c'est pour qu'une femme aie à la police et qu'il ne se passe rien après, cela ne sert à rien.

On sait que le processus est assez long et complexe. La victime peut porter plainte, puis la retirer, puis reporter plainte. Est-ce que la position de la victime peut être perçue de manière ambiguë par les procureurs? Avez-vous une solution à proposer?

Pour être honnête, dans mon boulot précédent, je me suis retrouvée avec des victimes de violence conjugale. Ce n'est pas facile. J'ai déjà été découragée de me dire punaise, on a fait tout ce trajet-là, on a fait tout ça et puis hop cela repart à zéro. Je me faisais supervisée et aidée par une nana qui avait travaillé au ***. Moi je trouve cela très difficile. J'imagine bien que les policiers doivent être bien...Quand on forme les gens, on comprend mieux. Il y a beaucoup de victimes de violence, quand elles sont à côté de leur compagnon, elles ont acquis une certaine expertise. Elles savent quand cela va déborder. Par contre, quand elles ne sont pas avec, elles ne savent pas. Parfois, c'est plus facile pour elles d'adapter leur comportement à côté du conjoint que d'en être éloignée. Parce qu'elles ne savent pas comment cela va se passer. Il y a aussi ce qu'on appelle l'incapacité à prise. Il y a beaucoup de femmes victimes de violence qui perdent tellement l'estime d'elle-même qu'elles sont dans des systèmes de dépendance. Il y a des dépendances économiques aussi. On parlait de la réduction des inégalités économiques. A ***, on revendique l'individualisation des droits. Si le chômage, vous pouvez avoir votre chômage en étant cohabitant ou pas, cela vous laisse plus de liberté pour partir. Que si vous êtes cohabitant, que vous n'avez pas beaucoup de revenus...C'est effectivement complexe mais il faut vraiment former les gens. On connaît moins mais il y a aussi beaucoup de travaux de victimologie. Tout ce que cela a comme impact au niveau neurologique. Et aussi une forme de...Il y a aussi des trucs chimiques dans le cerveau qui se passent. J'ai déjà vu une sorte de séparation entre le discours et le comportement...Des femmes qui viennent en souriant raconter des choses affreuses. Il faut aussi former les juges à ça. Qu'est-ce que c'est que cette victime qui vient avec le sourire aux lèvres? C'est assez complexe car il y a des phénomènes de dépendance aussi. Je pense qu'il faut être formé avec les gens qui travaillent directement avec les victimes. Ils doivent être formés sinon cela peut être assez étonnant.

Avez-vous constaté un profil de victime qui ressort?

Je ne crois pas parce que j'ai ***, je viens d'un milieu privilégié, j'ai fait des études, j'ai toujours travaillé. Et autour de moi j'ai entre-aperçu des gens avec des scènes de violence. J'ai quand même vécu plus jeune des couple un peu limite. Je ne me suis jamais reçu des coups mais j'ai une amie par exemple, elle m'explique que son conjoint a fouillé son ordinateur par jalousie. Il a retrouvé des mails de son ancienne relation, le père de sa fille et a fait une crise. Qu'est ce qu'il lui prend d'aller fouiller dans son ordinateur? De quel droit? Je pense qu'il n'y a pas...Je ne sais pas s'il y a des profils. Je pense que cela peut arriver à tout le monde. Je pense que tomber amoureux cela peut arriver à tout le monde, c'est une chance. Et parfois cela ne se passe pas bien. Je dis cela mais je n'ai pas d'expérience scientifique, je me fie sur ma petite expérience. Il y a des rencontres entre personnes qui donnent des choses très très belles. Il y a d'autres rencontres qui donnent des choses un peu tristes. Il y a des couples où on peut

donner le meilleur de soi-même et il y a des couples où on n'est pas un bon compagnon ou une bonne compagne. Je ne sais pas s'il y a un profil.

Que pensez-vous de la peine de prison pour un auteur de violence conjugale?

Moi je suis pour l'éducation. Je trouve que la peine de prison... On sait bien que les gens qui sortent de prison, généralement ne ressortent pas grandit. On voit en période de confinement ce que c'est être détenu. Si on regarde qui sont les gardiens de prison, quels sont les profils socio-économiques, intellectuels, cognitifs, on voit quel genre de personnes c'est. Il n'y a quand même pas beaucoup de différence entre les gardiens de prison et les détenus finalement. D'ailleurs il y en a même quelques-uns qui passent de l'un à l'autre. Je pense que la prison ce n'est jamais la solution. Pour moi, des ASBL comme Praxis ici à Liège qui travaille avec les auteurs. Le travail de déconstruction avec les auteurs est pour moi plus intéressant. Parce que c'est clair que quelqu'un qui est violent, d'où est ce que cela lui vient? Et chez certains auteurs il y a une souffrance aussi. Et donc je pense que faire un travail plus d'éducation, de formation, thérapeutique c'est plus intéressant qu'un travail purement de punition. Par contre, il faut une protection de la victime évidemment.

Justement avec Praxis, il s'agit d'un mandat sous contrainte majoritairement. L'auteur n'est pas toujours demandeur de changement.

Le travail sous contrainte cela peut être un mémoire en soi. Moi j'ai travaillé avec des demandeurs d'emploi pendant très longtemps. Depuis quelques années ils sont contraints aussi de se former. En tout cas, c'est clair qu'il y en a qui arrivent sans demande. Mais il y en a qui, grâce à la contrainte, arrivent à tisser une relation intéressante avec leur interlocuteur et arrivent quand même à bouger. Dans la contrainte, tout n'est pas à jeter.

Etes-vous favorable à la médiation pénale entre victime et auteur?

C'est compliqué. Pour moi cela dépend des situations. Il y a des médiations qui sont pires que bien. Moi, pour la petite histoire, quand je travaillais avec des demandeurs d'emploi, j'ai eu une plainte contre moi. Je vous passe les détails mais quelqu'un qui avait des problèmes de santé mentale. On avait signé une convention, on avait un dispositif de médiation. Cette personne a demandé à faire une médiation avec moi. En gros, je m'étais fait coachée par un psy qui m'avait dit non il ne faut pas aller en médiation avec un profil comme cela. Il faut aller voir le médiateur toute seule. Notamment les accusations qui étaient contre moi qui ne tenaient pas du tout la route. C'était vraiment facile de montrer que je n'avais rien à voir avec les faits qui m'étaient reprochés. Mais en gros, le psy qui nous suivait m'avait dit c'était c'est une personne qui cherche la confrontation. Il cherche le lien avec vous. Et si vous allez en médiation, c'est une façon de continuer le lien. Une médiation ce n'est pas toujours en présence des deux interlocuteurs, ça je ne le savais pas.

Et de manière plus générale, vous êtes favorable à des interventions qui associent auteur et victime ou vous préférez des interventions séparées?

La difficulté c'est quand il y a des enfants. C'est-à-dire que les enfants ils ont... La parentalité et la question des enfants c'est important. Il faut que les enfants puissent avoir un lien avec leur père.

Vous souhaitez garder le lien même si le père est auteur de violence conjugale?

Oui, je crois que c'est important pour la construction identitaire de l'enfant d'être en contact avec son parent. Cela ne veut pas dire de vivre. Mais c'est important aussi. On sait qu'il y a certains enfants qui sont instrumentalisés mais il y a assez de dispositifs qui existent pour permettre de protéger les enfants...Les espaces rencontre, les rencontres préparées. Il y a des enfants qui sont demandeurs aussi. Et j'avoue que j'ai toujours eu un doute parce que je ne connais pas assez la matière mais il paraît qu'il y a des auteurs qui arrivent à avoir une parentalité correcte avec leurs enfants. Moi personnellement j'ai du mal à imaginer cela mais voilà. Je pense que c'est important aussi. Un enfant qui quitte le domicile, qui va dans un refuge, qui se retrouve dans un monde sans homme ce n'est pas top non plus. Les hommes ils sont partout, il faut apprendre à vivre dans la société dans laquelle on vit. Je sais qu'au refuge ici à ***, ils mettent un point d'honneur à avoir aussi des figures masculines.

Que pensez-vous du concept d'aliénation parentale?

Je trouve que...Des dingues il y en a partout, des hommes et des femmes. Des gens manipulateurs il y en a partout. La bêtise n'a pas de sexe. Féministe ou pas, il faut remettre les choses...J'ai déjà entendu, je trouve cela gravissime, des femmes qui utiliseraient ce motif de violence de façon injuste, pour moi cela doit être sévèrement sanctionné. Cela serait gravissime aussi. C'est extrêmement malsain. J'ai déjà entendu des gens qui perdent la garde parce que soupçon de viols sur l'enfant dans des séparations. L'affaire Dutraux, on sait bien que la parole des enfants c'est compliqué. C'est un sujet super délicat. Je ne connais pas très bien mais pour moi, mon idéal c'est un monde mixte homme/femme, noir/blanc, jeune/vieux, malade,...Je suis contre un monde de femmes. Je suis contre d'avoir un regard suspicieux sur les hommes. Un homme qui s'occupe des enfants c'est suspect, je suis pour qu'on déconstruise ça. C'est clair qu'il faut être vigilant, mettre des barrières sérieuses et solides.

Je reviens un peu sur le féminicide et la question de la légitime défense. Imaginons une femme qui serait victime de violence conjugale depuis 20 ans. Un jour son mari dort et elle le tue. Cela ne rentre pas dans la définition de la légitime défense.

Vous avez sans doute suivi l'affaire Jacqueline Sauvage. J'ai vu un téléfilm et un reportage il y a quelques mois. Ce qui a, c'est que je ne suis pas juriste mais la loi c'est la loi. C'est un peu le travail de la justice. J'avais fait une formation sur le secret professionnel, déontologie, non-assistance à personne en danger. Il nous avait parlé d'un cas d'un médecin qui s'était fait braqué par un gars. Avec la menace de l'arme, il a soigné le braqueur blessé. Quand il a été libre, il a sonné aux flics. On lui a dit secret professionnel, vous ne pouviez pas. Il a d'abord été accusé. Pour moi c'est le rôle de la justice. C'est important de défendre les notions de secret professionnel, de légitime défense. Après on a pu démontrer qu'il y avait des circonstances particulières. C'est important de garder des balises. Non on ne tue pas. Idéalement on ne tue pas. On ne peut pas dire on a le droit de buter un mari violent. On n'a pas le droit de buter personne. Après, cela vaut peut-être la peine dans le cas de Sauvage de se dire qu'est ce qu'il lui restait à cette femme? Mais pour moi c'est le travail de la justice de dire aussi publiquement on ne tue pas.

Une proposition serait de renverser la charge de la preuve quand la femme porte plainte. Ce serait à l'homme de prouver son innocence. Qu'en pensez-vous?

Cela existe déjà je crois le renversement de la charge de la preuve en cas de harcèlement au travail dans certains cas de figure.

Est-ce que cela ne diminue pas la présomption d'innocence?

Oui, certainement. Si c'est mis sur pied dans certains secteurs, si la personne harcelée. J'imagine qu'on part du principe que la personne est détruite. J'en ai rencontré quelques-unes dans ma vie professionnelle. Quand on est vraiment détruit, c'est compliqué de faire tout un parcours juridique quand on sait qu'il est long, dont on sait qu'il est douloureux parce que cela ravive aussi des choses. Je ne suis pas pour mais je ne suis pas contre. Cela vous aide hein? *(rires)*

Il n'y a aucun avis tranché, le but c'est de faire émerger des questionnements et des réflexions, d'aller plus loin. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse dans ces sujets complexes. Un argument qu'on entend souvent c'est 'oui mais les hommes aussi sont victimes'.

J'ai déjà entendu beaucoup cet argument là aussi. Je vous avoue que quand je l'entends cela m'irrite un peu. C'est vrai, il y en a. Je sais que l'année passée au refuge de *** il y a eu un cas. Un homme où on ne savait pas très bien où le mettre vu que le refuge est rempli de femmes. Mais cela reste une minorité. Et donc cela mérite en tant que féministe, on étudie une société qui est construite avec une différence de valeurs entre les hommes et les femmes de façon assez... Si on regarde la publicité, les films, les séries. Cela existe, il ne faut pas le banaliser, surtout pour les victimes. Mais il ne faut pas que cela invisibilise. C'est un peu comme quand on parle dans les groupes mixtes de féminisme et les hommes disent oui mais moi je t'assure à la maison... Oui ce n'est pas parce que toi tu es différent que tu dois parler au nom de tous les hommes. En faisant cela, il empêche de faire avancer le débat et d'écouter celles qui ont des choses à dire. Je suis d'accord qu'on prenne cela en compte mais il faut rappeler statistiquement que cela touche beaucoup beaucoup moins d'hommes. Après cela doit être terrible parce que en terme de construction identitaire, être un homme et se faire frapper ou dominé par une femme. C'est clair qu'en matière de rôle, on est dans un truc terrible. Peut-être que c'est très compliqué d'aller porter plainte aussi.

Avez-vous constaté une montée du masculinisme ces dernières années?

J'ai découvert cela assez tardivement. J'ai découvert le masculinisme avec le film la domination masculine. Cela m'apparaissait être éloigné de moi. Je ne connaissais pas du tout, je me disais le Canada c'est loin. Puis il y a quand même les mouvements en France, des pères qui sont montés sur des grues pour réclamer les enfants. Je pense que c'est proportionnellement, il y a beaucoup de masculinistes au Québec parce qu'il y a beaucoup de féministes actives. Et aussi qu'on a une plus grosse vigilance ici culturellement à cela. Par exemple, je sais que Yvon Dallaire, qui est un masculiniste, il fait des conférences à Liège. Le discours qu'il tient en Belgique ce n'est pas du tout le même que celui qu'il tient au Canada. Ici en Belgique il tient des discours guerrier. Une copine avait un chagrin d'amour, j'ai vu qu'elle avait acheté le livre à la Fnac. Ce mec ne tiens pas du tout le même discours sur la place publique en Belgique qu'au Canada. Il y a des conférences de lui en ligne. Quand il est venu au palais des congrès, il y a eu une manifestation des féministes devant. Je crois qu'elles n'ont pas su interdire la conférence. Quand vous avez un chagrin d'amour, vous vous dites j'ai une solution toute faite. Les hommes doivent être comme ça, les femmes doivent être comme ça. On a envie d'avoir des solutions toutes faites. Je crois que dans notre culture il y a quand même une plus grande vigilance à cela. C'est aussi le job des féministes de regarder et de militer. J'ai reçu le mail des féministes warning, il faut aller manifester.

Trouvez-vous que la violence conjugale chez les jeunes est bien prise en compte ?

Oui c'est vrai, également chez les personnes âgées. Ma grand-mère trouvait fantastique que je puisse voyager avec des copines quand j'étais étudiante. On pouvait voyager toute seule, faire des études, gagner son argent, être autonome. Elle m'expliquait que c'était la norme à ce moment-là. Que par exemple, alors que c'était un couple qui s'entendait bien, pendant une époque, elle devait demander l'argent du ménage à son mari toutes les semaines pour faire les courses. S'il y a une petite crispation dans le couple, elle me disait quand on s'est engueulé, allez demander de l'argent pour faire les courses c'est super dur. Elle m'a relaté des copines à elle qui avaient des maris jaloux. Elle ne pouvait pas aller à la piscine quand il n'était pas là. Il n'était pas question qu'elle soit en maillot. Je pense que pour ma grand-mère, on a vécu des avancées formidables. D'être en kot, de faire des études, d'avoir des copines. Elle m'encourageait à être autonome. Je ne sais pas du tout en matière de violence dans quoi ils étaient mais pour l'éducation, elle était très différente. A l'école, c'était pour apprendre à être une bonne ménagère, à repasser des cols. Les traités d'économie domestique cela nous paraît horrible. L'éducation n'était pas du tout la même. Je sais qu'il y a de la violence sur les personnes âgées, mais je ne sais pas du tout où cela en est. En matière d'éducation, on n'est pas sur les mêmes niveaux.

Il y a des violences économiques par rapport aux pensions.

Oui, il y a des grosses différences sur les pensions. C'est clair que si vous avez fait des temps partiels, si vous vous êtes arrêté de travailler pour élever des enfants, si vous avez moins bien gagné votre vie, si vous avez été à charge de votre compagnon, au moment de la pension cela se ressent. On fait une campagne pour le moment pour arrêter que les droits soient attachés au couple. Et que les droits soient attachés à des individus. Et pas que pour lutter contre les violences conjugales. Mais c'est aussi intéressant en matière de solidarité. Par exemple si dans votre famille, votre mamy n'est plus capable de vivre seule, c'est super pour elle si vous vivez avec elle. Vous avez un logement partagé mais elle va perdre des sous sur sa pension. Ne pas individualiser les droits cela fait que des gens ne vivent pas ensemble et s'entraider et être solidaire.

Constatez-vous actuellement une différence au niveau politique dans la prise en charge des violences conjugales?

Il y a beaucoup de choses de l'ordre du discours. Après dans le droit aussi, l'égalité est inscrite dans la loi. Mais l'égalité de droit et l'égalité de fait ce n'est pas la même chose. Avoir des statistiques genrées, avec des différences par sexe et par âge, c'est déjà des portes d'entrées pour mettre en lumière et rendre visible, de rendre conscient des choses. Au niveau de la loi, on a un bon outillage mais malheureusement cela ne suffit pas.

Et au niveau politique, vous vous sentez plus entendu qu'avant ou non?

Si...Moi cela fait vingt ans que je travaille dans les milieux féministes, cela a quand même vraiment bougé. Même les études de genre maintenant. J'ai quelques copines qui ont fait le master en genre. C'est des choses nouvelles, il y a des changements c'est sûr. Il y a des changements mais il ne faut jamais crier victoire. En termes de féminisme, on ne peut jamais s'asseoir dessus. Il faut avoir une vigilance accrue. Comme pour le moment, l'IVG par exemple en période de confinement c'est moins simple. La Pologne qui rediscute...C'est un combat gagné puis on revient dessus. Il faut toujours être vigilant.

Constatez-vous une bonne collaboration entre les gens de terrain comme vous et le monde universitaire ou non?

Quand même. Notamment avec le master en genre. En plus, j'ai suivi un peu le programme. On peut faire ce master avec des parcours complètement différent, ce ne sont pas les mêmes générations. Chaque copine y trouve son compte, une grille de lecture,... Comme le travail que vous faites aussi. Il y a vingt ans, il n'y avait pas beaucoup de croisement entre crimino, genre. Vous êtes notre espoir futur. J'ai l'impression qu'il y a des ponts qui se font. Ce que vous faites maintenant c'est un travail de recherche universitaire avec un contenu plus scientifique, plus juridique, un croisement avec des militantes plus idéologiques. Ce ne sont pas des choses qui se supposent parfaitement mais il y a des points d'intersection. Moi je crois que les choses sont en train de changer. Même l'université reste un milieu très masculin. J'ai vu la vice-rectrice de l'Uliège à une conférence à la commission femmes et ville, elle faisait un power point sur université et genre. C'est la première fois que Liège a une rectrice. L'université reste un milieu masculin.

Le dernier point que j'aimerais aborder concerne le traitement médiatique des violences. Comment le percevez-vous?

J'ai un biais parce que notamment comme beaucoup de gens, j'ai le défaut de lire beaucoup d'articles par le biais des réseaux sociaux. C'est biaisé. J'ai quand même l'impression que cela bouge. Après je ne lis pas La Meuse. Cela dépend des médias, il reste du sensationnalisme. Ce qui serait intéressant, ce serait d'avoir le fait divers puis le traitement de fond. C'est pour cela que les plateformes Mirabal et Stopféminicide c'est intéressant parce qu'ils recensent et collectionnent. Lors de la campagne ruban blanc, il y avait une manifestation à Liège. On avait reçu une liste avec les noms des victimes et les dates de décès féminicide. Je devais lire les noms. Alors que je travaille là-dedans, cela m'a vraiment fait quelque chose. C'est des âges complètement différents. On se dit derrière il y a des familles. Cela m'a touché de devoir le lire à voix haute. J'essaie de plus mentalisé et théorisé mais si je prends chaque individu à part, c'est lourd émotionnellement.

Est-ce que vous avez un petit mot de conclusion, un mot pour l'avenir afin de terminer?

Moi j'ai un tempérament optimiste. Je trouve que même si le féminicide c'est un sujet lourd, je trouve que revendiquer l'égalité il y a un côté joyeux. Si on va à une manifestation du 8 mars et cycloparade, à chaque fois que je suis dans les rassemblements féministes. Cela peut être plombant comme sujet parce qu'on parle de viols, de féminicides, de pauvreté. Mais là les revendications sont intéressantes et cela peut se faire de façon joyeuse et main dans la main. Cela peut se discuter en famille, entre hommes et femmes, avec les enfants. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de faire, c'est un processus, un questionnement. Je trouve que tout le monde a à y gagner. Les enfants, les personnes âgées, les couples. A partir du moment où c'est discuté et que c'est conscient, cela commence à être déconstruit et c'est porteur de changement. C'est un mantra que je me rappelle. Quand c'est monté en conscience, c'est déjà faire changer les choses. Ce sont des petites choses qui vont faire que les choses bougent.

Retranscription de J.F.

Date : mardi 21 avril 2020.

Durée : 1h16 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de votre travail, de vos missions?

On est reconnu pour la publication d'analyse et d'études. Nous publions sur différentes thématiques et nous travaillons sur des thématiques très larges qui sont famille, genre et sexualité. Avec un focus plus particulier sur la santé sexuelle et reproductive. Ces analyses études qui sont en quelque sorte de l'éducation permanente sont issues de débats citoyens, de mouvements, de rencontres, d'enquête. Le travail qu'on fera aussi avec des partenaires, le secteur associatif,...

Et en quoi vous sentez-vous concerné par la thématique du féminicide?

A partir du moment où une de nos thématiques c'est les violences envers les femmes, fatalement on a abordé cette thématique. Cela fait quelques années qu'on a cycle de ciné-débat qui s'appelle *** et qui tourne autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Les films que nous proposons sont souvent mit en collaboration avec ***, le festival de films de femmes. Et les thématiques dépassent la dénonciation des violences. C'est aussi les stratégies des femmes, la résistance, les leviers pour sortir de différents types de violence. Y compris et surtout les violences structurelles qui sont systémiques. Et donc le féminicide forcément est apparu dans tout le paysage en terme assez récent. Ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, il n'est pas encore dans un texte légal en Belgique. Je suis les travaux de la plateforme violence depuis quelques années. J'ai été à une ou deux réunions d'équipe. Nous sommes assez généralistes, assez large au niveau des thématiques. On ne peut pas approfondir tout. Mais forcément je dirais qu'il est difficile de ne pas se sentir concerné à partir du moment où on sait que quasi une femme par semaine décède parce qu'elle est une femme.

Dans votre association, vous revendiquez une idéologie féministe derrière?

Oui, la grille de lecture de nos analyses est clairement féministe. Un féminisme pluriel parce que on ne peut pas se rattacher à une école en particulier. Mais on se nourrit de différentes sources. C'est assez vivant parce que les prises de position évoluent aussi au contact des partenaires. On a de nouvelles lectures, de nouvelles analyses avec lesquelles on a l'occasion d'entrer en contact. Evidemment que déjà, l'utilisation du terme féminicide, on a eu quelques analyses sur le sujet. C'est déjà une position féministe parce que c'est considéré qu'il y a des meurtres de femmes parce qu'elles sont des femmes.

Si je vous dis le mot féminicide, quelle est la première situation qui vous vient en tête?

C'est très divers. Cela peut être un individu auteur de violences conjugales, une femme qui décède sous les coups de son conjoint. Cela peut être, c'est fort lié au fait remettre les femmes à leur place, comme tout le continuum des violences. Cela va jusqu'au meurtre. Je pense jusqu'au crime d'honneur. Je pense aux disparitions de femmes aussi comme il y a eu beaucoup en Amérique Latine. D'où le terme a été diffusé le plus je pense.

La définition générale est le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. Et L'OMS parle de l'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. La définition sous-entend aussi la responsabilité de l'Etat par son impunité.

De toute façon, la responsabilité de l'Etat c'est même au-delà de l'Etat, c'est toute une culture. Ce que l'on a dénoncé depuis quelques années comme la culture du viol. C'est ce continuum de violences qui est une conséquence du statut j'ai envie de dire des hommes et des femmes au sein de la société. Cela dépasse alors l'Etat qui a le pouvoir de modifier les choses. Mais c'est vraiment toute une culture.

Comme vous parliez du continuum de violence, est ce que vous pensez que toutes ces formes sont bien comprises comme étant des violences par la population?

Pas tous non effectivement. C'est difficile déjà dans le cadre de violences conjugales, il y a toute la question de la responsabilité. Même si une femme va identifier cela comme une forme de violence, elle va passer par la culpabilité. Donc, ce sentir responsable de ce qu'elle vit. Ce qui est le cas aussi par rapport au viol qui n'est pas identifié comme tel. La notion de consentement est très ambivalente. Puisque qu'on reste dans cette culture du consentement qui n'est pas appropriée. Il y a aussi au niveau des violences 'moins graves' qui passent tout à fait à la trappe et qu'on n'identifie même pas. Cela fait partie de la culture. Ils ne sont absolument pas identifiés comme violences et qui sont même parfois revendiqués par les femmes elles-mêmes comme quelque chose de normal. Donc non, il y a encore un fameux travail à faire.

Est-ce que l'on ne fait pas une focalisation sur ces faits plus graves et nous oublions les faits 'moins graves' du continuum?

Je dirais que les associations peut-être pas. Je pense que les associations parent au plus urgent, elles utilisent évidemment les violences marquantes comme levier au niveau politique. Mais certainement qu'au niveau politique, il y a, je ne vais pas dire un déni parce que ce n'est pas forcément conscient, mais il y a une invisibilité totale de la culture dans laquelle il baigne. Cela passe par l'éducation, les stéréotypes de genre. Même s'il y a des choses auxquelles on est plus attentif aujourd'hui, où il y a des programmes dans les écoles, mais où malgré tout...Vous me dites si je digresse trop. Mais comme je donnais l'exemple des stéréotypes de genre qui est un peu la base pour se rendre compte des inégalités. Souvent ils ne sont pas abordés avec une analyse du rapport de pouvoir et du rapport hiérarchique. Il y a des stéréotypes dans les deux sens. Tout le monde est victime des stéréotypes, comme si on était sur le même pied face à un ennemi commun. Ce qui n'est pas faux, les hommes en souffrent aussi. Mais il y a peu de mise en évidence des rapports de pouvoir et de la hiérarchie des rôles auxquels sont assignés les hommes, les femmes. La dévalorisation du féminin qui est encore fort prégnante dans des petites choses, dans des blagues, dans des gestes qui sont considérés comme anodins, du quotidien.

Je vais revenir un peu sur le concept de féminicide. Pour vous, tuer une femme est nécessairement un féminicide? Si non, quels critères distinctifs entre le féminicide et l'homicide appliquez-vous?

C'est le rapport de pouvoir. Pour moi c'est très clair. Je n'ai pas encore été voir par rapport à la situation en confinement. Je ne sais pas si la situation...Je sais que les lignes d'appels, d'écoute ont explosé. Maintenant, les féminicides n'ont peut-être pas explosés pour autant. J'espère que non. Mais c'est clair que c'est comme la différence entre violence et conflit. Il y a des grilles d'analyse qui ont été créées pour pouvoir identifier cela. Et si on compare, dans les situations d'homicide, c'est quand même assez évident que les meurtres n'ont pas lieu pour les mêmes raisons. Ni dans le même contexte, ni dans les mêmes rapports de force.

Avant, on utilisait fort le mot crime passionnel.

(Rires). Oui, cela fait partie de la culture du viol. Cela justifie le crime, cela justifie une manière de voir la relation homme/femme. C'est une évolution positive. Maintenant je n'ai pas fait d'étude sur les articles de presse. J'imagine qu'il y a quand même un aller-retour de ce que font les associations en bloc, comme ***, ***. Les journalistes ne traitent plus l'information de la même manière. Mais je n'ai pas fait d'étude approfondie là-dessus. J'ai l'impression que le traitement est très dépendant du journaliste ou de la politique de la rédaction. Il y a vraiment une attention, une réflexion qui a été apportée au niveau de la rédaction. C'est lié aussi à une évolution personnelle des journalistes qui ont été sensibilisés à nos questions.

Au niveau du féminicide, vous prenez en compte le sexe de l'auteur?

Bonne question. Je n'ai pas eu l'occasion de me poser souvent cette question. Mais effectivement, cette relation de pouvoir existe. Que le rapport de force se rejoue. Cela peut paraître étrange mais oui, effectivement, les chiffres le montrent. Il n'y a pas de raison, quel que soit la composition d'un couple. C'est à se demander si la structure du couple n'induit pas quelque chose. Il y a un modèle sur lequel se base le couple et qui est le même, que ce soit un couple hétéro ou homo.

Imaginons une femme qui subit des violences conjugales depuis 20 ans et qui un soir pendant que son mari dort, décide de le tuer. Les critères de la légitime défense ne vont pas pouvoir s'appliquer.

Je ne suis pas juriste, je ne connais pas trop les cas dans lesquels on peut invoquer la légitime défense mais pour moi c'est de la légitime défense. La légitime défense n'est pas au moment même de l'acte, pour moi elle se passe au moment de l'agression. Et c'est aussi se dire c'est lui ou moi. A un moment donné on fait ce que l'on peut.

A la base, le féminicide provient d'Amérique du sud où il y a un contexte assez particulier de cartels de drogue, de zones de non-droit et militarisées. Pourquoi selon vous ce mot s'est mondialisé?

Pour moi c'est la magie de collaboration internationale entre associations féministes. C'est très courant, il y a des liens entre les associations en Amérique du Sud et qui s'inspirent beaucoup des réflexions et des revendications dans ces pays. Il y a certains outils qui sont traduits et certains concepts. C'est comme l'empowerment. C'est vrai qu'il y a des pratiques, notamment des pratiques très inspirantes pour nous. On peut aussi voir, les adapter à notre

situation même si notre situation n'est évidemment pas la même. Il y a une différence aussi qui a été faite entre féminicide et fémicide. C'est un peu complexe mais bon.

L'Europe a proposé de parler de généricide à la place de féminicide pour inclure les personnes homosexuelles et transgenres. Qu'en pensez-vous?

Gros débat. (*Rires*). Je trouve que c'est intéressant d'employer les deux. Mais pour moi, le féminicide c'est important de garder ce terme. Et certainement pas par rapport à une position essentialiste mais pour visibiliser cette dévalorisation des femmes, du féminin dans notre société. De ce que l'on attribue au féminin. Et cela inclut les homosexuels, les personnes trans. Les personnes non-binaires en fait. Tout ce qui n'est pas le modèle masculin hégémonique j'ai envie de dire. Parce qu'on peut dire que c'est basé sur le genre. Maintenant, évidemment c'est un peu différent. Mais un homme sis blanc hétéro peut être agressé pour ses attributs extérieurs qui ne correspondent pas à un modèle de virilité exemplaire. Aujourd'hui c'est une question urgente mais ce n'est pas la question de son genre. Le concept de genre est très compliqué par rapport à cela je trouve. On peut un peu noyer le poisson en utilisant le concept de genre. Parce qu'il ne faut pas confondre le concept de genre, la lecture de genre, les genres, les identités diverses.

Pour le féminicide, vous vous basez plus alors sur le genre social ou le sexe biologique?

Oui, s'il s'agit d'une femme transgenre, on peut parler de féminicide. Pour moi c'est d'abord.

Une question importante pour l'instant est de savoir s'il faut l'inscrire dans le code pénal ou pas. Quel est votre avis?

C'est très important que l'on reconnaisse cette spécificité.

Concrètement, vous pensez que cela va avoir un impact dissuasif?

C'est symbolique de l'inscrire. Après, le tout cela va être de communiquer et toutes les mesures qui vont avec. Qu'est ce qui sera mis en place en termes de formation de la première ligne? De sensibilisation, de campagne et de traitement des informations. C'est tout l'appareil juridique avec lequel il faut travailler.

Avez-vous une idée de quels éléments concrets on pourrait apporter qu'il s'agit bien de tuer une femme parce qu'elle est une femme?

C'est toute la question du scénario qui précède le meurtre. Le contexte, le mobile.

Est-ce qu'appliquer un article particulier aux femmes ne va pas à l'encontre du principe d'égalité du code pénal?

Bah disons que cela concerne une partie de la population. Je ne sais pas si au niveau du racisme, on considère...Je ne sais pas quel type d'égalité on va invoquer. Pour moi c'est un peu toujours la même chose en fait. C'est à l'avantage des femmes mais il y a aussi une question statistique. Là c'est une des revendications de longue date c'est d'avoir des statistiques un peu correct en Belgique par rapport aux violences.

Les féministes expliquent qu'elles ont besoin de la justice et des lois pour légitimer leur combat et en même temps elles dénoncent la justice comme étant patriarcale. N'est-ce pas compliquer de collaborer tout en dénonçant?

Oui évidemment. C'est dans tous les domaines pareils. Que ce soit la justice, les médias, l'Etat,...On demande aussi des subventions à l'Etat alors que...voilà. On est dans une démocratie où il y a une certaine réflexion sur l'égalité des citoyens qui avance. Et là c'est en fonction des types d'alliance qu'on peut faire ou qu'on ne peut pas faire. C'est vrai que c'est aussi en fonction de qui occupe le pouvoir. Il faut bien que l'on accède quelque part aux différentes instances qui représentent le pouvoir au sein de l'Etat pour pouvoir faire bouger les choses. Ou alors on se met en anarchie complètement en marge et on crée une autre société. Ce n'est pas évident mais ce n'est pas évident au quotidien. Le féminisme c'est à tous les niveaux de la vie, tous les jours. C'est dans tous les contextes qu'on rencontre des alliances et des résistances. Si on veut avancer pour une société plus égalitaire. Il y a la question de faire bouger les choses dans la structure telle qu'elle existe et il y a faire bouger la structure qui prend beaucoup plus de temps, qui demande une révolution.

Ici, mes questions vont porter plus largement sur le féminicide et les violences conjugales. Que pensez-vous du traitement policier, de la charge de la preuve? Il est difficile de prouver les violences verbales et psychologiques.

C'est une des limites de l'intervention de la justice. C'est un des leviers pour faire reconnaître une situation et permettre à une victime d'être reconnue et protégée. Mais en soi, c'est vrai que c'est très compliqué effectivement...C'est là que je disais que la structure en elle-même doit être revue. Parce qu'il y a quelque chose là où la justice manque probablement d'outils efficaces et de sensibilisation pour pouvoir détecter et traiter la situation. Par ailleurs, on dit que la justice est neutre, elle ne l'est pas. En fonction du policier, des juges sur lesquels vous allez tomber, cela sera interpréter différemment. Je pense aux violences conjugales et la question de la garde des enfants. Le partage de la garde d'enfant dans une situation où il y a eu violence conjugale. On va au parquet de Nivelles ou on va au parquet de Mons, on aura des réponses différentes. Les dossiers seront traités différemment. La justice n'est pas neutre.

Pourriez-vous développer un peu quand vous me dites qu'il y a des différences entre régions?

Par exemple, là où les magistrats sont sensibilisés aux questions de violence envers les femmes et adhérons aussi à un traitement spécifique. Les violences cela a une lecture spécifique. Ou bien je prends des personnes qui restent dans leur jugement patriarcal et qui vont vous dire nous on ne veut pas entendre parler de manipulateur, qu'est ce qui nous dit que monsieur ceci,...Il n'y aura pas...Des exemples il y en a à foison. Cela va être bon bah madame si vous n'arrivez pas à vous entendre avec monsieur pour partager la garde, on va juste vous retirer les enfants. Et on ne prend pas en compte le fait que madame a été dans une procédure de plainte pour violences conjugales et qu'elle a le droit de garder le domicile. Et qu'il y a négligence vis-à-vis des enfants si ses enfants sont chez leur père. C'est un exemple parmi d'autres.

Et donc si je comprends bien, votre posture c'est de dire si le conjoint est auteur de violence conjugale, c'est automatiquement un mauvais père et il faut lui interdire la garde?

Non, je ne dis pas qu'il faut interdire la garde mais il faut être vigilant. Ici, il n'y a pas d'égalité dans la prise en charge. Et qui dit violence conjugale dit aussi que les enfants sont quelque part victime également de ce qu'ils endurent. Je pense aussi que les enfants sont les mieux

placés pour ressentir. Quand vous avez un enfant qui pleure pour ne pas aller chez son père, je trouve cela criminel de l'envoyer de force. Ça c'est une des choses dont certains parquets ne tiennent pas compte. On sépare la garde des enfants et les conflits entre madame et monsieur. Or, quand il y a eu violence conjugale, pour moi c'est vraiment un point d'attention que la justice doit avoir en terme de partage de la garde. Et notamment pour que ce partage ne soit pas une occasion de plus de perpétuation de la violence d'un conjoint envers l'autre. Parce que c'est souvent un levier et c'est une emprise.

Vous seriez donc favorable à un tribunal qui regroupe les aspects civils et pénaux?

Oui ou un peu plus de circulation entre les deux. Une circulation au niveau de la communication. Comme on peut le faire dans des services sociaux ou entre deux services ambulatoires. On reçoit une même personne mais pour des problématiques différentes. Les assistants sociaux des deux institutions vont se téléphoner, être en contact. Pour moi c'est un peu pareil. C'est logique de tenir compte de l'ensemble des paramètres.

La femme peut aussi avoir peur de porter plainte en se disant si on creuse le dossier, il y a un risque que l'on me retire la garde des enfants.

Evidemment. Et parfois l'avocate peut même lui conseiller de ne pas le faire pour ne pas éveiller...

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Même si je peux comprendre que pour certaines personnes... On a eu un débat il y a quelques années qui évoquait ce concept. Par rapport au fait de garder le lien, cette question du lien parent-enfant. Je peux comprendre le témoignage de personnes qui disent que ce concept peut avoir soulagé des personnes, de pouvoir mettre des mots sur quelque chose. Ce concept reste dangereux au niveau juridique. Je pense que cela pourrait être un concept... Je pense que le concept de manipulation peut suffire. Parce qu'il a été créé dans un certain contexte. Et il peut réellement nuire parce qu'il peut être saisi dans un bon sens j'ai envie de dire. Par rapport à cette manipulation de l'enfant contre un des deux parents. Mais en même temps on peut en faire tout et n'importe quoi. Je sais qu'il y a quand même pas mal de gens au niveau de la justice, des avocats, des juges, des psychologues, des médiateurs qui vont du coup imposer des médiations et qui ne vont jurer que par cela. Sur le principe que chaque parent est un bon parent. Il y a quelque chose qui n'est pas....

Donc pour tout ce qui est violence conjugale, vous êtes contre la médiation?

Oui. Je ne vois pas comment on peut contraindre une personne à être en médiation avec son agresseur. J'ai surtout entendu des contextes où c'était une injonction. Pour qu'elle puisse être proposée de manière saine, il faudrait qu'il y ait déjà un travail avec chacune des parties. Et que la victime ait déjà pu se reconstruire un peu. Et que l'agresseur ait eu accès à un travail de remise en question et de prise de conscience de sa posture. Il y a la question aussi de mettre en pratique une victime en présence de son bourreau. Je pense qu'il y a tout le contexte émotionnel et psychologique qui n'est pas sain du tout. On est dans l'humiliation.

Et dans la logique des interventions de manière plus globale, vous envisagez des interventions séparées ou communicantes?

Pour l'instant, dans le contexte juridique actuel, je suis pour des interventions séparées. Pour moi, on n'est pas dans une thérapie de couple. C'est systémique. Quand un couple ne s'entend pas bien, ne sait plus où il va, si sa relation a du sens, on rentre dans une thérapie de couple. On peut rentrer dans une médiation. On veut bien se séparer mais on arrive encore à être l'un en face de l'autre et à discuter. On a cette volonté de discuter ensemble. Ce n'est pas la même chose quand il s'agit de deux personnes, l'une prise dans un comportement violent qui est conditionné lui aussi ce comportement. Et l'autre personne qui est agressée. Est-ce que l'on va proposer dans tous les types d'agression de mettre la victime et l'auteur l'un en face de l'autre? Je pense que cela ne se fait pas dans d'autres contextes donc je ne vois pas pourquoi ici on trouverait plus normal de le faire. C'est de nouveau idéologique. Ou alors on transforme complètement le système judiciaire et cela pose question aussi. Et là je ne connais pas suffisamment le sujet dans cette histoire de justice restauratrice. Mais là c'est un tout autre système et qui concerne l'ensemble des délits mais qui pose des questions aussi. Je ne suis pas spécialiste donc je ne vais pas m'aventurer...

Que pensez-vous de la peine de prison pour l'auteur?

C'est là que le bât blesse. Moi, la prison n'est une solution pour personne. Et c'est là qu'on en vient à la refonte radicale du système. Pour moi les prisons ne devraient pas exister. Ce n'est pas du tout organisé pour permettre une réelle réhabilitation ou remise en question. Le côté exil, exclusion est nécessaire pour l'auteur d'un délit grave dans une société, dans un groupe, dans une communauté. Je pense que la prison est l'un des plus mauvais exemples de cette exclusion. Après il faut trouver autre chose parce que c'est clair que l'on ne peut pas supporter de laisser quelqu'un libre si je puis dire. Et notamment quand il s'agit de féminicide. Mais la prison n'est pas une solution parce que les prisons sont des lieux d'extrême violence. La victime n'est pas du tout protégée parce que l'auteur le jour où il sort...

Avez-vous déjà entendu parler de Praxis?

Oui. Maintenant ce qui m'interpellait avec Praxis c'est le fait que les auteurs ce n'est pas nécessairement sur base volontaire. Il y a toujours cette question un peu de contrainte. A quoi on contraint et pourquoi. Pour moi ce qui est le plus important ce n'est pas de chercher une punition. C'est de chercher comment réhabiliter la personne et comment protéger la victime surtout. Et protéger le reste de la société. C'est toujours aussi la question que ce n'est pas... Un individu est responsable de ses actes et c'est important de le mettre face à ses actes. Par contre, quand ce sont des actes qui ont un ancrage systémique, je pense qu'il y a... C'est plus une éducation à faire, permettre une résilience.

Avez-vous une solution à proposer comme vous n'êtes pas pour la prison, ni la médiation, ni Praxis?

Il faut bien contraindre à quelque chose et trouver la forme de contrainte qui va donner un espace, un cadre au sein duquel l'auteur va pouvoir évoluer. Je n'ai pas de réponse toute faite. Mais bon les personnes qui se remettent en question et qui sont demandeuses il y en a aussi.

A Liège il y a quelques années la tolérance zéro était appliqué. Pourquoi selon vous cela n'a pas été plus développé?

C'est assez curieux. Cela me fait un peu penser à cette loi votée par Onkelinx qui permettait de réquisitionner des bâtiments pour loger des victimes de violence. Les lois sont-elles utilisées ou pas et pourquoi. Je pense qu'il y a un effet d'annonce, il y a souvent cet effet

d'annonce politique au moment où la loi est votée. Mais cela ne suffit pas de voter une loi. Il y a aussi une nécessité de penser la faisabilité des mesures qui sont mises en place avec une transmission qui se fait. Transmission entre les structures qui vont appliquer les mesures. Cela demande une formation systématique, qui se renouvelle constamment et qui devrait être obligatoire à l'entrée en fonction. Cela me paraît évident. Si cela se relâche, c'est parce qu'il y a un manque de volonté et que cela n'a pas été prévu de pérenniser. Il y a aussi le budget, c'est comme beaucoup de choses, ce n'est pas uniquement dans le cadre des violences. Je pense que c'est à tous les niveaux. Quand on a une bonne idée, on la met en place puis au bout d'un moment on est débordé par la routine, par tout ce que l'on doit faire et on lâche petit à petit. C'est le problème de la durée. Et là, c'est réfléchir comment alléger aussi. Comment faire cela de manière plus efficace.

En parlant de formation cela agit aussi par exemple sur le parquet. Si une femme porte plainte, puis la retire, puis porte plainte et se remet avec son compagnon. Il faut connaître ce processus.

C'est cela toute la question de la formation. Un juge qui va être formé au processus va avoir cette patience de traiter au fur et à mesure et de ne pas porter de jugement quelque part. Parce que c'est toujours cela...La justice n'est pas neutre. D'un parquet à l'autre, cela va être différent parce que le juge machin,...Ils ne vont pas traiter les affaires de la même manière. Et c'est une question d'idéologie aussi.

Le juge reste le reflet de la société, c'est un humain avec ses croyances.

Voilà, c'est comme quand on parle d'une aide dans la vie de tous les jours. On sait que sa voisine est victime on va la soutenir, l'écouter, jusqu'où va-t-on avoir la patience? Les gens vont dire oh mais elle est retournée avec. C'est la même chose.

Constatez-vous un profil particulier de victime de violences?

Non. Pour moi cela touche tout le monde à partir du moment où c'est systémique il n'y a pas de profil. Je sais qu'en psychologie on cherche toujours ce genre de choses. C'est sûr qu'il y a sans doute...La seule chose qui peut être, et encore, qui est connue c'est d'être fragilisé à un moment dans son parcours en tant que femme. Mais c'est un cercle vicieux. On avait parlé de l'estime de soi. On sait que le cycle de la violence conjugale c'est d'abord d'attaquer l'estime de soi. Où est l'œuf où est la poule? Je pense que c'est plus lié à la socialisation en tant que femme qu'à un profil. On peut autant avoir une femme de milieu populaire qu'une ministre ou qu'une féministe. Il n'y a pas de...On peut être armée comme on veut, cela peut arriver.

Trouvez-vous que la violence chez les jeunes est assez envisagée? Par exemple la campagne Marie et Fred cible plus les couples trentenaires installés.

Oui ce clip cible plus cette population. Quand on fait un spot, comment fais-t-on pour être inclusif? C'est vraiment la question. Après je pense que ce genre de situation peut parler à des personnes plus âgées aussi. Parce qu'on peut se reconnaître dans certaines choses qu'on vit ou qu'on a vécues. Maintenant, au niveau des jeunes, il y a eu d'autres campagnes. Chez les jeunes, c'est vrai qu'il y a un focus sur les stéréotypes où c'est la fille qui contrôle le GSM, donc manipulation psychologique. Et le mec va frapper. Il y a ces stéréotypes mais maintenant...Je ne suis jamais fan des campagnes, je les trouve toujours un peu caricaturales.

Une phrase que l'on entend régulièrement est 'oui mais les hommes sont aussi victimes'.

On l'a tout le temps. Dans tous les débats. Il y a énormément de différences entre les violences que rencontrent les femmes et les hommes. La question des chiffres aussi. C'est le premier argument que l'on peut opposer. Mais ça c'est tout le problème, cela dépend de qui vous avez en face de vous. Si vous êtes face à un public monsieur et madame tout le monde, on peut partir du principe qu'ils ne sont justes pas conscients. Ce n'est pas une forme de résistance mais qui n'est pas consciente. Ce sont des gens qui vont vous opposer leur vécu au quotidien et eux sont dans tel type de sphère. C'est comme le partage des tâches, c'est la même chose. Il y en a toujours pour dire ah oui mais c'est moi qui faisais tout à la maison. L'exception confirme la règle. Là c'est très facile avec des chiffres et des situations. La réponse à ça c'est quand même souvent amener les statistiques. Parce que dans notre société rationnelle c'est ce qui marche. Et des témoignages, des vécus pour illustrer. Et se rendre compte que cela ne se passe pas que chez les autres ou dans les pays du Maghreb. Mais il y a aussi cette réaction qui vient, et là c'est plus embêtant, dans des milieux professionnels. Ou là on peut sensibiliser, on peut amener des arguments mais c'est plus complexe parce qu'on ne sait pas exactement où se situe la résistance. Ce n'est pas toujours naïf, c'est aussi une forme de boycott de l'intervention. Je dis cela parce que dans des assemblées où quelqu'un est invité à parler, où une femme est invitée à parler, c'est une stratégie de déstabilisation en fait.

Dans quel sens de déstabilisation?

Pour moi c'est une posture masculiniste qui s'ignore parfois. Mais c'est de décrédibiliser le propos sur les violences conjugales et il faut déjà pouvoir être solidement armé pour pouvoir répondre parce que...Voilà, le discours masculiniste est un discours qui est quand même fort ancré dans notre culture. Et à quoi les gens vont facilement adhérer en fait. De se dire oui on parle toujours des femmes, des femmes. Et sous couvert d'égalité on va aller. Et c'est là qu'on va nier cette question dont on a parlé au tout début de rapport de pouvoir et de hiérarchie. C'est toujours important de ne pas nier les violences qui sont faites aux hommes mais de rappeler les différences de contexte et les différences statistiques.

Pensez-vous qu'il y a une réelle augmentation du masculinisme ou c'est la visibilité du phénomène qu'il augmente?

C'est difficile à dire. Je pense que cela a toujours été là. A un moment donné, on a mis un mot dessus. Après il y a quelques éléments très marquants. Il y a historiquement des groupes, donc on peut dater. Ces groupes ne se revendiquent pas en Belgique. A part les Québécois, ici ils ne vont pas le dire. Mais ils vont inviter *** en conférence sur les relations de couple. Comme il y a quelques années, l'institut pour l'égalité des femmes et des hommes qui a financé et qui ont invité des hommes clairement identifiés par les féministes comme féministes. C'est un discours très insidieux. Ici en Belgique, il y a *** qui est un gros groupe masculiniste. Il y a aussi des gens qui ne se revendiquent pas masculiniste, qui ne revendiquent rien mais qui sont très fort tournés vers le développement personnel. C'est un milieu très privilégié et où le discours masculiniste s'infiltré très facilement. Et des femmes qui jouent le jeu de les hommes souffrent, les hommes ne trouvent plus leur identité, ne trouvent plus leur place et nous sommes violentes avec eux. C'est vraiment un esprit de culture de privilégié. C'est plus marquant au Québec et en France. Il y a ce camp d'hommes, ***, c'est du développement personnel. C'est beaucoup plus insidieux que des groupes vraiment...Cela se retrouve dans une majeure partie du développement personnel. C'est dans ce discours qui est souvent essentialiste avec le pôle masculin, le pôle féminin. C'est tout un vocabulaire qui est utilisé où

on ramène tout à l'individu. Il y a tous les groupes de réconciliation des hommes et des femmes. Il y a *** qui a écrit une lettre ouverte aux femmes, c'est très insidieux.

Et à part ces groupes, vous constatez dans le discours du public des phrases du style on ne peut plus draguer en rue, on ne peut plus rien faire?

Oui, je ne ressens pas trop cet aspect-là à part dans les médias. Parce qu'évidemment c'est le territoire sur lequel on est aussi. Je trouve que les jeunes se posent beaucoup de questions et essaient de remettre les choses dans une autre perspective. Et de voir comment construire leurs relations autrement. Je trouve cela assez rassurant par rapport à il y a 10 ans. Je trouve qu'il y a une vraie relève à ce niveau-là. Je n'ai pas fait d'enquête, ce n'est pas une majorité mais quand on voit que des associations étudiantes sont porteuses de ces questions-là. Les jeunes sont vraiment très engagés. Ce n'était pas le cas je trouve avant.

La dernière thématique que j'aimerais aborder avec vous c'est la politique. Constatez-vous un renouveau politique avec la conférence interministérielle?

C'est un peu tôt. On attendait cette conférence, elle se met à peine en place, elle est très jeune. Je pense qu'il y a une volonté mais vu le nombre et les différences de points de vue, d'idéologie, j'attends de voir comment cela va se passer.

Vous n'avez pas encore vu d'actes concrets?

C'est faible. Cela a le mérite d'exister, il y a eu des choses concrètes qui ont été mises en place mais tout va dans le mauvais sens. Et il y a des situations qui ne sont pas prises en compte. Je ne sais pas dans quelle mesure cette conférence ne va pas être bloquée. J'ai presque envie de dire que les ministres isolément peuvent faire des choses. En tout cas que certaines ont envie de bouger, d'autres on ne sait pas trop. Il y a des idéologies de partis différentes aussi. Tout ce qu'on peut faire en tant que société civile c'est d'amener l'expertise et des mouvements de terrain.

Vous vous sentez justement assez concerté?

Nous on est une minuscule ASBL donc ce n'est pas nous qu'ils vont venir trouver. Mais oui, la concertation je pense quand même. Il y a eu plusieurs textes qui ont été déposés avant la première conférence et je pense qu'ils ont été lu, été entendus. Il y a eu des réponses de certaines ministres, pas toutes, mais il y a eu des réponses. Après tout est un peu dans le flou je trouve. Les premières mesures sont peu concrètes.

Vous trouvez que la collaboration entre l'université et le terrain est bonne ou non?

Il y a des échanges mais probablement pas assez. On ne se connaît pas assez. Cela se fait, mais ce n'est pas quelque chose de systématique. Il y a un processus qui est très intéressant mais qui brasse trop large, trop gros. C'est ce qui a été mis en place, le congrès international des recherches féministes francophones. Cela se passe tous les 3 ans dans un pays différent de la francophonie. C'est vraiment une volonté de faire se rencontrer les académiques et les militants des associations. De mélanger les savoirs, mais c'est encore timide. Il y a un projet à l'ULG du féminisme and gender, justement c'est plus axé sur la santé, la notion d'auto-santé. De faire se rencontrer justement les académiques et les gens de terrain. Et de travailler à une transformation. Je crois que ce n'est pas encore évident.

Pensez-vous que le confinement va avoir un impact?

Je pense que l'impact est déjà là. Les lignes d'écoutes ont explosé. Maintenant, c'est l'après. Est-ce que cela va réveiller et cela va pouvoir permettre de réclamer des mesures pérennes? J'espère. L'associatif ne fait que cela maintenant, la récolte de témoignages et la rédaction de revendications. Là on est privé de certains droits, c'est inédit. C'est une catastrophe au niveau démocratique et social plus qu'économique. Les politiques c'est une déresponsabilisation affolante. Et du coup si cela pouvait déjà faire bouger les choses, ce serait bien. Pour le moment je trouve que cette situation pour les gens privilégiés c'est confortable. Et pour d'autres c'est juste l'horreur. Cela renforce les conditions de la violence. Cet empêchement d'être dans l'espace public. C'est aussi une augmentation des violences policières et du pouvoir de la police qui est inquiétant. Ce sont les plus précaires qui paient.

Pour terminer, avez-vous un petit mot de fin, une idée pour l'avenir?

J'ai beaucoup d'inquiétudes. Si le gouvernement est aussi irresponsable dans le déconfinement que dans le confinement je ne sais pas comment cela va se passer. Tout ce que j'espère c'est que l'on fasse la révolution. Que les gens ne retournent pas seulement au travail et acheter des bulbes pour mettre dans le jardin.

Retranscription de A.P.

Date : mercredi 22 avril 2020.

Durée : 1h43 min.

Entretien semi directif par visioconférence

Pourriez-vous me parler un peu de votre travail, de vos missions?

Je viens de terminer mes études cette année et j'ai commencé à travailler du coup au secrétariat du PTB à *** depuis ***. J'étais aussi dans le mouvement PTB à *** pendant longtemps. Là j'étais déjà en train d'organiser des manifestations féministes à ***. Ici à *** on a créé le collectif 8 mars depuis cette année. Je suis rentrée dedans aussi et on a fait une manifestation le 8 mars sur le féminicide. Je travaille dans le milieu militant globalement. Je m'intéresse du coup à la question du féminisme depuis vraiment quelques années. Cela fait 5 ans que je suis un peu tout cela, que je fais des soirées sur le thème du féminisme pour essayer de sensibiliser.

Si je vous dis le mot féminicide, quelle est la situation qui vous vient en tête spontanément?

J'imagine une femme qui se fait tuée parce que c'est une femme. J'imagine en fait un couple avec de la violence depuis longtemps. Progressive, qui finit du coup par un meurtre. Ce n'est pas tellement dans mon imaginaire mais c'est souvent comme cela que ça se passe. Je pense que globalement c'est le meurtre d'une femme. Féminicide c'est lié aussi à la question de pouvoir au sein du couple, c'est important.

Vous pouvez développer quand vous parlez de pouvoir?

Je vois du patriarcat dans le sens où il y a une différence de traitement entre les hommes et les femmes au sein de la société. Ces différences de traitement se traduisent par la domination de l'homme sur la femme qui n'est pas innée dans les faits. Mais qui peut se traduire de manière fatale par le féminicide.

La définition de l'OMS est l'homicide volontaire d'une femme. Le fémicide se distingue des homicides masculins par des particularités propres. Par exemple, la plupart des cas de fémicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires, et sous-entendent des violences continues à la maison, des menaces ou des actes d'intimidation, des violences sexuelles ou des situations où les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire. Une autre définition est le meurtre de personnes de sexe féminin par les hommes parce qu'ils appartiennent au sexe féminin. Etes-vous en accord avec ces définitions ?

Ouais à fond, pour moi au début cela peut commencer par plein de formes de violence, que cela soit psychologique ou autre. Et puis la violence souvent se multiplie.

Est-ce que tuer une femme est d'office un féminicide? Comment arrivez-vous à faire une distinction avec un homicide?

C'est la notion de pouvoir qui est important pour moi. Toutes les situations sont différentes, il ne faut pas faire des généralités, tout est différent. Il faut bien analyser et il ne faut pas commencer non plus à du coup dès qu'une femme est morte ok c'est un féminicide. Parce que

non, il y a aussi des femmes qui se font buter par d'autres femmes. Mais dans une relation de couple dans tous les cas, oui si une femme meurt pour moi c'est un féminicide. Il n'y a pas, qu'importe la situation en fait. Sauf si c'est un accident et que du coup la meuf se fait percutée par hasard. Cela peut être des accidents pas domestiques, pas genre la fille qui est tombée des escaliers par hasard. Bien souvent, ces choses-là non il y avait des accidents bien avant. Mais quand une femme se fait buter par un mec, moi je prends cela pour un féminicide.

Est-ce que le sexe de l'auteur a une importance pour vous? Par exemple dans un couple lesbien, une femme tue sa compagne.

Pour moi c'est un féminicide dans le cadre d'un couple ainsi c'est aussi un féminicide. Parce que c'est de nouveau, même un couple lesbien il peut y avoir aussi des relations de pouvoir qui se mettent en place. Et une femme peut prendre le dessus sur l'autre et par des mécanismes de domination. Cela se passe moins souvent, les statistiques prouvent qu'il y a beaucoup plus d'hommes qui tuent leurs femmes que de femmes qui tuent leur femme. J'ai déjà rencontré des situations de couple où dans un couple lesbien, il y en avait une qui vivait des violences psychologiques très fortes. Je pense que la fille a vécu cela de manière tout aussi violente que si c'était avec un mec. Elle n'est pas arrivée au féminicide mais c'était de la violence conjugale.

Avant, on utilisait le mot crime passionnel.

Je pense que c'est de la grosse connerie. Tu ne peux pas tuer par amour, tu ne peux pas tuer par passion. Tu tues parce que tu as un schéma de domination qui s'est mis en place. Et c'est hyper dur d'en sortir autant pour la victime que pour le mec qui s'est mis en tête qu'il était au-dessus-de la fille. Il a appris à vivre en dominant, en soumettant et c'est comme ça qu'il kiffe ses relations. On parle aussi de pervers narcissique dans ces cas-là assez souvent. Et pour moi ce n'est pas juste un mec pervers narcissique, ce sont des choses qui se mettent en place dans la construction d'une personne. Tu ne peux pas tuer par passion, tu tues parce que dans ton couple cela ne va pas. Tu ne tues pas parce que tu t'es disputé pour la télécommande, il y a des antécédents de violence. Pour moi crime passionnel c'est ce qu'on veut te faire passer. C'est ce qu'on entend encore dans les médias. Il n'y a pas si longtemps, on entendait encore quand même parler de ça. La passion, que finalement le mec était trop passionné, qu'il était trop jaloux par exemple. De nouveau, c'est de la domination. La meuf elle ne peut pas parler avec quelqu'un d'autre, elle m'appartient. C'est du mauvais amour, on ne peut pas aimer comme ça.

A la base, le mot féminicide provient d'Amérique du Sud. Il y a un contexte assez particulier avec des cartels de drogue, des zones de non droit militarisées. Pourquoi selon vous le mot s'est mondialisé et diffusé?

Parce que je pense que beaucoup de femmes du coup ce sont vues dans ces situations-là, même si ce sont des situations qui sont différentes et qui sont violentes. Mais en Amérique latine, il y a aussi beaucoup de femmes qui disparaissent, genre horrible. Je pense qu'il y a des filles ici qui se sont dit non mais attends, en fait nous aussi il y a plein de femmes qui meurent tous les ans. Et nous on n'a pas de mot pour cela, certains disent crime passionnel, c'est de la faute de la fille,...Et je pense que le fait que cela s'est réveillé, que des militantes ne ce sont plus laissées faire et ont décidé de dénoncer ces situations, je pense que d'autres femmes dans le monde se sont dit en fait nous aussi on vit une situation qui n'est pas normale. Et on suivit le mouvement, je trouve cela très bien. Que même si ce ne sont pas les mêmes

situations, on ne peut pas tout relativiser. Même si c'est plus violent, il y a des femmes qui vivent des violences plus fortes que d'autres dans certains pays. Que cela soit l'excision aussi. La violence envers les femmes a des modes différents dans plein de pays différents. Cela peut se voir aussi par le port du voile, par l'obligation, justement ici qu'on interdit le port du voile, c'est aussi de la violence psychologique envers les femmes. On décide de ce que tu vas faire. Que cela soit l'excision, d'interdire aux femmes de conduire. Même ici, les violences de rue, le harcèlement de rue. Ce sont des formes de violence différentes que les femmes vivent différemment. Je pense que dans chaque ville les femmes doivent s'approprier leur propre lutte. Sans pour autant relativiser à chaque fois en disant en fait c'est pire ailleurs. Ce n'est pas parce que c'est pire ailleurs que c'est plus facile à vivre ici. Et donc je trouve cela très bien que les femmes en Amérique latine ont décidé de se lever contre cela et de crier contre le féminicide.

L'Europe a proposé d'utiliser le terme généricide au lieu du féminicide pour inclure l'homicide de genre, les personnes transgenre, homosexuelles.

Je trouve cela génial que cela soit inclusif. Par exemple dans le collectif 8 mars, il y a *** qui était avec nous. Il y a des transgenres. C'est vraiment super chouette. Mais chaque violence, les violences qu'ont les homosexuels ou les lesbiennes ou les bisexuels, les transgenres. Et encore, là-dedans il y a encore différentes formes de violence. Elles ne sont pas les mêmes que les violences liées au sexe. Il y a le genre et il y a le sexe. C'est différent aussi. Et la domination patriarcale, c'est les hommes sur les femmes. C'est une domination qui existe dans les faits. La différence salariale, la violence physique, tout ce qui prends les inégalités entre les hommes et les femmes. Mais ce n'est pas encore la même chose pour moi que la discrimination que vivent les personnes homosexuelles à l'heure actuelle qui est scandaleuse. Et ils doivent se battre contre cela, ils le font très bien. Que les féministes s'incluent dans les luttes LGBT, et que les luttes LGBT s'incluent dans les luttes féministes, cela renforce chacune ces luttes-là. C'est hyper important que cela se fasse. Mais il ne faut pas les mélanger, c'est important. Les mécanismes de discrimination sont différents. Il y a de nouveau une domination qui est présente, il y a une visibilité qui est faite aussi. Les personnes homosexuelles c'est encore super dur. Il y a encore des meurtres liés au fait de l'orientation sexuelle. Mais ce n'est pas la même chose qu'un féminicide. Il faut lutter contre mais les causes sont différentes. Le système mis en place qui veut diviser les gens, il est là. Du coup, les homosexuels ne sont pas acceptés et discriminés, les femmes sont discriminées aussi. On pourrait aussi reprendre les personnes issues de l'immigration qui sont aussi discriminées. Ils mènent aussi des luttes, ils subissent aussi des violences physiques, psychologiques. Mais de nouveau, ce n'est pas pareil. C'est bien de se renforcer et de lutter les uns avec les autres mais en gardant très clairement la ligne que les rôles sont très différents.

Le mot féminicide commence à bien s'implanter dans le langage courant mais la question est de savoir s'il faut l'inscrire dans le code pénal. Quel est votre avis?

Je suis méga pour. Pour moi c'est très bien de l'inclure dans le code pénal, c'est un premier pas sur le fait de visibiliser cette violence. Mais en fait le problème, c'est justement, avant il n'y avait pas de terme qui désignait cela. C'était crime passionnel, homicide volontaire. Mais en fait, ce n'est pas que ça, ce n'est pas juste quelqu'un qui tue quelqu'un parce qu'il lui a volé quelque chose. C'est des années de souffrance souvent derrière qui se finit par un meurtre. Ce n'est pas assez visibilisé. On en parle de plus en plus grâce au mouvement metoo et grâce du coup au mouvement international des femmes. Mais après, il y a quels moyens on va

mettre derrière le fait de le mettre dans le code pénal. C'est sûr de le mettre dans le code pénal, cela donne de la visibilité. Mais c'est comme pour le viol. Le viol est mis dans le code pénal mais il n'y a aucun moyen qui est mis derrière pour assurer le fait que ces femmes-là aient justice. Ce n'est pas tout de le mettre dans le code pénal. C'est une étape mais la finalité n'est pas là dans le fait que ces femmes aient justice. Et même bien avant le fait qu'elles meurent. Le but ce serait des programmes de prévention qui sont mis en avant pour ces femmes-là. Qu'il y ait des bons programmes de prévention, plus de lieux d'accueil pour les femmes qui sont victimes de violence, qu'elles soient écoutées, qu'il y ait des formations policières. Pour que ces femmes puissent être entendues.

Vous pensez que l'inscrire dans le code pénal va avoir un effet dissuasif ?

Non, je ne pense pas. Cela n'a pas du tout d'effet, c'est juste une question de visibiliser un peu le truc, de dire qu'on prend les choses en main, alors que de nouveau...Je prends le viol en exemple, il est dans le code pénal pour autant ce n'est pas pour cela que les victimes sont plus entendues, qu'elles ont quelque chose, que les hommes violent moins. Du coup, je ne pense pas que cela aura un effet dissuasif. S'il n'y a pas les moyens de toute façon, les hommes sont jugés de la même manière qu'avant. Même si c'est inscrit dans le code pénal. Il y aura peut-être un effet aggravant et du coup il y aura des années en plus. Souvent il y aura des trucs qui diront qu'on ne sait pas trop prouver comment cela c'était passé entre eux parce que c'est intime, parce que c'est personnel. J'espère que cela aura un effet dissuasif, cela m'étonnerait beaucoup. Il faut aussi des programmes de prévention alors, des campagnes d'intervention.

Est-ce qu'en donnant une définition dans le code pénal, on ne risque pas d'oublier certains cas de figure? Par exemple, une fille tuée par son père en crime d'honneur?

Non, parce que pour moi ce cas-là c'est un féminicide. Une prostituée qui se fait tuée par son client, c'est pour quelles raisons qu'elle se fait tuer à part le fait qu'elle soit une femme et qu'en fait elle se prostitue? Comme le père qui tue sa fille...On sait que le viol cela se passe dans la sphère familiale, avec des tontons, des papas, des frères, c'est souvent des personnes connues de la victime. C'est dans le code pénal, cela n'a absolument rien changé. Le fait que cela englobe tout, il faut que cela englobe un maximum de cas comme cela justement. Par exemple dans les mouvements féministes, le cas de la prostituée n'est pas repris. C'est *** qui reprends les statistiques et ce cas-là n'est pas repris. Nous on a repris nous-même les noms des victimes via les associations qui travaillent avec des prostituées qui ont été tuées et on les a visibilisées aussi. On a fait des petits panneaux avec le nom de chaque femme qui a été tuée et on a inclut les prostituées parce qu'on se dit en fait, ces femmes là si elles n'avaient pas croisé un mec qui pensait pouvoir dominer le monde et se faire cette fille et la tué, elle serait toujours en vie. C'est parce qu'elle a croisé un homme qui à ce moment-là a cru qu'il pouvait la tuer. On a donc repris la liste des prostituées qui ont été tuées par homicide.

Avez-vous une idée de comment traduire en termes juridique la définition tuer une femme parce qu'elle est une femme, démontrer la notion de pouvoir et de domination patriarcale ?

Oufti, c'est difficile...Cela peut arriver dans des cas où il n'y a pas d'antécédents, donc il ne faut pas non plus avoir l'élément constitutif de s'est des violences qui datent...Il faut que cela soit du coup un homme qui tue une femme...

Pourtant vous aviez dit tout à l'heure que c'était possible dans les couples lesbiens.

Oui, à fond...Tu me poses une colle. Pour moi cela part d'une relation déjà...Mais alors pas d'une relation sentimentale...

Mais un client avec une prostituée il n'y a pas de relation, un homme qui tue une femme en rue il n'y a pas de relation non plus.

Oui tu as totalement raison.... Cela demande des années de recherche. (*Rires*) Je réfléchis...Je reprends le viol, mais là on parle de consentement...D'office tu ne consens pas à ce que l'on te tue. Donc ce truc-là ce n'est pas possible....Déjà du coup, si je reviens sur les couples lesbiens, en me disant cela c'est des homicides...Il y a des trucs de pouvoir dans ces couples mais c'est quand même pour moi pas la même chose un homme qui tue une femme que une femme qui tue une autre femme. Les dominations de pouvoir au sein de la société sont majoritairement pour les hommes. Du coup ce sont des anomalies dans les couples lesbiens, cela peut arriver mais ce n'est pas les mêmes mécanismes de domination qui sont mis en place. Il y a des mécanismes de domination au sein d'un couple hétéro qui vont bien au-delà des personnalités de chacun, qui sont plutôt systémiques et donc patriarcales. Et du coup, cela ça doit rentrer dans la définition du féminicide.

Donc l'auteur doit être un homme?

Oui. Plus je réfléchis, plus je me dis oui. Pour moi mettre le féminicide dans le code pénal, je ne suis pas contre, je trouverai cela bien, mais on en est pas là. Cela ne change rien pour le moment de faire cela. Effectivement, personne ne connaît les définitions parce que on ne se penche pas assez sur ces cas-là, il n'y a pas assez d'études qui sont faites à fond pour comprendre le féminicide. Et avant de pouvoir juste mettre un truc dans le code pénal parce que médiatiquement il y a une pression forte de l'opinion publique pour le faire, cela va mener à des dérives.

Donc selon vous, il faut d'abord faire des recherches scientifiques avant tout?

Oui, et il faut des moyens. En faisant de la recherche, tu mets les moyens contre le féminicide, pour la prévention, pour l'accueil des femmes, pour voir qu'est ce qui peut aider ces femmes-là? Mais ce n'est pas en mettant le féminicide dans le code pénal que le système de domination patriarcale il est plus là. Du coup, tu gères les trucs par après. La fille est morte, c'est très bien pour lui rendre justice, mais je veux dire avant le féminicide il y a toutes les violences conjugales. Et souvent même le problème dans le féminicide c'est que les violences conjugales ne sont pas bien traitées. Il y a les plaintes avant, et si cela c'était pris en main correctement et s'il y avait les moyens qui étaient donné à la justice et à la police pour faire leur travail correctement, il n'y aurait pas besoin du féminicide dans le code pénal.

Je vais aborder la police, mais j'ai juste une petite question avant de passer à ça. Les juristes parlent du principe d'égalité et de neutralité devant la loi. Est-ce qu'appliquer un article uniquement aux femmes cela ne pose pas un souci à ce niveau-là?

C'est un bouleshit ce principe pour moi, on n'est pas tous égaux devant la loi c'est faux. C'est vrai que normalement, je signe à deux mains si on est égaux devant la loi. Mais à un moment donné il faut voir les choses comme elles sont dans la réalité et pas comme c'est écrit dans la loi. Et la réalité c'est qu'on n'est pas tous égaux devant la loi. Les hommes et les femmes ne sont pas égaux dans la rue. Si on était égaux, il y aurait pas mal d'hommes qui auraient

quelques travaux d'intérêt général parce qu'il y a violence conjugale. Non on n'est pas tous égaux devant la loi donc ce genre d'argument c'est des entourloupes pour ne pas prendre le problème en main. Il y a un problème, c'est les hommes et les femmes ne sont pas égaux globalement dans la société. Et on va dire on ne sait pas traiter le féminicide parce qu'il y a l'égalité devant la loi?

Les féministes dénoncent la justice comme étant patriarcale et pourtant elles ont besoin de la loi comme instrument légitimant; Est ce que ce n'est pas ambigu ?

Oui...Enfin non...Je vais prendre mon cas personnel. J'ai dénoncé énormément le fait que la justice ne prend pas en main les choses. Et pourtant quand j'ai été violée j'ai porté plainte. Et je me suis dit j'ai envie qu'il y ait justice, et puis 2 ans après c'est classé sans suite. Je me suis dit en fait je savais très bien qu'en allant porter plainte je ne devais pas compter là-dessus. On a besoin d'être légitimé par l'ensemble de la société, pas seulement par la justice ou la police. La justice et la police sont la pointe de l'iceberg qu'on voit, du coup qui ne sait pas prendre en main nos plaintes quel qu'elles soient. Mais en dessous de ça, ce qu'il faut dénoncer c'est tout le reste. On a besoin d'être légitimé par l'ensemble de la société.

Qu'entendez-vous par l'ensemble de la société?

Par nos frères, par nos sœurs, nos amis. L'opinion publique doit changer par rapport aux violences faites aux femmes. Et cela passe par les médias, par l'éducation, les gestes que les politiques vont faire. Cela passe du coup par les actes de la justice, qu'est-ce que la justice va faire. C'est comme l'affaire Weinstein, le fait qu'il ait été jugé. Oui cela légitime du coup dans l'imaginaire des femmes le fait qu'il y en a enfin un qui a été jugé et cela fait du bien. Mais cela ne va rien changer globalement. Je pense que c'est normal de dénoncer quelque chose qui ne fonctionne pas tout en espérant avoir une légitimité parce que tu n'es tellement pas écouté, tu es tellement seule que tu cherches de la légitimité partout, même auprès de ce truc auquel tu ne crois même pas. C'est à quel point les femmes sont en détresse, elles cherchent la légitimité envers un truc auquel elles ne croient pas. Il faut aussi voir par-là la solitude de toutes ces femmes-là. Elles ne croient pas en la police, en la justice et pourtant elles portent plainte. Elles attendent qu'il y ait quelque chose qui change et c'est pour ça que les femmes prennent la rue en main et se lèvent. On voit de plus en plus de mouvements féministes un peu partout dans le monde. C'est que justement là, la justice ne nous a pas écoutés pendant des années et que l'opinion publique est en train de parler de toutes ces violences vécues. On essaie de se légitimer nous-même finalement.

Quand on porte plainte à la police, il faut arriver avec des preuves, des certificats médicaux, des constats de coup. C'est plus compliqué de prouver les violences verbales et psychologiques, cela sera plus dur à poursuivre.

Les violences psychologiques, cela dépend...Autant les violences physiques, autant j'avais des preuves, des certificats médicaux et cela n'a pas du tout été pris en compte. On me disait tu as vécu un trauma via les violences psychologiques, on va pouvoir le prouver parce que tu as la preuve que tu as été voir des psychiatres, des psychologues, tout cela ça compte. Tu n'as même pas le temps de le prouver parce que c'est classé sans suite. Tu n'as même pas le temps de prouver tout ce que tu subis. Les violences de coups sont déjà tellement difficile à prouver que je me dis....C'est comme le harcèlement de rue, comment tu le prouves? A ce moment-là, il faudrait déjà commencé par croire les femmes. Franchement on n'en est pas encore là du tout. Je suis tombée sur des policiers cools, mais une fois que c'est parti vers la justice, tu

ne sais pas qui va lire ton dossier, tu ne sais pas qui va faire quoi. Tu vas dire à quelqu'un ce que tu as vécu, on va te dire oui mais tu es sûre que? Ce n'est pas juste les policiers, c'est un constat global de partout. Que cela soit des coups. Oui mais tu es sûre qu'il ta frappé comme ça, tu n'as pas fait quelque chose avant? Même si tu as des preuves tangibles, c'est de nouveau on va croire que tu exagères, le truc de tu l'as cherché, tu l'as bien voulu,...Tu te dis on entend cela depuis la nuit des temps, maintenant c'est passé. Mais pas du tout. Une fois que tu le vis, que tu le dis, tu te dis mais je pensais qu'on avait dépassé ce stade-là, qu'on commençait à nous croire. Mais pas du tout. Même après le mouvement metoo. Il ne faut pas croire qu'on croit les femmes. C'est aussi une question de commencer à parler de ce phénomène pour ce qu'il est vraiment. Tu vois le fait qu'on commence à parler de féminicide, on parle de violence, qu'on mette des vrais mots sur ces violences-là.

A Liège on a appliqué la politique tolérance zéro dans les années 2000. Pourquoi pensez-vous que les taux de classement sans suite explosent maintenant?

C'est impossible par rapport au travail des assistants, des juristes, tous les gens qui travaillent. Ils ne sont pas assez pour gérer, il y en a tellement. Il faut financer. C'est bien de faire des programmes mais s'il n'y a pas de financement derrière et que la manière dont tu gères tes dossiers reste la même, d'office tu peux suivre pendant un moment parce que tu vas demander à tes employés de faire le travail puis après, c'est impossible de suivre. C'est toute une manière de faire fonctionner la société qui doit changer. C'est de dire dans quoi on place nos budgets dans la justice? D'ailleurs, les avocats font grève de plus en plus aussi. Il y a de plus en plus de soucis au sein de la justice, eux-mêmes le disent. C'est logique que cela soit classé sans suite. Avec le CPVS, les femmes qui peuvent porter plainte à l'hôpital. D'accord, il y a des choses mises en place, il y a des gens formés pour cela. Tu as une structure mise en place pour que cela soit une réussite. Il faudrait pareil, des personnes qui travaillent uniquement sur des dossiers de violence conjugale, d'avoir des cellules spécifiques au sein de la justice et de la police. Cela permettrait d'éviter des traumatismes secondaires pour les femmes. Il faut mettre les moyens pour cela, c'est la même chose que les hôpitaux pour le moment. Gère ton covid-19 avec des blouses en sac poubelle.

Il s'agit aussi de former la justice. Par exemple, une femme qui va porter plainte, puis la retirer et rester avec son compagnon, puis porter à nouveau plainte.

Oui c'est un vrai manque d'empathie et de connaissance des violences conjugales. Ces schémas de violence peuvent se reproduire toute une vie. Même si ce n'est pas avec la même personne, elle va retourner dans les bras d'un autre qui est exactement le même que celui d'avant. Et si la femme n'est pas suivie et n'a pas une déconstruction totale de tout ce qu'elle a appris dans sa vie. Ce n'est pas juste la faute des professionnels non plus, je ne veux pas remettre la faute...Il y a toute une manière de juger ces cas-là qui doit être revue. Ce n'est pas juste avec des formations, on ne changera pas juste en formant les gens mieux. On gère quand même les choses après que cela ce soit passé. Il faut aider ces femmes-là avant qu'elles ne puissent rentrer dans le système judiciaire. Et c'est les moyens...En voyant l'état des associations pour le moment, elles sont toutes en train de fermer parce qu'il n'y a plus de budget dans rien du tout. C'est les laisser crever, c'est scandaleux. On est en train de parler de plus en plus de tout ça, il y a une conscientisation collective qui est en train de se faire dans nos sociétés. Mais cela ne suit absolument pas au niveau des mesures politiques, cela ne suit pas.

Comme vous parlez de politique, est ce que vous constatez une évolution avec les nouvelles ministres, la conférence interministérielle?

Je m'en fous de ce qu'elles disent, elles peuvent dire ce qu'elles veulent. Ce qui est important c'est ce qui est mis en place, ce qui est fait. Et il n'y a pas grand-chose qui est fait en plus. C'est dire oh très bien on va mettre le féminicide dans le code pénal. Il n'y a rien de concret qui a été mis en œuvre. Il n'y a pas de budget supplémentaire pour les centres d'accueil, les ASBL qui apprennent aux femmes à se défendre c'est de pire en pire. Oui, il y a des bonnes expériences avec le CPVS mais ce sont des petits projets pilotes. C'est bien beau de faire des conférences interministérielles et de montrer qu'elles font des choses, et qu'elles parlent de la légalité homme/femme. Mais s'il n'y a rien qui se fait, non. Pour l'avortement, on parle de dépénalisation, puis finalement non, puis c'est toujours là. Cela fait quand même 2 ans qu'on dit qu'on va dépénaliser et ce n'est toujours pas fait. Cela reste des violences qui sont faites aux femmes. C'est bien beau d'en parler et de faire des projets de loi mais les actes ne sont pas mis. Et ce sont les femmes qui subissent, des vies qui peuvent être détruites en attendant. On parle de retirer l'avortement du code pénal depuis des années et cela n'est pas fait. C'est super de mettre des ministres en plus et des trucs en plus, si au moins cela servaient à quelque chose. Tu crées des ministères pour faire quoi? Pour moi, créer des ministères pour ne pas avoir de projet final. C'est juste un ministère qui va faire des recherches, qui va discuter de comment faire en sorte que la femme soit égale à l'homme. Allez, on sait bien qu'il y a des soucis même en termes de service public, les aides ménagères qui ne reçoivent rien comme salaire. Il y a tellement de choses à faire, et eux créent des trucs mais on ne sait pas à quoi cela va servir. Les politiques n'écoutent pas les personnes de terrain. Et les féministes, qu'on les écoute. Elles sont sur le terrain et savent ce que les femmes ont besoin.

Vous n'avez pas constaté une évolution avec les manifestations?

Non, cela fait des années qu'il n'y a pas de réduction du féminicide. Dans les chiffres, dans les faits, il y a autant de femmes qui meurent chaque année. Il y a autant de femmes qui se font violées, il y a autant de classement sans suite. Dans la vie des femmes il n'y a rien qui a changé. Le salaire des femmes est toujours inégal à l'homme, le harcèlement de rue est toujours là. Tu vas te balader en jupe, on aura toujours peur de se balader le soir. Dans notre vie pour les femmes, il n'y a rien qui a changé.

Comme les violences rassemblent tellement de formes, est ce que vous pensez que dans la population les violences économiques, verbales, psychologiques sont bien comprises comme étant de la violence?

Il n'y a pas encore assez de prise en compte de toutes ces violences. Et c'est peut être un souci. C'est un souci mais même les violences physiques sont déjà tellement peu prises en considération, cela ne m'étonne pas. Une fille qui se fait frappé, elle va porter plainte, on ne va pas prendre sa plainte en compte. Alors une fille qui va dire j'ai subi du harcèlement de rue, c'est logique qu'on ne la prenne pas en compte. Et même pour tout le monde. Les gens ne comprennent pas à quel point c'est violent de ne pas oser sortir en jupe. Tu es obligée de réfléchir à la manière dont tu vas sortir, à comment tu vas mettre tes clés entre tes doigts pour rentrer chez toi. Des choses qu'une majorité d'entre nous ont vécu et pourtant on ne comprend pas cela. C'est clair que les hommes gèrent tout le système. Ce n'est pas parce qu'on a une femme première ministre que tout va changer complètement. Elle vit dans son monde aussi et ce n'est pas le même que le nôtre. Elle ne doit pas sortir avec ses clés entre ses doigts certainement. Elle a ses gardes du corps à côté d'elle. Dans plein de domaines, c'est les hommes qui dominent. Même dans le monde militant, combien de camarades c'est difficile pour eux de comprendre ce qu'on vit. Alors qu'ils se disent les plus féministes du monde. Mais

tu es féministe et tu ne comprends pas que j'aie du mal à sortir de chez moi. Qu'est-ce que tu n'as pas compris? Même chez les gens qui sont les plus conscients du monde dans lequel on vit les discriminations, c'est logique que cela soit hyper dur à faire bouger. Il y a des gens pour qui on a atteint l'égalité alors qu'on en est tellement loin encore. Pour les violences verbales, je pense que c'est encore dur pour les personnes de déceler. Une université flamande a fait pendant le confinement une étude pour aider les femmes qui seraient victimes de violence. J'ai fait l'étude pour voir les questions. Et j'ai été très surprise, je me suis dit j'ai été intimidée pendant mon confinement et je ne m'en étais pas rendue compte. En me disant c'était juste, alors que je suis aussi quelqu'un de très engagée, je suis militante depuis longtemps dans ce milieu-là. Mais de se dire ok est ce que quelqu'un a élevé la voix contre vous pour vous faire changer d'avis? C'est tous des petits mécanismes qu'ils posaient dans le questionnaire pour voir si on avait vécu de l'intimidation ou de la violence verbale. C'était marquant de se dire que je ne me rendais pas compte que cela peut aussi se traduire de cette manière-là. C'est tellement insidieux toutes ces petites violences là, le fait de hausser le ton, de taper du poing sur la table. Que nous les femmes on a beaucoup moins appris. Et dans les milieux militants c'est la même chose. Les hommes ont l'habitude de parler beaucoup plus, d'expliquer beaucoup plus, d'étaler toutes leurs connaissances. Et quand tu leur dit, ils disent oui tu as raison on a parlé 1h et tu as parlé 10 minutes je ne me suis même pas rendu compte. Moi aussi j'avais des choses à dire mais ce n'est juste pas possible. C'est aussi des violences. C'est dire ton avis est moins important que le mien, c'est aussi rabaisant. Après, comment tu fais pour changer ça?!

Pour les auteurs de féminicide ou d'autres formes de violence, concernant les peines. Déjà, êtes-vous favorable ou non à la peine de prison?

Pas tellement. Même le mec qui m'a violé, je m'en fous qu'il soit en prison ou pas. Le principal c'est qu'il reconnaisse ce qu'il a fait et qu'il ne le fasse plus jamais de sa vie. S'il va en prison, ce n'est pas pour cela qu'il s'est rendu compte. Je ne suis pas du tout dans le punitif. Je ne suis pas dans la médiation non plus parce que c'est beaucoup trop demander aux victimes. Des trucs de réparation, de discussion,... Je ne suis pas favorable à la médiation parce que les victimes ont trop de traumatismes. Il y en a pour qui ce serait peut être positif mais la plupart des femmes demandent que cela n'arrive plus à d'autres. Que cela soit le féminicide, les violences. J'espère que personne d'autre ne vivra la violence que j'ai vécue. Je pense que c'est surtout des suivis rapprochés de ces personnes-là. Des pervers narcissiques peuvent amener à des situations assez graves de violence. Cela doit être des suivis, et s'il faut passer par la psychiatrie, pas le truc prison. Je vois des réparations à la société. Tu n'as rien à donner à ta victime. Une fois que tu l'as fait, tu pourras dire tout ce que tu veux, tu pourras t'excuser, tu pourras lui donner de l'argent. Une fois que la violence est faite, c'est fait, il faudra vivre avec toute sa vie. C'est cela le principal, se dire qu'on peut arrêter ce cercle de violence à un moment donné. Ces hommes-là doivent réparer collectivement. Je suis pour qu'ils s'intègrent dans du bénévolat aux autres. Et de la peine de travail. Qu'il fasse de l'aide aux personnes, de l'animation. Se dire d'être dans de l'humain à humain. Il y a une sorte de déshumanisation dans les violences très forte aussi. En fait, tu n'es plus face à ta femme, tu es face à la personne sur qui tu vas te déchaîner de toute la violence. Je pense qu'il y a besoin de réhumaniser tous ces auteurs-là. Je ne dis pas eux tout ce qu'ils ont vécu comme traumatismes. Après, si tu as vraiment des problèmes psychiatriques, sociaux, là cela ne se gère pas comme ça. Mais la case prison ne sert à rien.

Avec ces auteurs, il s'agit souvent d'un mandat sous contrainte, se pose toute la question de la non demande.

Ils ne sont pas demandeurs de changement mais toute ta vie, tu n'es pas en prison, tu continues à vivre mais tu as des comptes à rendre. Il faut alors mettre les moyens pas dans des prisons mais des suivis aux personnes. Avoir des assistants de justice, voir toutes les semaines la personne. On ne sait pas comment cela peut se passer parce qu'on n'a jamais fait ce genre de choses. Je pense qu'à un moment donné, quelque chose qui ne fonctionne pas il faut tester d'autres trucs. Et la prison n'a pas des taux de réussite incroyables. Dans tous les cas, investir dans d'autres choses, dans des choses plus humaines, dans des suivis. Peut-être que les taux de réussite ne vont pas être énormes mais cela peut être un peu mieux que juste enfermer les gens.

Quand vous imaginez les interventions, vous les imaginez séparées ou auteur-victime ensemble?

Cela dépend de ce que la victime veut pour moi. Il y en a qui voudront pas du tout, il y en a qui veulent. Je pense que tout dépend de la victime et chaque situation va être différente. En tout cas, la victime ne devrait jamais être forcée à devoir revoir l'auteur.

Pensez-vous qu'il y a un profil de victime qui ressort?

On sait un peu que oui. C'est tellement trash de faire un profil de victime alors que pour les femmes, toute sa vie depuis que tu es petite on ne te demande pas de parler, de dire tout ce que tu penses. Je ne dis pas qu'on t'apprend à être soumise parce que ce n'est pas vraiment ça non plus, mais on ne t'apprend pas à t'épanouir comme tu veux l'être. Je trouve cela difficile de dire il y a un profil alors que oui. Mais bon le profil c'est d'être femme. Chaque femme a son parcours différent mais on est élevée de manière tellement différente. Si notre éducation était différente déjà, on n'aurait pas ce genre de choses.

Avec la violence conjugale, il y a aussi la question des enfants. Pour vous, est ce qu'un mauvais conjoint est d'office un mauvais père?

C'est un homme violent en tout cas. Je pense que les enfants doivent être loin de la violence, qu'importe ce qu'elle est, qu'importe la forme qu'elle prend. Que cela soit verbal ou physique. Pour justement que les enfants ne reproduisent pas des schémas et des profils. Il faut préserver les enfants de toutes les violences possibles. Et le grand malheur du monde c'est qu'une fois que la violence est rentrée dans un foyer, ce qui va en ressortir va être traumatisant. Parce que c'est éloigner les enfants des parents, c'est traumatisant. Laisser les enfants avec le père violent, c'est horrible. Il faut voir la solution la moins pire. Pour moi c'est où il y a le moins de violence, c'est les éloigner du père.

Les femmes peuvent avoir peur de porter plainte parce que la justice pourrait creuser le dossier et risquer de lui enlever la garde des enfants.

Oui à fond. C'est déjà difficile de porter plainte, c'est déjà en soi une étape dure à passer. De se dire que c'est ton conjoint, tu n'avais pas imaginé dans ta vie faire ça. Et en plus tu te dis quelles sont les conséquences pour les enfants. Il y a aussi l'amour de tes enfants, je n'ai pas envie. Il faut qu'ils voient leur père parce que c'est leur père. Je pense que c'est des situations qui sont quasiment impossible à vivre. C'est possible que le SAJ retire leurs enfants.

Avez-vous déjà entendu parler du concept d'aliénation parentale?

Oui je pense que cela existe. J'ai déjà connu. De monter les enfants contre un parent, de dire c'est de sa faute si machin. C'est horrible comme situation pour les enfants. Un enfant cela doit être juste enveloppé d'amour pour pouvoir s'épanouir, cela doit être juste du bien-être. Pouvoir s'endormir tranquillement, pouvoir se réveiller en se disant je vais à l'école et rien d'autre, ne s'occuper de rien. Mettre les enfants au milieu de son couple parce que les divorces se passent mal, c'est horrible comme situation.

Imaginons une femme victime de violences conjugales depuis 20 ans. Un soir, elle tue son mari pendant qu'il dort. La question de la légitime défense va se poser. La situation ne rentre pas dans les éléments constitutifs de fuite, de réponse proportionnée.

Honnêtement, si la femme est victime de violences conjugales pendant 20 ans et qu'elle trouve une occasion de le tuer pour pouvoir s'en sortir, je trouve qu'elle ne devrait pas être jugée pour ça. Je l'acquitterai. A ce moment-là, il y a un déficit de la société, du système qui l'a laissée tomber elle. Quand cela fait 20 ans, il y a l'entourage qui est au courant. Il y a des plaintes qui ont été déposées. Il y a des médecins qui ont vu des coups et des blessures. La femme c'est sa seule sortie. J'imagine la détresse de ces femmes-là. Souvent, c'est le père de leurs enfants. Parce que c'est fini, je vis un cauchemar tel que je vais faire ça. En sachant les conséquences que cela va avoir sur ses enfants. Elle sait très bien qu'elle va aller en prison. La situation est si horrible qu'elle en arrive à faire ce choix dégoûtant. C'est juste qu'à ce moment-là, c'est tout le système qui doit se remettre en question. Il ne faut pas faire porter cette responsabilité à la femme. J'imagine la solitude de ces femmes-là.

Une phrase que l'on entend souvent est 'oui mais les hommes aussi sont victimes'.

Oui cela peut arriver, et il faut se battre contre cela aussi. Il faut que les hommes se fassent entendre quand ils sont victimes de violence conjugale. La femme n'a pas le monopole de la violence conjugale mais dans les statistiques, majoritairement ce sont les femmes victimes. Il y a des exceptions, cela n'en retire pas que c'est moins violent pour les hommes. Mais ce n'est pas la même proportion. C'est logique qu'il y ait un phénomène autour des violences conjugales envers les femmes. Parce qu'il y a la proportion. Je me demande si pour les hommes qui portent plainte il y a plus de poursuites que pour les femmes. J'ai parlé avec un mec il n'y a pas si longtemps sur ce sujet, il me disait 'oui mais moi je me suis fait violé, la femme contre qui j'ai porté plainte à fait 6 mois de prison'. Alors que 90% pour les femmes il y a classement sans suite.

Trouvez-vous que la violence chez les jeunes est assez prise en compte?

Non, alors que moi je pense que cela commence dès le plus jeune âge. C'est à ce moment-là que tu te forges. Tu ne sais pas trop ce que c'est être en couple, du coup tu testes un peu. Je pense qu'il faut qu'on fasse beaucoup plus de cours d'éducation sexuelle, sur les relations. C'est quoi une relation? On sait qu'il y a une très grande proportion de jeunes qui regardent du porno et se forgent une image de la sexualité qui n'est pas celle-là. Je parle de la sexualité mais cela peut aussi être des violences. Justement, c'est à ce moment-là qu'il y a des formes de domination qui peuvent se mettre en place. Tu te forges, tu peux commencer en tant que victime des formes de schémas. Il faudrait s'y pencher, aussi pour les personnes âgées. Elles sont un peu plus isolées en tant que couple même s'il y a encore la famille qui va voir. C'est difficile, tu te dis tu es plus en fin de vie qu'en début de vie. Est-ce que tu vas recommencer ta vie, dénoncer la personne avec qui tu es depuis des années? Je ne vais pas commencer à porter plainte à mon âge. Je ne comprends pas pourquoi on parle des trentenaires alors qu'on sait

que la violence sexuelle c'est souvent des jeunes filles. Les violences conjugales, tu peux être victime très jeune. On devrait certainement aussi avoir un plus grand chiffre noir en termes de victime que cela soit chez les garçons ou les filles plus jeunes. Parce que tu as cette honte qui est beaucoup plus présente. Et tu ne savais pas que c'était ça, tu ne comprends pas les mécanismes qui sont mis en place. Dans les gens que je connais, les premières violences qui ont été vécues c'est entre 16-17 ans. Il y a eu la première relation qui s'est mal passée, il y a eu la première relation sexuelle non consentie. Tu commences aussi à boire de l'alcool, à tester. Le chiffre noir doit tellement être élevé par rapport à cette méconnaissance, à cette honte, à ne pas savoir. Et aussi de tabou. On fait des tabous de tout, tu n'oses pas parler quand tu es jeune de ce que tu vis dans ta relation. Tout doit être beau, tout doit être affiché sur les réseaux sociaux.

Un dernier point que j'aimerais aborder avant de terminer concerne le masculinisme. Constatez-vous une montée actuellement?

Je pense qu'ils se sont réveillés. Il n'y en a pas plus ou moins, c'est que c'est en train de bouger. Il y a une conscience collective qui se met en place par rapport aux violences faites aux femmes et au reste. Et je pense qu'il y a du coup une certaine peur. Les masculinistes c'est la domination, la soumission. Et ne plus dominer les choses comme avant, cela doit faire stresser. De ne plus oser dire en rue à une fille, de lui toucher les fesses. C'est aussi ce truc de dire on ne peut plus rigoler de tout. C'est juste qu'il y a une réaction face à un mouvement. Il y a un mouvement qui est en place et du coup il y a une réaction qui est faite. Ils sont toujours là. Je n'ai pas l'impression qu'il y en ait plus. Il y a peut-être plus de mouvements masculinistes en réaction aux mouvements féministes.

Les groupes masculinistes restent assez cachés, ils n'affichent pas officiellement cela, ils se cachent derrière du développement personnel.

Oui et sur des groupes Facebook. Après, il y en a qui sont pas cachés du tout. Il y a des magazines, des blogs. Des trucs du genre comment draguer, comment avoir beaucoup de filles. Ce genre de truc de castration, les féministes nous coupent les couilles. Je pense qu'honnêtement cela vit chez certains ce truc de peur de ne plus être un homme viriliste. Il y a aussi une réaction de mecs hyper positifs aussi face à tous ces mouvements, contre le masculinisme. Et d'avoir des remises en question de leur part. Et d'oser se dire j'ai été violent dans ma vie je ne m'en étais pas rendu compte. Et du coup je vais commencer à m'excuser auprès de mon ex. Il y en a. Ils parlent moins fort que les masculinistes mais ils font du bien.

Il y a également des femmes qui ne se revendiquent pas féministes.

Dans le système, tous ces mouvements cela fait un amas de gens avec des intérêts différents. Les femmes n'ont pas toujours le même intérêt et les hommes n'ont pas toujours le même intérêt. Parfois les femmes vont défendre les mêmes intérêts que les hommes et vice-versa. Je pense que les femmes qui ne se disent pas féministe ne se rendent pas compte, ou se complaisent très bien dans le fait qu'on ne vit pas dans un monde égalitaire. Ou tu en as d'autre qui exploite aussi les femmes, qui veulent se marcher dessus. Et qu'elles ont admis le schéma de domination des hommes. De dire comme c'est comme ça, je vais aussi leur marcher dessus. C'est comme cela que Sophie Wilmès se retrouve à la tête d'un pays.

Avez-vous constaté une évolution au niveau du traitement médiatique ?

Ouf je ne sais pas. Pourtant je suis les articles sur les féminicides. Franchement c'est frustrant. Il y a quelques mois, il y a une femme qui a été tuée tout près de chez moi. J'ai lu les articles et j'ai été dégoûtée de la manière dont les médias ont parlé de cette affaire. Comme s'il n'y avait pas de parti-pris, ou en traitant les deux de manière égale. Mais tu ne peux pas faire ça quand une femme est tuée. Tu ne peux pas dire que l'auteur vaut la victime dans le sens où...Je vais t'expliquer le cas. La femme avait un emploi, l'homme avait une petite entreprise indépendante. Il avait des problèmes de comptabilité du coup sa femme à quitter son travail et l'a rejoint. Donc isolement, elle ne voyait plus ses collègues. Puis ils ont fait faillite. Il lui a dit de rester à la maison, lui a repris un autre emploi. Elle a commencé à boire. Cela a duré 6 mois puis il l'a tué. Il a dit que c'était invivable avec elle, qu'elle buvait tout le temps. C'était cela le traitement médiatique. C'était d'expliquer à quel point c'était invivable de vivre avec elle. Je me suis dit à quel moment on ne parle pas du processus d'isolement de cette femme? Oui elle était peut être imbuvable à la fin de sa vie. Mais on a assez parlé avec le mouvement metoo de tellement de choses, il y a tellement d'articles enrichissants qui sont sortis. Et pas des choses tellement féministes mais des choses qui remettent en question la manière dont on a toujours vécu. Mais parfois médiatiquement j'ai l'impression que les journalistes ont relaté juste les faits. A un moment donné, il ne faut pas juste relater des faits. Ce n'est pas juste des faits divers, ce n'est pas un accident de voiture. C'est déplorable qu'on doive chercher pour avoir des bons articles là-dessus. D'avoir des bonnes prises de position, qui expliquent les situations de manière nuancée.

Quand vous dites ils relatent juste les faits...

Le mec a tué sa femme et du coup on va attendre le procès. Ok super, mais du coup est ce qu'on pourrait ne pas faire des recherches journalistiques sur le nombre de cas, c'est quoi les processus de violence mit en avant. Le but des journalistes c'est aussi de faire avancer la société. Le féminicide est un problème de société, c'est plus qu'un fait divers. C'est des hommes qui tuent leur femme et ne sont parfois pas jugés pour cela. On trouve des journalistes qui font des chouettes choses mais il faut chercher. On ne va pas trouver des trucs un peu fouillé dans Le Soir.

Trouvez-vous qu'il y a une bonne collaboration entre le monde universitaire et les féministes sur le terrain?

Bof Bof. Il y a des bonnes approches mais dans tout mon cursus universitaire je n'ai jamais eu droit à des associations féministes de terrain pour expliquer ce que les femmes ont vécu. Il n'y a pas cela dans le programme, cela reste très théorique. Et quand ce n'est pas théorique, c'est un peu déplacé. Je n'ai pas été recherché toutes mes infos sur le féminisme grâce à l'université.

Auriez-vous un petit mot de conclusion, une réflexion sur l'avenir?

Je trouve cela trash dans la situation de confinement. C'est difficile à vivre ce confinement moralement pour beaucoup de gens. On n'était pas prêt au niveau de la santé. On était encore moins prêt pour tout ce qui est anticipation psychologique. Les suivis psychiatriques, les réunions d'aide aux victimes. Si les victimes doivent faire ce processus seules pendant le confinement, c'est très dur. Il doit manquer quelque chose dans le processus de guérison. J'espère qu'au-delà d'un changement de mentalités on aura un changement structurel. Que toutes ces manifestations et mouvements féministes vont porter leurs fruits. Pour cela, on a pas besoin juste des femmes on a besoin de tout le monde. Changement structurel,

changement politique, changement de société. Et le féminisme ce n'est pas juste pour les femmes. C'est un mouvement universel et international qui est beau. C'est un beau message.